

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you:

- + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. À propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse] ht tp : //books .google . corn

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 06826056 5

The text on this page is estimated to be only 5.00% accurate

r

The text on this page is estimated to be only 27.36% accurate

LA THÉOLOGIE AFFECTIVE OU SAINT THOMAS EN
MÉDITATION II i ■

The text on this page is estimated to be only 4.60% accurate

LK MANS, IMP. DE GALLIENNE

The text on this page is estimated to be only 16.95% accurate

LÀ THÉOLOGIE AFFECTIVE OU SAINT THOMAS EN
MÉDITATION PAR L. BAIL NOUVELLE ÉDITION REVUE ET
CORRIGÉE ta I. L'mt cmiiiAv TICALRB-GtnkRAL DU DWCiSI VQ
MARS PriMM iMor lois ultiaii TOME n DE U BÉATITUDE. — DES
«CTES MaUIRS. - DES LOIS. - DE U CMCE PARIS JACQUES
LECOFFRE ET C^ LIBRAIRES KUE DU TIEUX-GOMUIER, S9 1855
3éi691

The text on this page is estimated to be only 2.30% accurate

PUBUCUBRAFV 500005 ASTOU, LENOh *N» TILDEN
FCUND4 r»0»ifc. 1 »09

PRÉFACE. U3 ^ Pour nous conformer davantage h Tordre du Docteur ^ angélique saint Thomas, nous divisons, k son imitation, celle seconde partie en deux, dont la première se doit ap_ peler, première-seconde. Elle commence par un sublime ^ Traité de la Béatitude, et puis elle explique les moyens d'y arriver, qui sont les actes humains, avec les lois et la gr&ce. ^< de Dieu qui en sont les principes; car la vie vraiment sainte et spirituelle doit commencer par la connaissance et le désir ^■j de la dernière fin , pour en rechercher ensuite les moyens. y Or, j'espère que le lecteur bien disposé n'expérimentera V pas moins que dans les précédentes Méditations, le dire de 5- l'ancien et vénérable abbé Antiochus, rien n'enflamme et t^,. n'excite tant le cœur à la dilection comme la Théologienparoles que l'on a enrichies k la marge de cette notable i sentence : La Théologie engendre l'Amour de Dieu. Aussi Ki les matières qui y sont proposées sont instructives et affec1^ lives, et nous nous sommes autant étudiés à remplir la '*"! volonté de pieuses affections, que l'entendement de vraies I; instructions. Et comme la Théologie ressemble à un grand ^ pré plein d'herbes et de fleurs, pour contenter les divers ^^ désirs de ceux qui y entrent, et que les uns y cherchent les subtilités scolastiques, d'autres la positive en l'interprétation ^î des Ecritures, des Conciles et des Pères; d'autres les controverses contre les hérétiques, d'autres la morale des cas de conscience, nous y avons recherché plus particulièrement les pieux mouvements de dévotion, afin de cultiver une des n. a S «S /

•^ff s PRÉFACE. ^ J^rtions de cette divine science, qui semblait être en friche, quoiqu'elle ne cède pas aux autres, lesquelles sans elle sont inutiles au salut. Partant, c'est peu d'attribuer aux théologiens l'état.de la perfection acquise, quant k l'entendement, comme si leur volonté était stérile de toute bonne affection; qui est dire en mots couverts, que les démons ont plus de perfection, puisqu'ils ont de plus grandes lumières de l'esprit ; mais lumières froides et sans chaleur, qui ne se font pas sentir k la volonté. Dieu nous garde tous d'un tel état de perfection, qui nous rendrait plus coupables au jugement. Dans les autres sciences, dit saint Thomas, il suffit que l'homme soit parfait selon l'entendement; mais dans la Théologie , il doit être parfait selon l'entendement et selon la volonté. De là vient que le Chancelier de Paris, Gerson, relève tant la Théologie de saint Bonaventure, qu'il dit chérubique et séraphique tout ensemble, parce qu'il enflamme l'affection et éclaire l'entendement, rapportant tout ce qui est de la doctrine k la piété et k la dévotion. C'est pourquoi il assure qu'il n'y a point de doctrine plus sublime pour les théologiens, plus divine, plus salutaire et plus suave ; et comme en sa vieillesse il relisait les écrits de ce grand saint, il ne faisait plus état d'autres livres, disant en soi-même : Cette doctrine me suffit, pourquoi me livrer follement k autre étude? Mais laissant k part tout discours d'amertume, cet écrit fera voir qu'il ne tient pas k la Théologie, que la volonté ne soit parfaite, parce c'est où elle vise, et je la tiens pour une grande source de la dévotion, et un des meilleurs livres spirituels^ si l'on en veut faire bon usage. Au reste, si quelqu'un trouve trop de longueur dans les considérations, je lui dirai que j'improve deux défauts entre autres , en ceux qui se mêlent de méditer : le premier est de se présenter k l'oraison, sans avoir auparavant apprêté et étudié assez de matière pour s*y entretenir avec Dieu. Car si l'on blâmait un homme qui voudrait faire une harangue devant un roi, sans avoir étudié auparavant autant de temps et autant de choses qu'il

PEÉFACE. • in fiiit pour assortir son discours, que ne devons-nous, pas dire des âmes qui entreprennent, sans apprêt et sans étude soflKsante, de faire oraison devant la Majesté infinie de IHeu? "Pour faire Toraison avec méthode, il faut employer une partie de son temps k se bien imprimer dans l'esprit une vérité chrétienne, afin que l'esprit en demeurant convaincu, éclairé et persuadé, la volonté en forme des affections plus stables et plus solides. Si quelque autre encore s' imagine ({Qe la doctrine de saint Augustin ne s'accorde pas k tout ce que nous proposons de la gr&ce, nous nous contenterons de le renvoyer k saint Augustin même, afin qu'il confronte avec l'original les passages de cet auguste et vénérable Docteur de l'Eglise, desquels nous fortifions nos considérations, espérant qu'en ce travail il reconnaîtra que nous ne nous éloignons pas de son esprit et de sa doctrine, mais au contraire que nous le suivons fidèlement et constamment. Que si quelques opinions, auxquelles se sont laissé engager quelques personnes de science et autres, ne sont pas ici approuvées, nous pouvons assurer que cela n'est arrivé par aucun esprit de contention, les considérations de cette partie ayant été dressées avant l'émotion de notre siècle, survenue k l'occasion d'un certain livre apporté de dehors la France , auquel nous nous serions trouvés contraires avant qu'il parût, sans autre pensée que de suivre la doctrine communément reçue dans l'Eglise , et la plus conforme au Concile de Trente; étant le propre de la modestie chrétienne, de ne pas transmettre k la postérité, ce qui est de soi-même, mais de conserver ce que l'on a appris de ses ancêtres. Et si, dans les suivantes impressions ^ nous voyant engagés k nous conserver, nous avons expliqué quelques articles un peu plus au long, et les avons remparés de quelques preuves plus fortes, cela ne doit pas sembler nouveau, parce que toujours cette coutume, dit Vincent de Lerins, a été dans l'Eglise, que chacun s'opposât d'autant plus promptement aux nouvelles inventions, qu'il avait plus de religion; et puis l'antipéristase est une action tout innocente, par laquelle les

IV PUÉFACB. agents naturels renforcent leurs vertus, h mesure qn^ils sont environnés de leurs contraires. En quoi nous avons reconnu d'avoir défendu le parti de la vraie Religion, puisque le chef de l'Eglise, Innocent X, a condamné d'hérésie les propositions que nous tâchions de détruire. C'est pourquoi plusieurs qui les soutenaient s'en écartent, sachant ce .qu'enseigne saint Thomas, qu'il est nécessaire pour le salut d'être soumis au souverain Pontife. Et pour ceux qui disent qu'il n'a pas condamné les propositions controversées selon leur sens, outre que le Pape Alexandre VII, k présent séant, a terminé cette difficulté, qu'ils fassent réflexion sur ce qu'écrit un savant professeur des Ecritures saintes : C'est la coutume ordinaire de tous les hérétiques, qu'aussitôt qu'on pique leur erreur évidente, de se départir du sens commun des termes, et dire : Je l'ai ainsi ou ainsi entendu ; car toujours ils ont eu l'esprit cautuleux et madré, mais le visage de la vérité est simple, et ne sait que c'est que duplicité; et partant quand ils cherchent un autre sens de leurs paroles, que celui qui est commun, ils font voir manifestement qu'ils n'ont pas dit la vérité.

LIV THÉOLOGIE AFFECTIVE, OU SAINT THOMAS EN
MÉDITATION. PBEUER IRiUTË. DE LA BÉiITDDK. PREMIÈRE
MÉDITATION. (IIEIQUES CONSIDÉRATIONS QUI PREPARENT
L'eSPRIT A CONNAITRE SA DERNIÈRE FIN. I. Considérez qu'il y a
trois obstacles qui empêchent rhomrae de connaître et de chercher sa
dernière fin, ou son bien souverain. Celte considération est utile à rentrée de
ce Traité, qui doit faire connaître quelle est la béatitude ou la dernière fin;
car après que la Théologie a considéré Dieu dans l'unité de sa nature, dans
la trinité des Personnes, et comme le principe du inonde, ici elle commence
à le contempler comme la dernière fin , dans laquelle les anges et les
hommes doivent trouver le dernier trait de leur perfection et de leur
béatitude. Mais de même que pour donner quelque forme à la matière, on
élague II. - 1

2 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. premièrement les qualités contraires, ainsi qu'il paraît dans le feu, qui, pour allumer le bois, chasse le froid et l'immidité ; de même la Théologie Affective, pour donner la connaissance de la dernière fin, s'applique premièrement à débarrasser les obstacles de cette sublime et très-délicieuse connaissance. Le premier est l'infidélité, qui est la racine de toutes les misères spirituelles ; car celui qui ne croit pas les sublimes mystères de la foi, marche dans les ténèbres, et tombe à chaque pas, d'autant plus que la lumière naturelle ne suffit pas pour le conduire droit au terme de son bonheur. Et comme une personne qui, égarée dans sa route pendant l'obscurité de la nuit, ne voudrait pas croire à ses meilleurs amis, qui la lui montreraient, ne ferait que s'égarer de plus en plus, et n'arriverait jamais au lieu où elle tend ; de même l'homme qui manque de foi, et qui ne veut pas croire aux Apôtres et aux saints, qui lui montrent le dernier but où il doit atteindre, et la voie qu'il doit garder, ne fait que s'égarer de plus en plus, et s'éloigner de sa dernière fin, qui est la vie bienheureuse. Celui qui croit au Fils de Dieu, dit-il lui-même, a la vie éternelle[^] mais celui qui ne croit pas au Fils, ne verra pas la vie éternelle (Jean, 3). Après l'infidélité, le mépris que plusieurs font des biens de l'autre vie, est le second obstacle à bien connaître et à rechercher sa fin dernière. Car il est nécessaire, pour connaître sa dernière fin, de ne se pas reposer dans les biens périssables d'ici-bas. C'est ce qui a jeté les anciens philosophes en tant d'opinions diverses, et en de si grandes erreurs touchant le souverain bien. Comme ils n'envisageaient que les biens de cette vie mortelle, et n'affectionnaient rien de meilleur, parce qu'ils prenaient goût et plaisir à ces diverses sortes de biens, ils ont eu divers sentiments sur celui qui était le souverain, après lequel il n'en fallait plus chercher. Enfin le troisième empêchement, est la multitude des péchés, dont les âmes sont souillées. Les ordures s'attachent à ses pieds, dit le prophète Jérémie, et elle ne s'en souvient pas de sa fin (Thren. 1)[^] Et comme le vent, la fumée, la poussière, le feu et la boue aveuglent et ne permettent pas de bien voir ; ainsi le vent de la superbe, la fumée de la colère, la poussière de l'avarice, le feu de la haine et de la vengeance, et la fange de la luxure, obscurcissent l'entendement, et font qu'il n'est point capable de bien juger et de comprendre quel est le plus haut bien, dont la jouissance le

I>S LA BtàTITUDB. 5 peut rendre parfaitement heureux et accompli (1). Au reste, cet empêchement n'est pas seulement pour les personnes mondaines et attachées à la terre , mais aussi pour les spirituelles et de haute réputation dans leur austérité et leur vertu, lesquelles quelquefois sont tellement remplies d* amour-propre , qu'elles ne se sont jaHiais données à Dieu parfaitement, rapportant tout à ellesmêmes, par miUe voies indirectes et inconnues k la plupart des hommes, qui ne jugent que de Fextérieur, et aussi sont-elles en abomination devant Dieu, qui voit leur intérieur gâté et corrompu. Et ce mal a jeté de si profondes racines dans la nature dépravée de quelques-uns, qu'il n'y a rien en eux qui n'en soit infecté, et plutôt briserait-on des montagnes de fer , que de les détourner de la recherche d'eux-mêmes dans toutes leurs œuvres, même les plus pieuses en apparence. De là vient que la dernière fin ne leur est en aucune estime et considération. Si ces dioses m'empêchent de reconnaître ma dernière fin, il feint que je tâche de m'en déEaire, les regardant comme des maux très-'grands et très-pernicieux, puisqu'ils m' éloignent et de la connaissance et de l'acquisition d'une fin très-noble et trèssublime! Hélas! pourquoi rechercherais-je le bien d'un corps corruptible, et délaisserais -je misérableroent celui de mon âme immortelle? Certainement, mon âme, vous êtes très-belle et très-noble, et comme vous êtes hors de prise à la mort, tout ce qui est corruptible et passager n'est pas digne de vous ; il vous faut un bien immortel, qui dure plus que tous les siècles, et qui ^ale l'éternité interminable. Oh ! que ce bien doit être grand et excellent. C'est pourquoi je livrerai une guerre immortelle à l'amour-propre , et à la subtile recherche de moi-même , qui ne me laisse pas contempler le bien suprême. Je veux purifier mon. cœur de ses souillures, par des actes de contrition, et par le sacrement de Pénitence. 0 mon Dieu! par le désir que vous avez de mon salut, faites-moi la grâce d'exécuter ces premières résolutions, afin qu'étant libre de tout obstacle, je vous envisage désormais, et vous honore comme ma fin dernière. n. Considérez que, nonobstant ces difficultés, l'homme doit s'exciter à reconnaître sa dernière fin. C'est à quoi l'obUge Jésus :fbrist : Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa {i}

TJiailiarOfIW tom« i* in Dam. 4. quadrages.

4 L.i THÉOLOGIE AFFECTIVE. justice (Matth. 6). Et la raison l'y convie ; car comme la dernière fin ne s'entend pas ici de la mort et de la corrupli(m ' qui le fait dépérir, mais de la béatitude et de la perfection dont ^ il doit recevoir son accomplissement, il est obligé d'y tendre, *■ d'y aspirer, et d'y rapporter toutes ses actions, n est pareiUe- * ment obligé d'employer toutes les créatures de ce monde, dont il peut avoir quelque usage, à l'acquisition de cette fin; car '^ elles lui sont données par Dieu comme des degrés et des " échelons pour s'y élever , et leur gloire consiste à l'assister ^ dans les efforts qu'il fait pour cette fin. La gloire des belles *■'■ créatures est de réveiller son esprit, et de l'exciter à la pensée ^ des beautés infinies de son Créateur. Que s'il prend d'elles Toc- •' casion de pécher, et se détourne à leur sujet de sa dernière ^ fin, saint Paul dit alors que la créature gémit y parce qu'elle est ^ assujettie à la vanité (Rom. 8), mais contre son gré. La mer gé- ^ mit, battue et blanchie sous les avirons des pirates. L'or et les ^ richesses gémissent quand ils demeurent inutiles à la gloire d6

DE LÀ BÉATITUDE. 5 da Puradis. Dans la grande église d'une grande cité, dit le Docteur illuminé (1), la fin apparut déguisée de quelque habit qm lui était propre, à une multitude de dames qui étaient venues pour 7 adorer et prier Dieu et qui ne faisaient rien moins que cela , y étant oisives et indévotes. Alors la fin leur .dit, qa'elles ne valaient rien, parce que sans elle on ne faisait aucun bi«9. Ceci n*est qu'une feinte industrielle , pour nous faire concevoir que l'homme qui ne pense point à sa fin, et qui n'y arrive pas, ne vaut rien. Au contraire, s'il pense bien à sa fin, et s'y applique par une sérieuse et attentive^ méditation , il en reçoit des profits inestimables; car il reçoit une joie très-grande, quand il pense qu'il est créé de Dieu pour une fin très-noble, et un dessein très-relevé. Cette pensée le porte à la pénitence, et à l'amendement de sa vie, comme à la pratique des vertus, pour avancer par ce moyen vers sa fin. Elle excite en lui le mépris des chos:^ créées, qui n'ont rien d'excellent et de relevé, comme la fin pour laquelle il vit en ce monde. Si bien que cette méditation est un fondement pour bien commencer et continuer la vie spirituelle, et le salut de plusieurs âmes dépend de cette considération, et la condamnation d'un grand nombre de l'absence de cette pensée. J'ai donc grand sujet de m'adonner fortement à la méditation et à la connaissance de ma dernière fin. 0 très-nécessaire connaissance , que n'avez-vous été dans mon esprit dès le premier instant où, étant capable de raison, je devais comprendre pourquoi Dieu m'avait mis au monde? D'où vient, mon âme, que tu as si peu estimé cette considération qui t'était si avantageuse; mais répare maintenant ta faute; imite les saints personnages du désert et des cloîtres , qui se nommant eux-mêmes par leurs noms, se (usaient cette demande : ^ Pourquoi es-tu venuD (2)? Ainsi raisonnons Dous-mêmes, faible créature humaine et mortelle : pourquoi es-tu T^ue au monde? où dois-tu tendre, quel est le dessein de mon Dieu sur ta petitesse? 0 mon Seigneur, mon Dieu, éclairez-moi pour bien connaître cette chose si importante : Seigneur y faites moi tannaUre ma fin y et quel est le nombre de mes jourSy afin que je mike ce qui me manque (Ps. 38). m. Considérez que l'homme ne doit chercher sa dernière fin (1) Raymond. Lutt. in arbore exempt. — (2) Arseuiiis.S. Bernard.

6 LA THÉOLOGIE AFfEGTIYE. dans aucune créature, pour s'y arrêter, sans prétendre aa deli ; car comme parle le plus grand des philosophes, la fin da chaque choai doit être meilleure que cette chose. Et pour ce qui eoooeme rhomati puiiique sa fin dernière lui doit donner son aecomplisiement é sa plus éminente perfection, il fout que ce soit quelque chose di beaucoup plus relevé et de plus excellent que lui-même. Or, toutes les créatures corporelles lui sont inférieures, et les angac ont si peu d'avantage au-dessus de lui, qu'ils ne méritent pat d'être sa fin dernière; car, dit le saint Prophète-: Vous aim abaissé l'homme ta^tt soit peu aur-desious des anges (Ps. 8). Li dernière fin de l'homme doit être le but vers lequel il dirige toutes ses actions : or, il n'y a aucune créature au monde i laquelle l'homme doive rapporter toutes ses œuvres; car la créatures sont plutôt pour l'homme, que l'homme n'est poui elles. Celle dernière fin doit être pour lui un bien capabk ' d'éloigner de lui toute misère, et qui rassasie tellement ses désura qu'il n'ait besoin d'aucune autre chose, quand il la possède. G il n'y a point de bien créé qui remédie à toutes les misères d l'homme, qui remplisse tout le vide de son cœur et sa capacité et après lequel il ne désire encore d'autres biens. C'est pourquc s'il a parfois du repos en quelque chose de créé, c'est un repo semblable à celui qu'on peut avoir dans un navire qui vogue ei pleine mer, agité par les vents; ce n'est qu'un repos apparen dans un véritable mouvement. Et pour considérer cette vérit plus en détail; les richesses que les avares estiment le souveraii bien, ne sont que des moyens, comme elles en portent le nam pour pourvoir à ses besoins ou à ses commodités, elles ne sont poïc aimables par elles-mêmes. L'honneur et l'estime du peuple sor choses peu solides, qu'il faut plus mépriser que rechercher pou arriver à la béatitude. Les grandeurs et les royautés amener une foule de sollicitudes dans un prince généreux, qui veut s'ac quiiler de la fonction qu'il a reçue du Ciel pour une autre fi que son repos et son plaisir , c'est**à*dire pour la paix civile < l'ordre de la justice entre ses sujets. Les voluptés de la chai sont communes aux bêtes brutes, aux serpents, et aux animau les plus vils, elles sont passagères, de peu de durée, elles sor suivies de dégoût, et ont le plus souvent des issues honteuse et lamentables. Le grand philosophe et médecin arabe Avicenn^ quoiqu'il fit profession d'une secte voluptueuse, les décrie cep^

I ri* cIr. é v \i DK U BÉÀTitUMfi. ? daot. Ne voyez^vQHs pas ,
 dil-H (4), qu'il en est plusieurs dont k cœur plus noble les méprise, soit pour
 se conserver Thonnè-» Mé el la réputation , soit pour défendre leurs amis et
 leurs alliés, et radme les étrangers. Aussi Thomme magnanime et généreux,
 non-seulement foule aux pieds les plaisirs corporels, mais rherreaf même de
 la mort, se Jetant avec peu de soldats dans les escadrons de ses ennemis,
 pour s'acquérir après la mort. Testime d'un homme de cœur, ce qui est une
 marque que les délectations spirituelles et intérieures sont plus nobles, plus
 excellentes et plus fortes que les sensibles et extérieures. Et parlant ft ceok
 qui pensent que le Paradis privé de délectations sensibles serait sans félicité
 : 0 très- misérables ! leur dit-il. Tétai des anges et de celui qui leur préside
 n'est-il pas plus noble et plus délicieux que Tétai des ânes et des pourceaux
 et autres bêtes; c'est chose absurde d'en faire la comparaison. Si bien que
 nos ennemis sont les juges de cette vérité, que les plaisirs du corps ne sont
 pas le plus grand bien, le souverain bien. Il y aurait bien plus de raison
 d'établir la béatitude et la dernière fin de Thorame dans les sciences et les
 vertus de Tâme, comme ont fait les esprits les plus éclairés de la lumière
 naturelle; mais pourtant celui qui considérera que les plus grandes sciences
 de cette vie sont envi* ronnées^ de ténèbres et de beaucoup d'ignorance, et
 que les plus parfaites vertus y sont dans les plus grandes épreuves,
 accompnées le plus souvent de scrupules, de lassitude et d imperfections
 coupables , enfin , que tout le contentement que l'homme reçoit de ses
 actions vertueuses est fort borné et fort limité , portera ce jugement : que
 ces perfections de Tesprit dans cette vie ne peuvent suffire qu'à une
 béatitude commencée et imparfaite , et ne peuvent donner une béatitude
 accomplie ; qu'elles ne sont qu'un trait grossier, et une ombre seulement de
 la vraie félicité, qui doit être le souverain bien, Toccomplissement entier, et
 la dernière fin de Thomme raisonnable. Oh! donc, que ma dernière fin est
 grande, et que je suis créé pour un noble but! Non, mon âme, tous les objets
 créés, la grandeur des empires, les trésors de la terre, le contour immense de
 tous les deux, ne sont pas assez dignes pour te couronner, (1) xn. Libro
 Alixarat, npad Marthium Raimondi pugionis fidei, c. 8, p. 1

8 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE ni pour composer ta béatitude; toutes les œuvres de Dieu sont au-dessous de toi. Malheur à la créature qui ne se laisse pas convaincre de cette vérité! 0 Seigneur, mon Dieu, imprimez-la profondément en moi, afin que j*élève mes espérances au-dessus de la terre et des cieux, et que je recherche plus haut ma fin dernière et mon bien souverain. 0 misérables concupiscences, jusqu'à quand retiendrez-vous votre empire sur moi; jusqu'à quand obscurcirez-vous mon esprit, et le jeterez-vous dans l'erreur, pour me faire estimer ce qu'il faut dédaigner? Oh! je veux dorénavant vous haïr plus que jamais. Oh! je veux faire un divorce immortel avec vous! DEUXIÈME MÉDITATION. QUE l'homme commence PAR L'ÊTRE DE LA NATURE, SON PROGRÈS DANS l'Être de la grâce, et sa fin dans l'être de la GLOIRE. I. Considérez, pour mieux connaître quelle est la dernière fin de l'homme, qu'il n'est que commencé, quand il reçoit l'être de la nature par la création : comme une maison , dont on n'a encore jeté que les fondements, sans avoir élevé les murailles, ni posé le comble, n'est que commencée, et non parfaite ou achevée. Pour entendre cette vérité , 'représentez - vous que l'homme, pour être accompli et consommé en sa perfection, avait besoin de trois sortes de délivrances. La première, par laquelle il fût délivré du rien ou du non- être, dans lequel il était avant sa création ; la seconde, par laquelle il fût délivré du mauvais être du péché qui l'infecte et le souille au moment même où il naît et est formé ; et la troisième, par laquelle il fût délivré des peines et des calamités de cette vie mortelle, dans lesquelles il s'est trouvé engagé à puse du péché. Or, par la création, qui donne à l'homme l'être de la nature, il n'est délivré que du rien et du non-être, et n'est pas encore délivré du

DE LA BÉATITUDE. 9 mauvais être du péché, ni du mteérable être des peines et afflictions de cette vie; et partant, dans sa création il n'est pas encore accompli et achevé. Avec Tête de la nature, qui consiste dans l'âme et le corps et leurs facultés naturelles, il n'est qu'un être ébauché , et ne reçoit

iO LA ntOLOODG AFFECTIVE. jeux, eu égard au i^eate d«ci
 créatures, n'est que scm premier pas, son premier degré, et comme son
 ébauche et son commence* ment, et que Dieu le veut exalter bien au delà,
 quels ne aont pas les grands desseins du Dieu sur lui I Si un architecte atait
 envie de bâtir un édifice à trois étages, et que déjà il l'eût tievé jusqu'aux
 nues, bien qu'il n'en eût fait que le premier étage, il y aurait raison de penser
 que l'élévation de cet édiïice devra être prodigieuse, puisque n'en étant
 encore qu'à son début et au premier étago, il serait déjà parvenu à une si
 grande hauteur. Ainsi devons-nous penser de l'homme : s'il est noble en son
 être naturel, qui n'est que son début, 6 Dieu admirable! que sera-ce de cet
 homme, si fa grâce sanctifiante rehausse la condition de son être naturel, et
 si la gloire encore est surajoutée à l'un et à l'autre. 0 mon Dieu !
 donnez'^moi votre lumière pour méditer ces choses, pour me connaître moi-
 même, m'élever jusqu'à vous, et adorer vos desseins sur ma bassesse. Faites
 que je n'apporte aucun obstacle aux très-^sublimes intentions que voirii avei
 conçues^ d'exal* ter admirablement la créature humaine. IL Considérez que
 l'homme commençant par l'être naturel, a son progrès et son avancement
 par l'être de la grâce sanctifiante, que lui a acquise l'Homme-Dieu, Jésus-
 Christ. Car, encore que Dieu en formant le premier homme, Adam, lui ait
 donné avec l'ôlre simple de la nature le bon être de la grâce sanctifiante,
 toutefois, par sa désobéissance, il perdit incontinent, pour soi et pour sa
 postérité, cet être de la grâce sanctifiante^ et tous les hommes, dans leur
 conception, se trouvent souillés par le mauvais être du péché, qui les rend
 coupables de la mort, et indignes de Têtre naturel. Et pourtant Dieu\$
 prenant compassion de l'homme, décréta le mystère de rincarnation, afin
 que Jésus-Christ, comme un nouveau réparateur du monde, rétablît les
 hommes dans la grâce sanctifiante et les délivrât du mauvais être du péché.
 A ce dessein, comme Dieu, étant tout être et toute perfection, éloigna de
 soi-même le non-être, et en déliwa les créatures par la création ; ainsi de
 même THomme-Dieu, Jésus-Christ, contient en soi tout l'être et toute la
 perfection de la grâce ; car, dit le bienaimé disciple, nous l'avons vu plein de
 grâce et de vétité (Jean, 1). Et ayant la plénitude de l'étre de la grâce, il
 éloigna de soi le mal du péché, qui n'eut jamais d'accès en lui. Il l'éloigna
 même des autres! Et ainsi délivrant les hommes par la rédemption du

DB Là MtATITUDB. il mal du péché, et les rétablissant dans l'état de la grftce itDCti*^ fiante, il se montra le maître absolu du péché, qui était possédé et dompté toutes les créatures humaines (excepté la sainte Vierge, de laquelle nous n'avons intention de parlei* au fait du péché). Si bien que l'œuvre de la rédemption imite Tœuvre de la création, et même la surpasse ; parce que la création ne donne i l'homme que l'être simple de la nature, et la rédemption lui donne le bon être de la grâce. La création ne lui donne que son commencement, et la rédemption lui donne son progrès et sa perfection. La création lui donne Têtre naturel, au moy^ duquel il n'a ni mérite ni démérite, mais la rédemption lui fait avoir l'être de la grâce sanctifiante qu'il n'a point mérité, et qu'il a perdu par sa faute ; et dès lors, le don en est plus gratuit et plus gracieux. La création le retire du néant simplement, et la rédemption le retire du mal du péché, lequel est pire que le non-être ; car il vaudrait mieux pour l'homme être anéanti, que d'offenser son Créateur, suivant ce que la Vérité disait de Judas : n eût mieux valu que cet homme ne fût jxu né (Math. 36). Enfin, par la création, l'homme n'est encore bâti que jusqu'à son premier étage, et par la rédemption il est bâU Jusqu'au second étage, et est en état de recevoir le comble de sa perfection. Je reconnâitrai la merveilleuse obligatioii que j'ai à Dieu, beaucoup plus grande pour le bienfait de la rédemption , que pour celui de la création. Si donc je suis tellement obligé et si redevable parce que Dieu m'a créé, si je me dois tout à lui par reconnaissance, que ne lui dois-je pour m'avoir racheté, sinon de me consacrer mille et mille fois à mon Rédempteur qui m'a aimé, et qui s est livré lui^-même pour moi (Galat. 3); car il ne m'a pas racheté aussi facilement qu'il m'a créé. Il n'employa qu'une parole pour me créer , et il a travaillé trente-trois ans jusqu'à mourir ignominieusement sur la croix, pour me dégager de la servitude du^ péché, tant ce fut une affaire pénible et labo. rieuse que d'élever l'homme par degrés à sa perfection, et de lui faire- faire le second pas vers sa fin et sa dernière perfection , qui est la béatitude. III. Considérez que l'homme ayant reçu la grâce sanctifiante, il lui faut encore un degré pour se perfectionner, il lui faut l'être très-bon de la gloire ou de la béatitude, qui doit metlrc le comble à sa perfection et le dernier treit à son accomplissement.

IS LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. Cet être très-bon de la gloire est» en effet, la dernière fin, le souverain bien, la béatitude et la félicité de l'homme, c'est son achèvement et son couronnement, après lequel rien ne lui manquera plus. Dieu qui est très-bon, et dont les bontés sont incompréhensibles, n'a pas estimé avoir fait assez pour son affection palemelle et toute viscérale envers l'homme, en lui donnant l'être simple de la nature , et, par la rédemption , l'être simple de la grâce , il a conçu le dessein d'y surajouter le don plus excellent de la gloire, par la vision intuitive de son essence infinie, par l'amour ardent, par la joie perpétuelle, et par tout ce qui doit convenablement accompagner des choses si grandes et si relevées. Dieu voyait, qu'ayant tiré l'homme du premier néant, pour lui donner l'être de la nature, cet être naturel fut incontinent vicié et dépravé par le mai du péché; c'est pourquoi, dans la rédemption , il le retire du mauvais être du péché , en lui communiquant miséricordieusement le bon être de la grâce sanctifiante. Mais il remarque encore que le don de la grâce se trouve accompagné du mal de la peine et des calamités de ce monde; car l'état de grâce n'empêche point encore l'état de misère et de souffrance en ce monde. Dieu donc, pour nous en délivrer encore surajoute le don de sa gloire, qui retire l'homme de l'être misérable et calamiteux de ce monde. Et ce don excellent accomplit tous les desseins de Dieu envers l'homme, qui par là est affranchi de la dernière de ses misères, après quoi il n'y a plus rien de défectueux en lui ; c'est pourquoi ce don est le plus excellent, il est la fin et la couronne de tous les biens qui composent et assortissent l'homme entier et parfait. C'est l'être très-parfait de l'homme, avec lequel ne peut exister aucune imperfection; c'est l'être très-solide et très- constant de l'homme, car il ne peut être détruit. L'être de la nature périt par la mort, l'être de la grâce est ruiné par le péché; mais l'être de la gloire est immortel, et assuré pour jamais, là où la mort n'a point d'atteinte , et où le péché ne trouve point de place. Enfin c'est l'être le plus heureux, accompagné d'une joie et d'une paix immortelle, car il n'y a aucunes larmes , aucun gémissment, ni aucune plainte et douleur en ceux qui y sont élevés; ils sont délivrés de toute misère et unis inséparablement à la source de tout bien, et de tout contentement. O être très-bon et très-désirable I quand sera-ce donc, qu'ayant

DE LÀ BÉATITUDE. 13 franchi les limites de cette mortalité, nous te possédât)n8? Eh! mon Dieu, mon Créatenr, que votre bonté est extrême à Tégard de l'homme , que vous exaltez tant ! Qu'est-ce que l'homme pour vous souvenir de lui, et appliquer votre cœur sur lui, formant de si nobles desseins pour son agrandissement? 0 mon Roi suprême, toute mon espérance et mon attente! éclairez mon entendement, afin que je puisse méditer la grandeur de ce bien, qui est ma dernière fin , et ma béatitude. Car je m'imagine , 6 mon Seigneur très-magnifique, que puisque ce bien est le dernier que vous projetez de nous faire, il doit être extrêmement grand et bien au-dessus de tous les autres. Oh! donnez- fhoi donc la force de le bien entendre et de le profondément méditer , afin que je ne sois point ingrat , et que je n*en sois pas privé , pour ne la pas bien connaître et bien affectionner en cette vie présente , qui est destinée à sa poursuite et à son acquisition. TROISIÈME MÉDITATION. QUE DIEU EST LA DERNIÈRE FIN. I. Considérez que Dieu est la dernière fin, et qu'il a fait toutes choses pour lui-même. Le Seigneur, dit Salomon, a opéré toutes choses pour lui-même (Prov. 16). Je suis, dit-il lui-même, l* Alpha j r Oméga, le principe et la fin (Apoc. i). La raison en est que, lorsqu'il tirait toutes choses du néant, il était seul existant; et dès lors, qui eût-il pu regarder autre que lui, pour être la fin de ses ouvrages? Et puis, Texcellence et la sublimité de sa nature par-dessus tout lui donne la prérogative d*être, par un juste droit, la fin dernière, où toutes choses tendent et se terminent, et d'être rt)bjet de la félicité, ou la béatitude objective de tous les êtres qui sont capables de la posséder ; car il est juste que les choses moins parfaites dépendent des plus parfaites, et la béatitude objective doit convenir à l'être le plus éminent, et qui

14 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. peut communiquer plus de perfection à quiconque le possède. Or, Dieu est le plus parfait et le plus capable de perfectionner et d'accomplir toutes les créatures qui jouiront de lui ; il lui appartient donc d'être la dernière fin, et l'objet de la vraie et entière béatitude. Aussi ce serait un désordre et un dérèglement que Dieu se rapportât lui-même, ainsi que ses actions, à quelque créature, comme à sa dernière fin. Une telle créature si elle avait du sentiment et de la raison, aurait honte que Dieu s'arrêtât finalement en elle. Elle lui représenterait sa bassesse, sa misère et son néant, en comparaison de l'infinité de ses grandeurs, qui mériteraient des millions de fois la préférence. De plus, Dieu qui est la règle de toute religion et de toute équité s'aime soi-même infiniment plus que toutes les créatures ensemble, il se les doit donc assujettir et soumettre, et se donner cette gloire d'être leur fin dernière, leur béatitude objective, et le but de toutes leurs poursuites et de leurs affections. Enfin, puisqu'il est le principe et le créateur de l'homme, il en doit être la dernière fin et l'accomplissement. C'eût été contre la raison, que l'homme eût reçu de lui seulement les premiers traits et les premières parties de son être dans la création, et qu'il eût reçu d'un autre sa plus haute perfection; car, comme la dépendance de la fin dernière n'est pas moins essentielle que celle que l'on a de son principe, l'homme n'eût pas eu une parfaite et absolue dépendance de Dieu, si, comme il est son principe, il n'était aussi sa fin, pour achever comme fin l'ouvrage qu'il n'avait fait qu'ébaucher comme principe. Quel désordre c'eût été, qu'une créature, se voyant la fin de l'homme, se fût prévaluée contre Dieu, et lui eût dit : Vous n'avez donné à l'homme que le commencement, et moi je lui donne sa perfection et sa consommation? Son obligation ne paraît pas moindre envers moi qui suis sa fin, qu'envers vous, qui n'êtes que son principe. C'eût été un dérèglement que Dieu eût planté ou fondé l'homme en ce monde, et qu'un autre que lui se fût attribué la gloire de l'avoir accompli et rendu heureux : sa gloire donc demandait que l'homme dépendît doublement de lui, et comme de son premier principe, et comme de sa fin dernière. C'est donc vous, Seigneur, être des êtres, immense et infini, en qui subsiste tout bien et toute joie, c'est vous qui êtes ma fin dernière pour laquelle je suis créée. Observez que je me rendrais

The text on this page is estimated to be only 27.33% accurate

Tûir été w% au monde pour une aï haute fin ! Oh ! je ne voudrais pas, pour tous les biens du monde, qu'autre chose que vous fût ma dernière fin; car vous êtes Fabîme de tous biens, qui pouvez rassasier toutes nos avidités. En vous tout est sagesse, tout est amour, tout est joie et contentement. O Seigneur! c'est être heureux que de jouir de sa fin, et c'est être misérabU que d'en être privé. Je serai donc heureux, si j'arrive à vous, renunté à ma source et réuni à mon principe, et je serai malheureux, si je m'en éloigne. O mon Dieul ma désirable fin et moa très-grand bieni je m'efforcerai donc, par les mouvementa- de mes désirs ei de mes affections, de me rejoindre à vous I Car qu'est-ce que je désire au Ciel et sur la terre, sinon vous? Oh! donc, toutes choses qui n'êtes pas mon Dieu, vous m'êtes pauvreté et indigence, je ne veux point de paix et de repos en ce monde, je ne veux point vous aimer hors de celui qui est mon centre, et ma fin et mon tout. II. Considérez que» quand on dit que Dieu a fait toutes choses pour lui-même, il faut entendre qu'il l'a iait pour sa gloire, en 8orl9i que sa gloire est la dernière fin de toutes ^«hoses. La vérité de cette considération parait dans le texte sacré, qui porte» selon la version ordinaire : DUu a opéré UmUi choses pour luùwtême (Prov, 16), et sekm l'hébreu : Dieu a opéré touUi choie\$ pour sa lowmge^ comme si c'était la même chose en Dieu, d'avoir opéré toutes choses pour lui-même, et pour sa louange, pour son honneur et pour sa gloire. £q effet, celui qui fait quelque chose pour lui-même est censé le faire pour son bien; et comme il y a trois sortes de bien, l'utile, le délectable et l'honnête, dans lequel est comprise la gloire, il est censé le &ire pour son utilité, pour son contentement, ou bien pour sa gloire. Or, Dieu étant en soi-même comblé de biens et de joies jusqu'à l'infini, sans qu'il lui soit possible de s'y accroître, il n'a rien produit de soi-même, pour en recevoir de l'utilité, ou du contente* ment, ce dont il était rempli de toute éternité. Cette chose n'appartient qu'à celui qui n'est pas plein en soi-même, et qui n'a pas tout ce qu'il désire; il se propose pour sa fin les délices, ou les richesses, afin d'en pouvoir rassasier son indigence, et se remplir au dedans. Il lui serait messéaut, ayant le dedans pauvre et nécessiteux, de se vouloir acquérir des biens au dehors, conune sent la gloire et les honneurs. Mais il en est ai;^

16 LÀ THÉOLOGIE AFFECTIVE. tremement de Dieu; car étant plein de biens au dedans de soi, il lui appartient d'en chercher au dehors, et ainsi d'opérer et de rapporter tout à la gloire de son être infini, pour le parer et le revêtir extérieurement avec pompe et éclat. Aussi la gloire est le propre bien auquel tendent les êtres spirituels, qui sont hors de la misère ; elle est la plus grande récompense de leurs nobles et généreuses actions. Dieu donc, qui est le prince des êtres spirituels, doit avoir de la gloire pour prix de ses œuvres ; c'est pourquoi il a finalement produit toutes choses pour le bien de sa gloire. Que s'il a visé à l'utilité et au contentement, c'a été seulement à l'égard de la créature, qu'il a voulu, par excès de bonté, enrichir de ses présents, et rendre contente et heureuse autant qu'elle en serait capable : toutefois, c'a été de telle sorte, qu'il rapporte l'utilité et le contentement de la créature à sa gloire, laquelle il a estimé ne pouvoir être plus grande, qu'en lui faisant des largesses, et en se rendant magnifique à son égard, comme ferait un prince qui mettrait toute sa gloire à combler ses sujets de bienfaits, et à les rendre heureux sous sa domination, sans rien exiger d'eux que de la reconnaissance. Ainsi Dieu a attaché sa gloire à notre bonheur et à notre perfection, afin qu'en lui procurant la gloire la plus grande , nous nous procurassions aussi à nous-mêmes notre plus grand bonheur, qu'il a lui-même en vue pour sa gloire. C'est pourquoi, si un prince qui couvre d'habits magnifiques ses pages et ses serviteurs, pour sa gloire et pour l'honneur de sa maison , sans égard à leur commodité , les favorise cependant par ce procédé , Dieu ne favorise pas moins ses créatures, en faisant toutes choses pour sa gloire, puisqu'on se proposant sa gloire , il se propose aussi le plus parfait état des créatures ; quoique finalement cet état soit rapporté à sa gloire, comme étant la plus estimable, et méritant la préférence et les honneurs de la dernière fin, à cause de sa dignité. C'est donc pour la gloire de Dieu, 6 mon flme ! que toutes choses ont été produites, et que tu as été tirée du néant. O très-noble et très-excellente fin ! O Seigneur, que votre gloire me sera chère et précieuse, puisque c'est à son occasion que toutes choses subsistent, et que je suis mis en ce monde ! oh ! que je me garderai bien, mon Dieu! de rien faire de contraire à cette gloire, qui vous a porté à me créer homme raisonnable ! Oh !

DE LA BÉATITUDE. 17

quod l'ingratitude criminelle de
s'attacher à la gloire au détriment de celle de Dieu, laquelle seule doit être
enviée et mise au-dessus de toutes choses. I Donc, mon frère, consacrons-
nous entièrement et sans réserve à cette gloire divine. Tout est à elle, tout lui
appartient, et elle appartient toute à Dieu : ne lui dérobons rien, rapportons-
lui nos pensées et nos affections, nos paroles et nos œuvres ; offrons-nous à
elle comme victime, et consumons-nous pour elle comme un holocauste.
Grand saint Paul, soyez notre intercesseur pour exécuter cette résolution,
de laquelle vous nous avez donné le précepte et l'instruction, disant : Soit
que vous mangiez ou buviez, soit que vous fassiez quelque
autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu (I. Cor. 10). m. Considérez
plus particulièrement quelle est cette gloire de Dieu, qui est la fin de toutes
choses. Elle est de deux sortes, savoir : la gloire intérieure et l'extérieure.
Dieu a premièrement une gloire intérieure, qui n'est autre chose que sa
perfection infiniment accomplie, car la gloire de tous les êtres est leur
perfection et leur accomplissement, d'où il s'ensuit que comme Dieu est
infiniment accompli et infiniment parfait en lui-même, il possède en lui-
même une gloire infinie. D a en second lieu une gloire appelée extérieure,
laquelle n'est autre chose que la manifestation de son être infini, qui cause
l'admiration, la révérence, l'éloge et l'amour ; car c'est la gloire de Dieu
d'être manifesté et connu, d'être admiré, révérencé, loué et aimé. De ces deux
sortes de gloire, la première lui convient de toute éternité, et avant la
création ; la seconde, depuis la création et le commencement du temps. La
première lui est nécessaire, et ne peut être séparée de lui. La seconde lui est
accidentelle, et il a subsisté sans elle un temps infini, comme il pourrait
encore subsister éternellement à l'avenir. La première ne lui est donnée par
personne. La seconde lui est donnée par les créatures, et principalement par
celles qui sont intelligentes et raisonnables, comme les anges et les
hommes, qui sont capables de le connaître, de le servir et de l'aimer. Enfin
la première est en lui-même, et n'est autre chose que lui-même ; la seconde
est hors de lui, dans les créatures qui le glorifient. Or, Dieu opérant toutes
choses pour sa gloire intérieure, ce n'est pas pour l'acquérir et l'accroître ; car
elle lui est acquise éternellement. 2

18 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. tellement à tel point, qu'elle ne peut augmenter; mais c'est pour la manifester et pour la faire reconnaître.[^] Au lieu que quand il opère pour sa gloire extérieure, c'est pour l'acquiescer de nouveau, et l'accroître comme un bien qui est hors de lui, dans lequel il peut s'étendre et s'agrandir, sans préjudice de son infinie perfection. C'est pourquoi Dieu jouit de ses pré^{*}tentions, quand toutes les créatures angéliques et humaines contemplent les merveilles de son essence, quand elles sont transportées d'admiration à leur vue, goûtent ses douceurs inénarrables, l'aiment éo toute la force de leurs affections, s'épanchent en louanges, et lui rapportent tout. D'où il s'ensuit que Dieu tire plus d[^] gloire des bons que des méchants, des anges prédestinés, que des diables réprouvés, et d'une âme sainte dans le Paradis que d'une âme damnée. En quoi se sont mépris quelques spirituels, qui ont enseigné que Dieu était au^{*} tant glorifié par la damnation, que par le salut d'une âme« Car celle qui est bienheureuse, connaît bien mieux ses divines perfections, elle les révère aussi, les aime et les loue en toute éter^{^*} nité; ce que ne peut faire une âme damnée, en qui ne paraît que la justice vengeresse de Dieu. Et puis, comme un beau chef-d'œuvre assorti de tout point acquiert plus de gloire à son entrepreneur qu'un ouvrage gâté et corrompu, où il n'y a rien de beau; de même un esprit bienheureux qui est plus éclatant que le soleil, et qui est l'image des beautés de Dieu, annonce plus clairement la puissance, la sagesse et la grandeur de son Dieu, qu'un esprit damné, qui n'est remarquable que par sa corruption et sa difformité. De plus, si la gloire de Dieu n'était plus grande dans le salut des âmes, ce serait chose indifférente aux plus zélés en l'amour divin, de voir les âmes périr ou se sauver ; car ne désirant rien que la gloire de Dieu, et Dieu étant également glorifié, soit que les âmes périssent, soit qu'elles se sauvent, ils n'auraient pas de motifs de désirer plutôt l'une que l'autre. Cependant il en est tout autrement, ils ont des affections ardentes pour sauver une âme, et se désolent de sa perdition; ce qui est un signe infallible que Dieu tire beaucoup plus de gloire d'une bonne âme, que de celle qui est en péché et en mauvais état. Je comprendrai donc que la fin pour laquelle je vis, est de glorifier Dieu, en le connaissant[^] en le manifestant, en le rêvé

DE U BÉATITUDE. 19 nuit et en raimant. Donc, quand je contemple mon Dieu, que je le loue et que je le respecte, et que j'y porte le cœur do mes semblables, autant qu'il m'est possible, je fais ce pourq^{ioi} je suis créé; et lorsque par sa miséricorde je serai dans le Ciel D^U je le connaîtrai et Taimerai plus parfaitement, je ferai «popre plus pl^{ament} ce pour quoi je suis au monde. Que m me suis-je donc toujours occupé à glorifier mon Dieu en cette rie; que n'ai-je davantage travaillé pour arriver à cet état, où je lui donnerai une pleine louange et glorification? Oh! que déplorables sont les hommes mortels qui, s'éloignant de cette fin , font outrage à leur Créateur par leur vie dépravée, et ne bà acq^{tt} Juàreot aucune gloire ! 0 l'aveuglement étrange I ô la corniptimi abominable! Quoi! des âmes chrétiennes ne rendent pas plus de gloire à leur Dieu que des démons de l'enfer! 0 mou D^I6ii! que jamais ce malheur ne m'arrive ! Que je vous conmiMSB dooc⁶ mon Seigneur, mon Dieu, que je vous admire^{mm} ie y0m jnévèra et chérisse sans mesure, et que je ravisse des Afses à votre affection, leur annonçant vos belles perieetioas! à mon Dieu, c'est ce qui appartient à la noblesse de faim être; car vous êtes digne d'être connu et aimé! 0 mou très-grand bien, et ma fia très-parfaite, que cette chose qui vous est due si justement, ne vous soit point refusée par moi! 0 jDtetf/ exaltez^{vous} au-dessus des deux, et que votre gloire soit mr toute la surface de la terre (Ps. 107)1 Enfin, mon Dieu, qte tp^{utes} mes intentions tendent et se terminent finalement à votre gloire, non celle que nous recevons de vous, mais celle que vous recevez de nous ; non celle que vous nous donnez, mais celie que n^s vous donnons, et que nous vous donnerons en toute étermiip 0 Seigneur ! les morts ne vous loueront pas, ni tous ceuas qui deêce^{dent} aux enfersy mais nous qui vivons, nous bénisÊ^M le Sdgmur dè\$ cette heure [^] maintenant et à toujours (Ps. 113).

LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. QUATRIÈME MÉDITATION.
QUELLE MANIÈRE TOUTES LES CREATURES SERVENT A LA
GLOIRE DE DIEU. I. Considérez que les créatures déraisonnables et
inanimées servent à la gloire de Dieu en trois façons. Premièrement, ext ce
qu'elles ne manquent point aux fonctions auxquelles Dieu les a destinées :
Le feUj la grêky la neige , la glace et les vents tem» pétuetix qui
accomplissent ses ordres (Ps. 148). Selon ce qu'il a ordonné , les cieux
roulent , les étoiles brillent, le soleil éclaire et échauffe, les éléments se
transforment, les minéraux sont engendrés dans les entrailles de la terre, les
plantes portent leurs fleurs, les arbres leurs fruits, et les animaux suivent
leurs divers instincts; et par là toutes ces créatures .font la volonté de Dieu,
et contribuent à sa gloire, comme les serviteurs d'uhe grande maison, à la
gloire de leur maître, quand ils exécutent tous ses ordres, et font
régulièrement leur devoir. Quelqu'un dira, dit saint Jérôme (1) : Comment le
soleil, la lune et les étoiles louent -ils Dieu? en ce qu'ils ne manquent jamais
à leur poste , et ne s'écartent jamais de leur devoir ; leur service est la
louange de Dieu. Secondement, ces mêmes créatures servent à la gloire de
Dieu , par la diversité de leurs perfections , par lesquelles elles représentent
aux hommes ses perfections divines; car la vaste étendue des éléments et
des cieux sont comme les vestiges de son immensité. Leur beauté nous
élève à sa beauté; Tordre qui les unit ensemble, annonce sa sagesse; leur
stabilité, sa durée; leur force, sa puissance; les avantages qu'elles nous
apportent, sa bonté; leur multitude, sa magnificence. Si bien que tout ce
monde est comme un grand livre ouvert et exposé aux yeux des hommes,
où ils lisent en gros caractères les mer(1) In Ps. 146.

DE LA BÉATITUDE. 21 veilles de leur Créateur, et, comme à saint Paul : Les choses visibles de Dieu sont manifestées par celles qui ont été faites (Rom. 1). Ce qui donne sujet à saint Jean Chrysostôme d'écrire, qu'il n'y a aucune partie en la créature, soit supérieure, soit inférieure, qui ne crie d'une voix plus éclatante que la trompette, pour annoncer la magnificence du nom de Dieu. En troisième lieu, elles servent encore à la gloire de Dieu, en tant qu'elles fournissent à l'homme ce qui est nécessaire à l'entretien de sa vie, laquelle lui est donnée et conservée pour la gloire de son Dieu ; et de plus elles lui donnent sujet de le glorifier, s'il considère comment il se sert de leur ministère pour l'exécution de ses jugements, soit que, par sa miséricorde, il nous veuille faire du bien, soit que, pour nos démerites, il lui plaise de nous châtier. En cette contemplation, dit Hugues de Saint-Victor, nous entendons la créature qui nous dit trois mots : le premier mot, reçois ; le second, rends ; le troisième, fuis : reçois le bien ; rends des actions de grâce ; fuis le châtiment. Le premier mot est de la créature qui nous sert. Le ciel dit : Je te donne la lumière durant le jour, afin que tu veilles ; les ténèbres durant la nuit, afin que tu reposes. Je te donne les diverses saisons de l'année pour ton contentement. L'air dit : Je te permets respirer. La terre dit : Je te porte, je te nourris. Le deuxième mot est de la créature qui nous exhorte. Le monde dit : Garde-toi, homme ! comment celui-là t'a aimé, qui m'a servi pour toi ; si tu reçois ses bienfaits, rends-lui amour pour amour. Le troisième mot est de la créature qui nous menace. Le feu dit : Si tu es ingrat, je te brûlerai. L'eau dit : Je t'enlèverai. La terre dit : Je m'entrouvrirai sous tes pieds. L'enfer dit : Je te dévorerais (1). » Je me réjouirai de ce que les créatures contribuent en tant de manières à la gloire de mon Dieu. J'entonnerai par amour de complaisance le psaume de David : Louez le Dieu des cieux, soleil et lune ; louez-le, astres et lumière, huez-le (Ps. 148). J'entonnerai le cantique des trois enfants de la fournaise de Babylone : Toutes les œuvres du Seigneur, bénissez le Seigneur, Umeurez-le et exaltez-le dans les siècles (Daniel, 3). J'en tirerai un sujet de confusion pour moi. Si toutes les créatures déraison (2) De Arcà, mor. 1. n, c, i.

22 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. iiables et insensibles

conspirent h la gloire de Dieu , sans qifé j'en sois ému , sera-t-ii dit , 6
Seigneur I que moi qui suis ^ raisonnable, et favorisé singulièrement de
votre miséricorde, je ne contribue en rien au triomphe de votre gloire, pour
laquelle tout Tunivers s'emploie et se consume? Il n'en sera pas ainsi ^ c'est
lui qui est mon Dieu, je le glorifierm , U Dieu de ituHi Pète, ■ et je
l'exalterai (Exod. 15). II. Considérez que Thomme peut aussi servir à la
gloise de ' Dieu de trois manières générales. Premièrement, par les
perfections qui lui sont naturelles ; car étant créé à l'image de ' Dieu, il
représente plus expressément ses divines perfections, t soit en son âme soit
en son corps. Et puis il a un esprit capa- t ble de s'élever par les créatures
jusqu'à la divinité. Aussi, seul i en ce monde terrestre, il est capable de
reconnaître et de re- i mercier Dieu de tous les biens dont il l'a Comblé.
C'est comme t si un roi visitait une cité où il n'y aurait que deux ou trois *
personnes capable de parler, toutes les autres étant sans langue î et sans
paroles, ces deux ou trois personnes éloquentes seraient \ obligées de
prendre la parole pour les autres, de complimenter >g le roi, et de le
remercier de sa bienveillance. Ainsi les hommes j sont obligés de louer et
de remercier Dieu pour toutes les créa- !| tures, qui n'en sont point capables.
C'est pourquoi le grand*- ^ prêtre des Juifs portait sur ses habits l'image de
tout le monde, ^ comme pour adorer Dieu et le remercier, et pour parler eii
sa \ présence au nom de l'univers. Secondement, l'homme peut servir à la
gloire de Dieu par les dons de la grâce, en les em- ^ ployant aux actes de
religion, à . l'observance de ses commande- * ments et de ses actions, et en
témoignant par la sainteté de sa ^ vie qu'il ne fait état que de lui seul, et de
son service; car \-^ alors il revient une certaine gloire extérieure à Dieu,
hon-seu- », lertiènt parce qu'il est connu, aimé, et révéé par une telle vie ; \\
niais aussi parce qu'il a de si saintes et si généreuses créatures; de même
que c'est la gloire d'un père d'avoir des enfants ver- l tueux, et dignes
d'admiration par leur valeur et leur conduite bien ^ réglée. iroisièitient,
l'homme est encore plus capable de donner j gloire à Dieu par l'état de la
béatitude; car y élaht arrivé, il le ^ verra face à Ikce el à découvert. Il
connaîtra évidemment les ^ merveilles de son essence et des trois
Personnes- divines, il goûtera une douceur inestimable, il aura le cœur ravi
d'étemelles l

DE LA BÉATRITUDE. tS affiseions, et le louera pleinement en tous les siècles des siècles. Cette gloire est la plus grande que l'homme puisse rendre à Dieu, et par laquelle il est semblable aux anges ; c'est pourquoi elle est la fin dernière pour laquelle Dieu l'a mis en ce monde, et ft laquelle il doit prétendre et s'avancer incessamment par uii pro-^ grès perpétuel, sans s'arrêter en chemin à aucune autre chose! Là est la fin, dit saint Augustin (1) , et partout ailleurs ce n'est que la ^oie. Garde-toi de t'arrêter dans la voie , et de ne pas tendre à la fin, où il faut que tu arrives ; avance donc toujours, jusqu'à ce que tu arrives à la fin. Qu'est-ce que la fin? // m'éêt ban d'adhérer à Dieu (Ps. 72). As-tu adhéré à Dieu? tu as fait le chemin, tu demeureras en la patrie. Prends garde : il y en a qui cherchent les richesses; que ta fin ne soit pas là, passe comme un voyageur. Chercheras-tu la santé du corps, qui est ruiné par la mort, qui est affaibli par la maladie, santé frivole, mortelle , éphémère. Il en dit autant des honneurs et de^ kuanges du monde , et il ajoute qu'il ne faut user de ces choses que comme Ton se sert des hôtelleries, pour s*y repo-* ser en passant, et aller plus avant. Où est donc la fin? con-^ dUl-il; Me\$ très-aimés, nou\$ \$omme\$ les enfanté de Dieu, mai\$ ee que nous serons un jour ne parait pas encore; nous savons que quand il viendra dans sa gloire nous lui serons semhlablesj parce que nous le verrons tel qu'il est (i Epî. Jean. 3). Là est la fin, là est la louange perpétuelle, là jamais ne finira Y Alléluia, Je me réjouirai à cette considération , de ce que Dieu m'a rendu capable de servir ainsi à sa gloire , qui est la meilleure de toutes les fins, pour lesquelles je pouvais être créé, fin que j'eusse dû choisir et préférer à toutes les autres, s'il eût voulu mettre ma fin dernière à mon choix. Courage donc, mon âme, louons, bénissons, remercions notre Dieu de ce que notre fin est si excellente et si relevée. Oh ! donc, que l'on ne me parle plus d'une autre gloire que de la gloire unique de mon Dieu très-bon. Car je veux rechercher la fin pour laquelle j'ai reçu l'être et la vie. Donc je veux m'éloigner de tout ce qui m'en peut détourner, je veux rompre toutes les attaches que j'ai aux créatures. C'est un désordre , qui me sépare de ma fin et (1) Tract. 10, In Epist. 1. Joannis.

34 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. m'empêche d'y arriver. Lors même que je désirerai le Paradis, ce sera parce qu'il est glorieux à Dieu , plutôt que parce qu'il est bon pour moi. Je ne veux donc plus rien entreprendre que pour la gloire de mon Dieu, par une très-pure intention. O Vierge, mère de tous les saints, obtenez-la moi de votre Fils Jésus-Christ, III. Considérez que Jésus*Ghrist, Dieu et homme, sert encore à la gloire de Dieu, d'une façon beaucoup plus excellente que ne font toutes les créatures déraisonnables et insensibles, humaines ou angéliques. J'honore mon Pèrej dit-il (Jean, 8), et saint Paul l'appelle, la splendeur de la gloire (Hebr. i). Aussi toutes les créatures servent à la gloire de Dieu , parce qu'elles sont produites par lui, et c'est sa gloire de les avoir créées avec tant de propriétés, avec tant de force, tant de vertus, tant de beauté, tant d'ordre, tant de grandeur et de riches qualités. Or, le Fils est produit par le Père d'une façon infiniment plus relevée et plus admirable que toutes les créatures, il a plus de bonté, plus de perfection, plus d'éclat, plus de puissance et de grandeur qu'elles toutes, et elles ne sonl^ que d^ pauvres néants auprès de lui. Dès lors. Dieu le Père doit recevoir plus de son Fils tout seul, que de tous les êtres créés. De plus, la parole est la gloire de celui qui parle, et la sagesse de celui qui la produit ; c'est pourquoi le Fils étant la parole du Père, son Terbe et l'expression parfaite de sa connaissance infinie, il est conséquemment sa gloire. De plus, lui seul a le plus contribué à la gloire de Dieu, en ce qu'il a sauvé le monde par Teffusion de son sang ; lui seul a fait réparation d'honneur à toute la Trinité adorable de l'outrage du péché ; réparation d'honneur égale è l'offense en toute rigueur de justice, et par laquelle il a de plus mérité le salut des hommes, et de là vient un éternel accroissement de gloire pour Dieu. Le salut des hommes en effet, est la plus grande gloire de Dieu ; car les hommes sauvés le loueront sans cesse, le contempleront, l'aimeront, le goûteront, le savoureront en sa douceur et en sa bonté dans tous les siècles des siècles. Que s'il ne fût pas mort pour les hommes, il n'y avait pas de Paradis et de félicité pour eux : ainsi éternellement Dieu eût été privé de la gloire qu'il recevra en toute éternité de toutes les âmes bienheureuses. Or, non-seulement les hommes glorifient Dieu par Jésus-Christ, mais aussi les anges ; car, chante

DE LA BÉATITUDE. 25 l'Eglise (1), les Anges louent votre majesté, les Archanges vous vénèrent, les Puissances tremblent de respect, et les Vertus des cieux, et les bienheureux Séraphins, par une même exaltation, TOUS glorifient de concert. Mais ceci sera considéré plus exactement dans la suite. Cependant considérons encore que Jésus-Christ, dans le Paradis, loue et magnifie la divinité d'une manière incomparable, plus abondamment, plus divinement, plus hautement et plus suavement que les saints et les saintes, et que les neuf chœurs des anges ne sauraient jamais le faire, quoique leurs louanges .soient ravissantes et admirables ; car qui le connaît plus parfaitement, et l'aime plus ardemment, lui donne aussi les plus hautes et les plus magnifiques louanges ; or, l'âme du Rédempteur est celle dont la vision de Dieu est la plus claire et la plus pénétrante, et son amour est l'amour le plus ardent et le plus fort à l'égard de la divinité ; il s'ensuit donc que cette Ame très-sainte éclatas en louanges plus grandes et plus merveilleuses, que toutes celles qui s'entendent dans le Ciel. Oh ! quel cantique du Fils pour le Père, oh ! que ce cher bien-aimé est beau entre tous les enfants des hommes ! oh !. qu'elle est douce cette voix qui coule des lèvres sur lesquelles la plénitude des grftces est répandue ! oh ! la^oix, la voix de mon hien-aimé (Cant. 5) I... Voix, reine de toutes les voix, auprès de laquelle les autres voix ne sont qu'un muet et morne silence (2). Je me réjouirai sincèrement de ce que , toutes les créatures conspirant à donner gloire à Dieu, mon Sauveur Jésus-Christ les surpasse toutes en ce dessein et en cet effort. Oh ! que c'est pour moi un sujet de grande consolation intérieure, de ce que mon Rédempteur admirable a pris le parti de la gloire de la divinité, pour la procurer, pour l'accroître et l'agrandir de tout son cœur, de toutes ses forces, de toute sa puissance, et de toute son âme I Oh ! vraiment , mon souverain Dieu, votre gloire ne peut plus manquer d'être très-grande, puisque l'incomparable Jésus a ce projet à coeur, et cette entreprise en affection. Je vous remercie, mon bien-aimé, et je vous aime de tout mon cœur , pour la gloire merveilleuse que vous donnez à Dieu, par l'éminence de vos perfections. Je vous bénis à jamais, de ce que, par votre

sa(1) In Praef. Miss. — (2) Le bienheureux François de Sales, de l'amour de Bien, 1. V. c. 11.

16 LA THÉOLOGIE AFFECTIONNÉE. crifice sanglant et non sanglant, vous réparez la gloire de mon Dieu, et lui acquérez autant de voix pour entonner des hymnes à sa grandeur infinie, que le Ciel contiendra d'esprits glorieux.. Oh ! que je m'unisse à votre dessein , Dieu-homme adorable f que je seconde vos intentions généreuses, par mille et mille travaux ! Oui, c'est pour moi une joie non pareille de méditer, que de votre bouche sacrée^ vous prononcez les louanges de mon bien souverain, et de l'objet de mon amour, au milieu de votre Paradis. O mon Sauveur, une pauvre créature osera-t-elle entreprendre de vous dire de continuer de la sorte, afin que Dieu soit parfaitement glorifié ? ou bien aurez-vous plus agréable que nous admirions les bénédictions que vous portez dans votre amour filial, pour glorifier votre Père céleste et éternel ! Je désirerai plutôt vous entendre et vous écouter, ô humanité sacrée ! qui habitez dans ces jardins, et les Paradis de délices : les âmes vous écoutent, faites-les entendre votre voix, montrez-les votre face^ et que votre voix résonne à mon oreille ; car votre voix est douce et votre visage est beau (Gant. 2 et 8).

CINQUIÈME MÉDITATION.
DE L'ESSENCE DE LA BEATITUDE FORMELLE. I. Considérez que l'essence de la béatitude formelle (qui est la jouissance de l'objet béatifiant, que la Théologie appelle la béatitude objective) , consiste dans les opérations les plus excellentes de l'âme. La raison en est^ que l'action la plus parfaite est la dernière et la plus haute perfection de l'homme, laquelle perfection est sa fin et son accomplissement; car il n'a pas été créé de Dieu, et doué de tant de puissance et de tant de propriétés, pour rester les bras croisés, et demeurer immobile à rien faire. Le vrai repos de l'homme n'est pas semblable à celui de la pierre , laquelle jouit de la félicité dont elle est capable, quand elle est parvenue au centre où elle s'arrête, immobile et sans

DE LA BÉATITUDE. 27 Ktôn. En effet, l'âme n'est réputée bienheureuse que quand elle jouit actuellement de Dieu, en goûtant et en savourant sa douceur, et s'appliquant intimement à son essence, pour en tirer, comme d'un sein fécond et inépuisable, des douceurs qui surpassent tout ce qui se peut imaginer ici-bas. Or, ce goût et ce sentiment actuel de la bonté du souverain bien, est une opération de l'âme qui en jouit effectivement; et dès lors la béatitude consiste dans l'opération. Le prince des philosophes comprenait cette vérité, lui qui établit la béatitude dans la vie contemplative assaisonnée de jouissance, et dans l'énergie ou l'action de la plus noble vertu, et de ce qui est le meilleur en l'homme, c'est-à-dire de l'esprit, qui est la partie de notre essence la plus excellente, et qui tient le premier rang, et surpasse tout ce qui est en nous par la puissance de son action et la dignité de sa nature; c'est pourquoi il disait, qu'encore que nous fussions hommes, nous ne devions pourtant pas nous assujettir aux choses humaines, et qu'étant mortels, nous ne devions pas nous lier aux choses mortelles, mais plutôt nous rendre libres, autant qu'il se pourrait faire, de la mortalité, pour vivre d'une manière convenable aux esprits, puisque c'est ce que nous avons de plus beau et de plus divin en nous. Or, de la vérité de cette considération il suit premièrement, que c'est à tort qu'on a avancé que la vision de Dieu, par laquelle il se voyait lui-même, était la béatitude de l'âme qui en jouissait; car cette vision de Dieu est l'action de Dieu, non pas de l'âme. Et puis, comme un homme ne peut voir par les yeux et par la vue d'un autre, ainsi l'âme ne peut voir par une autre vue que par la sienne propre, et qui procède d'elle-même. Il suit en second lieu que cet écoulement intime de l'essence divine dans l'âme est insuffisant, quoique semblable à la pénétration par laquelle le feu s'insinue dans le fer, et semble le convertir en feu; car cet écoulement n'est que l'intime présence de Dieu en tous les êtres, lequel ne les rend pas heureux, et ne sert qu'à disposer l'âme à sa félicité, en l'approchant de l'objet qui doit la contenter, afin que, n'ayant pas besoin de le chercher hors de soi, elle n'ait autre chose à faire que de s'étendre à ces biens infinis, par les plus nobles actions qu'il lui sera possible de former. C'est pourquoi l'ancienne lumière de Sorbonne, Henri de Gand, traitant de la béatitude, ne s'arrête pas à ce premier écoulement de

28 LA THÉOLOGIE AFFEGTIYE. Dieu dans la substance de l'âme, car il en enseigne un second dans ses puissances, l'intellect et la volonté, afin qu'éclairé d'une lumière divine, et embrasée d'une pure ardeur, celle-ci l'aime plus ardemment, et celui-là le connaisse plus clairement. Il dit expressément qu'en ces deux actions d'une connaissance claire et d'un amour ardent, la félicité est parfaite et accomplie. Et pour faire voir plus évidemment son opinion contre ceux qui le condamnent sans le lire ou l'entendre, il allègue ces belles paroles de Hugues de Saint-Victor (1) : Ces deux choses, la connaissance et l'amour, appartiennent, l'une à l'illumination, l'autre à la réfection. La connaissance illumine, la dilection rassasie. La connaissance de la vérité, et l'amour de la bonté, c'est en ces choses que consiste la béatitude; connaître et aimer le bien : Goûtez, dit l'Écriture, et voyez que Dieu est suave (Ps. 33). Dans le goûter, la dilection; dans le voir, la connaissance. Si bien qu'il est très-vrai que, si la substance de l'âme est béatifiée, comme étant ce qu'il y a de plus noble et de plus excellent en l'homme, toutefois ce n'est que par ses opérations les plus sublimes et les plus élevées. Si donc, dans la béatitude, dans le repos, et dans le centre, l'âme n'est pas sans agir, sans contempler, et sans les élans d'une amoureuse charité, je dois le reconnaître, c'est un abus de penser qu'on est sans perfection, si l'âme demeure oisive, passive et immobile. Si dans le port il faut encore ramer, combien plus dans la route de la navigation? Si dans la paix et après la victoire, il faut que l'âme soit dans l'action, quel abus de vouloir demeurer dans l'inaction au milieu de la guerre et du combat. O la fausse dévotion, qui détourne les âmes des actes spirituels de la connaissance et de l'amour, et les rend si opposées au modèle et à l'exemplaire de toute vraie perfection! Faites donc, ô mon Dieu, que tenant pour suspecte la doctrine de cette dévotion, autant que la condition de mon infirmité le permettra, je m'élève à vous par tous les actes de la sainteté, et que je tâche d'imiter vos bienheureux Séraphins, qui, dans le lieu du souverain repos, n'avaient point de repos[^] mais disaient jour et nuit : Sainte Sainte[^] Saint, le Seigneur[^] le Dieu des armées (Is. 6). (i) In e. Cal. Hier. p. 1.

DE LÀ BÉATITUDE. 29 n. Considérez plus particulièrement quelles sont ces nobles opérations de l'Ame qui font la béatitude. Le Docteur angélique, saint Thomas (1), estime que la vision de Dieu, qui est l'opération de l'intellect, comprend toute l'essence de la béatitude, et que l'amour de la volonté n'en est qu'une propriété, ou un accident inséparable. La raison qu'il en donne, c'est que l'intellect lui semble être la plus noble faculté de l'âme, et que, par conséquent son action sera la plus haute perfection, et comme la béatitude n'est autre chose que le souverain bien, et la plus éminente perfection, il s'arrête là, et soutient que l'essence de la béatitude est toute dans la seule vision de Dieu. Mais le Docteur subtil (2) estime plutôt qu'elle est tout entière dans l'amour, qui transporte les âmes bienheureuses, et les comble de complaisances et de joies inénarrables qui les rassasient en toute éternité. La raison en est, qu'il croit que la volonté est une puissance supérieure à l'intellect, et que l'amour est quelque chose de plus excellent que la vision, et partant, qu'il est la plus grande perfection de l'âme. Aussi la volonté est libre et non pas l'intellect. En cette vie la charité Remporte sur la foi. Le contraire de l'amour, qui est la haine de Dieu, est pire que le contraire de la foi et de la connaissance, qui est l'ignorance ou l'infidélité ; c'est une marque que l'amour est plus noble, parce que les choses meilleures ont toujours de plus mauvais contraires. Mais ne vaut-il pas mieux dire que la plus haute perfection de l'homme n'est pas la vision de Dieu sans l'amour, ni l'amour sans la vision, et que la béatitude, qui est cette plus haute perfection, consiste conjointement dans la vision et dans l'amour; c'est-à-dire dans la vision de la première vérité, qui est aimée, et dans l'amour de la souveraine bonté, qui est connue. Telle est l'opinion des plus anciens docteurs, Hugues de Saint- Victor et Henri de Gand. L'Écriture sainte favorise cette considération, quand elle décrit la béatitude, tantôt par les actions de l'esprit, et tantôt par celles de la volonté. C'est la vie éternelle, qu'ils votis connaissent (Jean, 17). Et ailleurs : Courage, bon et fidèle serviteur j'entre dans la joie de ton Seigneur (Matth. 25). En effet, il n'y a pas grand contentement à voir ce que l'on n'aime pas, quelque beau et merveilleux que ce soit. Et quand Lucifer verrait Dieu clairement, (1) Q. 3, art. i. —(S) Scot. in 4, Distinct. i9. Q. 8 •(4.

30 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. s'il demeurerait privé d'amour, il serait toujours misérable, et sa volonté souffrirait alors un enfer tout nouveau, et serait dans une violence insupportable, de ne pouvoir «limer ce qui lui paraîtrait aimable à l'infini. Ainsi, ce serait un grand tourment pour quel** qu'un d'être attiré de la plus grande force du monde» sans pouvoir suivre, ni être ravi et enlevé : c'est pourquoi la vision sans l'amour ne suffit pas pour contenter les âmes. De plus, la béatitude est une jouissance et une fruition actuelle de Dieu, par laquelle l'âme est dite le posséder, en tant qu'elle y puise toute» les douceurs et les suavités, tous les avantages et tous les biens qu'il lui est possible d'avoir selon sa capacité. Or, l'on ne jouit pas de Dieu comme des héritages de la terre, dont on a la jouissance, en les habitant et en recueillant les fruits et les revenus annuels qu'ils rapportent; ou bien comme de l'or et de l'argent, dont on jouit en les ayant en sa puissance, et en les employant selon sa discrétion. On jouit de Dieu en contemplant ses beautés infinies, et en savourant sa bonté et sa douceur immense. Le premier vient de la vision, et le second de l'amour, et l'un et l'autre ensemble sont les deux biens spirituels de l'âme, par lesquels elle embrasse et possède son bien suprême, pour n'en être jamais séparée. Il y a plus, la béatitude est ce qui donne à Dieu plus de gloire en toute Éternité : or. Dieu ne se tient pas moins glorifié d'être aimé que d'être vu éternellement, comme il arrive à un prince, qui n'est pas moins glorifié par l'affection que lui portent ses sujets, que par le désir qu'ils ont de le voir. Aussi, ce serait lui faire injure que de le connaître clairement tel qu'il est, sans l'aimer aussitôt; c'est pourquoi la plus grande gloire de Dieu consistant en ce qu'il soit vu et aimé, et la béatitude étant cette plus grande gloire, elle doit comprendre l'un et l'autre. Enfin, notre esprit tient de la nature du feu, il est lumineux et brûlant, et la volonté de Dieu est qu'il jette une flamme qui, tout à la fois, illumine et enflamme, à quoi sont nécessaires la vision et l'amour tout ensemble, et dès lors ce sont les deux parties essentielles de la béatitude. Je retiendrai cette pensée, que Dieu m'a mis au monde pour voir ses beautés, et aimer sa bonté, comme si le soleil illuminait les créatures, afin que ses rayons fussent regardés, et qu'il fût aimé et glorifié pour ses perfections. O la fin désirable, et digne d'être souhaitée par tous les désirs possibles! O mon Seigneur

The text on this page is estimated to be only 29.89% accurate

I>fi LA BÉàTITUM. Si goeuTi tel est le beau Paradis pour lequel
voua m'aves mis au moode. G* est là ma vie éteroella » de vous voir et
aimer , et d'être uni à vous d'esprit et d'affiectioo, 0 mon àmel que noUn»
Dieu est bon, et que sa magnificence est grande , d'avoir conçu des desseins
si hauts sur de misérables créatures, qui ne cessent de l'offenser I Obi quand
sera-ce que nous arriverons i cette gloire si désirable ? Quand serous-uons
ravis en cette sua^ vite étemeUe? 0 Seigneur, mon Dieu , si dans le désert
de ce ffloude et la sécheresse de cette vie, vous me donniez une gou» teletta
de cette douceur céleste, certainement tous les biens pré

52 LA TBÉOLOGIE AFFECTIVE. pour Tachev. Il ne contente pas non plus tous ses désirs; car l'homme souhaite malheureusement mille autres biens créés, desquels peu d'esprits se détachent en ce monde, et au lieu de rapporter toutes ses œuvres à Dieu seul, par une intention pure, il a plusieurs autres vues pour lesquelles il se meut et agit. Il en sera tout autrement, lorsque Dieu sera vu et aimé par&ite-ment; car premièrement, au moyen de la vision et de l'amour, il achèvera son ouvrage , il accomplira l'homme , et s'imprimant en lui comme un cachet, il lui communiquera sa plus parfaite ressemblance, qui le mettra au plus éminent degré d'excellence, à laquelle il puisse atteindre. Ce serait en effet une honte pour l'ouvrier que de laisser son ouvrage imparfait, quand il a le pouvoir de le compléter; aussi la créature, qui n'est que commencée dans l'état présent, aura sa fin et son achèvement, sans qu'aucune chose lui manque pour son entier assortiment. De plus, tous les désirs de l'homme seront rassasiés, et il ne lui restera plus rien à prétendre après la possession de cet objet, dont il aura la vision et l'amour. S'il a un désir perpétuel de connaître la vérité par une vie contemplative, alors, contemplant la première vérité, il connaîtra tout ce qu'il est désireux naturellement de savoir. Si l'homme a un grand désir de la gloire, alors il sera au comble des honneurs, étant uni à Dieu par la claire vision; il sera en estime devant Dieu, et en réputation parmi des millions d'anges et d'esprits heureux qui apprécieront ses vertus. Si naturellement il désire les richesses, rien ne lui manquera, lorsqu'il possédera le bien de tous les biens. S'il court après les joies et les contentements, il en aura le cœur rempli, parce que l'union des choses qui se conviennent enfante la joie. Or , rien n'est si convenable à l'âme spirituelle que la très-pure lumière de la divinité, à laquelle elle sera unie par la vision et l'amour. Enfin, s'il désire se conserver immortel , afin de ne jamais déchoir, alors il aura l'assurance de ne jamais périr. C'est pourquoi s'il n'y avait que Dieu seul au monde, et une âme qui en eût la possession , elle jouirait vraiment de sa béatitude, laquelle est accomplie en son essence , sans l'adjonction d'aucune créature. Après tout cela, l'homme ne tendra qu'à Dieu, et à sa seule gloire, à laquelle il se rapportera purement et entièrement. L'amour divin y exercera sur lui un empire absolu; car la dikction est forte comme la mort (Cant. 8), parce

DE LÀ BÉÀTITUDE. 35 que, comme la mort ne laisse rien à l'homme de soi-même, mais lui ravit tout , l'absorbe lui-même et enlève le mort tout entier à lui et aux autres , pour le posséder toute seule ; ainsi VamouT fort et véhément qu'ont les bienheureux pour la gloire de Dieu, les possède et les occupe tout entiers, et ne leur laissé i Tien pour eux et pour autrui, afin que tout soit pour cette gloire I mile, qui est le but de tous leurs mouvements , et la règle de Isoles leurs affections. C'est pourquoi Dieu est parfaitement la dermère fin des bienheureux, de laquelle 3 ne fait que commencer les fonctions en cette vie pr^ente. , J'admirerai le bonheur de tous les saints et saintes du Paradis, qui ont heureusement atteint cette fin dernière, dans laquelle ils possèdent leur plus haute perfection, trouvent le rassasiement de tous leurs désirs, et ont la gloire de n'être et de ne vivre que pour Dieu. 0 la noblesse des serviteurs de Dieu 1 6 l'excellence des en&nts de la gloire 1 0 mon Ame, que tu es heureuse d'être créée pour arriver à une telle fini Loue sans cesse la bonté de Dieu, qui, sans avoir besoin de toi, mais par sa seule grftce et sa miséricorde t'a destinée à un état si sublime. Ne t'en rends pas indigne par une vie corrompue et terrestre. Appréhende tes œuvres si défectueuses, de peur qu'elles ne t'en éloignent, au lieu de t'en approcher. Je m'étonnerai ensuite de l'égarement de la plupart des hommes qui n'ont ni connaissance, ni sentiment, oi affection aucune pour celte fin si avantageuse; c'est pourquoi ils vivent comme s'ils n'étaient nés que pour la mépriser ; et, plus sensuels que les bêtes, ils outragent et blasphèment Dieu plus hautement et plus insolamment que les démons. 0 âmes infortunées , hélas 1 que ce sera pour vous un cuisant regret de voir bientôt que, par votre faute, vous êtes privées sans ressource de cet état ftarfait qui devait vous appartenir, et que TOUS êtes condamnées à brûler pendant toute l'éternité. Ne vous n^ligez donc plus, vous êtes mises au monde pour de plus hauts desseins que c^ux qui vous occupent pour votre ruine et votre confusion. J'apprendrai encore de cette même considération à ne me point arrêter à aucune perfection spirituelle de cette vie, quelle qu'elle soit; il faut monter plus haut, à celle du Paradis; c'est là qu'est ma vraie fin et ma vraie perfection; celle de cette vie n'est qu'un léger commencement et une disposition telle quelle. J'aspirerai donc incessamment à vous, II. 3

The text on this page is estimated to be only 14.02% accurate

^ LA TtUàO(

The text on this page is estimated to be only 29.91% accurate

DE LA BÉATITUDE. 35)ft possession réeOe et aetaelle de Dieu ; car, comme les choses' èb différente natere se possèdent diversement, selon les diverses manières p«r lesquelles elles commtmiqtent lenrs biens et lenrs itantagesy le» richesses par ht puissance et le droit que Ton a èe les tenif oit d'en disposer à son gré, les viandes savoureuses pur le goût, les fleurs a^éables par le regard et Fodorat; de ttêne INw se possède premièrement d'une ftiçon parfaite, par b visioft évidente, par hquetls l'âme commence à l'avoir à soi, i \t tenir pr^nt, à s'étendre à Finfinité de ses biens, qu'elle mtemple arvee des ravissements si délicieux , que rien ne peut (Kaler soft bonheur. Et comme cette vision est le premier acte k la Êhsition et de la jouissance de Dieu, elle est par là même k pfineî)pe de l'amonr béatifique , et de toutes les joies qui ccompftgnoit la béatitude. Car elle est pour la béatitude comme k ncine poor l'arbre, la fontaine pour le ruisseau, le fonde■ent pour l'édifice, et la himière pour le soleil. Et l'amour f^ÊSÊSt de eette vision avec les joies et les contentements éterta» ; c'est pourquoi , si dans cette vie , l'amour l'emporte sur b eodkmissance , et si' la charité est plus noble que la foi-, c'est ffliBÎ h» la connaissance de Dieu peut être malheureusement ilparée de son amour, mais non point dans la béatitude. Et pds, la lumière de la gloire surpasse en noblesse toutes les nlres dispositions ; c'est pourquoi portant la vision dans Tânie, eemme un fruit qui lui est propre, cette vision l'emporte sur iMtes ttê autres opérations, qui sont d'autant plus nobles, que hs propriétés^ qui en sont les principes, sont plus parfbites. 0 la grande vision , ô la contemplation admirable , ô heureux 9Ég qm oni h cœur pur y car ils verront Dieu (Matth. 5) ! 0 ma Ms-soblitae perfection, la couronne et la consommation de mon tM O Seigneur, quelle obligation infinie vous a l'esprit bumkt

56 Lk THÉOLOGIE AFFECTIVE. à vos anges ? 0 Seigneur , si je vous suis agréable , montrez-moi votre visage (Exod. 33). Je suis au monde, non pour voir le soleil que vous avez créé dans le ciel, mais pour voir les merveilles de votre essence infinie; c'est là ma fin. Oh! je ne me soucie pas de ce qui peut m'arriver en cette vie mortelle, pourvu que je puisse atteindre et parvenir à vous! II. Considérez l'étendue de la vision des bienheureux , et à combien de choses s'étend leur connaissance. Dieu ; est libéral à l'infini, il se donne tout à voir, il ne réserve rien. Car il n'en est pas des bienheureux comme de celui devant qui un homme est présent, duquel il voit la face et les habits, et les traits extérieurs, sans voir au dedans de lui son âme, ses facultés et ses perfections intérieures. Les bienheureux, qui voient Dieu clairement, pénètrent dans le fond de son essence, et y voient des choses infinies, sans quoi leur esprit ne serait point rassasié. Dieu contient en soi des choses infinies, et rien n'est caché aux bienheureux ; car , comme toutes ces choses infinies ne diffèrent pas en Dieu, il n'y aurait aucune raison pourquoi en voyant les unes , ils ne vissent pas toutes les autres. Us voient donc des choses infinies dans l'essence divine. Et, pour en parler plus en détail, ils voient dans cette essence les trois Personnes infinies de la Trinité; ils voient le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Us voient la compréhension infinie du Père, par laquelle il engendre son Fils coéternel et coégal à soi; ils voient la dilection immense du Père et du Fils, par laquelle ils produisent la Personne admirable du Saint-Esprit. Ils voient ses attributs, sa puissance, sa sagesse, sa bonté, son éternité, son immensité, son infinité. Us voient sa félicité, sa justice, sa clémence. Us voient même ses décrets, sa prédestination et sa réprobation, parce que toutes ces choses sont en lui; c'est pourquoi du même regard dont ils voient l'essence, ils voient pareille» ment toutes ces choses grandes et admirables. Et comme ceux. qui voient les choses les plus élevées voient bien aussi les plus basses, les esprits heureux qui connaissent l'être divin et increé viennent ensuite à la connaissance de Tête créé, et qui est hors de Dieu ; c'est pourquoi ils connaissent ensuite tous les mystères passés ou présents de la foi, de la création, de l'Eucharistie , de la Rédemption , de la justification et de la gloire. Us savent toutes les difficultés et les secrets soit

DE LA BÉATITUDE. 77 de l'Écriture sainte, soit des définitions des saints Conciles; car ils ont cru autrefois toutes ces choses, et ont mérité par leur obscure croyance d'en avoir pour prix une entière connaissance. Ils Toient toutes les étoiles, tous les éléments, et les espèces qui 7 sont comprises avec leurs propriétés; car toutes ces choses ont été créées , afin que l'homme en les connaissant en donnât des louanges à Dieu. C'est ce qui doit s'accomplir parfaitement i dans l'état de la béatitude où la gloire paraît en son plus grand I lustre. Us connaissent aussi tout l'ordre et le cours de la proIvidence de Dieu , les divers gouvernements des empires , des iToyaumes et des républiques, la conduite des hommes, leurs ac«tions extérieures, vertueuses ou méchantes, et, en somme, toute fiistoire du monde leur est aussi connue, que si elle passait sur un théâtre devant leurs yeux. La raison en est, qu'ils connaissent la justice de Dieu pour le louer de ses jugements sur les hommes : il faut donc qu'ils sachent comment tout s'est passé dans le monde, afin qu'il leur apparaisse manifestement avec combien les uns sont prédestinés à telle et telle gloire dififérente, et les autres réprouvés et condamnés à telles et telles peines ; c'est pourquoi même ils connaissent l'enfer avec tous ses infortunés habitants, les crimes dont ils sont convaincus et les supplices dont ils sont châtiés. Cette connaissance leur sert pour les ravir dans l'admiration de la justice de Dieu, qui est l'objet de leurs cantiques spirituels, et pour leur faire rendre des actions de grâces à sa miséricorde, par laquelle ils ont échappé I de si grandes misères. Us voient encore tout le monde céleste, et la grandeur et la beauté du Paradis : ils voient toutes les hiérarchies des anges et des saints depuis le premier jusqu'au dernier ; ils voient leurs pompes et leurs spleiTeurs, et par fables actions vertueuses , par quels traits de providence , par quels degrés de mérite, et par quelle mortification ils sont arrivés à la gloire ; car il convient qu'ils connaissent leur cité, I leurs frères et tous ceux avec qui ils doivent toujours vivre et kmer la magnificence divine des œuvres admirables qu'elle a opérées en eux. Enfin ils voient attentivement ce qui appartient davantage à leur état, comme celui qui a été roi, voit les affaires de son royaume, celui qui a été père de famille, celles de sa liaison, et de toute sa postérité. Et ils voient toutes ces choses, en bien dans l'essence de Dieu, comme dans un miroir volon

The text on this page is estimated to be only 26.78% accurate

38 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. taire, qui représente ce qu'il veut; ou bien ils les voient i Taide de la lumière de gloire, qui a la force d'élever l'esprit à la connaissance évidente de Dieu , et des êtres créés ; ou , ce qui est plus probable , parce que la lumière de gloire n'est que pour voir l'essence de Dieu , laquelle n'a aucun rapport et liaison nécessaire avec les êtres créés pour les reprér senter à ceux qui la voient, ils voient l'essence seule par h lumière de gloire, et tout ce qu'il y a de créé par des espaçai qui leur sont infusas de nouveau, ou finalement par des révél lions que Dieu leur en fait en divers temps par soi-mêmei eu par d'autres. Èh bieni mon âme, quelle science fût januds plus grande dans l'univers ? quel philosophe, quel théologien eût jamais tant de , connaissances, qu'en aura le dernier des bienheureux! Ebl mon ^ âmel si tu es désireuse de la science, ai tu te fiâtigues'et que ti| , travailles tant pour en acquérir quelque étincelle, opère ton salut ^ avec crainte et tremblement ; fais en sorte que par le progrès d^ . ta vie, tu te rendes digne de la vision bienheureuse, et en ua moment tu seras illuminée de Dieu, et tu n'ignoreras plus rien , de ce que tu désireras connaître ; car, dit le grand saint Grégoire , que ne sait-on pas, quand on connaît celui qui sait tout? 0 queUa. école admirable que le Paradis, et quel maître excellent que Dieul Ce n'est rien que les connaissances que le sage Salomon donna à la reine de Saba, dont il résolut tous les doutes, et éclaircit toutes les difficultés, en sorte qu'elle resta stupéfaite d'étonnementi voyaMy dit l'Kcriture, toute la iageuê de Sofomon . la maison qu'il avait bâties les viandes de sa table y les habits de ses sev" vîtcurs , leurs ordres et leurs vêtements^ et en somme les sacrifices qui s'offraient dans la maison de Dieu (m. Rois, 10). Ohl que V^me sera bien autrement satisfaite et éclairée dans ses difficultés, qu'elle verra bien une autre sagesse, qu'elle verra bien un palais plus magnifique, et des aliments plus savoureux, d'autres ordres, d'autres vêtements, et d'autres sacrifices de louanges perpétuelles qui s'oifiriront à Dieu ! De sorte que piirmi toutes ces connaissances, elle s^ra ravie de se voir avec tant de lunpières, et s'éciera comme cette reine magnifique ; 0 grand Dieu, l'on ve m'a rien dit de l'excellence de votre vuel vos Prophètes ont été trop secrets, vos Apôtres n'en ont rien annoncé, vos dototeure ont été muet»* Obi je suis ravie! ô pacifique SalomoDi

The text on this page is estimated to be only 24.52% accurate

M tk BĪAttTOèK. S9 de qm la terré universelle désire la vision!
Oh, waimént la renommée n'est rien aupirès de la Vérité! Votre tageèse e\$
ping grande y et vos ostivrès Èont plt^ magni/tqfteà, que tout ĩ^ que la
renommée m*en a fait apprendre. 0 lAenhenreux vos serviteurs, qui sont
debout devant vous, et qui ^entendent toujours votre sagesse (m. Rois, 10).
m. Considérez encore leâ délices tfàt causé cette adtairablé tne : car plus
les objets ont de beautés, plus ils causent dé plai^r à ceux qui les regardent;
et on ne [^ut dire quelle joie, et quel ravissement d'esprit causera la Vue des
beautéâ et de\$ perfections infinies de la divinité. Les voluptés des sehs ne
sont que Tombre de ce plaisir céleste, et comme l'intellect pénètre
faiflniment l'objet de sa fSUcité, et (jiié cet objet s'insintkie réciproquement
dans lé fond dé rihtelléct, qui est alors admirablement épuré, sa joie est
continue, toute pure, intimé, et toute pénétrante. La sainte Ecriture nous
représenté l'abbndanée Ũé celte joie, tantôt par un torrent , et tantôt par tih
fleuve agréable qui roule ses orides dans une campagne plantée tlé beattjk
arbres , qui poHent bhaqiie mdiâ dé hdtkveatlk fruits; Yoût Tes abreuverez
, dit le saint roi David j du tôrfèni de votte volupté , parce que ta source âe
vie ^î eh vtrtis,)éi fions ierirons la lumière en vâfre lumière (Ps. 85); parce
qu'ils verront la divinité, et la lumière inaccessible et incrééé par la lîtmîère
de gloire. Ils Seront abreuvés du totrent de la volupté de Dieu hiôme, parce
qu'ils puiseront leur contentement à la sDut*ce de la môme vie dans la
divinité. Et quoique la jbie de Dieu et celle des esprits béatifiés soient
inégaies, elles seront pdbrtant semblables, en ce que l'une et Vautre
proviennent de la (contemplation d'ùtt tnênie objet. AU reste, cette joie sera
si aboildanté , qu'elle sera comme un torrent de délices dans les
bienheitiit^Ux , parce que le torrent est une grande abondance d'eàux, qui
clécoUent deâ hautes motitagtiès, et qui se vont répandre dans les
campagtifès desséchées qli'elles alrbsent , et d'où elles ravissent et
etfaporléttt tout fce qu'elles i^encôntrent ; car ainsi de là tnontage dé la
divinité descendra dans les heureux une abondance de délices, qui les
abtmera dé contentements, et elle ravira Si puissamment toutes leurs
puissances en de grands séhtiiehents de plaisir, qu'il ne leur sera pas libre de
ne pas être dans la joie ; mais ils seront tavis et et emportés à des
contentements éternels. Le bien-slimé didcipte

40 hk THÉOLOGIE AFFECTIVE. saint Jean connut cette vision sous la figure d'un fleuve clair et limpide, qu'il appelle le fleuve d'eau vive, qui était dair comme le cristal , et qui jaillissait du trône de Dieu et de Vagneau ; ce fleuve était ombragé sur rune et l'autre rive du bois de la vie, qui portait douze fois des fruits chaque année, et les feuilles de ce bois sont pour la santé des Gentils (Âpoc. 22). Ce fleuve pur d'eau vive, resplendissant comme le cristal, n'est autre chose que la belle vision de Dieu , qui est un fleuve délicieux qui rassasie pleinement la soif et les ardeurs de tous les désirs humains. Ce fleuve est comme le cristal, parce que cette vision est resplendissante, très-claire, et très-évidente. Ce fleuve procède du trône de Dieu et de l'agneau Jésus-Christ, parce que cette vision vient de la puissance de Dieu, qui élève l'âme, et des mérites de Jésus qui l'a acquise aux bienheureux pour prix de son sang. Ce fleuve est bordé d'un, plant d^arbres qui portent chaque mois de nouveaux fruits, parce que cette vision est accompagnée de 3 fruits de joie et de contentements qui ne paraissent jamais anciens , mais semblent toujours nouveaux , parce que la vision de Dieu, par sa continuité, n'apporte jamais de dégoût; mais après cent mille ans , les joies qu'elle apporte sont aussi sensibles et aussi nouvelles qu'au premier moment. Enfin, il n'y a rien de petit et d'inutile en cette béatitude, les feuilles mêmes, qui sont peu estimées dans les arbres, et les moindres circonstances de cette vie bienheureuse, donnent la santé et la vigueur aux Gentils et aux peuples sauvés du milieu des région^ autrefois idolâtres, non en les d^ageant de quelque infirmité, qui n'a point d'accès en ce lieu, mais en les conservant éternellement dans une vigueur florissante et immortelle. Ainsi, Vimpétuosité du fleuve récrée la cité de Dieu (Ps. 45). Que si Ton oppose que cette vision n'est pas compréhensive , et que dès lors elle ne peut causer un si grand contentement , que si elle l'était ; à cela il faut dire que ce qui contente le plus les bienheureux, est que leur bien est si , grand, qu'il ne peut totalement se comprendre, aimant mieux que leur trésor soit infini et inépuisable, que fini et capable d'être épuisé. Oh! donc, Seigneur y combien grande est la multitude de votre douceur y que vous avez cachée pour ceux qui vous craignent (Ps. 30). Ehl Seigneur, si les saints de cette vie, dans lesquels, par une laveur spéciale, vous avez fait distiller quelques

DE LA BÉATITUDE. 41 petites gouttes de ces eaux vitales, manquaient de force et dé* faillaient dans Vexcès du contentement qu'ils en ressentaient, comme ceux qui s'évanouissent et tombent en pâmoison par la trop grande quantité des bonnes seuteurs, tellement qu'ils étaient contraints de vous supplier de ralentir le cours de vos grâces jusqu'à ce qu'ils fussent plus forts et plus vigoureux; comment une âme supporterait-elle ce torrent de délices, et ce fleuve de voluptés? Seigneur, eh! quelle merveille que notre joie soit plus grande que notre capacité, et que vous surpassiez nos attentes, nos puissances , et nos forces , si bien qu'il faille que notre nature soit élevée au-dessus d'elle-même , et établie en un état plus fort et plus robuste pour supporter les joies qui la doivent transporter! Qui ne s'étonnera donc grandement du conseil imprudent des hommes de la terre, qui ne veulent pas souffrir, ni soutenir de combats contre leurs passions qui les asservissent sans résistance? Qui ne s'émervellera de l'imprudence des chrétiens, qui, entendant et croyant ces choses , n'ont de soin et d'empressement que pour quelques commodités temporelles, et pour je ne sais quelle gloire et satisfaction plus légère que le vent? Eh! noble Jésus! qui avez consommé la substance de votre vie, pour acquérir ces délices aux mortels, qui ne sera ému d'indignation , de ce que l'on fait si peu d'estime de vos travaux et de votre amour incomparable? O grand Créateur, ma fin très-délectable, je désavoue leur disposition; car j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu de votre demeure (Ps. 25); un jour dans vos palais est meilleur que mille autres (Ps. 83) dans toutes les joies de la terre; je souffrirai donc joyeusement, je combattrai courageusement pour vous posséder un jour, j'observerai votre loi constamment pour tant de biens et de douceurs que renferment ma béatitude et ma fin dernière. i

12 LA THEOLOGIE AFFECTIVE SEPTIÈME MÉTAMORPHOSE. DE
 l'AMOUR BEATIFIQUE. C'est une complaisance intime du cœur en
 Dieu et en tous ses biens, et une bienveillance affective pour Dieu, qui
 {xnrte à lui donner toutes sortes de satisfactions, à accroître sa gloire, et à
 lui désirer et procurer tout le bien qu'il est capable d'avoir. Par cette
 complaisance, l'âme se réjouit sincèrement de ce que Dieu est Dieu, de ce
 qu'il est comblé de perfections et de beautés infinies, de ce qu'il est dans un
 état toujours glorieux, toujours content et satisfait en lui-même, de ce qu'il
 est le « Roi des rois » le monarque des monarques, qu'il domine toutes les
 choses qu'il a créées par la toute puissance de son bras. Cet amour de
 complaisance est tout plaisir et contentement. C'est un amour vraiment
 fructueux, qui est une jouissance de Dieu, et une réjouissance en Dieu, d'autant
 plus grande, que les biens de Dieu sont plus grands et plus élevés au-dessus
 de tout ce qui se peut imaginer. Le même amour béatifique est aussi une
 bienveillance pour Dieu ; car, par cet amour, l'âme bienheureuse ne se
 contentait pas seulement en ce que Dieu est ce qu'il est ; mais aussi elle a un
 désir intime qu'il persévère constamment en la possession de tous ses
 biens, pour toute l'éternité, et que toute la gloire possible lui soit rendue par
 toutes les créatures ; tellement que si elle avait en propre les perfections et
 les biens qui sont en Dieu, elle lui en ferait un don et une offrande
 irrévocable, ou bien, s'il lui était possible d'accroître ses perfections et
 d'augmenter sa gloire, elle le ferait avec un désir brûlant, et de la meilleure
 volonté du monde. Au reste, ce qui est ici plus difficile à comprendre, est
 de résoudre si la volonté, pour produire ces actes d'amour, est élevée par
 une habitude de charité, qui soit d'une autre espèce et plus relevée que n'est
 la charité qui est infuse en nous dès

The text on this page is estimated to be only 21.98% accurate

M Lâ BÊÀTITUmS. 45 £6Ue YÎe; ainri que l'esprit est élevé à la yMoa bteahè^fcute par «06 hiiQièrè sans en pouvoir être détournés. De plus, la charité de cette fie eet souvent sans ferveur^ celle du Giel est dans des aideurs pe^pétudles et véhémentes pour scm objet , que rien ne peut raglan tir \ m lampeê sont ie\$ lampes de feti et de fkmmeê^ l'aèomhnee des eêU9 n*a pu éteindre sa charUé, et les fletwee m (9 ndmergeront paà (Ganté 8). Mais quoique ces raisons soient spécieuses^ toutefois elles ne prévalent pas sur l'autorité de saint Paul , qui i^it : Ls Irrité ne meurt jamais (Gor. 13), pour nous enseigtier que la même charité de celle vie persiste dans réternité ; c'est pourquoi il est plus sûr d'estimer que la charité est de même espèce, et la même au Ciel et sur la terre , dans la patrie . et dans la voie ; mais que là , elle est dans un état plus parfait, parce qu'elle 7 est unie à là lumière de gloire , qui lui est due , comme la lumi^ de la raison à l'âme raisonnable , et ici>bas elle est dans un état plus impariait, parce qu'elle est séparée de la lumière de gloire son assistante^ pour donner lieu au mérite. Cependant cet état plus parfait où est la charité du Ciel, fait qu'elle y agit plus fortement , n'y étant pas empêchée par les obstacles de là terre et du corps ; c'est pourquoi elle ne tient lieu de réeempensè dernière qu'en cet état plus accompli. J'admirerai cet amour de complaisance et de bienveillance^ et je flUîcîterai les habitants du Ciel de ce qu'ils en sont enrichis. Je mè confondrai moi-même, si, étant dans l'état de charité, qui est de même espèce et 4e méi^ tiatiure que ie leur , jd dèramure cependant

•44 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE» dans la tiédeur et la négligence des actes du saint amour ; c'est pourquoi mon âme gémit de cette vie. 0 heureux du Paradis! continuez sans cesse dans les siècles des siècles l'exercice sacré de votre complaisance et de votre bienveillance, et compensez par vos feux la glace de nos cœurs. 0 Eglise triomphante , 6 épouse trèsnoble de l'agneau sans tache, oh 1 qu'un million de fois, tous les jours, je te félicite et t'estime très*fortunée pour l'ardeur de tes saintes affections 1 II. Considérez l'étendue de l'amour des bienheureux , et combien de choses ils aiment. Premièrement ils aiment Dieu , les trois Personnes divines , toutes leurs perfections et leurs grandeurs infinies ; il leur platt indiciblement, et ils approuvent très affectueusement que Dieu soit Dieu ; c'est-à-dire, infini, immense, immortel, bienheureux , dominant toutes choses, et en un mot, qu'il soit ce qu'il est, et ce qu'il a toujours été en soi-même. Or, comme celui qui aime sincèrement une personne , par exemple un roi, aime aussi ses intérêts et ses biens, ceux qui aiment les Personnes divines aiment aussi leur gloire, d'autant plus qu'ils la reconnaissent plus grande. C'est pourquoi, comme il revient à Dieu une plus grande gloire de l'union personnelle du Verbe avec l'humanité de Jésus-Christ, ils aiment Jésus-Christ d'un amour plus grand, parce qu'en lui la gloire de Dieu leur apparatt plus grande. De là leur amour s'étend à la gloire que donnent à Dieu la sainte et immaculée Vierge , les Séraphins , et tous les anges, et les saints et saintes du Paradis ; ils s'unissent d'une affection très-ardente aux bénédictions, aux louanges, aux glorifications qu'ils donnent à Dieu dans l'état glorieux de leur félicité, et s'unissent à eux avec une allégresse sensible. Après l'Eglise triomphante, ils aiment l'Eglise militante sur la terre, et surtout les âmes qui y vivent plus saintement, parce que, par l'estime qu'elles font des lois de Dieu, et par les actes de leur dévotion , elles glorifient Dieu plus notablement. Ils aiment conséquemment la pénitence et la justification de ceux qui reconnaissent leurs fautes, et embrassent une vie plus sainte ; parce qu'ils voient que Dieu doit être glorifié par leur conversion, et ils ressentent une joie indicible, quand une âme entre dans leur Paradis , pour y fortifier leur parti, et le rendre d'autant plus puissant à glorifier Dieu. Ils agréent aussi la beauté de tout ce monde, l'ordre et la disposition très-belle de toutes ses parties, et aussi le gouverne

DB LA BÉATITUDE. 45 ment des états, où ils reconnaissent les traits signalés de la providence suprême. Ils aiment même la gloire qui revient à Dieu du supplice des damnés, où ils voient briller les rayons éclatants de la justice divine, et tout ensemble les rêts qu'ont des millions d'esprits et d'âmes infortunées, de ne pas jouir de ses beautés infinies ; car plus les damnés sont torturés par les désirs râlents qu'ils ont de voir Dieu, dont ils sont privés pour jamais, plus ils lui rendent de gloire. En sorte que tout ce qui est au monde, est aimé des bienheureux, et rien ne les mécontente de ce qui donne quelque gloire à Dieu. Us aiment tout ce qui est au-dessus d'eux, les Personnes divines, et les saints plus heureux et de plus grand mérite qu'eux. Us aiment ce qui est autour d'eux, le prochain, et la multitude de ceux qui les accompagnent dans la gloire. Us aiment ce qui est au-dessous d'eux, le monde inférieur ; et enfin, ils aiment ce qu'ils sont eux-mêmes, à proportion de la gloire qu'ils' rendent à Dieu, pour laquelle seule ils aiment ce qui est hors de Dieu. C'est pourquoi la gloire de Dieu étant la règle et la mesure de leurs affections, ils aiment plus qu'eux-mêmes les saints, dans lesquels ils aperçoivent un plus grand éclat de gloire, ainsi qu'ils aiment les autres choses de ce monde plus ou moins, selon qu'elles y servent diversement à la gloire de Dieu. O noble amour ! que ma volonté n'est-elle enflammée de l'ardeur d'une telle charité ? O mon âme ! regarde et fais sehn Vexemplaire qui Vest montré sur la montagne (Exode, 25) de la béatitude ! Aime Dieu par-dessus tout, selon ta portée, aime sa gloire, aime l'humanité sacrée de Jésus, qui la lui donne plus grande, et tous les états de ce monde, selon qu'ils servent à glorifier ton immense Créateur, pour la seule gloire duquel tu as reçu la vie. O très noble charité, par laquelle seule nous pouvons plus fidèlement ici-bas imiter les saints du Paradis ! Doue, âme immortelle, commence à être ici-bas ce que tu seras un jour, règle tes affections selon que tu espères les avoir dans la félicité. O mon Dieu, ordonnez ainsi la charité en moi ! O esprits célestes, ô âmes glorieuses, oh ! soyez toujours ainsi dans l'amour de la gloire de mon Dieu ! Oh ! daignez ainsi intercéder pour nous, afin que le désir de cette même gloire nous soit accordé ici bas, qu'elle donne le branle à toutes nos entreprises, et qu'elle en soit le motif, la mesure et la fin. m. Considérez quelques effets de l'amour des bienheureux.

The text on this page is estimated to be only 14.73% accurate

4& LA TntOLO^ni aisiigtiue. Le preiaia^ es! une ccmforniité trte-
passe dane le monde; tout leur eel agréabki à casse de le volonté cbvieve à
laqueÛe ik s'unissent par une entière eonformité, Toulant ee fie Bien veirt,
le voulant pour la raême^ fin qu'il le veut, et de h^ m^ne manière. Si Me»
que leur eonformité est très-parfidte , el eHe sert de modèle à c^e que les
pkis sainte doivent avoir en eetle vie, auxquels Jéas« Christ apprend à prier
de cette sorte : Qite vfftre 9§knté taU faite mr la terr^ oemme au mel
(Matth. 6)^ iio second efbt de ce! amour esl une joie^ très-pénétrante de la
féHeilé à» tons les saints qui sent m la jouissance de Ken; car ils ne se
porteoï pas envie l'un; à l'autre; tiais plutôt ils se réjouissent réciproH
quemeni de leur bonheur, et l'on peut dire (pi'ils sont aniani de fois heureux
qu'ils ont de compagnons de leur gloire; pmw que s'aimant Fun l'autre
comme eux-mêmes-, ils tirent dn> cenêe»' tement de k gloire qa'ils voient et
qu'ils aiment l'un en l'a^rtre^ comme si elle était en eux-naernes. Le
troisième etk/i de- eee amour est de les remplir de louanges et de
bénédicticMis perpé^ tnelles ; car, de quelque côté qu'Hs se tournât, tout
leur paraît admirable, et se regardant eux-mêmes, 9s sont ram d^être élevés
à ui^ étal si glorieux; d'où ^ent que remenant à la source ei an prinripe de
ttius ces* biens, comme ils voient que Bien en est Forigine , et que c'est saf
bonté infinie qui les a oemMésde tant de biens , Us en sont pleins
d*aHégres»e et (l(jubilation, et se disent Tun à l'autre : AlUlma, huez Dieuj
parée que notr& ttmt-pmssant Seigneur a régné; «f;«miw

The text on this page is estimated to be only 28.87% accurate

aussi la dé^{re} et s'y porte, et y trouve toujours son çQjoteatement, et il la désire, non-seulement pour l'obtenir, mais aussi pour la retenir, n^rça (iu« c'^ la oiéiaa a[^]our qui porte i rechercher Tacquisition d'un bien et â le conserver. Après ces considérations, j'aspirerai fortement à l'état de cette charité subli^flM, àasA le» fraks soei si dous el si «avoureux. 0 Seigneur, quand sera-ce que votre amour aura assez de force en nos cœurs pour y produire ces gracieux effets (1)? 0 Seigneur, jusqu'à quand languirai-je sur la terre , éloigné de vous et de tous vos anges célestes? Oh! que je serai pauvre et misérable, tant que je mangerai le pain terrestre avec las hommes , pain de travail et de douleur, et que je serai privé du pain de» anges qui coBtient lofiite suavité! Oh! donc, Seigneur, quandf «iteBdrwHje de h bouche des anges et des saints vos hymnesr de louanges! Oh! que ne suis-je avec eux! Oh! que volontiers je voudrais vous louer avec eux, et élever ma voh par-dessuS leurs ^eats pour vous magnifier éternellement. Dans ce désir, les pk» belles voix humaines me sont désagréables, pour mot toute mélodie est sans accord , toute musique fastidieuse, toute joie tristesse, toufe beauté difforme, toute chair pourriture, tout honneur vanité, toute abondance pauvreté, et toutes choses rien. Je m'écrierai avec une âme sainte : 0 cœur amoureux et joyeux qui as goûté cet amour! 0 très-doux et gracieux amour non connu!' 0 homme, qui es créé pour cet amour, comment sans hii pomras-tu être en repos? 0 aliment d'amour, dont sont rassasiés les anges et les saints! 0 béatifique aliment, celui qui ne te goûte pas, ne sarit quel bien tu es I 0 vraie nourriture, qui éteint tout antre appétit! ô amour pour lequel a été créé mon cœur (2). (f> Thomas à lempis ht Yalle liUorom. c. 87. — (2) S. Cath. de Côues en ses ttàlogaes.

48 LA THÉOLOGIE ▲FFEGTIVE. HUITIÈME MÉDITATION.
DES TROIS PROPRIÉTÉS DE LA BÉATITUDE. L Considérez que la
béatitude est éternelle, et que Tàine, qui y est arrivée, n'en sera jamais
privée. Les promesses de Dieu, qui ne peut tromper et ne peut être trompé,
parce qu'il est la souveraine vérité, rendent cette considération parfoitement
assurée. Ceux qui me font connaître^ dit-il, posséderont la vie éternelle
(Matth. 35). Celui qui sera demeuré victorieux^ deviendra une colonne au
temple de mon Dieu, et jamais il n'en sortira (Apoc. 3). Et certainement
l'état de la béatitude requiert de soi-même une durée perpétuelle; car,
comme elle consiste dans la vision et dans l'amour de Dieu, elle ne peut
finir, si ces deux opérations ne cessent d'être. Or, ces deux actions
spirituelles seront éternellement dans les âmes bienheureuses, car, de la part
de Dieu elles ne cesseront jamais d'être, il ne les leur soustraira pas, parce
qu'elles ne commettront jamais aucune faute, pour laquelle il a coutume de
retirer ses dons aux créatures. De la part des créatures du monde, ces deux
opérations ne cesseront point encore, car l'âme est hors de prise aux
créatures, elle est élevée au-dessus de l'activité de tous les agents naturels,
qui ne peuvent lui faire souffrir aucune perte et aucun dommage. Enfin,
l'âme ne se privera pas d'elle-même de ce bonheur, où elle trouve son repos,
sa satiété et l'abondance de tout bien souhaitable ; car rien ne lui déplaira de
tout ce qu'elle reconnaîtra en Dieu, n'y ayant rien que de très-beau, très-
parfait et très-ravissant en lui : Sa conversation f dit le Sage, est sans
amertume et sans dégoût (Sag. 8). Et comme elle y est éclairée de la
lumière de gloire, elle ne pourra, par une mauvaise élection, se tourner
ailleurs, ne reconnaissant rien hors de Dieu, qui ne soit infiniment au-
dessous de lui ; c'est pourquoi les créatures n'auront plus d'attraits qui lui
fassent perdre de vue son objet divm. Elle aura achevé son

DE LA BÉATITUDE. 49 cercle, et, retournée au point d'où elle était partie, réunie à son principe, elle s'y arrêtera, sans jamais s'en séparer. Que si elle pouvait déchoir de son bonheur et appréhender une disgrâce dans cet état fortuné, elle serait plus malheureuse qu'heureuse, au milieu du triomphe de sa félicité ; car, comme raisonne saint Augustin (i), qu'y aurait-il de plus faux et de plus trompeur que cette béatitude? Ou nous ne saurions pas que nous devrions être misérables, ou nous craindrions au sein même de la félicité. Or, si dans le Ciel, nous devons ignorer notre malheur à venir, la misère de cette vie est accompagnée d'une science plus grande, puisque nous avons connaissance de la félicité qui nous attend. Que si, au contraire, le malheur à venir n'est pas ignoré, l'âme misérable passe ici un temps meilleur, après lequel elle sera élevée à la béatitude, que celui des bienheureux, lequel étant écoulé, reviendra pour eux la misère. Il faut donc conclure et maintenir que la gloire du Paradis ne finira jamais. O fin sans fin! ô heureuse vision! pur et chaste amour, douces et suaves affections ! ô joie de toute gloire ! ô assurance trèsdélicieuse de posséder éternellement une vie si glorieuse ! Oh! il est vrai, toute la gloire du monde est peu estimable auprès de vous ! Ce n'est rien en comparaison, que toute la gloire de Salomon, que celle des Alexandre, des César, des Charlemagne, et de tous les plus glorieux monarques et princes de la (terre; car leur gloire a passé comme un peu de fumée, toutes ces choses ont passé comme l'ombre (Sag. 5) ; mais, ô gloire céleste ! vous ne finirez jamais. Aussi longtemps que Dieu sera Dieu, l'âme, qui en aura reçu une fois la jouissance, sera bienheureuse. O éternité ! qui es le prix de quelques instants ! ô mon âme ! d'ici à cent millions d'années, et encore infiniment au delà, tu abonderas en délices, tu seras ravie de joie près de ton Dieu, si tu lui es fidèle dans le cours de cette vie passagère : Car ces tribulations si légères, et qui ne durent qu'un instant, produiront pour nous un poids éternel d'une gloire incomparable (ii. Cor. 4). O Seigneur! je souffrirai donc en cette vie, je souffrirai avec patience dans les œuvres de voire service, je ne me plaindrai jamais de la longueur de mes souffrances, pour le bien que j'espère en cette éternité. (i) Lib. 1a, de Civil, c. 20. II. *

no LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. IL Considérez quo la béatitude est accompagnée d'une rectitude et d'une droiture de volonté si ferme, que Tâme en est rendue impeccable^ sans qu'elle puisse jamais commettre aucun péché mortel ou vénial* Le chef des théologiens, saint Pierre, était dans cette pensée, quand il appelait la béatitude un héritage incarrupti'hkf exempt de toute tache, qui ne se flétrit poi^ qui nous est eon^ serve dans le Ciel (i Pier. 1). La source de cette droiture et de cette innocence ne provient pas seulement de ce que Dieu a résolu de ne point concourir avec les bienheureux à aucun acte de péché, afin de les conserver toujours dans la possession de son essence, ce bien leur vient de la nature même de leur état et de leur condition, avec laquelle le péché est incompatible; car il n'est pas possible qu'une âme qui voit et aime Dieu, comme on le voit au Ciel, puisse jamais l'offenser en aucune chose du monde. En effet, l'âme qui voit Dieu clairement le trouve si beau, si digne, si majestueux, si adorable, si aimable, que pour cent millions de mondes, elle ne pourrait le délaisser. Que si, sur la terre, nous péchons souvent, le peu de connaissance que nous avons des grandeurs et des per^» iections divines en est une des principales causes ; car , dit le bien-aimé disciple. Quiconque pèche ne l'a pas connu (i Jean. 3). Il ne serait pas possible à une âme qui en aurait la par-^ faite connaissance de s'opposer à une telle et si sublime grandeur. D'ailleurs, comme l'amour est joint à la claire vision dans la béatitude, c'est une seconde raison d'impeccabilité ; car c'est un amour fervent et brûlant, et le péché est une tiédeur, un refroidissement et une privation d'amour. Or, l'âme n'est point susceptible tout à la fois de deux efforts et de deux mouvements contraires; c'est pourquoi, comme là elle aime Dieu sans cesse, elle ne le peut haïr et offenser, et comme une barre de fer qui est dans la fournaise ardente et tout embrasée n'est point susceptible de froideur en cet état ; ainsi l'âme bienheureuse n'est point capable de pécher dans l'ardeur de ses affections. Ne sentant, ne voyant, ne goûtant que Dieu, il lui est impossible en cet état de feu, d'être froide et glacée par le péché. Que si saint Paul, dans les misères de cette vie, disait parmi les ardeurs de sa dévotion : Qui nous séparera de la c/iarité de Jésus-Christ (Rom. 8)? et défiait ensuite toutes les puissances du monde; combien plus, dans l'état de la gloire, où

The text on this page is estimated to be only 28.81% accurate

JOL Lk BtATITUDB« 5) U n'y • plus do combat et plus d'ennemis, les bieofaeareux pourroai^ik dire : Qui pourrait nous séparer de Famour de notre IMm en sorte que nous Toffensions en la moindre choie du monde ? C'est pourquoi la volonté bienheureuse adhère constamment à Dieu et à toutes ses volontés. Enfin, la béatitude aet étemeHe , C'est Tassèmlage de tout bien, sans aucune misera ; dis lors, comme il n'y a pas misère plus grande que le péchi, il ne se peut trouver en elle. Au reste, si Tâme y retient sa liberté» puisque c'est sa perfection, c'est une liberté qui no s'étend plus au mal, mais au bien seulement, sans pourtant qu'elle en soit moins parbite, puisqu'elle compense la perte qu'elle é Gûte da son pouvoir de mal faire, par l'acquit d'un plus grand pouvoir de bien faire. Ce qui augmente d'autant plus sa gloire, que l# bien est plus élevé au-dessus du mal, et la vertu au** desBua du vice; et ainsi, rien n'empêche que la béatitude n'affiranchisse l'âme de tout péché, et de toute crainte de le com-» mettre. Cela fait que ces âmes sont dans une paîi assurée avec Dieu, qui no sera jamais rompue, ayant une paix de Dieu qui mrptum t^t êentimeiu (Philip. 4). Et si la paix en ce monde est si jrétA&jme et si agréable à ceux qui en peuvent connaître les fruits par l'axpérience qu'ils ont des désastres de la guerre, que rien ne se peut entendre de plus agréable, ni souhaiter dé plut dé» sihiblet ni posséder de plus utile, que sera-ce de la paix peT'« pétuelle, et de la paix très-bonne du Créateur avec la créature, qui sera un lien indissoluble d'amour, et une conformité entière de volonté; tellement que tout ce qu'il voudra, sans aucune exception, elle le voudra comme lui. Je fld'exciterai par cette considération i souhaiter plus ar«démient cette béatlitude pour ce motif, parce que Dieu n'y est pas offensé > et que l'on a l'assurance de ne devoir et de na pouvoir jamais l'offenser. La vie présente est peu aimable, parce que nous y pouvons commettre journellement de nouvelles offeoses grandes et petites, mortelles et vénielles, encourir la disgrâce de Dieu, et enfreindre les devoirs de l'amitié. Les embûchee du diable, les appas de la concupiscence, les atraits do monde nous y sollicitent sans cesse. Pourquoi donc, dit saint Bernard (1)» souhaitons-nous si ardemment do vivre ici, où (i) Médit, a. a.

52 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. plus nous vivons , plus nous péchons , et où la longueur de la vie augmente le nombre de nos fautes ? O vie déplorable et calamiteuse! Eh! Seigneur, si je vous y dois offenser et me se-, parer de votre amour, ôtez-en moi au plus tôt, envoyez-moi plus tôt la mort, qui m'élève à la perfection des bienheureux qui ne vous offensent plus, et donnez-moi la paix dont ils jouissent! O paix et repos de la conscience, mille fois plus désirable qu'un million de vies! ô quand sera-ce que viendra cette paix, et le repos de l'abondance ? je souhaiterai ainsi cette paix ; dans la paix , en lui-même, je dormirai et je me reposerai (Psalm. 4). Et jusqu'à ce que mes vœux soient exaucés du Ciel, puisque les heureux du Paradis sont impeccables, par la vue des perfections divines, ou par l'ardeur de leur amour, je m'efforcerai d'avoir devant les yeux les grandeurs et la noblesse de mon Dieu, et j'entretiendrai mon âme, autant que je pourrai, en quelque pieuse affection, espérant que ce sera pour moi un puissant moyen d'éviter les offenses. UL Considérez que la troisième propriété de la béatitude sera de causer une beauté indicible dans les âmes; car si Dieu a orné et embelli toutes les créatures corporelles de certaines qualités, qui les décorent excellemment, ainsi que nous voyons les cieux illuminés par les étoiles et les planètes, la terre couverte d'arbres, de plantes et de fleurs, et pleine de métaux, de pierres précieuses, et d'une grande variété de terrains de mille couleurs, la mer peuplée de poissons, l'air de différents oiseaux; si, dis-je, nous voyons les créatures corporelles embellies à leur manière, certainement les âmes bienheureuses auront incomparablement un plus beau lustre, et un plus bel éclat de beauté. Aussi, sont-elles au Ciel comme les épouses du Roi céleste, dont la beauté est infiniment parfaite ; et , dès lors, il leur convient d'être éclatantes de beautés. En effet, les corps après la résurrection, étant réunis à ces âmes, y auront plus d'éclat que le soleil. Cette beauté corporelle cependant ne sera qu'un échantillon, ou plutôt un rejaillissement de la beauté intérieure de l'âme, qui se répandra sur le corps. Que sera-ce donc de cette beauté intérieure au regard de laquelle la beauté du corps ne sera que comme un petit rayon en comparaison du soleil? La cause de cette beauté sera la lumière de gloire, et tout ensemble la gloire même consommée; car, si la lumière visible parais

DE LA BÉATITUDE. 65

sant au inonde, y rend (ootes choses belles, la lumière de gloire n'aura pas moins d'effet pour illustrer et décorer les âmes qui en seront pleinement éclairées. C'est une qualité qui rend les âmes divines, et comme elle sert de dernière disposition à la plus excellente forme que puisse recevoir l'âme qui est la gloire, et que les dispositions sont d'autant plus excellentes, qu'elles servent à la production d'une forme plus parfaite, cette lumière est d'une perfection incompréhensible, et qui orn timer admirablement une âme, pour la disposer immédiatement à contempler le Créateur et à s'unir à ses infinies beautés. Ce qui doublera et accroîtra cette beauté, sera la gloire même; car, si maintenant la grâce de Dieu produit la beauté spirituelle de l'âme, qui ravirait tous les mortels d'admiration, s'ils la pouvaient regarder nous ne devons pas douter que la gloire, qui est la grâce consommée et le comble de sa perfection, ne relève encore son éclat. En effet, cette gloire est une claire et pure vision de Dieu, par laquelle l'âme conçoit en soi-même la plus naïve image et la plus parfaite ressemblance de Dieu, qui se puisse figurer; en sorte que les bienheureux seront resplendissants en toute l'éternité, comme des petits dieux, ainsi qu'il appartient aux enfants de la gloire divine. Quand il nous apparaîtra y dit le bien-aimé disciple, nous serons semblables à lui, car nous le verrons tel qu'il est (i. Jean, 3). Cette beauté fera qu'une âme sera ravie de soi-même, et s'étonnera de se voir si belle et si radieuse. Quoi donc, est-ce bien moi, dira cette âme, moi, qui fus autrefois renfermée dans un corps, que la terre renferme et consume? Pleine d'allégresse, je me réjouirai dans mon Seigneur et mon âme tressaillera dans mon Dieu qui m'a paré du vêtement de salut, et m'a environné de la robe de justice comme un époux orné de sa couronne, et moi, comme une épouse ornée de ses diamants (Isaïe, 64). 0 Dieu! quel avantage, d'acquérir une beauté si parfaite! 6 bienheureuses les finies des martyrs et des vierges I ô bienheureuses les âmes de tous les saints et de toutes les saintes, qui se sont acquis cette beauté céleste par la pureté de leur innocente vie ! 0 mon âme ! n'admireras-tu pas que toi, qui es si misérable, si vile et si méprisable en ce monde, tu puisses néanmoins parvenir à cette beauté si rare et si accomplie? 0 mon âme! ne devons-nous pas combattre pour acquérir une beauté divine f car» si on désire tant sur la terre les orn timer

The text on this page is estimated to be only 22.05% accurate

84 LA THIOLOGIB AFFEGTIYE. du corp«, et si Ton aime tant à avoir une beauté ploa frNe ipie Yomhte et plus fugitive que la nue, beauté que la fièvre déêo^ lope, que la vieillesse ternit, que le moindre accident défigur»? pourquoi ne nous pas embraser d'amour pour la beauté de la]égalité| qui sera une beauté florissante à jamais? 0 éUé 4§ Dieu ! l'on a roûonté de toi des chotet glorietun (Ps. M). Podo, loin de moi, toute vanité mensongère» et tout amour de la beauté périssable. 0 céleste Sion! très-pure lumière de mon cœur U Eglise sans tache et saoft ride, imprimez {ortement en moi l'idée de votre beauté céleste, afin, que je n'en désire jar mais d'autres! 0 très-illustre contrée! le plaisir immortd de ma vie, je soupirerai jour et nuit aprè^ la beauté très-joyeuse de vos nobles habitants! Je voua contemplerai sans cesse, i cause de votre très-aimable suavité, de votre éclat, ai de votre beauté Âflnie. NEUVIÈME MÉDITATION, DU l'acquisition de Lk wàkfvrām. I. Considérez que la béatitude ne s'acquiert qu'à la fin de la î vie présente , ou après la sortie du Purgatoire, pour ce qui re^o 1 garde r&me; et pour ce qui regarde la béatitude du corps, ce \ sera seulement à la lin du monde , dans la résurrection gêné* ^ raie. Ainsi Dieu, qui est le maître de tout, l'a ordonné par la

MS LA BÉATITVDB. BB gloire? Pourquoi, par les délours de celte vie, par les circuits de la naissance et de la mort, et par tant de chemins scabreux, nous mener là où il pouvait nous placer tout d'un coup? S'il l'eût ainsi arrêté; tant de créatures ne se Aissent pas perdues dans la poursuite de ce bien, s' égarant dans le vrai chemin. N'eût-il pas mieux pourvu par ce moyen à sa gloire et à la nôtre? Je ne le pense pas; car, où serait la gloire de la vertu? où serait pour nous l'honneur de mériter la gloire? et où serait ce si grand honneur de Dieu d'avoir bien récompensé? de s'être voulu obliger, et se faire redevable, lui qui donne toutes choses à tous, et à qui tout appartient? où serait cette grande confiance des justes en sa bonté, Tadmiration de sa miséricorde, et Texpérience de sa sagesse? et pour le dire en un mot, où serait mon Jésus mort pour moi? où serait cette gloire de Dieu, que Jésus-Christ soit mort pour sa gloire, et cette gloire des hommes, que Jésus-Christ soit mort pour eux? Dieu en est plus honoré, et sa plus grande gloire est préférable à la perle de plusieurs hommes , qui est peu à son égard , comme l'écrasement d'un vermisseau , pour le plaisir d'un prince, n'est pas de grande importance. De plus , cette félicifé sera d'un plus haut prix, et aura d'autant plus de suavité, qu'il au'a ftillu souffrir et s'exposer pour y parvenir. Les douleurs de l'attente la rendront plus délectable, et le ravissement des saints sera d'autant plus merveilleux, qu'ils se verront transportés des misères de cette vie dans le sein de la félicité. Ainsi, il était plus expédient de la remettre à ce temps. C'est pourquoi il feut donner du blâme à deux erreurs contraires et opposées. La première est celle de certains faux dévots et dévotes, dits bégards et béguines, qui croyaient qu'en celte vie l'âme pouvait arriver à un si haut comble de perfection , qu'elle pouvait jouir de sa vraie béatitude. Erreur que l'Eglise déteste , réprouve et condamne justement; car TEcriture sainte dit, sans réserve, que la vision de Dieu ne se peut acquérir en cette vie : Personne ne pourra me voir et demeurer en vie (Exod. 33). En effet, pendant cette vie , nous ne sommes que dans les ombres de la foi , et dans l'attente qu'entretient en nous l'espérance. Nous gémissoné m nous-mêmes j dit saint Paul, en attendant l'adoption des enfants de Dieu (Rom. 8). Et, ailleurs : Nous recherchons la dté à venir (Hébr. 4 S). Aussi, les misères qui accompagnent cette vie, de

^ 1A THÉOLOGIE AFFECTIVE. ^uis le berceau jusqu'à la tombe, ne sont pas compatibles avec la vraie béatitude. L'homme né de la femme vit peu de temps , et est rempli de beaucoup de misères , dit le prophète Job (14). Si la béatitude existait en cette vie, elle bannirait ces misères, comme la clarté du soleil chasse les ténèbres, qui disparaissent à sa présence. Enfin, les désirs de l'homme ne sont jamais si satisfaits dans cette vie, qu'il ne soupire ardemment après plusieurs biens, dont la privation lui cause des inquiétudes, et le provoque à s'estimer infortuné. Car , s'il est adonné au vice , il se passionne pour les biens passagers de cette vie; et, s'il est solidement vertueux, il se croit misérable, parce qu'il ne voit pas son Dieu , après lequel il soupire plus ardemment que le cerf chassé et poursuivi ne souhaite les eaux fraîches des fontaines. Il s'écrie lamentablement, comme saint Paul : Malheureux homme que je suis y qui me délivrera du corps de cette mort (Rom. 7) ? Toutes choses qui témoignent qu'il n'a point la satisfaction que donne la vraie béatitude. La seconde erreur, dont il faut encore ici se garder, est d'autant plus dangereuse, qu'elle a été soutenue par des personnages anciens et de grande autorité , qui ont cru que les âmes séparées du corps ne jouissent pas de leur béatitude; mais qu'elles doivent attendre le jugement et la résurrection ; et que, réunis à leurs corps, elles ne doivent entrer qu'avec eux dans la jouissance de leur félicité. L'Eglise a encore condamné cette erreur dans ses Conciles généraux , et nous oblige de croire, qu'après que le Ciel fut ouvert par la triomphante Ascension de Jésus-Christ, les âmes qui ont entièrement expié leurs fautes , reçoivent sans délai la béatitude essentielle , qui est la récompense de leurs généreuses actions. C'est pourquoi le premier des martyrs, sous la grêle de pierres qui fondaient sur lui, s'écriait: Je vois les deux ouverts (Âct. 7.) Et saint Paul soupire après la mort, dans l'espérance qu'il a conçue d'être du nombre des bienheureux : Je désire d'être détaché des liens du corps^ pour être avec Jésus-Christ (Philip. 1) ; ce qu'il n'eût pas désiré si passionnément, si son âme eût dû attendre la fin du monde, après la révolution de plusieurs siècles, pour parvenir au bien qu'il désirait. Le Prophète royal déclare cette même vérité, en disant : Quand Dieu aura donné le sommeil à ses Uen-aimés^ ce sera l'héritage du Seigneur (Ps. 126). La raison en est, que Dieu est [beaucoup plus enclin à déployer les

DE LA BÉATITUDE. 87 richesses de sa miséricorde envers ceux qui le serrent, qu'il n'est prompt à exercer la rigueur de sa justice envers les pécheurs : cependant, nous connaissons sans doute qu'ils n'ont pas plus tôt la bouche close, que Tenfer s'entr'ouvre pour recevoir lem*s âmes abominables et leur faire subir leur peine éternelle. La seule histoire du mauvais riche, qui, à l'heure de sa mort, est enseveli dans ks enfers (Luc , 16) , rend cette vérité indubitable. Pourquoi donc différerait-il la récompense des âmes justes, qui ont travaillé fidèlement le long de la journée de cette vie? Pourquoi différerait-il le triomphe de celles qui ont combattu jusqu'à la mort? Ce serait sans raison leur faire souffrir des langueurs inconcevables. Ce serait retenir le salaire du mercenaire. Enfin le corps n'est point nécessaire à l'âme pour voir Dieu, les images corporelles n'y servent de rien, ni les sens extérieurs; c'est pourquoi saint Grégoire de Nysse compare la mort qui sépare Tâme d'avec le corps , à une sage-femme qui nous aide pour être enfantés et arriver à une meilleure vie (1). J'attendrai donc le moment de ma mort pour être admis avec les bienheureux. Si je souffre en cette vie, je dirai comme saint Jérôme : Notre béatitude est pour l'avenir, tout ce qui nous est promis est pour l'avenir; que les autres régner, qu'ils possèdent , nous sommes maintenant misérables , pour être heureux dans la suite. 0 moment heureux, 6 instant désirable pour l'âme pure et sainte, où, se séparant du corps, elle s'unira à Dieu , et entrera en jouissance de sa fin dernière et du bien souverain pour lequel elle est créée I 0 heureuse l'âme qui entendra alors : L'hiver est passé y la pluie a cessée lève-toi mon amie, ma colombe, et ma belle (Gant. 2). Quand viendra donc, mon Dieu , cette heure qui vous est connue , où je dois être rappelé de mon bannissement dans ma patrie céleste? ô Seigneur, je veux attendre tous les jours ce moment, et m'y disposer par une vie pure et sainte. Je vous loueraiy mon Dieu, je chanterai dans la voie immaculée, quand vous viendrez à moi (Ps. iOO). IL Considérez par quels moyens l'homme peut acquérir la béatitude; car peu nous servirait d'entendre les douceurs et la beauté de cet état, si nous ne savions le chemin d'y arriver. Le Docteur angélique dit trois choses importantes sur ce sujet. (1) Orat. de Mortuis.

B8 LA TKtOLOGIE AFFECTIVE. Premièrement, que rhomme, ptr les forces de sa nature, ne peut point acquérir sa béatitude parbite , pnrce qu'elle excède les puissances et les facultés, par lesquelles il peut agir. Et si les bêtes peuvent natureltnent arriver k la béatitude dont elles sont capables, elles n'ont point pour cela d'avantage sur lui, car leur béatitude est infiniment moindre que la sienne, et c^est chose plus noble pour lui d'être capable d'un bien très-parfiiit , quoique pour l'obtenir, il ait besoin d'un secours surnaturel, qu'il n'est honorable pour la bête sans raison, d'être capable d'un bien très-imparfait , sans avoir besoin d'aucun secours pour le posséder. Il dit secondement, qu'il ne peut en aucune manière, par les forces d'aucun agent naturel, arriver à sa parfaite félicité, parce qu'étant au-dessus de toute la nature créée, il faut que Dieu y opère immédiatement, comme dans la résurrection des morts, et l'illumination des aveugles. C'est pourquoi saint Ambroise dit (1), que personne ne peut donner la vie éternelle que l'auteur de rétemité. Que si les anges et les saints y peuvent contribuer en quelque chose, comme en Texhortant et en l'illuminant, ou autrement, ce n'est que pour lui donner quelques dispositions plus éloignées, après lesquelles il doit être illuminé et inspiré de Dieu même, pour entrer dans la félicité. Troisièmement, saint Thomas dit encore que l'homme doit arriver à sa fin par ses bonnes actions, non pas que Dieu ne pût bien, par sa toute - puissance , le rendre heureux, sans rien exiger de lui ; car il pourrait le béatifier dès qu'il est au monde; mais Tordre de sa providence veut qu'il travaille et agisse pour arrivera sa dernière perfection. Aussi, entre les êtres qui lont capables de posséder un bien par&it , les uns peuvent l'obtenir sans efi'ort , les autres par un seul acte, et les autres par plusieurs Dieu, à qui la béatitude est naturelle, n'a besoin d'aucune action pour l'avoir, mais la créature, au-dessus des forces de liaquelle la béatitude est placée, ne doit pas l'obtenir, si elle ne s'efforce et ne s'élance par de saintes actions pour y atteindre. L'ange , qui est supérieur à l'homme , l'a obtenu par un seul acte, et par une seule opération méritoire ; mais l'homme, qui a été créé au-dessous de l'ange, et qui est plus terrestre et plus éloigné de la vie bienheureuse par sa na(l)L.n, de Office.

m U BtATITUW. ttO tare corporelle, ne peut l'obteoir
 ordinairement que ptr plasieiiri opératioQ« bites avec liberté, et qui soient
 réglées par lee lois, (KMsitées par la grAoe, et perfectioooées par les vertus.
 Aussi Pieu lui dornie «6\$ lois, l'assiste de ses grftces pour cet effet, et lui
 doooe des secours surnaturels qui élèvent ses bonnes œuvras à la grandeur
 de la béatitude, à laquelle il monte par degrés, et par plusieurs travaux et
 exercices de piété, auxquels la sagesse divine Ta voulu assujettir, pour
 l'épurer davantage, *et la mieux préparer à la sublimité. Et certainement il
 ne doit pas trouver étrange qu'un si grand bien lui doive coûter quelques
 peines, puisque ceux de cette vie sont le plus souvent si difficiles k obtenir.
 L'expérience le fait voir dans les affaires de ce monde, dans les études de la
 philosophie, dans le combat des vertus, et dans ta discipline de la milice
 humaine. U n'y a point d'artisan qui arrive i la perfection de son art sans s'y
 occuper tous les jours. lia science ne s'acquiert que par de pénibles études,
 l'art militaire ne s'apprend que par plusieurs combats (1). Donnezmoi un
 homme délicat qui n'ait soin que de nourrir son corps, à qui le travail soit en
 horreur, il n'en faut rien' attendre de grand et de généreux, il finira ses jours
 dans l'indigence des biens spirituels. Cela faisait dire à Philon le juif (2),
 que le travail devait être compté entre les meilleurs biens de l'homme ; que,
 pour en dire la vérité, il est le prince du bonheur et de la vertu, qu'il n'est
 pas moins nécessaire que la lumière pour voir ; que tout le bien de l'homme
 dépend du travail, comme la vie corporelle de la nourriture ; enfin, qu'il
 n'appartient qu'à Dieu seul d'être heureux sans labeur, et que cela ne nous
 est point accordé, afin que nous ayons de quoi glorifier son éminente
 félicité, et l'estimer infiniment au-dessus de nous. 0 Dieu très haut votre
 jugement est équitable, et votre pro-^ vidence est juste. Il ne serait point
 raisonnable, que les enfants d'Adam employassent tant de temps,
 souffrissent tant de travaux, répandissent tant de sueurs, et fissent tant
 d'efforts pour quelque bien périssable, et que, pour le souverain bien qui les
 doit contenter dans toute l'éternité, ils ne daignassent pas remuer les bras, et
 entrer en action avec grande ardeur. 0 heureuse contrée des ^dvants, très-
 riche héritage du grand Dieu, mon cœur est (1) Laurent Justin. 1. de Humil.
 c. 8. — (2>D0 fiâcrif. Ahd. al GUI.

60 LA THÉOLOGIE AFRÉGATIVE. épris de vos richesses et de vos beautés inénarrables, et plus mon entendement s'applique à voir les trésors immenses de vos biens, plus je sens mon cœur fortement désireux de vous obtenir Hélas, les biens de ce monde, qui ne sont rien à l'égard des vôtres, sollicitent, pressent les âmes les plus fortes de s'y attacher, et vous, Ciié royale , qui êtes toute brillante de diamants et de pierres précieuses, qui êtes enrichie de l'or le plus pur, et rsryonnante de la clarté de l'Agneau sans tache, n'auriez-vous aucun empire sur nos cœurs, et n'exciteriez-vous jamais nos désirs ! 0 maison de volupté, qui êtes élevée au-dessus du soleil et des étoiles, le travail que je ferai pour vous, se passera bientôt, et les biens que je trouverai en vous , dureront à jamais ; je ne veux rien épai^ner. Si je possédais des empires et des royaumes, je les quitterais plutôt que de renoncer à la place qui m'attend dans votre enceinte. 0 région bénie de Dieu, et couverte de sa bienveillance immortelle, voire dignité est trop grande, et votre gloire trop éclatante, pour ne pas valoir les combats de cette vie ; je combattrai donc jusqu'à la mort ; je ferai jusqu'au dernier soupir tous les efforts possibles, pour être admis au nombre de vos heureux habitants. 0 Dieu, ma grande espérance; fortifiezmoi de vos grâces, donnez-moi un courage magnanime pour exécuter la résolution qu'il vous plait de m'inspirer sur ce sujet, m. Considérez troisièmement, que la béatitude n'est pas égale pour tous , mais que tous y sont entièrement satisfaits (1) : l'Eglise, en effet, a défini que Dieu a plusieurs palmes pour en donner de plus belles aux plus généreuses actions , par lesquelles les hommes arrivent à la béatitude, et qu'il a plusieurs récompenses, pour établir divers ordres parmi les bienheureux, et pour donner, comme il est juste, les premières places aux plus grands mérites. C'est ce qu'annonce la vérité même : Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père : comme une étoile est différente en clarté d'une autre^ ainsi il en sera dans la résurrection (Jean, 14, i Cor. 15). Les uns seront plus heureux, ayant une lumière de gloire plus grande, qui leur communiquera une vision plus claire , et causera une plus grande joie ; car elle rendra plus illuminé l'esprit, où elle sera plus grande, quand même par sa nature il serait plus imparMt, comme l'esprit de l'homme à (i) Condliam Florent. In Definttioneb

DE LA BÉATITUDE. 61 l'égard de celui de l'ange. Au reste, cette lumière sera donnée à proportion des œuvres et des mérites, afin que ceux qui auront combattu plus vaillamment en ce monde aient un plus beau triomphe pour récompense. C'est ce qui donnera de l'avantage aux Docteurs, aux Martyrs et aux Vierges, qui auront des auréoles et des récompenses particulières ; parce que la nature humaine étant combattue par trois ennemis, le démon, le monde et la chair, il se trouvera à la fin que les vrais Docteurs par la sincérité de leur doctrine, auront mieux combattu le diable, qui s'efforce par mille artifices de corrompre la vraie doctrine et de surprendre les esprits ; que les Martyrs auront mieux surmonté le monde, qui employait ce qu'il avait de doux et de cruel pour les attirer [^] lui ; et enfin que les Vierges auront eu des victoires plus signalées sur la chair, pour lesquelles Dieu leur promet une meUkure place en sa maison, et un plus beau nom parmi tous ses enfants (Is. 56). Or, nonobstant cette diversité, tous ces esprits seront contents et satisfaits de la part que leur aura donnée la justice de Dieu, ils ne se piqueront pas de jalousie, et ne concevront pas de mécontentement contre ceux qu'ils verront plus heureux. Comme un enfant se contente de l'habit qui convient à sa taille, sans désirer celui d'un homme plus grand que lui; comme, dans un festin, celui qui mange moins que les autres, n'en est pas moins rassasié; de même dans la gloire, chacun ayant selon ses mérites, ne désirera pas la place d'un autre. Ce contentement dans l'inégalité proviendra spécialement de ce que l'objet béatifiant est infini et incompréhensible , et que par là même il remplit et comble tellement les puissances de l'âme, qu'elles en sont surabondamment satisfaites. Immortel, il ne diminue jamais, et dès lors elles y trouvent sans cesse de quoi se rassasier. Que si je ne vous savais infini et incompréhensible, ô mon Dieu, dit un docte cardinal (1), tout petit que je sois , je n'aurais mon contentement qu'à demi , car je soupire pour vous, et pour vous infini et incompréhensible! Ce qui rassasie l'âme, ou ce qui est sa fin , n'est pas ce qu'elle comprend, ni aussi ce qu'elle ne comprend en aucune manière. Car l'esprit n'est rempli et satisfait que lorsqu'il connaît une chose qui ne peut être comprise. En quoi il ressemble à quelque (1) N. de Casa, de Vbi.Dei, c. 15.

62 L'À THÉOLOGIE ARRÊTÉE. affamé, qui serait insatiable, et qui ne pourrait se rassasier «Un peu de viande, qu'il pourrait dérober en un instant. Il faudrait que les aliments fussent inépuisables, sans quoi viendrait un moment où, dépourvu de nourriture, il souffrirait les horreurs de la faim. C'est par ce moyen que les bienheureux qui ont moins de gloire que quelques autres, en ont cependant plus qu'ils n'en peuvent supporter, car ils sont débordés par l'infinité de l'objet qui e

Pli in nn Mrt hé lis 7e ff DEUXIÈME TRAITÉ. US ACTES
HUIAIKS. PREMIÈRE MÉDITATION. Dàs A0TE8 HUMAINS IN
OÉNÉHAL. I. Considérez que la connaissance des actes humains est
trèsutile et très-digne de Thomme ; car, après avoir connu la fin dernière, et
la béatitude où il doit tendre, il ne doit plus désirer autre chose que la
connaissance des voies pour y arriver, et des moyens pour l'acquérir; et
comme ces voies et ces moyens sont les actes humains et ses propres
actions, il doit sur toutes choses en désirer la science, et en faire Tobjet de
ses méditations. Que sert, dit saint Augustin (1), de savoir où il faut aller, si
Ton ne sait pas par où? Pour ce sujet, le Docteur angélique n'a pas plus tôt
commencé à traiter des excellences et des propriétés de la fin dernière, qui
est la félicité du Paradis, qu'incontinent il entre dans les traités des actes
humains, et, pour les expliquer pleinement et montrer leurs principes
externes ou internes, qui sont les lois, la grâce et les vertus théologiques et
cardinales, il propose plus de questions, et compose plus d'articles, que sur
aucune autre matière de la foi. Il voyait que l'homme était une plante qui
portait de beaux fruits, et un soleil qui jetait de beaux rayons; mais plante
raisonnable, qui devait connaître ses fruits, et soleil intellectuel, à qui il
appartenait de considérer ses rayons; c'est pourquoi il a voulu lui expliquer
les (1) L. u, de Ci?itate, c. 2.

64 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. actes humains, qui Sbnt ses fruits et ses rayons. De là vient que rhomme ne se peut mieux connattre soi-même, qu'en connaissant ses propres actions. Par ià, il entre dans le fond de son âme et dans retendue de ses puissances et de ses facultés, et entend parfaitement ce que c'est que Thomme intérieur. Cette connaissance lui est plus avantageuse que celle des cieux et des éléments, et de tous les secrets de la nature. Ensuite, il traite de la manière de bien faire ses propres actions, qui est le point le plus important, et le plus recommandé dans la vie spirituelle. Car on ne peut nier, qu'il ne soit très-utile de connattre ses actions, afin de les pouvoir faire parfaitement, et de les réformer s'il s'y trouve des défauts. Enfin, parmi ces actes humains, il y en a qui portent le nom de passions, qu'il est aussi néces-^ saire de connattre dans la vie militante d'ici-bas, qu'il est nécessaire au chef d'une armée de connaître les forces, les qualités, le nombre, les ruses et les desseins de ses ennemis, car ces passions sont nos plus dangereux ennemis, qui sortent de nous pour se ranger contre nous, et nous déchirer à l'heure même que nous les enfants, ainsi que font les petits de la vipère, qui en reçoit la mort en leur donnant la vie. C'est pourquoi Gerson dit (1) : Il importe à Tâme qui est appelée à l'école de la dévotion, de connaître l'ardeur, l'affection et l'origine de ses passions; car la qualité des passions étant méconnue, l'on ne peut acquérir l'art et la science suffisante des vertus, des habitudes, ni de l'homme même, ni de la multitude des tentations, dont il est assailli. Les saints Pères comprirent cette vérité*, surtout Pœmenus et Arsène, qui ne parlaient que des passions. Et l'abbé Pastor avait raison, quand, au lieu de répondre à des questions qu'on lui faisait sur l'Écriture sainte, il- se tut; et. comme on lui demandait le motif de son silence, il répondit, qu'il n'eût pas gardé le silence, si on l'eût interrogé sur les passions de l'âme. Ainsi ils n'étudiaient que les passions de l'âme et du corps. Eclairer-moi donc, mon Dieu, reveillez mon esprit, rayonnez dans mon âme, afin que je connaisse les actes humains. Autant d'actes que je produits , ce sont autant de pas que je fais vers l'éternité bienheureuse, s'ils sont bons; et vers l'éternité (1) Traet. de Passion, animœ, t. m.

I DES ACTES HUMAINS. 65 malheureuse, s'ils sont mauvais. Serai-je si aveugle, ô mon Dieu I cpie de ne pas observer mes pas et mes démarches, et de quelle façon, et vers quel terme je chemine! O mon Seigneur, qui êtes ma pure lumière , que j'apprenne de vous les voies qui me conduisent droit à ma dernière fin , afin que je ne m'égare pas par de fausses démarches dans les labyrinûies et les erreurs du monde. n. Considérez la définition de l'acte humain. Il faut entendre^ par ce terme, une action que l'homme fait sciemment et librement, sans violence, sans ignorance, et sans crainte trop excessive et trop immodérée. Par ce moyen, si l'homme fait quelque action de son plein gré, sans surprise et sans contrainte, voyant bien ce qu'il fait et le voulant faire, c'est un acte humain ; que s'il la fait sans y penser du tout, ou y étant poussé par quelque force extérieure malgré lui, ou étant hors de lui-même, par une trop grande appréhension; c'est ce que l'école appelle un acte de l'homme, parce qu'elle est de l'homme, mais elle ne s'appellera^ pas un acte humain , parce qu'elle n'est pas de Fhomme, agissant d'une manière qui lui soit convenable, c'està-dire, avec connaissance et liberté, qui est une façon d'agir très-excellente , dont la bonté divme l'a privilégié par-dessus toutes les créatures inanimées et déraisonnables, qui agissent sans direction et sans liberté , et sans aucune réflexion sur ce qu'elles font; comme le soleil qui verse ses rayons, et la rose qui répand son odeur, et le feu qui produit sa chaleur, sans en avoir la conscience. En cela, l'homme imite les anges, et il s'élève à la ressemblance de Dieu son Créateur ; car il ne fait rien sans raison, ou par hasard, et la témérité de la fortune aveugle n'exerce aucun empire sur lui. Au reste les actes humains sont en très-grand nombre : et premièrement on les divise en actes propres à l'homme, comme le raisonnement et la parole ; en actes qui sont communs à l'homme et aux animaux, comme les passions, qui sont des actions de l'appétit sensilif que l'homme partage avec les bêtes de la terre; ainsi l'amour, le désir, la fruition, la haine, la fuite, la douleur, la crainte, Tespérance, l'audace, la colère et le désespoir. Secondement, les actes humains sont, ou émanés, et ce sont ceux qui sont produits immédiatement par la volonté et renfermés en elle, sans passer outre ; ou commandés comme sont les actes des II. 5

(50 LA TII£0lé0GI£ AFFECTIVE. autres puissances qui produisent leurs actions du gré et par la mouvement de la volonté» qui, comme la reine des acuités de Thomme, a le pouvoir de les employer à soa service. Troi*sièmement» les actes humains sont, ou intérieurs ou extérieurs^ insensibles ou sensibles; c'est-à-dire, qu'ils se formait seule* ment dans le fond dâ Tftme, sans paraître au dehors, comnaa les métaux précieux dans les entrailles de la terre, ou bien, qui paraissent aussi au dehors y ainsi que les plantes font éclore leurs belles fleurs visiblement et à découvert. Quatrièmement, les actes humains selon leurs accidents et qualités sont, ou mauvais, ou indifférents c'est-à-dire, ni bons ni mauvais , ni louables ni blâmables. En cinquième lieu, ils se divisent encore en actes naturels , ou surnaturels qui se portent à un objet élevé audessus des forces humaines» par un secours surnaturellement infus. Tous ces actes, peuvent encore se subdiviser en plusieurs espèces. Tellement qu'il n'y a rien dans la nature de si fécond et de si abondant en difiërentes productions que l'homme, dans la multitude de ses actions morales. Quelle grande merveille est-ce donc que L'hooune, où: il y a tant de sortes d'opérations à distinguer! Outre mille sortes d'actions naturelles qui servent d'objet et d'étude aux médecins et aux philosophes \ outre une infinité d'actions civiles et politiques qui font l'eccupation habituelle de la jurisprudence, et la jettent dans l'interprétation des bis anciennes, et dans le travail qui prépare les nouvelles, voici encore un très-grand nombre d'actions morales, pour occuper les théologiens, les casuistes, et tous les auteurs spirituels. Oh! l'homme est vraiment admirable, et c'est une chose grande que de le bien connaître ! Mais laissons là cet étonnement et cette admiration , pour penser au jugement de Dieu, dans lequel nous aurons à rendre compte de toutes nos œuvres; car si nos actes sont en si grande multitude , nous aurons par là même un plus grand compte à rendre. III. Considérez que pour bien faire les actes humains, et en pouvoir rendre bon compte au jugement de Dieu, il est besoik de réformer les trois puissances spirituelles de l'âme, parce qu'elles en sont les principes et les origines, et qu'il n'en peut rien sortir de bon, si elles sont infectées et corrompues, comme elles le sont ordinairement. Ces trois puissances sont l'intellect', la volonté et la mémoire» d'où dépendent les actes humains qui sa.

DES ACTES HUMAINS. 67 font sciemment et librement, et partant, avec quelque connaissance de soi-même, ou souvenir de la mémoire, et par la libre disposition de la volonté. Quant à l'intellect, saint Augustin dit que nous devons estimer son perfectionnement comme on achève un acheminement et une navigation vers notre patrie (4); car c'est le guide de la volonté, qui d'elle-même est aveugle, c'est la maîtresse roue de tous les ressorts de l'homme intérieur, laquelle étant troublée et en désordre, cause du trouble dans toutes les autres facultés. Or, il s'y rencontre une multitude de défauts à réformer; savoir: l'ignorance des choses que l'on est obligé de savoir; l'imprudence et l'inconsidération à exécuter; l'erreur, qui fait prendre le faux pour le vrai; l'obstination à le défendre; le changement d'avis après une bonne et prudente conviction à laquelle on a acquiescé; la témérité à juger précipitamment des actions et des desseins d'autrui; la prudence de la chair, et l'astuce à trouver de mauvais expédients pour les affaires du siècle; la curiosité à savoir plusieurs choses qu'il serait à propos d'ignorer. L'intellect, chargé et vicié par tous ces défauts, doit être diligemment réformé, afin qu'il ne soit pas cause de la dépravation de plusieurs actes humains. Cette réforme se fait par plusieurs moyens, dont le premier est la pratique du bien et de la vertu; car il ne se peut assez dire combien on se rend savant dans les degrés des vertus, et dans leurs propriétés, en mettant la main à l'œuvre, et en les pratiquant. J'ai été intelligent[^] dit David, par vos commandements (Ps. 118). c'est-à-dire, qu'il acquerrait beaucoup d'intelligence en les observant, parce que la coutume de bien faire et l'expérience de la dévotion, en est une très-bonne maîtresse[^] dont on apprend beaucoup. Le second moyen est la lecture des livres de dévotion, avec l'intention d'y trouver la pureté de cœur, la prenant à certaines heures et s'entretenant de Foi; comme il est aisé de faire en lisant cette Théologie Affective. Le troisième moyen sont les entretiens avec les personnes les plus éclairées, dont il faut recevoir les instructions du salut et la conduite de sa vie dans ses doutes, dans ses tentations, et dans ses entreprises difficiles. Quant à la mémoire, elle doit être réformée dans la variété des images et des objets terrestres, dont elle est le plus souvent remplie, ce qui la fait solliciter importunement* (i) L. I. de Doctr. Christ, c. 10.

68 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE némcnt la volonté à quelque vain et mauvais désir. On travaille à cette réforme, en s*occupant sérieusement à la méditation des choses saintes, auxquelles, moyennant quelque peine, ou travail, on peut Tobliger de demeurer arrêtée, en repoussant ou en effaçant tous les fantômes et les imaginations des choses de ce monde qui la faisaient extravaguer. Si bien qu'après un fidèle travail , elle se trouve comme absorbée en Dieu, et ne s'entretient en rien plus souvent et plus assidûment qu'en lui. La volonté qui se cherche elle-même, avec ses propres satisfactions et ses intérêts, par le motif de l'amour propre qui Tinfecte et l'empoisonne dangereusement, est la mère de tout vice et de tout péché. Elle pervertit la rectitude de l'intention, elle se révolte contre le commandement des supérieurs, elle est ennemie de la perfection, et la ruine de toute vie spirituelle et intérieure. Or, la réforme s'en fait par la contrition douloureuse des péchés, par laquelle on acquiert, avec la grâce sanctifiante, la sainte habitude de la charité, qui est la plus excellente perfection. Elle se &it pareillement par les actes d'abnégation de soi-même, de soumission, ou conformité à la volonté divine , et de pureté d'intention ; enfin, par la pratique de toutes les vertus morales qui l'embellissent, comme les étoiles embellissent le ciel. Ayant pesé l'importance de ces réformes intérieures , je les désirerai et m'y appliquerai. Dieu veut qu'on lui ofiBre des sacrifices très-bons, et des victimes sans tache; je lui offrirai donc les trois puissances de mon âme , la mémoire , l'intellect et la volonté, dans un état parfait , après y avoir réformé ce qui s'y trouve de défectueux; dès lors je corrigerai les vices de mon entendement, craignant qu'il ne précipite ma volonté dans un abime de perdition. Je purgerai ma mémoire de la diversité des images et des représentations qui l'occupent; je rejeterai avec indignation les idées des choses mondaines et terrestres, qui viennent s'y imprimer si souvent. Je me ressouviendrai de mon état et de ma profession, dans laquelle il est très-inconvenant d'avoir de telles pensées et de tels souvenirs. N'ai-je pas fait résolution de tendre à la perfection, et de plaire à mon Dieu en toutes mes actions intérieures et extérieures? Hélas I comment donc ne pas mourir de crainte et de honte, de voir ma mémoire remplie de telles imaginations , en présence de mon Dieu , qui les contemple avec dédain I Enfin, je renoncerai à ma propre vo

DES ACTES HUMAINS. 69 l'onté, en tant qu'elle se recherche elle-même, ses propres contentements et ses satisfactions; je Tassujeltirai en tout à la volonté divine, que je prendrai pour règle de toutes mes affections. 0 Père étemel et tout-puissant , agissez en ma mémoire et dépouillez-la de toutes les images vaines et terrestres! 0 Verbe incréé , et sagesse étemelle , purifiez mon entendement de toute erreur, revêtez-le de votre sainte lumière! 0 Esprit sacré, Tamour du Père et du Fils , consume par la flamme de votre amour ardent l'impureté et la souillure de ma volonté , afin qu'elle ne conçoive des affections que pour le bien étemel. DEUXIÈME MÉDITATION. DES ACTES ÉMANÉS DE LA VOLONTÉ. I. Considérez quels sont les actes émanés de la volonté; c'est-à-dire, les actions qui lui sont propres, et qu'elle produit intérieurement par elle-même. Les théologiens en comptent six, trois desquels s'appliquent à la fin à laquelle l'homme veut parvenir, qui sont la volition, l'intention, la fruition; et les trois autres Rappliquent aux moyens par lesquels il veut parvenir à cette fin, (jui sont le consentement , l'élection et Tusage. Ces actions sont intérieures et n'apparaissent pas sensiblement; c'est pourquoi il est difficile de les connaître et de les distinguer; mais pourtant il importe d'en acquérir quelque connaissance, parce que d'elles dépend toute la conduite de la vie humaine Or , pour les entendre, il faut supposer que la volonté ne se porte à aucun objet sans que l'esprit ne le voie, et en le voyant le fasse voir à l'homme, ou parfaitement , ou imparfaitement , avec vérité , ou faussenient. Quand donc l'homme connaît par son intelligence qu'une chose est bonne, alors s'il veut , sa volonté l'aimera et l'agréera comme une chose bonne et aimable, et formera son premier acte, qui est la volition. Que si la volonté n'agréé pas seule

70 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE, ment cette chose aimable , mais aussi qu'elle désire racquérir par certains moyens, alors elle formera un second acte, qui s'appelle intention, par laquelle la volonté désire acquérir par quelques moyens une chose bonne et aimable. Tellement qg^ l'intention suppose l'amour de la chose; et c'est se tronaper soi-même, de dire ou de penser qu'on agit à l'intention d'un bien, si on n'en a pas vraiment l'affection. C'est un point digne d'être observé par plusieurs qui croient aisément qî^ en disant et en voulant rapporter leur action à une bonne fin , ils en oot l'intention, encore au'ils n'en aient pas un véritable amour ; c^ç comme l'amour de la fin est la cause de l'intention de celte fin ; aussi cette même intention est la cause de l'élection des moyens ; de même , dit saint Thomas , que le consentement de l'esprit aux principes est la cause de son consentement à la conclusion qui en résulte par une conséquence néeessaire. C'est pourquoi Ton dit que Dieu jugera des intentions. Et il est trop vrai que plusieurs s'abusent dans la vie chrétienne et spirituelle ; ils pensent avoir une intention que l'œil tout pénétrant de Dieu ne reconnaîtra aucunement en eux; parce que la fin véritable «doit mouvoir la volonté , lui donner le branle, et être le principe de son action. Ce qui n'est pas lorsque l'on n'en a pas une vraie affection ; car l'amour est le poids par lequel l'âme est portée , quelque part qu'elle se tourne. C'est pourquoi il y a assez spuvent plus de fantaisie que de vérité, quand l'intention survient plutôt à l'action qu'elle ne la prévient , et l'on se flatte souvent ft tort d'avoir cette intention. Ne disons donc pas, ne croyons pas faire quelque chose pour la gloire de Dieu, si nous n'avons véritablement l'amour de cette gloire, qui prédomine en nous et puisse nous faire agir plutôt que tout autre amour. Ce secret ll'est pas d'une importance légère. Au reste, comme la volonté est aveugle d'elle-même , et ne discerne pas ses voies , l'esprit trouve divers moyens pour l'acquérir; et si la volonté approuve ces moyens, et y a de l'inclination, alors §p formera son troisième acte, qui s'appelle consentement, par lpquel la volonté approuve les moyens qui lui sont proposés par l'esprit. Que si entre ces divers moyens, elle se porte à l'un plus qu'aux a^jtres, et y a plus d'inclination , elle forn^era son quatrième acte , qui s'appelle élection, par laquelle de plusieurs moyens elle en (4ioisit un de préférence aux autres, Eft quoi elle a un tel pouvoir,

que de deux moyens inégaux et différents, elle peut choisir le moins utile et le moins bon, à moins qu'elle ne (soit déterminée à acquérir la fin par le meilleur de tous, les moyens. Que si après cette préférence et ce choix, la volonté emploie ce moyen, en mettant en œuvre les puissances auxquelles il appartient de le faire réussir, ou en y travaillant elle-même, si ce moyen doit être employé par elle; alors se formera son cinquième acte, qui l'appelle usage, par lequel la volonté exécute et emploie un moyen pour arriver à la fin qu'elle désire. Que si après tout ce progrès, la volonté arrive en effet au bien qui était l'objet de l'intention, alors elle en reçoit un plaisir, un repos et une satisfaction qui s'appelle fruition, par laquelle la volonté se repose dans le bien acquis. Or, quoique cette fruition ne soit par elle-même que dans la jouissance du souverain bien, mais la volonté ne trouve rien que de délectable, toutefois la jouissance de autres biens qui lui sont agréables, à cause de son infirmité, qui lui fait trouver du repos dans des choses moindres que Dieu, ne laisse point d'être appelée fruition, quoique imparfaite. Je louerai Dieu de m'avoir donné la connaissance de ces actes émanés de la volonté humaine. J'admirerai tant de ressorts qui sont en mon intérieur. Je reconnaitrai par là combien j'ai d'actes différents à régler pour que ma volonté soit droite, et combien de divers actes de péchés je puis commettre, si je les dispose mal. Eh ! Seigneur, assistez-moi de votre grâce, et gouvernez ma volonté dans tous ses actes, afin que, par votre direction, ils soient tous dans l'ordre et la justice; surtout, mon Dieu, dirigez-moi en mon intention. Que je ne m'y abuse pas, que j'aie l'œil simple de l'Intention, qui rend louable tout le corps de l'action; et puisque l'amour seul est l'intention, donnez-moi toujours l'amour des choses qui vous seront plus agréables, afin que mon intention s'y conforme; surtout que l'amour de votre plus grande gloire soit mon affection prédominante, et que, sans déguisement, elle donne le branle à toutes mes actions. IL Considérez que la plus grande perfection de l'homme, et la chose la plus importante à son avancement spirituel, est de bien former les actes émanés et les actions propres de sa volonté. Toute la gloire de la fille du roi provient du dedans» (Ps. 41), chante David, ce grand maître dans la vie spirituelle. Or cette

72 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. gloire vient des actes intérieurs. En effet, ces actes sont pour lui plus ordinaires, et ceux d'où dépendent toutes les œuvres qu'il fait y comme les ruisseaux de leur source , et les fruits de leur racine. Si bien que comme Teau est bonne, quand elle coule d'une bonne source, et comme les fruits sont bons quand ils sont recueillis sur un bon arbre; ainsi, il en est de toutes les œuvres de l'homme, quand les actes internes de sa volonté sont sagement conduits. C'est par là qu'il faut entrer dans la voie de la vie chrétienne et spirituelle. C'est pourquoi quand l'homme a de l'amour pour le souverain bien, qui est Dieu, que son âme a l'intention de l'acquérir et de le gagner par tous les moyens possibles, qu'elle agrée les voies et les moyens qui l'y peuvent conduire, qu'elle choisit ceux qui lui sont plus propres, qu'elle s'applique de toutes ses forces et de toutes ses puissances à employer ces moyens; enfin, qu'elle ne met pas sa fruition et son dernier contentement en aucun bien créé de cette vie ; mais qu'elle se réserve tout entière pour la jouissance de Dieu, qu'elle attend comme le dernier fruit de ses travaux; alors, il n'y a rien que de droit et de bien réglé en lui, il prospère dans la vie spirituelle et dans le chemin[^] de la perfection, il y fait des progrès journaliers , qui relèveront au-dessus des hommes mondains, et l'approcheront des anges célestes. Comme au contraire, si ses actions sont mal dirigées, il est nécessaire que souvent il tombe de précipice en précipice, jusqu'à une totale ruine ; car, si au lieu de vouloir[^]le bien, il a de l'affection pour le mal, qui se montre sous quelque apparence de bien, son intention, par là même, est dépravée, ainsi que son consentement et son élection, et tous les autres actes de sa volonté. Que si la volition et l'intention sont pour le vrai bien ; mais que son consentement et son élection manquent, prenant des moyens im[^] et inutiles, il est encore tout évident que sa ruin[^]est proche. Mais quand toutes ces actions seront bien réglées, si l'usage manque , ce qui arrive à plusieurs qui ne mettent point en pratique les bons moyens qu'ils ont choisis pour une bonne fin, il est tout clair qu'il n'avance point. S'il met aussi sa fruition et sa jouissance dans quelque bien créé, qu'il s'y délecte et s'y repose comme en son dernier bien, il fait injure à Dieu, à qui seul il appartient d'être l'objet de la véritable[^] fruition et de la parfaite jouissance, étant le bien qui comprend toutes sortes de biens , sans lesquels

DES ACTES HUMAnrs. 75 notre volonté n'est point satisfaite. C'est pourquoi saint Augustin disait que toute la perversité de la nature humaine était de jouir de ce dont il ne fallait qu'user, d'user de ce dont il fallait jouir, changeant la fin en moyen, et le moyen en fin ; que \i'était ressembler à des pèlerins qui s'arréant aux beaux chemins et aux commodités qu'ils y rencontrent, oublient leur patrie, et ne font pas leur voyage (1). Je m'examinerai donc moi-même , et je rechercherai diligemment la nature de tous les actes émanés de ma volonté. Je Terrai quelle est ma volition, quelle est mon intention et ma prétention. Quels moyens j'agréé pour réussir dans mes desseins, quels sont ceux que je choisis. Quel usage j'en fais, quand je les mets en pratique, et en quoi je mets mon bonheur en ce monde. Je reconnâtrai par cette discussion que souvent ma volition et mon intention sont mauvaises ou inutiles, et peu convenables à ma dernière fin. Quelquefois j'ai agréé par mon consentement de faux expédients ; j'ai mal dirigé mon élection , et si parfois elle a été bonne, l'usage a manqué, il n'y a pas eu d'exécution; enfin, je cherche de la fruition et du repos au milieu des échelons et des degrés, par où je dois monter à mon vrai bien. Oh ! Seigneur, j'ai horreur de moi-même à cette vue. Hélas ! mon intérieur est blessé, gâté et corrompu en toute manière ! Mais vous ! ô très-grand et très-bon médecin des plaies invétérées et des maladies les plus secrètes et les plus cachées, guérissez la plus noble des facultés de mon âme; je vous découvre ses misères*, enseignez-moi les pratiques et les moyens propres à y remédier prompteraent. III. Considérez qu'un puissant moyen et une très-sainte pratique pour former les actes émanés de la volonté, est de se représenter Dieu présent, nous voyant ou nous commandant, nous conseillant, ou bien nous jugeant. Quiconque voudra quelque fin, et prétendra employer les moyens d'y arriver ; quiconque en fera l'élection et les exécutera réellement en ces trois vues, ou d'après l'une d'elles seulement ne manquera que difficilement et rarement. Car, quant à la première pensée de Dieu qui nous voit et sonde notre cœur, avec des yeux plus étincelants que le soleil , c'est un motif très-efficace pour marcher droit (1) L. xxvm. Q. SO. — L. I. de Doctr. Chr. c. U,

74 LA TVtOLOGIE AFPECTIVE. et ne fieiire aucune fausse
démarche dans toutes noa iriTectiions. En effet, qui voudrait commettre une
lâcheté , ayant un tel témoin de ses actions, et le voyant présent devant les
yeux de sa pensée T Le serviteur travaille plus fid

DBS ACTES HD1UIII8. 76 près desseins avec ses préceptes et ge\$ conseils. Qufr si à ces deux manières de la présence de Dieu, nous en syoutons une troisième, nous proposant l'avenir conune présent, et regardant Dieu comme jious jugeant, il n'y aura rien de plus fort pour nous empêcher de chanceler dans nos actions. Et c'est un conseil très louable que, quiconque à quelque résolution à prendre, et quelque €hoix et élection de genre et de moyen de vivre à faire , de la faire telle qu'il voudrait l'avoir faite à l'article de la mort, près d'être ravi devant le trône de Jésus-Christ, pour y être jugé selon ses intentions et ses œuvres. Saint Augustin s'exerçait à considérer Dieu, comme juge, lorsque dans ses Soliloques il lui adressait ces paroles : Vous êtes attentif, vous prenez garde, et vous écrivez en votre livre tout le bien et le mal, afin que vous rendiez ensuite à chacun ce qui lui appartient, soit la gloire éternelle pour récompense de ses bonnes actions , ou les châtiments en punition de ses crjoies , lorsque les livres des consciences étant ouverts publiquement, les hommes seront jugés d'après le livre des justices. Et quand je considère attentivement cet ordre de votre providence, je tremble de frayeur, et je rougis de honte, mon Seigneur et mon Dieu, Dieu fort et redoutable, me voyant obligé de si bien «yuster ma vie, qu'il n'y ait rien qu'on ne puisse reprocher, puisque je ne fais aucune action, qu'en la présence d'un juge qui voit tout distinctement. Donc, puisque ces moyens sont si puissants, et ces pratiques de la présence de Dieu qui nous vDit, nous commande ou nous juge, sont si saintes pour bien former les actes intérieurs d'où dépend toute la sainteté, je regretterai premièrement de ne m'en être pas servi, et j'y rapporterai le désordre de ma vie, selon cette parole du Psalfniste. Dieu e^t loin de sa pensée, ses voies sont souillées en tout temps (Ps, 9). Ensuite, je formerai des résolutions d'user à l'avenir de quelqu'une de ces manières de la présence divine, pour mieux régler ipon intérieur. Eh! pourquoi ne regarderais -je pas mon pieu, présent intimement en moi? Quelle plus grande incivilité, que de ne pas seulement regarder cet hôte immense, qui habite en moi? Il n'y a pas un moment dans notre vie où il ne déploie Ubéalement ses mains et son cœur pour nous départir quelque bian ; quelle plus grande ingratitude que de respirer avec l'oubli de cette merveilleuse bonté! Il ne se passe point d'instant qu'il ne jette sa vue sur nous pour nous contempler;

76 LA THÉOLOGIE AFTEGTITE. que ne le fixons-nous donc plus souvent nous-mêmes, pour lui rendre la pareille? Disons après saint Augustin méditant ces paroles : Raffermerai mes yeux sur toi, ah! Seigneur, vous ne détournerez pas vos yeux de moi, je ne détournerai pas mes yeux de vous (1). TROISIÈME MÉDITATION. DES ACTES COMMANDÉS. I. Considérez qu'outre ces six actes émanés, que la volonté produit de son sein, et forme immédiatement par soi-même, il y en a d'autres en plus grand nombre, qui s'appellent actes commandés, lesquels sont certaines actions libres, qui se forment et sont exécutées par d'autres puissances que la volonté; mais toutefois par son ordre et son désir. Pour entendre cette vérité, il faut présupposer que l'homme, avant que de faire une action volontaire, forme un certain jugement en soi-même, qu'une telle action est à faire maintenant. Ce jugement d'ordinaire est suivi de l'approbation de la volonté, qui dit tacitement et d'une façon secrète et intérieure : Je le veux, allons, et en même temps se portant à cette action, emporte avec soi les puissances auxquelles il appartient de la mettre à exécution; car la volonté est dans l'homme comme une reine, sous laquelle plient les puissances qui peuvent être régies et gouvernées. C'est pourquoi, de même qu'une reine qui commence à marcher vers un lieu, est incontinent suivie de ses servantes, qui s'efforcent de l'aider dans son dessein, chacune faisant ce qui est de sa chaîne; de même en l'homme, toutes les puissances ont une telle liaison avec la volonté supérieure, qui est le principe général des actions humaines, que tandis qu'elle est en mouvement et en action vers quelque objet, les autres puissances qui lui sont subordonnées (i) August. In Ps. t8.

D&S ACTES HUHAINS. 77 par une loi naturelle, s'y portent avec elle, même contre leur propre inclination , ainsi que font les servantes de cette reine , qui ont souvent d'autres inclinations particulières, contre lesquelles elles agissent pour leur princesse. De cette façon, Thomme se commande à soi-même, se régit et se gouverne; la puissance supérieure de la volonté ordonnant et emportant les inférieures à ce qu'elle prétend ; ainsi , l'homme est le roi de soimême, et se prescrit des lois et des ordonnances. Il se dit quelquefois avec David : Espère en Dieu^ et fais le bien (Ps. 36). 0 mon âme, rentre en ton repos, puisque le Seigneur t'a fait mi-iéricorde (Ps. 114). Bénis^ mon âme^ ton Seigneur, et tout ce qui esl en toi, son saint nom (Ps. 102). Enfin, comme le centurion, ou capitaine de l'Evangile commandait à ses gens*: Et je dis à celui-ci : Fa, et il va; et à un autre : Viens, et il vient; et à mon serviteur : Fais ced^ et il le fait (Matlii. 8) : ainsi , il en est de la volonté , elle régente les autres puissances , et leur commande leurs actions. Je vous bénis , mon Dieu , de ce que vous avez composé l'homme de telle façon, qu'il est capable de se régit et de se gouverner soi-même. Faites, Seigneur, que je me régisse et gouverne de telle manière, que la justice fleurisse en moi avec l'abondance des biens spirituels; que le vice y soit puni et exterminé comme il doit l'être dans un royaume bien policé, et que ma volonté ne commande jamais rien que selon votre loi, ou vos conseils. II. Considérez quelles puissances obéissent à la volonté, pour faire les actes qui leur sont commandés par elle. Premièrement, la puissance motrice obéit, et tant qu'elle n'est point empêchée par quelque vue intérieure, ou indisposition corporelle, elle accomplit comme un esclave les ordonnances de la volonté. L'esprit commande que la main se meuve, dit saint Augustin (1) , et la facilité est si grande, qu'à peine on distinguerait le service d'avec le commandement. Ainsi les membres extérieurs du corps sont les organes des puissances de l'âme, et ne reçoivent que d'elle leur mouvement volontaire , comme l'instrument de la main; c'est pourquoi, avec autant de facilité que la main remue les instruments pour faire des œuvres d'art, la puissance motrice régit la volonté, meut les membres qui ont de la disposition au (i) L. VQ. Confess. c. 9.

78 LA TRÉOLOGIE AFFBGTTfE. mouvement, pom* faire diverses œuvres extérieures. Secondement, les puissances sensibles» comme l'appétit et la fantaisie, obéissent ordinairement à la volonté, qui leur commande comme un magistrat aux citoyens d'un empire civil et despotique : Sou8 toi, dit Dieu , sera ton appétit et tu le domineras (Gen. 4). De là vient que, quand la volonté est forte et puissante, et qu'elle est accompagnée de fortes pensées, il faut bien que l'imagination quitte ses images , et l'appétit ses propres inclinations , pour suivre le mouvement de la volonté. Cette force fait que nous entreprenons quelques œuvres contraires et opposées tant à l'imagination qu'à l'appétit sensitif. La raison en est, que la volonté et l'appétit sensitif étant dans une même personne, il était nécessaire que le plus imparfait des deux fût naturellement sujet et subordonné au plus parfait ; car la pluralité, sans ordre et sans sujétion à un maître et à un supérieur, est une confusion; telle que serait celle d'une armée où personne n'obéirait, et d'un état où aucun ne serait sujet. C'est pourquoi l'appétit sensitif a une propension naturelle pour obéir à la volonté même, contre sa propre inclination, comme les corps légers ont une inclination à monter, et les pesants à descendre. Troisièmement, l'intellect obéit encore à la volonté, comme l'expérience le montre assez, en ce qu'au gré de la volonté, il s'applique à considérer ses propres objets, et continue longuement son attention et sa méditation même, tant que l'esprit n'est pas forcé par des raisons évidentes et convaincantes, il est au gré de la volonté de lui faire croire ou repousser, affirmer ou nier ce qu'elle désire; de là, comme il n'y a pas de raisons péremptoires , qui prouvent manifestement le contraire des articles de la Foi, il est au pouvoir de la volonté de le faire consentir à ces articles. Enfin, la volonté se commande à elle-même , et produit plusieurs actes qui lui sont propres, et qui sont pourtant commandés; car la volonté peut s'appliquer soi-même à des actes d'amour de Dieu et de haine du péché , et plusieurs autres auxquels elle se peut assujettir et captiver (1). Le docteur Almain a éclairci cette morale, quand il dit que la volonté a deux actes; l'un émané, l'autre commandé. L'émané est celui qui est produit immédiatement par la volonté, et qui est en elle comme en son sujet, (1) la Moral, tracl. 1. c. 2.

vouloir et M pas iroukâr. L'autre est appelé commaodé» qui n'est pas produit ininédiament par la volonté, inai par quelque puissance inférieure qui obéit à son commandement, et n'est pas re^ dans la f olonté, comme sont les actions intérieures, qui sont commandées par la volonté, par Tentremise des puissances externes; comme sont aussi quelques connaissances de Tenteiidément, et principalement la Foi. D'autres admettent une troisième division, yu qu'il se peut trouver une troidème sorte d'aetey qui est tout ensemble émané et commandé. Car, comme ïntofidemmi est une fiieulté qui se réfléchit sur soi-même, con-* naissant ses connaissances, et pensant à ses pensées; ainsi, la volonté peut former un acte qui soit réfléchi sur un autre; et,, comaie elle peut commander à la puissance motrice de se mouvoir; Mnsi, elle peut, par un acte, s'ordonner un autre acte; die peut choisir ses amours et ses haines, comme lorsque la volonlé veut abner un objet, la dilection de cet objet sera uu acte teané; car il est immédiatement produit par la voleté; et ce sera un acte commandé, car il sera produit par l'entremise d'un autre acte. Par là, je comprendrai combien grande est la force de la volonté, qoùid elle se porte courageusement à une entreprise louable et vertueuse; car Dieu n'épargnant pas les grftces suffisantes, elle peut faire des choses merveilleuses, pour la vie et pour la perfection spirituelle. Par conséquent, c'est à tort que quelques-uns s'excusent sur les tentations de la chair, et sur la faiblesse de leur esprit ou de leur corps, en disant : Je ne puis I Ohl la fausse excuse, par laquelle plusieurs se flattent et se trompent eux - mêmes , puisqu'une volonté ferme exerce tant d'empiré sur toutes les facultés intérieures et extérieures. Ils aurai^t bien plus de raison de rejeter la cause de leurs misères sur le défaut de fermeté dans la volonté pour &ire le bien, pour lequd ils n'ont que des velléités et des demi-vouloirs ; disant : Je voudrais bien, et non pas, je le veux, et de tout mon cœur. En effet, le grand et le très-grand moyen de salut, c'est de donner tout son cœur, c'est de vouloir à tout prix se sauver, quoi qu'il en coûte, c'est de désirer la vertu simplement, et d'embrasser sérieusement cette affaire, comme la plus importante, auprès de laquelle le reste n'est que bagatelle. Oh ! je veux donc vouloir fortement les oauvres saintes et pieuses ! je veux, Seigneur,

80 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. puisque ma volonté peut se commander elle-même, je veux lui commander les actes de votre amour, et ceux de la haine et de l'abomination du péché. 0 Dieu de nos cœurs I assistez-nous de vos plus grandes grâces, et de votre singulière protection, fortifiez-nous par votre Saint-Esprit, et par votre divine charité, afin que nous vous aimions de tout notre cœur et de toute notre Ame. III. Considérez néanmoins, qu'en certains cas la volonté ne peut point commander aux puissances sensibles de se dépouiller de leur mouvement et de leur tendance vers quelque objet. Cela arrive premièrement dans les premières imaginations et les premiers mouvements, qui préviennent l'esprit et le surprennent en traîtres, avant qu'il les aperçoive. C'est pourquoi les plus justes sur la terre en sont quelquefois travaillés pour quelque espace de temps, sans pouvoir faire autre chose que de les désavouer intérieurement, quand ils y font réflexion, et d'y refuser leur consentement, pour les réprimer, et se préserver du péché. Cependant ils regrettent de se voir assujettis à ce mal et à cette imperfection, disant après saint Paul : Je ne fais pas le bien que je veux, mais je fais le mal que j'ai en haine (Rom. 7). Je ne me porte pas à la vertu avec une entière allégresse, je sens de la répugnance quand je m'y porte, je souffre et j'éprouve les caprices de l'imagination, et les mouvements de la concupiscence que j'abhorre intérieurement, et du très-profond de mon âme. Si bien que l'homme est contraint de soutenir les premières saillies des puissances corporelles, jusqu'à ce que les ayant découvertes, il se mette en défense contre elles, et les repousse par les actes de sa volonté, qui s'en éloigne et se porte à un objet contraire. Secondement, la volonté ne peut être la maîtresse absolue de ses mouvements et de ses sentiments, au point de les exterminer entièrement, et ne plus sentir leur importunité, quand l'objet fort actif par lui-même, est trop présent, ou qu'il domine la puissance sensible; car, tant que cet objet est ainsi présent, la volonté ne peut arrêter ni l'impression qui en est la suite, ni l'imagination qu'en conçoit l'esprit. Ainsi, il arrivera que la volonté ne pourra arrêter le plaisir en présence d'un objet très-beau et très-délectable, ni empêcher la douleur à l'approche d'un objet nuisible, comme serait le feu ou la glace, qui envelopperait un corps de toutes parts» Tout ce que peut faire

1 DES ACTES HUMAINS. Si la volonté en ce cas, est de renoncer à ses sentiments, s'élevant au-dessus d'eux, et les désavouant, ou bien de les modérer quelque peu, en appliquant l'esprit de tout son pouvoir, à d'autres pensées qui en fassent diminuer la trop vive imagination. Troisièmement, la volonté ne peut encore empêcher le mouvement et le sentiment de la partie sensitive, lorsqu'il est causé par quelque altération des humeurs du corps, qui peut provenir du tempérament, de l'action des bons anges, ou des démons, ou de quelque autre cause extérieure. Et néanmoins, en ce cas, la volonté peut refuser son consentement à tous ces mouvements de l'imagination et de l'appétit sensitif, disant en soi-même : Je souffre violence, je ne les approuve pas en vue de Dieu, ils me déplaisent, je les désavoue entièrement, ils ne sont pas miens, et ainsi demeurer froide au milieu des flammes, pure au milieu des souillures, et innocente dans le mal, qui ne sera pas alors péché. J'apprendrai de là à ne pas me décourager, si je ne suis pas toujours exempt des attaques et des assauts des sens rebelles à la raison. C'est un abus de penser que Ton est en péché mortel, toutes les fois que l'on s'aperçoit de quelque mouvement et de quelque sentiment de concupiscence. Les soldats qui entendent sonner l'alarme, ne sont pas défaits pour cela; mais ils sont avertis de se mettre en défense, ou en devoir d'attaquer et de repousser l'ennemi; il en est de même de ces premiers mouvements : ce sont des alarmes données à notre âme, mais non pas une défaite. Grâce à Dieu, il y a une distance aussi grande que du ciel à l'enfer, entre le sentiment et le consentement. Je formerai donc une ferme et solide résolution de ne jamais consentir à ces rébellions et à ces sentiments intérieurs. Je dirai, quand ils seront trop importuns : Seigneur, je proteste qu'il y a violence, je renonce à ces mouvements séditieux; et puis, je demeurerai en paix et tranquillité, et n'estimerai pas avoir perdu votre grâce pour des impressions sans consentement. Et puisqu'une des causes qui lie davantage la Volonté, et diminue sa puissance, est l'approche et l'union des objets qui ont pouvoir d'émouvoir les sens, je m'en veux éloigner, pour ne pas souffrir de contrainte par leur présence. Eh ! Seigneur, donnez-en moi toujours la force et le courage, et qu'ainsi soit fait par votre ^ce. n. 6

82 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. QUATRIÈME
MÉDITATION. DES PASSIONS EN GÉNÉRAL. I. Considérez qu'il faut
ici entendre par les passions, une action

DES ACTES HUMAINS. 85 selon leur Téhémence. Ce qui procède (fe la liaison et de la correspondance mutuelle qui est entre les puissances du corps; car Yxme s'agite au mouvement de l'autre, ainsi qu'un luth résonne avec harmonie auprès d'un autre que Ton touche ; et principalement les esprits vitaux et animaux, et les humeurs s'excitent diversement, selon les imaginations et les affections de l'appétit sensitif. C'est ee qui cause souvent des mouvements involontaires, à h shnpte représentation de quelque objet délectable, parce que cette représentation excite les esprits du corps qui causent l'émotion. C'est ce qui fait encore que les imaginations entretiennent ou ruinent la santé, selon les altérations différentes qu'elTes produisent dans le corps; c'est pourquoi, entre les conseils pour la santé, le soin de l'imagination ne doit pas être négligé. Enfin dans les passions, l'appétit se porte au bien et contre le mal , pour son propre intérêt , car l'appétit sensuel est rempli d'amour-propre, et n'a pas d'autre motif en ses actions, il fait tout pour lui-même, il n'appète pas un objet, coname la volonté, parce qu'il est honnête et vertueux, il n'est point capable d'une si haute perfection, il ne cherche que sa propre satisfaction ; c'est pourquoi les passions ont été données à l'homme pour la conservation de sa vie, afin qu'il recherchât ce qui lui serait utile, et qu'il éloignât ce qui lui serait contraire; elles lui sont avantageuses, comme le venin aux serpents, et les griffes aux tigres et aux lions , pour se défendre. Quelques-uns ajoutent à toutes ces conditions, que les passions sont des actions de l'appétit sensuel , immodérées et excessives dans leur affection pour le bien et dans leur haine contre le mal; tellement que ce sont des actions violentes et smsibles contre la nature et la raison. Ce qui est vrai des passons i&auvaises et vicieuses; mais puisqu'ici nous considérons les passions en général, et non- seulement les vicieuses et les déraisonnables, il n*e\$ point nécessaire de s'arrêter à cette dernière condition. Je remarquerai les traits caraclérissiques des passions et je f^ndtrai que la plupart de mes mouvements et de mes sentiments procèdent de Tamour-propre, et du désir de mon propre btérêt; je regretterai de me voir si passionné pour les objets sensibles et corporels. 0 science des passions très -nécessaire^ ô vraie science de salut, et propre aux vrais cfisciples de Jésus

84 1A TUÉOLOGIE AFFECTIVE. Christ! Oh! que n'ai-je pris plus de peine, dès ma première jeunesse, à vous étudier pour apprendre à retrancher mes cupidités inutiles, et à combattre fortement l'amour-propre qui M que je ne regarde que moi , et que je me réfère tout à moi. Oh! je veux, ô mon Dieu, réparer cette faute, et m'adonner davantage à cette importante connaissance. IL Considérez le grand nombre des passions sensuelles. Les philosophes et les théologiens disent communément, qu'il y en a onze, six desquelles résident dans Tappétit concupiscible, et cinq dans Tappétit irascible. Car l'appétit est virtuellement double, et a comme deux bras ou deux parties, l'appétit concupiscible et l'irascible. Le concupiscible est celui qui se porte au bien ou contre le mal, sans rencontrer de difficulté soit à acquérir celui-là, soit à éloigner celui-ci et à s'en défaire; car ou l'imagination représente le bien simplement à cet appétit, et alors se forme la première passion, l'amour, qui est une certaine complaisance dans le bien imaginé. Que si l'imagination représente le bien à l'appétit, en tant qu'il est absent, l'amour s'étend et se dilate, et il se forme une seconde passion, qui s'appelle désir, et une convoitise de posséder le bien absent. Que si ce bien est présent, alors se forme la troisième passion, qui est la joie, et un certain repos et contentement dans la jouissance du bien terrestre et sensuel, dont on est en possession. Que si au contraire l'imagination représente quelque mal à l'appétit sensitif, ou elle le lui représente simplement, selon qu'il est en lui-même, et alors se forme la passion de haine, qui est une répugnance au mal imaginé. Que si elle le représente conoune absent, la cinquième passion se formera, qui est la fuite, et une certaine horreur, que conçoit l'appétit contre le mal, dont il veut s'éloigner. Que si ce mal est représenté comme présent , alors se formera la passion de tristesse, qui est un ennui et une douleur d'être assujetti à quelque affliction; et ainsi l'appétit concupiscible qui se porte au bien , qui n'est pas difficile à acquérir, et contre le mal qui n'est pas difScile à repousser, a six différentes passions. Mais comme souvent le bien est difficile à acquérir, et le mal à repousser, la nature a donné à l'homme un appétit irascible pour fortifier le concupiscible, le mettre en paisible possession des biens qu'il souhaite, et le délivrer du mal qu'il abhorre, malgré les obstacles et les empêchements qui

DES ACTES HUMAINS. 85 se présentent; c'est pourquoi quand un mal est présent, difficile à repousser, il se forme une passion de colère et de vengeance contre ceux qui en sont les auteurs, l'appétit sensitif désirant se soulager de la peine, en la faisant porter aux autres. Que si le mal, difficile à repousser, se présente avec quelque apparence d'être repoussé, il se forme la passion d'audace. Que s'il parait inévitable, alors vient la passion de crainte et de saisissement. Il en est de même du bien, s'il y a apparence de le pouvoir acquérir, la passion d'espérance s'éveille contre les difficultés. Que s'il n'y a aucune apparence, l'appétit se livre au désespoir. Au reste, ces onze passions ne sont que les principales et les racines des autres; car il s'en rencontre encore plusieurs, lesquelles se peuvent réduire à quelque-une des précédentes, comme, les aspirations, la ferveur, qui est un ardent désir, et la langueur, qui provient de l'absence de la chose aimée et se rapporte au désir; la paresse, qui provient de l'appréhension du travail; l'émulation, qui s'excite pour des biens possédés par ceux qui en sont indignes; l'envie, qui s'excite pour des biens possédés par ceux qui en sont dignes, et la miséricorde, que l'on a pour la misère d'autrui, se rapportent à la tristesse. La promptitude, l'amertume, la férocité, la cruauté, se rapportent à la colère. La honte et la confusion à la crainte; tellement que les passions sont en grand nombre, et il ne serait pas aisé d'en faire le dénombrement exact. Dès lors je reconnaitrai quel pesant fardeau, et quelle lourde charge a l'âme raisonnable, de renfermer tant de différentes passions dans les limites de la raison. Hélas! qu'il est bien vrai que l'homme est non-seulement entouré d'ennemis, mais aussi qu'il en est rempli! Qui pourra donc échapper, qui fera si bien, qu'il ne soit point surpris par une seule de ces passions et affections sensuelles; qui se défendra contre tant d'attaques, contre tant d'assauts que livre journellement, et d'heure en heure, l'homme propre contre la raison? O roi très-fort, qui nous donnez la victoire sur nos ennemis, quelle troupe horrible de loups, de tigres et de lions se lève contre ceux qui désirent vous servir! oh! (ja'il leur est nécessaire de mettre en vous leur confiance!) Seigneur, protégez-moi contre ces bêtes féroces. m. Considérez que les passions dans les hommes, pendant l'état de cette vie, sont ordinairement blâmables et mauvaises.

The text on this page is estimated to be only 28.66% accurate

S6 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. Elles 6oiU belles et bonnes dans les bêtes brutes, dit GecsoD 0)' Car, par exemple, Tnudace et Tanifflosité soni bell6S dans le lion el dans le coq; la colère dans le Ugre et dans le sanglier; la volupté dans le pourceau , dans le bouc et le pass«reau ; la crainte dans le lièvre et la brebis; la superbe dans la cbeval, la mélancolie dans le chat, l'avarice dans la corneille; car ces animaux n'étant point conduits par la raison, et ayant reçu leurs propres mouvements et leurs iacinationias de Dieu, qin est Tinr telligeoce infinie, qui n'erre point en ses desseins, s'ils ont divers mouvements et diverses passions naturelles pour les objets sensibles, ils n'en peuvent êtr(^ blâmés; mais il en va tout autrement da l'homme, lequel est doué de l'esprit et de la raison pour discerner entre le bien et le mal , et s'unir au souverain bien , qui est Dieu , l'aimant par-dessus tout , et le préférant à toutes les choses créées. D'où il s'ensuit que l'homme doit avoir plus d'in^ clination pour jouir de Dieu , que de tous les biens et des possessions de la terre, qu'il doit plus s'attrister de se voir éloigné de lui, que de se voir privé de quelque commodité temporelle que ce soit; qu'il doit enfin employer toutes ses forces et tout^ ses iisicultés, tous ses membres et tout son corps, pour acquérir ce souverain bien. Or, nous voyons tout le contraire arriver à l'homme par le moyen des passions; car elles le détournent de l'amour de Dieu, son souverain bien ; elles le remplissent de trou«* blés, d'inquiétudes et d'infinies sollicitudes pour les biens de la terre; elles lui donnent des craintes, des saisissements et des angoisses extraordinaires, quand il est exposé à les perdre, elles lui remplissent l'esprit d'imaginatons sordides et impures, lui causatt des délectations immondes et infimes, le précipitent dans les erreurs, dans les superstitions, et les opiniâtretés des folles opinions; elles l'occupent mille fois plus pour le corps corruptible et destiné aux vers, que pour son âme immortelle ; elles préviennent souvent le jugement , et tyrannisent l'esprit, causent les rebellions , les désobéissances et les révoltes de l'appétit inférieur contre la partie supériaore. En somme , ce sont les sources et les origines des péchés qui ruinent le salut, et jettent l'âme dans la damnation. Quasi toutes les injustices, les méchancetés, dit Lactance (2) , parlant de trois de ces passions , proviennent (i) Genou de Passion. Conilhr, 7 et 8, t. 8. «- (i) L. 6, IttfUt. e. S.

DES Acn» HUMAmS. 87 de ces aSectionas; car si l'on retient rimpéiuosilé de la colère, les hâioes s'assoupiront, les embûches cesseront, éi personne ne pensera à nuire aux autres. Si Ton réprime le désir d'avoir, il n'y aura pas de vokurs sur la terre, et de pirates sur la mer; on ne lëvana point d*armées pour ravir le bien d'autmi, Pàreflle* ment si l'on apaise la concupiscence de h diahr , tout Age el tout sexe conservera la sainteté , et personne ne commettra M ne souffrira quoi que ce soit de honteux. Ce n'est pas que tM^ jours les passions causeitt ces désordres dans tous les hommes^ car il y en a plusieurs qui savent bien tenir le dessus el toi maîtriser, ne permettant pas qu'elles s'échappent vers aucun objet défendu et déraisonnable, en quelque manière que ce soit, qui savent lâcher la bride à leur joie et à leur tristesse, autant qu'il est besoin; qui n'ont d'amour et d'espérance que pour les choses qu'il faut aimer et espérer , et tiui n'ont de colère et d'audace, que quand il en faut avoir; et alors ces passions ne sont point mauvaises, mais bonnes, parce qu'elles sont régies par la raison, et ne se portent qu'à un objet légitime. Ce sont de petits feux qui allument la vertu; ce sont des soldats qui secondent les efforts de leur chef; ce sont les ornements des actions vertueuses et les ardeurs des cœurs qui languiraient autrement. C'est pourquoi l'homme sage a des passions louables et modérées, et s'y excite quelquefois lui-même. Néanmoins , comme la plupart des hommes, à cause de la corruption de leur nature par le péché originel, avec lequel ils sont nés , suivent plutôt les inclinations terrestres et les concupiscences naturelles du corps, que les désirs surnaturels qui sont excités par la grâce et par les habitudes infuses, il arrive ordinairement qu'ils sont plutôt gouvernés et régis par leurs passions , qu'ils ne les gouvernent et ne les régissent, et alors elles sont mauvaises, et causent des désordres, et des pertes irréparables , jusque-là qu'entre les plus saints, il s'en est vu que les passions ont trahi , et à qui elles ont fait faire des chutes que personne n'eût attendues. Je déplorerai donc la condition des Itommes, qui est sujette à ce joug qui l'accable et l'opprime. Oh ! qu'il est bien vraî qu'un jimg pesant est mr les enfants d'Adam dès le jour de leur fiûitsanee (Eccl. 40), et que le corps qui se eorrompty appesantit tâmêf et que les pensées terrestres ravalent l'^rit (Sag. 9). Je dirai donc comme «dut Paul ! Malhewrmx hmÊi^que je sm\$, qd me

88 • LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. délivrera du corps de cette mort (Rom. 7) ? Et puisqu'il répond aussitôt : La grâce de Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, j'implorerai cette grâce, afin qu'elle me fortifie contre mes passions, pour me les assujettir par une guerre perpétuelle, qui n'ait pas de trêve, jusqu'à une victoire parfaite et consommée. J'invoquerai l'assistance des saints, qui ont fidèlement combattu contre les efforts de leurs passions par l'exercice de la mortification, sans quoi ils ne fussent jamais arrivés à la sainteté» Je déplorerai pareillement que la plupart des hommes se laissent traîner comme des bêtes brutes par leurs passions, sans se mettre en peine de les régler. O aveuglement des hommes! CINQUIÈME MÉDITATION. DE LA MORTIFICATION DES PASSIONS. I. Considérez qu'il est nécessaire de mortifier les passions intérieures de l'appétit sensitif, ne permettant pas qu'elles s'émeuvent hors de saison, ou bien qu'elles se portent à des objets mauvais, ou à ceux qui sont bons, mais d'une façon immodérée. Car, puisqu'elles sont les sources du péché et la ruine de l'état intérieur de l'homme, qu'elles le mettent en péril de déchoir de la félicité éternelle, il est tout évident que s'il veut avancer dans la vie spirituelle, il doit employer ses soins à les régler, n'aimant et ne haïssant que ce qu'il faut, n'espérant et ne craignant qu'autant qu'il est juste et raisonnable, bref, contenant toutes les onze passions dans le devoir et la justice. Sans cette étude, il travaille en vain à la perfection, et quoi qu'il fasse, cela, il se tiendra à la fin qu'il n'est qu'un incivil, un barbare et un brutal, qui fait tout par humeur et fantaisie; il se trouvera sans repos et sans âme, et dans des troubles perpétuels que lui causeront ses affections sensuelles, auxquelles il aura donné le domaine et l'empire de ses affaires, qu'elles ne sont pas capables de bien gouverner.

DES ACTES HCMAÏHS. 89 Le divin Platon (1) comparait un tel homme à une chimère, ou à un monstre qui aurait plusieurs têtes de bêtes, avec une tête d'homme au-dessus, toutes entées sur un corps , couv[^] d'un habit d'homme. Que servirait à ce monstre de bien repaître toutes ces têtes de bêtes, et de laisser languir et mourir de faim celle de l'homme, si bien qu'à cause de sa faiblesse, elle fut menée et tirée par toutes les autres, sans pouvoir même les empêcher de s'entremordre et de se déchirer l'une l'autre. C'est là l'image de l'homme immortifié ; il a la partie supérieure de la raison comme une tête d'homme, et les passions comme autant de bêtes brutes , qu'il foment et entretient , laissant à jeun la partie supérieure de la raison , qui n'a pas son aliment convenable ; c'est pourquoi elle en reste tout affaiblie , et est emportée au gré de ses passions brutales, par lesquelles il est horriblement déchiré et tourmenté. Saint Augustin confirme cette digne pensée (2), lorsqu'après avoir exposé les plus grands crimes, il dit que l'homme vient au monde avec une si grande ignorance de la vérité, et une si grande abondance de cupidités, que si on le laissait vivre selon ses humeurs , il commettrait tous les crimes. C'est pourquoi les anciens l'ont comparé à un champ, lequel n'étant pas défriché et cultivé, produit toutes sortes de mauvaises herbes, comme il ferait toutes sortes de vices. C'est ce qui est apparu dans les premiers hommes, qui vivaient avant que les cités fussent bâties et policées par de bonnes lois qui tiennent en bride les passions. On raconte qu'ils vivaient en bêtes brutes, se tuant, se mangeant l'un l'autre, et faussant tout droit, toute équité. Si bien qu'il est vrai que sans la retenue des passions , non-seulement le chrétien ne mérite pas le nom de chrétien; mais il ne mérite mêm[^] pas d'être appelé homme. Au reste, comme la rose n'est pas sans épines, aussi la vertu ne s'acquiert pas sans mortification. Comme le malade n'a point de repos et de santé, qu'il n'ait avalé la potion amère de la médecine , contre laquelle sa nature résiste; ainsi, l'homme ne peut avoir de tranquillité en son âme, et aucune douceur de la vie, qu'il n'ait avalé le calice de la mortification. Par elle son esprit s'éclaircit et devient propre à méditer les plus hautes vérités, et les mystères les plus (1) De Ropub. 1. 9. —(2) Li. 23, de Givit. c. 22.

M LA ntOtOGIE AFFECTIVE. dhios ; car les pasnons
 indomptées sont comme un nuage grosûer et obscur^ qui empêche la netteté
 de ses rayons. Le cristal de Tesprit est noirci par les fumées et les épaisses
 vapeurs qu'exhalent le borbier des voluptés, et les sales plaisirs qui
 Tattirent à eux, et Tabratissent. Mais la mortification et le rude traitement de
 soi-même le recueille, excite ses puissances, et le rend plus actif et plus
 pénétrant. Enfin, par cet exercice, Thomme s'endurcit aux travaux et aux
 fatigues, et se rend capable d'endurer et de souffrir toute sorte d'événements,
 une ^lité d'esprit qui conserve sa paix et son bonheur au milieu des
 adversités. Il est vrai que cette retenue des passions est une espèce de mort)
 parce qu'elle prive l'appétit de ses propres mouvements et de ses actions,
 qui sont sa vie; c'est pourquoi die s'appdle mortification ; mais cette mort
 est bonne, par laquelle nous mourons au péché pour vivre à la justice; c'est
 une mort qui n'ôte pas la vie, mais la change en mieux, et de laquelle il fait
 bon mourir présentement, afin de ne pas en mourir éternelJe formerai donc
 de fortes résolutions de veiller sur tous les mouvements de mon appétit
 sensuel. Je dirai après un grand cont^npiatif (i) : Ces passions sont comme
 des bêtes cruelles qui me dédiirent le coeur; cessent des vents tempétueux
 qui agitent la nacelle de mon âme ça et là, et la mettent en péril de naufrage;
 ce sont des chevaux indomptés qui me portent dans le précipice. Qu'y a-t-il
 donc de plus sage et de plus utile puisque j'en ai le pouvoir par la grâce de
 Dieu , que d'appriivoiser ces bêtes, d'apaiser ces vents, et de retenir ces
 chevaux par le frein de la mortification, afin qu'ils ne me jettent pas dans le
 péché. Par les passions, je suis poussé dans le péché, quand j'aime ce qui
 n'est pas aimable, quand je hais ce qui n'est pas à haïr, quand je désire ce
 qu'il faut fuir, et fuis ce qui est à désirer; quand je me délecte trop dans les
 choses terrestres, et que je m'attriste pour des sujets de néant ; quand je
 conçois de vaines espérances , quand je désespère de la grâce avec laquelle
 je me puis vaincre moi-même ; quand je suis hardi pour les entreprises du
 monde, et timide pour les spirituelles, et quand je me courrouce
 immodérément. Les passions sont donc (i) Alvar. Med. Sacr. p, 2, c. 7. Mcd
 . 8.

BB6 A£!TEg BUMAIMS. 9i les sources du péché^ ce sont des armes que je d«nne de plein Qvé à mon ennemi, avec ksquelles il me ierrasse et m'abat. Je les dois donc réprimer par la mortification, et comme les fermer, ces sources de tout mal, afin que les péchés n'en sortent pas; et par une abnégation continuelle, les retirer des mains de mes adversaires. Et puisqu'il est certain que ce n'est pas notre propre industrie, mais la grâce de Dieu par Jésus« Christ, qui nous défend de leurs efforts, demandons-la humblement et instamment. II. Considérez en quoi consiste la mortification de l'appétit sensitif, et comment elle s'exerce, soit en mortifiant quelques mouvements dérégés, soit en vivifiant les meilleurs, et s'y excitant. Car il y a deux choses en quoi cet appétit est mortifié; la première est quand on lui retranche une action à laquelle il est porté, la trouvant joyeuse et délectable ; comme , par exemple, il sera porté à désirer un bien terrestre, quelque viande, quelque habit, quelque condition; il sera aussi porté à s'y réjouir, s'il en a la paisible possession ; le premier trait de la mortification consiste à le sevrer de ce désir« ou de cette joie, s'abstenant d'en former des actes délibérés. La seconde chose en quoi consiste cette mortification, est de se porter à des actions autres que celles qu'il désire, et contre lesquelles il a de la répugnance : comme, par exemple, si l'âme s'emploie de toutes ses forces à la prière, à la méditation, et à des œuvres extérieures , qui ne sont point conformes à la sensualité , ce sera un second trait de mortification; parce que s'employant de grand courage à ces actions, l'appétit sensitif est contraint d'y contribuer, selon qu'il en est capable, et souffre une certaine violence contre sa première inclination naturelle. Or, il n'est pas toujours aisé de donner cette double mortification à l'appétit, l'homme a besoin de moyens qui lui en facilitent l'exercice. Quelques-uns croient que le meilleur expédient est de châtier le corps, de l'amaigrir dans l'abstinence, de le fatiguer par le travail, et de le hérissier de cilices ou de haïres ; car par ce rude traitement il est débilité, et l'âme en fait mieux ce qu'elle veut, comme d'un ennemi abattu et désarmé ; c'est pourquoi la plupart des saints ont rudoyé leurs corps diversement| pour rendre l'âme plus forte par sa faiblesse, et le corps moins rebelle et moms réfractaire' aux décrets de leur raison. De là

92 LA TBÉ0L06IB AFFEGTIT Et sont venues les austérités des religions et ces inventions crucifiantes qui combattent sévèrement l'insolence des appétits du corps, et le tiennent dans les fers et les chaînes pour le rendre esclave de l'esprit ; ce que saint Paul semble approuver, lorsqu'il dit : Ceux qui sont du parti de Jésus-Christ , ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences (Gai. 5). Au reste , d'autres, sans imputer la mortification du corps, sans démentir l'antiquité, sans détacher Jésus-Christ de sa croix, et l'étendre sur le duvet, sans ne vouloir que des haïres et des disciplines spirituelles, comme on le leur impute à tort, jugent que ce n'est pas assez de dompter l'esprit par le corps; mais qu'il faut aussi dompter le corps par l'esprit, qui peut gourmander toutes les passions sans réserve. Ils disent que, quand l'homme commet quelque péché, la chair n'est pas toujours la criminelle, pour être battue à grands coups, comme une bête de somme; et que dès lors, il est plus expédient de mortifier les passions par la partie supérieure de la raison et de l'esprit, lequel venant à considérer ce qui est utile ou nuisible pour son salut, forme de généreuses résolutions de s'abstenir de quelques actions , et de s'adonner à d'autres auxquelles se portant avec grande vertu, il emporte l'appétit sensitif après soi, et le contraint de se désister de ses poursuites et de ses inclinations, pour être employé à son gré. Par exemple, l'homme faisant réflexion sur les mouvements de l'appétit sensitif, et le voyant engagé dans des désirs superflus, ou troublé de colère pour quelque disgrâce, il improvera cette conduite, et se fera des réprimandes intérieures. Il ne nous est pas bienséant, puisque nous sommes créés pour le Paradis, de désirer les biens terrestres; souhaitons plutôt les biens éternels. Il n'est pas à propos, ô mon cœur, de nous troubler si fort pour les affaires périssables de ce monde, demeurons paisibles et tranquilles au milieu de ces événements. Après ces vues, et ces réprimandes intérieures de la partie supérieure, si l'âme forme la résolution ferme de désirer des biens spirituels, et s'efforce de demeurer en paix et en silence, elle attire après soi l'appétit sensitif, et régit raisonnablement ses passions, au moins tant qu'elle persévérera dans ces dispositions. Cette méthode est plus douce, plus humaine et plus générale, elle réussit plus aisément ; néanmoins, cette controverse entre les spirituels n'est pas

DES ACTES HUMAINS. 95 de petite importance, pour être si brièvement traitée. Poser pour maxime que c'est assez de mortifier le corps par l'esprit, est une illusion qui va malicieusement à détruire toutes les austérités du corps, et à flatter la chair» Mais aussi donner tout à la mortification ou macération de la chair, et en faire le grand point de la vie spirituelle, sans égards aux personnes, à leurs tempéraments et à leur vie passée ou présente, c'est un autre excès à éviter. Il faut marcher entre ces deux extrêmes avec une juste modération. Les personnes d'une santé robuste, dont la vie a été souillée de crimes, et qui se trouvent encore sollicitées au mal par la violence de leurs passions, doivent appréhender de paraître devant la justice divine, sans lui avoir M quelque satisfaction C'est pourquoi, il est bon que ces sortes de personnes se soumettent aux austérités, et que le complice de leur esprit paie quelque chose de son fonds à cette justice rigoureuse. Il faut penser autrement d'une personne dont la vie a été plus innocente, ou qui n'a que peu de force ou de santé, ou que Dieu visite lui-même par diverses infirmités ; il sera plus expédient qu'elle suive la seconde méthode que la première, et qu'elle n'use de sévérité contre soi-même qu'autant qu'il sera nécessaire pour se conserver dans la ferveur d'esprit, ou attirer sur elle les consolations divines, que Dieu donne souvent à proportion qu'on se prive davantage des mondaines et des terrestres, comme il les refuse à ceux qui ne soupirent qu'après une vie lâche, selon ce qu'en dit le saint Prophète : Selon la multitude des souffrances de mon cœur y ses consolations ont réjoui mon âme (Ps. 93). Et encore : Mon âme a refusé d'être consolée (Ps. 76) dans la voie large du siècle corrompu. Je me suis souvenu de Dieu, et j'ai été consolé (Ps. 76). Il faut donc que chacun se connaisse soi-même, et qu'en certaines circonstances, il use tantôt de sévérité contre soi, craignant qu'autrement il ne suive la prudence de la chair, et une science terrestre, animale et diabolique, comme l'appelle un saint abbé qui florissait il y a quelques siècles, science qui anéantit la croix de Jésus-Christ, laquelle n'a rien de doux, de tendre, de mou et de délicat pour la chair, mais renverse au contraire toute cette école de délicatesse, qui est combattue par les clous fixés dans les membres sacrés de Jésus-Christ, et qui est domptée et vaincue par cette lance dont la pointe lui pé

M LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. nétra eC hd ourrlt le cAté.

Dans quelques circonstances donc, et en certains cas, il faut réprimer les passions par l'exercice des austerités du corps, et, en d'autres circonstances, se contenter de la seconde méthode. Ainsi, on se reprendra quelquefois soi-même, et parmi le bruit et le tumulte des passions qui portent au mal, on se portera à des actions plus convenables. On ne se doit pas laisser aller à s'attacher à ce bien terrestre, élève plutôt tes vœux, et tourne ton âme vers les véritables biens spirituels. Tu tourmentes mon âme! pour une affaire de ce monde qui ne te réussit pas, il est bien plus raisonnable de t'offrir pour tes offenses, qui te peuvent faire perdre les biens de l'éternité. Quoi, mon cœur! tu t'emportes, et tu veux le venger d'un mépris dont tu as été l'objet! Ce n'est point la raison ni le devoir d'un chrétien; imitons plutôt la douceur et la bénignité du Fils de Dieu. Mais pour ces exercices, il faut que l'âme veille et soit attentive à plusieurs bonnes considérations, selon la diversité des passions, et surtout que la volonté soit constante et résolue. Je demanderai l'un et l'autre à Dieu, ce Seigneur qui mortifie et vivifie (1. Rois, 2), afin que ce qui est trop vif en ma nature corrompue, soit mortifié, et, que ce qui est trop mourant et trop languissant pour le spirituel, soit vivifié. m. Considérez qu'il faut une grande prudence et une grande discrétion dans l'exercice de cette mortification, soit pour châtier le corps, soit pour réprimer les passions par les actes spirituels de la partie supérieure; car les austérités exercées contre le corps ne doivent pas être excessives et immodérées. Les veilles déraisonnables, dit Cassien (1), ont abattu ceux que le sommeil n'avait pu abattre. Aussi la chair molle et délicate n'est pas seulement l'indice d'un bon esprit, mais elle lui sert souvent d'organe et d'instrument pour ses plus belles actions, les bonnes qualités même des viandes donnent plus d'agilité et de pureté au sang, et l'esprit agit avec plus de pénétration et de vivacité dans ses contemplations. Au contraire, les mauvaises qualités des aliments émoussent la pointe de l'esprit, appesantissent l'âme, et l'engourdissent dans ses opérations. Ainsi les peuples barbares, dont la nourriture ne se distingue pas de celle des bêtes, n'ont pas été moins esclaves de leurs passions. (1) Col. 2. c. 6.

MS ACTES HUMàBCS. 95 Eofia, il arme Boawok que pour trop charger une bMe de somme ^ on la tue ; et que Ton eet eontnasl de traiter b ehtir aussi moUemeNl qu'on la trateit sévèrement auparavant; e'est pourquoi la règle de saint Auguslki veut , que l'on donpte la chair par des jeânes et par l'abstinence de la viande , el d« breuvage, autaat que la santé le permet (i). S'il cet ajevié, aalMl cpft» la santé le permel , c'est pour recommanda la vertu de ikcfèÛDu , éà Hugues de Saint-Yictor; car le bien, qui ne se Sût pas anee diacrêlieA, se gâte. Chacun doit mpt« sa chair par l'abstmoiee, autant que la santé le permet à la nature. Qui afflige sa chair outre mesure, tue son esclave; qui la nourrit plus qu'il ne Jbmt, ravitaille son ennemi; il la fliut donc teUemeat nourrir qu'elle paisse servir, et si bien la dompter, qu'elle ne s'enorgueillisse pas; et en toute abstiofence, il feut toujours, s'efforcer de ruiner les vices, mais non pas le corps. Et pour ce qui est de l'autre voie plus sublime, de mortifier par l'efi^rit les mouvements de l'appétit sensuel , c'est encore un point où la discrétion parait merveilleuse, quand elle n'entreprend de mortiftev, que par une juste règle et une sage mesure. C'est pourquoi il est bon de considérer ces règles que Gerson veut qu'on y suive (3). La discrétion, dit-il, permet souvent que quelques passions vicieuses s'accroissent pendant qu'elle s'occupe à planter les vertus ; car la parabole évangélique lui enseigne de ne point extirper toute l'ivraie , dans la crainte d'arracher en même temps les bons épis de froment; car rarement, ou jamais, le froment de la vertu vient en nous sans l'ivraie ou la paille de quelque vanité, vu principalement que, selon l'Apôtre, il est nécessaire que ce qui est animal devance le spirituel. Voyez donc ciHnbien ce serait indiscret pour ceux qui instruisent les enfants, ou des hommes sensuels, qui diffèrent peu des enfants, de vouloir les dépouiller dès le commencement, de toute passion vicieuse, et de s'efforcer de les élever tout d'un coup à une vieillesse spirituelle, et par un zèle sans science, et une fureur implacable, sans ordre et hors de temps, de persécuter toute passion vicieuse. De plus , la discrétion permet que quelques passions vicieuses pullulent et s'accroissent , non qu'elles soient belles ou bonnes, mais pour empêcher que d'autres plus mau(1) In Regul. D. Âug. ad c. 5. ^ (2) De Passion, animœ conskl. 2S, I, 8.

96 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. vases ne se fortifient; car, comme il arrive qu'un clou pousse un autre clou , et qu'une maladie est la guérison d'une autre, de même, l'amour de la louange humaine, ou la crainte de l'infamie, empêche les adultères et les lapines. Ainsi, il vaut mieux permettre quelque division et quelque inimitié entre certaines personnes, qu'une amitié impure et honteuse. Ainsi, il sert aux enfants qui étudient d'avoir quelque envie et de l'émulation, quoiqu'elle soit vicieuse , afin qu'ils se surpassent l'un l'autre dans l'étude des lettres. De plus, comme la discrétion tolère quelques passions blâmables , aussi elle s'abstient d'en fomenter de louables, si elle en prévoit, une mauvaise issue, comme serait la rébellion et la désobéissance, car la discrétion ne se contente pas de considérer seulement les choses présentes, mais aussi elle regarde l'avenir. Enfin, une fine sobre et modeste aime la discrétion, si toutefois elle est soigneuse de marcher en la présence de Dieu par l'observance de ses commandements, et cela dans le grand chemin frayé et battu par les anciens Pères. Je remarquerai ces règles de discrétion, prescrites par un grand maître de la vie spirituelle. Et, parce que cette vertu est un don particulier du Saint-Esprit, j'implorerai son assistance pour l'obtenir. O Esprit sacré, source de tout bien, et fournaise d'ardeur et d'amour , de qui provient le zèle et le courage à combattre les vices et les passions! donnez nous, avec l'ardeur d'assaillir nos passions, la science et la discrétion, afin que nous ne soyons pas précipités par l'impétuosité de leurs efforts dans la chute et la ruine du péché; faites que nous suivions la doctrine des sages , de peur qu'en pensant gagner quelque chose d'un côté, nous ne perdions le tout et le plus important, par notre indiscretion. Mais que -notre ardeur dans ce combat spirituel, soit tempérée par la prudence, afin de remporter la victoire et le triomphe éternel.

DBS ACTES HmiAIRS. 97 SIXIÈME MÉDITATION. DES
TROIS PREIÈRES PASSIONS DE L APPETIT GONGUPISGIBLE, ET
DE LEUR MORTIFICATION. I. Considérez qu'entre toutes les passions, il
faut mortifier spécialement celle de l'amour, quand il est pervers et mauvais;
car, c'est la première passion de l'appétit concupiscible, et elle est la cause
de toutes les autres. En effet, personne n'a la concupiscence des honneurs,
des richesses et des plaisirs que celui qui les aime ; personne n'a aussi de la
joie en les possédant, que celui qui les a aimés , la jouissance de ce qui n'est
pas aimé n'excitant pas de joie. Pareillement la haine , la fuite et la tristesse
que l'on a pour une chose estimée mauvaise , ne procède que de l'amour du
bien qui lui est contraire; car il n'appartient qu'à celui qui aime quelque
bien, de se ressentir du mal qui lui est opposé, si bien que là où est l'amour,
là est aussi la douleur. L'amour excite l'espérance et le désespoir; car la
volonté ne s'élève vers quelque bien difficile qu'elle attend par l'espérance ,
et ne se laisse abattre par le désespoir , que lorsqu'il s'agit d'un bien qu'elle
aime et qu'elle chérit. Enfin , l'homme n'a de crainte d'un mal , et de
courage pour le surmonter, et de courroux pour se venger, qu'autant que ce
mal traverse son amour et ses désirs; l'amour est donc le principe et l'origine
de toutes les passions, c'est pourquoi c'est les mortifier dans leur source que
de le mortifier, et il n'y a point de victoire si avantageuse que de vaincre
cette passion , car c'est ruiner toutes les autres , comme il arrive en une
armée, quand le chef est tué et mis à mort. Or, cet amour doit être mortifié
surtout quand il se porte à un bien corporel, qu'il n'est pas loisible ou
bienséant de posséder comme jsont les viandes superflues ou défendues ,
les honneurs non mérités , les vêtements plus riches et plus précieux que le
prdprc état ne II. 7

The text on this page is estimated to be only 15.79% accurate

fiB LA SmtMi^C» MJmCSiVE demande 9 et tous les plaisirs illégitimes; car si on ne le réprtnie de -bonne iieore, -H n'y a péché , mme, sacrilège et abomination qui n'en dérive, comme d'une source empestée. Ces considérations ont porlélM tàkieém 4sp\Almûs ées maladies de l'âme, à y apporter divers remèdes. Le premier est de détourner la vue» les sens^ l'imagination et Ja jiensée de Tol^et wixné ; ^r, c'est chose remarquahlfi ^ ies deux ju^emiers amours pervers dans la créature humaine, ont commencé par la vue; et il est dit d'Eve qui eut une passion d'amour pour le firuit d(^fendu : La femme vit donc que Varbre était bon à manger , beau aux yeux , et délectable à la vue , et elle cueillit son fruit et en mangea (GfNi. 3). U eirt âDCore écrk des ^6m\» de Seth, qu'ils vivaient saiaiaimeot sur la ieme cyftoune ;

The text on this page is estimated to be only 19.15% accurate

9£6 i€T£6 ttUMAINS. 99 tout mon ^^voir ; %uml ^ me sentirai touché de icelle p^issiou, ^ détottraorai ami vue de la vaoilé des créatures, ^i je n'applir puerai pluB ,ine9 {MBoaée^ «t ines jm^ginalioos à leur ù^ompeu^ie apparaBoa. 0 lato âme I puisque tu es créée pour posséder les rii^heaaes du Ciel » lu (0 fais injure d'aimer des biens extrémemeot vik äi mépriaaWaa. Tous les bieu du monde ensemble n^ sont pas plus ton ^uverain bien, qu'un grain de sable ; ainsi, tu es aussi trompée en les affectionnant tous, que si tu n'avais de soupirs et de sotthaits que pour un grain de poussière. Ähl il est bien phia digne ei plu3 juste d'aimer le Souverain de tous les biens. 0 mon Dieu! qui êtes digne d'un amour inûni, ne permettez donc pas que je fasse ce tort à vos perfections infinies» que d'aimer à leur place les misérables intérêts de mes sens. 0 Seigneur très-admirable I je suis résolu de n'aimer que vous seul Puisse la beauté des créatures me paraîtra difibrme, et kur douceur , amertume et rude^sse, afin que rien ne me plaise ^et ne me délecte qi^e vous seul^ 6 nu^i Diaa! n. ConsiflUrez la Sâc^e passion de l'apj^tit £onc^j«cJUa, qui s'^appelle jconcupiscence , convoitise, jOûu bien la paj&çion d^ désir. Elle diffère de Ja première, qui est l'amour, parce que l'amour n'est au^ ebose qu'un certain agréaient ou complaisance an quelque objet que l'on se figure être bon ou beavi; mais la 4»ocupisceiiae y «ajoute un mouvement de l'appétit, pour der à «et oli^t, afin de le posséder. C'est pourquoi celte pasmn est «n 4^ogres et un avancement de h première, qui est l'amour, et en est le fikt premier-né. Or, si jamais les âmes qui aspoent à la vertu, ont besoin de prendre en main le glaise de J la mortification, c'est priocipalem^t pojir reti:asacher cette pas«on, qui est le plus souvent déraisonnable, jQt emporte l'âme à l une multitude d'afft^ctions, qui ruinent aotièrement l'amour de k Dieu, et étouffent la sainte charité et tous ses exercices. Si jamais ^ ^les qui ne s'étudient pas à mortifier leurs passions, doivent 9 appréhîdi^ les malédictions de Dieu, c'est quand elles se rendent négligentes a tenir la bride à leurs désirs et à leurs concupiscences pour les lionneurs, les richesses, ou les plaisirs du corps, qui font que les pédués de toute espèce se multiplient d'heure en beuee; car que ne fait pas ain homme qui est passionné pour Vhofomr itt four ^fUAlque grandeur de la terr^? En quoilef tea^ ib JuG5

100 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. talions, en quels pièges de Satan ne tombe pas un a^are) qui n'a jamais réprimé son désir de posséder? Par quelles brutalités ne se dégradent pas les gourmands et les luxurieux, qui sont affamés des plaisirs du ventre et de la chair? Certes, le diable n'a pas de plus fortes armes pour faire la guerre aux âmes, que les trois espèces de concupiscences, par lesquelles il continue sa tyrannie dans le monde, et tient en servitude la plupart des mortels, qu'elles lui ont asservis. Si bien que saint Jean dii avec raison : Tout ce qui est au monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie (i. Jean, 2), entendant par le monde, les méchants étales ennemis de Dieu, qui fomentant leurs passions, et se laissant gouverner par leurs instincts, conunettent les injustices, les perfidies, les maléfices, les meurtres, les débauches, et une mfinité de crimes trèsatroces, pour lesquels leur vie est abominable devant Dieu. Mais le moyen de mortifier cette passion? Ne fout-il donc rien désirer dans le monde? ce serait mettre les cœurs à de rudes épreuves ; car on peut honnêtement souhaiter plusieurs biens temporels , que la loi de Dieu ne défend pas , que la raison n'improuve pas , et que le prochain n'a pas droit d'^mpêcher. Il est' donc loisible de désirer quelque bien temporel, pourvu que Ton y garde l'ordre de la loi, le nombre, le poids et la mesure, et que personne n'y soit offensé, et que ce soit par des moyens irrépréhensibles et pour une bonne fin. C'est pourquoi la vraie mortification de ce mouvement de l'appétit, ne consiste pas à le tuer entièrement, mais à l'estropier ; elle ne consiste pas à le faire mourir, mais à le faire languir, ni à l'arracher jusqu'aux racines, mais à lui retrancher quantités de branches mauvaises, superflues ou inutiles. La pratique du bienheureux François de ^ Sales était excellente en ce sujet, pour reprendre ceux qui veulent tout ce qu'ils veulent, c'est-à-dire avec attache, opiniâtreté,) et à la façon des bêtes brutes. Il disait qu'il désirait peu de chose, et que ce qu'il désirait, il le désirait fort peu. Il nous sera utile, pour imiter cette vertu, de repasser souxent dans notre esprit, les sentences suivantes, qui font partie o^ méditations d'un grand homme de la Chartreuse : 1. Le chemin à Dieu est aisé ; car on y va en se déchargeant. Décharge-toi donc en telle sorte, qu'ayant tout quitté, tu te renonces toi-même. 2. Quiconque reconnaît sa bassesse, entend les blâmes, comme ses pro

BBS ACTES HUMAINS. 101 près avis, tranquille et humble, et rejette les louanges , comme des opinions contraires aux siennes. 3. Si rien n'est amendé, qu'il n'ait été premièrement blâmé, qui ne veut être blâmé, ne veut devenir meilleur. 4. Rien ne t'est plus pénible que de te mettre hors de peine, c'est-à-dire, de mépriser les choses passagères, d'où naissent toutes les peines. 5. Regarde combien de personnes ont travaillé pour le monde, et non-seulement, ils ne l'ont pas acquis, mais ils se sont perdus eux-mêmes; mais toi, si tu veux bien l'étudier , tu acquerras plus sans comparaison , que ce pour quoi tant de monde travaille, et a déjà travaillé. 6. Si celui-ci ou celui-là travaillait autant pour Dieu qu'il fait pour le monde, on ferait sa fête comme d'un martyr. 7. Les martyrs disent à Dieu : Pour l'amour de vous, nous sommes mortifiés tout le jour (Rom. 8). Toi, tu dis à chaque vile et basse créature : Pour l'amour de vous , je suis troublé tout le jour. 8. Tant que dure l'amour de ce monde, aussi longtemps demeure l'inimitié entre Dieu et l'homme. Quand donc tu veux être aimé des hommes, tu veux qu'ils soient ennemis de Dieu. 9. C'est le comble de la dépravation humaine, que de délaisser les choses meilleures, c'est-à-dire Dieu, pour s'adonner aux moindres , et s'y arrêter, c'est-à-dire , aux choses temporelles. iO. L'escarbot, voltigeant ça et là, ne choisit rien de beau et de pur pour s'y arrêter , mais il s'arrête à de puantes ordures , méprisant toutes les choses belles : ainsi ton esprit parcourant les cieux et la terre, et passant toutes les choses précieuses , s'adonne volontairement à plusieurs choses viles et sales , qui lui viennent en la pensée : rougis-en de honte (1). Je déplorerai sur ce point la misère des âmes, qui gémissent ^ opprimées sous la tyrannie de leurs concupiscences désordonnées et sans frein. O nobles âmes! images de Dieu, vous méconnaissez votre noblesse , en vous prostituant à l'amour des choses basses et mortelles! O cœurs humains, cœurs créés pour aimer Dieu, n'aimerez-vous donc jamais en votre vie le seul bien qui est digne de vous , et qu'il vous est convenable d'aimer ! Enfants des hommes , jusqu'à quand aures-vous le cœur appesanti , pourquoi aimez -vous la vanité ^ et cherchez- vous le mensonge (Ps. 4)? O maudites concupiscences, que vous faites de tort à (1) Gnido Carthns. Med.

The text on this page is estimated to be only 15.88% accurate

i02 LA tlttOLÔGIB AfyEÉffE. Dieu, que ionn lui nm9ti de
cœwfêt 0 mon Sisiigkieir, nwm Dieu, qoi m'avei trée pour YOtis conftatre
et vcnis ériMêr, aye« pitié de moi, et délivrez mon âmé des Hens de»
c(WivoH}ses ter* feslres et mondaines, afin que par efles je «te sois pâ»
détourné de vous aimer comme mon bien souYérrain , *t de vous recfcer*
cher comme ma fin dernière ? 0 tfron Dieu ? que je rompe ay«c toutes les
créatures, et qire je votts désire tin6 foi* avec pureté de cœut, et un désir
constant , qtri fie tâHe ci Aé chdffjfe^ jamais. III. Considérez la passion dé
I« Joie,- otf plotél ië Id délectation, Is^u^e s'élève dans l'appétit, lorsqu'il à
aéqiri» le 6ieff qu'il désifaîf. Et quoique cette passion sôH h trdhême, elle
es! pourlsftit la pretfrière selon Finténtioît ; et eflte esi! Attsisi la tm^e ies
autres, caf la délectation oir la joie que Yùtt ctierthé, *fânlé famour él le
désir. Si bien qtré, éoftrtne FAsboiâr pféfeèdé lés autres iSelon Tordre de
Pexécution, ainsi la jofé, Sfèldn Fordré de l'intention. Mais laissatrt 1* ce
ccrftübàt de tes *oits hon

The text on this page is estimated to be only 27.80% accurate

sé»r«r ite ce pteisir, et' qwi ou conlraire-, prenant des raééfrçiftes amère», les tenait longtemps dans la boueke, arant que ée les avaler, pour wieut ressentir l'amertame d» fie(et du Tiaaîgre , qei fat présenté au FUs de Dîeti ŪÊm sa Passion. CTesl là «ne siiMime mortifeatHm , par h pratiifae de ktqueHe les pfos spfritf»^ onl mérité de reee^oir les doiKeurs eC tes consotafkHis célestes* dès cefte tre, en renonçant aux terrestres, arotant qu'if !eur a été possible. Ces! pornijnoi ib oit dit comme David : Mùn âme a refusé éTÊtre œnètŷUe^ je me mr retmtvemL êe Bien, et j'ai élé ékm h joie (Ps. lé); parte que Dieu verse plus libéralement les joies du Gief, M oA celles de la terre manquent; ainsi qu*au défaut de la farine d'Egypte, il fit pleuvoir la manne, et fit tomber du ciel le pain des anges, qui avait toute sorte de goût et de saveur pour les bons Israélites. Et ce n'est pas sans sujet qui! attend que le pain de la terre manque, pour donner celui du ciel, parce qu'un cœur n'est point capable de ressentir tout à la fois le\$ joies du monde et celles du Ciel ; car les consolations divines sont délicates et ne peuvent compatir avec les délectations de la terre. C'est pourquoi, entre les créatures passagères, celles qui délectent le plus , sont les plus funestes ; et saint Bernard dit : Celui-là se trompe tout à fait, qui pense que cette douceur céleste se mête avec cette cendre, ce baume dirin avec ce venin, ces grâces et ces caresses du Saiat^Espril avec ces blandices et ces appas de la terre (1). Heureuses donc les âmes, qui non-seulement se privent de toute délectation provenant de l'usage et de la possesfon illicite des créatures , mais aussi qui s'efforcent de retirer leur affection de celle qui provient de Fusage le plus innocent qui puisse être. Oh ! qui fera donc que tout sentiment de plaisir me soit à contre cœur?0 mon Dieu! si par votre providence, quelque bien terrestre flatte mon appétit, je désire n'en tirw aucune délectation. Puissent, Seigneur, toutes les créatures me devenir amères et fâcheuses, afin que je n'en use que pour votre amour. Puisse le miel du monde être changé en fiel, afin que rien ne me semble doux, hors de vous. 0 mon souvierain bien, iésus-Christ, qui êtes la joie des anges et l'^amour de tous les (!) Scrm. 6, fn Aseea. Dotd

104 L'À THÉOLOGIE AFFECTIVE. saints, que le regard de votre face comble de joie et d'une félicité inénarrable, qui voulez que tous les esprits se réjouissent en vous, et que ni les prospérités , ni les adversités de cette vie n'en empêchent vos serviteurs de recevoir de l'allégresse de votre part, rendez-nous suspectes toutes les délectations de la terre, afin que nous ne les ressentions jamais avec aucune attache. Découvrez-nous la veine très abondante des plaisirs célestes, qui découlent de votre miséricorde, et combien nous avons de motifs de nous réjouir en vous seul, et d'abhorrer tout autre contentement, parce que vous êtes la source de tout bien, et toute la douceur de notre vie. SEPTIÈME MÉDITATION. DE TROIS AUTRES PASSIONS DE L'APPÉTIT CONCUPISCIBLE , ET DE LEUR MORTIFICATION. I. Considérez que l'appétit concupiscent s'élève contre le mal, représenté dans l'imagination par trois sortes de mouvements, dont le premier s'appelle la haine , qui est un mouvement d'aversion contraire à l'amour » par lequel l'appétit concupiscent a du déplaisir de tout ce qui est contraire à ses sentiments, à ses satisfactions, à ses propres intérêts. Or, quoique ce mouvement de haine et d'aversion soit souvent utile à l'homme, pour se préserver de ce qui lui pourrait être nuisible, et ainsi conserver sa vie ; néanmoins, le dérèglement de cette passion lui cause de très-grands dommages, et un des grands obstacles qu'il ait pour s'avancer dans la vie spirituelle provient de cette haine et de cette aversion , parce que l'âme qui s'en laisse saisir et maîtriser , ne s'adonne pas aux œuvres de pénitence , qui contrarient ses sens, n'entreprend rien de grand et de généreux, par crainte de la souffrance ; quelque belle que soit une entreprise, elle s'en dégoûte aussitôt qu'elle y aperçoit des souffrances, des difficultés et des contradictions. Enfin,

BS6 AËTES HUMAINS. 105 comme les premiers pas de la perfection sont Tabnégation inténeure, par laquelle on se renonce soi-même, en s'abstenant, autant qu'il est possible, de tout bien sensuel, et la sainte haine de soi-même , par laquelle on se traite soi-même rudement , et comme un ennemi, cette crainte de la peine empêche Tabnégation, arrête Tâme tout court à l'entrée de la perfection, et la laisse dans une fainéantise et une délicatesse d'amour propre, qui ne se conduit que par les règles de la prudence de la chair. Après quoi il ne faut pas s'attendre de voir jamais la sainteté et la solide vertu dans une telle âme, parce que la sainteté ne croit que parmi les mortifications, les croix et les austérités de la pénitence, ainsi qu'un lys parmi les épines. Il est donc extrêmement important pour quiconque veut faire des progrès dans la vertu, ou satisfaire à Dieu pour ses péchés avant la mort, de réprimer cette {mssion de haine et d'aversion pour la peine, que l'on s'imagine devoir préjudicier à son propre bien corporel. L'on en vient à bout par les exercices de l'abnégation intérieure et la sainte haine de soi-même, tant recommandées par le Fils de Dieu dans l'Evangile : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même^ qu'il prenne sa croix et me suive (Matth. 16) : Et, Celui qui hait son âme dans celte vie, la conserve pour la vie éternelle (Jean, 12). Par ces paroles, le Fils de Dieu nous témoigne le dessein qu'il a de nous élever à une sublime perfection, en nous mettant en main un glaive acéré pour couper net tous les empêchements que nous y pourrions mettre, et en nous armant comme de la foudre, pour briser et réduire en poudre tous les ennemis de la vie spirituelle. Car celui qui se renonce et se hait soi-même de cette sainte haine, ne fait point de réflexion sur les maux qu'il faut endurer pour être fidèle à Dieu, et s'avancer dans la vertu. Il chemine tête baissée au milieu des ronces et des épines, sans se plaindre, et sans murmurer de leurs piqûres, n'avale indifféremment le fiel des adversités et des désolations, avec le miel des prospérités et des consolations. Il n'y a point de pénitence trop rigoureuse pour lui, le mauvais temps ne l'empêche point de partir et de gagner du chemin, et ce qui trouble et met en désordre les esprits mous et efféminés de délicatesse, lui est un sujet de repos et de joie, parce qu'il tient alors ce qu'il désire, c'est à savoir la souffrance. Aussi toutes les choses que l'on appelle du nom d'adversité, ne sont adversité que pour

The text on this page is estimated to be only 18.67% accurate

408 LA THÉOLOGIE AFFE^{fl}VE. les méchmHs , qtii sont eaux qui aiment la créatiire é la place éa Créateur. De Hf tient que Tesprit général d« tout les saints, a été (Taimer les croix en cette tie, et de les tenir pour des fkveurs du Ciet. Il ftmt, disait un grand dévot (i), que toes lès amis de Dtetf aient l'âme tonte pteine de Dies, et le eerps lo«(t plein de donlears et de toarment» : on souffrir, e« mourir, disait une sainte (S). Et une autre ne souhaitait pas sitôt le Paradis, mais efft désiré, n c'efft été la volonté ik Dieu, de pouvoir titre jusqu'^au jour dn jugement, afin que' par ses longues souffrances elle rendit tm plus ample témoignage ék son amour; parce que, disait-elle, dans le Pafradis il n'y a pas de croit, î! n'y a rien à endorer. H fiint bien dire, que ee» âmes génereii(^e\$ stalénf de font point moftiflé cette passieif ie hajne, contre tout ce que Pon se figpre être mal et incommode M torpsy et qu'elles avaient rccttonnu' la vérité de cette gratte sentence r Si tti ddâ haïr qtrélqn'un, ta ne dois haïr personne tant que toi-même; caf persoime ne t'a causé mitant de dot&mMçes qae toi (g). Ohî qui me donnera donc de répfrimefr de hr i^orte par les sainfs etérdcceg de rdbriégation et de la sa&rte hahie de moiméitfe, dette haine et de dégoût pour tout ce que f Imagination me fait paraître comme redoutable à moi-même. Oh ! qui fbra que les noms de péniiiefice, d'âustérité, de jeûne et de ciMce, de calomniés et de persécution!?, de pauvreté et de solitude, de sécihefesàe et dé désolation, dé maladie et de mort, ne me soient pas plus durs et plus fSicheux à entendre, qné le\$ noms de joie ef dé éonfentement , de louange et d'applaudissement, d'abondance et de satisfaction, de douceur et dé consolation, de santé et de vie! O sauveur du mondé, divin Jésus! qui, en entrant au monde, n'avez éprouvé que des choses dures et âpres, le rebut, la pauvreté et la rigueur du froid; qui, conversant parmi les hommes, y avez ressenti tes souffrances de Ta faim et de la soif, et la dureté de mille adversités; qui, en sortant de ce monde , avez été couché sur le dur bois de ta croix , n'étant chargé que d'épines et de plaies très-cruelles(en tout Votre corps; délivrez -nous de cet amour excessif de nous-mêmes, (1) Tbauler, Serm. Dominic 8. Qu^drag, ^ {%) S. Thérèse» — (8) Guklo Carthusta. Médit, c. i

The text on this page is estimated to be only 14.17% accurate

m» ACTES mmàMm. i07 et de éette hame de nos incoroifiodités.
Donnez^fion un courage ferme et réeolv pour tout ce qui se préseniera de
fâcheux à la nature âseas l'exercice de la vertu. Doimoez - nous rabnégalien
mtérieBre el la sainte haine de noas-^êmes, afin qu'ajant renoncé 'whhB9
aw douceurs éensuélles, noua trouvions celés du Pa^ radia; et que nous
étant hais saintemenC, nous conserviona noa Imes pm^ h vie étemelle. H.
Considérez h ftnte, ou l'abomination, qui est «fte passion de Fappéfit
eeiieopiscibie opposée à la passion du désir oo de cooeopiscencee , et par
laquelle noua hnaginant quelque amt en MDt qui pec^aft tomrber sur noua,
notis le prenons en hor^' reor, pour le fàir et Téloigner de nous, et nous de
kn. Cette passion a beaucoap de ressethbhmce avtc^ celle dé la haine ; c'est
ponrqlMv il Ae serait pas nécessaire d'en ftrire des aoédita* tioDa
particalièr^, si ce n'est qk'il est très* utile de s'attéter ptos lô«g-temp» à
l'entretien àê» ptasslon^^ pôirr cetinattre leura pfopriétéâf èC le moyeft de
se préserver de leur tm\ke. Cette paskefi dene est seulettiënt ditféreflte de hl
hline^ en ée que la haine tfè âH aortre chose (fa^m simple dégoAt et un(
déplciMr dtÉ Mrt lÉM^rfé) maie ceilchci dit aussi m mouvement et un
effisn p

108 LA TFIÉOLOGIB AFFECTITE. sujet, et nous figure des monstres, des rochers inaccessibles et des précipices dans une terre de bénédiction, qui est chérie et favorisée du Ciel. Regarde , dit le grand Contemplatif (1), combien tu te méconnaissais toi-même : il n'y a pas de nation si éloignée et si inconnue au sage, de laquelle tu ne crusses plus aisément à celui qui t'en raconterait des faussetés, que tu te crois à toi-même en des choses fausses. En effet, s'il faut croire à chacun dans son art, les plus expérimentés dans la vie dévote nous disent, qu'il y a des consolations incroyables à souffrir patiemment des choses fâcheuses pour l'amour de Dieu ; parce que si Dieu présente d'une main le calice de sa Passion à une âme, pour en prendre quelque goutte, il lui présente de l'autre la coupe entière de caresses et de bénédictions, où elle peut boire à longs traits, et s'enivrer de douceur. La confér[^]ce spirituelle de six docteurs disant leur avis sur ce sujet, nous servira de preuve. Le premier disait que s'il y avait quelque chose de plus noble et de plus séant à la nature humaine que la tribulation, il en eut fait part à son fils; pourtant il lui donna plus à souffrir en cette vie, qu'il n'a jamais donné .et ne donnera à personne. Le second disait que si quelqu'un était sans péché comme Dieu y et pouvait même vivre trente ans sans boire et sans manger, et parler avec les anges, comme Marie-Magdelne, celui-là ne mériterait point autant en toutes ces choses, qu'une personne par une petite adversité soufferte patiemment pour l'amour de Dieu. Le troisième disait que si tous les saints priaient ensemble pour quelqu'un, que ces prières ne lui acquerraient point autant de mérites, qu'il en pourrait avoir par un seul acte de patience dans l'adversité. Le quatrième disait : Nous adorons la croix, parce que notre Sauveur Jésus-Christ y a été attaché une demi-journée ; mais je dis avec combien plus forte raison devons-nous adorer la tribulation, parce que notre Seigneur Jésus-Christ l'a pgrtée plus de trente ans? Le cinquième disait: Les samts renonceraient plutôt à la vision de Dieu jusqu'au jour du jugement, qu'à la plus petite récompense acquise par l'affliction, qu'ils ont endurée patiemment. Le sixième demandait pourquoi nous souffrions avec tant de contre cœur ; auquel il fut répliqué que c'était pour trois causes : la première, (1) Guido Gartfauft. Bfedit. c. 11.

DES ACTES HI31IA1II8. 100 parce que nous avons peu d'amour pour Jésus-Christ ; la seconde, parce que nous pensons fort peu à la récompense que Dieu nous veut donner ; la troisième, parce que nous avons peu de reconnaissance des douleurs souffertes pour nous par notre Seigneur. Je tirerai les mêmes affections de ce point que du précédent, et de plus je m'efforcerai de perdre la mauvaise opinion que j'ai toujours eue des austérités, des difficultés de la vie spirituelle, et de toute adversité présente, puisqu'il y a tant de douceur et d'avantages en toutes ces choses. Un payen disait bien, quand on lui appliqua aux côtes des torches allumées : Douleur, tu ne fais rien, quoi que tu fasses, jamais je ne confesserai que tu es un mal. Pourquoi donc un homme de vertu n'en dira-t-il pas autant des contradictions de cette vie ? Elles ne font de mal qu'à ceux qui en abusent : Pour les bons, toutes choses tournent à bien (Rom. 8). Je ne veux donc plus me plaindre des adversités ; mais je veux me plaindre de moi-même, qui en fais mauvais usage. Il ne faut donc plus, 6 mon âme ! faire tant la délicate aux approches des choses pénibles dans la dévotion, dans les fièvres et les maladies. Le soldat qui fuit toujours la rencontre de l'ennemi, ne fait rien de grand et de généreux. Si nous fuyons toujours, nous ne gagnerons pas de bataille, et ne triompherons jamais. Aidez-moi donc, Sauveur du monde ! qui avez eu le courage d'aller au-devant de vos ennemis, qui devaient vous crucifier ; aidez-moi du secours de vos grâces, afin que je ne croie plus aux hommes mondains, et à ma folle imagination, qui veut me faire prendre les choses douces pour amères ; remplissez ma volonté de votre amour, mon esprit de la pensée du Paradis, et ma mémoire du souvenir de votre amère Passion, afin que vous considérant crucifié pour moi, je trouve les choses amères pour le monde, douces à mon palais spirituel, et que votre croix ne me soit plus en horreur. m. Considérez la passion de tristesse, qui est un mouvement de l'appétit affligé de quelque mal présent qui lui déplaît. Le Sage nous invite à la mortifier : Chasse loin de toi la tristesse car elle en a fait mourir plusieurs, et elle n'a aucune utilité (Eccl. 30). Les médecins la jugent très-nuisible à la santé du corps, parce qu'étant immodérée, elle dessèche peu à peu, et consomme sa chaleur, d'où il s'ensuit que plusieurs perdent la vie,

The text on this page is estimated to be only 13.77% accurate

4M LA tntouiGa àWïïEexofK. «ecaUés de k ^Mitegse, à laquirile ils ne m s«i(pai «ppoik Elle it'^ fM moins dangertuse à FàïM, et mx tee tioM 4ie fesprit et de k raison ; c'est posrqudi tm e remarqué que de signalée pdMonnaffw ont dékksé leurs ^des et fauns tettiK trar vaux, pour s'être laissé maîtriser par cette humeur. Le graHt.aaÎBt Grégoire , 9ceah\é d'ennui à eause des misAms de soft temps , n'acheva pas rinterprétatien qu'il avait conameneée sur le ProphAk Esédiid, aHéguant qu'on ne le requit pins d'étediar l'Ëcàtare sainte, qne sa harpe était iàmišée en demi, et amMêh en mÊÊrêmuÊt de plettrs

The text on this page is estimated to be only 19.70% accurate

ua^ avti^i x'-est pourguoi cdai^ui s'occupera i quelque exercice
hoQuèie et JalH)i;ieia» iiA0urn«ca iM3\$^ensée\$ de l'objet qui l'atlrissii^ et ^
iieolica soulqg^é. Que «il ne peut U^omper sa douleur, et J'é^ dNiger
a^i^ec une tutce, du lUûius qu'il considère qu'il n'y a de :vcaia iojua au
fnoode fue le féobé^ et ce qui s'^eosuit^ que »evi il ittéJite qu'iip xtràiee
eue toucmente ; pour le rasle^ c'^t se fiooipofller ^uJAt par fif^^igé , que
per un solide seutiment, car fpès tmAy JAoe âuw qui est 4i«iJa .gjcioe, au
milieu âe «eo afHiftlioia las .pif23 p^asiaotes^ possède Dieu en jsoi-méjue
, celui ipî ^t-ctapaUe de Uû donner ua Uésor d'aU^resse, Jii 4le veut ^ea
estimer «on bouhe«r. Saint Jean Chrysosiôuê prêchait dij^ement sur ce
sujet (1)^ cya disant que Dieu ne nous avait donné la tristesse que pour le
péché» et que rexpérience le prouve assez. Cdr lorsque aous nous aiUigeons
de JU perte des hiens, de nos maladies » de la mort ^t d'autres détresses ,
xu>n-seuleKaeat nous se rejoevons pas de consolation » mais môioe nous
augmentons uoU*e misère; mais jsi nous nous coutristoBS du péché, nous
eu diminuons la grandeur, ce qui est grand devient petit, et souvent nous
Teffaçons entièrement. Et si ces remèdes ne suflGsent pas, servons-nous de
celui que donne l'Apôtre saint Jacques : Quelqutin de vous est-il triste, qu'il
prie (Ep. Can. C. 5), c'est-à-dire, qu'il ait recours ^ Biea , qui est le père de
toute consolation. O homme , dit un célèbre Contemplatif (2) , tu endures de
la douleur, veux-iu l'adoucir? Je le veux. Est-ce pour l'éternité, ou pour un
temps seulement que tu la veux adoucir? Pour une éternité. Cherche donc
un Uniment éternel ; c'est-à-dire, désire Dieu, car il fa frappé pour ce
dessein, afin que tu l'aimes et non pas les remèdes humains. Je déclarerai
donc une guerre sainte à la tristesse du siècle, qui saisit nos leoeure parce
que les biens ide ^cette vie nous auwqient, ou parce que les maux nous
accueillent* Puisque cette Insiesse est inutile , dangereuse ei nuisible , je
m'animerai contre eUe, pour la secouer et me dé&ire de son pesant
iarde^Na. Je m'exercerai donc au travail, pour dissiper cette humeur. Que si
je n'en viens point à mon honneur par ce remède., du moins, je reconnaîtrai
que ma tristesse est injuste, qu'il n'appsHrtient pas à une fîme céleste et
immortelle^ qui est dans les attentes du (1) Bml 7, ià^ù^. AitMi. ^ (t) (kàao
Cartli. HfàdiL «. i4.

113 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. Paradis, de se ressentir si vivent des inconvénients' passagers de ce monde changeant. Je confesserai hautement que ma tristesse serait bien mieux employée à pleurer sur mes péchés et mes manquements spirituels, sur la mort de mon Sauveur crucifié, et le délai de mon entrée au Ciel. Que n'ai-je de la tristesse pour ces motifs! Oh! Seigneur, s'il vous est agréable, que je passe le reste de ma vie dans les pleurs et les ennuis, que ce soit parce qu'étant ce que vous êtes, infiniment aimable, vous n'êtes pas aimé. Que ce soit parce que vous êtes offensé, et que vos créatures ne vous servent pas fidèlement. Que ce soit dans le ressourvenir de la croix, et dans la pensée de mon exil, hors de la région des vivants, après laquelle je soupire. Je ne veux donc plus me contrister pour les adversités de cette vie, je ne veux plus que le repos de mon fme dépende des créatures. Je ne leur donnerai point tant de pouvoir et de prise sur mon âme, qu'elle reçoive du trouble à leur occasion : Pourquoi te trotibler, ô mon âme? Pourquoi gémir ? Attends le Seigneur , je veux le louer encore ! le salut vient de son regard (Ps. 41). HUITIEME MÉDITATION. DES CINQ PASSIONS DE L' APPÉTIT IRASCIBLE, ET DE LEUR MORTIFICATION. I. Considérez premièrement l'espérance et l'audace , qui sont deux passions liées ordinairement ensemble; la seconde n'étant que le progrès et comme l'extension ou l'accroissement de la première; car, ici, par l'espérance, il faut entendre un mouvement de l'appétit, et un certain effort pour obtenir un bien difficile à acquérir , parce qu'il est grand et excellent , ou que les moyens pour y atteindre sont sublimes et exquis. Que si ce bien est difficile à acquérir, non simplement à cause de son excellence, ou de ses moyens, mais à cause de quelque grande peine, par laquelle il faut passer pour y arriver, ou qu'il faut supporter pour

DES ACTES HUMAINS. ils en jouir; alors, le mouvement, Teffort de Tappétit qui se porte vers ce bien, nonobstant les grandes peines et les difficultés qui s'y rencontrent, s'appelle la passion d'audace. Ainsi, un jeune homme se proposant de parvenir à quelque beau parti, ne considérant autre chose que la grandeur de cet état, ou de ce parti, et la grandeur des moyens qu'il y faut employer, s'il le désire efficacement, en sorte qu'il se mette en devoir et fasse quelque effort pour y arriver, c'est proprement l'espérance. Que si ensuite il vient à s'imaginer les obstacles et les grandes difficultés qu'il rencontrera en ce dessein, et que cependant il se porte à les surmonter, à les supporter pour avoir cet état ou ce parti, alors il passe de l'espérance à l'audace. D'où il paraît que ces deux passions sont comme les deux bras de la passion de désir ou de concupiscence, et qu'elles servent à l'appétit concupiscible, pour le mettre en jouissance du bien qu'il convoite, lorsqu'il est relevé et de difficile acquisition. En effet, ces deux passions sont enfantées par le désir; car qui ne désire et ne convoite rien, n'a point d'espérance ni d'audace; c'est pourquoi, lorsqu'elles sont déraisonnables, elles continuent et augmentent les désordres et les dérèglements, qui sont causés par la passion du désir. Et comme les jeunes hommes, faute d'expérience et de réflexion, sont plus susceptibles de ces deux passions, ils en ressentent assez souvent les dommages, se précipitant en de folles entreprises, et se jetant en plusieurs péchés, dont la fin n'est que confusion pour cette vie présente, et souvent damnation pour celle qui est à venir. C'est pourquoi si l'on ôtait du monde le dérèglement de ces deux passions très-entreprenantes l'on retrancherait la source d'une infinité de misères et de calamités. Cela se peut faire en quelque façon, en ne leur lâchant la bride, et en ne leur permettant d'agir, que pour acquérir des biens légitimes, qui n'excèdent pas la portée de nos forces, et qui n'ont pas plus de difficultés que nous n'en pouvons soutenir ou repousser. Que si nous étions détachés des créatures, et si affectionnés à Dieu, que nous ne voulussions espérer que lui et en lui, et n'être hardis que pour vaincre les tentations et les empêchements de notre salut, ou nous soumettre à la règle de ses commandements et de ses conseils, n'espérant et n'étant hardis qu'autant qu'il nous le permet, nous les aurions parfaitement mortifiées. Mais pour ce sujet) il faut au II. 8

The text on this page is estimated to be only 22.22% accurate

114 U TUtOLOGIE AFFECTIVE. préalable que le désir d*où elles procèdent lui soit enUèrement soumis, et que nous ne désirions que saintement et justement; car la source ^ant pure, les ruisseaux qui en découlent le seront aussi. Je déplorerai les misères qui arrivent aux âmes pour km folles espérances et leur audace aveugle. ^Mon Dieu , que de ravages et de saccagements , que de destructions et d'incen* dies ont causés aux royaumes^ aux provinces les gonree suscitées par rinstinet d'une espérance et d'une audace mal con* duites! Mon Dieu! que de pauvres filles ont perdu leur chasteté, ponr avoir espéré inconsidérément des mariages I que de jeunes hommes se sont perdus misérablement , quant à Tâme et quant au corps y pour avoir été audacieux outre mesure! Abhorrant l'excès de ces passions dans les autres, je l'abhorrerai aussi en moi-même, eA je tâcherai de le modérer* Que veax4u espérer, 6 mon âme! dans les créatures de ce monde? Que veux^u entreprendre, appétit indompté? est-ce une chose digne du ffls d'un roi, d'employer son espérance et sa hardiesse, pour la possession d'une chétive cabane? Mon âme I n'est-tu pas la fille et rhériCièrè dé Dieu , créée pour le royaume étemel ? Âh ! c'est après les véritables biens qu'il but soupirer, c'est pour vaincre les ennemis de ten salut que ta dois être hardie et entreprenante, et non pour loi faire la guerre et résister à ses volontés. Car, hélas ! quelle har* dtesse plus criminelle, que celle du pécheur contre Keu, pour s'opposer à ses volontés? 0 mon Dieu! assistez^moi doue de vos grâces, pour régler mes espérances et ma hardiesse, d>près la règle de vos saintes volontés. II. Considérez deux autres passions du même appétit h^eiMe, le désespoir ^ la crainte, lesquelles nous joignons ensemble, parce que la comparaison de l'une avec l'autre sert à leur donner du jour et des édaffcissemefits. Or, le désespoir considéré comme passion est un désistement de l'appétit, qui se détourne de la poursuite de quelque biesi mondain, se l'imaginant impossible ; et la crainte est comme un certain abattement de l'appétit à l'approche des peines et des maux qui ne se peuvent surmonter ou sup-* porter que difficilement; en sorte que pour ce sujet, l'appétit fuit, abhorre des choses où se rencontrent ces peines et ces maux. De ces deux passions, le désespoir des biens terrestres cause te moins de dommages des» la vie spirituelle. Il ifm est pes comme du

The text on this page is estimated to be only 29.34% accurate

MB ACTES HtHAIXS 115 MWfKiir du salut et de la grftce de Dieu, qui est opposé à TesptfIMé théologique. Comme cette vertu est très-excellenle et trèsitMaib^ atissl le pèdié de désespoir qui la combat est très-periâciei»« ka c

116 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. cor ainsi que du froid vient la glace, de même de Tamour des biens temporels procède la crainte. Eloigne de toi toutes les choses qui sont pour toi occasion de crainte, comme tu fais pour celles qui te sont occasion de froid : éloigne-les , non, quant au lieu, mais quant à Taffectation; car il ne faut rien craindre, que ce qu'il est possible et expédient d'éviter ; c'est-à-dire le péché (1). Le troisième remède est de se mettre bien avec Dieu par les exercices de la charité, et par une ferme et étroite union avec lui, se confiant en sa providence et en sa miséricorde. Le prince des philosophes a sur ce sujet une sentence dorée, qui est, que ceux qui sont bien portés et affectionnés aux choses divines, sont les plus hardis, comme sont aussi ceux qui n'ont pas fait injure à autrui, mais plutôt qui l'ont reçue, parce que c'est une croyance commune, que Dieu assiste ceux qui sont opprimés et qui souffrent injustement des violences (3). Enfin, il faut s'efforcer de retirer ses pensées du mal dont la vue trouble et inquiète, pour les appliquer à des objets plus consolants, par exemple, à cette parole du Psalmiste : Le Seigneur est le protecteur de ma vir, de qui aurai-je peur (Ps. 26)? ou bien à la considération de la vie bienheureuse, qui nous est promise, après tous les travaux de ce monde. Jésus-Christ est mort pour ce dessein, et veut que nous espérons la grandeur de ce bien par les mérites de sa sainte Passion. Je combattrai donc la passion de crainte qui me détourne de la vertu à cause du travail et du labeur qui s'y rencontre. Je relèverai mon courage par une sainte hardiesse, afin de ne point manquer à mon devoir, pour les peines et les difficultés qui s'y présenteront. Dieu est ma lumière et ma défense, Jésus-Christ est mon Sauveur et mon espérance ; que crains-tu donc , ô ma petite âme ! dans les rencontres périlleuses de cette vie ? Pourquoi trembles- tu, s'il faut souffrir quelque disgrâce de la part des hommes ? cesse d'aimer ton corps et les biens de la terre, et tu ne craindras pas tant le péril de les perdre. Tu es immortelle, ô mon âme ! et les biens qui t'attendent, ne peuvent périr. Si tu es en grâce, tu es en la main de ton Sauveur, de laquelle personne ne te pourra ravir. Rassure-toi donc en ces pensées, et ne fais pas cette injure à ton Dieu, que de trembler sous l'aile de sa protection. (i} Gttido Carthos, Médit. «. 4. — (2) Aristot. 2. Hhetor. c. 5.

BES ACTES HUMAINS. il7 in. Considérez que la colère immodérée doit être encore trèssoigneusement réprimée ; parce que c'est la passion la plus farouche, qui trouble le plus la raison, et qui renverse et précipite l'esprit, tandis que les autres passions ne font que Tébranler; si bien que quand elle est un peu échauffée, Thomme est hors de soi-même, il n'est plus à soi et ne se possède plus. Rien ne ressemble mieux à la folie, elle pousse indiscretement Thomme à la vengeance, lui faisant estimer le mal d'aulrui comme son propre bien, et regarder comme indigne de la miséricorde d'un homme celui à qui Dieu fait à tous moments des miséricordes indicibles. Et comme Ton reconnaît les maladies les plus dangereuses au plus grand changement qu'elles font dans le visage; ainsi, peut -on reconnaître combien grande est la maladie de la colère, qui bouleverse davantage le visage de l'homme, et fait paraître le désordre de son âme sur son front; car les yeux étincellent, la face pâlit ou s'enflamme de rougeur, les lèvres tremblent, et se ternissent, la voix s'entre coupe, si bien que ceux qui se regardent en un miroir pendant le misérable règne de cette brutale passion , se méconnaissent eux-mêmes , et ont regret de leur changement. Mais elle ne trouble pas seulement celui qui en est le sujet, elle trouble aussi tous ceux qui le fréquentent et conversent avec lui. Uhomme colère, dit Salomon, ex(Àt€ les querelles (Prov. 15). // vaut mieux, dit-il encore, habiter une terre déserte et dépourvue de toute commodité, qu'avec une femme querelleuse et colère (Prov. 21). Car rien n'est plus insupportable, et c'est la plus grande misère qui puisse arriver, que d'être obligé de vivre dans la compagnie de ces esprits colères, qui troublent le repos des sociétés, qui mériteraient d'être exilés et envoyés parmi des sauvages, et parmi des bêtes féroces, à qui ils sont plus semblables, qu'à des hommes, à qui la douceur et la débonnairété doit être naturelle. Aussi, les grands personnages se sont étudiés à apporter divers remèdes pour guérir un si grand mal. Le philosophe Sénèque dit que pour n'être point colère, il ne faut pas être curieux. Il n'est pas expédient, dit-il, de tout voir, et de tout ouïr. Quand plusieurs injures nous sont faites, c'est ne pas les recevoir que de les ignorer. Veux-tu n'être point colère, ne sois pas curieux, celui qui s'informe de ce qu'on a dit de lui, et qui met au jour, les mauvais propos qu'on a tenus de lui en secret, se

The text on this page is estimated to be only 20.16% accurate

118 LA TBÉOLOGIE AFFECTIVE. trouble en soi-même. La raison en est qu'après cette inquiétude, l'homme qui est un peu délicat se sent naturellement attiré de choses de peu d'importance, qu'il vient par un engorgement ou témérité d'esprit, à réputer pour de grandes injures. Nous en pardonnerons plusieurs, dit le même philosophe > si nous commençons par juger avant de nous courroucer; mais nous suivons notre première boutade, et encore que nous ayons été émus pour des choses vaines, nous poursuivons tout le jour sans qu'il ne semble pas que nous ayons commencé à tort» Il ajoute: Ce que tu vois arriver dans les bêtes brutes, tu le remarqueras dans l'homme ; nous sommes tous troublés par des choses frivoles et de néant. Le ruge met le taureau en furie; l'aspic se courrouce en voyant de l'ombre, une nappe fait enragier les ours et les lions; toutes les bêtes fières et enragées de leur nature, s'émouvant par les petites choses; il en arrive autant aux esprits turbulents, ils sont blessés par le soupçon» en sorte qu'ils appellent quelquefois injures les petits bienfaits (1), Saint Bernard dit que le silence est le remède de la colère, Ne sois pas si hardi, dit-il (2), que de transpercer d'une parole piquante, sous l'apparence de correction , une âme pour laquelle Jésus-Christ a daigné être attaché à la croix, ni de gronder, ni de murmurer entre les dents, ni de froncer les narines ni de rire démesurément comme en te moquant, ni de te renfrogner en blâmant ou en menaçant, afin que tu puisses dire comme le Prophète : J'ai été humilié et me suis humilié (Ps. 76). Que si la discrétion nous oblige à parler à celui qui nous fait tort, notre parole doit être tranquille : car le Sage dit que répondez avec douceur à la colère (Prov. 15). Saint Jean Chrysostome, grand docteur dans la science de la mortification , donne un troisième remède, en disant (3) : que comme il sert beaucoup à ceux qui ont mal aux yeux, de regarder quelque suave couleur qui allège leur tourment, ainsi ceux qui mettent devant leurs yeux l'image (du roi David, et des autres hommes remarquables par leur douceur, rentrent dans la pure philosophie et la tranquillité d'esprit. Ce remède est propre au chrétien auquel Jésus-Christ est donné comme un modèle très-parfait de toutes sortes de (1) L. 8, lie Ira. C. 11. C. 19. C. 20. (2) Scrm. », in Cmt (S) fion. S, de David et Bernard*.

DES ACTES HUMAINS. 440 vertus, et principalement de la douceur et de la mansuétude; car il est dit de lui. // ne sera pas triste et turbulent (Is. 42). // s'est tu comme un agneau devant celui qui le tond y et n'a point ouvert la bouche (h. 53). Je me rejouirai d'apprendre ces remèdes contre une passion si mauvaise et si ruineuse, et de laquelle tant de personnes sont possédées dans le monde. Je les mettrai immédiatement en pratique dans les occasions. Que jamais donc, Seigneur très-clément, je ne vienne à faire des enquêtes curieuses de ce que l'on aura dit à mon mépris, ou d'user de paroles rudes qui provoquent un plus grand courroux. O Jésus très-débonnaire, si contre ces résolutions je m'oublie, faites que je me ressouvienne de votre mansuétude et de vos mémorables paroles : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur et vous trouverez le repos de VOS âmes (Natth 11). Enfin, mon très-pacifique Sauveur! détruisez le règne des passions en mon âme ; que ni le désir, ni la haine, ni la colère, ni aucune autre passion ne la tyrannise plus; car je ne veux plus qu'une autre que vous y commande et y soit obéi ; commandez donc, mon Dieu, aux tempêtes de mon âme, afin que la tranquillité se fasse grande, et qu'ainsi votre royaume nous arrive (Matth. 6).

NEUVIÈME MÉDITATION. DE LA BONTE, DE LA MALICE ET DE L'INDIFFERENCE DES ACTES HUMAINS. I. Considérez qu'il y a certains actes humains qui ont de la bonté, laquelle est ou naturelle, ou surnaturelle. Ce point est difficile à comprendre, parce que la bonté surnaturelle par laquelle l'acte humain est rendu capable de la vie éternelle, est élevée au-dessus de la portée naturelle de l'homme, ayant pour objet ou motif quelque chose de sublime, qui ne se connaît que par la révélation et la foi, et pour principe la grâce de Jésus-Christ ; car ces deux choses jointes ensemble font la vraie et la propre

ISO LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. surnaturalité de l'acte
humain, et le font passer de l'humain, du civil, du politique et du mondain
au céleste et au surnaturel, le rendant propre à servir au salut éternel et à y
avancer l'homme directement. Au lieu que la bonté seulement morale ou
naturelle ne requiert autre chose, sinon que l'acte humain soit produit avec
liberté, et se porte à un objet que la sagesse et la raison naturelle approuve,
et par un motif d'honnêteté qui n'ait rien que de louable selon les principes
de la philosophie naturelle, comme serait de secourir un pauvre pour
soulager sa misère, ou de combattre pour la patrie par devoir. Aussi ces
actes doués de la bonté morale, sont communs à toutes sortes d'hommes,
fidèles ou infidèles. Les Juifs, les païens, les hérétiques et les
philosophes ont assez réussi en plusieurs actions morales, et leurs exemples
peuvent confondre plusieurs chrétiens qui, loin d'avoir la bonté surnaturelle
dans leurs actions, sans laquelle toute action devient stérile pour le salut,
font tant d'actions dépourvues même de bonté morale. Mais il n'y a que
l'acte surnaturel qui mérite la vie bienheureuse. Et quoique souvent les
actes naturels, revêtus de la seule bonté morale, et les actes surnaturels
paraissent tout semblables comme deux gouttes de lait ou deux gouttes
d'eau, toutefois, au jugement de Dieu, l'un est sans estime et sans valeur
pour le Paradis, et l'autre est agréé et accepté de Dieu, et attribué à l'homme
pour lui donner en cette vie présente la grâce sanctifiante, et en l'autre la
gloire. Grand secret, à la vérité, qui met une si grande différence entre les
actions des hommes ! La Théologie traite au long de la surnaturalité des
actions, et en développe les plus grandes difficultés ; aussi nous nous
abstiendrons maintenant d'approfondir davantage cette question, d'autant
mieux que, dans la suite de ces Méditations, on y pourra apporter quelque
plus grande lumière. Cependant parce que l'acte surnaturel est ainsi relevé
par Dieu en faveur de Jésus-Christ et du mérite de sa croix, par lequel Dieu
agréé les hommes et leurs bonnes œuvres, selon ces paroles de saint Paul :
Qui vous a gratifié en son Fils bien-aimé, c'est une pieuse pensée de savoir
si l'action est faite selon Dieu, en Dieu, avec Dieu, après un Dieu, devant
Dieu, près de Dieu et pour Dieu. Premièrement, l'on appelle une action
faite selon Dieu, lorsqu'elle est conforme à ses lois ou à ses conseils.
Secondement, en Dieu, quand, en la faisant, on est en bon état ; car, dit le
bien

DBS ACTES nUMAIIfS. i2i aimé disciple : Qui demeure dan9 la charité demeure en Dieu^ d Dieu demetire en lui (i. Jean, 4).

Troisièmement avec Dieu, lorsqu'on la fait par le mouvement de la grâce excitante, laquelle relève le lustre des bonnes oeuvres. Quatrièmement, après un Dieu, lorsqu'on se propose d'imiter Jésus-Christ, qui nous en a donné l'exemple , afin que nous puissions marcher après lui, et que nous fissions nos œuvres avec le même esprit qu'il formait les siennes.

Cinquièmement , devant Dieu, lorsque l'on agit dans la pensée de la présence de Dieu, qui est partout et qui voit tout. Sixièmement, près de Dieu, lorsqu'on fait quelque œuvre, comme si c'était la dernière de cette espèce que l'on dût faire en sa vie, qui est une chose fort recommandée, et qui sert beaucoup à la faire plus accomplie ; car qui peut douter que l'on ne se confessât beaucoup miemr, et que l'on ne communiât plus saintement, si l'on devait mourir incontinent après, et que l'on en eût la connaissance ? Or, cela s'appelle une action faile près de Dieu , parce ' que les hommes sont d'autant plus près de Dieu, qu'ils sont plus proches de la mort.

Septièmement, enfin l'on appelle une action faite pour Dieu, lorsqu'on la dirige par une pure intention de la faire pour sa gloire et pour lui plaire.

Ainsi quelques actes humains tirent leur bonté de leur objet, des circonstances et de ia manière dont ils sont faits. Il est vrai que l'Ecriture sainte dit quelquefois que personne ne fait le bien y et que tout vuvant ne sera pas justifié devant Dieu (Ps. 52 et 142). Mais ces choses se disent en comparaison de la multitude des méchants, qui est si grande auprès des bons, qu'ils ne paraissent quasi pas, et sont effacés sur la terre par le plus grand nombre des méchants ; ou bien cela s'entend des hommes comparés à la pureté divine, à l'égard de laquelle la pureté humaine n'a pas d'éclat et de perfection. Je sais, disait Job, que l'homme ne sera pas juslifié comparé avec Dieu (9). C'est la lueur d'une chandelle qui ne rayonne pas en la présence du soleil. Enfin, si Isaïe dit : Tous nous sommes immondes, et toutes nos justices sont comme un linge souillé (Chap. 64); et s'il appelle Tencens des Juifs une abomination, Tinlenlion de ce Prophète était de parler de ces choses pour le temps auquel elles seraient abrogées après la publication de la loi chrétienne ; après quoi les cérémonies de la religion des Juifs, qui étaient saintes auparavant, sont devenues mortes et nuisibles, ainsi que serait quelque ac*

The text on this page is estimated to be only 29.75% accurate

12S LA TOTOLOGIE JkFFEGTIVE. tion, après la défiance qui en aurait été faite par ceux qui ont autorité (i). Je louerai Dieu d'avoir rendu l'homme capable de faire quelque bonne œuvre surnaturelle qui le rende digne de louange, de récompense et de joie. Je m'exciterai donc à produire des actes d'une bonté surnaturelle. Que cette considération est bien plus utile et plus fructueuse pour l'homme, que celle des sectaires, qui affirment que toutes les actions humaines sont des péchés, et que l'homme en toutes ses œuvres ne fait rien que pécher, afin que le désespoir de pouvoir bien faire débauche tout le monde» O quelle astuce de l'adversaire de notre salut! O ennemis I à pestes de la nature humaine! Est-ce ainsi que vous désimnrex votre espèce, d'accabler ainsi et de diffamer par le péché les corps, et les âmes de tous les hommes ? Quoi donc à votre compte, tout ce que fait l'homme, n'est qu'offense; soit qu'il observe les commandements de Dieu, ou qu'il les enfreigne, il pèche jour et nuit? Quel cloaque d'immondices serait-ce donc que l'homme? où seraient donc les. âmes pures, plus blanches que la neige? où seraient les personnes saintes et religieuses? Autant vaudrait suivre le vice que la vertu, autant être Turc ou Juif, que Chrétien» si tout est péché. Oh! Dieu me garde d'avoir une si mauvaise opinion de mon prochain, et de porter des jugements si téméraires et si erronés sur leurs œuvres ! Je croirai donc avec l'Eglise, que plusieurs actions humaines sont bonnes i j'en remercierai Jésus-Christ et sa grâce , et le mérite de sa Passion , dont les. fruits sont si agréables à Dieu, Donc je m'encouragerai à les produire avec le plus de perfection et de la meilleure manière qu'il me sera possible. Courage , mon âme , nous pouvons faire des actions qui soient saintes, qui soient droites et agréables à Dieu. II. Considérez qu'il y a plusieurs actes humains qui sont mauvais et entachés d'une double malice, dont la première et la principale est celle qui vient de l'objet, lorsqu'ils sont opposés à la nature humaine, en tant qu'elle est raisonnable et guidée par la raison : qu'ils soient tels, ou parce qu'en eux-mêmes ils sont injustes, comme serait une injure faite à Dieu par pensée, par parole ou par action; ou bien parce qu'ils H) P« BifroainiiMi,» e. «4. Iiaiv.

The text on this page is estimated to be only 25.94% accurate

WM ACTES miNAins. lae sont défendus par uno loi du supérieur, comme l'usage de la Yiande en certains jours. La seconde malice des actes humains, est celle qui leur vii^nt de la part des circonstances qui lea Hccompagnent» soit que les circonstances requises leur manquent, \$oit que les mauvaises y abondent : car de Tune et de l'autre manière l'action bumaine contracte de la malice» comme si un prêtre administre le\$ sacrements, étant hors de la gr&ie de Pieu, ou bien y mêlant des superstitions ; car dans le premier cas il fait une action mauvaise par le défaut d'une circonstance requise; et dans le second par l'adjonction d'une cir^ constance mauvaise. Cela provient de ce que, pour faire une action bonne , toutes les choses requises y doivent concourir , parce que le moindre défaut la rend mauvaise. C'est pourquoi CQ n'est pas asseis de faire le bien et de se porter à un ob-^ jet légitime, si on ne s'y porte, comme il convient, sans man^ quer en un seul point. P'oA vient, que, comme en tirant de l'arc, il e\$st plus aisé de manquer le but, que de l'atteindre, le« Sommes font plus aisément des œuvres mauvaises et défectueuses que de bonnes ; car il est plus aisé de lafsser en arrière quel» que condition entre toutes celles qui y sont requises, que de lea assembler toutes. Or, entre ces circonstances, il y en a sept, qui peuvent augmenter la malice du péché ; et ces circonstances sont toutes indiquées par l'un des mots suivants, dont les théo-Ipgiens ont composé un vers hexamètre, parce qu'on le retient plus facilement : Qiiis? Quid? Ubi? Qutbus anxilns ? Cur ? Quo-^ modà ? Quando ? Qui ? Quoi ? Où? Par quels tnoyem ? Pourquoi ? Comment ? Qumd ? 1° Qui ? circonstance de la personne, chrétienne peut-être, obligée à Dieu par mille titres, ayant toutes sortes de lumières et de bons exemples sous les yeux, El ils jugent que l'action est plus mauvaise à cause de ces qualités de la personne. â° Quoi? circonstance de l'olyet ; qu'a-t-elle fait en péchant ? elle a méprisé Dieu, elle a transgressé son commandement, elle a de-r laiasé le moyen qui lui était prescrit pour arriver au souverain bien , elle a réjoui les démons , et centriste les saints d'ici-bas. 3» Où ? en quel lieu? devant qui ? dans un lieu saint, en la présence 'de Dieu et des hommes, en Dieu même, qui est partout et dans qui nous vivons, comme le poisson dans l'eau, ou l'oiseau dans Tair. A^ Par quels moyens? ça été par la puissance nr>éme qu'elle* avait reçue de Dieu pour le servir; par son

i24 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. concours, dont il Tassiste poar les actions naturelles. 5* Pourquoi? c'est pour une fumée d'honneur, pour un plaisir de brute, pour une bagatelle d'intérêt. 6^ Comment? ça été sans crainte, sans retenue, d'une pleine science, par une pure malice. 7* Quand? lorsque Ton devait faire pénitence de ses fautes , lorsque l'on devait s'employer au bien, lorsque l'on recevait de lui sa vie et sa conservation. Sans doute, ces circonstances et plusieurs autres, que l'on pourrait remarquer, aggravent de beaucoup une action mauvaise, et la rendent plus exécration; c'est pourquoi les actes humains tirent leur malice de deux sources, de leur objet, qui répugne à la droite raison, et des circonstances qui les accompagnent et en aggravent la malice. J'apprendrai de là à veiller sur mes actions, afin qu'elles soient sans défaut. Je déplorai ensuite la condition de l'homme, qui peut commettre des actes méchants et contraires à sa nature raisonnable. Encore les bêtes ne sont-elles pas si malheureuses : leurs actions brutales sont conformes à leur nature, si bien que pour ce sujet les hoQimes seront plus sévèrement traités que les bêtes, ainsi que le déplore Hugues de Saint-Victor. Hélas! les hommes sont livrés à un feu perpétuel, et non pas les bêtes (i). J'apprendrai aussi à juger la gravité de mes péchés, et à m'exciter à en avoir la contrition, en pesant exactement les circonstances qui les rendent plus énormes. Qui a péché? Moi, qui ai de si pressantes obligations de servir mon Dieu purement. Quoi! qu'ai-je fait en péchant? Hélas! j'ai méprisé les attrait infinis de l'amour de mon Dieu, j'ai ruiné son empire en moi, et y ai fait place à ses ennemis. Où? en quel lieu ai-je péché? Dans la terre des saints, où il ne devait y avoir que sainteté. J'ai péché en Dieu même, dans le sem de son essence, comme si un enfant déchirait sa mère qui le porte dans ses flancs. Par quels aides? J'ai fait de mes membres des instruments d'iniquité , j'ai fait la guerre à Dieu avec ses propres biens, que j'ai employés à l'offenser. Pourquoi? quelle prétention en péchant? Pour satisfaire mes passions que je devais abhorrer. Comment ? Par pure malice, par une audace et une effronterie insupportables. Quand ai-je péché? Je n'ai pas même épargné les jours les plus saints, j'ai offensé mon Dieu à l'instant même ou il me soutenait (1);L. 1. Missel. Cod. 2. Til. 156.

DES ACTES HUMAINS. 125 sur rabtme du néant, comme celui qui outragerait un homme qui te tiendrait par les cheveux du haut d'une tour, suspendu au-dessus d'un effroyable précipice. J'ai péché dans le temps qui m'était donné pour mériter la gloire, de laquelle je me suis au contraire rendu indigne. O misérable que je suis! ô mon âme! oh! si tu n'avais jamais péché!... m. Considérez qu'il y a aussi quelques actes humains indifférents, et qui ne sont ni bons ni mauvais. La vérité de cette considération très - importante est grandement débattue par les plus célèbres théologiens. L'opinion du Docteur angélique, suivi par plusieurs autres (1), est que l'homme ne produit pas sciemment et délibérément d'actions qui soient indifférentes, parce que de deux choses l'une : ou bien en les faisant il y apporte toutes les circonstances requises, et vise à une bonne fin par une droite intention, et alors elles sont bonnes; ou bien il manque d'y apporter toutes les circonstances avec droiture d'intention, et alors elles sont mauvaises, et partant elles ne sont pas indifférentes; car ceux qui tiennent cette opinion, estiment que l'homme est obligé de rapporter tous ses actes à une bonne fin, et que l'omission de cette obligation est tellement coupable, qu'elle infecte les œuvres où elle se trouve, parce que, disent-ils, c'est abuser de la raison que de manquer à ce devoir, la raison étant particulièrement donnée à l'homme pour le faire tendre à la béatitude par tous ses mouvements ; or , l'abus de la raison ne peut être sans péché. De plus, c'est une maxime dans la vie spirituelle, que celui qui n'avance pas recule : partant, si l'homme n'avance pas en faisant une action, il recule et en fait une mauvaise. De plus, ils prennent Jésus -Christ même pour défenseur de leur opinion , lorsqu'il a proféré cette étrange sentence : Les hommes rendront compte au jour du jugement de toute parole oiseuse qu'ils auront proférée (Matth. 12). D'où il suit que si une parole oiseuse, qui est celle qui n'est pas rapportée à une bonne fin, est justiciable au jugement divin, et si les œuvres oiseuses ne doivent pas être sans punition; dès lors il n'y en a pas une seule d'indifférente. Si l'on rend compte , dit saint Jérôme, d'une parole oiseuse, combien plus des œuvres (2) ? Ces raisons rendent cette considération probable. (1) D. Thom. 1. 2. Q. 18. Art. 9. Andr. Duval. Q. Art. 9. —(2) In Ps. 16.

The text on this page is estimated to be only 28.66% accurate

i26 L'À THÉOLOGIE ÀPPECTIVB. Cependant le Doctear
séraphique , soutenu par le Docteur subtil j et phisietirs autres , admettent
des actions huitfaines indifférentes, qui ne sont ni bonnes ni mauvaises (t).
En effet , il n'y a pas de précepte qui nous oblfgie A âdre toujours nos
actions avec toutes sortes de circonstances bonnes; c'est seulement un
conseil de perfection qui rend meilleurs ceui qui le pratiquent, et ne rend
pas criminels ceux qui fomettent quelquefois. Aussi ne sommes-nous pas
obligés de faire tous nos pas pour le Ciel, et de mériter le Paradis, qui est
notre fin, par chacune de nos œuvres. Plusieurs des actions bumaines,
quoique libres et non contraires â la loi, ne semblent contribuer en rien au
culte de Dieu et à son honneur. A quoi sert d^employer une chose o& elle
paraît inutile? Le nom de Dieu né doit pas être pris en vain, pas plus que sa
gloire. Ce serait une chose ridicule et impertinente d'assujettir l'homme qui
tourne son chapeau ou remue son manteau, qui monte à la chambre ou
descend au jardin, qui lève un brin de paiHe ou met ses gants sur une table,
de viser en tottrtes ces choses à quelque grande fin ; il suffit bien qu'il les
fasse sans mauvais dessein et sans malice, pouf é(ré sans péché. Et puis S'il
était obligé d'asSemblér en Ses œuvres toutes les bonnes drconstances, ce
précepte sei^it affirmafif, et ne l'obligerait pas pour toujours; alors il
pourrait s^en dispensa quelquefois, et ferait une action indifférente qui ne
serait ni mauvaise ni bonne. Au reste, ce n'est pas abuser de la raison que de
ne pas rapporter toujours ses actions à une fin louable; mais c'est n^en pas
tougjotn*s user, en quoi il n'y a pas plus de crime qu'à croiser quelquefois les
bras, ou à prendre i^ou repos après un pénible travail. C'est que DieU est
indulgent poUr la nature humaine, fragile et infirme, et n'exige pas d'elle,
dans l'état d'inflrmiié od elle eât, qu'elle lui rapporté toujours toutes ses
actions, mais seulement en temps et lieu. Cest pourquoi il n'est pas vrai
absolument que l'homme reculé toujours, s'il cesse d'avancer dans la voie de
la vertu : céta est seulement vrai pour le temps auquel il est tenu d'avancer,
dont il doit rendre compte jusqu'à un moment près, quoiqu'il soit difficile de
le bien remarquer, parce que diverses personnes ont diverses occasions
d'avancer, lesquelles ne se rencontrant pas toujours, et il (i)lQ 2. Dist. 4i.
Art. i. Q. 0. Scolus. Ead. Dist. Camach. Q. IS, c. 4.

The text on this page is estimated to be only 22.23% accurate

Mê ACTES HDMAIII». f t7 esl en leur poufoir de bire halte quelque peu, et de demenrer dans le môIHjB état. Qoe ai le Fils de Dieu use d'une A grande menace pour une parole oiseuse, que de Texaminer au Jugement, ptosieinv pensenl pourtant qu'elle n'est pas mauvaise pour cela, puisque au jugement dernier on doit peser le bien comme le 1 mal. Mais c'est choquer le sens commun de FÉgUse, que de ne pss interpréter en mal une parole oiseuse; c'est pourquoi un ancien Père (i) entend par là celle qui contredit la raison, qui est mensongère, qui invente des choses par plaisanterie, ou donne comme certain ce qui est incertam. Saint Bonaventure entend, par cette parole oiseuse, celle qui se dit sans aucune utdité pour le prochain, dans un temps oà on est obligé de lui être utile ; car, comme ce n'est pas être oiseux que de se reposer quand il le feut, mais de ne pas travailler quand on doit Iravarfler; mm ce n'est dire des paroles oiseuses , que lorsque , obligé de parler pour le bien du prochain, on parle, mais non pas pour cette fin ; c'est pourquoi, hors de cette occasion, les paroles qu'il prononce sans mauvaise fin, par civilité, geniHlesse et récréa*» tion, ae sont pas du nombre des paroles oiseuses, condamnée pff Jésus-Christ, et ainsi elles pourront être indifférentes. Enfin, si tous les actes humains étaient bons ou mauvais, sans aucun nnlieu, les consciences en seraient trop tourmentées, et le joug de Jésus^rist ne serait point léger, mats pesant et r!gonretn, puisque les âmes tombcÂraient en péché par le moin-* dre mouvemoit- de bras ou de jambes qui ne serait pas rapporté à une fin vertueuse. Quelle contrainte ne ressentiraient pas lesf âmes qui ont les moindres péchés en horreur? qnets scrupules n'aorakmt^les pas? quelles absurdités et quelles impertmences ne diraient-elles pas dans leurs confessroits pour s^y accuser exactoMent de tout? Or, les opinions qui imposent de lourdes chapes sor les consciences des hommes jfS»bles et fragiles, ne doivent pas être reçues pour véritables, si elfes ne sont fbrte^ ment et nettement démontrées par quelque aliment bien certain. Donc, quand même ces deux opinions seraient également probables, si bien que Ton pût tenir celle que l'on voudrait, il serait néanmoins plus expédient d'adnietter des actions indifférentes, et de former là- dessus sa conscience ; alors ne croyant (1) Yalerianus. Hom. 6.

i28 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. point mal faire en plusieurs petites actions, selon l'avis de plusieurs grands personnages, on ne ferait point mal en effet; au lieu que si Ton tient qu'il n'y a point d'actions neutres et indifférentes, on s'oblige par sa propre opinion à une perfection de vie si haute, qu'on ne peut la soutenir longtemps ; et manquant toujours à quelqu'une des circonstances nécessaires à chaque petite action, on pêche autant de fois, parce que l'on en fait conscience. Je formerai donc ma conscience sur cette opinion, qui admet la neutralité et l'indifférence de quelques actes humains, qui ne doivent être comptés , ni pour bons, ni pour mauvais. Dès lors, je ne me romprai pas la tête au sujet de plusieurs actions, qui se font sans mauvais dessein, comme s'il y avait partout du péché et de la malice, parce qu'elles seront faites sans la vue de Dieu et sans quelque grande considération. Je me considérerai comme un serviteur à qui le maître permet de prendre tel chemin qu'il voudra. Par telle voie qu'il aille, il va selon la volonté du maître, qui lui a laissé le choix. Ainsi, il en est des choses indifférentes ; l'homme est selon la volonté de Dieu, quoi qu'il fasse. Je recevrai donc la consolation et la paix que peut apporter à une âme cette vérité de l'indifférence de plusieurs pensées , paroles et actions. Et, toutefois, puisque l'autre opinion du Docteur angélique ne manque point de vraisemblance et de probabilité, je ne la négligerai pas toujours, je prendrai garde souvent à la haute perfection qu'elle demande dans les âmes, et je rapporterai mes œuvres, en tant qu'elles peuvent en être capables, même les indifférentes, à la gloire de Dieu, pour tâcher d'y atteindre. Pour ce sujet, je consacre ma vie et l'entretien de ma santé à son service ; je proteste que je n'en veux que pour lui servir et lui procurer de la gloire. Ainsi, je prétends, en vertu de cette direction, que . tout ce que je ferai pour la santé de mon corps, et pour recevoir quelque honnête récréation , soit fait pour cette fin. O mon Dieu , acceptez cette offrande et cette direction d'intention que je vous fais maintenant, pour toutes les œuvres de ma vie, que j'entends ainsi rapporter et consacrer à votre seule gloire, de la meilleure façon qu'elles peuvent l'être.

DES ACTES UUMAIRS. 429 DIXIÈME MÉDITATION. DB 1A
BONTE ET DE LA MAUGE DES ACTES INTÉRIEURS ET
EXTÉRIEURS» I. Considérez que les actes extérieurs ont une bonté ou une
malice morale, qui provient de la bonté ou de la malice des actes intérieurs
de la volonté, desquels ils procèdent , et avec lesquels Us sont unis. Ainsi,
l'aumône qui soulage le pauvre, est un acte externe, qui est bon et honnête ;
ainsi, il en est de l'honneur que l'on rend à ses pères et mères, dont on a re[^]
la vie ; pareillement le vol par lequel on dépouille son prochain , est un acte
externe mauvais : ainsi l'insulte et la moquerie, par laquelle on le méprise ;
c'est pourquoi les actes extérieurs nous sont commandés ou défendus, et
sont suivis de récompense ou de punition. Aussi, ont-ils des principes de
bonté ou de malice, qui sont la conformité ou l'opposition de l'objet avec la
raison, ou les autres circonstances bonnes ou mauvaises. Au reste, comme
la vie du corps dépend de l'Âme, de même la bonté morale des actes
extérieurs vient de l'intérieur qui les anime et les vivifie. La raison en est
que la bonté morale est volontaire , et doit se porter à un objet honnête,
connu comme tel, et conforme à la raison ; or, l'acte extérieur, à part soi,
n'est pas volontaire, et ne tend pas à un objet raisonnable comme
raisonnable, parce que la puissance qui le produit et le met au jour n'est
point capable de discerner si l'objet est convenable à la raison ou non. Cela
n'appartient qu'à l'esprit, et ensuite à la volonté, qui suit sa direction. C'est
pourquoi l'acte intérieur seul de la volonté tend à l'objet raisonnable comme
raisonnable, et l'extérieur ne s'y porte que par son intermédiaire ; dès lors, il
reçoit toute sa bonté de l'acte intérieur qui le fait tendre directement à l'objet
honnête. Cela paraît davantage en ceux qui font des actes extérieurs , sans
connaissance, comme quelquefois ceux qui dorment, ou qui sont privés de
la u. 9

The text on this page is estimated to be only 17.07% accurate

130 LA Tn£ et ikdas^ le disciple, limiftt sMi mettre. CTéSt qoè le Père et le Fib eut fait cette choee p» chMîté, et itàsÈ l'a ftRft p» trahison» Yoas voyei fi'il lie Artit p9» eonMéfer MriMaenI tè que fiMt t'bonne, mais encore pkv ^ttel espfH «t par '^treSte vtnlonté il le fait. Nous trouvons Dten le Père ati même ftit upse •Judas : nous bénissons le Père, notis itMhidiisonft Judas. Qe qni nous âA connaître dairemêiM •qne 4lMcte mérleñr tire sa iNmté on sa malice de l'acte intérietir de la H^oièifté, avec lequel tm l^ voutm exéctttfO*^ puisque le même acte extérieur e^ boù «n run> mtovais en l'autre, par cette seule raison, que l'tm l'a voulu per un acte înlérienr, qui était bon, et l'autre Ta vouhi par m acte intériew mauvais et désordonné. .. (i^mSUV^iallSiikiSÉir

DES ACTES HUMAINS. 13i Apprenons donc combien il est important de bien ordonner son intérieur devant Dieu, et de vouloir ce que l'on pratique au dehors par une intention pure et bien réglée : Toute la gloire de io fitte du roi, vient de l'intérieur (Ps. 44). Ses franges d'or, et h variété de ses habits, ne \$ont pas son plus beau lusfre; mais c'est la pureté de son cœur, et de ses actes intérieurs ; car, no^ ire gMrej c'eàl le témoignage de notre conscience (i. Cor. 2), a dû saint Paul. J'examinerai donc mon intérieur, et Je lâcherai surtout de le régler saintement. II. Considérez que l'acte intérieur par lequel on veut quelque bien, quand cette volonté est efficace et que ce bien est dans les limites de notre pouvoir, est bon et digne de récompense, comme si l'acte extérieur y était, et digne de punition en ce qui concerne le mal. Saint Paul semble autoriser cette considération : Si la volonté est prompte, elle eH reçue selon ce (fia M en etUy ^ non pas selon ce qui n'est pas en elle (il Cor. 8). Abraham n'a donc pas perdu de mérite , pour n'avoir pad en effet sacrifié Isaac, sa bonne volonté le lui a conservé tout entier ; et la pauvre veuve de l'Evangile fut plus estfanéOï pour ce qu'elle souhaitait d'off'rir, que pour ce qu*étle dirait. C'est sur la volonté avec laquelle vous aurez fait une bonne action que ^ra mesurée la récompense, dit saint Augustin (1), c'est sur elle aussi que sera mesuré le chàliment, quand vous aurez péché. Cela provient de ce que c'est la même boniè morale dans les deux actes intérieur et extérieur, et qui de l'intérieur se communique à Fextérieur. Cest pourquoi cette même bonté subsistera dans celui-là , si celui-ci est empêché , ainâ que le soleil est toujours lumineux , quoique ses ttiyons soient arrêtés par Tobscurlté des nues. Mais on objectera peut-être qu'au jugement de Dieu les œuvres extérieures, bonnes ou mauvaises, doivent être pesées ; qu'un bien, quoique petit, ajouté à un autre bien, le rend plus grand, et que Pacte extérieur est un bien au moins commencé. On dira que Tarbre a plus de bonté avec son fruit, que sans lui, et que l'acte externe est le fVuit de la bonne volonté. On dira que le corps M xm pins noble tout avec la forme qui T'anime et le vivifie ; «t que l'acte extérieur est comme un corps qui est animé (1) Ipbt. iS. Q. 4.

152 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. et vivifié par l'intérieur , et que de leur assemblage il résulte quelque chose de plus parfait. Certes , ce débat est plus difficile à terminer, que plusieurs ne pensent, et les conséquences en sont très-importantes. Ce qui nous semble plus vraisemblable, •c'est que ce qui est essentiel à la bonté ou à la malice convient mieux à l'acte intérieur , qu'à l'extérieur ; et que , quand la volonté est efficace pour un bien qui est en notre pouvoir, il n'y a pas lieu à difficulté, parce qu'à moins d'un accident extraordinaire, les deux actes existent ensemble, et que, si le bien est hors de notre pouvoir, le bon désir intérieur de la volonté n'a pas autant de bonté et de valeur, que si l'acte extérieur était présent. Ainsi nous limitons cette considération à un bien qui est en notre pouvoir, car les volontés absolues qui se portent au-dessus de leur capacité, sont souvent déraisonnables, et dès lors moins acceptées de celui, qui fait tout avec poids, nombre et mesure. De là vient qu'un homme qui eût eu la meilleure volonté du monde de satisfaire pour les péchés des hommes, n'en eût point acquitté la dette, comme l'a fait Jésus-Christ, parce que ce bien excède la puissance d'une simple créature. Ainsi, celui qui aurait un grand désir d'aimer Dieu autant qu'un Sera* phin, ne mériterait pourtant pas à l'égal de cet ange, parce que la bonne volonté n'est réputée pour l'efiet, que quand elle se porte à un bien qui est dans l'étendue de son activité. De là nous voyons quel jugement nous devons faire de tant de soupirs, d'offrandes, de demandes, de remerciements, de louanges, et d'autres que font certaines âmes, les plus vaillantes du monde, pourvu qu'il ne faille que soupirer et former des projets. Elles offrent à Dieu tous leurs soupirs, et les battements de leurs poumons, comme autant d'actes de son pur amour; elles protestent devant le ciel et la terre, qu'en proférant des lèvres un mot de deux lettres, elles entendent lui donner à chaque fois autant de louanges et de gloire que lui en ont jamais donné les anges et les saints, et qu'ils lui en donneront en toute l'éternité; si elles souffrent une contradiction, elles souhaitent que ce soit avec toute la patience de tous les martyrs. Bref, en poussant et en retirant l'haleine, même en dormant, elles prétendent offi*ir, louer, demander, remercier et faire plus d'actes de vertu et de sainteté qu'il n'y en a eu dans le monde, et encore que ce soit pour chaque instant. Il y a des livres pleins de ces bonnes af

DES ACTES HUMAINS. 135 sectionSy lesquelles nous estimons très-saintes ; mais à condition que Ton se gardera bien de les égarer en bonté ou en mérite au bien réel et véritable qu'elles se proposent, car ce serait un abus intolérable; à condition que les fmes qui se seront quelquefois exercées en cette vaillance intérieure, se confondront davantage de leurs infidélités, par lesquelles elles démentent en effet leurs affections, et montrent que leur volonté est peut-être affective, mais non pas effective et efficace ; c'est pourquoi elles sont lâches dans les occasions; elles ressemblent à ces rodomonts, gai sont si braves en paroles, et qui ne font jamais aucun acte de bravoure, qui savent mieux dire que bien faire, et qui ne repaissent le monde que de vaines promesses et de discours étudiés. n faut apprendre par là dans quels cas la bonne volonté a le mérite de l'effet, et il ne faut pas s'en faire tant accroire pour tant de souhaits que Von fait, sans pouvoir les exécuter. Il faut aussi reconnaître la bonté de Dieu, qui se contente du cœur, quand le corps est trop faible, et récompense souvent les bonnes et les sincères intentions. Il n'en est pas ainsi des monarques de la terre, quelque grande ardeur qu'aient les soldats de bien combattre, ils ne sont pas récompensés, s'ils n'en sont venus aux mains, et s'ils n'ont gagné la victoire. O bonté ! ô magnificence I qui ne s'efforcera donc de tout son pouvoir de former de généreuses résolutions pour son service? Mais, ô justice redoutable! nos seules intentions de mal faire, si l'occasion était présente, sont criminelles devant lui, et plusieurs seront damnés réellement pour des péchés commis par l'imagination seulement. O Seigneur ! laites que je conçoive l'importance de ces vérités, afin que je ne consente en aucun cas, même imaginaire, qu'à faire votre volonté, et ce qui vous sera agréable. ni. Considérez ensuite que les actes extérieurs sont de grande importance, en sorte qu'il est très-profitable à l'homme d'en Être de bons, et de se préserver des mauvais. Aussi on dit communément que l'enfer est plein de bonnes volontés, et le Paradis de bonnes œuvres. Or, ici saint Thomas considère que les actes extérieurs rendent souvent la volonté pire ou meilleure en trois manières. Premièrement, en ce qu'ils servent à multiplier les actes intérieurs de la volonté, car c'est une chose ordinaire de dédrer plwdeurs fois, et à différentes reprises, ce que l'on met à

134 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. exécution. Sccondemeuf, en co qu'UU servent à les continuer par un plus long espace de temps ; car l'acte intérieur dure ordinairement jusqu'à ce que l'effet soit accompli. Troisièmement en ce qu'ils les rendent plus véhéments ^ car la volonté s'échauffe souvent dans l'exécution et fait des efforts pour accomplir ce qu'elle prétend. Par ces moyens, l'acte extérieur ajoute à la bonté ou à la malice de l'acte intérieur. Il y a en outre trois sortes d'actions, dans lesquelles l'extérieur est tellement nécessaire, que l'intérieur, quel qu'il soit, ne pourrait produire les mêmes effets. Les premières sont certaines actions plus vertueuses et plus difficiles, par lesquelles on mérite les auréoles et les récompenses accidentelles du Paradis ; aillai les actions par lesquelles on conserve en effet la virginité, on fait les fonctions de docteur, et celles par lesquelles on souffre le martyre pour Jésus-Christ ; car quand l'homme aurait toutes les bonnes volontés du monde d'être vierge ou docteur ou martyr, il n'emportera pas les pallies et les lauriers que Dieu réserve à ces qualités excellentes » ai en effet il n'est vierge, docteur ou martyr. Les secondes sont les sacrements ; il faut que l'homme fasse ces actions externes ordonnées de Dieu pour produire la grâce. Un prêtre ne purifie point l'enfant du péché originel par la seule volonté de le baptiser, il n'absout pas non plus le pénitent par la seule intention de l'absoudre, il faut effectivement qu'il prononce les paroles. Les troisièmes sont celles qui regardent le prochain ; par il est constant qu'on ne lui fait guère de tort, par la seule mauvaise volonté, auprès de ce qu'on lui en fait par l'œuvre extérieure, non plus que l'on ne soulage le pauvre indigent par la seule volonté de lui faire du bien. Après tout cela, la bonne action extérieure est plus difficile, et parlant plus méritoire et plus satisfactoire ; elle sert aussi à modérer les passions, et facilite, par l'habitude qu'elle laisse, l'exercice de la vertu ; comme au contraire la mauvaise fomenté les passions et accoutume au mal ; elle est plus injurieuse pour soi-même, et ensuite plus démeritoire et plus criminelle. Enfin l'œuvre extérieure est le garant des bonnes ou mauvaises conditions de l'acte intérieur de la volonté, et l'arbre ne se connaît pas mieux à ses fruits que l'acte intérieur par l'extérieur ; car plusieurs consentent intérieurement à une mauvaise action, selon quelques-unes de ses circonstances, et la désavouent intérieurement selon d'autres pour lesquelles ils n'y passent pas

The text on this page is estimated to be only 27.36% accurate

BSft ACTES HUMilNS. f St} oultre; mais Tacle extérieur est un témoignage évident que la volonté a été efficace sur toutes les circonstances de Faction, puisqu'on Ta voulu en effet telle qu'elle pouvait être. C'est une des raisons pour lesquelles l'acte extérieur doit être confessé et soumis aux clefs de F Eglise, parce que le confesseur connaît par là que la volonté a été Qbsoluiacnt efBçi^ce. Ajoutez qu'en plusieurs péchés il ne pourrait discerner si le cas est réservé, s'il y a peine de censure, s'il y a obligation de restituer, ou empêchement de mariage, s'il ne connaît l'acte externe auquel seulement toutes ces choses sont annexées ; il ne pourrait pareillement donner les remèdes convenables, s'il ne voyait jusqu'^ qwçl terme le mi ^st arrivé» c^r il faut Wn d'autres appareils à ceux q\ii oAt ^es abcès et des ulcère^ r^cé(é«| qq'i ceux qui les qnt k T^xtériei^r, Je reçoQi)^îtr?ii (Ipnc quç çç n'est pas assp?: d'flvpir un bOB iûtérieur et (le bombes int^ntJQnp» (n^is qu'il est aq^si requis d'avoir un ^n extérieur çt de mettre à effet publiqqepfient se? bpDQes inteintioqs : P,ç^t8af{t provision d^ kten^t dit Sfiint P^uli fion-^^men^ devant Dieu^ tnaîs çïimi ^iivqntles hommçi (Rpo), \%). Il ne &ut donc point se fla|tersur t£mt de belles résolutions qq'p^i forme pt qu'oi^ lit^ ou qu'on écrit; il en fau(venir à la pr{lti{) vie et à l'exécution. 0 Dieu éternel ! vous nous l'avez {npptré par votre exeqiple dans la création de cet univers ; car vous ne vpqs êtes point contenté de l'idée et du dessein de nous f^ire d\i bien, mais vous en êtes venu ^ l'œuvre, au temps qu'il vous fi plu de choisir; vpus ave? réalisé tout ce monde, et (pus)es jours Ypus glorifiez pn effet les saints que vous a^^z pj^destinés de toutp éternité. {It vous, Verbe inerte, splendeur imu^gçulép, qui f tes dans le spin du Père, vous ^vpz voulu par?iUr^ aU dphors, vous vpus êtes fait homme visible, et vous avp? fait à l'ei^térieur des çœuvres qui ravissent)e monde entier. Faites que j'imife, selon ma portée, ces productions extérieurs , et que j'açcp(nplisse cette parolp qui est la vôtre : Que yQfre l^mifTe hille de telle sorte devant les hommes, quils voierii fiçs bpnnt^ œuvres et en alorifient votre Père qui est au3p Çie^Jp (Maltl^ . ^). Enfin, mon Dieu ! comme j'ai reçu de ypus l'esprit et le corps, je consunie l'un et l'autre dans le feu de votre arnour, peluilà par les actes intérieurs, et celui-ci par les extérieurs, où la bonté soit sans tache, et la vertu sans défaut. Ainsi soit-il,

i36 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. ONZIÈME MÉDITATION.
DE LA RÈGLE IMMÉDIATE DE LA BONTÉ ET DE LA MALICE DES
ACTES HUMAINS, QUI EST LA CONSCIENCE. I. Considérez que la
volonté a diverses sortes de règles pour se diriger dans ces bonnes actions, et
que la conscience est la plus immédiate de toutes ces règles. Car les actes de
la volonté sont bons ou mauvais par leur objet, par les circonstances, par la
fin à laquelle elle les rapporte, par la conformité ou la contrariété qu'ils ont
avec les lois humaines et divines, et surtout avec la volonté de Dieu , qui est
la première et la plus haute source de toute bonté et de toute droiture.
Toutefois, de toutes ces règles, la plus immédiate est la conscience actuelle,
qui est une appréciation de l'esprit, qui juge si une chose est bonne ou
mauvaise , commandée ou défendue, nécessaire au salut ou non nécessaire,
soit pour le passé, pour le présent ou pour l'avenir ; de là vient cette
sentence d'un ancien écrivain (1) ; Où il n'y a point de science, il ne peut y
avoir de conscience, soit bonne, soit mauvaise; mais où la science précède,
on discerne incontinent si la conscience est bonne ou mauvaise. Or, cette
appréciation et ce jugement de l'esprit règle premièrement la volonté, et
quand elle se porte à un objet que l'esprit lui a représenté comme bon et
honnête, ou conforme aux règles de justice, son action est bonne et louable
ordinairement; comme au contraire elle est blâmable, si elle se porte à un
objet que la raison lui a représenté comme défendu de Dieu et mauvais.
C'est pourquoi la conscience nous a été donnée de Dieu, comme un moyen
très-propre pour nous avancer dans la vertu. C'est une loi particulière, qui
nous est donnée de Dieu pour notre conduite ; c'est comme l'interprète et la
messagère de ses vo(1) OdoCanonie. regalaris.

DES ACTES nUBIANs. iS7 à exécuter, sans qu'il nous soit loisible . elle nous propose quelque chose à suivre ^ peut éclaircir par l'exemple d'un aveugle, qui ^# 1- le conduire et le diriger. Si cet aveugle suit ^ ^ue le guide lui déclare être bons et sûrs, et se j ceux qu'il lui dit être dangereux , l'aveugle ne peut aie de ce qui en arrive, il fait ce qu'il doit faire, il suit ^uide. n en est de même de la volonté, qui de soi-même une puissance aveugle, et qui a pour guide l'esprit : si elle porte aux objets et aux désirs que l'esprit lui présente être is et selon Dieu, et si elle se retire et s'éloigne de ce qu'il représente être péché, la volonté fait le bien, elle ne peut 3 blâmée de suivre ce que Dieu et la nature lui ont assigné ir suppléer à son aveuglement. Au contraire, si la volonté ire à ce que la raison lui dicte être mauvais et défendu de u, et repousse ce qu'elle lui dicte être honnête et obligatoire ir elle, elle fait mal, elle est reprehensible, comme un aveugle voudrait marcher par des chemins que son guide lui fait endre n'être pas sûrs, et qui s'écarterait des autres qu'il lui ait être vrais et commodes. Tout cela vient de ce que l'objet i la volonté doit rechercher est le bien honnête, en tant qu'il est suggéré et représenté par l'esprit ; et l'objet qu'elle doit r est le mal , en tant qu'il lui est manifesté par le même irit. C'est pourquoi le jugement de l'esprit sur la bonté ou la lice des choses , est le guide et la règle prochaine de la onté. Et comme ce jugement n'est autre chose que la consnce , il s'ensuit fort bien que la conscience est la prochaine ,4e de la bonté ou de la malice des actes de la volonté huline. Saint Paul confirme tout ceci, quand il dit : Ce qui n'est i de la foi est péché (Rom. 14) , entendant par la foi la loscience, selon que l'ont interprété plus communément les ères grecs et latins (i). ' le dois donc reconnaître ici l'obligation que j'ai à Dieu de n'avoir donné la lumière de la conscience , et je conclurai que e ne dois rien faire et entreprendre contre les suggestions de na propre conscience. Je la dois écouter avec attention , avec âlence, avec respect, avec obéissance. Car, puisque Dieu me l'a (1)I>. Chryst. D. Ambros. Theodoret.

The text on this page is estimated to be only 17.27% accurate

138 L4 MÉOLOGIE AFFECTIVE donnée (pour guide et pour règle,, ce serait une témérité à m volonté de lui résister» en faisant le contraire de ce qu'elle m dicte et m'enseigne, Ce serait s'exposer au péril de se perdre» et de faire un malheureux naufrage , en m'éloignant de la route qu'elle nie montre. Qu'il ne m'arrive donc jamais, ô Dieu! d'agir contre ma conscience. Certainement, Dieu! s'il m semble paraître clair qu'une oeuvre soit utile, je ne m'y porterai jamais, et quand il me paraît connu qu'il y a un péché dans une action , je n'en ferai rien pour quoi que ce soit II. Considère» je comprends que quelle est la conscience qui sert de règle pour la bonté QU la malice des actes humains. Quand il y a diverses sortes de consciences, qu'il est important de bien discerner, l'une est appelée habituelle, qui n'est autre que la même, d'où vient que l'on dit qu'il y a des consciences bonnes et mauvaises, des consciences pures, et des consciences noires, L'autre conscience est appelée actuelle, celle que nous considérons ici avec les théologiens, Or, cette conscience actuelle, qui est le jugement de l'esprit sur les choses qui sont bonnes ou mauvaises, est composée de deux parties l'une droite et l'autre erronée ou fautive. Et, laissant ici la conscience erronée ou fautive) qui nous représente le bien comme s'il était mal, et le mal comme s'il était bien, nous devons diviser la conscience droite et qui nous dirige droitement, en deux espèces. La première est la conscience droite et certaine, par laquelle nous jugeons avec assurance de la bonté ou de la malice des choses que nous avons à faire, fondées sur un bon et solide raisonnement , dont les principes sont tirés de la Foi, ou des lumières de la nature , claires et évidentes , comme si la conscience me dicte qu'il faut adorer Jésus-Christ au Saint-Sacrement parce que la Foi m'y enseigne sa présence. La seconde conscience, qui est encore droite, est la conscience probable, par laquelle nous jugeons de la bonté ou de la malice des choses que nous avons à faire fondées sur une raison probable et digne d'être reçue par un esprit prudent, encore que la chose ne soit pas si assurée, que l'on ne puisse avoir quelque sorte de crainte du contraire. Comme si la conscience me dit qu'il faut faire ou éviter quelque action, parce que des hommes pieux et savants en ont dit leur avis; si je ne vois rien qui y soit contraire à l'Ecriture, à l'Eglise et au sentiment universel de tous les

The text on this page is estimated to be only 28.56% accurate

UtS ÀGT&ft fIUMAWS. 130 doctes} oicoFe que je puisse avoir quelque appréhension du contraire, pour quelque difficulté qui se présente dans cette affaire. Cette conscience peut encore être appelée droite» puisqu'elle dirige bien la volonté, et l'exempte de péché dans son action ; car ce sera chose inutile de demander en toutes sortes de matières des démonstrations évidentes, telles que sont celles des mathématiques, et la volonté peut suivre les suggestions de la conscience droite et certaine, ou de la conscience seulement probable ; c'est pourquoi elles sont des régies sûres de la bonté ou de la malice des actions humaines. Il y en a qui ajoutent à ces consciences la conscience douteuse et scrupuleuse ; mais, pour parler proprement, la conscience douteuse n'est qu'une ombre de conscience, parce que, dans le doute, on ne forme pas de jugement de la bonté ou de la malice de l'action ; mais on tient l'esprit en suspens, sans se déterminer de part ou d'autre. Et quant à la conscience scrupuleuse, en tant que scrupuleuse précisément, elle n'est qu'un accident de la conscience droite, certaine ou seulement probable, c'est-à-dire la crainte qu'il n'y ait péché en ce que l'une ou l'autre dicte être licite ; mais crainte qui est fortement imprimée, et qui donne de la peine, Quoi qu'il en soit, ni le doute ni le scrupule ne doivent régler la volonté, mais c'est la conscience certaine ou probable. Je tirerai de ce point des résolutions de suivre en toutes mes actions la conscience droite ou la certaine, ou du moins celle qui sera vraiment probable. Comme l'architecte ne peut édifier, s'il ne pose son niveau pour bien dresser son ouvrage, aussi je ne puis dresser mon édifice spirituel que par le niveau de l'une ou l'autre des consciences droites, Je ne dois donc jamais faire une action dans le doute du péché ; mais auparavant je dois m'assurer par la droite conscience que la chose est licite. O Seigneur, donnez-moi cette conscience droite. Créez en moi mon cœur pur et renouvelez en mon intérieur un esprit droit (Ps. 50). m. Considérez que si la conscience est erronée et fautive, c'est-à-dire que si l'esprit se méprend et juge mal, représentant le bien pour le mal, ou le mal pour le bien, elle n'est pas la règle de la bonté, ou de la malice des actes de la volonté humaine, Les théologiens éclaircissent cette considération par la distinction de deux sortes d'ignorance, l'une invincible, l'autre vincible } car il arrive quelquefois que la conscience est erronée

140 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. et fautive, et que l'esprit juge mal par une ignorance innocente, et à laquelle il ne peut remédier y c'est l'ignorance invincible, comme serait celle d'un pauvre barbare, qui habite dans des déserts, éloigné de toute la chrétienté, qui ignore les préceptes de se confesser, et d'observer les fêtes et les autres exercices de la religion chrétienne ; et alors la volonté qui se dirige selon les suggestions de cette conscience erronée par une ignorance invincible, et qui n'est pas criminelle, ne pèche pas ; elle pécherait au contraire, si elle agissait contre cette conscience. Au reste, il arrive le plus souvent que la conscience est erronée et fautive par une ignorance vincible, à laquelle on peut remédier en retranchant la cause de l'erreur, qui est souvent une volonté dépravée, et une illusion d'amour propre et de propre intérêt ; car la proximité et l'alliance de ces deux facultés intérieures, l'entendement et la volonté, font qu'ils s'entre-communiquent facilement leurs propres défauts, en se défendant réciproquement, comme deux compagnons dont l'un débauche l'autre ; ou comme deux chambres voisines, la fumée de l'une pénétrant aisément à l'autre ; ainsi l'esprit vicié par de mauvaises opinions pervertit la volonté et la porte au mal ; et réciproquement, la volonté dépravée incline l'esprit à porter son jugement en faveur de ses passions. Le feu est tombé dit le Psalmiste, et ils n'ont point vu le soleil de la vérité (Ps. 57). Ainsi, en corrigeant les mauvaises mœurs, on remédie souvent à l'ignorance vincible, et on possède des connaissances salutaires, et l'on a des sentiments véritables. On peut encore guérir cette conscience erronée et vincible, en considérant plus mûrement les choses, en se faisant instruire de ce qui est de son salut, autant que l'on y est obligé, en recourant au conseil des personnes doctes, en se mettant en bon état par la pénitence, et en demandant à Dieu des lumières pour se bien conduire, ou par d'autres voies. Mais la volonté, qui suit la conscience erronée, pèche et est coupable ; et on peut dire que cette conscience erronée est l'origine d'un nombre infini de péchés, comme sont les schismes, les hérésies, les guerres injustes, les révoltes contre les supérieurs, les procès iniques, les sentences injustes, les divisions, les désobéissances manifestes, le mépris des lois de l'Eglise et des ordonnances du souverain pontife. Ceux qui commettent ces fautes, pour la plupart, le font par une conscience erronée, qui

DES ACTES HUHÀIKS. 141 ne les excusati pas. au jugement de Dieu. Ainsi , un hérétique pèche dans les exercices de sa religion prétendue, quoique peutêtre il suive ce que sa conscience lui dicte , parce que sa conscience est erronée et fautive par une ignorance vincible à laquelle il pourrait remédier , en considérant posémeiit et sans aversion la splendeur de l'Eglise catholique , la succession de ses prélats, le consentement de ses docteurs, l'autorité et l'antiquité de ses conciles, et cinquante autres motiÊ qui doivent porter toute personne de bon esprit et prudente à se ranger de son parti. Ainsi un chrétien pèche, qui pense que plusieurs actions mauvaises lui sont permises, parce qu'il n'assiste pas aux sermons et aux catéchismes, où il pourrait être guéri de son ignorance. Et il ne lui sert de rien d'alléguer qu'il l'a fait simplement et de bonne foi, car Jésus-Christ ne dit pas seulement que nous soyons simples comme la colombe, il ajoute aussi que nous soyons prudents comme le serpent. De là vient que celui qui a une conscience erronée est obligé de la déposer et de la changer en une meilleure et plus droite ; car il est souvent expédient à l'homme, qui est imbu de mauvaises maximes, d'en apprendre de meilleures, et de former sa conscience d'après elle. Même il arrive que ceux qui ont été les plus doctes et les plus vertueux, diangent avec l'âge les opinions qu'ils avaient étant plus jeunes, à mesure qu'ils découvrent plus avant la vérité. C'est pourquoi, comme cette conscience erronée est ou trop étroite et scrupuleuse, comme en ceux qui trouvent du péché presque partout, ou trop large et téméraire, comme en ceux qui, par témérité d'esprit, ne trouvent pas de difficulté en la plupart des mauvaises actions, il faut éviter ces extrémités, et juger sans erreur de la qualité bonne ou mauvaise de leurs actes. Ce qui leur est possible, puisque noas supposons que leur conscience trop large ou trop étroite est seulement erronée par une ignorance vmcible, de laquelle par conséquent ils peuvent se dépouiller, au lieu de s'engager dans des fautes continuelles, en suivant une règle défectueuse. Apprends ici, ô mon âme ! combien il est important de bien foriâer sa conscience et de juger sainement selon la vérité, de la bonté, de la malice ou de l'indifférence des actes que tu as à produire. Délivrez-moi donc, 6 mon Dieu ! des erreurs et des jugements fautifs. Ne permettez pas que j'engage mon salut par de &usses opinions. Donnez-moi un esprit assez pénétrant, pour

The text on this page is estimated to be only 16.41% accurate

14i LA TMOLOGU ÀPFEGYIVE. ies apereetoir, afin que Je flnite le mi en lôn t ee que J'ai ft dire, i penser, à d^rer, i consdller et à pratiquer ; t^ nsm êtes la vérité, et nous ne pcmvons aller à tous que par la vérfté. Enseignez^a nous donc, d mon Dieu! tous à qui nous avons recours dans nos perplexités. Pour ce sujet, je me porterai à l'étude^ si j'en suis capable, pour connaître la vérité ; si je A*en sois pas capable, je consulterai les plus savants et les plus pieux, pour suivre leurs conseils. Je ne cesserai, pour toutes tes choses, d'invoquer l'assistance céleste, afin que je sois délivré tte la conscience erronée, contre laquelle Je dois employer tous les moyens qui seront en mon pouvoir. DOUZIÈME MÉDITATION. DE LA CONSCIENCE PROBABLE. I. Considérez qn*9 n'est pas au pouvmr de l'homme de ^ tnmer une conscience à son gré, sur les actions qu'il doit ftire ou omettre ; mais q«e le Jugement de la conscience même pro^ bable sur ce qui ^t à Mre ou A laisser dans la conduite de ^ vie, est nécessairement t^ par les plus grandes ou les moindres apparences de vérité ou de Oiusseté, qoi sonft dans l'objet qui ^A proposé à r-enlndement. de point veut dire en moins de parroles, que l'homme n^est pas maitm de s«s opinions probables ', qu*il ne peut pas juger tn vérité ^loe le noir est Wanc, bu que le lAmc est noir, -quand l1 kii f^hrtra de le Juger ainsi ; pas flus qu^il ne peut Juger que le mal est un bien, ou le bien un mri, et le licite défendu , ou le défendu licite ; mais que l'appa-* rence de vérité ou de fausseté le porie par nécessité à en former son jugement en ^conséquence, c'est ce qu'on appelle conscience. Les plus célèbres philosophes et les théologiens sont de celte opinion après le prince de la philosophie, Aristote, qd enseigne que juger n'est pas une chose libre, et qu'il y t une différence entre le jugement et rimagmelion , entre juger et

The text on this page is estimated to be only 18.35% accurate

Dés ACTES mJBAm. 145 imaglMir; et qtÉoitjtre rbonne puisse
se former des imaginatloM \ i8

144 LÀ THÉOLOGIE AFFECTIVE. que par prudence, plutôt par un caprice (imagination que par la vérité de son jugement. Il en est de même de tous ceux qui veulent gagner l'éternité. La variété des chemins et des difficultés qui se présentent dans les actions morales, est la cause que, s'ils ne voient pas quelque plus grande apparence de vérité d'un côté que d'un autre, ou à faire un contrat qu'à ne le point faire, ou à se porter à une action qu'à s'en abstenir, ils n'iront pas par prudence ni par probabilité de conscience, qui suppose la vérité, mais par fantaisie, par hasard et par caprice. Ce n'est pas se comporter en homme raisonnable, que la loi de Dieu oblige à procéder autrement. Que fera donc l'homme misérable dans de telles rencontres, qui ne sont que trop journalières? Il est libre, disent les bons théologiens, quant à l'acte et à l'exercice d'opiner; mais non pas libre quant à la spécification, c'est-à-dire à l'espèce et à la qualité de l'opinion qu'il doit former. Dès lors, il restera indécis jusqu'à ce que, par de bonnes raisons, il soit mieux informé de la justice du parti qu'il doit suivre ou de l'injustice qu'il doit rejeter. Je reconnais dans cette considération quel funeste abus se trouve parmi les hommes, où s'est établi puissamment l'orgueil de la fantaisie à la place de la véritable opinion, et de la droite conscience qui devrait tout y gouverner. Oh! que d'aveuglement et de précipitation de toutes parts ! Je m'écrierai après le Psalmiste : Sauvez-moi, mon Dieu tout est perdu ; la vérité a disparu parmi les enfants des hommes (Ps. 11) I La science et la vérité ne sont point parmi eux; le sentier de la justice n'est plus fréquenté. Je dirai donc avec Moïse : Plût à Dieu qu'ils fussent sages, qu'ils entendissent et qu'ils pensassent aux choses dernières (Deut. 32). II. Considérez ensuite que, comme il n'est pas au pouvoir de l'homme d'agir ici par le caprice de son imagination, il est obligé de s'assujettir aux règles d'une juste morale qui puisse le sauver de la perdition; mais le point est de bien discerner ces règles, parce que les théologiens et les casuistes les plus renommés ne sont point d'accord, et tout y paraît rempli de nuages et d'obscurités, par suite de leurs discussions interminables. Il faut donc s'efforcer de ne point perdre de vue le flambeau de quelques vérités, pour guider l'âme qui ne veut point se perdre. Or, voici les plus vraisemblables de ces règles exposées d'une

DES ACTES HUMAINS 145 manière succincte, après avoir supposé qu'il suffit de se conformer à une opinion probable, et qu'il n'est point nécessaire qu'elle soit certaine et exempte de toute sorte de craintes du contraire. La première de ces règles est que, quand les deux partis, à l'un desquels il faut se ranger, sont opposés contradictoirement l'un à l'autre, il n'est pas loisible de prendre indifféremment l'un ou l'autre, sous prétexte que l'un et l'autre a ses propres habilités, fondées sur quelques autorités ou quelques raisons. Cette règle est combattue par de graves personnages; mais pourtant elle a une preuve entre autres, qui doit sembler invincible à tout ami de la science et de la vérité. Qui dit opinion probable, dit une opinion vraie, mais d'une vérité qui n'est pas tout-à-fait certaine, comme ce qui se sait par la démonstration, ou par la Foi. Or, c'est le principe de toutes les sciences sans lequel elles ne pourraient subsister, que deux propositions contradictoires ne sont jamais ensemble véritables, et que si l'une est vraie, l'autre sera mensongère. Cet axiome est plus certain que tout ce qui se pourrait alléguer pour ou contre; de là, il s'ensuit évidemment, que si l'homme avait la liberté de se donner indifféremment à l'une ou à l'autre dans ses actions morales, il aurait par conséquent la liberté d'admettre le vrai ou le faux, de faire le bien et le mal qui s'y rattachent, et qu'il faudrait rayer la base et le principe des commandements de Dieu : Evite le mal et fuis le bien. C'est se tromper grossièrement, de croire que les deux opinions étant contradictoires l'une à l'autre, ont toutes deux leur probabilité; car je suis assuré par le principe supposé, que l'une des deux est fautive, et par conséquent improbable. Il n'est donc pas permis, sous prétexte que toutes deux sont dans la probabilité, de me déterminer pour l'une et pour l'autre; il n'y a qu'un parti à prendre, en abandonnant l'autre. Concluons donc que cette première règle doit être la base de notre conduite, et nous servir de direction dans la vie chrétienne. La seconde règle, qui découle de cette première, touchant deux opinions qui sembleraient probables, mais qui seraient contradictoirement opposées, l'une détruisant l'autre par son opposition, est qu'il n'est pas permis d'agir selon la moins probable des deux, laissant en arrière celle qui aurait la plus grande apparence de probabilité. Cette règle a encore de puissants adversaires. L'opinion vraie ne dépend pas de notre pouvoir et de notre liberté, elle suit nécessairement.

The text on this page is estimated to be only 21.10% accurate

146 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. remment le parti où se trouve la plus grande apparence de vérité. Gomme la balance penche du côté où le poids est le plus fort. S'il est vrai que quand l'un et l'autre paraîtrait d'être également parfaite, on ne serait pas permis de s'y arrêter indistinctement; combien moins sera-t-il permis de s'arrêter à celui qui a la moindre apparence de probabilité ? Cela ne peut être écarté ; aussi, à vrai dire, ce cas n'est qu'une supposition. Car, si l'on veut examiner exactement ce que c'est qu'une opinion probable, il n'y a pas lieu à prendre le parti le plus probable, quand il est comparé avec l'autre, qui seul doit être estimé probable et véritable, par la maxime inflexible qui appuie toutes les sciences, que de deux propositions contradictoires, si l'une est vraie, l'autre est fautive, et doit être tenue fautive de tout bon esprit. Il s'ensuit donc qu'estimant la plus probable la vraie, je

DES ACTES HUMAINS. 147 autres circonstances , et dès lors s'en abstenir. Cette règle paraît équitable, parce que celui qui agit dans le doute, sans avoir arrêté dans son esprit s'il fkit bien ou mal, témoigne, comme il a été dit, ne se pas soucier s'il plaira à Dieu ou non. C'est une chose néanmoins de si haute conséquence , qu*on n'y peut apporter une trop grande sollicitude, kn moins, n'en doit-on pas avoir une moindre que sll s'agissait de la vie ou de la mort du corps, ou bien de la perte de rhonneur et des biens. Ô faut donc ouvrir les yeux avant de marcher dans les actes humains et les affaires de la morale. Il faut craindre après ces considérations la terrible menace de Dieu par Isaïe : Malheur i vous, enfants déserteurs, si vous dites que vous exécuteriez m conseil qui n'est pas de moi ; et peu après : et vous ne m'avei pot interrogé (Isa. 30). Il faut donc que ceux qui sont dépourvus de science, dans la diversité et les doutes des actes humains , interrogent et consultent les plus savants , syoutant jilus de foi à deux qu^à un, et à trois qu'à deux, en supposant igafité de science, de probité et d'expérience; et que ceux qui ont plus d'esprit et de science, fassent ce qui est en leur pouvoir, Invoquant le secours de Dieu, et y employant toute la diligence et la force de leur raison, comme dans une affaire âe la dernière conséquence. Hélas I combien souvent je me suis précipité, me mettant au nombre de ceux que reprend le Sage : Qui croit si facilement, est léger de cœur (Eccl. 19)! Ou bien comme l'enfant de Boboam (m. Rois, 12) : J*ai cru les plus mauvais conseillers. Je n'ai ^ pas pesé les circonstances. J'ai cru trop promptement aux premiers avis, semblables à ceux de qui on dit communément, qu'ils s'arrêtent à la première taverne, sans passer outre. 0 imprudence I 6 précipitation I ô abîme d'une infinité de crimes! ô témérité de l'esprit humain! que tu fais précipiter tous les jours d'enfants d'Adam dans le sentier de la perdition, et dans les gouffres effroyables des enfers. Hl Considérez si ces premiers discours sont trop étonnants, qu'il y a quelques autres points de doctrine sur Topiniou et la conscience probable, qui vous adouciront davantage les peines que vous en avez , en observant trois différences sur les matières que Ton y traite. La première de ces différences est entre les propositions purement spéculatives, qui ne sont pas articles de Foi| conséquence immédiate de la Foi, et les propositions sur

148^ LÀ THÉOLOGIE AFFECTIVE. les choses de pratique, et qu'il faut metlre en exercice. Dans les doctrines qui ne concernent pas les mœurs, Thomme a plus de liberté que dans celles qui les concernent. Là il ne hasarde plus son salut pour suivre de deux opinions celle qui lui platt le plus; mais ici, il y a péril de péché, s'il fait un mauvais choix. Qu'importe, qu'il admette un, trois ou dix cieux, que le flux et reflux de la mer soit causé par la lune, dont elle suit les accroissements ou décroissements presque partout ? Mais il importe de faire un bon choix de doctrine , s'il s'agit d'une restitution à faire , d'un contrat à passer , d'un change d'argent à continuer, ou de la permutation et de la disposition d'un bénéfice. Il y a des lois de Dieu sur ces matières qu'il n'est pas permis de transgresser. On ne saurait y faire le choix d'une mauvaise morale, sans s'exposer au péril du péché, et comme à la bouche des enfers. Cette première différence est assez notoire pour passer sans plus de retard à une seconde, qui est qu'il y a obligation d'embrasser l'opinion qui paraît la plus véritable , et non celle qui paraîtrait la plus assurée , et éloignerait davantage le péril du péché. Si bien qu'il y a une notable différence entre opinion plus vraie, et opinion plus sûre. Dans cette concurrence de deux opinions, l'une plus vraie, l'autre plus sûre, il suffit à l'homme qu'il suive celle où paraît mieux la vérité, quoique avec moins de sûreté; car, quiconque a la conscience de l'honnêteté probable de son action, et qu'il ne péchera pas en s'y portant, est déchargé devant Dieu, quoiqu'il laisse le plus sûr. Assurément ,« celui qui voudrait avoir plus égard à la sûreté qu'à la vérité qui lui est bien connue, se rendrait bientôt ridicule , et servirait de jouet à des tentations, pour faire plusieurs choses qui lui seraient inutiles ou dommageables. S'il lui vient en pensée de savoir si ses confessions du passé, quoique faites avec grande préparation, sont entières ou non , s'il y a eu un repentir assez douloureux ou non, il recommencera sans cesse des confessions générales, disant que c'est le plus sûr de les réitérer. S'il lui vient en pensée de faire une restitution , à laquelle néanmoins , selon la vérité , il n'est pas tenu, il se dépouillera de son bien, disant qu'il y a plus grande sûreté. S'il vient à examiner s'il a fait vœu de religion ou de chasteté, incontinent, s'il est persuadé de cette maxime qu'il faut suivre le plus assuré et ce qui éloigne le

DES ACTES HUBUINS. 149 plus du péché, il conclura de se faire religieux; ou qu'il doit Tivre toute sa vie dans le célibat, bien que selon la vérité qui apparaît le plus, il soit libre de sa personne,, et que pour avoir ou pensé ou s'être proposé ces choses, il ne s'y est pourtant pas obligé. Ainsi, pourrait-on dire la même chose de plusieurs autres cas. Or, le commandement de Qieu n'oblige pas à se rendre ridicule et à paraître de peu de jugement, au moins en présence des personnes sages et bien mûres en prudence ^ craignant où il n'y a pas sujet de craindre ; car , comme dit le grand saint Ambroise (1), la crainte ne doit pas être déraisonnable , la crainte de Dieu ne peut être sans la sagesse , comme la sagesse ne peut être sans la crainte de Dieu. C'est pourquoi le Sage lui-même donne cet avis, qui semblerait blesser la piété : Ne veuille pas être trop juste (Eccle. 7). Ce n'est pas qu'on puisse avoir trop de bonté et de justice véritables ; mais on peut commettre des excès dans le bien , en s'y portant par de faux motifs d'engagement , où il n'y a aucune nécessité bien avérée. Si bien que cette différence entre le plus assuré et le plus vrai, est fortement à observer. La troisième différence à considérer , et qui est la plus importante dans ce sujet , est de bien distinguer entre les opinions probables en vérité, et les opinions probables, non selon la vérité, mais selon la pensée de quelques-uns. Car l'erreur sur ce fait a été la source de bien des doctrines suspectes , et exposées à la censure en ces derniers temps, d'autant mieux que plusieurs ont mal entendu ce que c'était qu'une proposition probable, et sur cette mauvaise interprétation, ont dogmatisé, conseillé, ou pratiqué ce qui n'était pas convenable ; de là tant d'écrits, tant de disputes et tant de jugements qui ont troublé la sérénité des plus beaux jours de notre siècle. Analyser tout cela en détail, ce serait se jeter dans des longueurs qui sont hors de notre dessein. Plusieurs ont cru qu'un ou deux auteurs suffisaient pour établir la probabilité, sans considérer s'il y en avait un nombre semblable ou plus grand pour le parti contraire. Dans ce cas, l'autorité d'un ou de deux auteurs est de nulle valeur ; comme un poids dans le plat d'une balance n'a aucun effet, si l'autre plat a un poids pareil pour le contrebalancer. Car, pourquoi m'assujettir (l)InP8. 108.

The text on this page is estimated to be only 26.48% accurate

150 U THÉOLOGIE AFFECTIVE, plutôt à l'un qu'à l'autre, et donner des préférences sans raison? D'autres ont compté les auteurs, et ont suivi le plus grand nombre, sans tenir compte de leur plus grande science, de leur probité et de leur antiquité, de leurs emplois ou de leur expérience. On voit que quelquefois un seul est préférable à un grand nombre d'autres, principalement quand il s'agit de ceux qui suivent les autres, comme les brebis suivent celle qui marche en avant; et sans soumettre à la discussion tous les sentiments, et bien examiner les motifs. D'autres, par une conduite contraire, ont blâmé et décrié la probabilité comme une règle insuffisante pour donner l'honnêteté à une action morale, et l'exempter de reproche. Ils ont exigé absolument que l'on fût certain et hors de tout soupçon de mal dans chacune de ses œuvres. Mais je ne suis pas un ange, répliquait un savant, je suis homme. Je ne vois pas intuitivement comme celui qui en regarde un autre face à face, je me gouverne par un jugement qui raisonne et qui veut, et je n'offense pas même véniellement si je me conforme dans ma vie à un jugement raisonnable qui est bon et légitime pour moi (1) : or, il est raisonnable, et par conséquent bon et légitime, s'il est probable. A quoi bon tant exagérer les difficultés de la morale par cette objection, que toutes les opinions qui nous sont ici probables, ne passeront pas devant Dieu? Il est vrai, si vous le prenez en ce sens, que Dieu ne reconnaîtra pas comme probable, ce que nous jugeons probable, parce que Dieu ne connaît pas par opinion. Sa science est toute intuitive et pénétrante dans le plus haut degré de certitude ; mais pourtant il approuvera ou excusera dans son jugement, ce que les hommes auront fait suivant une opinion vraiment probable. Or, quelle est la vraie condition de la probabilité telle que nous la définissons en termes précis ? Celle qui dans une matière obscure et incertaine est appuyée sur une grave raison, après avoir bien tout pesé et bien considéré le pour et le contre. De même, il y a improbabilité, quand, en pareille matière, on n'a qu'un motif léger. Or, l'on entend par une grave raison, celle qui, attendu la façon ordinaire de croire une chose obscure et incertaine, porte l'esprit au consentement de telle sorte qu'un homme prudent pourrait, sans légèreté et sans imprudence» donc (1) Caramuel in Reg. S. Bened. Num. 62.

DES ACTES HUMAUFs. 151

ner les mains et prêter son consentement, pour une semblable raison. Hais, qu'est-il besoin de prolonger cette considération, qui nous fournit assez de matière pour un long entretien, à qui voudra bien réfléchir sur tous les points. Cependant, je ne sortirai pas de ce labyrinthe de difficultés, sans admirer la suavité et la douceur du gouvernement de Dieu sur les âmes. Si, dans les intrigues des affaires humaines, et dans les obscurités de tant de circonstances, de tant d'écrits divers et de raisonnements des philosophes et des théologiens. Dieu nous eût Ué à ne rien faire, qu'après une clarté et une évidence qui eût leué tout doute) toute crainte et tout soupçon, qui eût pu prétendre et parvenir à la vie éternelle? C'est pourquoi, dire que les opinions probables sont des peines et des maladies de l'Eglise» conime le prétendait un certain auteur, c'est une erreur manitet0» C'est plutôt ce qui rend le salut plus facile. Non, non» rSgUse n'est pas malheureuse de ce que ses docteurs (i)^ dans des matières hors de la Foi, opinent probablement c elle doit en être estimée plus heureuse, pouvant conduire les si^s avec plus de facilité h la couronne de la gloire. Plusieurs se damnerai^t que la probabilité de l'opinion met en sâreté. Si bien qu'on peut regarder comme un bienfait secret et caché de Dieu^ que la probabilité de l'opinion sufGse pour justifier nos actions, Grftoes éternelles lui en soient rendues. Hais aussi, efforçons*nQus de notre part, de ne nous' pas méprendre sur cette probabilité, qui pourrait être simulée et déguisée. Entendons bien qu'elle est la vraie et la sincère. Que l'amour propre ne nous fbsse pas trahir la lumière de notre intelligence, examinons les raisons de part et d'autre. Ne ressemblons pas à ces mauvais juges qui n'ont qu'une seule oreille^ et n'écoutent pas les deux parties , ou bien à ceux qui écoutent les avocats plaider, qui donnent cause gagnée à la partie du premier qu'ils ont entendue, avant que l'au-^ tre ait parlé. Cette précipitation de jugement est la source ordinaire de Terreur et du péché. Donc , disons souvent à Dieu comme David : Voyez si je suis dans la voie de Viniquié, et dirigêP-moi^ Seigneur y dans les sentiers de votre éternité (Ps, 438). (ft) fiaramuel. ibid. Mum. 69.

152 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. TREIZIÈME
MÉDITATION. DE LA CONSCIENCE SCRUPULEUSE OU DU
SCRUPULE. I. Le scrupule est un jugement porté à la légère qui fait
tronyer le péché, là où il n'existe pas; ce jugement fait peine à rame, et la
tourmente. D'abord, le scrupule est appelé un jugement, parce que c'est un
acte de l'esprit qui juge mal de la vérité du péché, pensant qu'il est où il n'est
pas. Ce jugement est porté à la légère, c'est-à-dire, mal fondé sur quelques
apparences ou conjectures, qui ne sont point assez fortes pour asseoir un
bon et sain jugement, d'où vient que le scrupule est une espèce d'erreur, et la
conscience scrupuleuse est une espèce de conscience erronée et fautive. Ce
jugement léger et mal fondé consiste à voir le péché où il n'est pas. Ici le
mot de péché se prend plus au large, tant pour le mortel, que pour le vénial,
et même pour l'imperfection, parce que le scrupule comprend toutes ces
choses. Il est encore dit que ce jugement léger fait peine à l'âme et la
tourmente, par appréhension et inquiétude, en sorte qu'elle n'en est pas
quitte sitôt, mais y demeure longtemps, et en est obsédée à diverses
reprises. C'est pour cela que ce jugement est appelé scrupule, qui, en sa
propre signification, n'est autre chose qu'un grain de gravier, qui fait mal au
pied d'un voyageur, et le force à n'avancer que difficilement. Or, par toutes
ces paroles, il paraît en quoi la conscience scrupuleuse est distincte des
autres, et premièrement de la conscience droite, qui est un jugement non
léger et téméraire, mais bien fondé sur de bons principes et un solide
raisonnement, bien que quelquefois le scrupule soit uni à cette conscience,
et l'accompagne dans quelques esprits. Secondement, la conscience
scrupuleuse est distincte de la conscience probable et opinante, qui est
encore un jugement non léger et téméraire, mais fondé sur des raisons
considérables, et qui peuvent faire impression sur un esprit sage

DES ACTES HVMAUFS. ItS3 et prudent. Et, bien que cette conscience qui juge de la bonté d'une action, ait quelque appréhension du contraire, et craigne qu'il n'y ait péché, toutefois cette appréhension est fort modérée, et ne cause pas de peine et de tourment, comme le scrupule qui inquiète une âme en diverses manières. Troisièmement, le scrupule est encore distinct de la conscience dite douteuse, dans laquelle l'esprit est en balance, si une action est bonne ou mauvaise, sans être déterminé à aucun des deux partis; au lieu que le scrupule fait juger qu'il y a péché où il n'est pas. D'où vient que, quand il se rencontre avec la conscience droite ou probable, qui juge l'action bonne, l'âme est harcelée de deux côtés, et se porte à tous les deux partis, étant ainsi divisée en elle-même, et tirée çà et là; c'est une espèce de peine intérieure et d'affliction spirituelle qui la retarde dans la voie de son salut. Enfin, bien que la conscience scrupuleuse soit vraiment erronée et fautive, il y a pourtant cette différence, que par la conscience erronée prise en général, on juge fausement, tant du bien que du mal de l'action; et par le scrupule, on juge seulement du mal de l'action; c'est pourquoi c'est une partie de la conscience erronée, étant vraiment une erreur de l'esprit. En outre, le scrupule n'est pas toujours un jugement arrêté comme la conscience erronée, mais bien souvent ce n'est qu'un soupçon de quelque mal imaginaire, pour de petites raisons et de légères apparences, joint à un tourment qu'il produit dans l'esprit, ainsi que le définissent les plus habiles théologiens. Je reconnâtrai par cette considération ce que c'est au vrai que le scrupule et la conscience erronée, afin que, si j'ai à y remédier, je ne ressemble pas au médecin peu expert, qui, prenant une maladie pour une autre, fait des ordonnances peu convenables et même nuisibles. Je reconnâtrai pareillement l'abus de plusieurs personnes libertines et adonnées au vice, qui appellent scrupuleuses celles qui ne suivent pas leurs libertés vicieuses¹, mais qui vivent plus modestement dans les règles de la vraie religion, et dans une crainte légitime d'offenser Dieu. Quel désordre! un ivrogne appelle scrupuleux celui qui est plus tempérant; un impur appelle scrupuleux celui qui est plus chaste et plus retenu; une religieuse, qui n'observe pas la règle, appelle scrupuleuse celle qui la garde mieux. Quelle dépravation parmi les chrétiens! Il faut donc se garder de se méprendre ici, et ne

The text on this page is estimated to be only 15.82% accurate

iB4 u nttOiOGis AFFEGinrE. point appeler loi choses autremont que par leur propre nom. La Yerfu n'est pas scrupule, ni la dévotion, ni la vraie piélé, ni an* cun acte de vertu. Corrigeona^nous donc de cette façon de parier, injurieuse au prochain et désagréable i Dieu, en Qonçeyant t^i^a la définiion du squpule. n. Considérez s'il est bon d'avoir des sorupulea, ou s'il vaut mieux en élre tout

DES ACTES BUMADIB. llttt Trai ropos» et pour qu'en endurant plus de souffinuMeiï elki acquièrent de plus grandes récompenses. Si l'on peut devenir martyr sans répandre son sang en cette vie, c'est par le supplice des scrupules y de sorte que celui-là peut être estimé martyr, qui les supporte constamment pour obéir i la volonté de Dieu. Les scrupules sont des aiguillons qui stimulent un esprit pour l'empêcher de s'endormir au service de Dieu; afin que ses serviteurs marchent avec sûreté, Dieu les tient dans la défiance, et ainsi redoutant surtout de lui déplaire, ils s'écartent d'autant plus du péché, qu'ils appréhendent davantage d'y tomber. Enfin le scrupule purifie les ftmes et tient lieu de la pénitence et de la satis&ctiou, qui servent à expier les restes et les peines des offenses passées; si bien que cette peine est pour plusieurs comme un cruel Purgatoire en cette vie, pour les affranchir de celui de l'autre vie beaucoup plus rigoureux. Au reste, si on retourne la médaille , les scrupules ont beaucoup d'inconvénientt qui font que les âmes plus par&iles, et qui ne sont pas dans une via trop Iftiche et trop libertine, doivent s'en affranchir de tout leur pouvoir; car ils arrêtent une âme dans la voie de la per^foction, laquelle ne pensant inutilement qu'aux choses passées, ne regarde pas aux biens et aux vertus qui lui manquent encore, pour y faire quelque progrès à l'avenir. Ils font trouver la voie de Dieu si dure, si épineuse et si horrible, que quelquefois par désespoir de ne s'y pouvoir maintenir, les ftmes l'abandonnent. Us resserrent le cœur qui doit être dilaté pour aimer Dieu franchement, pour penser à lui, et travailler généreusement pour lui; si bien qu'il ne faut point espérer grande pratique de vertu dans une âme tourmentée de leur violence, parce que l'espérance lui &it défaut, elle qui anime à bien faire, aussi bien que la joie et l'allégresse intérieure, qui sert à perfectionner les bomies œuvres, et à les rendre plus accomplies. Ils agissent tumultueusement dans Tâme; de là vient que les inspirations de Dieu, et h voix secrète du Saint-Esprit y sont moins entendues, comme il arrive qu'une voix n'est pas entendue parmi les cris et les séditions populaires. Ils offusquent aussi la vive clarté de la raison, et étouffent ses lumières, la jetant sur le bord du préci* piee de la folie. Us rendent souvent un homme inhabile à assister le prochain, et à travailler au salut des autres, pour lesquels ils rfifiise de s'employer, à (Sause de ses scrupules. Néanmoins, bien

i56 LA THÉOLOGIE ARFECRIE. qu'il ait une grande habileté et de beaux talents pour réussir, nonseulement ces talents demeurent enfouis et seront inutiles ; mais encore, il détourne les autres de s'y employer, comme un soldat timide qui jette la peur dans les rangs, et empêche ses compagnons de bien combattre. C'est pourquoi la conversation des scrupuleux est nuisible à quelques-uns. Après tout, Dieu qui choisit les lieux de paix pour y habiter, n'habite pas dans une âme troublée; non qu'il se retire toujours par l'éloignement de sa grâce sanctifiante, mais parce qu'il ne se plait pas à s'y communiquer par l'effusion de ses faveurs plus spéciales, avec lesquelles il caresse certaines âmes qui sont dans le silence et la tranquillité. Toutes ces choses balancées de part et d'autre, il faut se borner à dire que les scrupules sont bons pour les trois sortes de personnes désignées au commencement de cette considération, jusqu'à ce que , par leur moyen, elles aient changé leur état en un meilleur, et s'y soient affermies l'espace de quelques mois ou d'une année entière. Pour les âmes mieux réglées en leur vie, il leur est plus expédient de se délivrer des scrupules, et si elles ne le peuvent, de vivre résignées en Dieu, les souffrant de telle sorte, qu'elles en ressentent le moins de dommage possible. Ce sera le fruit de cette considération. Je louerai aussi la providence de Dieu, qui a tant de sortes de voies et de moyens pour conduire les âmes à leur fin bienheureuse. Si je sens ma vie trop libertine et trop immortifiée, j'estimerai comme un bienfait secret et caché que Dieu me prodigue en m'envoyant des scrupules, qui me réveillent pour m'empêcher de trop m'assoupir sur l'affaire de mon salut. Je les prendrai comme des avertissements salutaires. Et néanmoins, puisqu'il est jugé plus convenable après quelque temps de chercher à s'en délivrer, j'aurai recours aux remèdes les plus faciles pour m'y soustraire , afin de chanter à Dieu pour action de louange : // m'a sauvé de la pusillanimité et de l'esprit et de la tempête (Ps. 54). III. Considérez quels sont les remèdes des scrupules. La première chose à observer par celui qui entreprend de les guérir, c'est de les bien reconnaître, et de discerner l'âme vraiment scrupuleuse de la conscience douteuse ou opinante. Puis il doit examiner les sources du scrupule et de quelles causes il pro

BBS ACTES HUMAINS. . 157 vient; si c'est d'un naturel trop timide , froid et mélancolique c'est le scrupule le plus difficile à guérir ; si c'est de l'ignorance, de la suite du diable, de la difficulté de l'affaire, de la diversité des opinions entre les théologiens et les casuistes sur une même question, ou bien si c'est du grand amour de Dieu et du grand désir qu'a une âme de lui plaire, d'où naît quelquefois une certaine jalousie spirituelle de n'être pas assez avant dans son amitié. Car cet amour a la vue subtile et fait voir à une âme plusieurs choses imparfaites et défectueuses, qui pour d'autres sont de bon aloi et irrépréhensibles. Or, comme tous ces scrupules sont différents, ils demandent aussi divers remèdes I qui sont en si grand nombre, à cause de la variété infinie des choses morales, qu'il ne nous serait pas possible de les réunir en un seul point, comme il ne serait pas convenable à notre dessein de les étendre en plusieurs. Le remède le plus général qu'approuvent les théologiens (1) est que l'âme scrupuleuse méprise le scrupule, et qu'elle agisse à l'opposé de ce qu'il lui suggère, se fondant sur divers principes extérieurs pour se rassurer contre lui; car il faut savoir* que quiconque fait ses actions de bonne foi pour plaire à Dieu, après une élude médiocre pour s'éclaircir s'il fait bien, ne pèche pas dans la pratique. Dans les matières morales, il ne faut pas rechercher une assurance exacte jusqu'au dernier point. Celui qui s'est confessé de ses péchés, après une attention ordinaire à s'examiner, peut demeurer tranquille, sans se troubler du doute de s'être suffisamment examiné. Le scrupuleux peut suivre l'opinion de son confesseur contre la sienne propre, en approchant de la communion (2), formant sa conscience qu'il fait bien de communier, puisque son confesseur le juge ainsi, quoiqu'il pense pécher selon sa propre opinion. Le scrupuleux ne pèche pas, quoiqu'il pense pécher dans des actions ou des omissions qui ne dépendent pas de lui, mais qui sont nécessaires, comme s'il pensait pécher d'avoir des pensées horribles contre la Foi (3), qu'il ne peut chasser, il ne pèche pas plus que le prisonnier qui croit pécher en n'assistant pas à la messe n'en ayant pas le pouvoir et la liberté. Le doute de pécher dans une action ne (t) Saarex, in i* 2. Disp. 12. Sect. vit. — (2) Ioannei Sanchius, in Select. Disp. il. — (8) Layman. 1. i. Tract, i. c. 4.

The text on this page is estimated to be only 22.43% accurate

158 LA TBtOLMIS AFFECTIVE, fids]>as fM la aorapûlem
pécbe^ cmM&e feraient «eïix qui mi ïkm% plus tranquille, qui na peatafil
tieitement fimre me action afeo le daate qu'B y ait péehé. Ce qu'il faut
entendra de cehri qui est torapulem: ateo un tel excès, qu'il ne peut
moralement se déAïire de ce doute, qui le tourmenta sur la plupart des
actions qu'il fait. Il est souvent utile que l'homme se tienne potif assunS
d'être en grâce avec Dieu, et ait cette confiance malgré la crainte qui lui
vient du contraire. Mais le plus grand mal est que cette fime scrupuleuse
croit être raisonnable en ses craintes, pensant qu'elles sont très-justes ; où il
n'y a que trois pieds d'eau, elle s' imagine qu'il y à un abîma pour la noyer.
C'est pourquoi Gerson, le bon médecin et k consolateur des âmes, hii donne
cet avis (1) ! Premièrement^ dit-il, que l'on mette en oubli le temps passé, si
ce n'est pour an demander pardon k Dieu en général, sans rien spécifier, par
une ccmtrilion complète, comme en disatit : Jusqu'ici, nen Dieu^ j'ai perdu
mon temps par une mauvaise vie, pour laquelle je*Be vous puis ofiGrir

The text on this page is estimated to be only 21.19% accurate

en disant : 0 Diosa tris-bon, tris-misericordieix I Ou bien i 0 punie
I è siiiitstél ô douceur de mon Dieul Par de telles peaaées «i d* tela tiana ^
une âme se préserte da danger des iaiaagiaatîaas et dea appréhensions qui
peufmit arriver, pour s!inpriBMr et se figurer trop fixement les efaoses
corporrtles. D'où Bsnt que* l'en défend quelquefois la pensée trap continue
de ses propres péebés» du feu de Tentor , du jugement et de h nmri Âa
reata» le remède souTerrain pour la personne scrupu-* leuse qui ne p«it pas
prendre un parli conf enable, c'est de ne pis se fier & elle-même, mais à des
personnes sagas et pieuses, et entre toutea, i celles à qui l'en se confesse. Ce
remède comprend tous les autres, et les Mt appliquer en temps et Ueu. Les
anges du Ciel le conseilleraient eux-mêmes, comme fit autrefois un saint du
Paradis apparaissant à un scrupuleux ; car un eoii^ fesseur discret et non
téméraire, qui est sat ant, et non aveugle, qui est expert, et non novice dans
l'art d'assister les âmes; qm a eu ^u^eura fois des prises avec le tentateur des
âmes et est aceeutuoïé & lii résister fermement \ qui est patient el compa*
tissaat et nm un tjftan sévère des conaciettcas Mbles^ saura bien avec la
tempa, ou chasser k scrupiite, ou liire en série qu'il M pMie auautt
dommage aux pénilenla obéissant», qui en sont tourmoités. Il régira les
examens de conseiinee, de ma* niera qu'Us ne soient pas de trop longue
durée » et t» confessions» de manière qu'eûes ne soient pas trop IMqumites
; il leur eigoâdra parfois de communier sans confession, et d'autres fois,
leur adressera dea reproches comme s'ils faisaient injure â la bonté da Dieu,
en le regardant comme un juge sévère et san-* guNieiffa^ qui n'épierail que
les oecasiona de perdra et de rui^^ aer, au- lieu de le regarder comme un
père plein de bonté, qui ne désira que la Sakn des âmes. D'autres (bis il hi
consolera et laa asaurera» que la rémission des péebéi par lés sacrements,
est un article da Foi, qu'il fisiut eroire avec non moins d'asstt«* rance que
les autres articles dû syMbetu des Apêtreàr. AprèH tout cela, il leur fera
avoir recours à l'oraison, et dire avec David : Otez-moi ropprohre que je
soupçonne; car vos jugements sont pleins de bonté (Ps. 118) / Et quand ils
ne seront pas exaucés, il leur enseignera à se résigner à la volonté de Dieu
dans ces perplexités, et à lui offrir les frayeurs et les angoisses de leurs
cœurs, comme on ferait une affliction temporelle en sa

160 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. tification de ses péchés; et enfin à reconnaître que l'on ne mérite pas d'avoir du repos en ce monde, et qu'il faut l'espérer pour le Ciel. C'est peut-être le meilleur moyen de traiter ainsi les scrupuleux dans les remords dont leur conscience est incessamment déchirée, et encore plus si leur peine intérieure est augmentée par la vue du jugement de Dieu, et par des pensées de désespoir; car souvent Dieu a ce dessein de purifier un pécheur par ces peines et ces désolations intérieures. Qu'a donc à faire un sage directeur, que de tenir ce pécheur humblement résigné à la sagesse de Dieu, qui veut, par ces souffrances, le porter à une plus grande pureté, tâchant seulement d'en empêcher la perte, comme le sage pilote, dans la fureur de la tempête, se contente d'empêcher le naufrage de son vaisseau, sans s'amuser à rompre le vent et la vague auxquels il l'abandonne pour un temps, le garantissant mieux par cette industrie. Il faut remarquer ces remèdes et ces avis pour soi et pour autrui Mais il faut en même temps admirer et bénir la providence de Dieu, qui fournit les moyens de consoler les âmes découragées, de fortifier les faibles, et de rassurer les timides et les vacillantes, de manière à ce qu'elles prennent toute confiance pour être soulagées en leurs inquiétudes et leurs peines intérieures. O Seigneur, que votre esprit est doux et bon pour elles, que votre conduite est pleine de bonté et conforme à leurs faiblesses et à leurs infirmités ! Oh ! qu'elles croient donc et se soumettent aux conseils des excellents pasteurs que vous leur avez donnés, ne cherchant rien de plus. Que vos ravissantes paroles s'impriment en nos âmes, apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur^ et vous trouverez le repos ; car mon joug est doux^ et ma charge n'est point pesante (Matth. 11). Courage donc, âmes tourmentées d'angoisses intérieures ; satisfaites ainsi à la justice de Dieu, persistez avec résignation dans ce martyre de conscience, tant qu'il plaira à Dieu.

DES ACTES HUMAINS. 161 QUATORZIÈME MÉDITATION.
DES TROIS FINS OU INTENTIONS QUI RÈGLEMENT ENCORE LES
ACTES HUMAINS. I. Considérez que les actes humains tirent aussi leur
bonté de]à bonté de l'intention finale pour laquelle ils se font , pourvu que
véritablement cette intention soit la vraie cause de l'action, comme elle doit
l'être, si elle est véritable, selon ce qui en a été observé ci-dessus, dans la
seconde méditation de ce Traité. Car quoique ce soit chose louable, après
que la volonté de faire l'action est formée, ou même que l'action est
commencée, de dire : Je la rapporte à telle fin, il ne s'ensuit pas pourtant que
cette action soit faite pour cette fin, et en tire sa .bonté, si cette fin n'est
véritablement aimée, en sorte qu'elle ait véritablement donné lieu à l'action,
et qu'elle en soit le mobile réel. Cela supposé, nous considérons ici trois
intentions pour lesquelles on peut faire louablement ses actions.
Premièrement, par le désir d'éviter la peine éternelle, ou par le motif de la
crainte d'être damné. Cette intention s'appelle servile, parce que c'est le
propre des serviteurs de faire leur devoir plutôt par crainte ou contrainte,
que par amour et liberté. Or, qu'une telle intention soit louable, c'est assez
évident par les paroles de Jésus -Christ : Craignez plutôt celui, dit-il, qui
peut perdre l'âme et le corps dans le gouffre dei enfen (Matth. 10). Et
certainement la grandeur des peines infernales suffit bien pour porter les
hommes à faire ou à onactre les actions, qu'il est convenable de faire ou
d'omettre pour y échapper. Et il faut que les hommes soient plus insensibles
que le marbre pour n'en être aucunement touchés, en considérant
principalement que leur état à la mort est aussi incertain, que le jour et le
lieu même de cette mort, et que les jugements de Dieu sont des abîmes dans
lesquels plusieurs sont engloutis, et qui ne s'en aperII. 11

162 LA THÉOLOGIE AFFLIGÉE çoiveit que quand il n'y a plus de remède. On mange bien pour ne pas mourir de faim ; on se vêt bien pour ne pas sentir le froid ; on se tient bien à la maison par la crainte du mauvais temps, ou des mauvaises rencontres de voleurs; ainsi l'on fiût plusieurs actions sans blâme à dessein d'éviter quelque légère incommodité : or, il n'y a pas d'incommodité plus grande que d'être danmé ; pourquoi donc les hommes ne feraient-ils pas Uçitem^t tous les actes nécessaires pour s'en préserver ? Il est vrai que cette intention n'est pas la plus haute et la plus parfaite ; mais aussi n'est -elle pas vicieuse et répréhensible. Il y a aussi de bons serviteurs. Courage^ dit le Fils de Dieu, hon et fidèle serviteur (Matth. 25). Et saint Grégoire le théologien distingue en trois classes tous ceux qui se sauvent : la première est celle des serviteurs qui craignent les peines ; la seconde est celle des mercenaires qui travaillent pour l'espérance du Paradis ; et la troisième celle des enfants qui font tout par amour. Enfin l'Ange de l'école^ saint Thomas^ établit que le fond et l'essence de la crainte servile est bonne. Il est vrai qu'elle peut être viciée par de mauvaises circonstances, comme si quelqu'un appréhendait la peine comme un mal souverain, et plus que le mal de la coulpe, ou comme s'il remplissait les commandements avec la volonté de ne pas le faire , si ce n'était la considération des enfers ; Car quand il n'y aurait point d'enfer , il faudrait toujours obéir à Dieu , et le péché serait toujours à éviter. Toutefois, comme ces circonstances sont des accidents, et comme des pièces hors d'oeuvre, qui ne sont pas de l'essence de l'intention servile, plusieurs se servent heureusement de cette intention, sans lui dépraver par des circonstances blâmables et commencent par son moyen leur vie à Dieu , repoussant heureusement les tentations des vices qui flattent davantage la nature, contre lesquels la crainte réussit mieux que ne fait souvent l'espérance ou l'amour. Je dois donc m'en servir de cette manière , et puisque l'enfer est si horrible , je dois &ire tout ce qui est nécessaire dans l'intention de m'en préserver. Hélas ! je ne puis tenir la main à la flamme d'une petite lumière, comment donc pourrais-je avoir l'âme et le corps tout entier dans ce feu dévorant? Ne suis-je pas bien privé de raison, quand je me mets tant en peine, pour éviter une douleur passagère de ce monde, et que je ne fais rien pour fuir ces flammes éternelles? Qui m'a donc

I! E ttê ACTEft HUMAIHS. 163 ri horriblein

164 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. a été dit de rintenlion servile. Comme si quelqu'un faisait ses I œuvres dans la vue du bien céleste, avec exclusion réelle et |> positive de la gloire de Dieu ; mais cette exclusion n'est point de . l'essence de l'intention mercenaire, et n'y est attachée que par g des esprits qui sont ennemis de Dieu; c'est pourquoi cette inteo- ^ tion est en soi-même , et en ce qu'elle contient , très-digne de - louange et d'estime. Le Docteur séraphique dit bien davantage ; car considérant qu'une très -grande charité désire très -fort d'être 4 unie à Dieu et d'avoir Dieu à soi, il faut dire simplement, assure-t-il, que l'attente du bien étemel n'est point mercenaire, et n'ajoute rien à l'imperfection de la charité ou du mérite, à moins toutefois qu'on ne soit trop affectueusement attaché à la recherche de son propre bien. Saint Thomas dit plus absolument, que ce n'est pas un acte mercenaire, que de faire quelque chose pour la récompense étemelle qui n'est autre que Dieu ; car ainsi on le sert pour lui-même. Je me servirai donc aussi de cette intention mercenaire, ei je ferai plusieurs actes pour acquérir la félicité étemelle; je dirai à mon Dieu comme l'enfant prodigue : Faites de tnaï comme l'un de vos mercenaires (Luc. 15). Si quelque grande tentation se présente, si les ennemis de mon salut me veulent attirer par les appas des biens du monde, je me proposerai les biens de l'éternité que j'espère comme la récompense de toutes mes peines passagères, et de toutes les privations des douceurs du monde. 0 Seigneur! c'est vous-même qui avez dit : Je suis ton protecteur et ta récompense infinie (Gen. 15). Si donc les laboureurs fimt de si grands travaux pour la moisson de la terre; si les soldats ont tant de fatigues, si les courtisans rendent tant de devoirs pour quelque récompense de peu de valeur, que ne devons-nous pas faire pour vous posséder? Car, mon Seigneur, vous êtes en même temps la couronne, et celui qui couronne (1) ; le diadème de mon espérance, qui est orné de la gloire; la lumière qui recrée parfaitement ; la clarté qui est toujours nouvelle ; la beauté à qui rien ne manque, ma récompense, etc. III. Considérez que la meilleure intention est celle des enfants qui font leurs œuvres purement pour Dieu, et expressément pour lui être agréables , ou pour le glorifier. Saint Paul (1) D. Aug. SoUd. 0. se.

DES ACTES nuMAms. 160 nous exhorte à cette intention , quand il dit : Vous n'avez pas reçu l'esprit de servitude pour être de nouveau dans la crainte ; I mats vouM avez reçu l'esprit d'adoption des enfants (Roro. 8). La 1 grandeur de Dieo demande que nous le serrions ainsi; car il I est le Seigneur qui domine sur toutes choses , toutes sont à lui ^ et pour lui ; c'est pourquoi il les rapporte à sa gloire comme à leur fin dernière. Dieu seul, dit notre saint Docteur, peut sans offense chercher sa gloire. Il dit par son Prophète : Je ne donnerai pas ma gloire à un autre (Isa. 42). Il la veut toute pour lui, c'est pourquoi la créature ne saurait avoir une infention qui lui soit plus agréable qu'en visant à cette gloire. Il nous y a obligés en nous traitant partout noblement et avec honneur, soit en nous créant à son image avec l'empire de ce bas monde, soit en nous faisant racheter par la mort de son fils unique qu'il n'a pas épargné pour nous, soit en nous glorifiant, et en nous %alant à ses anges, dans le Ciel. Si le grand rend ainsi honneur au petit, ne serait-ce pas une ingratitude au petit de ne point rendre gloire au grand , qui s'est comporté si noblement ' CDvers lui? Mais encore, le premier architecte et ceux qui tra^llent au-dessous de lui, doivent tendre à une même fin. La cause première et la seconde sont dans le même cas ; ainsi donc, puisque Dieu, qui est la première cause, ne vise qu'à sa gloire et à la manifestation de sa bonté, l'homme, comme cause seconde, a l'obligation de coopérer avec lui dans cette même intffldtion. Les fruits qui nous reviennent de cette intention, doivent encore nous exciter à la mettre en pratique; car on ne perd rien pour servir Dieu sans intérêts, on ne s'éloigne pas moins de l'enfer, et on n'en a pas moins les récompenses du Ciel; au contraire, les œuvres en sont plus riches et plus méritoires. Un homme célèbre en science et en piété (1) a dit ce mot très-excellent : Une œuvre égale en toutes choses, quant au mérite, si elle se fait par crainte, est comme d'étain ; si c'est par espérance, elle est comme d'argent; si c'est par amour, elle est plus que dorée et couverte de pierres précieuses. De plus , cette intention désintéressée multiplie sans nombre et sans cesse les actions généreuses. Car, dit le Théologien (2), celui qui s'étudie à la vertu pour quelque autre fin, ne pousse (1) Alvarez, Médit. Sacram. art. 1, c. R. — («) Creg. Narian.

i66 / .▲ THÉOLOGIE AFFECTIVE. jamais de profondes racines pour s'y bien fonder, mais il s'en écarte sitôt que cette fin est acquise, comme un marchand qui va sur la mer pour s'enrichir, quand il a amassé son trésor, il ne navigue plus, parce que le mouvement cesse, quand la fin est acquise. C'est pourquoi celui qui n'a d'autre but que d'éviter l'enfer, se contente ordinairement d'être sans péché mortel. Quant qu'il fait aussi quand il ne prétend qu'au Paradis ; car il lui semble que c'est assez d'être exempt de péché mortel, et en état de grâce, pour fuir l'un et gagner l'autre. Mais quand le désir et l'intention d'être agréable à Dieu, et de le glorifier, est fortement imprimé dans l'âme, comme elle ne trouve pas de meilleures entreprises, c'est pourquoi elle produit des fruits innombrables. C'est donc à bon droit qu'on a comblé de louanges une sainte femme qui vivait du temps de saint Louis. Pour enseigner aux hommes à servir Dieu pour Dieu, elle portait d'une main une cruche d'eau, et de l'autre un flambeau allumé, disant à ceux qui lui demandaient la cause de cette manière d'agir, qu'elle portait la cruche d'eau pour éteindre l'enfer, s'il eût été possible, et le flambeau ardent pour mettre le feu au Paradis, afin que les intentions fussent épurées, et que Dieu fût servi plus tôt pour lui-même et pour son mérite, que pour la crainte des enfers, ou pour l'espérance du Paradis. Autrement, cette intention est accomplie quand on fait toutes ses œuvres d'une manière régulière, et quand on mène une bonne conduite; car alors, étant selon la volonté de Dieu, nous n'avons plus qu'à agir dans l'intention de lui complaire ; ou bien elle est accomplie en rapportant le corporel au spirituel, et le spirituel immédiatement à Dieu ; ou bien en purifiant l'intention servile et mercenaire, et s'élevant plus haut, voulant éviter l'enfer, parce que la plus grande gloire de Dieu n'y est pas, et voulant gagner le Paradis, parce que sa plus grande gloire y est, cherchant dans l'un et l'autre la volonté de Dieu, qui agréait davantage le salut de nos âmes ; ou bien pour ne point s'abuser soi-même, et n'abuser personne en cette matière si délicate, elle est accomplie, quand on a un tel désir de glorifier Dieu, que c'est le mobile et une des causes principales de toutes nos actions ; car si le motif de la

DE» ACTES HUHAIN S. 467 gloire de Dieu n'a point d'influence sur nos actions, comme il «rite très-souvent, parce que la nature se replie sur elle-même, et cherche subtilement son propre bien et son intérêt, sans que les plus clairvoyants s'en aperçoivent ; alors c'est illusion de penser qu'on opère pour la gloire de Dieu, sous prétexte, peut-être, qu'au commencement de la semaine ou de la journée on se serait proposé d'agir dans cette intention. Je ne me laisserai donc pas facilement abuser sur ce point. J'ai trop sujet, en me voyant si rempli de moi-même et de l'amourpropre , de me défier de la pureté de mes intentions. Hélas , si s'était la pure affection de cette gloire divine qui eût été mon guide et mon mobile, aurais-je tant languì sans rien faire de grand et de proportionné à une telle fin? 0 Dieu adorable, qui êtes mon principe et ma fin, donnez-moi cette intention pure; qu'elle «ok forte, vigoureuse et efficace, que dorénavant je couvre toutes mes œuvres de cet or brillant, et que je retranche tout le pouvoir que le respect humain a pris sur moi. 0 Dieu du Paradis ! c'est vous que je veux, plus que le Paradis même. 0 Dieu étemel, que votre nom soit sanctifié (Matth. 6), que tout soit à sa gloire et à son honneur! Si donc j'offre le sacrifice de la messe, ou que je contribue à son offrande, j'aurai cette intention, que mon Dieu y soit excellemment adoré, remercié et servi par mon Sauveur Jésus-Christ. Si je fais pénitence de mes péchés, j'aurai cette intention, que Dieu soit satisfait, et qu'il reçoive réparation de son honneur par une vile créature qui l'a offensé. Si je psalmodie ou fais ma prière, ce sera afin qu'il ait des louanges, et qu'une créature lui témoigne sa dépendance. Si je fais quelque chose pour mon corps, je le rapporterai à mon âme, et mon âme à Dieu, afin que mon corps ayant le nécessaire, mon âme le serve mieux. Si je travaille pour mon prochain, j'aurai en vue son âme revêtue du sang de Jésus-Christ, et capable de le glorifier. Enfin, si je m'éloigne de l'enfer, et m'approche du Paradis, je veux et je prétends que ce soit pour lui être plus agréable dans le Ciel, et dans un état plus propre à le glorifier pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

168 I.A TnÉOLOGTE AFFECTIVE. QUINZIÈME

MÉDITATION. DES ACTES HUMAINS QUI SONT MAUVAIS, CE QUE G'EST, ET COMBIEN DE SORTES IL Y EN A. I. Considérez qu'il est difficile de connaître le péché, mais que c'est pourtant nécessaire. Qui connaît ks péchés (Ps. 18)? dit le Prophète rojal. C'est là qu'il faut employer la plus suhlime philosophie et la plus haute sagesse chrétienne, qui n'appartient qu'aux meilleurs esprits aux âmes épurées, et qui en sont le moins souillées , comme était celle du même Prophète , qui disait : Je connais mon péché et mon péché est toujours présent à mes yeux (Ps. 50). C'est pourquoi ceux-là seront à juste titre estimés sages, qui en auront une plus grande connaissance. Il y a trois causes principales de cette difficulté. La première est que la plupart des âmes sont tellement couvertes du péché , que, semblable à un objet sensible , qui ne peut être reconnu tant qu'il est proche du sens, comme nous voyons que la vue aperçoit moins les objets qui l'ofTusquent par leur proximité, le péché, étant trop près des âmes, ne peut être reconnu par elles. La seconde cause est que le péché se couvre du manteau du bien et de l'apparence de la vertu ; il dissimule sa laideur sous quelque belle couleur, qui lui est étrangère : la superbe se cache sous le manteau de la magnanimité, la colère sous celui du zèle et de la justice, l'avarice sous celui de la prévoyance, la superstition contrefait la religion ; en un mot, le péché est hypocrite et dissimulé, et dès lors difficile à reconnaître. La troisième cause est que le péché a peu d'être et de réalité en soi ; car ce n'est pas un être réel et positif, ce n'est qu'une privation d'être et un manque de perfection, ce n'est qu'un néant, qui réduit l'âme au néant ; car à la vue de Dieu le méchant est réduit au néant (Ps. 14). C'est pourquoi l'esprit a peu de prise sur lui, et parlant ne l'aperçoit qu'avec beaucoup de peine. Ces

DES ACTES nUMAmS. . difficultés se sont accrues et s'accroissent de jour en jour par les hérésies anciennes et par les modernes qui se sont élevées sur la matière du péché, sur son principe et ses causes, sur ses effets et ses peines, sur ses espèces et ses différences, et encore sur ses remèdes. Les discussions des théologiens , pour résoudre diversement les difficultés sur tous ces points, n'ont pas fait disparaître la confusion et la perplexité de plusieurs esprits, qui en attendaient un parfait éclaircissement. Mais encore, l'opposition d'une morale sévère et rigoureuse, contre une autre morale prétendue trop facile, trop lâche et trop conforme aux désirs de chacun, a fait une nuit plus noire et plus obscure, et a rendu très-difficile le discernement à faire dans les cas de conscience, qui sont les péchés, causes de la ruine de l'âme, ou plutôt de sa chute dans les enfers. Néanmoins la connaissance en est très-utile, pour que l'âme puisse s'en préserver ; ou , si elle ne s'en est pas préservée , pour qu'elle puisse déplorer son malheur; en un mot, afin qu'en voyant dans quel abîme elle s'est précipitée, elle puisse en faire pénitence et donner satisfaction à Dieu. Certes, comme l'état des malades est d'autant plus fâcheux qu'ils reconnaissent moins la grandeur de leurs maladies, et celui des insensés, qu'ils reconnaissent moins leur folie; ainsi l'état des âmes est d'autant plus déplorable, qu'elles ont moins de connaissance de leur mal, et de la folie qu'elles ont eue de s'être éloignées de Dieu. Je m'efforcerai donc d'apprécier le péché, de connaître sa nature, sa malice, sa gravité, quelles sont ses causes, ses effets et ses espèces. J'entrerai dans de profondes considérations et dans un sérieux examen de la difformité du péché, pour m'exciter à la contrition et au repentir, et former des desseins très- fermes de n'y jamais tomber. O mon âme! si tu avais cette connaissance parfaite, que tu réglerais bien mieux ta vie! Donnez-la moi, mon Dieu! ôtez le bandeau qui obscurcit mon entendement, afin que j'acquière par l'étude et la méditation, cette difficile, mais salutaire et importante connaissance. II. Considérez quelle est la nature ou l'essence du péché. C'est la privation volontaire d'une perfection due à la créature, qui devrait lui servir de moyen pour parvenir à la fin dernière. Premièrement, le péché est appelé une privation, parce que le péché proprement n'est pas quelque chose de réel et de positif,

170 LA TnkNLOQ» AIVEClfVE. ce n'ail qm k irrmtioa M
rabsence dn bien. P«r calte (irtmiire dauae» le péché est distingué du yice,
qui est une inclina* tion réelle el positive au péché. En second lieu, cetie
privation doit être volontaire ^ car il est très-constant que, sans le
consentement de la volonté, il ne peut y avoir de péché; c'est pourquoi ce
qui arrive i l'homoie par violence et contre son gré, n'est jamais réparé
offense. Troisièmement, c'est une privation volontaire de la perfection due à
la créature; cette perfection est l'acte de la vertu, auqud Thomme était
obligé par une loi qui était juste, et qui liait sa conscience, ou absolument,
Qu en certain cas. C'est pourquoi, par cette clause, le péché est distingué du
mal, qui est la privation de qudque perfection due, ou non due, lÂligatoire,
ou non; comme aussi de l'omission de ce qui n^est que de conseil.
Quatrièmement, il est dit que cette perfection devait servir de moyen pour
atteindre à la fin dernière; car la privation des perfections qui ne servent
point de moyens à la félicité, ne sont pas proprement des péchés, et
l'essence propre du péché est un désordre et une privation de ce qui est
imposé par la loi, pour l'acquisition de la dernière fin, et pour la jouissance
de Dieu. C'est pourquoi les ftiutes contre les règles d'un art ne sont pas des
péchés, parce que la perfection de Fouvrage de l'artisan , n'est pas un moyen
ordonné directement par Dieu, pour parvenir à la dernière fin. De là vient
que le péché privant la créature de la perfection à laquelle la loi divine
l'obligeait pour la conduire au Ciel, renferme en soi-même une rébellion et
une désobéissance, et en conséquence fhit une injure au Roi éternel, et
méprise de plein gré sa très-juste volonté, là où elle lui était le plus
favorable, en lui donnant les moyens d'arriver à la béatitude éternelle. Et
comme c'est une plus grave injure et une ingratitude plus grande de
mépriser son prince, lorsqu'il veut faire Ju bien, et d'autant plus grande que
le bien qu'il se propose de faire est plus grand ; puisqu'il n'y a pas (Je plus
grand bien dont l'homme soit capable, que la fin dernière, et la félicité très-
parfaite du Paradis, il n'y a pas aussi de plus grande ingratitude que celle du
péché, qui s'oppose à Dieu, lorsqu'il nous donne les moyens de parvenir à
lui. Dès lors il est impossible que Dieu et le péché puissent demeurer
ensemble, parce que le péché est un obstacle qui empêche Tâme de recevoir
sa glori«

The text on this page is estimated to be only 29.63% accurate

K8 icTES roMAim. 171 fieKioB, et k joniMim de Dieu, tiùmmB me ptilh dâM l'oBil empêche de voir le «rieil. h Yeox donc délester le péché eoiinne renaenii de Dieu et de mon propre bien. Je gmg im homme toyen/ wul pmufnÊé emn h werge de em indignâiion (Thren. 3). Car il n'y ■ pat de paofreté plus grande que celle du péché , lui qui me dépouille des moyens de pouvoir acquérir ma fin ; et Dieu n'a pas de plus grand sujet d'indignation, que de se voir méprisé dans sa plus grande bienveillance, par laqudle il disposait les voies, et ouvrait à l'homme les portes' de la félicité. Mépriser ce moyoi si nécessaire pour acquérir la fin dernière, et sans lequel il est impossible à la créature raisonnable d'y arriver, e'est ilire tacitement qu'on refuse la jouissance de Dieu. Cehii qui ne veut pas prendre un remède néceasaire à la santé, dit asses qu'il ne lait point o|is de la santé. Celui qui abandonne le seul chemin qui conduit à la cité, témoigne n'y vouloir Jamais arriver. Ainsi, celui qui manque de plein gré au moyen nécessaire pour jouir éternellement de Dieu, montre asseï qu'il ne désire pas en avoir la possession. Ah ! peut- on imaginer un pareil malheur dans une éme raisonnable? Je gémirai donc sur le péché, et je n'aurai point de repos en ma vie, que je n'aie purgé par la Conlrilion, par la Con^ion et la Satisfaction, ce qui s'en rencontrera dans mon àme. 0 misérable empêchement, qui ne me permet pas d'arriver, et de posséder ma dernière fini III. Considérez la grande multitude des péchés, qui surpasse celle des étoiles du ciel et des poissons de la mer. On en fait ordinairement neuf divisions. La première est celle du péché originel que nous contractons dès noire origine, et du péché personnel que nous commettons par notre propre mouvement et avec liberté. La seconde division est celle du péché actuel, qui n'est autre chose que la transgression actuelle de la loi et du péché habituel, qui est comme TeiTet du premier, et signifie la privation de la grâce et de l'amitié de Dieu, qui dure dans Tâme jusqu'à la pénitence. La troisième division est du péché de commission et du péché d'omission ; celui-rlà est une méchante œuvre, et celui-ci est le défaut d'une bonne œuvre qui devait ôlre faite. La quatrième division est du péché charnel qui se commet en matière extérieure et sensible, comme la luxure , la gourmandise , le meurtre , le larein ; et du péché

i72 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE, spirituel qui se commet en matière intérieure » ou bien qui n'est pas sensible comme la superbe, Tenvie, la paresse. La cinquième division est du péché d'infirmiété, qui est celui que nous commettons, animés par quelque grande passion qui nous incite vivement au mal; et ce péché est dit commis contre le Père, à qui appartient la toute-puissance ; du péché d'ignorance, et ce péché est contre le Fils, à qui la sagesse est attribuée; et du péché de malice, lorsqu'on fait le mal sachant bien qu'il est mal et nuisible à l'âme, pour quelque intérêt présent, sans être autrement troublé par la passion, ou offusqué par l'ignorance, et ce péché s'appelle péché contre le Saint-Esprit, à qui appartient la bonté. La sixième division est du péché de cœur, de bouche et d'œuvre. La septième est des péchés qui sont directement contre Dieu, étant opposés aux vertus théologiques de la Foi, de l'Espérance et de la Charité; des péchés qui sont contre le prochain, et combattent les vertus qui nous dirigent envers lui, comme sont la patience, la charité, la douceur, la miséricorde; et des péchés contre nous-mêmes, comme sont ceux que nous commettons au désavantage de notre corps, tels que sont les excès du boire ou du manger. La huitième division est du péché propre que nous commettons nous-mêmes et par nous-mêmes, comme sont les sept péchés capitaux, de superbe, d'avarice, et autres; et du péché d'autrui, qui est commis par un autre, et dans lequel néanmoins nous trempons, et qui nous est imputé à cause de l'une des neuf circonstances suivantes : ou parce que nous y avons coopéré par conseil ou par commandement, par notre provocation, ou par adulation, par notre connivence et par impunité, qui est l'amorce du péché, ou par participation, comme ceux qui prennent leur part du larcin , ou finalement par défense et par protection, comme sont ceux qui défendent les pervers. La neuvième division est du péché mortel, qui ôte la vie de la grâce, et met l'âme dans l'ennemi de Dieu, et du péché véniel, qui, sans ôter la vie de la grâce, la prive néanmoins de la ferveur ou de la tendresse de l'exercice plus familier de l'amour de Dieu. Je m'étonnerai et je tremblerai à la vue de tant de sortes de péchés. Hélas! quelle armée nombreuse d'ennemis contre une âme seule ! Hélas ! quelle multitude horrible de serpents venimeux , et quel est le désastre d'une âme qui est exposée

DES ACTES hahains. 175 à tous ces monstres horribles !

Vraiment de\$ maux mim nombre m*ont environné, met iniquités m'ont sairi^ et je ne suffis pas à les voir ; elles sont multipliées par^-iessus le nombre des cheveux de ma tête^ et le courage m* abandonne (Ps. 39). Je tombe en défaillance à leur aspect. Et s'il' ne faut qu'un seul péché pour perdre une âme éternellement, pour la priver de tout bien, et la combler de tous les maux, que sera-ce de celle qui est accablée de toute cette multitude ? Reconnais, mon âme, que tu n'es pas au terme de tes combats , ayant à te préserver ou à te dégager de tant de sortes de péchés. Oh ! trop heureux ceux qui, sortis de l'état présent, jouissent de celui où le péché ne se rencontre plus! 0 Seigneur, quand changerez-vous ma vie déplorable en cette vie souhaitable, afin que je ne craigne plus tant de sortes de péchés auxquels je suis en bulle? SEIZIÈME MÉDITATION. DE LÀ COMPARAISON DES PECHES L UN AVEC L AUTRE. I. Considérez que tous les péchés ne sont point nécessairement liés ensemble, et que celui qui en a commis un n'est pourtant point coupable de tous les autres. Cette vérité paraît clairement par l'expérience, qui fait voir les hommes sujets à divers péchés, les uns d'une façon, les autres d'une autre. Ce qui provient de ce que la volonté de l'homme est libre et limitée en sa force. Comme elle n'est point capable d'exécuter toute sorte de bien, aussi n'est-elle pas capable de commettre toute sorte de maux. De là vient que l'homme peut désirer un mal sans désirer l'autre, et peut commettre un excès et un péché, et non point Tautre ; comme, par exemple, il peut haïr et injurier un puissant en^ nemi, mais il ne pourra le- battre ou le tuer, et puis les vices sont contraires l'un à l'autre, comme l'avarice à la prodigalité, l'audace à la pusillanimité ; c'est pourquoi les péchés qui en))roviennent sont pareillement contraires, et ne se peuvent rencontrer en un même sujet? Ainsi l'on reconnaît communément sept

i74 LA THÉOLOGIE ACTIVE. péchéf oapUatti, qui sont les sœurs et les racines de plusieurs autres, qu'ils traînent après eux dans l'âme où ils se sont fixés; ce qui ne serait pas, si un péché était toujours conjoint avec tous les autres, car alors chaque péché serait la source de tous les autres, ils seraient liés avec lui et n'en seraient jamais séparés. Au reste, l'angélique Dodone exprime soigneusement cette vérité par une différence notable, qu'il remarque entre les vertus et les péchés; en ce que toutes les vertus tendent à une même fin, qui est Dieu; c'est pourquoi elles peuvent se trouver ensemble, si elles sont parfaites, ainsi qu'il arrive à des voyageurs qui partent de divers lieux pour aller à un même terme, où ils se peuvent réunir; mais les péchés tendent à diverses fins, selon les différentes créatures auxquelles l'âme se convertit en péchant. Les vertus, dit-il, vont de la multitude à l'unité; mais les péchés vont de l'unité à la multitude, parce qu'ils séparent l'âme de l'unité de Dieu pour l'engager dans la multiplicité des biens périssables de ce monde, lesquels n'ayant point de liaison nécessaire ensemble, n'en peuvent aussi donner aux péchés. Il ajoute, s'exprimant en d'autres termes, que l'amour de Dieu est congrégatif, c'est-à-dire ramassant et réunissant les affections humaines de la multitude des créatures en l'unité de Dieu; c'est pourquoi les vertus qui naissent de l'amour de Dieu se trouvent jointes ensemble; mais l'amour de soi-même divise les affections humaines dans la diversité des créatures, parce que l'homme s'aimant soi-même, cherche les biens temporels qui sont pleins de contrariétés, d'où vient que les vices et les péchés qui naissent de cet amour ne sont point nécessairement unis. Pour conclusion de cette vérité, vous vous excitez à une plus grande confiance de pouvoir vaincre les péchés, puisqu'ils ne forment pas un corps d'armée qui soit uni et serré, et qu'enfin, par son union, soit plus difficile à vaincre ou à rompre, ce sont des ennemis en diverses bandes, dispersés çà et là, et qu'il est plus aisé d'attaquer* Proposez-vous aussi de vous servir du précepte de Sérapion (1), qui est d'attaquer et de combattre les péchés en particulier, et de les défaire un à un, faisant un examen particulier sur un seul péché, et dirigeant contre lui vos jeûnes, vos soupirs, vos larmes et vos prières, jusqu'à ce qu'il soit défait et

(1) Apod Caaⁿ. Gd. 5. Cap. U.

dis AGT£ft HUMAIRS. 17S ruiné ; el qae et soit Totre plus grand péché que Totit entrq[ir]nies le premieri car par sa ruine et par le boo succès de votre triomphe sur lui) Totre âme se trouvera plus forte contre les autreSi Le Smgnmf Dietij disait Moïse au peuple dlsraël, qui avait à eotnbattre tous les peuples de la Palestine, rutnera peu à peu eeê nattam depant M, et par partieêf car tu ne peurrae les mith cre toute» ememble {DeuU 7)< Donnes-moi donc, mon Dieu, la grâce d'user de cette discrétion ; donnes-miH aussi la persévérance nécessaire dans cet exercice, afin que je le continue jusqu'à une parfiite victoire. IL Considérez secondement que les péchés ne sont point égaux, de même qualité et de même grandeur, mais que les uns sont plus énormes et plus griefs, et les autres moins. L'Ecriture sainte donne la preuve de cette vérité, quand elle exagère certains péchés par -dessus les autres. Lee habitants de Sodôme , dit - elle , étaient trop grand» pécheur» devant Dieu (Gen. iS)^, et quand elle dit absolument qu'un péché est plus grand que l'autre, comme le péché de Judas plus grand que celui de Pilate : Celui qui nCa livré a commis un plus grand péché (Jean, 19). Le saint Docteur, s'expliquent sur ce sujet, semble distinguer deux sortes de privations, l'une simple» l'autre non simple, mais mêlée de l'habitude contraire, qui n'est point ruinée entièrement par elle (i). Les privations simples sont celles qui ne laissent rien de l'habitude contraire dans leur sujet, comme est la mort, qui ne laisse rien de la vie dans le cadavre, et l'aveuglemoit, qui ne laisse rien de la vue dans l'homme. Or, ces privations simples sont égales. G'eil pourquoi, à proprement parler, de deux hommes , l'un n'est pas plus mort que l'autre , encore peuMtre que l'un soit mort depuis un an, et l'autre depuis une heure ; et de deux aveugles , l'un ne l'est point plus que l'autre. Or, le péché n'est pas une privation simple de l'ordre de la raison ; ce n'est qu'une privation mixte de quelque partie de l'habitude contraire, mais qui ne la ruine pas de fond en comble. Telles sont les maladies, qui sont la privation des b(mnes dispositions et des tempéraments du corps qu'elles gâtent et ruinent seules ment en partie. Et ces privations mixtes sont inégales, selon qu'elles retiennent p^us ou moins de la disposition qui leur est op(l)Q.7S.Art.a.

176 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. posée, ainsi qu'il apparaît dans les maladies, dont les unes sont plus grièves et plus dangereuses, et les autres beaucoup moins. Or, les péchés sont des privations de la droiture et de l'ordre de la raison, mais privations mixtes qui ne la détruisent pas en tous ses chefs; car, la droiture ou l'ordre de la raison s'étendant à divers sujets, comme à régler l'homme envers son prochain et envers soi-même, à le régler dans l'usage des honneurs, des richesses ou des plaisirs, chaque péché ne détruit qu'une partie de l'étendue de cette droiture, et de cet ordre de la raison, et il est compatible avec le reste. L'avarice détruit l'ordre de la raison dans l'usage des richesses, et ne le détruira pas dans l'usage des plaisirs, comme une maladie ruinera la santé, sans offenser le cerveau ou le pied. C'est pourquoi les privations mixtes ayant de l'inégalité, les péchés en ont également, selon qu'ils font une plus grande ou plus petite destruction dans la droiture et dans l'ordre de la raison, qui a une ample étendue. Ajoutez que les choses, qui donnent aux péchés le poids et la mesure, par lesquels on estime leur malice, sont inégales. Premièrement leurs objets sont différents, car les uns tendent directement contre la dernière fin, qui est Dieu, les autres contre les choses qui en sont plus proches, et les autres contre celles qui en sont plus éloignées. De là vient que le blasphème est plus énorme que les péchés qui vont directement contre les créatures, parce que celui-là est contre Dieu directement; et entre ceux-ci, le larcin est moindre que l'homicide, parce qu'il a pour objet les biens extérieurs, qui ne se rapportent pas si immédiatement à Dieu, que la substance de l'homme, qui est l'objet de l'homicide; c'est comme dans les plaies, celles qui offensent le cœur sont plus dangereuses, et ensuite celles qui offensent les parties plus vitales parce qu'elles ont un plus grand rapport et une correspondance plus directe avec le cœur, qui est le principe de la vie. Secondement, les vertus sont inégales; c'est pourquoi, comme les maux sont réputés plus grands quand ils sont opposés à de plus grandes vertus, la haine de Dieu qui s'oppose à la Charité, la reine des vertus, est pire que l'infidélité qui est ennemie de la Foi: et en somme, ces péchés sont plus graves, qui s'attaquent à des vertus plus sublimes et plus relevées. Troisièmement, les motifs qui induisent au péché sont plus forts et plus violents pour les uns que pour les autres; c'est pourquoi, comme le péché est moindre là où

DES ACTES HUMAINS. 177 la tentation est plus rude, les péchés charnels sont regardés comme moindres que les spirituels, où l'homme est moins puissamment tenté. Quatrièmement, la cause des péchés, qui est la volonté humaine libre, n'est point toujours dans le même état ; elle est tantôt plus entière et plus accomplie, et tantôt plus empêchée ; ajoutez que la volonté se porte avec plus d'ardeur et d'effort en certaines occasions, ce qui contribue à accroître le péché, qui est censé plus énorme, quand on le commet avec plus de force et un plus grand emploi de ses puissances. C'est pourquoi, comme une cause, qui est parfaite en sa manière d'être, produit un plus grand effet, les péchés de malice sont plus grands que ceux d'ignorance et d'infirmité, parce que, dans ceux-là, la volonté est toute libre, et dans ceux-ci, sa liberté est affaiblie, ou par la violence et la crainte, ou par le défaut de connaissance. Cinquièmement, les circonstances qui revêtent et accompagnent les péchés sont encore différentes dans leur nombre et dans leurs qualités ; d'où il arrive que, comme l'homme se heurte contre l'ordre de la raison, fiers que, dans ses actions, il n'observe pas les circonstances requises et nécessaires, ses péchés ont encore, à ce sujet, de la disparité. Sixièmement, les mauvais effets qui procèdent des péchés, comme sources fécondes de toutes les misères, ne se ressemblent pas ; ceux-là donc sont encore plus énormes, qui entraînent après eux de plus grands malheurs, si toutefois l'esprit les a prévus ou a dû les prévoir. Il y a plus encore, les personnes offensées par le péché tiennent divers rangs, d'où il arrive que les péchés qui se font contre Dieu, surpassent ceux qui se commettent contre un ange ou contre un homme, et entre ceux-ci, ceux qui se commettent contre les justes et les saints sont pires que ceux qui se commettent contre les méchants ; ceux qui se commettent contre les proches, que ceux qui se commettent contre les étrangers ; ceux qui blessent les personnes de qualité, que ceux qui attaquent des personnes d'un rang inférieur. Enfin, les personnes qui commettent les péchés, les rendent encore dissemblables. Car saint Isidore dit (1) que le péché est d'autant plus grand, que celui qui le commet est plus estimé par sa grandeur, et qu'il se trouve au-dessus des diverses lois qu'il a violées. (i)

Art. 10. L. 2. de Summo bono. c. 8. II. 12

The text on this page is estimated to be only 18.70% accurate

178 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. Si donc les péchés sont inégaux, et ont donc de diverses proportions de disparité, je dois apprendre par là la manière d'apprécier énormité de mes propres offenses, et d'en reconnaître la gravité, en repassant et en pesant dans mon esprit tous ces poids de malice; car si j'ai offensé ce qu'il y a de plus excellent, j'ai ruiné les vertus les plus belles; si je le suis sans y être forcé, ou contraint; hélas! que je suis criminel! Si j'ai offensé avec des circonstances aggravantes, si mes actions ont été plus scandaleuses et plus nuisibles à mon prochain, ai-je me « suis adressé à des personnes saintes et agréables à Dieu, à des grands et à des puissants; hélas! à quel point de nudité n'arrivent pas mes péchés! J'en fais donc une plus grande pénitence, puisqu'ils sont plus graves; je dis Écarterai entre la lèpre et la lèpre », si je m'estimerai moi-même plus coupable et plus méprisable. Eh! Seigneur, je suis tout effrayé de mes péchés » « et je rends grâce de façon et de manière à votre sainte présence. Ah! miséricorde, comment ai-je été assez frivole de faire comme si j'étais « abominable » ! Dimanche 4 » mais praprie je me pêcheur (Lue, 18). UI. Gonçalves fides portiolemente ee que dit saint Isidore, que le péché est d'autant plus énorme, que celui qui pêche est plus grand; de sorte qu'une même action vicieuse commise par une personne plus éminente en dignité, en science, en vertu et en grâce, soit plus blâmable et regardée comme le plus grand péché, que si elle se faisait par une personne n

^DEft ACT£6 HUMAIKS. 179 wme a ph» de vertus ; ee qui peut
 arriver pour quatre raisons. heattèrameiit} les pkis grands ayant plus de
 connaissance et de iMi, fm^mt j rémtér plus aisément : c'est pour cela que h
 mnihitr cmnamënt Iû volonté de \$on. maître , et ne la faisant poj, sera
 frappé de plus de ooufs (Luc, 18). Secondement, i caase de l'ingratitude ,
 car toutes les choses qui élèvent Thomme et Fennoblissent sont des
 bienfaits divins, pour lesquels il se montre ingrat en péchait ; et, €«r ce
 points toute graadaur , même dans les choses temporelles , aggrave le péché
 ; c'est pour cela que les puissants seront puissamment tourmentés (Sag. 6).
 En troisième lieu, à cause d'une plus grande répugnance entre l'acte du
 péché et la pei*sonne qui le fait , comme un prince qui viole la justice dont
 il doit être le gardien, ou un prêtre impudique qui a fait Toeù de chasteté. En
 quatrième lieu, à cause du scandale et du maovMS exemple, car les péchés
 des grands parviennent à la eoniipissaQce de plus de monde, et plusieurs en
 tirent occasion èb nd tivre eomme eux. Aussi fonzils tort à ptos de
 personnes sor lesceUes s'étend leur autorité. Ce n'est pas à un seul homme
 qu'ils font tort, c'est à toute une cité, à toute une province; et quelquefois à
 vn royaume tout entier. Enfin les panés semt comme ceux qui tombent de
 plus haut, leur chute est d'autant pks grande, quand ils pèchent. k (ftcherai
 de concevoir un sentiment profond d'humilité , en eoBsiderant mes péchés
 après toutes les grâces et les biens > temporels et spirituels que j'ai reçus de
 Dieu. Hélas! Seigneur, ^ après tous ces biens, après tant de lumières et de
 connaissan^ ees, faut-il que je me sois méconnu, et que j'aie oublié mon ^
 devoir 1 Est-il possible, ô mon Dieul qu'Hue créature qui a reçu taitt de
 l)ienfaits , sans les avoir mérités , ait offensé un bienfaifear si iroble et si
 libéral ? Gomment ne serai-je pas plein de confiiâon? Certes, je veux me
 reconnaître comme le plus vil et le plus abominable pécheur de la terre, et
 me regarder comme la créature qui a le plus d'ingratitude envers vous , ô
 mon Dieu ! les plus infidèles et les plus impies vous serviraient mieux que
 moi, si vous leur aviez accordé des grâces pareilles à celles que fai reçues
 de votre grande miséricorde. Je regrette donc, ô mon Dieu ! de vous avoir
 offensé, et je voudrais que mon regret f&t si grand, qu'il me causât la mort
 de douleur. Je vous demande très^humblement pardon de toutes mes
 offenses, je les

180 LA TUÉOLOGIE AFFECTIVE. déleste et je les abhorre pour votre amour, et je voudrais, de toute mon âme, et de tout mon cœur, ne vous avoir jamais offensé. 0 Roi de miséricorde, &ites dorénavant par la .multiplicité de vos grâces, que ceux qui auront plus reçu de vous, vous soient plus fidèles et plus obéissants 1 DIX-SEPTIÈME MÉDITATION. bu SUJET DU PÊCHE, ET GOMME LA RAISON 8UPÉRIEURB Y INTERVIENT. I. Considérez que le péché réside dans la volonté et dans l'esprit, dans la partie sensitive, et dans les membres extérieurs de Thomme pécheur. Pour ce qui est de la volonté, elle est le sujet universel de tous les péchés, lesquels, comme volontaires, y ont leur résidence ; c'est pourquoi le saint Prophète disait : Si j'ai regardé riniquité dans mon cœur (Ps. 65). La raison en est, que la . volonté humaine est une puissance libre, qui peut se porter an bien et au mal par un mouvement qui lui est propre, lequel est { tantôt bon, tantôt mauvais. L'esprit ou l'entendement raisonnable est aussi le sujet du péché ; car ayant deux actes qui lui sont propres, la connaissance du vrai, et la direction des puissances qui lui sont inférieures , il peut pécher en ces deux actes. Premièrement, quand il manque dans la connaissance de la vérité, et que cela lui arrive par ignorance ou par erreur dans ce qu'il peut ou doit savoir, car c'est la privation volontaire d'une perfection qu'il doit avoir. Secondement, il peut pécher dans sa direction, lorsqu'il excite délibérément des actes désordonnés dans les puissances inférieures, par exemple s'il excite l'humeur irascible à la vengeance, ou bien quand ces actes désordonnés sont excités et qu'il manque à les réprimer après les avoir aperçus. Le péché réside aussi dans la sensualité, ou appétit irascible et concupiscible, lorsque ses passions ou ses mouvements se portent sur des objets illégitimes, et contraires à la loi de Dieu ; car si la volonté ne les désavoue, et qu'au contraire elle les approuve et les tolère, ce sont des défauts volontaires, et des actes désordon

DES ACTES HUMAINS. 184 nés, qui sont imputés à péché.

Telles sont la colère et le désir de vengeance, telles sont les tristesses excessives et les délectations sensuelles, qui se portent sur des objets que la loi divine ne permet pas. Et, bien que l'appétit irascible ou concupiscible des bêtes sans raison ne soit pas susceptible de péché, toutefois, en l'homme, cet appétit étant uni à la raison, à laquelle il est capable d'obéir, il arrive qu'il peut être le principe d'un acte volontaire, et sujet au péché, s'il est désordonné. Enfin, les membres de l'homme servent encore de sujet à l'acte du péché, parce qu'ils peuvent manquer de quelque perfection nécessaire. Ainsi l'œil est le sujet du péché, quand il regarde avec convoitise ce qu'il n'est pas permis de posséder. La langue est le sujet du péché, si au lieu de servir d'organe aux louanges divines, elle n'est remuée que pour proférer des blasphèmes contre Dieu, ou des médisances contre le prochain. Les mains et les bras sont le sujet du péché dans l'homicide et le larron qui s'en retourne chaîné du bien d'autrui ; enfin, les pieds sont criminels dans celui qui court et vole à la vengeance, comme l'est tout le corps dans les impudiques et dans les grands pécheurs de la terre, qui se font des armes de tous leurs membres et de toutes leurs facultés, pour faire la guerre contre Dieu. Je déplorerai l'infortune de l'homme pécheur, qui est accablé de tous côtés, et qui est couvert de plaies de toutes parts. Je m'écrierai avec Isaïe : Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a rien de sain en lui ; il n'y a ni appareil pour fermer la plaie ni huile pour l'adoucir, (Chap. 1). Je déplorerai, avec le saint pénitent David, que mes reins soient remplis d'illusions ; et qu'il n'y ait point de partie saine dans ma chair (Ps. 37). Car, hélas, combien d'illusions dans l'homme ! La chair en est pleine dans les lubriques, l'imagination, quand elle conçoit les choses autrement qu'il ne le faut, la langue dans les flatteurs, les yeux dans le regard des vanités du monde, l'oreille dans ses propres louanges, l'esprit dans ses fausses connaissances. Je formerai aussi des désirs de me corriger de mes péchés par un examen et une réforme générale de moi-même ; je les poursuivrai partout où ils seront, dans ma volonté, dans mon entendement, dans mon appétit, dans mes sens intérieurs ou extérieurs, et dans tout mon corps, afin qu'ils n'aient point d'asile en moi.

182 U THtOLOGIK ArTECriYE, € IL Conriderei qoe le péché n'est reçu el adoois dans Êoxm des puissances de Tbomme, sans que la volonté y conaoïte, it que la raison supérieure y intemenne, ou omette coupaltaNÉl d'y intervenir. Jésus-Christ prêchait cette vérité aux Juife , (fi croyaient faussement que la malice du péché ne €(»isistail fie dans Textérieur des actes défendus. Il leur disait : Du emur pr»*cèdent le9 mauvaises pensées, les adultères, les /arctfit (Math. 15). Saint Thomas (1) le déclare en disant que ce que rhonune ià sans la délibération de la raison, ce n'est pas lui proprement qoik fait, parce que ce qu'il y a de principal en lui n'y contribue ea rien ; car la raison supérieure est la principale et la plus excellente puissance de l'homme, d'où il arrive que les mouvements des membres du corps ou de la sensualité, qui préviennent les délibérations de l'esprit, ne sont point des acles humains, ni des actes du péché. Ainsi, comme la femme n'a point le poavoir d'engager le bien de la maison , sans .le consentement à son mari, de même la partie inférieure ne peut engager i l'homme à l'enfer par le péché, si la partie supérieure n'y \ cousent. Hais il y a une plus grande difficulté à concevoir ce que c'est que d'agir pai' la raison supérieure et par l'nférieurB, el quel est ce concours de la raison supérieure dans l'acte du péché ; i car , à ce sujet, le commun se trompe, en pensant que la raison * supérieure est seulement l'esprit ou la volonté spirituelle de Fâme raisonnable, et la raison inférieure , l'appétit ou l'imagination de la partie sensitive. 11 faut concevoir d'une autre ftçon la différence de ces deux raisons, et entendre par la raison supérieure quelque vue et considération de ce qui est surnaturel, comme la loi de Dieu, la dernière fin, l'éternité du Paradis, ou choses semblables, élevées au-dessus de la terre ; et par la raison inférieure, il faut entendre la seule vue des choses basses et terrestres, comme serait la police humaine , les plaisirs, les honneurs, les richesses, ou les intérêts terrestres, et choses sem^ blables, sans aucune attention au mal ou à l'offen^ de Dieu. De là vient que l'homme opère avec la raison supérieure, quand il agit avec quelque vue de la loi de Dieu, du Paradis, de l'enfer, ou des choses éternelles. Au contraire, il agit avec la raison inférieure, en manquant d'élever ses pensées à quelqu'une de ces (1) Q. 47. arf. 2, ad 3.

Mi AOnt BUMAIM. 185 cbûsei. Après ces explications, il sera ané de comprendre la vérité de cette considération, qui est que le péché n'est «muDis par aucune des puissances de l'homme, que la volonté n'y consente, et que la raison supérieure n'y intervienne ; car cela signifie que l'on ne commet point le péché, si l'on n'a quelque vue de la loi de Dieu, à laquelle on résiste, ou quelque considération de la dernière fin dont on se détourne, ou quelque crainte de déplaire à Dieu, ou de faire le mal contre la raison, ou du moins quelque scrupule ou doute de ces choses, qui excite le remords dans la conscience, et découvre en quelque sorte la malice de l'action à laquelle on s'engage. Que si l'on n'a aucune de ces pensées, et que l'on ne pense qu'à la terre, et à l'intérêt propre, alors ce ne sera que la raison inférieure, avec laquelle on agit, et son consentement ne suffit pas pour le péché. Mais, quoi ! les stupides et les insensés, qui, dans leurs actions perverses, sont tout entiers enfoncés dans les choses périssables, trouveront-ils des excuses par cette règle ; on pourront-ils dire qu'ils n'ont fait le mal que par le consentement de la raison inférieure, et nullement de la raison supérieure ? Ce serait justifier les hommes les plus brutaux, et donner d'insignes privilèges à la stupidité. Il faut donc penser que ceux qui nous paraissent les plus stupides, ne manquent point de ressentir les reproches intérieurs de la conscience dans la plupart de leurs actions perverses, quoiqu'ils ne s'en aperçoivent pas, faute de réflexion ; ou bien dire que le péché ne laisse point de se commettre, lorsque l'esprit ne pense point à la loi divine, et aux motifs de l'éternité, quand il doit et peut y penser. Car, dit saint Thomas, de ce que la raison supérieure ne dirige pas les actes humains, selon la loi divine, en empêchant le péché, on la tient pour consentante, soit qu'elle pense à la loi éternelle, soit qu'elle n'y pense pas ; car si elle y pense, elle la méprise en effet ; et si elle n'y pense pas, elle la néglige par une omission, qui est imputée à péché ; parce qu'elle omet par sa faute d'intervenir en ce qui se passe dans l'homme, car c'est manquer à son devoir, que de ne pas s'opposer au mal, c'est l'approuver tacitement ; comme fait un père de famille, qui néglige de connaître ce qui se passe dans sa maison, et s'il est bon ou mauvais, quand tout y est dans le désordre. J'apprendrai par cette considération ce que c'est que d'agir

184 LA THÉOLOGIE ACTIVE. avec la raison supérieure, et combien il est important que je me gouverne toujours par cette raison, ayant l'esprit porté par la Foi aux considérations de l'éternité et des choses célestes dans toutes mes actions. Certainement, la vue des choses terrestres est indigne de l'homme créé pour une fin surnaturelle, et elle ne peut lui servir de règle de conduite. La raison supérieure est le plus sublime tribunal que Dieu ait mis dans l'homme ; et c'est d'après lui qu'il doit établir l'unique jugement de ses actions. Si donc la raison inférieure me porte à mener une vie peu raisonnable, il faut en appeler au tribunal suprême de la raison supérieure, afin qu'elle corrige la sentence de la raison inférieure, et me conduise à l'éternité. Je ne veux donc plus rien faire en vue de la terre et du corps, je veux vivre par les principes et les maximes de l'Evangile, et faire mes œuvres en vue de l'éternité, pour Dieu, pour suivre ses ordonnances, ses divins conseils et sa sainte volonté. Si donc, mon Dieu, la passion sensuelle m'attire et veut m'influencer dans mes actions, je ne lui cède pas, je ne la reçois pas en moi, je veux me conduire par un plus haut motif. III. Considérez comme la volonté humaine est entre ces deux raisons, la supérieure et l'inférieure, et comme elle se range tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre ; car elle est comme un aveugle, au milieu de deux guides, dont l'un voudrait le faire aller par un chemin, l'autre par un autre ; ces deux guides de la volonté sont la raison supérieure et la considération de Dieu et des choses saintes, qui le poussent à la vertu et à la perfection ; d'un autre côté, la raison inférieure et la considération de l'intérêt temporel et des choses terrestres se mêlent aussi de la guider, et l'excitent ordinairement au péché, et à satisfaire ses passions ; d'où il arrive qu'elle se porte quelquefois où la poussent les considérations du Ciel, foulant aux pieds celles des choses terrestres, et alors elle agit avec la raison supérieure, et par la raison supérieure, par son inspiration et sous sa direction. D'autres fois elle ne tient nul compte de ces considérations ; elle passe par-dessus pour accomplir ce que la considération terrestre lui montre, et alors elle agit bien avec la raison supérieure, quoique non pas par la raison supérieure, mais par l'inférieure qui lui imprime le mouvement de son action. Cela fait que l'homme est comparé à j[ce] ^monstre, que le Docteur ^subtil dit

vu ACTES HinnAms. i85 mk été m autrefois en France (1). Ce monstre était un homme à deux têtes. L'une disait : Je veux vivre sobrement, et me contenir. L'autre disait : Je veux vivre lascivement, et prendre mes plaisirs. Telles sont les deux raisons, la supérieure et l'inférieure, elles ont des inclinations contraires. La volonté suit (tantôt la raison Supérieure, tantôt la raison inférieure. Dans le premier cas, l'âme fuit le péché, et s'élève à des actions généreuses pour le service et la gloire de Dieu. Dans le second, elle suit le monde et ses passions, et pèche ordinairement. Dans le premier cas, elle résiste à la tentation, exerçant pour ce sujet quelque action méritoire, ou moralement bonne, ou bien indifférente ; ou elle s'abstient de toute action, plutôt que de mal faire, ce qui est la moindre de ses victoires, et la plus imparfaite. Dans le second cas, la volonté succombe à la tentation, ne donnant pas de cours aux hautes pensées, ou goûtant trop le bien qui lui est proposé par la considération des choses basses et mondaines, ou le désirant, nonobstant qu'il soit défendu par Dieu, s'employant même pour en venir à l'exécution. Enfin, dans le premier cas, la raison supérieure foule aux pieds et méprise la raison inférieure; et dans le second, celle-ci prend le dessus, et demeure malheureusement victorieuse de celle-là, au grand préjudice de l'homme, qui ne se fait jamais plus grand toft, qu'en se gouvernant par des considérations terrestres, et dans la seule vue de ses intérêts, telle que la lui donne la raison inférieure. Nous pouvons pousser plus avant cette considération, par la méditation connue sous le nom des deux étendards, et qu'enseignent les plus spirituels. Ils nous disent de nous représenter dans une vaste campagne, Jésus-Christ à notre côté droit, entouré de tous les anges et les saints, qui nous invite avec de douces paroles, à suivre le parti de la vertu et à nous employer à toutes sortes de bonnes œuvres pour la gloire de Dieu, nous proposant pour récompense les délices éternelles de la béatitude. A notre gauche, Lucifer dans une chaire de feu, cruellement tourmenté, entouré de démons, et de toutes les âmes abominables qui furent jamais, nous invitant à suivre le parti du vice pour assouvir nos passions de concupiscence, de colère, de haine, et autres, et ne rien refuser à l'amour-propre, mais nous proposant après tout cela, que (1) Scotus. In 4, Sent. Dist. 6.

IM LA TWÈÛUMVH à n'Eom^ n'èlaal ifahê fî*«i miÊèrn et en mtllettn , & m peut à h ta BOUS fidra antre partage que cdui des luppUees et des fhirean dont il est plein. C'est Timage des deux raisons, la supérieure et l'iniérieire i au milieu desquies est notre voloBté. Si nous 8ui ▼ ons eeUe*là, nous nous rangeons soua l'étendard du Fib de Dieu, pour eombatre le péché, pour produira tous les jours des actions vertueuses, et arriver au bonheur étemel; si nous suifons celle*ci, nous nous rangeons sous l'étendard de l'ennemi de Dieu, pour assouvir nos passions pour un temps, et mener une Me ^terrestre et mondaine, qui d^ être suivie de l'horreur éternelle de la damnation. Après ces pensées, prenei en affection la nôson supérieure, et proposei-vous fermement de ne la point abandonner, mais plutôt de vous hiisser gouverner par die. Prenei en horreur la raison inférieure, qui ne vous conseille que des choses basses et indignes de la noblesse d'une âme immortelle, créée pour glorifier Dieu éternellement. Faites une ferme résolution de ne point ' la suivre tant qu'elle sera contraire à la raison supérieure, ilegardei Jésus-Christ devant vous, le plus heureux, le plus beau H le plus noble roi du monde, qui vous invite au premier parti. Oh ! que l'âme est heureuse, quand elle peut se donner toute à lui! Regardez Lucifer, le prince des réprouvés, qui tout au contraire veut vous persuader le second parti. Oh ! que l'âme est infortunée, si die ne le déteste pas, si elle n'a pas le plus profond mépris pour cet ennemi de nos âmes. Ensuite, vous ferez choix de l'étendard de Jésus-Christ, et de la raison supérieure, vous vous convertires â ce roi de bonheur et de gloire immortelle, â qui vous jureres une fidélité inviolable ; vous rejeteres d'un autre côté le roi d'orgueil, et de tout malheur, et vous maudirez son étendard, en protestant d'un divorce étemel avec lui. Remerdea Dieu, qui vous a donné ces connaissances et ces résolutions, offîrez-les à Dieu, mvoquez la sainte Vierge, et votre ange gardien, afin qu'ils vous obtiennent la grâce de persévérer.

MS AfITES BUMAOIS. i87 DIX-HUrrième MÉDITATION,
DES CAUSES DU PECHE. I. ConsidérM qoe plusieurs rejettent a?ee
méchanceté la cause des péchés sur Dieu. Cette erreur a été soutenue de
deux maofères différentes : les uns ont dit qu'il y avait deux dieux, ou deux
prncipes , qui se fhisaient la guerre enseitible ; Tun bon, Tautre mau?ais;
l'un de lumière, l'autre de ténèbres; l'un qui avait créé les bons anges, et
toutes les choses bonnes, l'autre qui avait créé les mauvais anges, et tout ce
qu'il y a de Acheux au monde, et qui était l'auteur de tous les péchés (i).
Telle est l'erreur des Manichéens condamnés de toute l'Église; car il ne peut
y avoir qu'un seul Dieu, en qui la bonté et la félicité sont naturelles. Il est
impossible qu'il y ait un Principe qui existe essentiellement, et soit tout-
puissant, et néanmoins qui combatte le royaume de Dieu pour le ruiner, et
soit porté au mal dans tout ce qu'il fait; car par là même il serait plein de
malice, tourmenté d'une cruelle envie, il serait nécessairement (hible,
impuissant et malheureux, de ne pouvoir détruire le royaume du bon
principe. Les autres ont osé dire que c'était le bon principe et le vrai Dieu,
qui était la cause de tous les péchés, et qu'il péchait en effet, en plusieurs
points. Tels ont été les hérétiques appelés Lucifériens (2), parce que,
soutenant le parti de Lucifer, ils disaient que Dieu pécha, en chassant du
Ciel ce prince des démons. Tels les Marcionites, qui maintenaient que Dieu
pécha d'avoir endurci Pharaon et noyé les Égyptiens dans la mer Rouge.
Tels encore les derniers Hérésiarques de ce temps (3), qui font Dieu auteur
de tous les péchés du monde, tout en disant qu'il agit pour une bonne fin,
c'est-à-dire pour montrer sa justice en punissant les pécheurs ^ et que, par ce
moyen la tra(1) Vide Guil. Paris, de Univers, p. 1. — (2) D. Thom. i.
Contra. Gen. c. 956. Iren. 1. 4. 47 et 48. *- (1) Cal^p.

i88 LA ratOLOGIE AFPECmVE, hison de Judas n*est pas moins son œuvre que la cooyerioa de saint Paul. Ce qui a donné sujet à TEglise, pour condamner ces erreurs, de dresser ce canon : Si quelqu'un dit qu'il n'est pas en la puissance de l'homme de rendre ses voies mauvaises; mais que Dieu opère les mauvaises œuvres aussi bien que les * bonnes, non-seulement en ne les empêchant pas, mais encore de son propre mouvement, et par soi-même, en sorte que la trahison de Judas ne soit pas moins son ouvrage que la vocation de saint Paul, qu'il soit anathème (i). Aussi l'Ecriture sainte en mille endroits pr^he la sainteté de Dieu, sa pureté, sa justice et sa conduite sainte et immaculée dans toutes ses œuvres. Y aAAX de l'iniquité en Dieu, dit saint Paul ? Unn de moi une telle pensée^ car 8'il en était ainn , comment jugeraiU-il ce monde (Rom. 3) ? En effet, on ne peut imaginer aucune raison pour que Diea soit l'auteur des péchés du monde ; car , ou ce serait parce qu'il a donné aux créatures douées d'esprit un libre arbitre défectueux et une puissance par laquelle elles commettent le péché; mais comme celui qui donne une épée à un homme sans aucune mauvaise intention ne peut pas être condamné comme auteur de l'homicide qui se fera par cette épée ; de même Dieu, ayant donné la liberté aux hommes qui en peuvent bien user, n'est point l'auteur des abus qu'ils commettent. Ajoutez même, pour parler d'une manière précise, que la liberté ne vient pas de Dieu en tant qu'elle est réellement fautive (2), et qu'elle manque à sa règle en devenant la cause du péché : c'est pourquoi le péché ne retombe pas sur Dieu. Ou bien Dieu serait l'auteur du péché, en ce qu'il donne son concours à toutes les actions des anges et des hommes, soit bonnes, soit mauvaises. Mais en ce sens, il ne peut être encore l'auteur du péché , parce qu'il ne donne son concours qu'à la substance de l'action mauvaise, et non pas au dérèglement contre la loi qui le défend; dérèglement qui n'est qu'une privation de perfection, ou un rien,

BE8 AGT£8 HUMAINS. 189 que Dieu concoure avec les hommes dans leurs actions > toutefois le dérèglement qui s'y rencontre ne provient pas de lui, mais de la créature qui pèche. Ou bien Dieu serait l'auteur du péché, parce qu'il le commanderait ou le conseillera, ce qui ne peut être encore, d'autant mieux qu'il ne donne aux hommes ses lois et ses conseils que pour le leur &ire abhorrer. Dieu n'a ccmmandé à personne de mal faire, dit le Sage (Eccl. 15). Cela considéré, les schismatiques de ce siècle ont maintenu que Dieu était Tauteur du péché en une autre manière, c'est-à-dire qu'il le voulait pour un bien, pour faire paraître sa justice en punissant ceux qui le commettent, et que par ce moyen il n'était pas pécheur, quoiqu'il voulût le péché, et y port&t les volontés humaines , d'autant qu'il le faisait pour un plus grand bien. Mais, quel prétexte I le Sage ne dit-il pas de Dieu : Ne lui dis pas : Il m'a fait errer^ car leê hommes impies ne lui sont point nécessaires (Eccl. 15). S'il veut montrer sa justice, il en aura suffisamment l'occasion, en permettant le péché , c'est-à-dire, n'empêchant pas la liberté humaine qu'il n'est pas obligé d'empêcher; car il aura plus de raison de punir le péché, n'y ayant pas contribué, que s'il y avait mis du sien. Mais saint Paul ne dit-il pas : Il ne faut pas commettre le mal pour le bien, (Rom. 3) ? car la volonté du péché étant mauvaise en soi-même, elle ne peut être bonne pour quelque motif que ce soit, d'autant que le moindre défaut cause le péché dans l'action, quoique plusieurs choses bonnes s'y rencontrent; c'est pourquoi si un homme était coupable de péché en portant un autre à mal faire, quoique ce fût pour un bien, il en faudrait autant dire de Dieu, s'il voulait les péchés des hommes pour quelque fin que ce fût. Il n'appartient qu'à un mauvais médecin de désirer les maladies, afin de les pouvoir guérir, et faire paraître sa science ; il n'appartient qu'à un mauvais juge de souhaiter des crimes, pour montrer son autorité, en condamnant au feu, ou à la roue. C'est une bienveillance malveillante, disait saint Augustin, de désirer la misère d'autrui pour exercer sa miséricorde (i). Dieu donc ne peut être Tauteur du péché, même en le voulant pour une bonne fin. Après quoi il ne reste plus qu'à dire que Dieu serait la cause du péché, comme on dit que le pilote est la cause du naufrage que fait son navire parce qu'il ne l'a pas empesé ; c'est ainsi que Dieu, en s'é(1) L. 8. Conf. c. 8.

The text on this page is estimated to be only 27.31% accurate

190 LA niOLMIS AFreOTITE. laigiNnl de rhonme et en loi
retinml ses grftcee, sérail la «miseéi 8t ruine. Meis le Docteur engélique
saint Thèmes ne wh» permet pas 4'aveir cène pensée de Dien (i) : car en se
faisant cette objection, il la résout, et dit que Dieu ne s[^]éleîgne de personne,
mais que rhoanne s'éloigne plutôt de Dieu qui lui est présent, comme fait
celui qui ferme les yeux à la lumière 4u soleil. Si bien qu'A n'est pas permis,
selon la vraie erté; car même la permission de Dieu ne s'étend pas
proprement sur le péché, mais sur la seule liberté que Dieu maintient et
permet pour ne pas altérer la nature des êtres dont il est le créateur et le
conservateur; car pour le pédié, il n'a que deux actions , dont l'une est la
prescience , il le vdt, 3 le regarde ; l'autre est la destination, il le devine à un
supplice étemd après qu'il est commis; et ces deux actions ne peuvent être la
cause du péché. Ainsi le Seigneur est juste , dit le Prophète, en toutes ses
voies[^] et saint en tontes ses osuvres (Ps. 144). Ceci même est évident par la
lumière de la nature; le divm Platon dit qu'il ibut chercher toute autre cause
du péché que Dieu (4), et vetit qu'on fasse une loi de bannh* de sa cité tous
ceux qui soutiendront que Dieu est l'auteur des péchés. Il ne leur donne pas
la liberté de consdence dans sa république , et ne veut pas qu'on les y tolère.
le reconnais donc en vous, 6 Dieu très-saint et irès-parfeît! une poreté
infinie, et je la loue de toutes mes forces. lÂ [^]sfinteté des hommes dans
cette vie , quelque grande qu'eHe soit , n'est pas de tout point accomplie,
elle est du moins mêlée d'imperfections, et ne leur est donnée que par grâce
et par privilège ; mais votre sainteté à vous est naturelle , car il vous est
aussi naturel de ne point pécher, que d'être Dieu. Ainsi 3 ne se trouve pas en
vous jusqu'au moindre défaut, et jusqu'à la plus insensible imperfection ,
mais toutes choses sont trèsparfaites en vous (3). Tout ce que vous
commandez ou con(1) In 1, Dist. 40. Q. 4. Ad. 4.- (2) L. 1. de Republ. —
(3) Alvarez Med. p. 3. Dec. 6. Contemp. 1. i.

The text on this page is estimated to be only 21.43% accurate

I M6 ACTES HIJIUIliA. {1H sailieii A mon DmiiI esi jusia et équitable, ei cenvient à min jwnli; vavs ne demandez rien de nous qo^iHie «raie purel4 de l'âme et du eoppe , et la fuile de touie iniquité ; d'oà vient foe vont me dites : Tu êefêt fsniffM et \$mu «eefca imnitU k Sàiumr im Oieu (DeuL li). Oh I je déaire parvenir i cette perfection, j'y aspire ardemmeat; laites donc que je déteste tout péché p qae je ne me glorifie d'aneane ebese au mande, sinon de l'imitation Me votre pureté. Malheureux sont eeux qui veua offensenti et qui encore ont l'audace de vous charger de leurs péchés comme si vous aviez contribué à leur transgression, ou que voua leur eussiez imposé des lois impossibles, ou que vous vous fussiaa éloigné, laissant sans secours suffisant la créature dans ses besoina» 0 moA Dieu! il n'est rien de tentes ces choses. Le pécheur est sans escuse, il ne peut que s'accuser lui-même du mauvaia usage de sa liberté et de voire grâce. Faites , Dieu très-4mi, qoe je m'anéantisise, moi-même, et me confonde dans la reconnaissance de mon péché. IL GonaidéraE une autre erreur , celle qui consiste â soutenir que le démon est la cause universelle de tous les péchés du noiide. Cette erreur est beaucoup plus toiérable que les deux ratrea, mais ce n'ai est pas moins une erreur et une chose contraire à la vérité. Car, quoiqu'il soit indirectement la cause de tous nos péchés, ea ce qu'il a induit le premier homme au pé« dié , par lequel la nature buosaine est d^cendae à un tel point de cerruption , que nous soaunes tous enclins à pécher ; toute» foia il ne l'est pas 4e tous, comme s'il les persuadsût tous. Ce que prouve Origène (1), en disant que si le diable n'était pas, les honmies auraient toujours l'appétit des choses coppereUes, et que cet appétit pourrait être désordonné, fl persuade doue seulem^t quelqœs ^âces de péchés, et eda far trois voies principales. La première, en proposant aux sens eitérieus quelque objet attrayant , mi que cet objet soit véritable , aoii qu'il soit feint et illusoire, produit de te condensation de l'air «t de la réflexion de la lumière. Ck*, cet objet proposé aux eem extérieurs est transmis jusqu'à l'imaf^nation , par laqueHa s'exdte un mouvement dans l'appétit aensitif ; et si la jwson f consent, le pédié est eammia. fie cette manière, le 4iaUe (l}n. Perisreh.«.a.

i93 Là théologie affective. semble à celui qui , assiégeant une place forte , tâche de gagner quelques soldats, en leur proposant de l'or et de l'argent, afin que par leur secours il entre plus avant ; car ainsi le diable gagne quelques sens extérieurs par les appas des objets' attrayants, pour s'insinuer dans l'homme, et arriver jusqu'au fort de sa raison supérieure. La seconde .consiste à agir sur le corps par le moyen de pierres ou d'herbes qui ont des vertus occultes, car ensuite il fléchit l'imagination selon son bon plaisir. La troisième voie, c'est d'entrer dans le corps de l'homme, pour y agir sur les humeurs, les y condensant, ou les raréfiant, les échauffant ou les attiédissant. Si les anges ont bien la force de faire mouvoir les grandes machines des cieux, à plus forte raison peuvent-ils faire agir les humeurs du corps humain. Or, ces humeurs, mises en mouvement, remplissent l'imagination de diverses impressions, comme il paraît par les songes différents de ceux qui ont divers tempéraments ; et de ces impressions vient l'excitation de l'appétit sensuel , par lequel la raison supérieure est ébranlée. Ainsi le diable porte à certains péchés indirectement , en faisant jouer divers ressorts qui sont dans la nature humaine. Au reste, qu'il suggère tous les péchés que commet l'homme, c'est ce qu'on ne peut soutenir. Saint Aignan raconte à ce sujet que le démon déguisé en homme se jeta un jour aux pieds du grand saint Antoine, se plaignant de ce que les hommes lui en voulaient tant , et le maudissaient. Qu'ils s'imputent leurs torts à eux-mêmes, disait-il, s'ils pèchent, car je ne puis rien, s'ils ne se soumettent volontairement à moi. Chacun, dit saint Jacques, est tenté par sa propre concupiscence (Chap. i). Aussi la constitution corporelle de chacun a une merveilleuse puissance sur ses mœurs, pour les former diversement. Les sanguins, qui ont le sang plus épuré, s'abandonnent à une certaine audace et allégresse, et désirent plus ardemment les voluptés. Les colériques sont portés aux troubles et aux colères, et sont précipités dans leurs conseils. Les phlegmatiques sont peu laborieux et peu constants, soit dans la vertu, ou dans le vice, où ils ne font guère de grands progrès. Enfin, les mélancoliques sont tristes, et retiennent longuement le souvenir des injures, c'est pourquoi les hommes, par la diversité de leurs tempéraments, sont portés à diverses sortes de péchés. A quoi ne sert pas peu encore le genre de vie, et l'état ou la vocation que chacun a choisi ; car il y a

I DES ACTES nUMAÜFS. i05 m des conditk>n8 mille fois plus périlleuses que les autres, et dans V bqoelles 0 D*y a rien de si facile que de commettre le péché, comme on le voit faire à ceux qui sont dans le commerce, ou dans le gouvernement des autres; ils ont beaucoup plus de facilité et de disposition au péché, que ceux qui ont quitté le monde pour vivre dans la solitude, ou dans la société des personnes saintes, dont les exemples et la conversation n'invitent qu'aux exercices de la vertu. Quoi de plus encore? les créatures de ce monde sollicitent l'homme tacitement au péché, soit qu'il y mette par trop son attachement, quand elles lui sont agréables, soit qu'il les prenne en trop grande aversion, quand elles lui causent du ^ tourment. Les créatures de Dieu, dit le Sage, sont faites pour la haine, et pour servir de pièges aux pieds mal assurés (Sag. 14), car, par imprudence, ils se servent d'elles pour d'autres fins, que celles pour lesquelles Dieu les a mises au monde. Enfin, saint Thomas dit (1) que le péché a des causes extérieures qui sont hors de nous, et des causes intérieures dont l'une est plus reculée, l'appétit et l'imagination, et l'autre plus proche et plus immédiate, la volonté, quand elle n'agit plus sous la direction de la raison et de la loi divine, et qu'elle prétend à quelque bien périssable; car, par cette volonté qui est un bien, mais privé d'un autre bien, se commet le péché, et les hommes, dans cette circonstance, excitent souvent le démon, qui ne songe pas toujours à les faire pécher. Car, comme leur dit Job : Ils sont préparés à éveiller Leviathan (Ghap. 3), c'est-à-dire le diable, s'il était endormi, parce qu'ils cherchent quelquefois d'eux-mêmes le péché, qui ne se présente pas toujours à eux. Ah ! mon Dieu, s'il y a tant de causes de péchés, qui pourra jamais échapper ? si toutes choses nous induisent au mal, et ce qui est au dehors de nous et ce qui est au dedans de nous, où pourrions-nous être en sûreté ? Purifiez-moi, Seigneur, de mes péchés cachés y et délivrez-moi des péchés extérieurs (Ps. 18); c'est-à-dire, comme l'a entendu saint Augustin, des concupiscences cachées en moi, et des créatures extérieures qui me sollicitent à vous offenser? Car notre ennemi, pour nous tuer, ne s'endort jamais, et nous ne voulons pas nous éveiller pour nous en préserver; il nous tend des filets pour y prendre nos (1)0, 75, art. 1,2,3. II.

The text on this page is estimated to be only 23.83% accurate

184 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. âmes, il en met dans les richesses, cUms la iM|i;^vrQté, d^ notie boire et notre mangens dans noU*e repos et Qol^ l,ça\ait et dlp nos œuvres (1) ; mavs vous, Sçigneur, faite^nouâ ^V^W 1^ Ô^ des chasseurs. Éclairefs mes yeux, ô lumière (JiJiviAy^I. afin qii^y voie ces filçts, et que je ne m.'î laijsç. pa% prçojdce QW ; V^^ B^ les éviter, sino^ celui qui les voit ; et qui peut, 1^ xoiî;, siw)fi celui que you^ illuminez? Âpr^ ces élans ae saint Aug[U4tjft, écriguez-vous iptérieurçm.ent : Ajb! mon Vjeul a'il n'y çxail p^ vous seul au mondç^ et mol seul^ de cr&^jtu;çe, je n'^isp^rm W que vous; poMrc[uoi donc ayaM mis au mop4e des cçéativKS a,vec moi poui; m'aider à vous aijaQier, vous ain^ra;-je ^ m^oin^ à cause d'elles? Hélas I faut-ii que ce qui doit me donner 1%^ me. causç. la mort, que ce qui doit m 'enflammer de votre aiQOur me re&oidis^e, et que ce qui doit m'avancer me reculj^; ma propre volonté même', qui est ma plyi^ noble puissan/i^è,. est, la cause la plus directe d!e qua misère. 4b I Seigneijirl je sui^ peniii sans VOU3. III. Coi^idérez que les causes et Les soui:ces prijici^^a du iglir ché sont dans» l'bQmmQ; mém.e>. dans ses puissance et seS: 4w^ tés naturelles, p^tipullèrefi^t Tentender^ent, la volonté et l'agr petit sensuel, qui spnt daos un état d'imperfî^çtioa , et dans p désordre qui donne lieu au péçhi^ et à la, trai^ression qh omîsr sion de la loi de Dieu, qui se trojiive dan^ T^te dU; péché. Pour bien^ comprendre celt,e vérité, il faut considérer que çei puissances ayant de l'inclination pour le bieq, et étant les ppinçci pes des actes humains, jamais ces actes ne seraient çî^tacbéi de péché, si ces principes n'étaient auparay^t corrompu^ . Jili effet, ces principes des actes humains et ces prmçipaL^ fâf^ulté sont corrompus et défectueux. Savoir , rentenden^^L par liii gnorancQ , l'appétit sensuel par l'infirmité ,, et la vjoloji^té pa la malice qui consiste à moins aimei; ie& plus g^and^ bi^ et à plus aimer les moindres biens ou ce qui n'est, au cunement bien, car la volonté est enti;ajnée. par son ajodpur comme les choses pesantes par leur poids. De là vient que. M causes les plus immédiates et les plus proches, du péqhé soi rignorance, l'infirmité et la malice, qu| corrompent les principe des actes humains. Ce sont les trois sources les plus générale (1) D. Aug. Som. c. 29.

The text on this page is estimated to be only 23.43% accurate

K8 iicTE9 mmàmé. fOS m9 pftii^* UioMStcî tst corrompu par rîgnomnco , rârreor, Il h flmsse opinion^ après qnoî il n'y a pas do bien à espérer ar fhoimne. L*hit^6ct bien éclairé est cet œil simpîe dont parte Il Téritf) qoî rend Phomme tout glorieux et éclatant par ses boriAes' actions. Si ton œil est simple, tout ton corps sera trit^ iM (latft. tf). Macr si cet œil est malade et gâté, il n'est capMft qoB it tsSn trébnclier Ffeomme â chaque pas, car il ne KNt poÂit 9M dtemin r'Si h lumière qnî est en toi n'est que tènè-insT, terni ton corps ura ténékreax (Matth. 6). Si ton entendement, qui est kr hmSre de nme, est Toflé par tes ténèbres ie Terreur et des flnsses' croyances, sHf est rempli d'ignorance pour le véritablB Nen sans savoir te discerner, que peut-il' en résulter autre chose que des offenses envers Keu et des œuvres de ténèbres ? L'ignomnce qor est lir première corruption de l'entendement, est donc aussi h première source du péché. Cette ignorance est ou affectée, comme est cdle des hérétiques, qui ne ventent pas se readre dbciles aux vraies instructions dis l'Eglise , et lui disent comme ces hnpies: dans' Job : Retirez-^ous de nous, nous ne voubns pas hf sdenee de vos voies (?t) ; ou bien elle esf réelle, comme dans ceux qui ne font rien pour éire instruits , quoiqu'il n'y rfeiistent pas expressément ; c'est pourquoi celte ignorance amoindrira leur enfer, mais ne les en délivrera pas, selon ce que dit saint Augustin (f). L'ignorance de ceux qui sont trop peu* stadSeux, ne tes excuse pas dti péché au point de les empêfhef dfe brM'er du feu étemel, maiis peut-être y brûleront-ils moinsi La seconde cause est Finfirmité , par laquelle on entend quellque passion un peu trop véhémence , qui empêche Tâme d'e réussir- diinB tes actions vertueuses, conraie dans un corps infirme hr fislbcatiôn: des membres, ou te débordement dfes humeurs, empêchenl te puissance motrice de bien ftiire les actions naturelles. 6et0e véhémence des passius^ cause le mal de trois manières r *• par distraction, parce qtf'elle attache toute Tâme â son objef et^ la- distrait des pensées qui pourraient dissuader dh p^hé. 9. Par sa contrariété avec te raison, car là passion pense à son intérêt, et la raison à IMeu ; or, tes contraires se détruisent l'un l'autre ; 3. Par l'immulation du corps, car les passions l'altèrent comme les fièvres, si bien qu'il y en a qui deviennent (1) De Grat. et Lib. Arbit. c. 4.

Et comme les dispositions du cœur refluent sur l'esprit, à cause de l'harmonie et de la correspondance de toutes ses parties entre elles, l'Âme est souvent occupée par les passions, elle est moins réfléchie et plus portée au péché. La troisième cause est la malice, par laquelle on entend la puissance libre de la volonté, laquelle, pour se sauver de quelque incommode, ou arriver à quelque bien temporel, quoiqu'il ne soit nullement empêchée par l'ignorance, ou emportée par la passion, se détermine de plein gré, contre toute conscience et raison, à commettre le péché. Les trois retirés de Dieu Job, comme à dessein, et n'ont pas voulu reconnaître ses (Job. 34). À ces trois causes générales se lient encore trois causes qui font que les péchés inondent et couvrent la face d'hommes pécheurs, de sorte que le péché règne presque tout. En premier lieu, les mauvaises habitudes font que l'homme se porte au péché comme à une chose naturelle, sans beaucoup de répugnance de la part de la raison ; c'est pourquoi ces péchés sont plus volontaires, plus graves, et plus incurables sont appelés péchés de malice. Ensuite un péché qui n'est incontinent effacé par la pénitence, attire par sa pesanteur le grand saint Grégoire (1), l'Âme à un autre péché, c'est le malin qui attire le malin (Ps. 41). En effet, il en est plusieurs, à qui il n'y a que le premier péché qui coûte, le premier larcin, la première débauche. Après cela le voile (la honte) est levé, et les péchés se multiplient sans mesure. De un péché donne matière à un autre péché, l'avarice à l'injure, l'ambition à l'oppression des autres, la débauche au larcin, au meurtre et au mépris des choses saintes. Enfin, le péché tel prive l'homme de la grâce de Dieu et des vertus (infuses) ; la grâce sanctifiante n'y est plus, et les grâces temporelles y sont en moindre abondance, en punition de l'infirmité commise. Par ce moyen, l'homme est exposé sans armes à l'attaque de son ennemi. C'est une cité assiégée, qui n'a que faibles remparts-, et qui doit bientôt capituler et se rendre toutes ces raisons que les théologiens exposent plus au on peut ajouter l'oubli de la dernière fin pour laquelle on crée et des obligations que nous avons de servir Dieu, l'homme (1) L. 25. Moral, c. 0.

€1! DES ACTES HUMAINS. 497 espi tmce à changer toutes les résolutions que Ton avait prises en ék iFapprochant du sacrement de Pénitence ; et encore le peu de pratéei tique de la sainte humilité, qui est la vraie mère gardienne de la ^2 pke divine. i(ft faivisagerai toutes ces causes comme les vraies racines de ja'i mes péchés, et plus je les reconnâtrai réellement en moi, plus 6)1 je gémirai sur moi-même, qui porte avec moi la cause de ma Bsià perdition. Mais comme il est plus important de guérir la source I, i du mal, je formerai la généreuse résolution de couper ces racivà\ nés, et de faire tarir ces sources. Contre Tignorance, je me prod'»| poserai de m'instruire plus exactement par les conférences spirilem tuelles , par les saintes lectures et les prédications publiques. pt Contre les passions, je prendrai la résolution de commencer par rii les mortifier, en m'efforçant de les combattre de tout mon pou3co^ ' voir. Contre la malice et le péché déjà commis, j*opposerai sans s pè délai la pénitence et le ferme propos de ne jamais offenser Dieu is, i Tolontairement. 0 Seigneur ! mon Dieu ! je vous offre toutes ;t pii ces résolutions, rendez-les efficaces par votre grâce , afin que Pédifce du péché étant ruiné en nous, jusqu'au fondement, nous vous servions avec sainteté et pureté de conscience. Ainsi soit-il. DIX-NEUVIÈME MÉDITATION. DU PÉCHÉ ORIGINEL. I. Considérez une importante vérité de la Foi, c'est que tous les hommes sont conçus et naissent dans le péché originel, c'est-à-dire, dans la privation de la grâce sanctifiante, et dans une aversion habituelle de leur dernière fin, à cause de la désobéissance d'Adam. Les saintes Écritures attestent constamment cette grande et fondamentale vérité. Job jette les hauts cris de la douleur, et déplore amèrement la nuit dans laquelle il a été dit qu'un homme a été amçu (Job, 3). Le saint prophète David, dans J

i98 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE» les angoisses de sa pénitence, se lamente sur le péché originel. Je mis conçu dans le péché (Ps. 51). n parle du péché originel au pluriel, parce que bien qu'il soit un, il est pourtant la source de plusieurs autres péchés. Saint Paul en parle aussi en termes précis : Par un homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort. Et peu après : Par le péché d'un seul, plusieurs sont pécheurs (Rom. 5). Les Pélagiens qui niaient autrefois cette vérité, se sont tournés de tous côtés pour éviter la force de ces paroles ; mais en vain, car ils ont eu à répondre à saint Augustin qui les a réfutés entièrement (1), leur montrant que le baptême ne se donnait si soigneusement aux enfants, que pour les retirer du péché originel, et les rendre capables de la gloire éternelle ; que les exorcismes ne se pratiquaient également sur les petits enfants, que pour les délivrer du démon, qui les possédait par le péché originel \ que le péché n'avait pas été seulement introduit par Adam, comme ayant servi d'exemple au péché, car alors on eût pu dire pareillement que le péché avait été introduit dans le monde par Caïn, ou par Judas, qui n'ont pas fourni moins de mauvais exemples du péché qu'Adam. Enfin, si ces hérétiques venaient à dire que le Baptême se donnait aux enfants pour les purifier de quelques péchés personnels qu'ils avaient commis, il leur disait que l'infirmité des enfants, que leur ignorance, et l'incapacité où ils sont de recevoir des lois, prouvaient évidemment leur innocence, et que le défaut de sentiment, et le manque de raison, les exemptaient mieux de péché par le silence, que la parole et le discours ne sauraient faire; car les accuser de péché, parce qu'ils pleurent, parce qu'ils ne peuvent se taire, parce qu'ils sont à charge à ceux qui les nourrissent, c'est plutôt un malheur pour eux, que malice et iniquité de leur part; c'est la très-profonde ignorance dans laquelle ils sont ensevelis à cet âge. Enfin, dit saint Augustin, que l'évidence du fait serve à sa propre preuve, car jamais je n'ai moins de choses à dire, que quand la chose est plus claire d'elle-même que tout ce qu'on pourrait alléguer pour l'éclaircir. De sorte que le Baptême est la preuve irrécusable du péché originel où naissent les hommes (isS). Il en est une autre qui ressort de la misère présente, dans laquelle on est (1) L. I; d« Pae. Meritis Remiu. c. 34 et SS, 6te. ^ (i) L. III. In. c. 7 8ap.

The text on this page is estimated to be only 22.50% accurate

tmre les créatarM htlmaines petidaht cette déplorable ^é ; car
echtft qTA cèkisMÉMra bien tes faotnmes, les verra de tout point et/ttmipm j
ite n'ont pour la plupart ni amour , ni crainte , ni Iwtoheur, tA respect, ni
obéissante envers leur Père et Créateur tottf-puissant; Bs s^nt éloignés de
leur devoir et deteur obligation naturelle eh ce tjui le concerrie. En les
coropat^ant l'un à l'autre, aii Mtttt A'êWfè uhis .d'iitaâtiè coittttie ils le
devraiettl, j^tiisqu'ils ont reçu d'un même Dieu, Une âme par laquelle ils
fraternisent, ils fiohl complètement divisés par des querelles e\ des
aversions particttlîèriBs , par des séditions et des guerres publiques ; ils
s'entre-haïssent, ils se déchirent l'un Tautre, se dépouillent, et ne se portent
aucune biehveillance. Si bn les considère éh etix-haémes, iMÏ y est désordre
, leurs sens se soulèvent contre leur inatsoh p^ur désobéir h Dieu , la partie
inférieure se rend mattréssé ^ dominante dé celle qui déVrait commander.
L'âme est ^ottVeilt dans les ehnûîsj le 'cOî*ps dans l^s langutsurs, dans les
nlAladHès, IM dans thille sortes de peines, qui lui causeht la ttwrt aVtec de
jgnlihlfe W^rtls. Or , il n'y a point d'apparmèJé ^^ Dieu eût icHé les
homtiii^ dan^ un état si désblé et si IcOltèhipu; Nul ouvriéi^ yh)it daUS
isbn airt Hë fait d'œuvre atissi gâté« et éui^i contrefaite qUé rhôlUmé dans
l'état préseiit; c'est fa ttiehe et le déshohhëur dé tout le monde, puisiiitll ose
se sbWteVêi^ ctmiî* şen CHàleur. Dieu h'adira point créé l'homme
eontWlrfe i U gloire-, à sa puls^ntèë, à sa sagesse et à isa bonté-, il ne
l^aura point créé aVec la hâirte de loulfe sorte dé lééitimiè devoir ;
cfeperidâHl l'homme est comme cela aujourd'hui, il faut dotic bien croire
qii'il à été créé par Dieu dans un état plus parfait, mais tjù'il lui Sera arrivé
qutelqUe malheur qui aura Wléré sa première feondition , quelque chute ,
qui l'aUra jeté dans l'état corrompu et déplorable où il est aujourd'hui. En
effet , le chef des hommes est déchu de son bonheur , el a attiré datts sa
l*uine toute sa postêtlle , qui naît au rtlonde avec le péché originel, la
sbliyce fécbnde de soh malheur. Je déploreraï donc tiion malheur, d'êlre
coriçli dans le pé^ché originel. Ô Islrlé joUr que celui oi Thomniè est
bonçijj et plus triste fceldl bù il est enfanté ! Qbël sUjet aui-a l'hdtittitiS de
se glorifier de son innocence et de sa pureté ^ puisqiîé sort origine n'est que
souillure et corruption ? Qu'il ne m'arrive donc jamais d'être si aveuglé, que
de m'estimer Saint et innocent en

I ^ 900 La théologie affective. présence de Dieu. Je marcherai donc dans la connaissance de ma bassesse et de mon abjection, je me réputerai d'une très-vile naissance entre tous les êtres qui ont vie dans ce monde, parce que je suis né dans la souillure du péché originel, que je suis entré en ce monde avec l'aversion et l'indignation de Dieu, et détourné de ma dernière fin. Nous sommes égarés dès le sein de nos mères, damnés avant d'être nés, dit saint Bernard, parce que nous sommes nés en péché (1). II. Considérez la grande multitude de misères que l'homme ressent à cause du péché originel. Jésus-Christ nous les représente dans l'Evangile par ce voyageur qui allait de Jéricho à Jérusalem, et qui tomba entre les mains des voleurs, lesquels le dépouillèrent, et l'attablèrent chargé de plaies, s'en allèrent le laissant là demi-mort (Luc, 10). Car cet homme est Adam, et toute la nature humaine, que les diables ont dépouillé des dons de la grâce et des vertus, qu'ils ont laissé sur la terre plus mort que vif, à cause de ses plaies causées par le péché. En effet les théologiens disent communément que le péché originel apporte quatre maux à l'homme, qu'ils appellent les quatre plaies de la nature humaine, savoir : l'ignorance dans l'entendement qui ne connaît point les vérités nécessaires à son salut ; la malice dans la volonté, c'est-à-dire, peu d'affection pour les biens spirituels, et beaucoup pour les temporels, d'où proviennent mille désordres ; la concupiscence dans l'appétit concupiscible, c'est-à-dire, une plus grande ardeur pour les objets sensibles contre le gré de la raison ; et l'infirmité dans l'appétit irascible, c'est-à-dire, un défaut de constance et de force, pour poursuivre le bien difficile à acquérir, et éviter le mal difficile à repousser. Car le pécheur étant destitué des dons surnaturels qui éclairaient son esprit, et fortifiaient sa volonté dans la recherche des objets spirituels et célestes, s'est vu affaibli, et comme paralysé dans toutes ses puissances. Au reste, ceux qui considèrent de plus près les suites du péché originel, font un plus grand dénombrement des tristes accidents qu'il a causés dans l'homme, qui est plus capable de les déplorer que de les raconter. Car, pour commencer par les derniers, après cette vie il prive l'âme de la vision intuitive de

(i) Serm. 2. In Fest. Pentec.

BB6 ACTES HUMAINS. 901 Dieu, qui est sa suprême béatitude, et le corps des quatre qualités glorieuses, qui sont la clarté, Tagilité., rimpassibilité , et la subtilité, comme pareillement de la demeure royale du Ciel. U est vrai que quelques théologiens maintiennent assez probablement, que ces privations ne causent point de sentiments de douleur, d'autant que les enfants qui meurent dans le seul péché originel, n'ont point de connaissance des biens surnaturels, dont ils sont privés. Toutefois, un homme ne laisse pas d'être misérable, quand il est privé de grands avantages, encore qu'il n'en connaisse rien. Dans la vie présente, ce péché cause à l'homme des maux intérieurs qui le touchent réellement et l'aflOigent profondément. De tous les maux extérieurs, le principal est que les hommes ont Dieu pour ennemi dès leur naissance; nou\$ naiisons totu enfants de colère , aux termes du grand saint Paul (Eph. 2) , et il nous regarde dès lors avec aversion, comme étant indignes de sa gloire. En outre, ils ont pour ennemis les démons qui possèdent quelquefois les corps des enfants et les tourmentent div^sement, et qui emploient mille moyens et mille artifices pour les solliciter au péché. Ils ont pour persécuteurs les hommes, qui sont très-cruels les uns pour les autres, comme sont les tyrans , les voleurs , les pirates , et ceux qui abusent de leur office et de leur autorité pour traiter cruellement les autres* Us ont encore pour ennemis les animaux de la terre et de l'air qui, comme absous du serment de la fidélité qu'ils leur devaient, ne respectent quasi plus la majesté de leur visage. Ils ont encore pour ennemis les éléments et les créatures insensibles, lesquels leur causent mille accidents imprévus. Tout cela, l'homme ne l'eût point ressenti sans la désobéissance d'Adam. Le péché originel cause des maux intérieurs , dont les uns affectent les puissances corporelles de la partie sensitive, et dont les autres travaillent son corps pendant le cours de cette vie. Son entendement est dans une grossière ignorance de toutes les choses qui lui sont nécessaires pour son bien, ne sachant pas seulement recourir à la mamelle pour y sucer le lait, comme font plusieurs bêtes qui vont chercher les mamelles de leur mère, quoique cachées en des lieux secrets. Avec cette ignorance, l'esprit éprouve une forte difficulté pour apprendre, non-seulement les choses surnaturelles, comme sont la fin dernière et les moyens d'y parvenir, mais encore tout ce qui est du ressort de la nature. Il a

The text on this page is estimated to be only 10.77% accurate

901 LA ittUMLOQns AmscnfEt néanmoins une curiosité imm[^]se
de savoir ce ii|ui ne lui Mrt de rreM > et «Me extUftVajgelice itiAcibie dens
la diversité As se[^] ^nsK»». Àpuès to«t[^] l'homÉie inécoAnM ^ |M[^]re
Misère 6t ses éffliires; éHHt dens l'étui le plus dett[^]renx dtt meMie, il s'en
rit et fÊiim Vainement le temps, comme si tbut était en txm ot[^]tie. Sa
vôfomé n*e\$ pas moins Me[^]e par le péché oni[^]; die est remplie d'amoûr-
propre jusqu[^]A Texc^{^^} «lie ressent ite difficultés sans fin è côB[^]battre Me
vice et à Suivre h vl[^]u, pour fequelie elle est dans iltte negligêUii[^]
eittuème; elle «[^] pleine de solikitudes immodérée pour les biens tenipèrél«>
eUe est itteonstéi[^]te et vt[^]lage dans e«s i[^]ésolutioiM > (die né se co[^] tente
j«maig de réibt oA elle est 5 elle eh a fhcettinent

The text on this page is estimated to be only 19.38% accurate

BBS Mstn Bnuir. SOS ^Ui9kk% à ea «fi'is n'eussent pts été exposés i tasl de désas*^ Malheureitt donc est le féohé> qui «pfMrie tous eel denniM ges et eei^ étranges jpwMiioitt» Et si toutes ces peines «Mn semblent einèireS) peurquei la seuroe d'où eiles fmcèdetit ne nous semUenMreUe pas pies emère encore? Si ces fruits nous sont si aigrts, pou»|uoi leur racine, qui est la désobéissance et le pécbé, ne le sera-t-^eile pas davantage? Sadhe imc^ H vmt mMm céU ckêê\$ mauvaim et amèrt d'ûvoir quitté h Se^gwa^r fim Dieu^ H de ne fOi avoir en tei ma orstn^e^ dit Diea h Sm^mm* du armée quel sup-^ plice ne devez-vous pas attendre pour vos fautes personnelles f Hélaa ! quelle punition ne devez-vous pas craindre pour vos pro>* près transgressions et vos méchancetés ? O Roi dés vivants ! ô Créateur des siècles, qui est celui qui n'appréhendek*B de contrevenir à vos ordonnances, et de vous offenser? Oh I certaine** ment, je tremblerai do crainte, j'appréhenderai de vous offenser^ plus que tous les maux de ce monde, et puisque la grâce do notre Rédempteur Jésus-^Christ est le remède de tant de mattx, et l'antidote de cette contagion du péché, j'y aurai recours, jo l'implorerai jour et nuit tivec confiance) disant après saint Paul : Homme infortuné que je euis^ qui me délivnra du corps de cette ^ mort ? la grâce de notre Seigneur Jënis (Rom. 7). Gloire lui en soit rendue en tous les siècles des siècles» III. Goiisidéi*ez la çonduile et la sainteté de Dieu dans tout le progrès du péché originel. E(, parce que ce point est difficile h concevoir, pour en faciliter l'intelligence, il faut se représenter l'exemple d'un roi qui, par une bonté et une magnificence toute royale, ennoblit et enrichit quelqu'un de ses sujets et tète SA famille ; mais il y met une certaine condition, c'est que ce sujet ainsi élevé au-dessus de ce qu'il était auparavant, lui sara fidèle dans un emploi qu'il lui veut confier, sous peine de décheoir, lui et toute sa postérité de l'état heureux où il l'a mis da son plein (1)8. AU)^. L. aa.deCWit. 0. II.

.1 S04 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. gré. Dans tout Cela, il n'y a que bonté et magnificence du cMé du roi, et il ne peut être blâmé; de ce qu'élevant ce sujet par une pure feveur, il l'oblige à une condition. Car celui qui fait un don gratuitement, peut le faire conditionnellement , c'est pourquoi, tous les princes qui donnent des fiefs et des terres à condition de relever de leur couronne, et de leur rendre obéissance, n'en sont pas moins réputés bons et magnifiques. Si donc ce sujet ainsi agrandi, vient à refuser de faire hommage, et de rendre l'obéissance due à son roi, il encourt justement son ^ indignation, et mérite les mêmes peines que celui qui a commis un crime de lèse-msyesté ; toute sa postérité pareillement sera justement dégradée et privée des honneurs et des richesses qu'elle pouvait hériter de son père, et ^suite exposée aux ignommies et aux misères , qui proviennent de la perte de ces biens. Car, quoique les enfants ne concourent pas à la désobéissance du père, toutefois n'ayant droit à se^ biens qu'à condition de son obéissance, si elle manque, ils s'en verront privés légitimement, sans qu'ils puissent se plaindre du roi, qui, après avoir montré sa bienveillance, est justement porté à leur faire ressentir sa justice. Or, il en est de même dans le progrès du péché originel, car Dieu tient la place de ce roi, Adam et sa postérité celle de ce sujet agrandi et élevé, et avec lui toute sa maison, s'il se rend fidèle et obéissant au roi. Car, l'homme étant pauvre selon son état naturel, qui le rend sujet à la mort, le prive des lumières qui lui découvrent les objets surnaturels, et ne lui donne aucun droit au Paradis^, a été agrandi et ennobli de Dieu par une magnificence toute divine, lorsque, lui donnant l'être naturel qui comprend une âme immortelle et un corps mortel, il lui donne aussitôt l'être de la grâce, les vertus intellectuelles et morales, une protection contre la mort, et en somme tous les trésors de la justice originelle. Ce qu'il lui donne avec promesse d'en faire tomber la succession à tous ses enfants , à condition néanmoins qu'il ne mangerait pas du fruit défendu, abstinence trèsfacile à subir. Mais s'il venait à lui refuser cet hommage, et ce droit seigneurial d'obéissance, il déclare à Adam qu'il sera traité comme un sujet infidèle, et que toute sa race demeurera dans la pauvreté de l'état naturel, dégradée de la noblesse de la grâce, dépouillée des ornements des vertus, et sujette à la mort. Adam, malgré tout ce qu'il devait à Dieu, malgré la facilité de son obéis

DES ACTES HUMADIS. 905 sance, a oublié son devoir, et a manqué de satisfaire à la condition à laquelle il tenait de Dieu tant de biens qui étaient aussi promis à ses descendants. Dès lors, il est condamné à la mort, et tous ses enfants naissent dégradés de leur noblesse, et dans la privation de la grâce sanctifiante, qui est proprement le péché originel. En ce cas, Dieu ne fait rien d'injuste, non plus que ce roi qui en dégradant cet ingrat de sa noblesse déclare tous ses enfants roturiers. Cependant il ne s'est point arrêté là, pouvant laisser Adam et tous ses enfants dans cette ruine et dans cette désolation, il leur promet un Rédempteur, et leur destine son propre Fils pour les relever de leur ruine, en réparant tous leurs péchés, s'ils veulent recourir aux moyens qu'il leur donnera pour cet effet. Comme le pieux samaritain qui prit compassion du pauvre laissé demi-mort par les voleurs, c'est lui en effet qui répand Thuile et le vin sur nos plaies, par les sacrements qu'il a établis, et qui en montant au Ciel, recommanda aux pasteurs de l'Eglise de ne rien épargner pour guérir les plaies du péché, leur promettant de les en récompenser, lorsqu'il descendrait du Ciel pour le jugement final. Admirez la conduite de Dieu en tout ceci, bénissez sa miséricorde, sa justice et sa providence sur votre salut après votre perte. O mystère admirable ! 6 prodige d'amour ! à Dieu éternel ! vous avez été bon pour l'homme, votre miséricorde a été grande à son égard, mais il a violé votre pacte, et manqué aux articles de votre accord ; c'est pourquoi il doit encourir la rigueur de votre indignation, il ne peut plus prétendre à votre grâce, son droit demeure vicié dans sa source ; car qui vous imputera à faute la ruine de toutes les nations que vous avez faites (Sag. 12) ? Ce serait une insolence de vous taxer d'injustice, si vous laissiez ainsi cette nature humaine dans la perdition qu'elle a méritée par la désobéissance d'Adam. Si donc, vous avez encore soin d'elle dans sa misère, que puis-je faire autre chose que louer vos miséricordes, et vous bénir de tout mon cœur ? Si Adam méritant d'être anéanti pour son péché, vous le relevez de son opprobre, et si vous donnez votre Fils pour réparer ce qu'il a ruiné dans sa postérité, par une conduite toute pleine d'amour, que puis-je faire autre chose, que de magnifier éternellement la bonté et la douceur ineffable avec laquelle vous le traitez malgré son péché ?

The text on this page is estimated to be only 8.17% accurate

LA YESGTIÈMÈ MÉDITATION. D^ TROIS SOUILLURES DU
PEICHE MORTftfc. h Çsmiiéim

an aa qu'il aaraîà eapable dfi> la dimmuer, el da lui caiis^ da^ la
tiûaiasae da aa qu'il est mépsisé par una aréan l^re ; ili s^'élève' coolKa squi
repas, p«naa qa'ili sanail oapabte da la tiK)ublary. s'il a'étalt iounuablji) ; ^
s'éleva contca sai giràra, p^ïca qii'ilî an^ suspend les poogcàs^ af^ fait qu'il
est» nmiis ra^ aonnu: efc moins adocé paK las> ceéatuvaa:; ib a^'élè^.
ausâ^ conii» sa gnandeur et; sa souveraineté^ parca qu'il se- oompocte^
envers luit comma s'il n'en avait pas, et comme svil na méritait aucune
crainta» auoua amour, et? aucun respect ; il veut la déshonorée et lui dtar. sa
couiH)nne^ comme un sujefa félon, et. rebelle qui pprend les armes contre
son roi ; enfin, il s'élève contre l'hoanaue quSil

The text on this page is estimated to be only 12.90% accurate

MA 4^«» M/mm- wr a i'Hj^ le soiLVfCiB» ^^% W^ V^i^x
trwspMHttt mm tmè de loi à la créature, il le fait passer pomp u^ oMWck^^
bieo que h dm créée« à kqttelU il fait que l'ftme donne une Irèe-^in^itste. f
rétoce, délaùsfiftot son Di^, comoM s'il était digne d'une wmdei^ eetime.
Lea esprits aiiigéliiC|ues qui ^amieent lee 0|^|^ siti(»& que W péct^ wêt
eatr^ k Oipéejluipe et le Créateur, W regardent çoiQMe l^ chose la plus
hovrible du moiMle^ Les fljnee sdiot^ agiçseirt de même ; elles ne peuvent
le auppoßler , et l'abhorrent çf^autè^ une véritablñ diKormité^ eu ^ne de
huyieUe eUes forsK^nt les act^ d'une contrition doifiewreu^e poiw en èlre
J'agirai 4e pémfA» j'ahorrerai le péché dana cette consUén^ iioy parce
qu'il me. rend contraire à mon Dieu ; ok I ijl «y a rien de si déraisonnable,
de si répugnant et de si difforme. Hilaa I c'est ce qpi doit ipe &ire horreur,
et me plonger dans uq^ abîoke de ku^mes, pairce qu'étant ce qjUe je suis,
j.'ai offensé ment DiM, et liBÛ «i xés^ étant ce qu'il est j^ car , de gr&ce,
mon Dien,, mon hiea suprême, que sujusrje, moi, et ipl ébes-vous ? Mei qui
ai ^ la l^diesse de \ou^ ofiSenser I Je suis homme, mon corps, n'est qjiA
poiurrittt^e,, et mon âme est tirée du néant» où elle retouflaerail ew^ i|n
momenji» si vous k délaissiez I Commenti donc peut^il se fi)ipe que le
n^ani se révolte contre L'Etre infini» qiû est comblé dA toulbes
perGictioua? Je suie hamm^ et j^al ceç» tout mes péchésir Enfin, je suis
une chélive créatiare entre les» hommea, je ne suis lûent m prix de tank
d'hommes, sages^ nobles et puer saote qMJi sont sua la terre, je suis,
encore bjeo moina en compa»cai^on de&. ueufj chours des anges et dea
esprits bienheureux ; et étant sii v^l et si méprisable , j'ai résisté à la^
majesté infinie de mea Dieu». Oh^ I certes, je ne puis plus me: supporter
moir même^ «taucaï^ donc honte de ma turpitude, je manche: plein de
QonfM^ei) à. cau^ de mes péchés, et plein d'éloignement de
cequeDi^^iQ^'a^supperté,, et ne m!a point anéanti; au contraire, i) est».
tAUtCMu^' P^l ^ ^^ f^^^ miséricoi:de, si de bon codiir

208 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. je veux faire pénitence, et corriger ma vie. Oh I je le veux, mon Dieu, c'est une chose résolue. n. Considérez que le péché apporte une seconde souillure , qui consiste en ce que par lui l'homme est privé de la grâce sanctifiante, qui est la splendeur et l'ornement de la nature ; car, comme dit le Docteur angélique, la souillure anéantit dans les choses spirituelles de la même manière que certains objets ternissent leur propriété par l'attouchement d'autres objets, comme il arrive à un habit neuf, à un vase d'or, ou à quelque autre chose semblable. Or, c'est ainsi que la souillure arrive aux choses spirituelles ; car l'âme humaine a deux sortes de nettetés, l'une qui provient de la lumière de la raison , et qui sert à la guider et à la conduire dans ses œuvres ; l'autre qui provient de la lumière de la grâce, et qui accomplit et perfectionne ses actions; si l'âme vient à aimer les choses du monde d'une manière désordonnée, cet amour est comme l'attouchement d'une chose sale qui lui fait perdre la netteté et l'éclat de la lumière de la raison et de la lumière de la grâce, et la souille ensuite, parce que la perte de la netteté est une souillure. En effet, comme un beau visage deviendrait difforme après la perte de son teint, l'altération des yeux, le retranchement des lèvres et toutes les choses qui rendent sa beauté plus parfaite ; ainsi, l'âme ayant une beauté toute ravissante par la splendeur de la grâce et l'ornement des vertus infuses, des dons et des fruits du Saint-[^]Esprit, qui lui sont comme autant de pierres précieuses, et cette grâce lui étant enlevée par le péché , comme aussi les vertus infuses , excepté la Foi et l'Espérance, elle en contracte une laideur et une difformité spirituelles, plus grandes que toutes les difformités corporelles ; et alors on dit à cette âme, comme à Salomon : Tu as donné une souillure à ta gloire (Eccl. 47). On dit de ces âmes : Leur face est plus noire que les charbons (Thren. 4). Si bien que ce n'est plus cette âme en qui Dieu se complaisait : Voilà que tu es belle, ma bien-aimée[^] et qu'il n'y a pas de souillure en toi (Cant. 4). Sa laideur surpasse celle des lépreux ; et les corps qui tombent en pourriture, ne sont pas plus horribles à la vue. Et ce qu'il est bon de considérer ici, c'est que ceux qui étaient les plus justes et les plus resplendissants des beautés spirituelles contractent une plus grande souillure, parce qu'ils perdent une grâce plus abondante et une beauté plus parfaite. Tels sont aussi ceux qui commettent des offenses plus \

DES ACTES HCMALXS. S09 graves ou plus fréquentes^ parce qu'il8 méritent davantage d'en être privés^ et qu'ils la perdent à beaucoup plus de titres et de raison. D'où il suit que les plus grands pécheurs sont plus entachés de la souillure du péché, et il en est de même des âmes qui étaient à un degré plus éminent de sainteté ; c'est pourquoi leur peine doit être plus grande, comme elles ont été plus inf grates envers Dieu, qui leur avait accordé des faveurs plus signa» lées, et qu'elles ont été plus infidèles à son égard^ ayant abusé de dons plus exquis. Comment donc les misérables pécheurs ne laveront-ils pas dans une mer de larmes la noirceur de leurs fautes et de leurs soufflures ? comment ne se lamenteront-ils pas de leur perte inestimable? 0 âme pécheresse et mfortunée! par le péché, tu as perdu la grâce plus précieuse que le monde tout entier; c'est pourquoi tu es devenue pauvre; comme si un roi, après avoir possédé l'empire de l'univers, était dépouillé de tout, ou comme Job, sur un fumier, couvert de plaies et d'ulcères, assis comme le prince des misérables sur le trône de la misère, délaissé et honni de tout le monde. Enfin , ta lumière est obscurcie, ta beauté est disparue, et tu es horrible à voir, à cause de tes souillures. Hélas ! Comment le Seigneur a^t-il couvert de tendres la fille de Sion dans sa fureur (Thren. S). Cette Sion, bienaimée, élevée jusqu'au ciel, brillante de splendeur et de gloire, est maintenant sans perles et sans joyaux, horriblement défigurée, obscurcie, l'horreur et la souillure du monde ; oh ! quel funeste changement! Hélas ! Toute la beauté 8*est évanouie dans la fille de 'Sion , et les enfants de Sion les plus illustres , vêtus de Vor le plus précieux y ne sont plus considérés que comme les débris d'un vase brisé, qu'on jette à la tmrie (Thren. 4). 0 Seigneur ! je suis plein de confusion à cause de la difibrmité de mon âme, comment pourrais-je lever la tête devant les hommes et paraître en public, moi qui devrais me cacher à cause des taches horribles dont je suis souillé? 0 Dieu! ayez pitié de moi y selon votre grande miséricorde, vous me laverez y et je serai plus blanc que la neige (Ps. 50). UI. Considérez que le péché cause une troisième souillure dans l'âme qui l'a commis; elle consiste en ce qu'elle est regardée comme immonde et infâme , pour avoir exercé l'action vile et honteuse du péché, tant qu'elle n'a point réti-acCé celte II. 14

The text on this page is estimated to be only 27.61% accurate

210 LA TnÉOLOGIE AFFECTIVE. action par une digne pénitence. Pour entendre colle vérUét il suiTit de remarquer qu'il y a certaines aelions qui, tant qu'eUn ne sont point révoquée» , qualifient diversement lev sqsd comme si elles laissaient diverses impressions. Si un hoônn nous reçoit une seule fois avec un visage agréable, et qu'il nw témoigne de la bienveillance, bien qu'ensuite il ne pense ptai à nous, tant qu'il n'a ri^ fiiit de contraire à ces appareMi d'amitié nous l'appellerons notre ami et notre bienfaiteur. Si m soldat, dans trois ou quatre combats, se comporte généreuaementi bien qu'ensuite il ne porte plus les armes/ il est estimé vaillant et homme de cœur, tant qu'il n'a rien fait de lAche, et qu'il n'a ppint dégénéré de ses premières prouesses. Il en est de même d'un homme qui aura exercé quelque office inAme et détonèrent dans une ville , bien qu'il se soit démis de sa charge, il ne laisse pas d'être réputé inf&me parmi les gens d'honneur, et les fondions qu'il a autrefois exercées sont uoe tache pour lui. Ainsi devons-nous penser du pécheur ; il a itit une action honteuse pour une créature raisonnable, créée à l'im^e de Dieu et destinée à la dernière fin de la béatitude surnaturelle, car il n'y a point d'action plus Tile et plus dis* honorante pour l'homme que cdle du péché. Que tu l'es rvadue vile, dit tin Prophète, en réitérant teê wnee (Jérém. 3). C'est pourquoi, bien que cette action soit passée et ne soit pli», néanmoins tant qu'elle n'est point réparée par la valu de charité, pu lô sacrement de Pénitence, l'homme en demeure entaché : comme un soldat, qui s'est comporté Iftdiement à la guerre demeure déshonoré, tant qu'il n'a point réparé cette faute par un acte de bravoure. De là vient que le pécheur est méprisé de Dieu : Le méehmit par son êeul regard^ dit David, eU tétni ou niaiU (Ps. 14). Les démons se moquent et se rient de son ignominie, et tons Itss esprits judicieux qui savent estiflier Téquité, font si peu de cas d'une âme pécheresse, qu'ib disent après Salomon : Un \$eul juste craignant Dieu , vmt \$niémx que mUk enfanté impies et méchants (Eccl. 16), parce qu'elle porte en elle une souillure qui la déshonore entièrement tant qu'elle demeure sans rétracter et sans réparer sa faute. C'est pourquoi dans cet état, elle est détournée de sa fin dernière , et est réputée indigne d'aspirer aux honneurs du Ciel, et à la gloire de la félicité. Par celte considération, on peut affirmer que c'est ne pas compren

The text on this page is estimated to be only 24.83% accurate

»BS ACTES nMAOIS. SU éf h kiàtm du pédié, qôê da ne le raconoatlre poar louillim fatetiDI ip'il «I me prifvtioa de la splendeur de la grâce; or, même dans l'tot naturel, l'acte du péché eût été une touUlors four Tàmty quoiqu'il ne l'eût point privée en effet de k fiÉcei dont cet état ait incapable. C'est pourquoi il est néceasan de raonaltre pluaieiirs souillures dans le péché, et en* d'afoaer que la péché est une souillure, tant qœ sa maliee al perséfèrt apiÂa l'acte, et tant qu'elle n'est pas effacée par rinftnion de la grâce, et les mouvements sacrés de la pém-* teooe, qui rapprociiant Time de Dieu , et la réunissent au principe da aa gtoire at de sa grandeur. En effet, dit snnt Thomas, comme celui qui s'est éloigné d'un autre, ne peut plus se trouver près de lui, bien qu'il cesse le mouvement qui l'en avait séparé, sans revenir sur lui-même au point d'où il était parti, par un mouvement contraire ; ainsi l'homme qui, en péchant, s'est éloigné de la hmière et de la splendeur de Dieu, ne possède plus cette lumière et cette splendeur, quoique l'acte du péché ait cessé ; mais il fisait qu'il y rentre par des mouvements de sa volonté, contraires et opposés à ceux par lesquels il s'en était retiré. Ainsi, dit le grand saint Grégoire (1), pour cesser d'écrire on I n'efface pas ce qui était écrit auparavant, et celui qui a injurié, i quoiqu'il se taise, n'a point pour cela réparé les injures, pas plus I que le débftear qui n'emprunte pliia rien n'est quitte pour cela du paaaé. Il en est de même du pécheur qui cesse de pécher, il est nécessaire qu'il se rétracte et se corrige par des actes ooor Irairee au péehé, pour revenir à sa première gloire, et effacer ropprobre de sa souillure, qui, autrement, le msôntiendra toi;yourg dans um Aat digne de la haine et de la ré^nrobation de tous lei eq^rha

212 LA. THÉOLOGIE AFFECTIVE. tété , mes délicatesses par des austérités , et la satisfaction que j'ai prise dans Tœuvre du péché» par de cuisants regrets, disant souvent : Oh! que je voudrais n'avoir jamais commis le péché! oh ! que je m'estimerais heureux, d'avoir plutôt souffert tous les tourments et les pemes imaginables, que d'avoir déplu à mon bien souverain! Oh! si j'étais à renaître, que je me garderab bien de faire injure à mon Dieu, lui si digne de respects infinis! 0 Seigneur I en réparation de mon offense, je m'offre pour souffrir en cette vie ce que votre justice ordonnera, remettez-moi seulement mon péché. Je vous offre, mon Dieu, les satisfactions infinies de mon Rédempteur Jésus-Christ, acceptez-les pour suppléer aux miennes. VINGT-UNIÈME MÉDITATION. DE LA PEINE QUE MÉRITE LE PÉCHÉ MORTEL. ï I. Considérez que le péché rend l'homme digne de punition, et passible de peines qu'on peut lui infliger en droit et en raison : Tribulation, dit saint Paul, et angoisse dans Vâme de celui qui opère le mal (Rom. 2). Saint Thomas en explique la cause (1) : C'est une cljiose naturdle, dit-il, que celui qui s'élève contre quelqu'un en reçoive du dommage; c'est pourquoi les contraires n'agissent jamais avec plus de violence que lorsqu'ils sont présents l'un devant l'autre, et qu'ils se combattent réellement, chacun d'eux s*efforçant de réprimer celui qui l'attaque. Or, le péché est en soi-même un acte désordonné, qui s'élève contre tout l'ordre qui se trouve dans le monde; car la nature humaine est sujette à trois ordres : le premier est celui de la raison, qui est la loi générale, chargée de diriger toutes les actions humaines. Le second ordre est celui du gouvernement spirituel ou temporel, dont toute âme doit être (1) Qusest. 87. Art. 1.

DES ACTES HUMAINS. 213 dépendante ; . le troisième est l'ordre du gouvernement divin , qui a une conduite spéciale sur tout l'univers qu'il assujettit à ses lois. Le péché est en opposition avec ces trois ordres, il doit donc être réprimé par tous trois. Il attaque et combat la loi de la raison, la loi humaine et la loi divine ; c'est pourquoi le pécheur mérite trois sortes de peines, et doit être puni par lui-même, par l'homme établi en autorité et par Dieu. En effet, le pécheur reçoit sa punition de lui-même, par les remords de sa conscience; il la reçoit de l'homme établi en autorité par les diverses mesures et les châtiments de la justice extérieure; enfin, il mérite d'être puni de Dieu, souverain juge de l'univers, qui a droit de tirer vengeance de toutes les actions perverses, et d'en faire justice. Si nous voyons en effet que les choses insensibles, quand elles sont attaquées par ce qui leur est contraire, se mettent en défense, comme fait l'eau contre le feu, le feu contre l'eau ; si un pauvre ver de terre foulé par le passant se dresse contre lui ; si les plus chétifs animaux emploient leurs forces naturelles contre leurs ennemis ; si les hommes les plus faibles et les plus méprisés entrent en indignation, et se roidissent contre leurs injustes agresseurs pour leur faire sentir quelque peine et quelque dommage. Dieu qui est le souverain monarque de tous les êtres, devant qui toutes les puissances mondaines sont méprisables, ne doit pas souffrir, sans s'émouvoir, que le pécheur l'attaque, et s'élève arrogamment contre lui, pour lui faire tout le tort dont il est capable. Cependant le pécheur s'élève contre Dieu pour lui faire injure, pour anéantir sa gloire, pour mépriser ses saintes ordonnances, pour prévaloir sa propre volonté créée à sa guise qui est créée. Le pécheur qui a tant d'obligation à Dieu, qui lui doit savoir gré de ses bienfaits , qui doit l'honorer et le chérir plus que toutes choses cherche ses propres satisfactions et non celles de Dieu, contre toute raison et toute justice. Il rapporte à soi-même et à son propre honneur ce qu'il fait, et non à Dieu. En agissant ainsi, il lui dérobe sa gloire pour se l'attribuer, il semble vouloir le détrôner, pour se mettre à sa place; et comme Dieu a été extrêmement libéral envers le pécheur, et que sa grandeur n'a point de limites , l'offense qui lui est faite devant aussi se mesurer sur la grandeur de la personne injuriée, et l'ingratitude sur la grandeur des bienfaits reçus , le pécheur mérite son

The text on this page is estimated to be only 27.36% accurate

I 214 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. courroux et son indignation, il mérite que es grand Wm^ ifk lèTe contre lui pour le réprimer ; et dèt lora noue dOToni cm^ dure qu'il est digne d'élre maltraité de Dim, et de feoetol quelques sévères punitions. Quelques-uns maintiennent même qai le péché est digne de toutes les peines du monde, éternellai et tempordles de cette vie et de l'autre (1), de aorte que tom les maux, toutes les misères et toutes les désolations du mondi ont droit de fondre sur Thomme, pour punir l'outrage qu'A s'est efforcé de feire à Dieu. Qu'ai*-Je donc bit, homme misérable, quand j'ai eensenti an péché f Hélas I je me suis soulevé contre le Maître de toatsi les créatures ; j'ai fait plus de cas de ma propre volonté, que je n*en ai fait de sa volonté toute^puissapte et adorable. J'n donc mérité qu'il se venge, puisque c'est chose natnrelle aui forts de réprimer les faibles , et de les ruiner quand ils s'eièivent et se révoltent contre eux (2). Où donc me Suis^je pré" eipitéf 0ht oui, je mérite que la puissance, la sagesse et it justice de ce grand Dieu concourent à ma ruine et à ma parte totale. Oh! oui, puisque j'ai offensé le dominateur de tous ta êtres , j'ai mérité que toutes les créatures me repoussent, fu la terre m'engloutisse, que l'air me refuse le moyen de resj^*rer, que la mer me noie, que le feu me brûle, que le| tigrss et les lions 3e mettent m fureur centre moi, que les «ges m'abandonnent à la puissance des cruels démons pour être .précipité dans l'enfer. Ohl certes, je suis digne que tous Iss hommes de la terre se moquent de moi f comme d'un insensé} parce que j'ai offensé mon Dieu. Quand je passe devant eui, je mérite qu'ils me jettent de la boue, et qu'ils me disent mille injures. Ahl mon cœur,. pourquoi ne vous abtmeis^vouB pas dans la douleur la plus amère, pourquoi ne faites-rvoua pss ruisseler de mes yeux des larmes continuelles ? 0 biènr heureux saint Pierre , prince des pénitents , et vous sainte Magdeleine, reine des pénitentes, joignez ensemble vos Tpnèm pour nous obtenir le don des larmes. II. Considérez que le pécheur mérite particulièrement denx sortes de peines : l'une est la peine du dam , l'autre est k peine du sens. La peme du dam consiste dans la privation du (1) Gerson, L. de VltaBpirit. Leet. 4» — (S) AWarez Med. p. 4. e. t. Med. 8*

ras AGT£8 nUMAlKS. 2i5 des délieii étemdlM, et de la vision intuitive de Dieu, it de Diea mAmé, comme de l'objet qui béatifie les créatures foi le contemplent. L'Ecriture sainte représente cette peine, en disant : U %• têt» eimnah pai^ et ta parte ut fermée (Math. S5). Lm méehanii ne pùêsMermU pas le royaume de Dieu (i. Cor. 6). Peina qui est estimée la plus grave, parce qu'elle est directement opposée au souverain bien, et au plus grand contentement de TAmé , qui est la vision et la jouissance de Dieu. La seconde peine est celle du sens, qui consiste en ce que la pécheur doit ressentir les cruelles tortures du feu dé l'enfer dans lequel il doit être enveloppé. Le feu et le iùufrej U Im eeprili de la tempête, dit le Prophète, sint la portion ie l\$ur aaliee (Ps. 10). Dee charbons tomberont sur eux, vous Us jeUerez dans le feu , ih ne subsisteront pas dans les misères (Ps. 190). Leur feu ne s'éteindra pas , dit Isaïe (C. 66). Et Jésus-Christ : Retirez^ous de moi^ maudits , allez dans le feu étemel (Matth. 35). Saint Thomas donne la raison de cette double peine (1), parce qu'il y a deux choses dans le péché : k première est une aversion que l'âme a pour Dieu , oar en l'offensant elle s'éloigne de lui et abandonne sa volonté et son amitié. La seconde est un attachement ft la créatnre, parée que le péché ne se commet qu'en s'abandonnant à quelque créature, comme à l'or, ft la terre, A son intérêt, à son repos. L'aversion pour Dieu lui ravit la gloire qu'il a d'être la fin dernière, où toutes choses doivent tendre; et l'attachement à un bien fini, attribue cette gloire de Dieu à la créature, ce qui est lui bire une grande injure ; et voilà pourquoi Dieu se plaint de ces deux choses de la part du pécheur : Ils m'ont délaissé^ moi qui suis une source d*eau rive, voilà l'aversion. Ils se sont creusé des citernes (fui ne peuvent maintenir Veau (Jérém. 3) , voilà rattachement à la créature ; qui ne peut soulager la soif humaine, ou donner nn solide contentement aux désirs. Or, parce que le pécheur s'est détourné de Dieu en l'offensant, il mérite la peine du dam, et la privation de la vue de Dieu ; et parce qu'il s'est converti i la créature, il mérite d'être châtié par la même créature ; c'est pourquoi le feu au nom de toutes les créatures le tourmentera cruellement. Ainsi saint Thomas approprie les deux pebies da (1) Q. 87. Art. 4.

âlt LA TUÊOLOGIE AFFECTIVE. péché, aaz deux maux qui le
constituent, ce qui o*est cependant pas rigoureux, puisque la seule aversion
de Dieu mérite les deux peines et du dam et éa sens, aussi bien que le seul
attachement à la créature. En effet, pour raisonner plus rigoureusement,
présupposant que châtier , c'est

DES ACTES UUMAI?IS. 217 quelques mois» ou quelques heures de vie passées dans une trop grande liberté, exposent leurs âmes à ces punitions éfiTroyables. O divine bonté , ftiites qu'ils rentrent au plus tôt en eux-mêmes I O Sei^eur ! déliirrez-moi aussi du péché, sauvez-moi de la peine du sens, et des flammes dévorantes de Tenfer; sauvez-moi de la peine du dam, ne me rejetez pas de votre face, ne permettez pas que je sois séparé de vous, ni que je m'expose à ce péril en vous offensant. m. Considérez troisièmement que les peines dues au péché sont infinies en durée, et tant que Dieu sera Dieu, l'âme souillée du péché mortel en recevra le châtiment. Allez ^ tnauiitêf au feu étemel (Hatth. S5). Et parce que quelques-uns ont dit que le feu était bien étemel, mais non pas l'action de brûler, comme si les âmes en devaient être délivrées api*ès quelques milliers d'années, TEcriture sainte dit en un autre endroit : // donnera leur chair à la flamme et aux vers^ afin quih soient brûlés pendant toute V éternité (Judith, 16). Et ailleurs, encore : La fumée des tourments montera dans tous les siècles des siècles (Âpoc. 14), c'est-à-dire , sans terme et sans fin. Les Conciles ont aussi affirmé cette épouvantable vérité (i), afin qu'il ne fût pas permis aux chrétiens de la révoquer en doute. C'est ce qui met les impies au désespoir; sitôt que, sortis de cette vie, ils ont une connaissance certaine de la stabilité de ces peines, ils ne cessent d'en murmurer coqtre Dieu, et de blâmer sa justice et sa sévérité, pendant que tous les saints l'en louent et l'en glorifient. En effet, quand un sage législateur donne des lois, et propose des peines contre ceux qui les enfreindront, avec des récompenses pour ceux qui les observeront, on mérite justement ces peines en les violant, et ces récompenses en s'y soumettant. Dieu est juste et plein de sagesse, il n'a point son semblable parmi les législateurs. Dès lors, puisqu'il a donné des lois aux hommes avec menace de peines éternelles contre ceux qui les mépriseront, il faut juger que le péché les mérite. Aussi le pécheur s'est privé volontairement de la grâce de Dieu et de son Paradis, il a détruit en lui-même le principe de la vie spirituelle, qui est la charité, et parce que, par ses propres forces, il ne peut sortir de cet état, sa ruine est de soi-même irrépara(1) LateraB. sub Innoc. m. Gap. Firmiter.

Sit LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. Ue, et ainsi 11 tM mis, pbar ce qui dépend de loi, dam h eu de demeurer à Jamais dans le péché ; c'est pourqud après eettê vie, où il n'y a plus moyen de recourir à la ptoitence et à la satiabetiony et oA Toffense ne se répare plus, h peine d^neore étemelle, femme celui qui a perdu le principe de la vue demeure è jamais ateugle. De pins, par le péché mortel, une âme a'éloigne de Dieu pour Jamais, d'autant plus qu'elle renonce au moyens qu'elle a de jouir de lui pour une éternité ; en commettant le péché, c'est comme si elle disait è Dieu : Je tous rejette pour toujours. Je me sépare de vous par un divorce perpétuel, n est donc juste qu'elle en soit ehAtiée toute Tét^té. Cette raison est des plup concluantes. Toutrfois, roblijiation que Thomme a de servir Dieu est hiflnie ; ear si elle était finie, il pounrait s*en acquitter, et ainsi demeurer quitte envers lui de tout devoir de servitude, et dès lors, une créature ne devrait plus rien A son Créateur, ce qui est impossible (1); son obligation est donc infinie. En effst, il a reçu de lui une Ame immortelle ; si celte Ame ne devait durer que l'espace d'un Jour, l'homme devrait encore en avoir quelque obligation A Dieu ; si. elle devait durer l'espace d'une année, son obligation serait encore plus grande. Puisque cette Ame doit avoir une existence d'une durée infinie et étemelle, l'obligation que l'homme a envers Dieu pour son Ame, est donc infinie. Or, telle l'obligation, telle la transgression. Dès lors la transgression par laquelle il offense son bienfaiteur infini, est d'une malice infinie, par conséquent elle mérite une peine infinie, sinon en souffrance, au moins en durée. D'un autre côté, le vice et la vertu sont contraires, leurs effets doivent donc être aussi contraires ; or, la vertu mérite une récompense éternelle, le vice et le péché méritent donc également -un supplice éternel. Et certes, si la vertu mérite une éternité de récompense , le péché méritera plus encore de la justice de Dieu une éternité de supplices ; car , quand nous pratiquons la vertu, nous y contribuons pour peu de choses, il y a plus de la part de Dieu que de la nôtre ; au contraire , quand nous commettons le péché, nous y contribuons pour le tout. Dieu n'y apporte rien du sien. Si donc , la vertu à laquelle nous avons si peu de part, mérite tant de la justice de Dieu, il faut bien croire (1) Guillel. de Paris, de Legibus, c. 21.

01BI ACnS HUMAmf. 119 que le péché qui nous appartient tout entier, méritera plus de peine devant sa justice ; c'est-à-dire, une peine éternelle et infinie en durée. Le Docteur Almain ne s'arrête point là (1), il dit que le péché lui-même mérite une peine infinie, et que, comme la créature n'est point capable de subir une telle peine. Dieu ne la châtie jamais autant qu'elle le mérite, qu'au contraire, il la châtie toujours moins, en ce que ces péchés exigent une plus grande punition. Sa principale raison est, que le mal de la coupable est toujours plus grand que le mal de la peine, quelle qu'elle soit, et dans la balance de Dieu, le péché pèse toujours plus qu'une peine très-grave ; ainsi, le mal de la peine ne sera jamais égal à celui de la culpabilité. Or, pour punir la culpabilité à la rigueur de son déshonneur, la peine devrait être égale ; cela ne pouvant être. Dieu ne peut punir le pécheur autant qu'il le mérite. Enfin, le cardinal Gajetan (I) maintient que le pécheur mérite d'être anéanti et de perdre tout son être, parce que si la justice humaine prive de la vie ses criminels, la justice divine en peut aussi priver les siens ; c'est pourquoi les damnés ont sujet de remercier encore la bonté de Dieu et de lui dire : Ce sont les misères du Seigneur, auxquelles nous ont empêchés de tomber dans le néant (Thren. 3). Maudit soit donc mille fois le péché qui soumet la créature à une infinité et à une éternité de peines. O infinité ! O éternité ! pourquoi voyons-nous si peu, et détournons-nous ailleurs nos méditations ? ô aveuglement et stupidité des hommes, que répit n'émeut pas ! O Seigneur, que les autres vous demandent ce qu'il leur plaira des honneurs, des richesses, moi je n'ai qu'une seule grâce à vous demander ; accordez-la moi, O mon Dieu, et refusez-moi plutôt toutes les autres, si vous le voulez ! Seigneur, cette grâce est de me pardonner les péchés du passé, et de m'en délivrer à l'avenir. Seigneur, mon âme est effrayée des peines du péché, les anges damnés ne les souffrent qu'avec une rage éternelle, que feront donc les créatures faibles et délicates accablées de ces peines ? Hélas ! homme misérable pense maintenant d'une manière sérieuse à amender sa vie, car ce sera chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant (Héb. 10). (i) In Morul. Tract. 3. § 19. — (2) Ad. Qu. 87. Art. 4.

1 220 LA THÉOLOGIE APTECTIVE. YINGT-DEUXIÈUE
MÉDITATION. \ DE LA DISTINCTION ENTRE LE PECHE VENIEL ET
LE MORTEL; DE SES EFFETS. 1. Considérez d'abord qu'il y a des péchés
qui sont véniels de leur nature; c'est-à-dire légers et rémissibles , qui ne
privent point rftme de la grâce sanctifiante, et ne Tassujettissent point à la
mort étemelle des enfers , mais seulement à quelques peines beaucoup plus
tolérables. L'Écriture sainte enseigne cette yérité, lorsqu'dle appelle certains
péchés une paille, et d'autres une poutre : Pourquoi voyez-vous une paille
dans VoM de votre frère , H ne voyez-vous pas une poutre dans votre ml
(Matth. 7) ? Selon l'interprétation de saint Jérôme, c'est comme si Jésus-
Christ disait : Pourquoi voyez-vous un petit péché dans votre frère, et ne
reconnaissez-vous pas vos péchés mortels en vous-même ? Ces péchés sont
distingués par Jésus-Christ, lorsqu'il dit : Quiconque se met en colère contre
son frère^ mérite iêtre punt par k jugement. Quiconque dira à son frère
Racay méritera d'être condamné par le conseil , et celui qui rappellera fou ,
sera digne du feu de l'enfer (Matth. 5). Saint Jean-Chrysostôme, et le grand
saint Grégoire (1) interprètent ces paroles, de manière à faire reconnaître
évidemment que les deux premiers degrés de colère, sont des péchés véniels
qui ne méritent pas le feu de l'enfer; mais que le troisième degré où la colère
s'échappe jusqu'aux injures, est un péché mortel, qui mérite le feu des
enfes. Saint Paul fait aussi mention des péchés véniels, lorsqu'il dit : Que
certains bâtissent sur le fondement de la foi^ avec du lois, du foin y de la
paille (i. Cor. 3), qui sont consumés dans le feu; de sorte que celui qui en
était chargé, est sauvé comme par le feu. Car (i) Hon. 16. — la Mâtth. —
Moral. 1. 21. c. 4.

DIS ACTES HDMAIIS. ttt saint Paul a eotéiida par ces termes les péchés vâiieby qui sont effacés par le feu da Purgatoire, de sorte que ceux qui en étaient convaincus, sont sauvés après une 'souffrance équivalente à leur faute. Saint Jean en parle de la même manière : Si nous diiont (fie nous n'avons pas de péMSy nous nous trompons j et la vériié n'est pas en nous (i. Jean, 1). Mais le Concile (1) est exprès sur ce sujet , en disant que, bien qu'en cette vie mortelle , les plus saints tombent quelquefois dans des foutes légères et quotidiennes, appelées péchés véniels, ils ne laissent pas pourtant d'être saints ; car cette parole humble et véritable de l'Évangile convient aux justes : Pardonnez-^Mus nos péchés (Matth. 6). En effet, un mensonge qui ne fait tort à personne, est un péché; un mouvement subit de colère, est un péché, ainsi que mille autres fautes ordinaires; cependant, ces fautes ne doivent pas damner une âme, et la rendre ennemie de Dieu pour une éternité. Ce serait une amitié extrêmement sévère et rigoureuse, qui punirait par le dernier supplice les moindres fautes commises contre elle. Les hommes qui sont amis l'un de l'autre ne rompent point leur amitié pour quelque légère offense ; Dieu donc qui a une bonté et une douceur beaucoup plus grande la rompra encore moins. Et puis, comme le Paradis est le bien de l'homme, le plus grand et le plus important, il ne doit pas tenir à si peu de chose, que pour des actions légères, et par quelque précipitation, il puisse venir à le perdre. Enfin, comme toutes les maladies ne sont pas mortelles, et qu'il en est plusieurs dont on est seulement l^ërement incommodé; de même tous les péchés n'apportent point la mort à l'âme. El comme dans un gouvernement bien réglé, certaines fautes sont punies par une peine civile et une amende beaucoup plus légère que la mort; de même les fautes que commettent les âmes devant Dieu, ne sont pas toutes punies par la mort étemelle, c'est pourquoi il faut dire que les actions légères des hommes faites sans délibération, ou dans des occasions de peu d'importance, ne les privent pas de la gloire, et dès lors que ce ne sont pas toujours des p^hés mortels, mais bien des péchés véniels, dont on est lavé par la souffrance d'une peine temporelle. Je reconnâitrai cette vérité, et puisque les plus saints se sont (l)Se8i.S,c.11.

The text on this page is estimated to be only 20.72% accurate

•» et (M eo r) ^ ' SM LA TIÉOtMII AffBOn?E. rtcontiiii pUtmn à
iiauaê do cet fliiiles fénMke» (Doon à h Misérieorde de Dieu pour t'en
délivrer» si par la fulee de Dieu il m'irrifaii de ne point eonimelti>o de
grandee faute», je ne m'en compterai pes moins iu nomlm des pécheurs. Je
los souviendrai de l'avenissement d'un mcien Geneilo de l'Eglise (l), que
cette parole do l'Apôtre : Si nous diêam qm mm n'aeuf pas iê péêhé , nom
nom tramponêf ne doit pas asuleafteni être dam la bouciia des sainte par
humilité , maie aussi en vérité ; c'esl pourquoi en quelque état que je me
trouve, je dinû à Dieu sens feinte i Ardofinei-noiff n\$8 fééhêê (Hatlh. 6). h
confesseraï de^ vant lui que je suis dans l'iniquité* /ai dil : Je (mfmêrai
mee it^uêtm devant DkU, et 9onê atfex remie tinifuité de meti pMe»
pauredû leut êaini veui priera en temp\$ eppertun (Ps. 31). II. Considères en
quoi le péché véniel est différent du péché mortel. Mais demandons
auparavant les lumières du Saint-Esprit pour mieux entMidre l'explication
de cette importante difficulté ; saint Augustin dit qu'il fout esdmer la gravité
et la légèreté des péchés d'êprès les idées divines, et non d'après les pensées
des hommes (S)* Nous avons reconnu précédemoent que la nar tifle du
péché consistait dans la privation vdonk«re de la pcf^ fection due à la
créature et qui devait lui servir de moyen peur arriver à sa fin dernière.
Cette définition supposée, il fout dis-' tinger deux sortes de perfections
dues à la créature* Les pre^ mières sont celles qui lui servent de, moyens
pour la fin der* Bière » mais de moyens nécessaires , et sans lesquels elle
n^ pourra parvenir ; or , la privation de cette première perieetioa est le
péché mortel, qui peut lui fermer la porte du Paradis et la priver de la vie
étemelle. Les secondes perfections sent edies qui sent aussi dues à la
créature par la. loi de Dieu, et qui kd servent de moyens pour atteindre à sa
fin dernière, mais non pas de moyens si nécessaires que les premiers, sans
leaquds absolument die n'y peut parvenir , mais seulement de moyens pour
y arriver sans délai et sans retard, si toutefois die n'en est pas empêchée
d'ailleurs ; or, la privation de ces secondes perfections et de ces moyens sont
les péchés vénids, qui pourtant ne privent point l'âme absolument de la vie
éternelle , mais seulement éloignent d'dle cette vie bienheureuse, supposé
même qu'dle (1) Conc. Milevila. Can. 6. - (2) In Enchir. c. 78.

m\$ ACTES HUIUIMg. iSS fl'ail point d'autres empêchements d'aiUeurst parce qu'elle manque des moyens qui sont nécessaires pour y arriver sans retard* Il résulte de là premièrement, que le péché mortel et le péché véniel sont contre la loi de Dieu ; mais avec cette différence que le péché mortel est contre la loi de Dieu, qui détermine un moyen nécessaire pour arriver simplement et absolument à sa dernière félicité ; et le péché véniel contre la loi de Dieu, qui dé* termine un moyen qui est seulement nécessaire pour arriver sans délai ou sans retard, quand le poids du corps ou Tobligatioo de la peine n'apporte point d'obstacles. U résulte de là secondement que c'est à bon droit que l'on dit que, par le péché mortel ^ l'homme se détourne de sa fin dernière , comme celui qui tournerait le dos au soleil et marcherait dans le sens contraire, d'autant mieux que, par ce péché, méprisant les perfections et les moyens nécessaires à cette fin, il est réputé mépriser cette fin même, qui ne peut autrement s'obtenir. Mais par le péché véniel, l'homme ne se détourne pas et ^e renonce pas à sa fin dernière ; seulement il s'en éloigne quelque peu, comme celui qui, tenant toiyours la face vers le soleil, s'en éloignerait néanmoins, parce que, se maintenant dans les perfections et les moyens ordonnés par la loi de Dieu pour y avoU* droit, il manque dans les perfections et les moyens nécessaires pour y arriver sans délai (1) ; c'est pourquoi, par le péché véniel, la vie bienheureuse est différée poui* un temps, et c'est la plus grande peine dont puisse être puni celui qui le commet (3). Si le désir de connaître à fond les vérités chrétiennes nous porte maintenant à examiner d'où provient la difEërence de ces deux sortes de perfections et de moyens, et pourquoi l'absence des uns mérite une privation étemelle de la félicité, et l'absence des autres seulement le délai de cette même félicité i il faut considérer que les premières perfections et les pre» miers moyens sont des choses plus importantes et plus grandes ; c'est pourquoi l'abse&ce en est plus rigoureusement punie : et les secondes perfections et les seconds moyens sont choses plus légères ; c'est pourquoi Dieu qui sait proportionner toutes choses par une juste mesure, n'en punit l'absence que par un retard, et non par une perte totale de la félicité. En effet, comme ces dernières perfectionsoas sont plus légères, la privation n'en est pomt de (1) Sttarez, de Pec. Disp. a Seol. i. — (S) L. de Vila Spirit. Leci. I.

S24 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. si grande importance ; par exemple, le larcin d'un jeton est un défaut de justice, mais d'une justice bien minime; un petit excès dans le boire et le manger, sans qu'il en résulte aucune incommodité, est un défaut de sobriété, mais c'est peu de chose en soi; c'est pourquoi il répugnerait à la sagesse divine, et à sa bienveillante providence , de les venger par la perte entière du bien le plus grand du monde, et le plus précieux pour ses créatures, c'est-à-dire par la perte de la félicité. Il est vrai néanmoins que si l'on avait égard seulement à l'infinité de sa grandeur et de sa toute-puissance, il eût pu imposer une peine éternelle et une privation totale de la félicité pour un acte de désobéissance à ses plus légers commandements, comme il semble avoir agi à l'égard de la désobéissance d'Adam, au sujet d'une pomme. Gerson démontre, dans un passage de ses ouvrages, bien qu'ailleurs il ait été d'une opinion contraire, que tout péché, même véniel, dès qu'il est contre la loi éternelle de Dieu, est de sa nature mortel, et, selon la rigueur de la justice, suffisant pour faire perdre à une âme la vie de la gloire; car, dit-il, toute offense contre Dieu peut être justement punie de Dieu, juge souverain, de la peine de la mort, soit temporelle, soit éternelle, et même du néant, parce que la peine, quelle qu'elle soit, n'est jamais un mal si grand que la culpabilité ; et d'ailleurs l'on devrait plutôt souffrir toutes sortes de peines et de morts, et même l'anéantissement et la privation de toutes sortes de biens, que de commettre quelque offense envers Dieu. Bien plus, toute offense, tant qu'elle n'est point remise et pardonnée , prive l'âme de la vue de Dieu, qui ne souffre rien de souillé, et toute rémission qu'il accorde à cette âme ne peut être attribuée qu'à sa bonté et à sa miséricorde; par conséquent, si vous n'admettez plus cette bonté et cette miséricorde qui remettent le péché, vous laissez l'âme privée de Dieu pour une éternité Or, bien que nous ne soutenions pas cette opinion, qui a été condamnée par le pape Pie V (1), et plusieurs souverains Pontifes ses successeurs, et mise au rang des propositions entachées de scandale et dangereuses, il est pourtant nécessaire d'en examiner les raisons, pour nous faire voir jusqu'où va la gravité du péché véniel, et pour louer la miséricorde de Dieu et la bonté de sa providence, (1) BuUa PU Y, ÂB.1567. — Gregorius l^{er} HI. An. 1576.

DES ACTES HUMAINS. 325 qui a plus considéré notre imperfection et notre infirmité, que n grandeur infinie et sa majesté incomparable (1). Je veux donc, 6 Dieu très-bon t rendre des actions de grâces A Totre douceur et à votre clémence, à cause des péchés que commettait journellement les âmes. J'adorerai et je craindrai votre justice, parce que vous punissez ces péchés par des peines temporelles et le délai de votre présence, qui sont mille fois plus pénibles aux ftmes, qui ont soif de vous, que toutes les peines de ce monde ; mais aussi je veux adorer et chérir votre miséricorde, parce que ces peines ne sont point éternelles, et que ces délais ont un terme. Ainsi, Dieu très-bon, je célébrerai votre misMcorde et voire justice (Ps. 100). Je dirai à haute voix : Sam le secours du Seigneur, peu s'en serait fallu que mon âme n'habitât Venfer (Ps. 93). Pourquoi donc appelons-nous nos péchés véniels de petits péchés, puisqu'ils font injure à Dieu? Pénétronsnous bien de ces paroles de 'saint Jérôme ou de saint Paulin : Je ne sais, écrit-il à Calantia, si nous pouvons dire d'aucun péché commis au mépris de Dieu, qu'il est léger; et celui-là est très-prudent, qui considère moins la chose commandée que celui qui commande, et la qualité du commandement, que la qualité de celui qui commande. Dès lors, si vous ne commettez pas, par la grâce de Dieu, de ces péchés qui sont appelés mortels, ne vous en reconnaissez pas moins pécheur et grand pécheur, parce que les péchés véniels doivent paraître grands, puisqu'ils offensent la grandeur de Dieu. ^ m. Considérez certains effets plus remarquables du péché yéniel. Le premier est une tache imprimée dans l'âme qui le commet; car c'est un acte d'infidélité de la créature envers son Créateur, c'est un acte contre la loi et la raison, qui rend la créature digne de blâme. Par ce péché une âme blesse à chaque instant son bienfaiteur infini, elle lui fait injure en sa présence, ce qui n'est pas moins répréhensible que si un courtisan commettait mille petites impolitesses devant le roi qui s'en offusquerait. 11 prive aussi l'âme de la ferveur de la Charité, c'est à-dire de l'amour, qui faisait que l'on ne voulait point déplaire à Dieu dans la plus petite chose. Et comme cette ferveur est le plus vif éclat de la charité, sa privation est une espèce de péché. (t) De BeiMfic. Craeis. Parte 2. hrl, 20. n. 15

The text on this page is estimated to be only 18.15% accurate

326 LA TOÉOLOGIE AFFECTIVE. Enfin I comme U péché mortri, taot qu'il u'm point edM par la pénilence» ei-réfwri ptf Vinfoiion cto la grAce^itiM un âme aouiUée) wom Mi le péché téniai, tant qu'eUê j {Peniste, fiane se corriger. Une âme belle eeiAme le soleil n'en fefoil (Ni moifls de laideur que le tirage d'mie belle pritteaMW n'es !•*• cevreit d'une affreuse lèpre f qui la rendrait en bom«r è M époux« Le Mcond effet du pédié Téniel est qti'il rend Pâm diftie de plusieurs grandes peines : c'est pour cela que l'fieri^ luro sainte mHia montre plusieurs punitions très-grsves exercéet contre les bommea pour des péchés Téfliels. Molée ne pécha qttè vénielleBsenl) quend il diéncela Un peo^ et qu'il douta eux eetit de contradictiea (Déut. 94); il mourut néânmohis pottf èe péché et n'entra pas datls la terre promise. Qzâ, par tme d^ iectidâ indiscrete pour l'm^he d'Alliance, qu'il voulut soutenir de son épaule^ lorsqu'elle était en péril de tomber, fiit fhqipé de Dieu, et modrut sur place (il Hois^ 6). Les Dethsamites, poof avoir jeté les yeux avec trop de curiosité sur celte même arche, moururent la nuit suivante au nombre d'environ einqttftnte mflie (i. RoiSf 6). David, pour aVoir Mt le dénombrement dé âoft peuple par une légère vanité, eut i silppOHef le fléeu dé Dieu, qui ôla la vie à plus de soitante-dit Mille dé Ml enjets (u. Rois, S4). Un Prophète^ dont l'Ecriture sainte i^ dit pas k nom, pour avoir été surpris par un autre Prophète, qui l'in^vita de la part de Dieu à prendre son repas^ con(^E{ la défense qu'il en avait reçue lui-même , fut sur-le-chémp étranglé paf un lion en punition de sa désobéissance qui semblait si excusable (iiL Rds^ 13) Que dirai-^je des Isra^itès», qui furent trils k mort par l'ordre de Dieu, pour avoir ramassé quelques mer* ceaux de bois la jour du sabbat (Num. 15)? Ces exemptes tiôtlâ font voir que le péché véniel mérite toutes les aflfictiOfs dé cette vie, et la mort même) à tel point qti^witàttt de foie qtfé nous pédions véniellement, si nous ne perdons pas là Vie, notté en sommes redevables à la miséricorde de Dieu, et si toutes \éti afflictions de ce monde ne fbndent pas sur nous, nous en devons des actions de grâces à sa bonté qui notls favorise Âtt reste, c'est peu de ces peines au prix de celles de Tautre vie ; car si l'âme se trouve avec les seuls péchés véniels , elle est condamnée pour un temps à la peine du dam, qui est la privation de la vue de Dieu, et à la peine du sens dans le Pur*

The text on this page is estimated to be only 20.50% accurate

Mi ACTE» tUlliUfKS. tft piékê , o>* to ftd ne le cèd« en rien à celui dad enfer». SA 9m le» pécbéi vioiels eHe en a atissi de ffloHels, elle souffri im tae enfets éCernelltfMnl pour les péché tétiels qui né M eMmi jattaie perdennétr; ear en enfer il n'y a ttitcune ré-> iisÈfAon (t). Qttelquei ihéologimis portât plus loin defte pét^ aà el fieift 4M pluiteors damnés sont aussi erdellemetit tooN nentA» fnt plusiieuni pécbée témeis, qtte pour un èeiiil pé(ïbé mortel; bi taieon en eel que la peine da péché mortel étant Aeie, ^ie peut être égidée per plusieurs péchés téniels jointe eRMaUe, ec laftoe *tfie Mirpassée. Le troisiénie effet du péché véBiiri est de dhpdsf Tètne an péché mortel, en raleritissafnt Si tlgueir, en l'haMtnanl et en Tenhardlssant au mal, en la reiident moini babllé à bien faire, comme une maladie qui klieé hHutmp de Mbtesse après là guérison , et en la rendeni indigne de plusieurs grâces actuelles plus spéciales et plus ^Deaces , qnl lui sont soutent refusées psir Dieu , en pdnifion de êok infidélité, et enfin €^ Tempéchant de produire Pacte trAs^peifiit de FAMour de Dien par^^dessus tentes choses ; d'érutant nrietur qde, quand une âme comrtiet lé péché téniel, et y a de rutfaelié, elle ne petit pas dire qu'êlfe aime IMeu actuellefflnt paf^désstiÉ to«H^ il i'èii fkm qdelqne choeei. Par ces moiife, lé pédié fètM û commencé la réprobation dé pltisicWâ âmei^ qtil iOfli ddomées poir des pécbéi mdrtels térftabfes^ mais qtti ont pris naissance des péchés véniels, et même âéÈ intperfbctiens volontaires qu'elles ont négligé de corriger. Et c'est en ce sens que saint Augustin (2) compare plusieurs péchés véniels à plusieurs gouttes d'eau, qui entrant peu à peu dans un navire, le font périr; et à plusieurs abeilles, qui, par leurs piquûres, peuvent causer la mort. C'est pourquoi il dit (3) : Ne méprisez pas les péchés véniels ; si , en les examinant , vous les estimez peu, au moins redoutez-les en les comptant : plusieurs légers péchés en font un grand , comme plusieurs grains font une masse. Par ces considérations, appréhendez l'énormilé du péché véniel. Sans doute, puisqu'il fait injure au meilleur ami que nous ayons , puisqu'il enlaidit une âme prédestinée , puisqu'il lui re(I) D. Thom. Qu. 87. Art. 1. Ad.2. ~ (2) L. de Decem Chordis, c. 11.— ;3) Tracl. 1. In Ep. D. Joan.

2S8 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. tranche l'exercice de l'amour divin ; puisqu'il Texpose à tant d» peines extraordinaires , dont Dieu méine doit être l'exécuteur, puisqu'il ouvre la porte de la damnation éternelle, il faut que ce soit quelque chose de plus grave qu'on ne le pense ordinairement. C'est pourquoi les saints les plus éclairés en ont eu des frayeurs inouies à l'heure de leur mort, comme Arsène, saint Hilarion, qui frémissaient en mourant, bien qu'ils n'eussent cpie des péchés véniels à redouter. Etonnei-vous et humiliez-vous de ce que jusqu'à présent vous n'avez pas bien compris cette à importante vérité , de sorte que vous avez ffit vos exameos de conscience et vos confessions avec fort peu de douleur, sous prétexte que vous pensiez n'avoir que des péchés véniels; c'est pourquoi vous y êtes toujours retombé, et à cent reprises vous avez méprisé Dieu, votre plus généreux et votre plus fidèle ami. Vous n'avez pas quelquefois daigné faire un pas , ni vous abstenir de dire une parole pour ne point lui déplaire, et votre opiniâtreté y a été incroyable; 6 queUe horreur! Repentez-vousen donc avec une grande amertume. Faites un ferme propos pour l'avenir d'être plus exact dans vos examens et vos conte* sions, et plus constant dans vos résolutions contre les rechutes qui vous sont si ordinaires. O bonté infinie, que vous m'aves longtemps supporté dans mes dérèglements ! O mon Dieu , je m'en corrigerai dorénavant ; oui, mon Dieu, c'est une chose Àsolutement résolue.

TROISIÈME TRAITÉ. Bfïs LOIS. PREMIÈRE MÉDITATION.

DBS 1018 KN «ftNÉRAL. . Considérez quMI appartient à la Théologie d'examiner les et d'en édaircir plusieurs difficultés ; car il appartient à cette ne sagesse de méditer les attributs et les qualités de Dieu, Is sont ses noms et ses titres ; c'est pourquoi elle le considère une tout-puissant , sage et bon , elle l'envisage coifiiaE juste niséricordieux, comme prédestinant et réprouvant, enfin comme iteur et gouverneur de toutes les choses visibles et invisibles, :e que ce sont des qualités qui lui sont propres, et des titres lui appartiennent. Or, il lui appartient aussi d'être législateur, :e qu'il donne des lois et des règlements à ses créatures. Le Set" ur est notre législateur, dit Isaïe; le Seigneur est notre foi (33). dit aussi que nul ne lui est semblable entre les législateurs (36). it pourquoi la Théologie doit le méditer sous ce nom et è ce î, et lui rendre les honneurs, les soumissions et tous les dévoila respect qui lui conviennent en cette qualité. Bien plus, la iologie considère Dieu plus spécialement dans cette seconde parcomme la fm dernière de l'homme et le souverain bien, dont ouissance doit le rendre heureux et content ; c'est pourquoi elle te ensuite des actions humaines, comme des moyens propres à Tiver ; or, les actions humaines doivent être r^lées par les lois, doivent leur servir de mesure, de manière qu'elles soient striolent basées sur la justice. Certaines actions des hommes basées l'équité des lois, ont été appréciées par Dieu, quand de toute

The text on this page is estimated to be only 22.66% accurate

230 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE, éternité il sépara ses élus de ceux qu'il réprouva, en les regardant comme rebelles à ses saintes lois.. Ce flit ce qui fit la différence des prédestinés et des réprouvés , tant les lois et leur observation furent estimées de toute éternité ; c'est pourquoi il appartient à la Théologie de traiter des lois qui servent de r^les aux actes humains. Ensuite il lui appartient de guider la conscience des hommes , et de leur apprendre leur devoir et leurs obligations y comme aussi de leur apprendre , quand ils sont dans le bien, à y persévérer, et qu'nd ils mnt 4ap9 le mal , à le fliir; or, l'obligation de l'homme provient des lois, la rectitude de ses œuvres consiste à y être conformes, et leur malice à y être contraires, le salut de l'homme aontisto i las observer, et sa damnation à les enfreindre; dès lors la Théologie, pour bien conduire les consciences, doit connaître les lois, et par cette sdmice enseigner aux hommes comment ils doivent s'assujettir aux puissances supérieures ecclésiastiques ou séculières, pour opérer leur salMt. Il fy^\, d'f^ord oheih^her, dit wi^t Antbr0i«0>y al après, entea^fe \$f} pénètre^ tout la mystère de la loi, el la oanaaneF dan sQri cœur. Qm gui peut garder la loi, a'il n'en a yeen Vinlal& gence (j)? Jç déi^irdr^i dpnc apprendre (a scienoQ dçs lois at la juiiqprnr deppe affective, qui doit me pppt^ k homtw Qimi e0«ma mon légis|^t0Dr, à régler mes actions sel^n la mlu. f4 k coadoira ip^ conscience ^ sa dernière f^j^\ qap p'est vraiment à^Bfdm Pjei| que de sMnstruire dans 1^ eonnais^ancQ da aaa amlonniuneai divina : fiienlieux ceux , chante David , qui muiU l\$faou nk(^ndment\$, et qui le chercha lui t. même de loui kun emur^ Ot^vrez dene mei yeux y a/ifk que je eoniemph lee mÊfUêilhê iA VQtre hu Je sui passager sur la terre, m me caakfi j^ nos ç^mt^ndetnents. Instruisez r-. met dans la uoie de ues MmmaïubB menffif çt je m*e:^erçerai dam les mermUes de valfe ki^ Remg fifiHP^i^rmi d'intelligence^ et j'étudierai vqtre ki, et je la fafv/#fai 4^ teut m9n mm (Ps. 418). IL lia loi asi ui\ juste décret établi par celui qui gouverna pour le \mi commun, et à Tobserver duquel on est phligéi Tous ees termes sont importants, et comprennent oe qui constitue la nature et les eonditions de la loi. PremièrementI alla est («) In Ds. lis.

The text on this page is estimated to be only 26.14% accurate

DES LORS. 251 Wf^Blie m règlement droit ^t équitable , établi selon la raison et la vertu, « renfermer rien d'injuste et de pervers; car, comme le dit saint Augustin (1), nous ne devons pas tenir pour loi ce qui n'est pas juste ; et saint Isidore, expliquant plus au long cette définition (2), dit que la loi ne peut être que ce qui se fait par la raison , ce qui s'accorde avec la religion , ce qui convient à la discipline » et ce qui profite au salut; et il ^oute encore ; La loi sera honnête , juste , possible ^ selon la nature et les usages des pays, convenable au temps et au lieu; voulant nous &ire connaître que le commandement d'une chose ii\justa et contraire à la vertu et au culte de Dieu, ou bien impossible à observer, attendu la faiblesse humaine, les coutumes et la faiblesse des peuples, ne mérite pas le nom de loi. L'empereur Justinien veut à ce sujet que Jésus-Christ soit le commencement! le milieu et la fin des lois, qu'elles le regardent dans toutes leurs parties (3) : Il est convenable, dit-il, que nos cons* titutions dépendent de là , et qu'elles n'aient pas d'autre prin-» cipe d'autre milieu, d'autre terme. Aussi plusieurs des instituts commencent par ces paroles mémorables : Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ. Les Jurisconsultes modernes les ont bien dispar^tre, sous prétexte qu'elles avaient été introduites par les pieux excès des premiers éditeurs, comme s'il eut été mes* séant à la piété de cet empereur de pratiquer lui-même ce qu'il enseignait; tout il est vrai que les lois doivent être selon la jus* tice, et n'offenser en rien la sainteté. En second lieu, la défi

232 LA TnÉOLOGIE AFFECTIVE. ne saurait à qai l'on devrait obéissance^ puisqu'il n'y aurait pas plus de raison d*obéir à l'un qu'à l'autre. En troisième lieu, la loi doit être pour le bien commun; ce doit être là le but de ceux qui gouvernent, car ils sont les pères et les pasteurs des peuples, s'ils s'acquittent dignement des devoirs de leur charge, ils ont la puissance, non pour nuire, mais pour être utiles, et selon les termes de saint Paul : Non pour détruire , fMts pmur édifier (ii. Cor. 13). De là vient que les rois sont distillés des tyrans , en ce que ceux-ci ne visent qu'à leur bien-être particulier, tandis que ceux-là , au contraire, procurent le bien public, qui leur est spécialement recommandé par Dieu, de qui dérive toute puissance. Ils ne regardent pas, dit un Concile de Tolède (1) , parlant des rois , leurs droits comme destinés à leur propre bien-être, mais à pourvoir au bien de la patrie et de la nation. Si certains r^lements semblent ne profiter qu'au bien de quelques particuliers, comme sont les privilèges et les ordonnances établies en faveur des mineurs et des orphelins, toutefois, en examinant bien ce fait, on verra que ces règlements servent au bien de l'état, qui veut que quelques païennes soient spécialement protégées. Enfin la définition de la loi dit que le décret juste, établi par celui qui gouverne pour le bien conminn, est obligatoire ; car c'est là le propre effet de la loi et ce qui le distingue du conseil et de l'avertissement ; la loi est un lien qui tient et attache les sujets, et leur impose une certaine obligation d'agir ou de ne pas agir, de se comporter de telle manière ou de telle autre. Or, cette obligation n'est pas absolue, mais conditionnelle, pour arriver à une bonne fin ; ainsi les lois divines imposent une obligation aux hommes, qui sont tenus de les observer pour parvenir à la béatitude, comme les lois humaines, dont plusieurs obligent les consciences de la même manière, pour entretffliir la p^x dans la nation, ou pour éviter les peines, ou pour ne s'en rendre pas coupables. Si l'essence et la nature de la loi est telle, c'est donc une chose excellente que la loi, et qui doit être estimée des hommes pour le bien desquels elle est ordonnée et saintement établie. Autrement, les sociétés, grandes et petites, ne subsisteraient pas et les princes et les supérieurs ne seraient pas, sans les lois, ca(1) Tolet. s.

DES LOIS. 233 pables de les régir. Faites donc le plus grand cas des lois, et regardez-les comme dignes de respect. Priez pour les princes et les rois, et pour tous ceux qui ont en main l'autorité, afin qu'ils fassent de bonnes lois. ni. Considérez que les hommes ont besoin de lois pour les conduire et pour les gouverner. Ceci s'explique en partie par l'infirmité et la misère de l'homme, et en partie par la force et la puissance de la loi. Car les hommes naissent aveugles, aussi bien pour ce qui regarde l'âme, que pour ce qui regarde le corps ; ils naissent avec une ignorance entière de toutes choses, et d'ailleurs ils sont de leur nature beaucoup plus enclins au mal qu'aux actions honnêtes et vertueuses. Ceci considéré, ils ont besoin de lois qui remédient à leur ignorance, et les instruisent de manière à leur montrer, comme avec le doigt, aussi bien le mal, dont ils doivent se garder, que le bien qu'ils doivent poursuivre. Les lois qui émanent de l'autorité d'un supérieur légitime, qui ne se propose d'autre avantage dans son gouvernement que celui de ses sujets, ont une puissance merveilleuse pour les détourner du vice et les porter à la vertu. Car, dit un ancien jurisconsulte (1), loué par la plupart des théologiens, la vertu de la loi est de commander, de défendre, de permettre et de punir. De cette vertu naissent deux effets les plus ordinaires des lois : le premier est d'obliger et de contraindre, en certaine façon, à faire ce qu'elles enjoignent, sous peine d'encourir quelque peine, ou dans le for intérieur de la conscience et de la justice divine, ou dans le for extérieur de la justice humaine, civile ou criminelle, ou dans tous les deux ensemble. Le second effet qui résulte ensuite du premier, c'est de rendre les hommes meilleurs ; car la loi étant en soi-même droite et juste, établie pour une fin honnête et pour le bien public, occupe et emploie les esprits des hommes à des œuvres recommandables, par lesquelles ils croissent en vertu. Et puis, comme le dit saint Thomas (2), fondé sur la maxime du Philosophe, le bien d'un sujet consiste à être soumis à la volonté de son supérieur, ce qui a lieu au moyen de l'obéissance qu'il rend à sa loi. Cela a fait dire à saint Cyrille d'Alexandrie (3) que les lois sont toutes (1) Modestinus Leg. i, Ff. de Legibus Senatnsque ConsulUs. — (2) i. Polit, c. Dit. — (8) L. 4, Contra Julianmn.

The text on this page is estimated to be only 11.58% accurate

954 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. jours bonnes ; que, par lot meoacefi et la ▼ «ng^doe» éim empAobent |aa hommaa de mal faire, ot que omi qui sont sous le joug 99 comportent plui nuxlesteinent : c'ea pour cela qu*il compare la loi au frein du cheval et au gouvernail du navirOf parce que le Irein o'^t pas plus nécessaire à un cheval indompté pour le retenir, et le gouvernail à un navire pour le conduire au miUeu des orage», que les lois ne sont nécessaires aux hommes. GaTi uo» elles , ils se précipiteraient dans tous les débordements où les ontrainorait leur concupiscence, et feraient miUo tristes naurra" geS| au milieu des p^ dont est couverte la mer orageuse de ce monde. Q'e»t pour cela qu'une personne raisonnable ne blâmera jamaie les jota, dont Ariatote. disait (1), que celui qui s'en éloigne eat le pire do tous les mortels. Pieui pour le bien des hommeS| I donné de3 lois très-équitables, et a autorisé les piioces, les rojs et les chefs des communautés, à ajouter dos lois mi siennes, eommo ils jugeraient nécessaire , soit pour le spiri* tuel, ^it pour lo civil et le temporel ; Par nwi^ dit-il, r49n6nt k9 rmS| et ki Ugukimtrs donnmt deiUrii jtutH (Prov* S). Je reoonpaUrai cette nécessité, et déi lors je ne trouverai pas e^^lraordioaire d'être soumis à des lois, puisque mon bien le veut ainsi. J'accepte donc, mon Dieu, cette servitude et cette sujétion 4 yos divines lois et k c#Uos des hommes que vous aures établis au^^d^^us dos nutrea 3 X^ iei d^ Ititu eut mmaculée^ ^ (mverM k\$ âme« (Ps. 18), Yotr^ foroh ^t u^^ ft^mh^an ifivani wm pie(/

The text on this page is estimated to be only 9.82% accurate

Nft Mn« tu t^W l fHon elles veuleot y vivre sans joug et dam mie
liberié diabolique, eontniiri è teyle légitime obéissance. 0 mon Dieu! Je
désavoue leitf e\$Qduî(e) je déteste leur fébeltioe \ vos lois so^t «90» Umt
me seule jeuissatiDe» et je centiaele volontiers TebUi^lioii d'f raHer
soumis. It hî bon , Seignmr . qu\$ vout m'nm km^ rt suttV/lî, él\$ 8qH\$ qi^
j'upp^^nm vo\$ iugHfka^ UmiM (Ps. il8), DEUXIÈME MÉDITATION. DE
LA LOI ÉTERNELLI. I. Considérez qiie Dieu est le mstire 4e cet univers,
et qm se puissenoe s'étend sur tou^ les êtres ^éeSf Vslff numm^t cbente
Dsvld, ^t k ra^nm 4^ tous les lié^ (Ps« 144). il est k fioi d0s rm , dit saint
Paul, el le Seign^e^ des mf/nmiN (i, Tjm, 6), Cete puissance lui appartient
h dei» titres i il y a un double droit ; Le pramiar est celui de la créatiop, ^t le
second de la eenservatipnf Car pisu a fait tputes l^s eréatures de rien, il les e
fermées par se puissance et se sagesse, de lui-même, e| ssn^ rien emprunter
h autrui ; p^e^t peur cela que les eréatures dépeiident entièrement de lui» et
dès lors il peut en disposer à «a volonté, et las gouverner comme il lui platt.
Le potier, qui s fabriqué un vase de terre , aVee le eoncours de plusieurs
eauïies secondes, peut en {iaire ee qu'il lui platt. ti'a'hil pas h piimnee, dit
sslnt Paul, ds (ompr i'un\$ même m\$ss0 de terre un vase qm servm à 4es
ns^ge^ k^nnêlps, e| IVitifee qui sem destiné é in semm houleux (Rom* 9) ?
Si doee il e cete puisfiancee sur cas va^es, bien que plusieurs eaujies y om«
tribuent avec lui , à combien plus forte raison Dieu aursi-Uil puissance sur
toutes l^s eréatures de ee monde, qu'il a formées seul, san« Taide et le
ooneura d'aucune chose eréée ? Sans nul doute eetie aréation lui donne le
droit le plus noble el le litre le plus certain qu'aucun seigneur paisse avoir
sur «neebese qui

286 La théologib t3mcnvE. lui est soumise; c'est pourquoi sa puissance est sans bornesi ^ son gouvernement absolu. C'est un gouvernement qui lui appartient en propre, qui ne lui a été donné par personne^ mais qui lui appartient, comme toutes choses, de droit naturel. Ce gouvernement est universel, car il s'étend sur les anges et sur les honunes, sur les cieux et sur les éléments, sur les créatures déraisonnables et insensibles ; tout lui est soumis, jusqu'aux vents et aux temples de la mer, qui sentent son empire. Cette docilité d'obéissance est pour toutes sortes d'effets, tant de ceux qui sont du ressort de la nature, que des plus élevés ; car toutes les créatures sont si parfaitement sous sa main, qu'elles peuvent être mues et employées par lui à toutes sortes d'effets, partout où s'étend sa toute puissance. Comme là chaleur a de soi-même la vertu d'échauffer, ainsi tout être créé a de soi-même la capacité d'obéir à la toute-puissance de Dieu, pour servir à la production d'un effet surnaturel , à laquelle , par sa puissance , il peut élever la plus basse des créatures. C'est ainsi que, dans ^es Sacrements , il emploie les éléments sensibles à la production de la grâce. Cette puissance est sans bornes , car elle s'étend sur tous les lieux du monde. Elle est impérissable, car elle ne lui sera jamais ôtée; ce n'est pas seulement pour la vie îl'un homme ou pour un siècle qu'il exerce sa juridiction sur l'univers, c'est pour toujours, dans tous les siècles passés il a gouverné, ^ns tous les siècles à venir il gouvernera. Que dirons-nous encore ? Cetle puissance est infinie, elle peut tout ce qui est possible, sans réserve et sans exception, elle peut commander autant d'œuvres et d'actions différentes à l'homme, qu'il est capable d'en produire. Elle peut changer ses conseils en commandements, et ce qui est seulement d'une plus grande perfection en obligation rigoureuse. Elle peut chaîner les hommes de toutes sortes d'austérités, jusqu'à l'effusion du sang et à la perte de la vie. Elle peut enfin punir les péchés jusqu'à l'infini , et donner aux vertus une récompense inestimable; elle peut, en un mot, faire toutes choses plus grandes que l'esprit ne peut les concevoir, et la langue les exprimer. 0 Roi des rois, ô souverain Monarque, sage gouverneur de l'univers 1 quel bonheur plus grand pouvait-il arriver aux créatures que de vous avoir aussi pour seigneur et pour maître , après vous avoir eu pour créateur? Elles oni ainsi l'avantage

M\$ LOIS. 257 d'être gouTernées par cdai qui les regarde comme l'œu^e de ses mains et comme son propre bien ; et puisque votre sagesse est infinie , votre puissance est sans bornes, et votre miséricorde incomparable, tout y sera maintenu dans le devoir et conduit à bonne fin. Les êtres, même les plus minimes, ne seront point cachés à votre sagesse, ni méprisés à cause de votre bonté admirable. Oh! que toutes les créatures se réjouissent de cer que vous prenez soin de les conduire. Le Sdgneur a régné , que la terre tressaille de joie (Ps. 96). Maître suprême, que toutes les créatures honorent par leur obéissance , puisse ma vo* lonté vous obéir et ne jamais vous résister dans les actions morales I Que toute créature rende un hommage perpétuel à votre domination I IL Considérez que, de toute éternité, Dieu ayant à gouverner le monde, fit certains décrets , et qu'en son esprit infini il se . proposa certaines maximes pour son gouvernement, c'est ce qu'on nomme la loi éternelle. Pour entendre ce point, il faut suppo• ser qu'autre est la loi, lorsqu'elle est seulement dans l'esprit et la pensée du prince qui se dispose à la publier, autre, lorsqu'elle est publiée de vive voix ou par écrit aux peuples de son obéissance. Or, ces décrets de Dieu et ces maximes qu'il se pro* posa pour le bon gouvernement du monde, s'appellent la loi éternelle, prenant le nom de loi, comme les décrets que le prince prémédite, sont communément appelés des lois, quoique, à la rigueur, elles n'en aient pas les conditions. Cet exemple rend cette considération plus facile à saisir ; car celui qui est destiné à gouverner un peuple, s'il est sage et prudent, avant d'entrer en exercice, forme en son esprit l'ordre et les lois d'après lesquelles il se propose de conduire ses sujets. Il établit en lui-même certaines maximes de police et de gouvernement. Il établit qu'il ne &ut pas réduire un peuple à l'extrémité. Qu'il ne faut point permettre qu'un des sujets s'agrandisse jusqu'au point de contrebalancer sa puissance ; qu'il ne faut déclarer la guerre que pour de grands et très-justes sujets; qu'il, faut être doux envers les vaincus, sans les désespérer par une poursuite à outrance ; qu'il ne faut user de violence que par nécessité; qu'un prince fait plus par son exemple que par toutes les autres voies ; qu'il faut dissimuler pour un temps certaines fautes, sans &ire semblant de les voir; qu'il fout conserver plusieurs bonnes villes dans mi

The text on this page is estimated to be only 11.93% accurate

fu LA THÉOL00a iiTECTIVE. «tat, mm Im Êffm^ } qu'il fa«l
mék dgwd mk iMfficaï im plut ffranAi; 91'tt teit confier \m cbwget M»
piraMiM kê {riot ai|MUet} qud le bien pobUc mi préftnble m pârttouiier;
qu'il M fani poiiit déimer d'entrée i l'taérèie; qui k nUpm doU être dane la
ploi grande comidérâtioa. Ififle, Il •• prépaie tout m que lea plus lages
poMiqvee enaeigiieal devefr Itue olM eervé pour gmiterBrr iaſeiiaïl el
beuréuaeiliMt. El ce qu'il pnH pose âinal s'appeUe M. Ainsi Ketï de totfte
étenité eymt réaota la créalioii de l'osivere ^ et cotmaieMot qu'OnsttUo il le
déveH goudenierf fli plusieora déereCs qui doraietity Mm gariéi eoléiir
tempe» et se proposa planeurs grandes nmii6e% dont tt ûtnH se servir pour
le Goâduire coBDme il edmrenait à dtie sàgMé infinie. Entre autres choses
il décréta de maintenir le moâtre^ manl do soleil ol dee astree toojcmrs dans
lo néfllé état ; de faire sncGidér les saisons l'une à l'autre ; d'outretenir les
éidments dans un antagonisme perpétuel f mm que l'tfli défruiaïl l'autre
entièrement; de consenrer toutes les espœee desf eréti' turoS) et d'en faire
paraître les individus les tins aprêl tel âtt^^ tres) comme dee personnages
sur un tliéâtre , les premiers pêf leur ÉltérMion faisant place à ceux qui
Tiendront iprjê eux. B se propoea de concourir aux moufementa el aut
aetiotts êê toutes les crtataies» sans détruire la nature de dnctfne^ ftiienl agir
néeéssairement les agente natureM, et Ubremenl^ tes ageirti ia)re8. U se
proposa de laisser agir rhomme selon ses fotem êl sa tiberUy «fuoïqa'il en
dikt arrhf«r ^ de ne lui point doMer te Pafadis, «'il ne. s'en rendait dignet
après lui avoir d^rnâe m grâeee el see commandemenle ; de le laiiMr
tomber on ielf pédiée qu'il f Oudraïi, sans forcer sa liberté ; iliaïi dé tirer le
bien du nMl^ et de fure un jnite (Ëseomeoieâl pe*r Jugnr fontes lee ectione
libres des homnMs« il se pf^pasa de taïfê rouler lui eieux oC diMr le
mOnde^ Jnsqn'à ce quo le tombfè dO see éloè fftt nceoi}ipU# Ainsi il se
proposa mille anims mmSÊim que son esprit infini Ini repiésenta comme
très^proprâl et irê\$^ convenables » pour conduire le monde saginMil el
dignement. Or, ces maximes et ces décrets, qui sont pouf le gdUVerneâierrf,
étant ainsi considérés dans Tesprit de Dieu ou dans sa volonté, s'appellent la
loi éternelle. Loi^ parce qu'avec ces décrets il ré-^ gil le monde \ el loi
éternelle, parce qu'il les a formés éternelle* •ont ai mif^mêm^f et ka
entretiendra perpétueUeioent. Quand

The text on this page is estimated to be only 13.84% accurate

Bftfr um. 980 la plopest de» hommes devrtiem dtffMif fff«t^ par l'excéa dé la lonnère, quand d'autres defraieirt étfo giaeés par I*excée dd trMy le eeelil aaKra aou ee«rt ordinair»y s'approchant de ceif-M et ^ëmigimt de eeifx*^. Dttsaent piiwieitra hominei abo^* Mf de leur libellé poor kuf propre danmallofi , il ne la dé^ inrim pas. Dftt le Paradis être ddseri, il ne le donnera qu'à ceui qui' s'en raidrmM dignes par une bonne Yie, Ce sont des ordres étemels que sa sagesse inAnie loi a dictés, comme étant propres à bien gouverner ee monde, quoique en jugent plusieun esprits fluperfleiels. 0 Seigneur I f adore ces lois étemelles , ces décrets et ces maskDM très^bautes et trfts-^sublimes, qui vous ont semblé justes 6t propres à gouverner et ft conduire tout à la fin dernière que vous aves marquée. 0 Seigneur I quoique mon esprit ne conçoive point entièrement les raisons de toutes choses, je veux pourtenl confesser qu'elles sont très^parfiites, très-saintes et tris^ irrépréhensibles, puisqu'elles paraissent telles 1 votre esprit. En effet, mon Dieu I votre conduite ne peut être que très«douoe et très-'Suave, donnant à tous les êtres les puissances et les incline^ lions de parvenir A leur fin sans violence; mais d'eut-mêmes, et oonftmément i leur nature). Elle ne peut être que très^^juste, donnant i chaque être ce qui lui est convenable Elle ne peut être que très-pro0teble, ne visant point A votre propre utilité et A votre prefit, nûds seulement A ce que chaque créature parfiemie A sa fin et A sa dernière petfection. Spécialement votre conduite ne peut éM que très-admirable A l'égard de Thomme, A qui vous donntîS la liborté, comme une prérogative de son être, en même temps que vous lui dennes vos commandements et la grâce su^ âsence pour les idiserver, et que vous lui prt^osez le même Paradis pOuf l'aitifsr davanU^e A vous obéir, et le menaces de l'enfer pour le détourner du péché. 0 Rd admirable I j'appi*Ofm vos lois éternelle, 01 votre conduite sur moi et sur toutes les créattms! 0 Seigneur! je m'assujettis A votre gouvernement, et je mV ratdrai (ri^ssant jusqu'au dernier sotçir et dans l'é^ ternlté. III. Gonisklerez la fot^ce et la puissance de la loi éternelle qui gouverne toutes les créatures, et qui donne viguetir et autorité à toutes les autres lois. Premièrement, la loi éternelle gouverne toutes les créatures; car, comme elles sont toutes soumises A

240^ LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. Dieu, il les conduit toutes à la fin qu'il s'est proposée de toute éternité. Car ce que Dieu fait dans le temps, n'est autre chose * que ce qu'il a conçu et destiné de foire dans l'éternité. Par cette loi, le Sage dit qu'il atteint depuii une extrémité juiqu*à Fautre^ et ditpote tout tuavetnent (Sag. 8). Le Prophète dit : // faf a étaUu éternellement^ et dam les tièdei des siècles, il leur a posé un précepte qui ne sera pas outrepassé (Ps. 148). Les démons mêmes et les damnés ne sont point exempts de cette loi, qui a posé pour ceux qui se sont opiniâtres dans le péché des limites étemelles,, dans lesquelles ils sont renfermés comme dans un cercle; fuyant le Ciel d'un côté, ils le trouvent de l'autre, et voulant se soustraire à sa conduite, ils retombent sous sa main vengeresse. Au reste, comme Dieu veut relever certaines créatures entre les autres, par cette même loi, il en a choisi quelques-unes pour leur donner une partie de ce gouvernement. Non qu'il eût besoin de leur aide, car il est sage, puissant à l'infini, et capable de gouverner par lui-même une infinité de mondes sans fotigues. Mais ça été pour rendre certains anges et certains hommes plus honorables parmi leurs semblables, et pour leur donner sujet d'exercer h vertu , afin que , par défaut d'exercice , ils ne se ralentissent pas. De là vient qu'il y a de l'ordre, de la différence et de la su* bordination parmi les créatures; celles-ci sont inférieures et dépendantes, celles-là sont supérieures et gouvernent les autres, auxquelles elles donnent des ordres et des lois. Parmi les anges et les hommes, il y a une hiérarchie pour purger, illuminer et perfectionner; et une hiérarchie sujette à la première. Tout cela fut arrêté éternellement dans les décrets divms, et marqué dans la loi éternelle, qui arrêta que quelques créatures auraient l'autorité sur les autres, pour leur donner des lois; c'est pourquoi cette loi est la source et l'origine des lois humaines. Elle en est aussi l'exemplaire et le modèle ; car, dit saint Augustin (1), l'auteur des lois temporelles, s'il est homme de bien et sage» consulte cette loi éternelle, afin que suivant ses règles immuables, il discerne ce qu'il faut commander, et défendre selon le temps. La loi naturelle elle-même, et les lois divines positives, ont été inspirées et arrêtées par cette loi éternelle, qui est la source de toutes les autres lois. De là vient que les bonnes lois étant la (1)L. deVeraRelig. c. 18.

DÉS LOIS. 241 use de tous les biens dont les hommes jouissent sur la terre, la loi éternelle étant la première source de toutes les bonnes lois qui maintiennent les peuples et les états, et qui les conduisent au bonheur éternel, il faut conclure que tous les avantages du monde, et tout le bien qu'il possède, est le fruit de cette loi éternelle, à laquelle, dès lors, il faut en rapporter la gloire, et lui donner l'honneur, et ainsi la traiter avec tout honneur et toute révérence. Je veux donc honorer cette loi, comme celle qui a une puissance universelle sur tout l'univers. Je la veux honorer comme origine première de toutes les bonnes lois, et la règle générale à laquelle toutes les choses bien ordonnées ont place en ce monde. Je me ressouviendrai de ce que dit saint Augustin. Il est permis aux purs esprits de connaître la loi éternelle, il ne leur est pas permis de la juger. Je ne murmurerai donc jamais contre les décrets de Dieu. Si les hommes conservent leur liberté, si avec cette liberté ils commettent mille désordres contre la religion et la charité, si ensuite plusieurs d'entre eux se damnent, j'adoerai Dieu dans tous ces événements, je dirai qu'il ne devait pas fonder à ses desseins éternels, ni renverser les lois publiques et la nature pour les inconvénients qu'y rencontrent les choses particulières : pas plus qu'il ne doit arrêter le cours du soleil, ou empêcher le flux et le reflux de la mer, à l'occasion de quelque vaisseau qui y périt. Enfin, puisque cette même loi nous donne de tirer le bien du mal, et de tout rapporter à sa gloire, qui est la fin de toutes ses œuvres, je demeurerai plus tranquille à la vue de tant de misères qui sont au monde, ainsi que tous les bienheureux du Ciel, qui ne s'irritent et ne se troublent pas de quoi que ce soit. O Dieu infini ! tout est bien, et votre loi est pleine de justice, il n'y a point de politique qui approche de votre sagesse. Vos pensées me semblent tout admirables, et vos desseins éternels très-dignes d'être adorés; si je veux raconter, ils surpassent en nombre les grains de sable de la mer. O sagesse immense et éternelle! que je m'humilie profondément devant vous, et que j'anéantisse tous mes propres raisonnements en présence de votre sagesse; car, ô Seigneur, votre jugement est juste (Ps. il 8)! II. 16

The text on this page is estimated to be only 22.05% accurate

242 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. TROISIÈME
MÉDITATION. DE LA LOI NATURELLE CONSIDÉRÉE Kti BLUS-
liÉtiS. J I. Considéret que la loi naturelle ièst une loi (Mr laquelle Héa nous
obl[^] i fuir les choses qui sdnt mauvaise en eUes-mâades[^]r et à faire les
choses que la raison naturelte noUs montre elaiii[^]ment être bonnes et con?
miables eUes*-m6mes à notre tmintéj de telle manière que le contraire en
est mauVai». Dans dette défitri[^] tion, lé mot de loi tient h première phcé,
pour nous 6ire entendre que la loi naturelle est véritablement une foi, eï dès
lors y un décret justement établi par celui qui gouverne pour te bien
commun[^] avec obligation de l'observa. Car ranteur de h loi naturelle n'est
pas l'homme, l'boknnie n'étant pas Mpériètr ou sujet à soi-même[^] ponr
s'imposer ou recèvb&r dé séi des ha. L'auteur de cette loi est Dieu même[^]
ifA dahs sa providence, et par le souverain domaine qu'il exerce sùr la
nature faumairte) lui commande ce qui est pour son Men, et lui défl[^] et ijA
tourne à sa perte et à sa ruine, tiar, comme sa volonté ne peut être
déraisonnable, il ne peut approuver que l'homtte se perde par ses mauvaises
actions , ni impro[^]er qu'il se poité i la vertu [^] à l'honnêteté et à tout ce qui
conviekit A la c&MSs/A de sa nature raisonnable. De là vient qu'il lui a
do[^]nné ttte intelligence capable de connaître tant ce qd est bon
taortfiéllMéM, que ce qui est mauvais. Cette fcttlté Naturelle que l'hOMMe
i de faire ce discernement, est un don qu'il tient de [^]t/à GMWIMr, qui lui a
donné un être doué de cette excellente pèrMJMtoii. D'où il suit que Dieu
l'oblige à fuir tes choses t[^] soht toiàurvaises en elles-mêmes, et à faire celles
que sa raison lui montrt évidemment être bonnes et convenables par elles -
mférnes. Tellement que, quand elles ne seraient point commandées par
aucun supérieur, elles ne laisseraient pourtant pas, à cause de ce qu'elles
sont en elles-mêmes , d'être bonnes et convenables pour lui. Comme, par
exemple, adorer Dieu, est une chose si

DÉS LOIS. 243 ppspre et ri mivlMiabte à l'homme, que, quand elle ne lui serait commandée par personne , elle lui serait toujours propre et convenable, tant à tause de sa dépendance et de sa basstsse, qu'à cause de la graideur et de l'infinité de Dieu. C'est pourquoi la définition porte ces termes : par laquelle Dieu nous oblige à dire les choses que le jugement ou la raison naturelle nous montre évidemment être bonnes et convenables d'elles-mêmes à notre na*^ tdire. Au reste , plusieurs choses sont bonnes et convenables à riMttme, dont Tomission pourtant n'est pas mauvaise, comme sont les œuvres de conseil et de perfection, dont l'omission n'est point réputée &ute ni tache. Et à ces choses, la loi naturelle ne nous oblige pas , mais seulement à celles qui sont téSement propres et convenables à Thomme, que l'omission ou leur contraire en est notoirement mauvais et injuste , comme d'Ienorer son père, car le déshonorer est une chose mauvaise. Et ce scmt ces chosês-là, auxquelles nous oblige la loi naturelle; aussi, sa définition porte, de telle manière, que le contraire en est mairrai;.

h me réjouirai de cette loi, et de ce que Dieu m'a donnS respit et le jugement naturel potnr discerner le bien d'avec le mA, Pliirimrs ihenî : Qui nom montrera le bonheur f mais la feimtfre êe tûite ffhage est marquée sur nousy vous en avez rem* pli mon tœur de joie (Ps. 4). Car, ô mon Dieu ! vous nous avez âiseîgtté fa voie de la justice, et par ce moyen nous avons un maître M dedans de nous-mêmes, qui est la lumière de la râsôn tmturefte tfnprimée en notre âme, pour nous instruire et pofur nous apprendre le vrai bien ; nous avons une conscience qui est te^ même lumière, quand elle aperi^oît le mal, pour nous le teprotfcet et nous en reprendre. Par cette lumière, Ô mon Dieu) vous nous avez distingués des bêtes déraisonnables , et voos neus avez enseigné les premières pratiques de la vertu; c'esflà cette lumière de votre visage, qui nous rend semblables à votiS, sadiānl te bien et le mal, ce qui fait notre espérance et notlt contentement. Car, qu'y a-t-il de plus doux au monde pour nous, et de plus capable de nous consoler, que de nous considérer Comme l'image de l'être, qui est infiniment beau et infiniment parfait? 0 Dieu très-haut, que voire conduite à regard de rhomme est admirable ! car , comme celle lumière lui montre le bien qu'il doit pratiquer, aussi elle le reprend quand il

244 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. manque, et lui fait voir qu'il est coupable et digne de châtiment; alors il s'accuse, il dépose contre lui, et se condamne et vous retirez votre sentence et vous remettez la punition de l'homme à l'homme même, ainsi que vous en avez usé à l'égard du roi David y qui prononça son arrêt, en disant : Vm j le Seigneur j V homme qui a commis cela, eit le fU\$ de la mort l (il. Rois, 13). 0 Seigneur, que de mystères dans votre loi naturelle, et que de secrets dans votre lumière empreints dans nos âmes! faites que je les médite fructueusement, et que je les connaisse plus clairement, et que je redoute d'être accusé par mes ennemis, puisque je me sens accusé par moi-même, et par mes propres pensées et par mes lumières. II. Considérez les propriétés de la loi naturelle. La prière est qu'elle est diverse en ses prescriptions, selon la variété des objets qu'elle regarde, quelques-uns de ses préceptes réglant les devoirs de l'homme à l'égard de Dieu, d'autres à l'égard du prochain, et d'autres envers lui-même : ou bien selon les différentes vertus qu'elle met en exercice, la vertu de justice demandant d'autres actions que la vérité ou l'amitié : ou bien selon la variété des inclinations naturelles à diverses sortes de biens, suivant divers degrés de la nature humaine. Car, en tant que l'homme a l'être, cette loi l'oblige à se conserver contre ce qui le pourrait détruire ; en tant qu'il a la vie dans un corps mortel et corruptible, elle l'oblige à prendre une suffisante nourriture, comme aussi à se mouvoir , à dormir, à se reposer, et à s'exercer autant qu'il est besoin pour soutenir cette vie; en tant qu'il est raisonnable, elle l'oblige à aimer et à révérer Dieu comme auteur de la nature, et créateur de ce monde; comme aussi à ne point faire d'injustice au prochain, et à mille autres choses. La seconde propriété de cette loi, est d'être commune à tous les hommes, en tout lieu, en tout temps, et dans tous les états; car, comme leur esprit est de même espèce, quelle que soit leur position, ils sont toujours obligés de suivre ses lumières et ses enseignements; c'est pourquoi elle est répandue en tous les hommes, et elle sera toujours la même. Il est bien vrai qu'elle n'est pas également connue; et qu'en diverses occasions, elle donne différents préceptes : mais tout cela, sans empêcher quelle ne soit la même; ainsi que la médecine est une même science, quoique les uns l'entendent mieux que les

DES LOIS. ^ 245 autres, et que le régime qu'elle prescrit dans la maladie, diffère de celui qu'elle domie dans la santé. La troisième propriété de cette loi est d'être immuable, et de ne pouvoir être abolie et cassée ; car il faudrait que cela arrivât, ou bien parce que d'utile et raisonnable qu'elle était, elle deviendrait inutile et déraisonnable, ou bien parce qu'ayant été connue, elle deviendrait entièrement inconnue et oubliée, ou bien cela arriverait par la révocation d'une puissance supérieure. Or , la loi natorelle ne peut perdre sa force par aucune de ces trois voies ; car ces articles sont si propres, si intimes, si conformes à la nature de l'homme, que tant qu'il demeurera homme, ils lui seront utiles, et convenables, et subsisteront, conmie la propriété dure autant que la chose à qui elle appartient; c'est pourquoi il n'arrivera jamais que l'homme ne soit plus obligé d'aimer et de révéler Dieu, de faire le bien et de fiiir le mal. En outre, il n'y a pas d'homme, s'il n'a perdu l'esprit, qui puisse ignorer entièrement cette loi, et qui n'en sache du moins cet article, de faire le bien, et fuir le mal ; c'est pourquoi à peine se trouve-t-il un seul sauvage, s'il n'a l'esprit atteint de folie, qui ne connaisse et ne fasse quelque bien : car, dit saint Paul : Le9 gentils qui nont pas la loi (mosaïque ou évangélique), frnit naturellement ce qui est de la loi (Rom. 2), observant quelques points de la loi naturelle. De là saint Augustin disait à Dieu (1) : Votre loi est écrite en nos cœurs, et aucune iniquité ne l'efface. De là viennent les remords de conscience, même dans les plus barbares , après leurs plus grands péchés contre cette loi , pour lesquels tôt ou lard ils ressentent des appréhensions de la vengeance de Dieu qu'ils ont offensé ; surtout la grâce surnaturelle , dont personne n'est privé entièrement et pour toujours, réveillant leur conscience éteinte ou assoupie, du moins par quelque légère connaissance, qui fait que leur inconsidération première est moins excusable. Que si en quelques rencontres, l'homme n'est pas tenu à quelqu'une de ses prescriptions, c'est que dans ces cas elle n'a jamais obligé, et n'a jamais véritablement existé. Par exemple, ce ne fut jamais une prescription de la loi naturelle, de restituer les armes à celui à qui elles sont, quand il est en furie, ni de ne pas tuer en se (1) Lib. 3, Confess, 4.

246 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. défendant. D n*est pas aussi au pouvoir des bonunes de la canVi de quelque autorité qu'ils soient en ce monde, soit qults aoieBl papes ou rois ; car l'auteur propre de cette loi , est Dieu mène, sur les volontés duquel ils ne peuvent rien ; et puis cette loi est la règle de toutes les lois humaines, à laquelle elles doivent être conformes, autrement elles ne sont pas lois, mais iiyustiee et tyrannie ; c'est pourquoi ils ne peuvent rien être vaUdom^k à son préjudice. Si donc, la loi naturelle oblige si diversement, si unif ^elto^ ment, et si inviolablement ; je dois en conclure la nécessité pr«&« santé que j'ai de fuir tout le mal, et de faire tout le bien qu'elle m'enseigne. C'est une hardiesse trop grande de me vouloir dispenser de moi-même, quand toutes les puissances de la terre, spirituelles et terrestres , ne m'en peuvent exempter. Ja m'i* tonnerai donc de l'aveuglement de tant d'hommes égarés » qui prévariquent contre cette loi, vivant dans l'injustice, dans le m^ songe, dans l'irrévérence de Dieu, dans l'impénitence, sans loi ni raison , comme s'ils n'en avaient pas ; les uns par mauvais exemple, les autres par mauvaise éducation , ceuxHÛ par l'excès de leurs concupiscences et de leurs passions, qui sont les cbat^ nés avec lesquelles l'ennemi les tient captifs , et les traîne o4 il lui plaît. O Seigneur ! délivrez leçi hommes de cas offenses «i inexcusables, par lesquelles ils encourent la damnation ; réveiUaii' nous de notre profond assoupissement , çonfirmeE-noua en voi paroles, et dilatez notre cœur pour marcher avec allégresM ^ nous conduit la loi de la raison. III. Considérez que la loi naturelle oblige ^ faire bien ce qu'elle commande ; c'est-à-dire , sciemment , volontairement et i^veq les circonstances nécessaires à la bonté de l'action, sans ; ea mêler de mauvaises. Premièrement, la loi naturelle oblige i faire ce qu'elle commande avec connaissance ; car, faire autres ment ses actions , c'est agir par hasard , et réussir par une rencontre fortuite, en quoi l'homme ne mérite aucune louange (1). En second lieu, elle oblige à le faire volontairement. Opérer, dit saint Thomas, l'oBuvre de la vertu sans tristesse, est du précepte de la loi divine ; car, quiconque fait l'œuvre avec tristesse, la fait comm^ malgré lui. Et de même , ajoute le saint (1)Suarez de Leg. 1, 2,c^10.

DES LOIS. 247 Oiseleur > que Tenvie est un fléché , parce que le bien du liTOcb^in n'e^t pas un sujet digne de douleur. Ainsi , pouvQnsr nous dire qu'accomplir s^vec regret ce que commande la loi naturelle^ est un péché , parce que ce qu'elle commande é(9at conforme à la raison devrait plutôt contenter, que causer di^ regret ou de la douleur, c'est pourquoi c'est un désordre de le taire à contre cœur. C'est la condition des mondains d*être tristes, disait un grand saint, parce qu'ils servent le diable ; mais les serviteurs de Dieu doivent être joyeux. Enfin, saint Augustin (lit (1), qu^accomplir la loi de Dieu seulement des mains et à l'extérieur, et non de cœur, c'est ne pas l'accomplir. En troisième lieu, cette loi oblige à toutes les circonstances nécessaires pour la bonté de l'action, et à n'y point en mêler de vicieuses ; c'est pourquoi, c'est pécher contre cette loi que de faire ses œuvres par une mauvaise intention. Les théologiens s'arrêtent presque ici; mais les maîtres de la vie spirituelle, pesant l'importance qu'il y a de bien faire ses actions, donnent plusieurs règles qu'il est bon d'y observer, et principalement quand les actions sont grandes et de conséquence. Entre ces avis, les uns sont à pratiquer avant l'action, les autres pendant l'action, et d'autres après. Avant l'action, il faut se mettre en la présence de Dieu et de son bon ange gardien. Il faut un peu s'arrêter pour la diriger par une bonne intention, ainsi que fait un tireur d'arc, qui fait une pose pour bien viser le but où il veut frapper; il faut aussi par une courte oraison, demander l'assistance de Dieu, pour l'accomplir parfaitement. Pendant l'action, il faut y employer la ferveur et l'attention, de peur de la faire avec mépris et négligence. Il faut que cette attention soit tellement modérée, que notre esprit n'y soit pas entièrement absorbé, en sorte que nous oublions Dieu qui nous voit. Il faut aussi se garder d'en désirer la fin avec impatience pour faire autre chose ; car c'est le vrai moyen de ne rien faire de bien, et ressembler à ces chasseurs qui poursuivent deux lièvres à la fois et n'en prennent pas un. Après l'action, il se faut garder d'une vaine complaisance et satisfaction, comme aussi de tristesse, l^i l'effet ne correspond point à notre attente; et enfin, rendre gloire, louange et actions de grâces à Dieu. (1) Lib. 5. Q. Super Deul. Qu. 64.

248 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. Ayant examiné ces choses y
^rmis reconnaître l'obligation que vous avçz de bien faire vos œuvres : Tu
pounuivroi justement ce qui est juste (Deut. 16). Vous reconnaîtrez que
vous fiiites la plupart de vos œuvres par manière d'acquit, tellement
quellement, avec plusieurs défauts qui s'y rencontrent. Si vous en &isiez
moins, mais mieux, vous arriveriez plus vite à la perfection; car la vraie
cause, pour laquelle vous n'avancez pas dans la vertu, c'est que vous gâtez
vos bonnes œuvres en les faisant mal. Ressouvenez-vous de ce que dit le
séraphique Docteur (1), que l'un des plus hauts degrés d'humilité, est de se
confondre soi-même pour tous les biens qu'on a mal faits. Humiliez-vous
donc pour ce sujet, et faites un ferme propos de redresser vos voies, et de
rechercha et employer plusieurs des moyens indiqués, pour vous corriger
des fautes commises de la sorte. QUATRIÈME MÉDITATION. DES LOIS
HUMAINES, CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES. I. Considérez que les
princes spirituels et temporels usant de leur plein pouvoir, peuvent donner
des lois qui obligent en conscience, et sous peine de damnation, après les
avoir suffisamment promulguées. Saint Paul autorise grandement la vérité
de cette considération, lorsqu'il dit : Que toute âme soit sujette aux
Puissances supérieures ; car il n'y a point de Puissance qui ne soit de Dieu.
Celui qui résiste à la Puissance, résiste à Vorire établi de Dieu. Orj ceux qui
y résistent^ encourent la damnation. Si tu fais malj crains; car il ne porte
pas Vépée sans cause : car il est mnistre de Dieu ; soyez donc soumis par
nécessité^ non-seulement dans la crainte de sa colère^ mais ausn par
conscience (Rom. 13)« Ce que saint Pierre enjoint pareillement : Soyez
donc soumis à toute créature humaine, à cause de Dieu, soit au roi, comme
au souve(1) De Grad. Vii t. c. 3.

DES LOIS. 249 ' rofft, soit aux gouvemeurij comme envoyés de sa part, pour la vengeance des crimes et la Umange des bons, car telle est la volonté de Dieu (i. Pier. 2). En effet , Dieu les a établis en autorité ; et voyant que la multitude des hommes ne pourrait subsister, si quelques chefs n'en prenaient la conduite, tant pour empêcher les \iolences des plus forts contre les plus faibles, que pour veiller au bien commun, il a donné des che6 aux hommes pour le spirituel et le temporel. Et comme ces chefs ne peuvent autrement pourvoir au bien public que par de bonnes lois, qui leur servent de mains ^et d'instruments pour maintenir leurs peuples , ils sont tenus et obligés en conscience de faire quelques lois. D'où il s'ensuit que les sujets sont aussi obligés en conscience de les observer; car il serait déraisonnable que les princes fussent obligés en conscience à faire des lois, et que personne ne fût obligé à les observer. De plus, les lois humaines ont une telle dépendance, une telle union et une telle alliance avec les lois naturelles et divines , qu'on ne peut violer celles-là sans offenser celles-ci, et, comme disait Platon, la soumission aux lois n'est que la soumission aux dieux ; parce que la loi de la nature et la loi positive de Dieu, concourent à assujettir les peuples aux prescriptions de leurs supérieurs ; car Dieu même a fait ce pacte avec nous de regarder l'obéissance rendue aux supérieurs comme rendue à lui-même : Qui vous écoute^ dit-il aux Apôtres, m'écoute, et qui vous méprise me méprise (Luc, 10). Donc, celui qui désobéit à la loi humaine, contrevient à la loi naturelle et à la loi divine, et en cela consiste le péché. Si bien que, comme résister à l'instrument et à la main de l'ouvrier, c'est résister à l'ouvrier même, de même s'élever contre la loi humaine, c'est s'élever contre Dieu. Enfin les princes sont les pères des peuples, c'est pourquoi il n'est pas plus permis aux sujets de mépriser leurs lois, qu'aux enfants de ne tenir compte des commandements de leurs pères ; et il ne sert de rien d'alléguer que Dieu seul peut donner ou retirer la grâce, et que lui seul a les clés de la mort : Qui ferme, et personne n'ouvre, et qui ouvre y et personne ne ferme (Apoc. 3). Enfin, comme un magistrat inférieur se rendrait ridicule, s'il faisait des ordonnances sous peine de mort, n'ayant pas le droit de condamner à mort, il en est de même d'un homme qui ferait des lois sous peine de l'enfer, n'ayant pas le droit de damner. Car

The text on this page is estimated to be only 26.36% accurate

VSÛ LA THÉ0L06IB ArfEGTIYEt il suffit que les hommes soient autorisés de Diepi qui j^ damner, pour pouvoir faire des commandements §oms peine de daoïnation. Ne pouvant exécuter p^r eux-mêmes la sentence de la mort étemellei \\& remettent leurs omninels au bras divin. Au r^le» pour obligeri il Ê^ut que ^s lois soient publiées dans les provinces ou tes diocèses. Ainsi en estrji des princes qui ont un ample domaine et une juridiction de grende étendue, et du souverain pontife qui commande l'Eglise répandue par toute la terre. Celte condition n'est pas contestée pour les princes temporels, car le droit le déteru^ine pour l'empereur. Lia plus grande difQcuUé ost pour les lois i\\k Pape, qui se contente souvent de les faire publier dftpp Je vi)le de f^ume | au Champ-de-Flore i car, comme ces (pis |K>nt en tr^^grend nombre, et portées aous les peines très^^w^^uf-^t^^ des eensures, il % semblé i plusieurs, et non sans raistm, que ces lois n'obligeraient pas ceux de la France et des Autres ro^umeg séparés, si les ardievèquea et évêques ne les faisfdent publie^ solennellement dans leurs diocèses. En effet, il ne semble point raisonnable, qu'au même instant qu'une loi est publiée de vive vou, et affichée par écrit dans Rome, elle spit tenue pour publiée dans ja France, dans l'Allemagne, dans l'Espagne , dans les Indes, qui sont aux extrémités du monde ; par les liens ne serrent que ceux auxquels ils sont appliqués, et les lois rie se peuvent appliquer de si loin. Certes, Jésus-Christ est le législateur çans pareil et le plus juste des monarques, auxquels il sert de modèle et de règle de perfection ; cependant il n'a pas voulu que sa loi évangélique, qui était la première en sainteté, obligeât tout le monde avant une promulgation suffisante, accompagnée des motifs de crédibilité. Pour ce sujet, il allait luirmême par les villes et les boui^, annonçant sa loi , et la confirmant par les œuvres ; il a même envoyé les Apôtres par tout l'univers annoncer l'Evangile, et le prouver par des miracles, afin qu'on les reçût comme les héraults de Dieu, et que l'on fût obligé en conscience de croire à leurs paroles. Le souverain Pontife de Rome, qui est vicaire de JésusChrist en terre, ne peut pas ne pas cuivre cet exemple. Ajoutez que le Fils de Dieu a mis une hiérarchie dans son Eglise, et un ordre sacré entre le souverain Pontife, les pasteurs subalternes et le peuple, afin qu'il apprit ce qui lui était utile et nécessaire à son salut, par l'entremise et par la voix de ses propres pasteurs.

The text on this page is estimated to be only 28.09% accurate

QE8 LOIS. VU Car, de dire que l'on peut connaître, par une autre voie, ce qui se publie à Rome, comme par ceux qui en reviennent, ou par des particuliers, ou par la lecture du Bulletin, cette connaissance est trop périlleuse et sujette à trop d'inconvénients pour lier les âmes sous peine du feu éternel ; car souvent les rapports sont faux et mensongers. Plusieurs de ces ordonnances sont changées, modifiées ou révoquées, quand les particuliers en entendent parler. Et puis Ton vient à mettre en doute, si une telle loi, publiée au Camp-de-Flore, est utile et recevable dans le royaume où l'on est, jusqu'à ce que les prélats en aient pris connaissance, pour en remontrer au pape les inconvénients, par rapport au lieu où ils sont et aux fâmes qu'ils gouvernent. D'où naîtraient des troubles indicibles de conscience et des débats in-, croyables, les lois convenables aux Italiens ne l'étaient pas aux Espagnols et aux Canadiens nouvellement convertis (i). J'apprendrai de ce point à respecter et à honorer les pasteurs de l'Eglise, les princes et les magistrats qui gouvernent les états ; je les regarderai comme les images de Dieu, et comme ceux qui tiennent sa place et représentent sa personne sur la terre, les uns dans le spirituel, les autres dans le temporel. Je graverai dans mon cœur ces paroles de l'Ecriture sainte : Cran (i) Nota. » L'Auteur, dans cette Méditation, se prononce pour l'opinion soutenue généralement par les théologiens français de son temps, relativement à la promulgation des lois ecclésiastiques. « Les Canonistes, lisent-ils nous dans (l'ouvrage intitulé : Théologie morale, etc., par Son Ém. le Cardinal archevêque de Heims, ne s'accordent pas sur la manière dont elles doivent être promulguées. Les uns pensent qu'il suffit qu'une constitution du Pape soit publiée à Rome pour obliger tous ceux qu'elle concerne, aussitôt qu'ils en ont une connaissance certaine. C'est le sentiment le plus commun, valde communis dit saint Alphonse de Liguori. Les autres veulent qu'elle n'ait force de loi que dans les provinces où elle a été publiée. Quoi qu'il en soit, comme il n'y a aucune formalité particulière qui soit essentielle à la promulgation, et qu'il appartient au législateur de déterminer le mode dont une loi sera promulguée, il faut admettre qu'une constitution du chef de l'Eglise oblige tous ceux qui la connaissent, de quelque manière que leur soit venue cette connaissance, lorsque le Pape en la publiant déclare expressément qu'il l'entend ainsi, nonobstant toute coutume, tout usage contraire. Cependant, comme il peut arriver qu'une loi, quelque sage et

quelque utile qu'elle soit, ne convienne pas également partout , et qu'elle offre des inconvénients particuliers pour certaines provinces, les évêques peuvent alors en suspendre l'exécution dans leurs diocèses respectifs, tout en soumettant leurs motifs au Saint-Siège avec la disposition de s'en rapporter à sa décision. »

352 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. gnez Dieu^ honorez le roi (i. Pier. 2). Je me ressouviendrai pareillement de l'enseignement du martyr saint Ignace, disciple des Apôtres, qui écrivait aux Magnésiens (1) : H est convenable d'obéir à l'évêque et de ne lui résister en rien^ car c'est chose terrible de le contredire; celui qui le fait ne trompe pas l'homme qui paraît, mais il s'efforce de tromper l'invisible, qui ne peut être trompé de personne; et l'injure ne se fait pas à un homme, mais à Dieu, selon cette parole de Dieu à Samuel : IU ne Vont pas méprisé , mais moi (i. Bois, 8). J'apprendrai donc à obéir aux volontés de mes supérieurs, respectant leurs statuts et leurs décrets, et accomplissant de tout mon pouvoir ce qu'ils ordonneront. Malheur donc à ceux qui ne font pas seulement réflexion s'il y a péché de manquer au jeûne du carême , et aux autres commandements de l'Eglise! Malheur à ceux qui méprisent les censures des évoques, et en inspirent le mépris aux fmes! 0 temps, 6 mœurs corrompues! II. Considérez que les lois humaines, spirituelles ou temporelles, cessent d'obliger de différentes manières. Premièrement, par une loi contraire subséquente, car la dernière volonté du prince est préférable à la première, et les secondes constitutions sont les plus fortes, disent les jurisconsultes. Secondement, par une bénigne et équitable interprétation que les hommes prudents peuvent faire en plusieurs cas et occasions, dans lesquelles on présume raisonnablement que le législateur n'aurait pas eu intention d'obliger; car, ou il n'a pas prévu tous les cas et toutes les difficultés, ou il n'a pas cru expédient de les mentionner tous en détail ; c'est pourquoi les lois ont besoin d'être suppléées quelquefois par l'interprétation; car c'est véritablement pécher contre la loi, et encourir le châtement, que de suivre en certains cas la lettre de la loi, par exemple, si on ne peut l'observer à la lettre, sans exposer sa vie, le législateur n'ayant point eu l'intention d'obliger à ce prix. Ce qui n'a pas toutefois lieu dans la guerre, où l'on doit être obéissant jusqu'à la mort, à cause du bien public et de l'honneur de l'Etat, qui y sont engagés. Troisièmement, l'obligation des lois cesse, quand le mal pour lequel elles ont été instituées cesse entièrement à l'égard de toute la communauté, parce qu'alors la loi est inutile à la fin que l'on s'était (1) Epist. ad Magn. c. 6.

ras LOIS* S55 proposée. Ainsi les ordonnances , faites pour subvenir seulement aux nécessités de la guerre ou de la famine , cessent d'obliger les consciences, quand les temps sont changés. Quatrièmement, les lois perdent encore leur force obligatoire, quand une coutume contraire a prévalu dans la communauté, principalement si le législateur, en ayant connaissance, dissimule et se tait, et ne s'y oppose pas effectivement; car alors il est censé consentir, du moins tacitement, à la révocation de sa loi. Mais la principale raison est, qu'une loi est inutile et pernicieuse et sert de piège aux hommes pour les perdre, quand elle est rejetée par la majeure partie de la communauté ; c'est pourquoi la coutume contraire abroge les lois anciennes, elle en fait même de nouvelles. Et, comme dit saint Augustin (1), la coutume du peuple de Dieu et les usages des anciens doivent être tenus pour lois, et il faut réprimer les contempteurs des coutumes ecclésiastiques , comme les prévaricateurs des lois divines ; ce qui se doit entendre pourtant, quand la coutume n'est point contraire à la loi naturelle ou divine ; car ce serait désordre plutôt que coutume ; et encore faut-il qu'elle soit apparente et extérieure, tellement que le prince puisse évidemment la connaître. Enfin la loi cesse d'obliger par la dispense de celui qui en a l'autorité, et qui a une juste raison de dispenser; deux conditions requises pour rassurer la conscience de celui qui donne la dispense et de celui qui s'en sert. Quoi! dites -vous, écrivait saint Bernard au pape Eugène, me défendez-vous de dispenser? Non, mais de dissiper, car où la nécessité est urgente , la dispense est excusable ; ou l'utilité le requiert, la dispense est louable; l'utilité, dis-je, commune, non particulière; mais où il n'y a rien de ces choses, ce n'est pas du tout une dispense fidèle, mais c'est une dissipation cruelle (2). Toutefois, les .casuistes modernes ne sont pas si austères que saint Bernard; ils veulent que le supérieur soit quelquefois tenu de dispenser quelqu'un , non-seulement pour l'utilité publique , mais aussi pour Tutilité particulière; car, comme chacun est tenu de subvenir à la nécessité du prochain, les princes qui ne sont en dignité que pour servir au bien et à la félicité des peuples, en ont une charge plus particulière; et partant ils ne doivent pas se rendre difficiles à donner les dispenses qu'il est en leur (1) Episl. 86, adCasulam. ^ (2) L. 3. de Consider. c. i.

The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate

iB4 LA THÉOLMfiB Jkft'EGTrVE.)MMi^ H'm&M», qtmnd ^hs
Mmd tôtrAèr h il)tlclqi)« Vieù BotAbto de tfèM qui les Èolfidte, et
tètipéeher un ptas grand mel. Cemnyè «t un contubinatre ft l'article de la
tùtti demandent dtepekM èès bans pour contiutter un légithtt^ mariage ,
pour se mettre en "tùié de salut ou Intimer ses enfants; ou bien si âi bonne
santé il les demandait, parce qu'il ne pourrait pas épousef sa concubine avec
tant de solennité , sanis scandale et sans in&mle; en bien st une personne,
qui a Mi un simple vœu de chasteté , demandai! d'en être reletée, peut le
trop grand péril dlftcontinence', en tous ces cas, et en plusieurs autres, les
prélats diyivent se ressouvenir que la puissance leur est donnée pour
l'édification des àmôs, mon pouf la destruction ; ils doivent plutôt
condescendre à Tinfirtnité humaine, pour leur faciliter leur salut, que de les
laisser dans la voie de perdition, de laquelle ils les devraient retirer au péril
de leur propre vie. Je reMmatrai donc la providence de Dieu dans le
gouvernement des hommes et la suavité admirable avec laquelle il les
conduit, par tes supérieurs légitimes, à leur béatitude et à leur salut. Car
d'un côté ils ont été contramts, pour l'acquit de leur charige, de feire de
temps en temps de nouvelles lois, de les accumula pour obvier à la
corruption des mœurs qui prenait naissance en leur temps, et préparer par ce
moyen de nouveaux remèdes à de nouvelles maladies, ou de nouveaux
antidotes à de nouvelles pestes d'insolence et d'entreprise contre le devoir A
rhonnéteté. D'ailleurs, ces lois, instituées ainsi pour de justes raisons qui
existaient alors, se sont élevées à un si grand nombre, qu'il ne serait plus
possible aux hommes d'en supporter le trop pesant fardeau, et le joug des
chrétiens serait plus insupportsftde dans ta loi de grâce que celui des Juifs
dans k loi de rigueur. G'éâl pourquoi leur obligation ces§e, et les
consciencs [Raffermissent dans la paix et la tranquillité conU*e la terreur
q^eftes apportent. Ainsi, Dieu très-bon, qui ne permettez pas que nous
soyons tentés au-dessus de nos forces; vous ne permettez pas que nous
soyons chargés de plus de lois que nous n'en pouvons porleV. m Considérez
en quelle manière l'on doit obéir aux supérieurs spirituels et temporels, tant
que leurs lois obligent. Saint Paul en donne la règle, lorsqu'il dit :
Serviteurs, obéissez à vos maîtres temporels (et bien plus aux spirituels)
avec crainte et

The text on this page is estimated to be only 20.91% accurate

MB Loa> Ha» frt^{eurj} dki» h âmpUcM de tfoffe emr, tdâim i Mti«-CMtf ; fié fet êervèx pa\$ immnî eux mihmeni, t&mme pont fMre (Md hommes f mm comme ierviknrs de fêmu-Cktist ^ pokr faii^h la volonté de Diw èè hoH eœwr^{le} Boeruant omt me bonne ifotonféj regarimt m ouxh Seigneur oi non tes hommee (Eph-. 6). Dans ces pnreles, laint Paul recôtnlttande plusieurs choses pour obéit parfaitement «IX lois et aux ordonnances des supérieurs. Premièrement, il veut fue ce soit Avec cuninie d fra^{ent}, iioth pas pourtant aveb une crainte de forçats et de galériens, tnaiii pure et filiale. Secondement, que ce soit amc eimplkité éé teèm' comme à Jésus-Chriity c'est-à-dire avec l'œil simple de l'intention pure d'obéir à Jésus-Christ et de faire sa volonté en obéissant; car c'est la volonté de Dieu que les supérieurs soient obéis, et, comme dit le même saint Paul : Qui résiste à l'autorité, s'oppose à l'ordre de Dieu (Rom. 13). Troisièmement, il veut que ce soit aussi bien en l'absence qu'en h présence du supérieur^{ne} servant pas à l'œil comme pour plaire aux hommes. Pour reprendre ceux qui ne se soucient pas de désobéir, pouvu qu'ils ne soient pdnt aperçus de leur supérieur, ce qui est une marque que l'on n'a pas Dieu en vue lorsqu'on obéit; car on ne peut se cadiefr ûe lui, rtttâs seuleméttl d^s honinres. Quatrièmement, «ahft PaM vieut qti'on letMr obéisse sans t-egfet, âatis murmure) sans plainte, sans tont)rainte, avec Une bonne et prompte vdloMé, fatÉiitt la volonté de Ûim de mur, avec une bonne volèn^{oon} né pour servir Ûieu et non les hommes. Où il faut rekilarqvrer que saint Paul dit et redit plusieurs fois eh ce même péSMige ^e l'on ait Dieu en vue lorsqu'on obéit aux Puissancfes^{parc} tjtlt è'est le pomt qui reïld l'obéissance ptus parfaite, plus ⁱ ⁱ > ^{rituelte} et pks méritoire, d'obéir atix hommeà ifai (geÉ^{ie} léjgWmement , confine éi c'était Dieu même qui partftt. Oomhie, en effet, i!s sont ûtrtorisés et commis de Dieu poui* goÉVèrnet*, en commafndant aux créatUl*es, ils obéissent eùx-ittèrtes au souverain Créateur, qui veut qu'ils commandent pour l'attrètr *e lui , comme il veut qu'on leur obéisse ausâ pôw l'amour de !ui. • BxamftiÉ-veffrs isul» ce pomt, et voyei quelle à élJ vôirè conduite 'et Ni^{tre} façôn d'agir à l'égard de toïià ôeux qiÀ bhl ptovoir â «ttttortté sut vous. Voyez îi vous lédt avez oSéi aveô toute! cei 'coitdHions l[ue recommande saint Paul, et avec quel

256 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. esprit et quelle ferveur vous vous êtes comporté à leur égard. Certainement il ne vous en eût pas plus coûté d'obéir parfaitement, et même votre peine en eût été plus douce et suivie de plus de consolation. Si vous vous reconnaissez ici, deman* dez-en pardon à Dieu, et faites un ferme propos de ne plus manquer à ce sujet, espérant que Dieu même, pour l'amour duquel vous obéirez, vous en récompensera un jour, sachant, dit saint Paul, que chacun recevra la récompense du Seigneur pour le bien qu'il aura fait, soit esclave, soit libre (Eph. 6), soit en commandant, soit en obéissant. CINQUIÈME MÉDITATION. DES LOIS POSITIVES DIVINES, ET SPÉCIALEMENT DE LA LOI MOSAÏQUE. I. Considérez que l'homme avait besoin de recevoir des lois positives de la part de Dieu, en sus de la loi purement naturelle et de la loi humaine. La principale raison en est qu'il est destiné à une fin surnaturelle, fin si haute et si élevée, que sa nature seule n'a point de puissance et de facultés suffisantes pour l'y diriger et l'y conduire; partant, il était convenable qu'il reçut des règles et des préceptes surnaturels qui lui servissent de moyens proportionnés à une telle fin. Surtout, après sa chute de l'état d'innocence dans la corruption du péché où il est maintenant réduit, il avait besoin d'un maître qui lui apprit le malheur du péché, et d'un libérateur que les lois divines lui font connaître. En outre, il ne pourrait sans beaucoup de chutes observer les lois de la nature, s'il n'aspirait à quelque chose de plus sublime ; car les prétentions et les efforts de son âme sont retardés par la violence de ses passions; c'est pourquoi, comme un archer, dont l'arc a la corde lâche, doit viser un peu plus haut que le but, pour y atteindre , ainsi l'homme , ayant sa nature affaibUe par le péché, pour arriver à la perfection de l'état naturel et en observer les règles, doit aspirer un peu plus haut. Or 9 tel est

D&S LOIS. S37 l'effet des lois positives, et ainsi elles lui sont utiles, même pour observer plus inviolablement ce qui est du devoir naturel. De plus, l'homme est un être sociable, et qui est né pour vivre et c

The text on this page is estimated to be only 21.89% accurate

258 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. avec l'obligation mix pēfēi et awx mēret dé l'appliquer à kms eaCinto. Cinquièmemeiit , Diaa aigoigiiant é Noé db maltra m sûreté quelques animaui de chaque espèce dans son archa, il loi ' commanda d'en prendre sept parmi les purs et deux parmi las immondes ; ce qui iait penser à saint Jean Gbryaostâma que Disa avait déjà bit une loi pour distioguar las animaux mondas d'avec les immondes (1). Sixièmement, après le déluge, Diea permetlant aux bommes de se nourrir des animaux de la terra, il leur défend pourtant de manger les animaux étouffés, dont le sang n'aurait pas coulé 4 la mort. Vaut aa maajfenM p\$int h chair §veo k mng (ûen. 9). C'aal encore une loi positiva, qui fut établie de Dieu pour faire abhorrer le sang et l'homicide aux hommes, et qui se trouve avoir été renouvelée par les Âpêtres (Âct. 15), et observée dans TEglise plus de sept cenla ans, jusqu'au temps du vénérable Bède. Enfin, le commahdenent de la circoncision avait été donné à Abraham , quatre cents ans ' avant la loi écrite de MoSse. Il est vrai néanmoins que les hommes qui ont vécu avant liii, environ l'espace de deux mille ans, sont dila avoir vécu dans la loi de nature, parce que las préceptes naturels fiûsaieot \a plua grande partie de la religion , et les bommes l'ap^naiant par une voie plus naAirella qu'artifloieie, savoir par tradition et de vive voix, plutôt .que par derift ; et c'est en ce sens que Tertullien , paribnt de la loi nalwalle (S), soutient qu'avant la loi de Moïse, écrite sur les tablas de pierre, il y a eu une loi non écrite, qui était entendue naturdlement, e'est-à-Klire sans l'artifice des écritures, et était observée par les Patriwrcbes. Par cette loi, dit saint Eudier, évêque de Lym, Abel est reconnu juste, Eaodi est ravi au Ciel, Noé est choisi, Abraham est appelé le père des nations. Si bien que les hoMnes n'eut jamais été avec une loi purement naturelle, et sans quelques autres eommsAdements divins, pour faire plus fadlement te«r \ sahit. J'admirerai la providence de Dieu sur la nature honaina, de ce que, dès le commencement du monde, il en a pris le gouvernement et la conduite, lui enseignant ses volontés, et lui donnant des règles pour son salut, selon que le temps le demandait. Ainsi, Seigneur et Père de toute créature, vous n'avez yaHm (4) Hom. 24, in 6en.— (S) Advenu» Jtttdseae. c. a.

The text on this page is estimated to be only 20.51% accurate

DES UNS. Stt9 dflaissé rhoauney el vous ne raves pat abandonné au seul instiad ds sa raison et à k seule direction de la nature ; vous ares pris de lui on soin tout spécial, et tous lui avex toujours donné qudgoa coioniandement particulier pour le guider dans le ch^ min de la fertu, et Tâever par ce moyen à sa fin dernière. Vaut êteê ttn Dieu iepmi l'éternité et à iùujewrt. Béni bM U Seigneufy le Dieu éflerM^ iefuie^ par delà tou\$ le\$ Mcleê. Ainri soUhI, aimi toU^l (Ps. 40). Qlie toutes les générations louent vos miséricordes, et- que personne ne vous impute la perte d'aucune àme, puisque tous les dirigez toutes. n. Considérez particnlièrement la loi mosaïque pleine de pré* eptes divers , qui fut donnée «iviron deux . mille ans apr^ la création du monde, pour sanctifier plus spécialement les enfants d'Abraham, et disposer le monde à connaître, à croire et à rece^ voir honorablem^t Jésus-Christ. Les préceptes qu'elle contenait sont de trois sortes, les uns sont moraux, comme sont les dix commandements du Décalogue, et plusieurs autres qui les con«> cernent que Dieu écrivit en deux tables, savoir lès trois premiers qui regardent son propre culte et son service, dans la première taUe, el les 9/^ antres, qui r^mrden le prochain, dans la seeonde^ sis de séparer les choses qui lui appartiennent de ceHes qâ appartiffllment à la créature. Or, quoique la loi naturelle et Hnstinel de la raison enseignent ces préceptes, toutefois, perce qae la nature humaine, accablée par le péché errait en pVtfsieufs de ees eommendements, Dieu a voulu secourir son {nfirmité, en les renonvelant et en les édaircissant par sa loi positive, comme dans ks objets que l'esprit connsll naturellement, ?i lui vient en aide par la lévélatiofi ; et pois, Tétat surnaturel ne peut sabsis' ter que dans le bon ordre de l'état naturel, qu'il présuppose pouf fondement et c|u'il perfectionne ; c'est pourquoi Dieu donnant la loi andenne, {Kmr élever les tmes èp me fin sumaturelie, commence i bien régler la nature et à en donner les préceptes avant toutr Après lesquels suivent les préceptes cérémonianx qui relent ce qri appartient au culte de Ũeu, comme sont les sacrement, le temple, les jeânes el les sacrifices saillants des animaut, àem lesqiwlz Dieu montrait sa justice^ ftiisant voir que le péché méritait la mort et tout ensemble sa miséricorde, commuant la mort du pécheur en celle d'un animal dont il se contentait. Les troisièmes préceptes él aient les préceptes judiciaires et poli*

260 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. tiques, qui senraient à la police de l'état des Juifs, pour former le corps de leur république ; c'est pourquoi, outre ces ^ préceptes, les uns montraient comment le prince devait se comporter envers le peuple, et réciproquement le peuple envers le prince. Les autres réglaient les particuliers dans leur négoce, leurs contrats, leurs jugements et autres affaires civiles. Il y en avait qui servaient au règlement des familles, du maître envers les serviteurs et du mari envers la femme, et d'autres qui regardaient les étrangers et les voyageurs, et montraient ce qu'il fallait faire en cas de guerre contre eux, ou en contraindre avec eux. Dieu voulut encore donner des lois civiles au peuple juif, afin que leur état bien policé fût plus tranquille, et que par ce moyen la religion y fût florissante. Tous ces préceptes montaient ensemble jusqu'au nombre de six cent treize; ce que Dieu fit pour subvenir à la rudesse d'esprit du peuple juif qui, ne pouvant être instruit suffisamment par ^des règles générales, avait besoin d'instructions particulières sur chaque point, comme un petit enfant à qui il faut donner le pain par morceaux pour s'en nourrir. Et puis c'était pour fixer l'esprit des Juifs, et les occuper assez pour qu'ils n'allassent pas chercher des règlements dans les livres des païens, au risque de leur foi et de leur salut. C'est pourquoi les Israélites s'abstinrent longtemps de la lecture des livres des Gentils, et se bornèrent à l'étude de leur loi, qui avait une assez grande diversité pour les occuper et les entretenir. On peut ajouter à ces raisons, que Dieu voulait régler, par une spéciale providence, tous les pas et les mouvements, et toutes les actions de son peuple choisi, afin que tout y fût exact et sans désordre, au spirituel comme au temporel, c'est pourquoi il donna une si grande multitude d'articles à observer, ayant soin de tout. Aussi voulait-il que ce peuple servit de modèle et de lumière à tous les autres peuples, dans lesquels l'idolâtrie et la corruption des mœurs avaient effacé tous les bons sentiments de la vertu ; pour ce sujet, il le plaça au milieu de la terre habitable, afin que plus aisément sa foi fut connue de tout l'univers, et que ceux qui voudraient se ranger à sa religion, le pussent faire librement. Tertullien pense même que cette loi fut donnée pour tout le monde, si bien que plusieurs païens reconnurent le vrai Dieu par le moyen des Juifs ; et les plus sages de la Grèce n'ont jamais parlé plus saintement, et n'ont

M8 LOIS. 961 dressé de lois phn jusles, que lorsqu'ils se sont conforà h sagesse et aux lois de Moïse (1). Enfin, il était convenable que la nation de laquelle devait naître Jésus-Christ fût la plus sainte et la plus religieuse de tout le inonde, afin de le donner dignement au monde; et non-seulement le donner, mais aussi le figurer, l'annoncer et l'imprimer dans les esprits par ses saintes observances, qui ne prêchent que lui et les merveilles de sa vie et de sa mort ; car il était important d'annoncer Jésus au monde, et de le faire connaître, afin qu'il fût mieux reçu à sa naissance. Pour ce sujet, le royaume des Juifs était prophétique, et les actions religieuses figuraient les qualités, Tétat et les mystères de Jésus-^Christ, tout le culte et le service que Dieu requérait de lui, et tout l'exercice de sa religion consistait à le prédire, i l'annoncer, à l'attendre et à le contempler; c'est pourquoi il reçut une. loi sainte, comme l'appelle saint Paul, et pleine de cérémonies prbrprés à cet effet (Rom. 7). Admirez en cela la providence de Dieu, qui donna la loi mo« saïque avec tant de raisons et pour tant de desseins; admirez-y sa justice, son équité et sa sagesse; reconnaissez-y les traits et les caractères de la grandeur de l'Homme-Dieu, Jésus -Christ, lequd, dit saint Paul, est la fin de la loi (Rom. 10). Elevez-vous de cœur et de pensée jusqu'à lui, sur les traces de celui qui, pour avoir dignement parlé et écrit de ses grandeurs, . reçut par ' avance les grandeurs de la terre, en attendant celles du Ciel. 0 la singularité de Jésus! il est vivant, dit-il, dans l'esprit et dans la pensée des saints avant que de vivre et de naître sur la terre; tout ce qu'il y a de sainteté au monde ne tend qu'à lui, ne parie que de lui, et ne conspire que pour sa gloire. 0 Jésus ! si, avant que vous vinssiez au monde, la loi et le service de Dieu ne consistait qu'à vous graver dans le cœur, combien plus de* voos-nous mettre en ce point notre zèle et notre piété après votre naissance, votre vie, votre croix et le ti*iomphe de votre gloire ? Béni soyez-vous, ô Jésus! qui avez tant de voix et tant de langues pour publier votre avènement au monde. Béni soyez-vous, 6 Roi du ciel et de la terre ! Roi de gloire et de grâce, libérateur de la nature humaine, qui avez un peuple entier, un royaume florissant, et tout le corps de la religion qui est con(1) Adversus Judeos. — D. Cyril. Alexandr. I. 7. Contra Julia.

The text on this page is estimated to be only 29.31% accurate

369 LA TUÉOLOGIE APfECTIYB. verti en voix pour ne parler que de vous» et préparer lé noada à vous recevoir. Vive donc Jésus i vive Jésus dûis rAme et la cœur de tous les chrétiens ; vive Jésus dans nos pensées et nos méditations, dans nos études et nos occupations^ et dans tous les actes de notre piété (1) I m. Considéreas encore de quelle obligation était la loi mosaïque, el si elle obligeait sous peine de péché. U est cestim qu'elle obligeait les Juib étroitement : Vom aves ordotmé^ dit David, qu' vo\$ commandemerUt êoieni fidèlemeiU obiervéi (Ps. il8). Cette obligation parait par les bénédictions que Dieu promet à ceux qui Tobserveraient, qui sont de leur donner des pluies au temps opportun, de rendre leur terre plantureuse et féconde, leurs arbres fructueux, leurs vignobles abondants, de les rassasier de biens, de les couronner de la paix, de les délivrer des bêtes iéroces , de mettre en fuite leurs oonemis et d'habiter au milieu d'eux (Deut. 28). Outre ces biens, ils avafiBOt encore Fespérance et la promesse de la vie étemelle, qui avait été faite aux premiers hommes de la terre et aux anciens Pères et Patriarches, desquels les Juifs la tenaient par tradition, quoique leur loi n'en fit point d'expresse mention; c'est pourquoi les Prophètes, qui ont vécu depuis Moïse, en ont parlé : David, Salomon, Isaïe et Ezéchiel. Tobie se consolait dans cette attente, et l'un des sept Madiabées souffrait patiemment le mar« tyre dans l'espérance de la résurrection et de la vie étemrile; c'est pourquoi les Juifs étaient obligés i la loi , nonn^ulement pour obtenir les biens de cette vie, mais aussi pour obtenir les biens spirituels et étemels. Cette même obligation se voit dans les malédictions dont Dieu menace les rebdles et les désobéis* sants de les appauvrir, de rendre leurs champs stériles, de fiiire recueillir leura moissons par les ennemis qui seraient victorieux contre eux, de leur donner un ciel de fer et une terre d*airain, de les affliger par des bêtes féroces, par la contagion et par toutes sortes de mines ; cette même loi impose souvent la peine de mort à ceux qui y contreviendraient, et ordonne plusieurs suspensions et irrégularités en plusieurs cas et accidents. Les Juifs, qui avaient la tête dure et beaucoup d'inclination au mal, devaient être gouvernés de la sorte, car les peines sont nécessaires (1) Cardinal de Bérulle, Vîe de Jésus.

DBS L016. 265 à ceux qui sont plus enclins au vice ; c'est pourquoi même la loi mosaïque obligeait les Juifs en conscience^ sous peine de péché mortel ou véniel , selon l'importance de la matière on sa légèreté. Ce qui est vrai, non-seulement des commandements moraux et cérémoniaux mais aussi de ceux qui n'étaient que judiciaires et politiques, parce que rien n'empêche qu'un homme ne soit obligé en conscience à observer les lois de la police, et à se comporter selon ses ordonnances dans les affaires civiles et temporelles où Ton exerce la justice extérieure qui entretient la paix et le bon ordre de la république. Et puis ces commandements étaient de Dieu comme les autres, et prononcés avec les mêmes bénédiction» et malédictions que les autres , et partant sous la même obligation. C'est ce qui a porté souvent les Juifs à en

SGi LA TnÉOLOOIE AFFECTITE. ce qui était riglé par les ordonnances et les lois du pays, on commandé par les anciens. Ce qui nous doit faire reconnatre qae les Juifs avaient d'autres prétentions que d'éviter les peines , el d'acquérir les biens de cette vie par l'observance de leurs lois, et qu'ils avaient l'éternité en vue, pour laquelle ils méprisaient souvent les maux et ' les biens de cette vie , en s'acquittant en conscience du devoir de la religion. Si donc les Juifs étaient ainsi obligés, et s'il ne leur était pas loisible, sans blesser leur conscience , de contrevenir aux préceptes de la loi mosaïque, combien moins sera-t-il permis aux chrétien^ de violer la sainteté de la loi chrétienne , beaucoup plus sainte et plus parfaite ? C'est le raisonnement de saint Paul : Si quelqu'un avait méprisé la loi de Moïse^ U mouraii tans aueme miséricorde, sur le témoignage de deux ou trois ; eomhien plus grand tourment pensez-vous que méritera celui qui aura foulé aux piedi le Fils de Dieu^ et tenu pour chose profane le Testapieni par lequel il avait été sancHfiéj et qui "aura fait injure à F Esprit de^grâce ? Car nous connaissons celui qui a dit : A moi est la vengeance , et je la rendrai; et encore : Le Seigneur jugera son peuple; c'est chose kprrihle de tomber dans les mains du Dieu vivant (Héb. 10). Je craindrai donc surtout d'enfreindre la loi chréti^ne , sachant qu'il y va de l'éternité. 0 Seigneur , mon Dieu ! imprimez encore plus profondément cette crainte en mon âme , afin qu'elle arrête la saillie de mes concupiscences et de mes passions qui s'élèvent contre vos commandements : Pénétrez mes chairs de votre crainte chaste, car j'ai redouté vos ju^ gements (Ps. 118) et l'infraction de vos commandements. Faites que je puisse dire hardiment après cehii qui a été selon votre cœur : Les princes me persécutent injustement; mais mon coeur craint vos jugements (Ps. 118) !

us LOIS. 90K SIXIÈME MÉDITATION. DE LA LOI
ÉVANGÉLIQUE OU CHRÉTIENNE. I. Considérez que la loi mosaïque ,
environ deux mille ans après son établissement, fut cassée et annulée par
Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné, qui prêcha et lui substitua la loi
nouvelle et évangélique, et la fit annoncer par ses Apôtres à tous les peuples
de la terre. Cette loi évangélique contient trois sortes de préceptes.
Premièrement, les préceptes de la Foi, qui est beaucoup plus claire et plus
expresse que dans la loi ancienne, car elle nous propose les grands mystères
de la Trinité , de l'incarnation , et du Saint-Sacrement, et beaucoup d'autres
qui étaient peu connus auparavant; c'est pourquoi ces préceptes ont été
éclaircis par Jésus-Christ. Secondement, les préceptes moraux, qui sont les
préceptes naturels que Jésus-Christ a aussi expliqués nettement.
Troisièmement, les préceptes qui sont propres à la loi chrétienne et qui la
distinguent plus expressément de la loi de Moïse, ce sont les Sacrements
que le Fils de Dieu a institués et mis à la place de toutes les cérémonies
religieuses de l'Ancien-Testament, pour purifier les chrétiens de tous leurs
péchés, et leur donner la grâce sanctifiante par une vertu merveilleuse qui
est en eux. Quant aux préceptes politiques et judiciaires , il n'en a pas voulu
donner , n'étant point venu au monde pour y exercer une royauté
temporelle. Ces trois sortes de préceptes élèvent les âmes à une perfection
beaucoup plus éminente que ne faisaient tous les décrets de Moïse, parce
que ceux de la Foi purifient mieux l'esprit des ténèbres de l'erreur et de
l'ignorance, et lui donnent une lumière et une science qui surpasse toutes les
sciences des plus sages du monde. Les préceptes moraux portent la volonté
à de plus grands biens, et la dirigent mieux. Enfin, les Sacrements portent,
par une merveilleuse vertu, la sainteté et la grâce jusqu'au fond de l'âme.

160 LA THÉOLOGIE ARTECTIVE. Par ce moyen, la substance de l'âme est enrichie, et toutes ses facultés plus ennoblies. C'est pourquoi, comme il arrive que les arts et les sciences se sont perfectionnés avec le temps, les derniers venus étant beaucoup plus experts pour l'ordinaire que les premiers, qui n'ont su que les rudiments et les premiers traits de l'art, dont les derniers tenoi ont atteint la perfection ; ainsi il en est arrivé au sujet des lois divines ; les premières ont été imparfaites en comparaison de la dernière, qui est la loi évangélique ; car rien n'est meilleur , ni plus juste , ni plus convenable à l'homme , rien n'est plus convenable pour le bon gouvernement de l'univers et de toutes les créatures, et nulle loi n'a une plus grande droiture et sainteté d'ordonnances ; tellement que sa perfection seule nous peut faire conjecturer qu'elle est de Dieu et de son conseil très-profond. C'est pourquoi, comme les choses les plus imparfaites sont inutiles en présence des plus parfaites, la loi mosaïque a cessé, comme trop imparfaite, à la publication de cette loi nouvelle. Ça été une grande lumière qui en a effacé une moindre, parce que la lampe est superflue, là où le soleil luit, et la fleur tombe de l'arbre quand le fruit se forme. Saint Cyrille d'Alexandrie dit, qu'en ce sujet. Dieu a imité ces ouvriers qui font premièrement des images de terre, non pour s'arrêter là, mais pour représenter la beauté de l'œuvre qu'ils projettent, laquelle étant parfaite, ils n'ont point et défont ces images ; car ainsi Dieu voulant donner aux hommes une loi parfaite, et leur en faisant la promesse par ses Prophètes, il a premièrement fait comme une image de terre dans la loi ancienne, qui n'était que l'ombre et le modèle d'une autre loi : La Loi, dit saint Paul, ayant l'ombre des biens à venir ; et : Toutes choses leur arrivaient en figure (Hebr. 10. i. Cor. 40). C'est pourquoi cette image a été détruite, et ces figures ont cessé, quand la vérité est apparue et que la loi parfaite a été instituée. Enfin la loi n'ayant été établie que pour préparer la venue du Messie au monde, elle devait être brisée et délaissée sitôt qu'il a pris possession du monde par son entrée au Ciel en son Ascension. C'est de là que saint Paul dit : Nous ne sommes plus sous un maître comme des enfants (Gal. 3), entendant la loi de Moïse, parce que, dit-il ailleurs, Le sacerdoce étant transféré, il faut aussi que la loi soit transférée (Hébr. 7). Ça été l'œuvre du Fils de Dieu et le bat

us LOIS* i67 de &on entrée dans le monde , d'être non-seulement notre Rédempteur, mais aussi notre prince et notre législateur, et il a délivré les hommes du trop pesant fardeau de la loi de Moïse, pour nous assujettir à une loi plus douce et plus aimable, ainsi que font les bons princes quand, à leur avènement à la couronne f ils débargrat les peuples des exactions trop rudes de leurs prédécesseurs, et leur imposent des .contributions plus faciles , et qui leur gagnent les cœurs et Taffection de leurs sujets. Que si l'on dit que Dieu est immuable, et partant qu'il ne peut changer ses lois, Eusèbe répond (1), que le laboureur n'est pas réputé changer quand, pour la culture de la terre, il commande autre chose en été, autre chose en hiver. Car un temps demande une chose, un autre temps une autre ; ainsi Dieu ne change pas, quand il commande diverses choses selon la diversité des temps, pour faire porter de bons fruits à la na* lure humaine. Que le monde donc se réjouisse de votre avènement sur la terre, 6 noble Fils de Dieu! Que les nations tressaillent d'allégresse, parce que vous venez pour les décharger d'un joug trop pesant, et qui causait peu de profil à ceux qui le portaient, pour les ranger sous votre puissance et sous votre loi de grâce et de douceur. C'est vous-même, 6 Jésus I 6 Dieu de majesté! qui parlée aux hommes, et qui, après avoir autrefois ouvert la bouche des Prophètes, ouvrez maintenant la vôtre pour les enseigner par vous-même. Saint Paul admire celte grande condescendance de Dieu qui parle à l'homme, et cette dignité de l'homme à qui Dieu s'abaisse pour parler ; Dieu qui parlait ùutrefm en beaucoup de façons et de tnanières aux Pèree par les Prophètes j nous a parlé en ces dernière jours , par son Fils , par lequel il a créé les siècles (Héb. 1). 0 quelle gloire, quel lionneur et quelle consolation pour les chrétiens d'avoir une telle union avec le Fils de Dieu, d'être de sa nation, de son peuple, de son royaume, pour vivre sous sa doctrine, sous sa loi et son gouvernement! Cela n'est*il pas plus glorieux et plus honorable que d'avoir pour son chef une créature toute pareille à nous, que d'être soumis à la loi et au pouvoir d'un homme seulemrat et d'un Prophète ou même d'un ange? Notre condition est cer(i) Qwest. «9,)n Cen.

968 LA THÉOLOGIE APFEGTIYB. lainement d'aufant plus digne et plus heureuse , que le FQs de Dieu est plus noble et plus illustre que les hommes et les anges. Je me convertis done à vous, mon doux Jésus! je m*estime très-heureux de vous avoir pour mon roi , de pouvoir combattre sous votre étendard, d'être enrôlé dans votre ordre et dans votre milice, et d'être soumis avec une fidélité inviolable à votre sainte loi. n. Considérez que la loi évangélique a des avantages qui obligent les chrétiens i une plus grande sainteté que celle à laquelle la loi mosaïque obligeait les Juifs. Le Fils de Dieu semble avoir voulu autoriser cette considération , qnand il dit : Si votre jusHee n'excelle ipar~ieum celle deê Serihei et ie\$ Phariàiene, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux (Matth. 5). La première raison en est que la loi évangélique est accompagnée de plus grands secours de grâces que la loi mosaïque; car, encore que la loi, en tant que loi composée de , divers préceptes, ne produise point la grâce, ni une loi plus que l'autre; toutefois, ce qui est une vérité très-importante, et sert à résoudre de grandes difficultés, Dieu donne plus de grâce en un temps qu'en un autre, et plus au temps de la nouvelle loi qui contient des préceptes de plus haute perfection, que de l'ancienne. Pour mettre cette vérité en son jour , représentez-vous que, comme- la nature humaine avait été rendue indigne de la grâce de Dieu, jusqu'à ce qu'elle eût son Rédempteur présent qui la lui méritât, avant lui Dieu ne donnait la grâce aux hommes que par avance à sa considération; c'est pourquoi, comme Jésus-Christ appartient à la loi chrétienne, l'on dit que la loi ancienne ne sanctifiait qu'en vertu de la nouvelle, c'est-à-dire, pour en parler proprement, en vertu de Jésus-Christ, qui est le chef de la loi nouvelle dans laquelle il est compris. Or, comme un marchand donne plus volontiers et plus copieusement son bien quand il est payé par avance, que lorsqu'il le donne à crédit, ainsi Dieu donnant sa grâce aux Juifs à crédit, attendant que Jésus-Christ lui en pajât le prix, la leur donnait avec plus de retenue et moins de profusion ; mais quand il la donne aux chrétiens , il en est comme payé par avance à cause des mérites de son Fils incarné, qui a satisfait pour nous. C'est pourquoi il nous donne de plus grands secours de grâces, instituant sept Sacrements comme sept fontaines, d'où découlent abondamment les eaux du salut pour les

IIB8 LOIS. 369 lûmes qui les reçoivent dignement. De là naît dans les chrétiens une plus spéciale obligation aux œuvres de sainteté, comme ayant reçu plus de grâces pour cet effet. La seconde raison en est que les trois vertus théologales et divines, qui élèvent les âmes au comble de la perfection, sont en un état plus accompli qu'elles n'étaient durant l'ancienne loi, qui, comme un maître, ainsi que l'appelle saint Paul, ne montrait aux Juifs que les premiers éléments de la religion. Car la Foi nous propose de plus sublimes et de plus ravissants objets, les merveilles de la sainte Trinité, de l'Incarnation et de la sainte Eucharistie, dont les Juifs n'avaient que des ombres, et dont la connaissance porte les cœurs au respect et à la dévotion, ces mystères étant proposés plus nettement et avec de plus grandes lumières. Et quant à l'Espérance, qui anime les courages aux belles entreprises, les Juifs n'avaient que peu de révélations de la gloire du Paradis, laquelle ils ne pouvaient encore espérer que pour le temps du Messie et du Rédempteur, qui en son Ascension devait ouvrir la porte du Ciel, l'honneur lui étant réservé d'y entrer le premier de tous les hommes. De plus leur loi leur inculquait des récompenses terrestres, qui rendent les âmes plus mercenaires, et leurs intentions plus grossières; au lieu que la loi évangélique nous expose nettement les merveilles du Paradis et de la résurrection glorieuse, et promet l'entrée du Ciel au sortir de cette vie, si on est purifié de tous péchés. Cette espérance est bien plus relevée, et donne sans doute plus de courage pour embrasser une vie parfaite. Enfin, quant à la Chanté, qui est l'âme des vertus et de toute dévotion, il ne se peut faire que, la Foi et l'Espérance ayant plus de perfection, elle ne soit plus enflammée; car la connaissance des choses plus dignes d'amour et les espérances plus grandes enfantent un plus grand amour. Et puis la loi chrétienne nous représente, dans le cours de l'année, en diverses fêtes, ce que Jésus-Christ le Fils de Dieu a fait et souffert pour nous; elle nous fait voir les mystères de son enfance très-aimable, la générosité de ses actes, les horreurs de sa Passion, le triomphe et la gloire de sa Résurrection: toutes choses qui sont capables d'attendrir les cœurs endurcis, et surtout ceux qui ont déjà quelque tendresse de dévotion. C'est pourquoi, puisque l'état des vertus divines et théologales est plus parfait, dans la loi chrétienne il doit y avoir plus de perfection.

The text on this page is estimated to be only 29.37% accurate

970 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. et de Mieux. Bn troisième lieu» la loi chrétienne est plus noble et plus parfaite que la loi donnée par Moïse ; car y outre qu'elle corrige et réprime les passions envers les étrangers , et le libelle de répudiation dans les mariages elle nous enseigne des œuvres plus excellentes, et nous donne des conseils plus sages, tel que le conseil de la virginité, qu'elle préconise au mariage, comme étant une vertu plus propre à appliquer les âmes à la perfection : c'est pourquoi la loi chrétienne est plus pure et applique les âmes à un plus haut état, car la loi de Moïse ne donnait pas de tels conseils de perfection : elle ferait la vie religieuse, et si quelques-uns l'ont embrassée, comme quelques-uns Pont pensé d'Elie et de ses disciples sur le mont Carmel , ils ne l'ont point fait pour suivre l'esprit de la loi de Moïse, mais par une inspiration secrète et extraordinaire du Saint-Esprit Enfin, la loi chrétienne est si parfaite dans ses règlements, qu'un ancien hébreu disait sur ces paroles du Sage , Ton Dieu ton vamié, que toute loi que l'on apprenait était vanité, au prix de la loi du Messie Jésus-Christ : c'est pourquoi cette loi ne sera pas révoquée comme celle de Moïse ; elle durera jusqu'à la fin du monde, et trouvera toujours des âmes disposées à la défendre, à la pratiquer, et à la publier dans toutes les contrées du monde, à Men que l'Eglise et l'assemblée de ceux qui la gardent, subsistera glorieusement contre tous les efforts de la terre et des enfers. Je vous bénirai donc, ô Jésus, notre Roi et notre législateur! de ce que vous nous avez donné au monde cette loi salutaire et sanctifiante. Je vous bénirai, mon Dieu , de ce que vous nous avez fait naître, non dans une terre de barbares et d'infidèles, mais dans une terre de chrétiens, après que cette loi a été publiée dans le monde, et confirmée par la durée de seize siècles. Je vous bénirai, mon Rédempteur , de ce que j'ai été instruit dès mon enfance de cette loi immaculée, dans laquelle seule les hommes trouvent le repos de la conscience et la consolation de l'esprit. O Seigneur ! la loi que vous avez dictée est meilleure pour moi que des millions d'or et d'argent (Ps. 118). Faites, ô mon Dieu! que je Taccomplisse entièrement, et que j'arrive à la perfection de vie où elle m'appelle, pour arriver à la gloire qu'elle me promet. m. Considérez encore et priez de bien entendre, et sans

The text on this page is estimated to be only 20.86% accurate

MUI UM6. 271 UnxùoM dtot Terreur de qudq«ee-iui| une exeeUaoce de la loi durélienne par-dessus la loi Mosaïque» en ce que celle-ci conduisait les hommes comme des serviteurs par la voie et l'effroi de crainte; et celle-là conduit les chrétiens comme des enfants par la voie et l'équité d'amour» plus que par la crainte. Stant Paul a reconnu cette différence, lorsqu'il a dit : Vous n'élus jamais le fils d'homme pour être ivre dans la carne même. Fiez-vous d'aujourd'hui à Dieu. Quel nom erioné : Abba, Père (Rom. 8). Par là nous ressentons pour Dieu une tendresse et une affection filiale» qui nous rendent témoignage, et nous donnent confiance» que nous sommes les enfants de Dieu. Saint Augustin a suivi la pensée de saint Paul» quand il a dit { } que c'est une folie de soutenir que l'amour n'a pas été dans l'Ancien Testament» car la crainte et l'amour étaient dans l'une et l'autre loi; mais avec cette distinction que la loi évangélique a plus d'amour que de crainte» et la Mosaïque plus de crainte que d'amour : car dès le commencement» quand Dieu donna sa loi aux Israélites il se rendit terrible et formidable, paraissant au milieu, des foudres et des tonnerres» et faisant publier sa loi par la voix tonnante d'un ange, qui remplissait leurs âmes de frayeur» si bien qu'ils disaient : Que Dieu ne nous frappe de peur que nous ne mourrions (Exod. 20) » tant sa voix était terrible. De plus, à chaque instant» cette loi imposait des peines corporelles» des fouets» des lapidations» et autres sortes de supplices, qui étaient rigoureusement exécutés sur ceux qui se trouvaient en faute; c'est pourquoi encore que les Israélites reçussent la vraie grâce sanctifiante; qui les mettait au nombre des enfants de Dieu» toutefois, parce qu'ils obéissaient plus par crainte que par amour» ils ressemblaient mieux à des serviteurs qu'à des enfants, et leur état ressentait mieux la servitude que la filiation. Un va tout autrement de la loi évangélique» laquelle» encore qu'elle excite quelquefois à la crainte des jugements de Dieu» provoque néanmoins» moins (en l'absence de l'amour. Le Fils de Dieu l'a prêchée le premier avec toute la douceur et la mansuétude imaginable, lorsqu'il a dit : Vouez-moi, vouez-vous qui travaillez et êtes chargés et je vous en déchargerai : prenez mon joug sur vous ; car mon joug est doux, et mon fardeau est léger (Matth. 23). C'est pour ce motif qu'il (le Fils) a dit : Je vous en déchargerai.

272 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. est dit qu'il a écrit sa loi, non sur les pierres de marbre, comme Moïse, mais dans le cœur et dans les entrailles des chrétiens, parce qu'il Ta fait entrer dans les âmes à force de grâces, d'amour, de douceur et de miracles, par lesquels il faisait du bien aux hommes pour les soumettre suavement à sa loi. Car le Fils est apparu au monde avec mille traits de bonté, faisant du bien à tout instant, et attirant tout le monde par ses caresses et ses paroles ravissantes. Ce qu'il continue de faire par la multitude de ses miséricordes et les attrails indicibles de sa grâce, par lesquels il prévient les cœurs et les invite à l'obéissance de sa loi, afin de les élever jusqu'à son trône, dans la gloire où il est. Tout cela considéré, et quoiqu'il y ait dans la loi évangélique des sacrifices plus pénibles peut-être que dans la loi Mosaique, comme l'obligation de croire à des mystères plus profonds, de se maintenir dans une plus grande pureté pour la réception de la sainte Eucharistie, de confesser tous ses péchés au prêtre, et de garder l'indissolubilité du mariage, toutefois, la loi chrétienne est estimée plus douce et plus suave, parce qu'elle donne l'esprit de grâce et d'amour, qui rend aisées les choses les plus pénibles, car on les fait volontiers et de bon cœur pour l'amour de Dieu, sans regarder à ses propres intérêts. Tel est en effet le vrai esprit de Jésus-Christ, qui servait Dieu son Père avec un amour vraiment filial; car ce qu'il faisait, ce n'était point par crainte et par espérance, mais par pure charité désintéressée, pour plaire à Dieu son Père et procurer sa gloire. De là, nous ayant communiqué son esprit avec sa loi, il s'ensuit que le véritable esprit du christianisme est l'amour filial, qui ne s'arrête pas à l'intention servile et mercenaire, comme l'esprit du judaïsme. Désirez cet esprit de grâce et d'amour, qui est plus propre aux chrétiens. O Jésus, l'unique Fils de Dieu par nature, qui avez aimé et aimerez éternellement votre Père éternel, qui avez manifesté au monde par vos grandes actions l'amour filial que vous lui avez porté, comme vous l'avez dit vous-même : Afin que le monde connaisse que j'aime mon Père et que je fais toujours les choses qui lui plaisent (Jean, 14); qui n'avez pas dédaigné de nous prendre pour frères, et de nous élever à la dignité d'enfants de Dieu par grâce et par adoption même à l'héritage du Paradis, donnez-nous aussi la vertu de correspondre à cet état sublime de dignité, afin que nous observions votre

DES LOIS. 275 ainle loi, et servions noire Père célesle par un ardent désir de ai complaire en toutes choses. Faites, 6 Seigneur I que nous accomplissions de bon cœur, sans esprit servile, toutes vos volontés, dlement que, quand nous n'aurons pas de crainte d'être punis, lous n'omettions rien, pour vous donner toute satis&ction posâble parce que vous méritez tous les amours et tous les respects imaginables, à cause de votre très-douce bonté et de votre suavité plus que paternelle. Donc, très-aimable Seigneur, que nous commencions à vous senâr par amour filial, ainsi que le Père et le Saint-Esprit, tous trois un seul Dieu, duquel nous espérons pour notre félicité la jouissance étemelle. Ainsi soit-il. SEPTIÈME MÉDITATION. QUELQUES ERREURS DES PERSONNES PRÉTENDUES SPIRITUELLES SUR LE SUJET DES LOIS. I.

Considérez que quelques personnes regardées comme spi* rituelles et fort dévoles se sont lourdement méprises sur le sujet des lois. Et premièrement, l'abbé Joachim, qui a distingué trois états de l'homme, le premier, où les hommes ont vécu selon la chair, qui aurait duré depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ; le second, où les hommes ont vécu partie selon la chair, partie selon l'esprit, qui aurait duré depuis Jésus-Christ jusqu'à saint Benoît, de l'ordre duquel il était; et le troisième, depuis saint Benoît jusqu'à la fin du monde, auquel on vivra selon l'esprit, et selon la loi de Jésus-Christ , entendue spirituellement. Car, il croit que Jésus-Christ et les Apôtres n'ont prêché l'Evangile que selon la lettre, et non pas selon le sens véritable et spirituel, lequel aurait été déclaré par saint Benoît dans sa Règle. Cette même opinion est attribuée à un autre religieux de Saint-François, lequel écrivant sur l'Apocalypse, aurait soutenu les mêmes choses, avec cette seule différence, que ta loi spirituelle aurait seulement commencé en saint François, comme si l'esprit et le vrai sens de l'Evangile y était tout compris , et non ailleurs. Considérez que II. 18

274 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. cette opinion est pleine d'erreurs et d'absurdités insupportables. % Car, de dire que les hommes depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ ij n'auraient vécu que selon la chair, c'est condamner tous les saints i^ de l'Ancien-Testament, dont saint Paul loue si hautement les i saintes œuvres et les actions héroïques. Plusieurs d'entre eux ont |i aussi vécu très-saintement et très-spirituellement, dans la pratique des vertus de la Foi. de l'Espérance, de la Charité, de la justice, de la force, de la tempérance, de l'humilité, de la mansuétude, de la patience ; dans l'exercice de l'oraison, de la mortification, de la dévotion, et en toute sainteté ; si bien que leur vie a vraiment été spirituelle et non selon la chair, c'est-à-dire dans le vice et le péché. Dédire aussi que depuis Jésus-Christ • jusqu'au temps de saint Benoît ou de saint François, les hommes ont vécu seulement partie selon la chair, et partie selon ^esprit, c'est blâmer les Apôtres qui ont été les modèles de la vie parfaite et toute spirituelle, autant que k condition humaine en est capable. Us sont pour ce sujet appelés par Jésus«Christ le sd de la terre et la lumière du monde. C'est diminuer extrêmement la gloire des premiers chrétiens , qui vivaient en une très-sublime perfection de vie, et en une très-haute charité, étant tous les jours préparés à la mort en présence du martyre C'est, en somme, ternir la réputation des saints anachorètes qui ont peuplé les déserts avant la venue de saint Benoit, y menant une vie plus angélique qu'humaine. De soutenir encore que la loi évangéŰque n'ait été entendue et prêchée selon l'esprit, que depuis la fondation des mûnastères du grand patriarche saint Benott, ou saint François; c'est se méprendre lourdement. Car, il &udrait ou que les Apôtres n'eussent pas entendu le mystère de l'Evangile , bien que le Saint-Esprit les ait instruits de tout , que saint Jean qui reposa sur la poitrine de Jésus-Christ, que saint Paul qui fut ravi jusqu'au troisième ciel, n'en eussent pomt pénétré le véritable sens, ce qui est une proposition très-fausse ; ou bien il faudrait dire qu'ils l'eussent prêché autrement qu'ils ne le concevaient , qui est les faire envieux du bonheur des hommes, auxquels ils n'eussent pas voulu communiquer la vraie connaissance de l'Evan* gile Enfin, saint Paul combat cette erreur, lorsqu'il dit : // nous a rendus propres à être les ministres du Nouveau^Teslament ^ non selon la lettre mais selon l'esprit car la lettre tue et l'écrit vivifie (n. Cor. 3).

DES LOIS. 275 Apprenes de eette considération que les hommes spirituels , ou Htti font profession d'être tels, ne sont pas toujours exempts f erreur. Apprenez que la trop grande estime de son Institut ou te son Ordre ne doit pas porter au mépris des autres Ordres et des autres états de religion, parce que ce mépris peut être la source de plusieurs erreurs et même d'hérésies , comme il est errivé à ces personnages, qui, pour trop fort rehausser par-dessus tout leur Règle ou leur Ordre, ont mis au mépris et au rabais tons les saints qui les avaient précédés. Si donc Dieu vous a appelé j(quelque Ordre approuvé de l'Eglise, estimez-le et chérissiez-le de telle manière, que vous n*en méprisiez pas les autres. Faites-y votre salut avec crainte, tremblement et humilité, croyant qu'il y a d*autres sahits et d'autres saintes au monde qui mènent mieux que vous la vie spirituelle. II ^

Considérez l'opinion de quelques autres personnes sur les lois, qui est, que toute l'obéissance que l'on rend aux lois par un autre mgtif que celui de la Charité, est péché. Si bien, qu'à leur avis, ce serait péché d'obéir aux lois par crainte de l'i^nfer ou par l'espérance du Paradis, ou par quelque autre motif moins excellent que celui de la sainte Charité. Cette opinion, quoique contraire à la vérité, a pourtant quelque chose de louable, en ce qu'elle provoque les hommes, qui la veulent recevoir et pratiquer, à purifier leurs cœurs par la plus haute pureté d'intention qui se puisse rencontrer. C'est pourquoi ce qu'a mis en avant un savant auteur, qu'il faut regarder comme un bienfait secret de Dieu que les hommes spirituels se méprennent et s'abusent quelquefois dans leur doctrine, et même abusent les autres sous prétexte d'une vie plus spirituelle , pourrait être ici considéré ; non-seulement parce que cette opinion sert à nous contenir dans les bornes de ji'humiiiité, par cette pensée que dans la plus relevée dévotion, l'on n'est pas exempt de tromperie ; mais aussi parce que ceux qui en sont imbus, purifient mieux leurs œuvres de toutes intentions moins parfaites ou vicieuses. C'est la cause peut-être pour laquelle Dieu permet ces doctrines , permettant le mal pour en tirer quelque bien. Toutefois, parce que d'ailleurs, si le mensonge est l'occasion d'un bien, il cause plusieurs maux qui ont coutume de le suivre, il est important de réfuter cette doctrine pour ne pas donner lieu au scrupule à ce sujet. Avouons donc que ce serait le mieux et le plus parfait d'obéir à toutes

5 276 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. les lois par l'esprit et le motif de la seule Charité env^^ IKea; !^ toulefois nous soutenons qu'il n'est pas vrai que ce soit pèdié -^ d'y obéir, ou par le motif de la crainte, ou par le motif de Cj l'Espérance. Car autrement il faudrait accuser de péché tous ceoi qui , se repentant du péché, se proposent d'observer les lois de Dieu, par crainte de la damnation, ou par l'espérance du salut; et ce serait condamner la plupart des saints, qui ont fait km noviciat dans la piété premièrement par ce motif. H faudrait appeler péchés l'attrition et l'espérance ; autant vaudrait dire qw le blanc est noir, et que le soleil est ténèbres et obscurité. Il faudrait dire que Dieu portant les hommes à se ranger sous ses lois par des menaces ou des promesses, les porterait à péchor, et ainsi que toute la loi ancienne donnée de Dieu avec menaces et promesses, n'aurait rien fait que porter les hommes au péché, ce qui est lui ravir le titre de loi mainte, que saint Paul lui attribue (Rom. 7). Mais il suffit, pour décrédiler cette opinion, qui est spirituelle en apparence , de remarquer que le souverain Pontife de l'Eglise, Pie Y, Ta mise au nombre de^plusieoffi autres, qu'il condamne et réprouve, et appelle pleines de scandales et de péril, quoique défendues par des personnages de science et de vertu. Et cette condamnation a été réitérée et confirmée par trois autres souverains Pontifes, Grégoire XUI, Urbain Yin et Innocent X. Considérant les dangereuses conséquences de cette doctrine, qui oblige les âmes à une perfection qui n'est que de conseil, ils ont voulu le proclamer solennellement, afin que les âmes saintes ne fussent pas trompées sous ombre de spiritualité. Apprenez de là qu'il y a des pièges dans la vie spirituelle, et qu'il est dangereux de s'écarter de la grande voie frayée et battue par tous les saints. Si donc Dieu vous fait la grâce de marcher par l'esprit de Charité dans la soumission que vous rendez aux lois qui vous sont prescrites, louez la miséricorde de Dieu à votre égard ; mais pour cela n'imitiez pas le Pharisien qui jugeait et condamnait le pauvre Publicain tremblant de crainte pour ses péchés. Ne croyez pas que les âmes moins parfaites et moins élevées que la vôtre, qui obéissent par un motif qui n'est pas si éminent, mais pourtant qui n'est pas condamné de Dieu, soient en péché pour ce sujet. Ainsi vous marcherez en sûreté, et vous ne vous tromperez pas, désavouant une maxime que les Vicaires

DES LOIS. 277 e Jésus-Christ, auxquels vous devez toute révérence et obéissance, vous défendent de soutenir. in. Considérez encore quelle fut Terreur d'autres dévots et [évoles appelés les Bégards et Béguines. Ces Bégards se sont encore abusés sur le sujet des lois humaines et ecclésiastiques, voyant que les justes n'y étaient pas soumis. En suite de quoi, voyant que les justes, ils prétendaient que les lois du jeûne et d'autres lois portées par les Papes et les supérieurs légitimes, ne les obligeaient pas sous peine de péché. Ainsi ils se donnaient licence de les enfreindre à leur discrétion, sans en faire aucun scrupule. Le Pape Clément V, dans le Concile général de Vienno, condamna cette erreur comme hérétique, et défendit à toutes personnes de la soutenir ou enseigner. En effet, ce serait ouvrir la porte à toute désobéissance et rébellion ; car si les justes et les plus saints, qui, par l'exemple de leur modestie, de leur piété et de leur grande humilité, retiennent les autres dans le devoir, contreviennent aux lois de l'Eglise et des supérieurs légitimes, ils ne serviront que de pierre de scandale et d'achoppement pour faire prévariquer les autres, qui ont moins de disposition à se soumettre aux lois, et qui renonceront facilement à toute sujétion, voyant que les premiers d'entre eux qu'ils doivent imiter, ne demeurent pas soumis. D'où proviendra le dérèglement et le désordre, si cette doctrine est suivie. Mais sans avoir égard aux inconvénients, il est aisé de combattre cette rêverie par la raison d'un ancien théologien, qui est, que l'innocence et la justice ne sont point des qualités suffisantes pour excuser personne des jeûnes et des lois ecclésiastiques. Parce que tout ce qui laisse dans l'homme la sujétion au législateur prochain et immédiat, y laisse pareillement la sujétion à la loi : or, l'innocence et la justice ne détruisent pas en l'homme la soumission qu'il doit avoir pour l'Eglise ou pour le souverain Pontife ; car, comme le juste est membre de l'Eglise, et n'est pas toute l'Eglise, ni chef de l'Eglise, il est nécessaire qu'il soit membre sous le chef de l'Eglise, et partant obligé à toutes ses ordonnances. Et puisque le juste cesserait d'être juste en contrevenant aux lois, il est donc obligé de s'y soumettre, nonobstant sa justice. Que si l'on objecte ce que dit saint Paul : La loi n'est pas portée pour le juste (i. Timot. 1), il est aisé de résoudre cette difficulté. Premièrement, saint Paul parle de la loi Mo

278 LA THÉOLOGIE AITECTiVE. saïque, laquelle n'est pas portée pour le juste, c'est-à-dire établie pour obliger l'homme chrétien, qui est justifié par la loi chrétienne et par les Sacrements institués par Jésus-Christ, car il est affranchi de la loi de Moïse. En second lieu, saint Paul entend seulement dire que la loi n'est pas établie à l'occasion des justes, mais plutôt des pécheurs et de tous ceux qui sont dans le désordre, qui ont besoin d'être contenus par la rigueur de la loi. En effet, la plupart des lois n'ont pris naissance que de la corruption des mœurs, auxquelles il fallait donner quelque frein. Et si tous les hommes se portaient au bien et à l'honnêteté, les lois leur seraient peu utiles, comme un pédagogue ne sert de rien à celui qui n'est plus enfant et qui est capable de se conduire lui-même. Or les justes, d'ordinaire, par l'impulsion de la grâce, se portent à l'exercice de toutes sortes de biens, ils évitent d'eux-mêmes les occasions du péché, et préviennent les intentions[^] du législateur, faisant d'eux-mêmes tout ce à quoi il pourrait les obliger par sa loi : c'est pourquoi les lois ne sont pas tant établies à leur occasion qu'à l'occasion des pécheurs et des libertins pleins de vice, qui ont besoin du frein des lois. Cela n'empêche pas néanmoins que la loi, une fois établie, pour quelque occasion que ce soit, n'oblige tous les sujets, et dès lors les plus justes qui sont enfants et sujets de l'Eglise. Je verrai par là combien l'obéissance est une grande vertu, puisque l'ennemi de notre salut suscite tant de sortes de moyens et use de tant d'astuce pour la faire perdre aux hommes justes, par quelque prétexte que ce soit. Abhorrant donc l'erreur qui est contraire à cette vertu, je me proposerai jusqu'à la mort de me soumettre aux lois, sans m'en vouloir jamais émanciper. O Jésus ! modèle de toute sainteté, qui avez été soumis à votre Père céleste, aimant mieux perdre la vie que l'obéissance à son égard, qui vous êtes aussi assujetti de plein gré à votre sainte mère, et à votre bienheureux nourricier saint Joseph, donnez-moi jusqu'à la mort l'esprit et la grâce de soumission entière à toutes les lois de ceux que vous avez mis au-dessus de moi, ensorte que je ne cherche point d'autre sagesse et d'autres instructions que leurs ordonnances, et qu'il me semble entendre les paroles de vie, quand ils commanderont, afin que je vous regarde en leur personne, et que n'improuvant jamais ce qu'ils approuveront, et n'approuvant jamais ce qu'ils improveront, je vous demeure soumis en me soumettant à eux.

QUATRIÈME TRAITÉ. IK LA (IRACI. PREMIÈRE
MÉDITATION. DS |.'SXISTENCI; DE L'eSSENGB ET DE U DIVERSITÉ
DE LA GRACE. I. Considérer l'existence de la grâce, qui est un bien réel,
véritable et non imaginaire. Toutes les Epîtres de saint Paul ne parlent de
rien plus souvent que de cette grâce. Aussi ce qui a été considéré ci-devant
de la fin surnaturelle de l'homme, et de la souillure du péché originel, dans
lequel il est conçu, plein de faiblesse, d'ignorances et d'imperfections, rend
cette considération indubitable : car Dieu ayant une providence plus
particulière sur l'homme que sur le reste des créatures de ce monde terrestre,
et l'ayant destiné et obligé de tendre à une fin qui est élevée au-dessus de
ses forces et de ses facultés naturelles extrêmement affaiblies par les plaies
du péché, dans lequel il est conçu, il est raisonnable qu'il lui fournisse les
moyens propres pour y parvenir, autrement ce serait l'obliger à l'impossible.
Les princes de la terre, qui savent gouverner, pourvoient leurs officiers de
lettres et d'autorités pour l'acquit de leurs charges, ils n'envoient pas à la
guerre et aux entreprises périlleuses des soldats nus et désarmés. Ce serait
trahir leurs propres sujets, les exposer aux affronts, aux ignominies, et à une
mort certaine. Comment donc serait-il croyable que Dieu eût mis l'homme
en ce monde, avec obligation de se porter au Ciel, et de s'élever par ses
bonnes actions au-dessus des nues, par-dessus le soleil et les étoiles, sans lui
donner des ailes pour se porter si haut, et des secours surhumains qui
fortifiasent

280 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. sa faiblesse, pour rendre supportable et aisé le joug de sa loi? Comment Dieu aurait-il laissé l'armée de ses saints sans armes, ayant à combattre contre les anciennes ruses et les malignes puissances de Tenfer ? Certes, Dieu a plus de soin de ses guerriers. Il a bien pourvu les animaux de la terre d'instincts, de propriétés, de forces, et de tout ce qui leur est nécessaire pour remplir leur carrière et arriver à leur fin. Les tigres et les aigles ont autant de vertu et d'agilité qu'il en faut pour prendre leur proie. Les oiseaux ont leurs plumes pour voler, les poissons ont leurs ailerons pour nager, les arbres ont leur sève pour pousser en leur temps des feuilles, des fleurs et des fruits. , Aurait-il donc délaissé l'homme qu'il a formé à sa ressemblance, sans le secours spirituel de la grâce dont il a besoin pour arriver à sa fin? Après ces raisons, il eut encore peser la malignité de l'homme, qui lui est resté après le péché originel; il est si fort attaché à sa propre volonté, et si enclin aux délectations de la chair et du monde, et si absorbé par l'amour-propre, qu'il ne s'en peut défaire sans la puissance de Dieu et sans sa bonté, qui lui donne des goûts spirituels, dans lesquels il ressent parfois plus de douceur qu'en toutes les choses du monde, qu'il prisait trop auparavant. Quand il ressent ces goûts, qui sont des attraites de la grâce divine, il se détermine à renoncer à tout ce qui est du vice pour se donner à Dieu. Mais pourtant son être est si pervers et si corrompu, qu'il ne tarde pas à retourner à ses anciennes habitudes, si Dieu ne continue de l'attirer par d'autres attraites intérieurs de la grâce pour l'accoutumer à la vie spirituelle, en sorte qu'il ne soit plus si prompt à retourner à son premier état; c'est pourquoi Jésus-Christ dit : Personne ne peut venir à moi si mon Père ne veut (Jean, 6). Si donc l'homme a si grand besoin de la grâce, il faut croire que Dieu ne la refuse pas. O très-douce vérité ! Dieu donne la grâce aux misérables mortels bannis en cette vallée de misères, et brisés jusqu'à la mort par la chute du péché. Est-il quelqu'un sur la terre qui ne se console de savoir qu'il peut être favorisé des grâces de Dieu son Créateur ? O mon Seigneur ! si j'y avais part, oh ! si vous m'aimiez, oh ! si j'étais gratifié de vous ! mon âme aspire à ce bien, mon cœur tressaille de joie, quand je pense que vous aimez les hommes, et que vous leur faites des grâces singu-

DE LA GRACE. 981 Itères. Oh I eerfainement, si l'on me mettait à même de choisir, je oe pourrais rien souhaiter de mieux, ni rien désirer de plus doux, de plus haut, ni rien de plus agréable, que d'avoir votre grftce! Oh! donnez-moi, mon Dieu, de la connaître, de la méditer et de la comprendre ; afin que la connaissance m'en donne l'affection, que l'affection m'^ inspire la recherche, et que la recherche m'en donne la possession. Je sais, ô mon Seigneur! que je ne la puis assez dignement estimer; et pour ce sujet, je désire être illuminé de vous afin que je conçoive son excellente dignité, autant qu'il en est besoin pour la chérir et la rechercher. Eclairez-moi donc, 6 mon soleil vivant ! afin que je contemple et que j'affectionne ardemment les merveilles de votre grâce. IL Considérez l'essence de la grâce , et ce qu'il fout entendre proprement par la grâce. Cette considération est nécessaire pour ne point s'abuser en la méditant, et ne point attribuer à autre chose la gloire qui lui appartient. C'est pourquoi il faut imiter ceux qui ont à saluer un prince qu'ils n*ont pas encore vu ; comme ils s'informent premièrement de sa personne pour ne point se méprendre, et rendre à quelque autre les respects et les révérences qui lui sont dues : ainsi devons-nous nous efforcer d'entendre ce que c'est que la grâce divine, pour ne pas méditer hors de propos quelque autre chose en sa place. Guillaume, évêque de Paris, comme un peintre excellent, la représente avec plusieurs très-belles et vives couleurs, disant : Nous entendons ici par la grâce, un secours de la libéralité divine, pour faire les choses bonnes et agréables au Créateur, et dignes de la félicité étemelle ; nous entendons encore un aide pour combattre contre soi-même , et contre tous, et se vaincre soi-même, et tout ce qui nous fait obstacle ; un aide pour se soutenir, se contenir et se retenir, pour se lier, se dompter et s'assujettir soi-même d'une sujétion parfaite ; un aide pour se conserver sans blessures et sans plaies au n)ilieu des glaives, des flèches et de toutes les armes qui nous attaquent de toutes parts, et nous menacent de la mort spirituelle; un aide pour nous conserver froids, et non-seulement sans brûlure, mais aussi sans chaleur au milieu des feux et des flammes de la fournaise ardente de Babylone ; un aide pour nous conserver libres dans les liens, dans les chaînes, dans les prisons et dans la servitude ; en un mot, pour nous cons^ver purs dans le cloaque

The text on this page is estimated to be only 28.84% accurate

9Bi U THÉOLOaiE ÀFFSCTIYE. de rimmondice. Jamaii
personne ne parla plua avantageusement de la noble essence de la grice
divine ; mais les théologiens en parlent avec moins de paroles, et disent que
la grftce est un don surnaturel de l'ainour divin, infiis gratuitement m nos
Ames pour leur faire acquérir la béatitude. Toutes ces paroles ont leur poids,
et méritent d'être méditées à loisir. En premier lieu, la grâce est appelée un
don surnaturel de l'amour divin , c'est en quoi commence à se découvrir
l'exceUenee merveilleuse de la grâce ; car l'être qu'ont reçu les anges et les
hommes avec leurs excdlentes puissances et leurs propriélés, ne sont que
des dons de l'amour naturel de Dieu dans la création de toutes choses ; mais
la grâce est le finnt et l'effet de son amour surnaturel, par lequel il veut
élever ses créatures au-dessus de leur premier état et de leur oondition. En
second lio% ce don est infiia gratuitement en nos âmes, oe qui montre que
la grâce n'est point quelque chose hors do noua, ou seulement, l'affection
qui est oi Dieu, par la*« quelle il nous aime et nous accepte pour ses amis ;
car, quoique cette affection qui est en Dieu, puisse être appelée du nom de
grâce, toutefois, ce n'est point elle que nous méditons ici, mais le bien
qu'elle produit en nous ; car l'affection et la bienveillance de Dieu est
efQcace, son amour est actif et opère le bien dans les êtres, dit le saint
Docteur, et entre autr« biens , il y produit un effet d'une vertu admirable, qui
est reçu au dedans de l'âme, qui s'appelle la grâce divine. Et parce que cette
grâce est extrêmement précieuse, et que l'homme n'aurait pas de quoi la
payer, Dieu la donne gratuitement, comme faisait ce peintre très«expert en
son art, qui, faisant grande estime de ses peintures, pour ne point faire* de
tort â leur prix, les donnait par un excès de libéralité, plutôt que de les
vendre â trop grand prix. Enfln ce don est infus gratuitement en nos âmes
pour l'acquisition de la béatitude, c'est ce qui la distingue des grâces
extérieures de Dieu, comme les Sacrements , les prédications , et plusieurs
autres choses qui, étant hors de nous, contribuent à notre salut. C'est aussi
ce qui marque la fin où tend la grâce, et quelle est la prétention de l'amour
divin dans la largesse qu'il nous en fait, qui n'est autre que de rendre les
hommes heureux à jamais ; car , comme nous devons acquérir noire
dernière perfection de la béatitude par plusieurs degrés, l'amour divin
répand sa grâce dans les âmes pour les aider dans le progrès qu'elles y
doivent

DK LA GRACE. 283 fois 6 jours, Quo à quelques jours
 es semblent être de telle nature, qu'elles n'avancent point leur sujet à la
 béatitude, comme le don de Prophétie celui des langues et autres dons
 gratuitement donnés, qui ne rendent point une âme plus sainte ; du moins
 elles servent pour procurer le salut des autres. Par ce moyen, la grâce est
 toujours infuse pour l'acquisition de la béatitude, soit de la sienne propre,
 soit de celle d'autrui. O Seigneur ! que votre grâce est précieuse , elle qui
 surpasse tous les êtres et toutes les belles qualités de la nature ! Qu'est-ce
 donc , ô mon Dieu ! que la vivacité naturelle des esprits angeliques et
 humains, que la splendeur des étoiles et la lumière du soleil; qu'est-^{^^} donc
 que l'odeur des parfums, la variété des fleurs et la valeur des pierres
 précieuses? Votre grâce infuse en nos âmes est quelque chose de bien plus
 noble, qui a pour principe votre amour surnaturel , et pour fin notre félicité
 sur* naturelle. O glorieux saint Pierre! que vous disiez avec grande raison :
 // vous a fait des promesses très-grandes très-précieuses afin que par elles
 vous entriez en partage de la vie divine (il, Chap. 1)« O Dieu très -bon!
 puisque vous donnez cette grâce par pure bonté, ô Seigneur très-
 miséricordieux Je donnez-la moi maintenant, et rendez-m'en possesseur pour
 toute Éternité. III. Considérez la diversité de la grâce divine ; car le soleil
 ne jette pas hors de soi plus de rayons divers, que Dieu dans son infinie
 bonté ne fait rayonner hors de lui de grâces diverses. Et premièrement,
 comme la grâce qu'il donne a pour objet l'acquisition de la béatitude, si c'est
 pour l'acquisition de la béatitude d'autrui, il donne les grâces appelées
 gratuitement données pour l'éducation des autres, et pour les porter à la
 vertu. Que si c'est pour l'acquisition de notre propre béatitude , il nous
 donne les grâces appelées gratifiantes, que chacun reçoit pour soi-même et
 pour son propre avancement. Au reste, comme Dieu conduit et dirige
 diversement les êtres à la fin pour laquelle ils sont créés, imprimant aux uns
 quelque mouvement, par lequel ils sont mus et poussés vers leur fin, comme
 il apparaît dans les cieux, qui reçoivent le mouvement et l'impulsion de
 l'ange, donnant à d'autres des puissances et des facultés permanentes, et par
 lesquelles ils s'appliquent d'eux-mêmes à l'action qui leur est propre,
 comme il apparaît dans les éléments qui se portent d'eux-mêmes à leur
 propre lieu, et dans les plantes qui poussent au dehors

294 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. leurs propres fleurs par une puissance qui leur est particulière, intime et permanente; ainsi il conduit et dirige les âmes à leur salut y ou bien en leur imprimant des mouvements spirituels, qui sont des actes intérieurs de connaissance, que Ton appelle lumières, ou illustrations divines, et des actes de volonté, que Ton appelle motions ou inspirations divines, dont se forment les premières sortes de grâces gratifiantes, qui sont les grâces actuelles, appelantes j excitantes, aidantes ^ prévenantes, suivantes, opérantes, coopérantes j suffisantes et efficaces, ou bien en leur donnant certaines habitudes et qualités permanentes, par lesquelles Tâme est établie plus solidement dans le bien, d'où naissent les grâces habituelles et les secondes sortes de grâces gratifiantes, lesquelles se divisent encore en grâces justifiantes et en vertus infuses surnaturelles, comme sont les vertus cardinales et thédogales, au moins quant à la Charité. J'admirerai en cela la bonté incomparable de Dieu, qui possède tant de sortes de biens pour gratifier ses créatures et relever leur faiblesse par une si grande diversité de secours. Quel prince peut jamais bire tant de grâces et distribuer tant de sortes de faveurs que notre riche et opulent Créateur? Car, 6 mon âme! qui est celui qui est comme notre Dieu (Ps. Hi), qui, par la très-copieuse abondance de ses grâces, relève le pauvre de la terre et l'indigent de la poussière, afin qu'il prenne place avec les grands et les princes (Ps. 112). 0 béni soyez-vous, Dieu mfini! que toutes les âmes aient confiance en vous et espèrent de votre part des gratifications, puisque la multitude de vos richesses est si grande, et l'œuvre de votre amour si merveilleux! 0 misérable créature! comment te pourras-tu excuser après le grand soin et le grand amour avec lequel Dieu pourvoit à tes besoins? tu le connaîtras et tu le verras clairement à l'heure de la mort , où tu demeureras étonnée, et muette de confusion, pour n'avoir pas voulu opérer ton salut malgré la providence et l'amour de ton Dieu, et une si grande multitude de secours et de grâces.

hb la geagb. 285 DEUXIÈME MÉDITATION. DB8 6RACI8
 ORATUITEMKNT DOMNÎS. I. Considérez que les grâces gratuitement
 données sont certains dons et certaines perfections surnaturelles que Dieu
 accorde , quand il lui plaît, et à qui il veut, pour servir principalement au
 salut du prochain; car comme il illumine les anges les uns par les autres, et
 que dans le corps humain les membres se donnent un réciproque secours ;
 ainsi il en use à l'égard des hommes, opérant le salut des uns par l'assistance
 des autres, auxquels il accorde pour cet effet ses grâces gratuitement
 données. Cette application à sauver les autres, est une des grandes œuvres
 du monde pour laquelle le Fils de Dieu s'est incarné, s'est fait homme, et a
 opéré des mystères et des miracles sans nombre. Le divin saint Denis (1)
 l'estime tant, qu'il ne craint pas d'assurer que de toutes les œuvres du monde
 , la plus excellente est d'agir avec Dieu, et de l'aider à procurer le salut
 d'autrui. Quand quelques-uns s'y portent avec grand zèle, le Saint-Esprit a
 trouvé un homme qui souffle pour lui, et le Verbe divin a rencontré un
 second dans ses combats, ainsi que parle le théologien saint Athanase (2).
 C'est pourquoi le prophète Daniel ne trouvant rien qui soit assez grand et
 assez sublime sur la terre pour exprimer, par une juste comparaison, la
 mérite de ceux qui s'y adonnent, s'élève au-dessus des choses d'ici-bas, pour
 trouver dans la grandeur des cieux des exemples assez beaux pour les y
 comparer. Ceux , dit-il , qui enseignent la justice resplendiront comme la
 clarté du firmament (Dan. c. 13). Cela fait que Dieu munit des hommes de
 plusieurs sortes de vertus, pour les rendre propres à des actions si relevées;
 car il donne aux prêtres, dans leur ordination, un caractère et un (1) De
 Coel. Hier. c. 8.— (S) Orat. Si.

pouvoir qui seraient miraculeux, s'ils étaient mâos communs. Ces pouvoirs pourtant ne s'appellent pas encore grâce gratuitement données , quoiqu'ils tendent au salut du prochain , Dieu ayant établi certains moyens dans l'Eglise, par lesquels les hommes y peuvent parvenir, s'ils en ont la volonté. Mais outre ces pouvoirs, il donne à ion gré d'autres grtoes particulières, à l'un d'une sorte, à l'autre d'une autre, pour les rendre capables de servir le prochain, sans avoir ordonné aucun moyen arrêté pour y arriver infailliblement; c'est pourquoi ces grâces sont des faveurs extraordinaires, et non attendues, et pour cela s'appellent grâcee gratuitement données. Je conclurai de là combien il fiiut se sacrifier pour le sahit des âmes, puisque l'entreprise en est agréable à Dieu, et qu'il distribue éôs grâces et des talents particuliers pour rendre les hommes habiles à y contribuer en quelque chose. Je désirerai donc de gagner les cœurs à Dieu et de les enflanomer de son amour. Que s'il me vient à l'esprit que c'est diose périlleuse de diriger les consciences à cause des grandes difficultés qui s'y rencontrât, je me proposerai les paroles de samt Grégoire le théologien (1), qui rassure les courages pusillanimes, en disant : Qu'il vaut mieux que le père de famille noua tance un pea pour quelque légère faute commise dans l'ouvrage de la maison, que de nous en chasser pour avoir été fainéants et inutiles. Donnês*aioi donc , mon Dieu , une grande affection et un xèle ardent pour l'avancement des âmes, gratifiez-moi de quelque tiilent pour y réussir à votre plus grande gloire. II. Considères la diversité des grâces gratuitement données pour travailler au salut du prochain. Saint Paul, qui en 4lait rempli, et qui a plus travaillé à la conversion des âmes, que les autres Apôtres, en fait ainsi le dénombrement : Leg dôM du SaitU'-Eiprit, qui u manifestent au dehors ^ sorU donnés à cftscim pour l'utilité de VEglise. L*un reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec sagesse. L'atUre reçoit du même Esprit le don de parler avec menée. Un autre reçmt le don de la Foi par le même Esprit. Un autre reçoit du même Esprit le don de guérir les malades. Un antre le don des miracles. Un autre le don de Prophétie. Un autre le don de parler diverses langues. Un autre le don de (1) Oral. 40.

The text on this page is estimated to be only 27.73% accurate

M LA GJUCft. MT ki inUrpréler. ilaiê m \$êiâl eê mim Bifrié fmt
touia cm éo\$e\$f di^rHuùêi à dutam \$elan qu'il lui pkU (i. Cor. 12), Le
Docteur angéliqae a esUmé que saint Paul a raeenlé B0ffi\$ani

288 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. et que vous faites des choses merveilleuses pour le salut des hommes. Oh ! qu'il faut que les âmes vous soient chères et précieuses, puisque pour elles vous établissez tant de ministères, et que vous comblez les Apôtres et les hommes apostoliques de tant de vertus ! O béni soit votre amour envers les âmes ! oh ! s'il vous plaisait me donner quelque-une de ces grâces pour servir mon prochain et l'élever en votre Paradis ! Oh ! si je voyais un jour dans le Ciel, une âme, sauvée par mon travail et par mon ministère, vous donner de la gloire en toute éternité ! O la très-désirable consolation de mon âme ! ô la belle conquête et le noble prix de mes travaux ! O Seigneur ! je ne veux point perdre l'occasion de réduire des cœurs sous le joug suave et la douce loi de votre amour. Je ne veux pas de repos en cette vie, il y aura assez de temps pour se reposer dans votre saint Paradis, si vous nous faites miséricorde. III. Considérez ce que dit saint Paul, après le récit des grâces gratuitement données : Aimez, dit-il, à des grâces encore meilleures je vous montre un ekemen encore plus excellent (i. Cor. 12), voulant être que la grâce sanctifiante et la Charité qui unissent l'âme plus immédiatement à Dieu, qui est sa fin, sont préférables à toutes les grâces gratuitement données, qui disposent les âmes du prochain à s'y unir, et que c'est une chose plus désirable de se sauver soi-même que de sauver les autres en se perdant, comme celui qui se noie quand il veut retirer quelqu'un qui se perd dans l'eau. De quoi profite à l'homme dit Jésus-Christ, de gagner tout le monde ^ s'il vient à perdre son âme (Matth. 16) ? Plusieurs possèdent ces grâces gratuitement données pour le profit des autres, qui cependant sont en état de péché mortel. Tel fut Caïphe, quand il prophétisa sur la nécessité de la mort de Jésus-Christ ; telles furent les Sybilles dans la gentilité, qui, prophétisant les mystères de l'Incarnation, en facilitaient la croyance à ceux qui devaient lire et entendre leurs prédictions, et qui cependant étaient hors de la grâce sanctifiante ; tels sont ceux dont parle Jésus-Christ : Plusieurs me diront en cette journée : Seigneur j'en avons-nous pas prophétisé, chassé les démons et fait plusieurs miracles en votre nom ; et alors je leur dirai : Je ne vous connais pas (Matth. 7). Ce n'est pas que les grâces gratuitement données, ou que leur usage en travaillant au salut du prochain, ne soient de grand mérite pour mettre l'âme dans un état de su

DE LA GRACE. S89 dime perfection» Car, comme les grâces gratifiantes, bien que directement elles soient pour le propre salut de celui qui les a, servent néanmoins par occasion au salut d'autrui, celui qui en est plus rempli) ayant d'ordinaire plus de puissance pour persuader par la probité de ses mœurs, et plus de force pour obtenir la conversion des pécheurs par ses ardentes oraisons ; ainsi, ces grâces gratuitement données, qui servent directement au salut d'autrui contribuent merveilleusement au salut de celui qui les reçoit, en augmentant ses mérites et sa sainteté, si l'exercice s'en fait en état de grâce et avec une intention droite. Toutefois, comme elles n'ont point de connexion nécessaire avec la probité de la vie, il arrive quelquefois que tel prêche et convertit les autres, qui ne se prêche pas soi-même et ne reconnaît pas sincèrement ses péchés pour en faire une sincère pénitence. Que si l'on dit que le bien commun est préférable au particulier, et partant qu'il faut faire plus grand état des grâces divines qui aident à en sauver plusieurs, que de celles qui ne servent qu'à en sauver un seul, il n'y a qu'à se représenter la différence des biens temporels et spirituels; comme ceux-là sont de peu de durée, ce n'est point grand cas de les perdre un peu plus tôt pour le bien public ; mais ceux-ci étant pour l'éternité, l'homme sage, qui suit l'ordre de la Charité, les préfère à tous les autres, et aimera mieux son propre salut spirituel, que celui d'un million d'autres. Je conclurai de là avec quel grand désir je dois embrasser l'affaire de mon propre salut, et tout ensemble avec combien d'ardeur je dois rechercher les grâces sanctifiantes , qui m'approchent de plus près de ma fin et de mon souverain bien. Je penserai donc aux autres, mais de telle façon que je ne m'oublie pas moi-même. Je ne m'embarrasserai pas si assidûment dans la vie active, que je ne me retire quelquefois au désert à la suite de Jésus-Christ et de ses Apôtres, pour y mener la vie contemplative, et y faire la recherche de ma propre conscience. Je me donnerai véritablement aux autres, et les rendrai possesseurs du fruit de mes peines et de mes fatigues ; mais aussi je me donnerai quelquefois à moi-même, pour me posséder moi-même en repos et tranquillité. Je me ressouviendrai de cette leçon d'un auteur spirituel : Veille sur toi-même, réveille-toi toi-même, avertis-toi toi-même ; et, quoi qu'il soit des autres, ne te II. 19

The text on this page is estimated to be only 17.98% accurate

Sift LA THÉOLOâIK AITieTIVE. n4glig9 H^ (t)« Eofia» je Bia
défienî é^ ipinaa d» ma» mnmi, qui, 9 cbam» qua ja n'j perda pas mon sahit
el Bian eapéfiicd étanielle. TROISIÈME MÉDITATION. DES GRACES
ACTUELLES, 9T PRENIEBEMENX DE. L^tlI^ N)|G|3«TS; Wlft FAïaS,
LE BIEN, POUR LE VOULOm EX POVA US OOMNAITil» I.

CoBsidéres qua las grftces aetiielles sont néssesiâres poor observes tous les
commandements de Dieu, et faire les œuvrv du salut. Geite. vérité a été
autrefois puissamment combattue par Pelage, appelé par saint Prosper la
Couleuvre de Bretagne, refi- p gieux d'une via austère, m»»» pourtant très-
suepente et très-pré- ^ somptueux, qui croyait que k nature humaine d'elle-
même, ^^ns i autre asaetance particulière de Dieu, avait assez de perfection
et | de puissance pour faire toutes les actions requises à son salttt, et pour
mériter la gloire ; si bien qu'elle n'avait pas besoin de se rendre suppliante
envers Dieu pour lui demander secours t cet effet, étant hors de raison de
demander de Taide pour uae chose que l'on a pouvoir de f^ûre par soi-
même. Le prétexte spécieux de cet hérétique était l'honneur qu'il protestait
vouloir rendre à Dieu en qualité de Créateur. Car il ne lui semblait pas que
Dieu eût créé parfaitement ce monde, si l'homme, qui en est la principale
pièce , eût été faible et défectueux jusqu'à ce point, que de ne pouvoir faire
tout le bien nécessaire pour être (1) tamu L. 1. c. aa.

The text on this page is estimated to be only 27.62% accurate

DE tA GIIACE. 29f ttavé. Le Concile géfféral d'Ephèse condamna Pélâge ennemi de far grftce. Mais avant cette condamnation, saint Augustin, qui naquit en ÂArique fe même jonr que Pelage en Angleterre, et qui fiorissait quand cette errem* commença à se répandre, et qae les^ dames de qualité la recevaient d'autant plus volontiers qu'eHes sont téaeSy et qifeRes^ aiment les opinions qui semblentf leur oflHr de Favantage, en considéra mûrement la conséquence, et combien de malheurs arriveraient aux âmes dans la vie spirituelle, si effes concevaient mie aussi bonne opinion d'elles-mêmes, que cef bénllfiquae mortifié vonlait le lem* faire entendre ; car ce serait en vain qu'on leur voudrait persuader ta crainte, l'humilité, lesr actions dé grâces et h reconnaissance pour les miséricordes divmes. Us attribuent, disait saint Augustin, tant de pouvoir à lâ volonté, qu'ih ôteni Toraison à la piété. S'il leur semble qu'ils défendent la cause et le parti de lieu, disant que la nature humaine est vigoureuse et saine, ils ne voient pas qu'ils rejettent la miséricorde du médecin. Cehii-là même qui est te sauveor de la nature, en est le créateur. Nous ne devons' donc pas telfement louer le créateur, que nous soyons contraints , et même convaincus de dire que te saufveur est superflu. Honorons donc de dignes louanges la nature hnmafffe, et itipportons ces louanges à la gloire dtt Créateur ; mais soyoïfS^ tdîément reconnaissafnts de ce qu'il nous a créés, que nous ne sopns pas ingrats de ce qu^ nous a sauvés (f).]^ ces merveilleux discours , ce granrf défenseer dfe la vraie religion combattait le &ux zMe , et la piété prétendue de ses ennemiis. Eh effet, la nature humaine n'est pas selon sa condition naturelle dans la plus haute perfection qui se peut inmgmer; elfe est composée de parties contraires , et elle a des infirmités quî loi sont intimes, et que Tordre de la providence naturelle dé Dieu ne Mi pas empêcher, c'est pourquoi elle a besoin d'éh'e fortifiée par un autre ordre de la providence surnaturelle, princfpatement après le péché origind ; c'est pourquoi saint Pauf At en- terme exprès : Ce n'est pas à celui qui v)sut, ou qui conrt\ wms à eeM qui fait miséricorde (Rom. 9). Voulîanr dire que , comme Esatt courait en v^in à là chasse pour emporter la bêuédTctlon de son père, aiuisi l'homme a beau désh*êr et s'efforcer (1) D. Angoat. 1. de Natara et Gralia. c. 18. -^ MA. c. 58.

3U2 LA TliÉOLOGi£ AirF£GTiy£. par ses puissances oaturelles, il ne fera jamais tout ce qui est requis pour lo Ciel, si la miséricorde de Dieu ne l'assiste de ses grâces. 11 en est de Thorame, dit saint Thomas (i), après le péché, comme d*un infirme, qui peut bien faire quelque mouvement du corps, remuer ou le bras, ou le pied, mais à cause de sa langueur il ne peut faire assez de mouvements pour marcher droit et avec allégresse ; car ainsi l'homme après le péché , sa nature n'étant pas entièrement corrompue et privée de tout bien naturel, peut faire quelque mouvement dans les bonnes œuvres, comme serait d^honorer son père, de remercier un bienfiEdteur, d'assister un nécessaireux ; car toutes ces actions ne sont point vicieuses. Mais pour accomplir sans exception tous les commandements, et marcher droit au Ciel, c'est ce qu'il ne peut qu'avec les grâces actuelles , sans lesquelles il manquera et trébuchera souvent, et au lieu de faire toutes les œuvres qui le pourraient rendre capable de la gloire , il en formera plusieurs par l'indination de sa partie inférieure, qui l'en rendront plus indigne. Enfin , après le péché, l'homme est semblable à une mauvaise terre, qui, pour porter quelque bon fruit, a besoin d'être cultivée par les hommes , arrosée des pluies , et aidée des influences du Ciel. J'apprendrai par là que l'homme doit s'humilier dans ses bonnes œuvres, et en rendre des actions de grâces à la croix , et au sang et à la charité de son Rédempteur. 0 homme I qu'oi-tu que tu n'aies reçu, et si tu Vas reçu , de quoi te glorifies-tu? comme si tu ne l'avais pas reçu (i. Cor. 4). Pourquoi ravir et t'attribuer par un sacrilège ce qui est le fruit de la grâce sacrée et divine ? C'est le crime de Pharaon qui se vante de sa propre vertu : Le fleuve est à mot, je me suis créé moi-même, et qui, en punition de son orgueil, entend de Dieu cette parole : Je te jetterai aux hêtes de la terre, et te ferai dévorer par les oiseaux de proie (Ezéché. 29). Pourquoi donc présumer de la puissance de la nature ? Elle est affligée , elle est perdue , elle a besoin, non d'une fausse défense, mais de reconnaître sa Èdblesse et d'en faire l'aveu. Je me reconnaîtrai donc moi-même, ô mon Dieu I je me reconnaîtrai impuissant au bien et aux exercices de la vertu, sans le secours de vos grâces, lesquelles je réclamerai sans cesse. Que vos miséricordes nous préviennent au plus tôt car nous sommes (1) Qu. i09.

DE LA GRACE. ^^95 trop pauvres, secourez-nous, Dieu de notre salut, et pour la gloire âe votre nomy iélivret-nous (Ps. 78). n. Considérez que les grâces actuelles sont encore nécessaires pour la Foi, et pour faire tout le bien nécessaire à la vie éternelle. Tellement que Tbonhomme est si infirme selon ses forces naturelles, que non-seulement il ne peut exécuter , sans la grâce divine, ce qu'il faut pour son salut ; mais même il ne le peut vouloir et désirer, si Dieu n'excite son cœur et n'ébranle sa volonté, pour désirer de croire, et faire ce qui lui est proposé, et pour l'objet de sa Foi, et pour l'objet de ses saintes actions. Cest DieUy dit saint Paul, qui opère en nous le vouloir et le faire (Philip. 2). Et le second Concile d'Orange, d'accord avec saint Paul, dit que si quelqu'un soutient que personne puisse , par les forces de la nature , avoir une pensée ou faire une œuvre salutaire , sans la grâce du Saint-Esprit, celui-là s'abuse et se laisse conduire par l'esprit hérétique, n'entendant pas les Ecritures : c'est pourquoi saint Augustin dit (1) que l'enfant prodigue n'eût jamais formé cette bonne résolution : Je m'en retournerai à mon père (Luc, 15), sans la miséricorde de Dieu qui le lui a inspiré. Ce que Dieu fait en donnant des lumières à l'esprit pour considérer ses perfections , ses grandeurs , ou ses jugements , et en touchant la volonté même immédiatement, lui donnant de saintes inspirations et des mouvements de crainte, d'espérance ou d'amour, par lesquels elle est excitée et fortifiée pour former des résolutions et des désirs salutaires, aussi bien que pour les exécuter. Car Dieu ne ravit pas les volontés par violence, ainsi qu'on élève par force une pierre hors de son centre, mais il agit sur elles comme un prince, qui, par un gouvernement sage, conduit ses sujets au but qu'il se propose, en les menaçant de peines et de supplices, s'ils ne font de bon gré ce qu'il leur demande, ou bien en leur faisant entendre les raisons pour lesquelles ils doivent s'assujettir à ses lois. C'est pourquoi la grâce divine ne détruit pas les volontés ; mais elle les gouverne et les change, bisant que de mauvaises elles deviennent bonnes , les prévenant avec une telle douceur et une telle suavité, que, sans gêner en rien leur liberté, elle leur fait vouloir et désirer comme il faut ce qui est nécessaire au salut. (1) Epist. ad Paulinmn.

294 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. J'apprendrai par là à rejeter toute folle confiance et présomption en moi-même. Je concevrai pareillement de» affections de crainte. Saint Paul ne veut pas d'autres raisons pour rabattre l'orgueil des présomptueux et les effirayer, que l'impuissance de l'homme à former une bonne volonté. Opérez, dit-il, voire l'homme avec crainte et tremblement : car c'est Dieu qui vous donne le vouloir et le faire selon son bon plaisir (Philip. 2)[^] nous j'excitant par ses grâces prévenantes, lesquelles il nous donne selon son bon plaisir, sans y être obligé. Si bien que je suis si pauvre de moi-même, que je ne puis pas vouloir par moi-même ce qui est de mon salut ; je n'ai donc rien de moi que la puissance de ne perdre, je ne suis fort que pour me donner la mort, et me laisser finalement traîner par mes concupiscences dans un abîme de perdition. Si donc, mon Dieu, vous me délaissez, je serai sans affection pour mon bien souverain, que vous êtes vous-même ! Eh Seigneur très-miséricordieux, ne m'abandonnez donc jamais, que votre grâce me prévienne, m'accompagne et me suive ! Ah ! donnez-moi un cœur selon votre cœur. Vous nous l'avez autrefois promis par l'un de vos grands Prophètes : Et j'ôterai le cœur de pierre de votre chair [^] et je vous donnerai un cœur de chair, et je mettrai mon esprit au milieu de vous et je ferai que vous marcherez dans mes commandements (Ezéch. 36). Hélas ! mon cœur est de pierre, il est dur, il est froid et pesant, il résiste à toute sainte impression. Vous donc en qui j'ai mis toute ma confiance, donnez-moi un cœur plus doux, plus ardent et plus tendre ; donnez-moi un cœur plus flexible à toutes vos volontés. m. Considérez que les grâces actuelles sont encore nécessaires pour les vérités surnaturelles, et que l'homme n'est point capable de les connaître et de les croire, si Dieu ne donne quelque pieuse inclination qui y porte sa volonté et quelque lumière intérieure qui éclaire son esprit. C'est de ces vérités que la Sagesse incarnée parlait à son Père : Vous avez caché ces choses aux sages [^] et les avez révélées aux petits (Matth. 11). Et saint Paul quand il dit que nous ne sommes pas capables de penser quelque chose de nous y comme de nous ; mais que tout notre pouvoir vient de Dieu (ii. Cor. 3). Et un Concile dit (1) que personne n'a (1) Arausic. 2.

DB LA GRACE. 195 niea de soi fUA le mensonge et le péchi«
 En eSel, pui^ue ces irérités sont élevées au-dessus de la nature, elle ne peut pas plus y arriver d'elle-même sans secours y que Teau ne peut «échauffer, si elle ne reçoit la chaleur par l'approche et l'activité du feu. Car l'homme n'ap{Nnend point natureHement une meffce soTBaturelle > mais seulem^t les vérités qui paraissent par des propriétés sensibles i pour la découverte desquelles la {prâce n'est point absolument nécessaire. Aussi Jésus -Christ n'a point répanda son sang pour acquérir aux hommes les qualités d'orateur) de physicien , de médecin et d'aslrone ; car l'homme, par la vivacité de son esprit , peut acquérir quelque perfection dans ces sciences » et raisonnant en soi-même sur les choses créées» il peut remonter à la connaissance de plusieurs perfections if^hles du Créateur^ qui sont connues par lee chôêt\$ qui sont (fâteê (Rom. 1) » ainsi qu'en parle l'Apôtre de vérité. Au reste, ces connaissances seront to^jours imparfaites et peu assurées, ce qui a fait dire à saint Thomas que tous les sages du monde se sont laissés aller à quelque eireur. Et puis, elles seront toiijours incapables de disposer l'homme A la grâce sanctifiante, qui requiert et présuppose de plus grandes lumières que ceUes de la nature ; c'est pourquoi saint Prosper , réfutant Cassien le chef des Demi-Pélagiens ; car les Pélagiens soutenaient que sans la grâce l'homme pouvait commencer et achever son salut| et ceujL-ci disaient seulement qu'il pouvait commencer, et non pas achever , c'est pourquoi ils furent surnommés DemiPélagiens ; le réfutant, dis-je, parce que dans ses Conférences il fait dire à l'abbé Chérémon que l'homme a souvent de bonnes pensées de soi-même pour commencer son salut, et qu'il n'a point perdu par le péché d'Adam la science du bien ; il dit au contraire que personne n'ignore comment l'école de la Grèce, et l'éloquence romaine, et toute la science du monde, mettant à l'œuvre tous les plus beaux esprits , pour découvrir le souveram bien, n'ont abouti qu'à se perdre dans leurs pensées ; leur cœur s'est obscurci, ne se servant d'autre guide que d'eujt*-tnêmes pour connaître la vérité. Si donc quelqu'un, iyoule-t*il, ayant honte de ses misérables vanités et de ses erreurs, reconnaît que ce qu'il embrassait comme la vie et comme la lumière, n'est que mort et ténèbres, et s'efforce dès lors de s'en dégager, cette conversion n'est pas de lui-même,

296 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. quoiqu'elle ne soit pas sans lui ; c'est la secrète et puissante grâce de Dieu, qui, dissipant les nilages des opinions terrestres, a ranimé le feu sacré dans son cœur et Ta embrasé du désir de la vérité. Enfin, cette proposition est si constante, que renuemi de la grâce , Pelage lui-même , la favorisait , accordant que h prédication de l'Evangile était nécessaire pour montrer aux hommes le chemin qu'ils doivent tenir, et les bonnes œuvres qu'ils doivent faire. Et quoiqu'il refusât à Jésus-Christ la qualité de Rédempteur, il lui accordait pourtant celle de précepteur et de législateur, disant qu'il était venu au monde pour nous annoncer l'Evangile de vérité et la volonté de son Père, et nous donner les enseignements et les exemples d'une vie vertueuse et salutaire, étant mort pour nous montrer jusqu'où devaient aller notre charilé et noire patience. Si bien que , de l'aveu même de l'adversaire de la grâce, l'homme avait besoin d'être illuminé en quelque façon par Jésus-Christ. Je comprendrai donc la merveilleuse faiblesse de l'esprit humain , aveuglé d'ignorance et exposé è la tromperie , sans être capable de commencer son salut par les bonnes pensées des choses surnaturelles. Je les demanderai à Dieu après le saint Prophète. Donnez-moi de comprendre, et je rechercherai vos commandements; faites -moi connaître la voie dans laquelle je dois marcher (Ps. 142). Je l'invoquerai, après la sainte Eglise, qui m'en donne la manière. O Seigneur! nous vous supplions de nous donner l'esprit de penser toujours des choses justes, et de les exécuter, afin que nous, qui ne pouvons être sans vous, puissions vivre selon vous. Je reconnâtrai aussi que je suis redevable à la miséricorde de Dieu, de toutes les bonnes pensées que j'ai eues en ma vie, de mener une vie sainte, et dès lors je ne m'en attribuerai pas une seule, pas même la pensée de prier Dieu qu'il m'illumine : Car nous ne savons pas ce que nous avons à demander; mais le même esprit demande pour nous par des gémisséments ineffables (Rom. 8). 11 nous excite lui-même à demander. Que suis-je donc sans la grâce, qu'un beau rien? de quoi donc me glorifierai-je , que de la bonté de Dieu à mon égard? Si donc j'ai jamais aucune pensée salutaire, ô mon Dieu! à vous en soit la gloire, à vous l'honneur, à vous les actions de grâces en tous les siècles des siècles.

DE LA ORACE. 297 QUATRIÈME MÉDITATION. DE LA
NÉCESSITÉ DES GRACES ACTUELLES POUR FUIR LE PÉCHÉ,
POUR AIMER DIEU ET SE DISPOSER A LA GRACE SANCTIFIANTE.
L Considérez que rhomme a besoin du secours des grâces contre le péché.
Et premièrement, il est hors de controverse qu'étant infecté du péché , il ne
peut s'en retirer, et en effacer la souillure de soi-même. Retirer une âme du
péché est une chose si grande, que la création du monde et la résurrection
des morts n'ont rien de si merveilleux; c'est pourquoi une œuvre si élevée ne
peut appartenir qu'à Dieu, lequel étant le souverain juge des hommes , a
seul le droit de punir le péché , seul aussi par conséquent le droit de le
remettre par l'infusion de sa grâce; c'est pourquoi le prophète Jérémic dit à
l'âme pécheresse : Quand tu te laverai avec du nitrcy tu demeurerai
souillée en ton iniquité (Jér. 2); voulant dire que quel que soit l'effort qu'elle
fasse de soi-même pour se purifier de cette tache, elle ne pourra s'en laver.
Aussi le péché est comme une fosse profonde, d'où l'homme ne peut sortir,
si on ne lui tend une corde d'en haut, ou si on ne lui donne quelque autre
secours. Cette vérité est si constante, que l'ennemi de la grâce. Pelage, ne l'a
point voulu révoquer en doute. Il confesse, dit saint Augustin (1), qu'il faut
prier Dieu pour obtenir le pardon d'une faute. Mais il n'a jamais dit qu'il faut
prier Dieu pour être aidé, afin de ne pas tomber dans le péché ; car il
estimait que l'homme avait le libre arbitre assez puissant pour sê^ garder du
péché , et que plusieurs étaient recommandés dans l'Ecriture pour leur
justice et leur innocence sans tache; et si on lui montrait qu'ils étaient
tombés dans quelque faute, néanmoins il soutenait qu'ils auraient pu n'y pas
tomber. Saint Augustin , pour réfuter son erreur, lui (1) De Nat. et Grat. c.
18.

108 LA TBDtOLOLOCIE AFTECHTE. montre que tous ont péché, excepté la vierge Marie y de laquelle il proteste, quand il parle du péché, ne vouloir fiiire aucune mention , et que , si tous les saints et les saintes de cette vie , elle seule exceptée , eussent été interrogés de l'état de leur conscience, qu'ils eussent dit d'une commune voix après l'Evangélisle saint Jean : Si nout dmm que nous iCawms pas de péché , nous nous abusonsy il n'y u pmni en fieus de vérité (i.Epit* c. 1). Que si l'Ecriture dit de Job : Il n'a point péché de ses lèvres en toutes ces choses (Job, c. 1), elle ne dit pas qu'il n'ait point péché aussi de pensées. Et lorsqu'il n'y avait encore que quatre personnes au monde, Adam, Eve, Caïn et Abel, si l'Ecriture sainte raconte la désobéissance d'Adam, la malice de la femme, et l'envie de Caïn, sans rien dire des fautes d'Abel, c'est qu'il n'était pas nécessaire de dke quOitout juste qu'il fût, il avait pourtant commis aussi quelques légères fautes. En somme, parce que Pelage pensait qu'on ne pouvait le réfuter qu'en lui montrant que les saints mêmes n'avaient pu éviter le péché, saint Augustin produit contre lui les paroles de l'Apôtre saint Jacques : Nul homme ne peut dompter sa langue (Jac. 3). Afin, dit-il, que quand elle est domptée, nous confessions que c'est par la miséricorde de Dieu, par l'aide de Dieu, par la grâce de Dieu, non des hommes. Ces discours ont donné si\jct aux théologiens de con-* .dure que l'homme ne peut éviter tous les péchés mortels pendant longtemps sans la grâce sanctifiante et les grâces excitantes; et pour les péchés véniels, que même les justes ne les peuvent éviter tous, car ils tombent quelquefois, quoiqu'ils aient les secours ordinaires des grâces actuelles. Pour s'en garder pendant un temps notable parmi tant de tentations et de difficultés , il leur faut des privilèges de grâce très-particuliers et extraordinaires, tant il est vrai que, sans la grâce, ils ne peuvent les éviter tous. Philon fortifie cette vérité, quand il dit qu'il faut que le navire périclise, s'il est abandonné du pilote; que le charriot veMe , s'il est sans conducteur ; que les cités tombent, si elles sont sans magistrats et sans roi. C'est chose naturelle, dit-il, que le corps se perde s'il est sans âme, Tâme, si elle est sans raison, et la raison, si elle est sans vertu; et s'il en va ainsi en toutes ces choses, quelle misère ne devonsnous pas reconnaître en ceux qui sont délaissés de Dieu ! Car il est vrai, sans exception, que celui qui n'est pas maintenu

DU LA GEAGE. 289 par un plus fort et un plus excellent, est exposé à de grandes chutes. En effet, nos ennemis sont plus forts que nous ; ils sont plus rusés et plus aguerris, puisque nous avons à combattre les Puissances de l'enfer : or, le faible ne peut résister au plus fort y s'il n'est aidé d'ailleurs. La chair convoite contre l'esprit et l'esprit contre la chair; ils combattent donc à forces égales ou à forces inégales; dans le premier cas, d'où vient que les victoires ne sont point pareilles de part et d'autre, et que si rarement l'esprit gagne contre la chair? dans le second, l'esprit a donc besoin d'assistance pour surmonter les attaques de la chair, et ne point pécher dans la tentation. Cela fait que Dieu peut dire à l'homme toutes les fois qu'il est tenté, ce qu'il disait au roi Abimélech : Je t'ai empêché de pécher contre moi (Gen. 20); ce qui a lieu, selon quelques-uns, pour les plus légères tentations, au moins à l'égard de ceux qui n'ont pas la grâce sanctifiante. Apprenons de là à recourir sans cesse à l'oraison, pour être garantis de péché. Que l'âme s'efforce, dit saint Augustin (1), de dompter la langue, et dans ses efforts, qu'elle demande du secours et prie de la langue pour dompter la langue; qu'elle prie celui qui a dit aux siens : Ce n'est pas vous qui parlez, mais l'esprit de mon Père qui parle en vous (Matth. 10). Elle est donc tentée, dit le séraphique Docteur (2), je m'enfuirai dans les bras de mon Père, afin qu'il me reçoive, lui disant : Ne nous induisez point en tentation (Matth. 6). Je m'enfuirai dans son sein, et mettant en lui toute ma confiance, je me défierai de moi-même, lui disant : Et ne nous induisez point en tentation. Enfin rendez actions de grâces à Dieu de toutes les victoires que vous avez remportées contre les péchés, disant tantôt avec le Prophète : Si Dieu ne m'avait aidé, il ne s'en fallait rien que mon âme n'habitât en enfer ; si je disais : Mon pied s'est ébranlé y votre miséricorde me secourait (Ps. 93) : ou bien avec saint Augustin, qui a le plus déféré à la grâce de Jésus-Christ : je rapporte aussi à votre grâce tous les maux que je n'ai pas commis, car que n'ai-je pas pu commettre (3)? II, Considérez que ces grâces sont encore nécessaires à l'homme pour aimer Dieu par-dessus toutes choses, comme au (1) L. de Inimicis. et Grat, c. 1. — (3) D. Boetii. p. 8, c. 17. ^) L. S. Confess. 7.

SOO LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. teur de la nature, le préférant constamment à toutes les créatures, et aimant mieux les perdre que de contrevenir aux devoirs de son amitié. Cette vérité a semblé difficile à entendre à quelques personnages d'autorité , parce que la nature humaine connaît naturellement que Dieu est digne du plus grand amour du monde, et le pouvoir naturel qu'elle a de Taim^ n'est pas de l'aimer moins ou autant que les choses créées, car ce pouvoir serait injuste et condamnable, mais de l'aimer davantage; ce qui leur a semblé suffisant pour dire que la nature humaine pouvait, sans les secours de la grâce, aimer et préférer Dieu à toutes choses. Mais il faut considérer que la science du bien est plus aisée que la pratique, et que les préceptes de la morale sont moins difficiles à apprendre qu'à exécuter. iSt puis, ce n'est pas tout d'avoir des ailes pour voler, si elles ne peuvent s'étendre, ou d'avoir des pieds pour marcher, si on est empêché d'ailleurs de pouvoir avancer. La nature humaine a bien le pouvoir d'aimer Dieu par-dessus tout, mais c'est un pouvoir empêché par sa corruption originaire et par un million d'obstacles ; c'est pourquoi elle peut sans pouvoir, et ne peut mettre à effet ce que l'esprit lui dit être convenable , et l'exécution est plus difficile que la seule inclination. En vérité, cet amour de Dieu n'est point chose si facile, il est grandement difficile au contraire ; il renferme l'observance de tous les commandements divins ; il ne s'agit pas seulement de faire des élans et de pousser des soupirs ; il demande plusieurs œuvres et de grands travaux ; il n'est jamais oiseux; il renferme la haine et la détestation de tout ce qui pourrait détourner de Dieu, comme sont les délices et les amorces du monde et de la concupiscence ; il suppose la victoire de toutes les tentations qui peuvent survenir dans un long espace de temps, lesquelles ne manquent point d'arriver en grande quantité ; il suppose en certains cas la soufiBrance de toutes les calamités et de toutes les misères auxquelles l'homme est sujet, misères très-grandes et qui abattent les âmes les plus généreuses ; enfin, cet amour suppose le mépris de la mort et la perte de cette vie, qu'il est quelquefois nécessaire d'abandonner pour ne point commettre de fautes qui lui soient contraires. Toutes choses qui sont si difficiles et surpassent tellement la faiblesse humaine, qu'il est aisé de juger, qu'il faut une force céleste pour l'en rendre capable. Ajoutez que, comme dit saint Thomas, la

DE LA GRACE. 501 volonté a été plus blessée et plus affaiblie par le péché originel que l'esprit; c'est pourquoi elle est extrêmement dominée par Tamour propre contre lequel elle a besoin d'un contre-poids pour se tourner du côté de Dieu. Au reste, si l'on voit des mondains aimer leurs plaisirs et l'objet de leur affection pardessus toutes les choses créées et créées, divines et humaines, c'est que la nature est plus puissante pour les choses sensibles que pour un objet divin et invisible ; et si l'on voit un payen périr pour sa patrie, et un hérétique, pour la défense de son erreur, mépriser les douceurs de cette vie, et vouloir épouser une oruelle mort sur un échafaud, à la vue de tout le monde ; il &ut dire du payen que, si ce qu'il fait est vertu, il ne le &it point sans l'assistance des grâces divines. Car, dit saint Augustin (i), n'est-il pas plus raisonnable d'attribuer les vertus, que tu dis être dans les méchants, à la grâce divine, qu'à leur volonté seule, quoiqu'ils n'en connaissent rien ? Que si ces œuvres sont faites méchamment, comme fait l'hérétique qui est obstiné jusqu'à la mort, il ne s'en faut point étonner, parce que la nature est plus portée au mal qu'au bien, et trouve le premier plus aisé que le second ; c'est pourquoi ces exemples sont insuffisants pour persuader que l'homme, sans la grâce divine, puisse longtemps aimer Dieu par-dessus tout et le préférer à toutes les choses créées. Je plaindrai donc ici la nature humaine, qui a tant de faiblesse pour le plus légitime de ses amours et de ses devoirs envers Dieu. Hélas ! nous sommes armés puissamment pour le mal, nous avons une audace et un courage qui nous fait surmonter mille difficultés pour commettre une action vicieuse et répréhensible, et pour vous aimer, ô bon Dieu ! comme vous le méritez, nous sommes faibles et débiles, toutes choses nous retardent, tout nous fait peur, tout nous arrête et sert à surcharger le poids de notre ingratitude envers vous. Eh ! Seigneur du monde, qui a donc donné tant de courage à l'âme mondaine qui combat sous l'étendard de Satan ? Comment se pébt-il faire que celui qui est vameu, qui est renversé et terrassé jusqu'au centre du monde, donne tant de force et anime si bien les pécheurs à commettre l'iniquité ? Et nous, que nous ne soyons pas encouragés par tous les biens de ce monde, qui sont autant d'attraits naturels (1) Ub. 4. Contra Julia, c. 5.

The text on this page is estimated to be only 13.10% accurate

SOS LA THÉCaM» ikFFMTIVE. pÊVtwùstÊgÊBt nmeoeor») el
^maê donMr efltaiOMnff h pé* flraice f0 iRN» mê àml GaffrinaiMBI ja i h
Toe dfr mm intmité ; na» je grâces. Eh, Seigneur) qaî été» feut no» a|qpiB^
m m« Im f^ ftiseï pas iei ; nms sernsM» cnSés peor Yens ahaer pai ûamm
tool ; ce serrit m crime cHgiie du fev de Fenlef d9 ne tmk mrt c^Ta f ^gei
00e Cnoeee vmi^ibs ei cpsees» ott €scoFe amim» jmmomi* iKKi» dency è
nen* Diea ! cesr grftcee q«e soue se ^ewleM eah pleyer qvfk feire amevr.
Héiaa ! Seigneur, à qoî demwdtoâfi celle grflee cpra iFeus T iTTseime i|fie
^oiie ne ne Is pesA ummmp^ et de moHnéme je ae nm» pois akner, S fitrat
dose qov ce sell ToWy imm Ken, qui exaueîex moft déanr, tous qoi êk» mm
refage. DI. Considères encore h nécesstfé' de la grflee aetnelle potir se
disposer, par mie véritable donfeor, à h grâce sanetifianle; car il esf si
important que llomme reconnaisse sa pauvreté et le besom qu^B a du
secours du Cid, afin qu'i se s'endenne par et ne se fie pas trop à sos-même,
que plusieurs considératiendr de ces choses loi sont très-profitables. T a^t-9
rien, cRtf le Pap» Innocent (1), de plus ftineste ponr nons, que 4» penser,
qu'en recevant te libre nlHtre k notre naissance, nous n^avon? plus rien à
demander i Bieu, c'est-à-dire-, qu'oubliant notre Créatenr, non» abjurions sa
puissance pour nous montrer libres , eomme s'il n'avait plu? rien k nous
donner. Oh ! lest ie nens eetfe hérème ; car, quoi de ph» injurieux pour
Dieu, et de pkn^ fâcheus peur nous, que d'anéantir ams^ la grâce dti côté
du- Cirf, et h priâpe du cété de ta terre? N'estf-ce pas dire en (Pàutres
termes : Qu'ar-je besoin de- Dieu? Y&ilà des kemm» (fui tCenê pm pm
Dieu p&ttr mde (Ps. 51). Ces raisons font qu'iF est encoie très^ convenable
de considéra le besoin que nous avens tou» des ^*âces actuelles , pour nous
disposer comme S feut à la grâce sanctifiante,, pour laquelle il ne suffit pas
de feire une benne ae-^ tien quelconque, ou de reconni^ttre ses péchés #une
feçon teHe quelle. Il faut des actes de pénitence plus parfeits que ceux que
la nature peut produire par soi-même. |!t comme la providence de Dieu, dit
un de nos Docteurs, a ordonné des dîsposttiens naturdtes pour acquérir tes
perfections qui sont éd l'ordre de hh (i) I. Spist. 24.

The text on this page is estimated to be only 26.70% accurate

iMi %k aucB. 309 mm ■fcdh «ritoaft ém diq^esilM» whéiihBm
pour Itft pnriwiiMii q«i aanti aanleaaMi ib cet oràro, cown 1» ^ee
sMràfianlft; e'esl peurqttoi kt Oncib A» Trente, 8*expliijiaail neHecaeMt
sur ca si^et, iii «Mthdaie eeatie ceux qei dinienl qmfry aaoft riaspirationa et
Fmift prévemnte dhi Sâiol-Espnl, rhmmn» puisa» ereirey espérer et le
repentir ceHne il fiial pour qse ke grâce de b justifecalieA loi sok déniée
(1). Iki effBt, la natare hmaaiBey après le pécM, est tout eafremest dispesée
pear lee btew spiritueis, qu'ele se YesM pour les biens terree-^ trea; car elle
» moias d'impaijoaato pear la eonaamsanca de» cheeea Ai laoMk et de la
civir, pour tee^lies die est mement sensible, qu'elles soient bonnes, ou
qu'eHee soient rkhk vales; par exemple, elle discerne infailliblement l'eau
et le feu, tes liens et les prisons, l'adversité et la laideur, les blessures et la
mort ; mais pour les maux et les biens spirituels, semblables aux précédents,
elle n'a point d'apprétation sensible. De là vient que, sans peine, elle se
jette dans les glaives et les feux spiritoalii^ eft daoa la mort ttème, (|tt est k
sépwatia» d'awee Dieu; et Dieu même, qui est la source de toute douceur,
est insipide à nos âmes, et elles n'ont point de sentiment pour sa bonté.
Nous ne goûtons pas les délices de la vertu et d'une vie innocente, et nous
nous délectons et prenons follement notre plaisir ims la nort du péché et
dans tes pbies des offenses , n*7 sentant rien de sa mort, et n'y considérant
rien qui nous j fasse de Thorreur. Si bien que notre état étant si déplorable,
et étant si assoupis et si stupides en ce qui regarde la vie spirituelle, nous-
avons- besoin d'être aiguillonnés , d'être réveiHés et d'être puissanmient
secourusr pour nous y disposer. Déptorei donc Totre misérable condition
après le péché , et voyes que de Tous-même , et sans Tassistance de la
grâce* deDieu,, vours demeurerez éternellement malheureux, toujours
d&n» Tétai db péché, toujours entaché de Ta somllure, toujours dans
l'obligation et dans la redevance des peines des oifers. Demandez à Dieu
qu'il vous convertisse : Convertissez-moiy Seigneur, et je me convertirai ;
car vous êtes le Seigneur mon Dieu (Jérém. 31). Ressouvenez-vous de ce
que dît le grand saint Grégoire (^, qull fout demander à- notre Créateur la
grâce des (1) Trid. Sesf. ô. Can. 8. — (S) m. Bialog.c. 8.

304 LA THÉOLOGIE AFFEGTIYB. larmes avec grand désir»

Demandez-les donc à Dieu pour préparer votre âme à la sanctification. O Seigneur trèshboni ma profonde misère demanderait de moi des pleurs et des r^rets cuisants; mais la dureté et Tinsensibilité de la nature me les refuse ! Mais, 6 Dieu tout miséricordieux ! c'est vous qui changez la pierre en fontaine, et les rochers en sources d'eau. Vous donc, Seigneur très-miséricordieux, qui avez fait sortir d'une pierre la fontaine d'eau vive pour le peuple qui mourait de soif, faites couler de nos cœurs les larmes de componction , nous donnant la grâce de la vraie contrition, afin que nous puissions pleurer nos péchés, et en obtenir la rémission par les mérites de notre Sauveur Jésus-Christ. QNQUIÈME MÉDITATION. SUITE DES DISPOSITIONS REQUISES POUR hk GRACE SANCTIFIANTE. I. Considérez que nous devons nous préparer pour recevoir la grâce sanctifiante, et nous y disposer par nos propres actions. L'Ecriture sainte nous déclare cette préparation nécessaire, nous promettant la grâce, sous la condition que nous nous mettions en état de la recevoir. Si r impie fait pénitence, il vivra (Ezéché. 18). Et ailleurs : Convertissez-vous à nwiy dit Dieu, et je me convertirai à vous (Zach. 1). Et : Je suis debout devant la porte; si quelqu'un m' ouvre j j'entrerais en lui (Apoc. 3). Saint-Augustin (1), qui, entre tous les Pères de l'Eglise, a le plus parlé de la nature de la [grâce, quoique avec une obscurité dans laquelle il en est qui s'égarent du droit sentier de la vérité , dit sur ce sujet : Celui qui t'a fait sans toi ne te justifie pas sans toi; il t'a donc créé sans que tu le susses, mais il ne te justifie pas sans que tu le veuilles. Les exemples de la nature nous enseignent cette même vérité , que les formes ne s'appliquent qu'à (1) Serm. 15, de Verbo. Apoc.

DE LA GRACE. 305 des sujets convenablement disposés. La forme du feu ne s'attache pas à un bois vert et humide, l'âme de la bête ne peut s'unir au tronc d'un arbre, ni l'Âme raisonnable au corps d'une bête, parce que les dispositions convenables ne s'y rencontrent pas. Il en est donc de même de la grâce qui est une forme surnaturelle, elle ne s'unira pas à une âme qui n'est pas préparée à la recevoir. De plus, la grâce sanctifiante établit une alliance et un mariage spirituel entre Dieu et l'âme. Or, le mariage requiert le libre consentement et la volonté de l'épouse ; il demande aussi qu'elle se prépare, c'est pourquoi il est dit dans la parabole des dix vierges : Voilà l'époux qui vient; allez au-devant de lui, et celles qui étaient préparées entrèrent avec lui aux noces (Matth. 25). De plus, le pécheur par la grâce fait une grande fortune , et s'élève à un état plus sublime que ne ferait un pauvre misérable qui deviendrait monarque du plus puissant et du plus florissant empire de la terre ; car , tout d'un coup il s'acquitte de la dette de tous ses péchés, quant à la culpabilité, encore que leur multitude égalât celle des sables de la mer; il devient héritier de Dieu même en recevant le titre de fils adoptif. Or, il ne serait pas convenable de monter si haut sans passer par aucun degré, ni de tant acquérir de noblesse en un moment, sans peine ni travail. Le teinturier qui veut donner quelque excellente teinture à une pièce de drap blanc, attend qu'il soit propre à la recevoir, le disposant peu à peu, et le faisant monter de degré en degré par la noblesse des teintures. Il en est de même avec proportion dans une âme que Dieu veut faire monter à la dignité de la grâce sanctifiante, et teindre de sa vive couleur. Comme elle est encore enfoncée dans le péché > et défigurée par son horrible souillure, il lui envoie ses grâces actuelles et excitantes, pour la retirer des affections terrestres, et la préparer par des actions vertueuses à la réception de la grâce sanctifiante, qui lui confère une dignité qui surpasse celle des rois, et lui donne un éclat qui la rend aussi belle que les anges. Si ces dispositions n'étaient pas requises , nous ne saurions expliquer pourquoi Dieu , étant aussi prêt à sanctifier que le soleil à illuminer, de plusieurs pécheurs qui entendent une même prédication, l'un s'en retourne avec la grâce, et l'autre avec son péché; pourquoi de plusieurs pécheresses qui font la lecture d'un même livre, l'une y trouve la sainteté, et l'autre demeure dans II. 20

The text on this page is estimated to be only 27.59% accurate

306 LA THÉOLOGIE AFFSGTIVE. rhoireur de sa me abominable devant Dieu. Abia , 8up(KMié ijM Dieu requière des disposiiona, noua diroua que ce pécheur art entré dana l*amitié de Dieu, parce qu'il a'eat dîapoae à receToir aa grâce, et que cette pécherease eat demeurée dana aon malheufi parce qu'elle ne a'eat pas disposée» liaant cemme un roman dfl considérationa qui devaient élever aon cœur à l'amour d'une vie céleste. Ainsi de laint Pierre et de Judas; celui-là eat rentré dans la grftce de aon mettre , et non celui-ci» parce que l'un a*est préparé par lea regretSi les larmes et lea actea d*E«pérance» tandis que l'autre s'est livré au désespoir. Ainsi dea deui larrons crucifiés à côté de Jéaus-Christ mourant » e(répandant aon sang pour le salut de l'uq et de l'autre; l'un se préparant à la grftce sanctifiante» fut canonisé de la bouche du Fila de Dieu » et reçut l'assurance du Paradia » tandis que l'autre demeura obstiné. Enfin , noua avons considéré dana la première partie que les anges mêmes s'étaient disposés à l'infusion de la grftce qui les sanctifia. Que si ces célestes et nobles esprits, dont la nature est très-éloignée de toute matière et de toute impureté» puisqu*eUe est toute spirituelle, se sont préparés à la justification; combien davantage les ftmes humaines qui sont enveloppées de la masse de la chair» et qui sont bien plus éloignées de la grftce» que ne sont les anges très-purs, auront-elles besoin de dispositions? Donc» pour avoir cette noble qualité, et cette forme céleste de la grftce sanctifiante» il faut se disposer, il faut s'éloigner de tout son pouvoir de ce qui lui est contraire et opposé, comme le péché et toute affection terrestre et corporelle. Ceux qvi cran gnerU ZH^ti , dit le Sage , prépareront leurs cœwrs devofU k Setgnfiur^ et en sa présence ils se sanctifieront (Eccl. 2). Ce bien n'arrive pas aux ftmes endormies et paresseuses : La nm paresseuse produit Vindigenccj la main des forts les enrichit (Prov. 10)« Malheureux donc sont les pécheurs obstinés, 0 aveugles» ô trèsignorants pécheurs ! vous vous trompez vous-mêmes, vous vous écartez du chemin de la grâce plus que l'Orient n'est distant de rOccident, et plus que la terre n'est éloignée des cieux. Si donc vous souhaitez la bonne grâce de Dieu, et prétendez être du nombre de ses enfants et de ses héritiers, changez d'habitudes, quittez vos mauvaises pratiques, ouvrez vos cœurs à la grftce, prépara la voie du Seigneur (Jean, 1).

ni LA GIUCE. 307 ' n* ConaifUrei les motifr plus particaliers pour lesquels Dieu mit que l'homme se dispose è recevoir la grâce sanctifiante. Le premier est le bon usage de la liberté humaine, qu'il a voulu faire ' intervenir dans l'œuvre du salut; car il ne veut pas sauver les hommes qui ont atteint l'âge de la raison, malgré eux, ou par turce, il veut qu'ils soient sauvés librement. C'est une loi qu'il a établie dans ses décrets étemels, que cette liberté demeurera en^ tiire , fit il souffrira plutôt la damnation éternelle de plusieurs miUkna d'ftmes, que de violenter en cette vie leur liberté. Dieu Is déahurût un jour à sainte Gertrude (1), en l'instruisant par ces ramvqoables paroles : Quand même un roi voudrait que son écurie ttt nettoyée, il ne la nettoierait pas pourtant lui-même de ses mainj, cela ne conviendrait pas à sa dignité. De même je ne convertis personne, quand il s'agit du péché de la volonté propre» sans qu'il se fasse violence à lui-même, et qu'il change de vo«« lonlé. Le second motif est, afin que Thomme reçoive la grftce d'une façon qui lui soit plus glorieuse et plus honorable, car, s'y disposant par ses propres actions, il est en un sens la causa du bien qu'il a acquis par soi-même. En quoi Dieu fait parattre un trait signalé de sa bonté, sauvant l'homme à son plus grand honneur. Le troisième motif est, afin que l'homme conservât mieux la grâce sanctifiante, qui lui aurait coûté de la peine à obtenir. Car, dit saint Thomas (3), nous aimons davantage, et conservons avec plus de soin, ce que nous avons acquis avec peine et travail. De là vient que ceux qui ont acquis des biens à la sueur de leur iront et par leur industrie propre, ne les dépen-^sent pas si aisément que ceux qui lea ont reçus de leurs parents, et auxquels ils n'ont rien coûté à avoir. Or, il était surtout néces-r saire que l'homme sortant de Tétat du péché conservât dignes ment la (grâce et l'amour de Dieu. D est donc bien à propos qu'il travailla et ressente de la peine pour ses péchés passés, et pour se mmattro en grâce. Le quatrième motif est pour discréditer le vieê, el empêcher le péché ; car si Dieu donnait sa grâce aux pédieus, sans qu'ils s'y disposassent en détestant le péché et eu l'abhorrant, ce serait ouvrir la porte à tous les péchés du monde, il n'y aurait pas de fin et de mesure dans la transgression des leisdivînss} c'est pourquoi Dieu, qui est la souveraine bonté, (i) L. s. ^UniaMt. 0. S4. --r (S) L. S. Centra, Gentil, e. i&\$.

308 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. et qui ne peut autoriser le péché, refait sa grâce sanctifiante et prive de salut quiconque ne le déteste pas. Le principal motif est pour donner davantage lieu à l'exercice des vertus, parce que les pécheurs reconnaissant qu'il en faut pratiquer les actes pour être convenablement préparés à la justification, sont obligés de l'exercer, et par ce moyen la vertu fleurit dans le monde, et sans cela y serait quasi tout éteinte et perdue. Je tirerai de là les mêmes affections que du précédent point, et puisque notre disposition est si nécessaire pour tant de belles raisons, j'y louerai l'ordre de la providence divine, et approuvant son dessein, je m'exciterai de tout mon pouvoir à faire une digne préparation pour la recevoir ; peut-être en suis-je maintenant privé, pour ne m'être pas suffisamment disposé dans la réception des Sacrements , où la grâce sanctifiante me devait être donnée. O Seigneur, vous voyez l'état de ma conscience. Hélas ! si j'étais si infortuné que d'être réduit à cette misère, ne permettez pas que j'y croupisse. Voyez si la voie de l'iniquité est en moi, et conduisez moi dans la voie éternelle (Ps. 138). Je veux donc dorénavant apporter une plus exacte préparation à me conf&

DE LA GRACE. 309 disposition est Tacte d'amour, ou la très-parfaite Contrition, d'où tient que la disposition requise à la grtce sanctifiante se réduit commiinément aux actes de Foi, d'Espérance, de Charité ou de Ciontrition, suivant la détermination du Concile. Il faut la Foi, parce que c'est le commencement du salut ; c'est le guide et le flambeau qui conduit l'Ame à la vie, et quiconque en rejette un seul article, s'obstinant contre l'Eglise, est incapable de la grâce. Qui fCaura pas eruj dit Jésus-Christ, sera condamné (Marc, 16). Sans la Foi, dit saint Paul , tl est impossible de plaire à Dieu (Hébr. 11). n faut l'Espérance, parce que Dieu ne veut donner la grâce qu'à ceux qui lui font l'honneur de l'attendre de sa miséricorde ; c'est pourquoi quiconque dit, comme Caïn ou Judas : Dieu ne me pardonnera pas , met obstacle à la grâce. Parce qu'il a espéré en moi^ dit Dieu, je le délivrerai (Ps. 90). Qui a Espérance se sanctifie (i. Jean, 3), dit saint Jean. Elle requiert l'acte d'amour de Dieu, par-dessus tout, parce que cet amour est une conversion et un retour de l'âme vers Dieu ; c'est pourquoi comme celui qui retourne sa face du côté du soleil, se met en état d'être illuminé de ses rayons, ainsi l'âme qui aime Dieu par -dessus tout se dispose suffisamment à recevoir sa grâce. Enfin, au défaut de cet amour, il faut le repentir des péchés, c'est à savoir, une Contrition parfaite hors du Sacrement, ou l'Attrition avec le Sacrement qui lui donne la vertu de la Contrition. 0 Dieu^ dit le roi des pénitents, vous ne mépriserez pas un cœur contrit et humilié (Ps. 50) ! Admironz ici la grande bonté de Dieu, qui requiert si peu de choses de la part d'une âme, pour lui donner sa grâce sanctifiante, et lui remettre tous ses péchés mortels. Il eut pu, certes, demander à l'homme qu'il s'affaiblît par les jeûnes, qu'il se déchirât la chair par la discipline et par mille autres austérités très-pénibles. Cependant, par bonté, il s'est contenté de quelques actes intérieurs de Foi, d'Espérance, de Charité ou de Contrition. Et encore, pour en faciliter la pratique, et les rendre tels qu'il faut, il envoie ses grâces excitantes, par lesquelles il touche et émeut les consciences, et met les âmes en train de les exercer. 0 Dieu de bonté infinie, qu'est-ce que l'homme pécheur, pour que, vous le traitiez avec une douceur si grande? n mérite pour son ingratitude que vous l'abhorriez éternellement , et que vous le repoussiez pour jamais ; et cependant

The text on this page is estimated to be only 28.82% accurate

8i0 hk THiOLOOIE AFFECTIVE. i^ous allei au-devant de lui, tous le reelierdiet , ploï déMrm de lui faire du bien, qu'il ne Test d'en recevoir» EtonMOSHNIK de cette conduite si miséricordieuse de Dieu , et de k diireli «I de Tobstination de Tûme pécheresse. Et pour ce qui aoim ragarde, croyons, espérons , aimons » regretloni MdiroEMnt m fiiutes. SIXIÈME MÉDITATION. t)E8 dttAOn ACTUftLLES EN t*AIIItICtIUBR , BT ^HËMltotEim DB LA ORAGE EXCITANTE ET StlFPtflAIITE. I. Considerei que la grftce eicitante consiste dans une sainte pensée et une pieuse considération , par laquelle Dieu éclaire l'esprit , et dans un saint mouvement et une affection de la volonté, par laquelle il la fortiOe pour aimer la vertu. Cette sainte pensée a une merveilleuse diversités Quelquefois c'est la considération des misères de cette vie ; quelquefois l'horreur de la mort et des jugements de Dieu ; quelquefois c'est la vue de la difformité du péché \ quelquefois c'est la pensée d'entendre un prédicateur, de demander conseil à on homme de vertu, ou de lire un livre de piété. Autre fois c'est la considération de« l'excellence de la vérité de quelque article . de la Foi, ou du bonheur d'une conscience tranquille ; autre fois c'est la connaissance des consolations que reçoivent les âmes saintes au sortir de ce monde. Quelquefois cette sainte pensée regarde Dieu, ses perfections infinies, sa bénignité, sa miséricorde, sa justice, ou bien elle s'applique à Jésus-Christ, à sa charité, à sa beauté, à son excellence, à sa Passion, à son Ascension, à sa gloire. Les pieuses affections de sa volonté n'ont pas moins de variétés; car quelquefois ce n'est autre chose qu'un dégoût des plaisirs de cette vie, et une horreur que conçoit l'homme du misérable et périlleux état où il est ; c'est la crainte de la mort, du jugement et de l'enfer, ainsi que l'explique saint Pros

The text on this page is estimated to be only 28.05% accurate

DE LA GRACE. 511 f°t d* Aquitaine (i) , disant qu'il n'y a rien de si heureux que Cette crainte, qui est la source et la maîtresse de la sagesse; et tAème Saint Augustin, qui dit qu'il but que la crainte entre la première , et par elle arrive la Charité , que la crainte est la médecine, et que l'itt Charité est la santé (2). Cette même pieuse affection efit quelquefois un désir subit de changer de vie, et d'imiter \m plus veHueux. C'est quelquefois un élan après, le Paradis, une subite complaisance dans les perfections de Dieu, un U'ansport d'aSteetion pour Jésus^Christ : en somme, ce qui vient subitement A l'esprit touchant les choses surnaturelles, et à la volonté^ pour etciter Tâme, la réveiller comme en sursaut, et la porter I la vertu^ appartient à la grâce excitante. Et il n'importe par quelle occasion ou rencontre ces pensées et ces affections sur^ennent; car Dieu, qui est désh^ux du salut des hommes, et qui a tout créé pour cette fin, touche les âmes ultérieurement â toutes aortes d'occasions. C'est pourquoi ces pensées surviennent quelquefois dans une prédication et dans une conflîrence dévote, ou dans Tentretien de quelque personne spirituelle; d*auireâ fbis par la lecture d'un livre, autres fois en assistant à Tagonie et à la mort de quelque personne en voyant aussi les exemples des bons ou des méchants, dont les uns nous font envie, et les autres causent de l'horreur. Un songe même dans lequel un pécheur rêve que les démons l'emportent, où qu'il est saisi par la dent des bêtes cruelles, en a tAi réveiller plusieurs de leur sommeil spirituel, après leur réveil corporel, pour faire une bonne pénitence et changer de vie. Pareillement la "^ vue des créatures fait concevoir plusieurs beaux sentiments de Dieu. C'est pourquoi le même saint Prosper (â) dit que les gentils dnt reçu des enseignetnents prophétiques dans les secours, et le témoignage des éléments, comme si les créatures inanimées leur eussent tenu lieu de Prophètes, pour leur enseigner la loi de Dieu, n dit ailleurs r' Aus ceux qui vont à Dieu y sont atti-^ rés ; la contemplation des éléments , le récit de ses œuvres, la crainte , la joie , le désir et le plaisir de la lecture portent A Dieu. Et qui pourrait raconter par combien d'affection» Dieu attire l'âme humaine, pour lui feire suivre ce qu'elle Aiyftit, (i) De Voc. Gent. 1. S, c. 25. -^ {%) Tract. 9. la Epist. Joan. — (8) L. 8. de Voc. Gen. c. 6.

312 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. aimer ce qu'elle haïssait, désirer ce don! elle avait dégoût? Or, par quelque occasion que Dieu fosse entrer ces saintes pensées et ces pieuses affections dans l'âme, elles s'appellent grâces exultantes, parce qu'elles, par elles, comme par des voies extérieures, Dieu les excite à la pénitence ou à la perfection. Elles s'appellent prévenantes, parce qu'elles viennent sans aucun acte de la part de l'homme qu'elles préviennent; elles sont dites grâces antécédentes et premières, parce que d'ordinaire elles sont suivies d'autres secours divins; elles s'appellent aussi quelquefois grâces victorieuses, efficaces ou très-efficaces, ou triomphantes, selon l'opération qu'elles font, et encore, par égard à la fin prochaine pour laquelle le Saint-Esprit les donne, elles se nomment tantôt grâces d'un bon commencement, tantôt grâces de progrès et d'avancement, grâces contre la tentation, grâces de conversion, grâces de pénitence, grâces de la sainte persévérance, selon la diversité des actes pour lesquels elles sont données. Et comme ces actes sont quelquefois moins parfois, et ne suffisent point pour justifier le pécheur, quelquefois plus parfaits, comme l'acte de contrition parfaite qui suffit pour sanctifier une âme, elles sont encore, sous ce rapport, de deux sortes; enfin elles s'appellent grâces suffisantes et médicinales, parce que, par leur moyen, l'homme peut faire son salut et avoir tout ce qui lui est nécessaire. En effet, elles le mettent dans la bonne voie et commencent la guérison de son infirmité, qui est l'ignorance de ce qu'il faudrait savoir, et la convoitise de ce qu'il ne faudrait pas aimer; d'où il suit qu'elles consistent dans des lumières de l'esprit, pour guérir son ignorance, et dans de pieuses affections de la volonté, pour donner un contrepoids à ses inclinations terrestres. Ce que confirme saint Augustin, quand il dit, que demander la grâce à Dieu, n'est autre chose que de lui demander qu'il nous fasse voir ce qui nous était caché, et qu'il nous rende doux et suave ce qui nous paraissait pénible (1). Ce qu'il entend de la grâce excitante, considérée dans son état plus parfait, non dans son commencement et dans sa première enfance, dans laquelle on trouve encore les mouvements de crainte, qui ouvrent la porte à la Charité, à la suavité et à la délectation intérieure. (1) L. 8, de Peccat. Merit. et Remiss. c. 19.

DE LA GRACE. 313 Admirez en ceci la bonté de Dieu, qui se sert de voies si douces pour nous élever au Ciel, de nos pensées, de nos affections, qu'il excite en nos âmes à toute occasion : pourrait-on souhaiter une conduite plus suave? O Seigneur! grande est l'admiration de votre douceur (Ps» 30). Vous êtes certainement ce très-grand, et très-haut Dieu, dont on ne peut parler ni penser assez dignement, à cause de l'ineffable excellence de votre grandeur, de votre sagesse et de votre bonté infinie, et vous faites toutes choses pour un homme vil et misérable, et ne voulant pas forcer sa liberté, vous l'attirez à vous par de suaves attraits, et vous voulez qu'il vous obéisse de plein gré, parce que, sans sa volonté, il ne se fait aucun bien qui vous soit agréable. O Seigneur très-bon! donnez-moi tous les jours de ma vie ces grâces excitantes, ne me relirez jamais ces lumières intérieures et ces pieuses affections; ou bien tenez-moi toujours en crainte, comme un bon père tient ses enfants, afin qu'ils demeurent en leur devoir; ou bien faites-moi ressentir tant de goût et de douceur dans la pratique de la vertu, que tout le reste me soit dur et amer en comparaison. Donnez-moi, Seigneur, une science certaine de ce que j'ai à faire, et une suavité victorieuse, pour n'aimer que vous seul, mon Dieu, et pour que vous me soyez plus doux que tous les plaisirs mondains, afin que je n'aime pas les créatures, mais vous, qui êtes mon vrai bien et ma béatitude. ■ n.

Considérez que les grâces excitantes et suffisantes ne sont point épargnées de Dieu pendant la durée de cette vie, mais qu'elles sont données en temps et lieu à tous les hommes qui usent de la raison. // illumine, dit saint Jean, tout homme venant au monde (Ev. c. i). Et où a abondé le délit, dit saint Paul, a surabondé la grâce (Rom. 5). Telle est la conduite qu'il tient à l'égard de toutes les créatures raisonnables de tout état, de tout sexe, de toute condition, leur fournissant ce qui est suffisant et requis pour les attacher à leur fin dernière. Telle est la miséricorde de l'Homme-Dieu Jésus-Christ, qui est mort pour tous les hommes de la terre sans exception, pour acquérir à tous, et même aux réprouvés fidèles ou infidèles, des moyens suffisants de salut par une Rédemption abondante, et la gloire, éternelle à ceux qui feront bon usage de ces moyens, ou auxquels ils seront appliqués comme il faut. Autrement il ne serait pas le chef de tous les hommes, et son obéissance serait vaincue par la désobéissance.

The text on this page is estimated to be only 22.19% accurate

SI4 L4 THtOLOQIE AFPIICTIVE. béissance d'Adam, qui a
aiiTeloppé toutes \m inea, axcêpté aalli de la Vierge immaculée. Saint
Proaper d'Aquitaine, lé meilleur disciple et le plus grand défenseur de saint
Augmtin louchant la giêce, dit sur ce sujet (i), que Dieu n'a pas ntains eu de
soin d'aider les esprits en tout temps, que de nourrir les ecNTps, qu'avant le
déluge et après, dans la loi mosaïque et éns h gélique, il pourvoyait pour
tous aut moyens de salut , qu'il ttt mort absolument pour tout le monde. Et
saint Augustin mèioie dit (3) : Si tu veux, le sang de Jésus-Christ a été donné
potttr toi; si tu ne veux pas, il n'est pas donné pour toi. El Philippe,
chancelier de Paris « remarque pour ce sujet que k SaintEsprit est comparé
à l'air : j'ai otmH mē hmuhê, et j'ai af(tfé l'eipriî {Pu. 118), parce que rien
n'est plus nécessaire et plus commun à toua les hommes que l'air; de mtaie
que Di«s n'oflOre rien plus généralement à toua les homiues que le Saint»
Esprit^ o'esl-à^ira ses grâces excitantea. Ce n'est pas pourtant que les
hommes les reçoivent à tous les instants de leur irte, car ce sont des éclairs
qui brillent et disparaissent Incontinent) ce aont dea touches du Ciel, et du
doigt de Dieu, qui frappent par intervalles et à diverses rapriseSi C'est
pourquoi, quand \H hommes feraient réflexion sur toutes les pensées et (ous
le< mouvements de leurs âmes, ils ne se trouveront pas toujoun et sans
relâche actuellement excités. Us ont le temps de dormir et de traiter léura
négoce, et Dieu n'envoie ces secousses intérieureâ qu'en teltaps et lieu,
comme il lui platt de choisir. Ils peuvent néanmoins tous les jours, et k
toutea les heures du jour, opérer leur salut en vertu des grâces autrefois
reçues, et en vertu de celles qu'il leur fournit ou leur Ibumira à l'avenir. C'est
pourquoi il n'est pas bien certain que l'honmie reçoive, quelque espace de
temps avant de mourir, la dernière bortne pensée et la dernière grâce de
volonté , après quoi U est rejeté de Dieu à l'abandon sans en plus recévîlr. Il
est plutôt i croire que la dernière grâce arrive â l'article de la mort, où les
mé^ chants sont dans le plus grand besoin, «t où ils sont réduits à une
extrême nécessité dans laquelle Dieu n'abandonne jamais les âmes. Ainsi les
âmes réprouvées n'ont point de quoi se plaindre, que d'ellefr-mômes r et de
laur résistance aux attraits (1) L. 1, de Vo

The text on this page is estimated to be only 25.53% accurate

M LA GRàCE. SiS de la frtoè» Elles ont eu des inspirations iarnntiveUès , les» qu^ts, si elles se fiasent raidues dociles el obéissantes^ leuf eussent obtenu ia rémission de leurs péchés» Ainsi il est Trai qn'ellee n» se sont pas sauvées, parce qu'elles né l'Ont pas tôulu^ comme il leur était possible de le vouloir» Malheur, malheur I écrit un théologien mystique, à la tiédeur de notre temps^ dans lequel » encore que plusieurs veulent être probes dé vie et de flMBurS) ils ne veulent pourtant pas se donner la peme de fiiire des œuvres de vertu, pour acquérir cette probité. Ils s'excusent et se {daignent que la i^ce leur manque. Ah I que plutôt la grâce an» rait raison de se plaindre qu'elle ne recentre personne qui veuille pratiquer les bonnes œuvres ; car^ disait saint Bernard, il ne se trouvé personne qui veuille faire tout ce qu'il peut dans les âf» Aires de Dieu, soit que la faveur, ou la crainte, ou quelque bieil ntile y invite. Telles sont les paroles de ce Docteur» Que si les adversaires de la grftce suffisante eussent bien considéré ^eci, ils n'eussent peut-être pas avancé une doctrihe si injurieuse k la bonté de Dieu. Car ce n'est pas en penser digbementi que de se contenter de dire^ qu'il n'est pas injuste, et qu'il ne Ût tort à personne, en refusant la grâce suffisante pour punir le péché ori* ginel, ou des péchés personnels. Pour être bon et miséricordieux comme Dieu, ce n'est pas asses de n'être pas inique et tyran s il^priseê-4u, dit saint Paul â un réfurouvé, ké richeneê de \$a bêtè et de sa patience, selon ta dureté et ton cmur impénitent , tu t'a*' maèses un trésor de peine au jour de la colère (Rom. 3). La bonté de Dieu est donc granie, même à Tégard des réprouvés, car, il fait luire son seleil sur les juites ei les injustes (Matth. 5) ; il cultive une vigne qui ne lui rapportera jamais de fruits, c'est pourquoi il dit : Qu'ai-je pu faire de plus à ma vigne (Isa. 5)? Le Fils de Dieu a prêché des réprouvés qui, ont assisté â ses exhortations ; ce qui eût été absurde, autant que d'exhorter un tronc d'arbre à courir ou un bœuf à voler, s'ils n'eussent eu des moyens suffisants de se rendre â ses exhortations. Mais osent*ils bien dire que Judas a manqué de grâces suffisantes dans la So» oiété de Dieu, et parmi tant de caresses qui lui furent faites? Certes, le grand saint Cyrille dit (1), qu'il avait autant de grâces que les autres Apôtres, dont la volonté coopéra à la grâce qui les (i) L. 3. Hi JOlil.

316 LA THÉOLOGIE DE CRISTO. SauTa» Un autre dit que David lui donne trente malédictions, dans l'un de ses Psaumes, parce qu'il résista autant de fois aux remontrances de Jésus-Christ, ne voulant pas s'amender ; et saint Augustin dit qu'il jeta l'argent au prix duquel Jésus-Christ avait été vendu par lui, et qu'il ne connut pas le prix auquel il avait été racheté de lui. Ainsi, Dieu très-grand et admirable en votre providence, vous êtes bon pour toutes les créatures, et celles qui sont vos eusemies, ne laissent pas de recevoir vos bienfaits, et d'être suffisamment invitées à votre festin céleste. Vous ressemblez au soleil qui ne laisse pas d'illuminer les peuples qui le maudissent. O bonté suprême ! continuez toujours ainsi de répandre vos magnificences, allez toujours remplissant tous les cœurs de vos bénédictions qui les préviennent. Malheureux donc ceux qui se [daignent de vos jugements, comme s'ils n'étaient pas suffisamment secourus. Ingratitude et m^e songe qu^e de prétendre ne pouvoir se convertir et aimer vos saintes lois ! Misérables qu'ils sont, ne leur suffit-il pas d'être criminels devant vous , sans se rendre vos accusateurs très-injustes ? Je confesse donc. Seigneur, que vous donnez à tous des secours suffisants. O Rédempteur universel du monde ! Sauveur de tous les hommes et de tous les fidèles (i. Tim. 4) ! j'en rends grâce à votre charité très-abondante, et je fais un ferme propos d'employer toute la force de ma liberté, excitée par votre grâce, à y correspondre fidèlement jusqu'à la mort. m. Considérez néanmoins que ces grâces se donnent inégalement, aux uns plus, aux autres moins. Saint Thomas enseigne cette vérité, disant que Dieu excite l'homme par sa grâce, mais diversement; quelquefois à un bien qui n'est point parfait, qui sert néanmoins de préparation à la grâce sanctifiante; quelquefois il l'excite d'abord à un bien parfait, et sans retardement, et l'homme reçoit la grâce sanctifiante, selon ces paroles : Quiconque écoute mon Père , et reçoit sa parole , vient à moi (Jean , 6). De là vient la distinction de la grâce excitante ou suffisante en grâce initiale ou naissante, qui n'excite qu'à la crainte et aux moindres vertus, et en grâce adulte ou parfaite, qui excite à la Charité. De plus, la grâce est donnée aux uns, dit Richard de Saint-Victor, comme par gouttes, aux autres avec diffusion, quand ils en sont tout remplis, et aux autres avec surabondance. C'est pourquoi les théologiens distinguent plus

|>£ LA GRACE. 317 commun&neiit ces grâces en trois ordres ,
 selon les degrés d'intaisité avec laquelle elles sont accordées. Les premières,
 auxquelles il est aisé à la nature de résister, ne lui donnent pas plus
 d'inclination pour le bien, que le vice et la corruption ne lui en donnent pour
 le mal ; c'est pourquoi, avec ces premières grâces, la nature demeure conune
 en équilibre, et peut se tourner aisément au mal, et rarement se tourne au
 bien. Les secondes grftces sont plus fortes et plus abondantes , elles font
 pencher la nature beaucoup plus du côté de la vertu que du péché ; c'est
 pourquoi elle ne peut pas s'en défoire aisément , quoiqu'elle ne laisse point
 encore d'y résister quelquefois, et cte se porter au mal avec je ne sais quelle
 peine et regret qu'elle sent, pressée qu'elle est par ces secours et ces grâces
 plus abon* dantes. Les troisièmes grâces , qui sont une plénitude de grâces
 si abondantes , qu'elles gouvernent la nature avec une suavité puissante,
 elles ne manquent jamais d'être efficaces, et d*élever tovgours, et de ravir la
 nature â une perfection céleste. Si bien que les cœurs les plus durs, s'ils
 viennent quelquefois à en être touchés, n'y font jamais de résistance. Telles
 furent les grâces de la Yiei^e sacrée et de plusieurs âmes d'élite, que la
 bonté de Dieu a voulu favoriser extraordinairement au-dessus du cours
 ordinaire de la grâce. L'expérience fait foi de cette assertion ; car il est
 évident que les uns ont beaucoup plus de saintes pensées et d'affections que
 les autres. L'Ecriture même nous en offre des exemples, afin que nous n'en
 puissions pas douter. Elle iait voir que les habitants des riches et opulentes
 cités de Tyr et de Sidon n'eurent jamais tant d'attraits que les Juifs de
 Bethsaide et de Corrozaïn ; et que s'ils eussent été aussi avantageusement
 partagés , ils eussent fait des conversions admirables, se revêtant de haïres
 ou de cilices pour signaler leur pénitence. Si bien qu'il y a des âmes plus
 favorisées, quoique toutes le soient suffisamment. D y a même des nations
 entières qui évidemment sont plus éclairées, commei^il est manifeste que le
 soleil chauffe et éclaire quelques terres plus que les »auti^, et qui dès lors
 peuvent dire raisonnablement : Dieu tCà' point agi ainri à Végard de tontes
 les nations, et ne kur a pas reveU ses jugements (Ps. 147) On dirait que
 Dieu a voulu garder la même proportion dans les êtres surnaturels , que
 dans les qualités naturelles, lesquelles il a créées différentes et m^es ; afin
 qu'il

The text on this page is estimated to be only 21.90% accurate

518 U^ TUÉÛLÛOIE AFFlGTIVE. y eCil divtrsilé dana la mulUInde , et ipnê àsm caHi ittvMiÉi parAI l'ardre» at par Tordre la beayld; c^aal poorcpm lea élailis diSj^rent Tune de Taulre an clarté, laa pierrea préckuaea ont &> vers frit ai dit era éolaia ; il y a dea planiae, daa amoMux, du oorpa at daa esprits afaatagéa par-dasaua laa autrea, oomma il y a daa hommes plus rkhea et plus heureux que laa autres, psrcn qu'il plati ttasi à Dieu. Que ai œa préffirenoas na peuvent étn oondaumées dans Tordre de la nature, elles ne le peuvent être aussi dana Tordre de la grâce ; car, puisque toutaa les àmea ont dea grâces sonsantea pour se sauver, de quoi se plaindront-dles, ai ayant ce qui leur suffit, Dieu accorde à quelques»unea dsi bveura aignaléos? Ne seraiaot«-ellea pas envieoaaa? Saint Prosper d'Aquitaine (1) prend à tâche d'éclaircir cette même vérité, par la comparaison des pères qui aiment plua tendrement quelqu'un de leurs enfants que les autres, avant d'avoir examiné leurs mérites, et des maîtres qui font des fiiveura plus particulières à quelques-uns de leurs serviteurs. Que si, dit-il, nous n*osons blâmer ces jugemanta , fiiulâl se plaindre de la trèa*bieava3lant| équité du souverain Père et vrai Seigneur, ai, dans aa grande maison, toutea choses sont diverses av^ des différences innomhraUes. Enfin, saint Pierre, pour ce aujel, appelle la grâce de Dieu, mulHforme^ e'est4-dire, pleine de diversités (i. Epit. 4). Admirai ici la providence surnaturelle de Dieu, qui a tant de sortea de moyoïs pour attirer â aoi las âmes. Adorei'y la profondeur de ses jugements, en ca qu'il âivorise ainsi plua spécialement certaines âmes par pure bonté. Loues sa magnificence à leur égard. Bénissex ces âmes que Dieu va comblant de béné^ ditions plus abondantes. Ohl que ces âmes bvoritas du rm de gloire aont â chérir et à révéler, ûh i si oq pouvait certainement kts diacerner d'avec lea autres , qu'il leur faudrait porter d'a(U fection, et rendre de req)eet ! Gardez-vous bien de murmurer iê oes inégalités, parce que Dieu faisant da plus grandes miséricoiv des aux uns, non^seuleiaent ne fait pas d'injustice aux autrea, mais^l lai jr fait miséricorde et leur donne assez de grâces, pouvant jugement n'en point donner du tout. Ressouvenez- vous de ces paroles de saint Augustin (2) : Pourquoi, toutefois â celui-ci de la sorte, et à eelui-ci d'une autre sorte ? 0 kmme, qui es-^tu (Rom. Q)? . (i)L. ds VqiB4t» Ô^. Cap^ aa. »- (^ |i« i, id SImplis. Q. a.

The text on this page is estimated to be only 15.02% accurate

Croyqnsi «ncpr» qu^ immis m lo poiiiions oompraidre, qiM celui qui a fiiit U cré»tiar\$ corpomlla et «pirilueUe» • tout diapoie avec poids ot mesure. Mais sofi jugamonta ne h peuvent pénétrer* Chantoua Alklm , eotaonona-luî uo cantiqiie de louange, et ne disons pas ; Pourquoi ceci» pourquoi cela ? SEPTIEBfe JIÉDITATION. DIEU RETIRE TOUS LES HOMMES EN AGE DI RAISON DE ILA ni PERDITION, PAR IM ORACEE PRÉVBMANTEa. L Considérer que Dieu ue pourrait être accusé d'ii\justica, s*il délaissait tous les bonunes dans TéUt du péché et dans la masse de perditiion» où les a jetés la &ute d'Adam, sans leur donner aucun secours de grâces prévenantes pour les en relira, Le Saiut-Esprit autorise cette considération par la bouche du Sage : Qui iélèvera contre votre jt^ement^ ou qui vom imputêrg^ la rum des nations que v(m ave^ faites (Sag, 12)? («a raisoa en est que tous les hommes naissent infectés du péché origi-* l»el, qui les rend enfants de colère» et si^ets k Tindignatioa de DieU| qui dés lors n'ont aucun droit aux grâces et aux faveurs de Pieui mais bien plutôt â ses châtiments 9t à sa colère. Et puis la grâce ne serait point grâce et faveur spéciale^ si elle était due eu justice; si Dieu donc laissait les hommes dans la masse de perditiion» dans laquelle le péché originel les a mis« il ne pourrait être accusé d'injustice» refusant de fsire miséri-» corde â ceux auxquels il n'est aucunement obligé de la faire. Que s'il la peut ainsi refuser â ceux qui sont seulement dai^ le péché originel, bien plus justement la pourrait-il rafustt :à ceux qui, outre le péché originel, se sont chaigés de péchés ^Mrson-* nels commis par leur propre liberté , et par la transgression volontaire des lois divines, méprisant les avertissements inlériauna de la couscience : car les péchés personnels sont beaucoup plqa gna&i Qt rendwt una âma bien plus crimioelte #t plui coupa

520 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. ble devant Dieu , que le péché orig^{el}, qui est le moins volontaire de tous les péchés. Partant on ne pourrait former de justes plaintes contre Dieu, si le pécheur, en punition de sa vie perdue, ne recevait de lui aucun secours suffisant pour rentrer en grâce y demeurant abandonné sans se connaître soi-même, sans se souvenir de son salut, et sans espérance de pardon et de miséricorde; parce que celui qui, après le baptême, pèche mortellement, mérite d'être toujours privé de la grâce de Dieu qu'il a une fois méprisée; combien plus, si étant averti, et excité intérieurement par la grâce excitante, il a méprisé de revenir, lyoutant péché sur péché I J'apprendrai par là en quel déplorable état le péché nous réduit , faisant que nous n'avons aucun droit de prétendre par titre de justice à la grâce divine, pour nous retirer de notre malheur. Alors, après le péché, nous ne pouvons foire autre chose que de nous humilier très-profondément devant la miséricorde divine, envers laquelle nous avons une nouvelle dépendance, comme ne pouvant sortir du péché que par elle seule, ou échapper aux peines qu'il appartient à sa justice de nous faire ressentir. Je concevrai aussi que les premières grâces prévenantes sont toutes gratuites, et ne nous sont dues à aucun titre. Dieu les donne même à ceux qui sont ses ennemis, auxquels n'est due que la punition de leur outrage et son aversion étemelle; tellement qu'il ne leur ferait aucune injure de les en priver à toujours, les laissant dans la masse de perdition. 0 Seigneur ! combien gratuite est donc votre ^ miséricorde envers des pécheurs très-indignes que vous daignez prévenir des premières grâces excitantes! 0 Seigneur! puissions-nous vous témoigner un amour plus spécial pour les premières illuminations, dont vous avez éclairé nos entendements , et pour les premières mspirations par lesquelles vous avez touché nos volontés! IL Considérez que Dieu retire les hommes de la masse originelle de perdition, en leur ôtant l'impuissance de se sauver, et en Jepr donnant quelque moyⁿ d'en sortir. Cette vérité paraît dafts la providence universelle de Dieu, qui s'étend sur tous les hommes de la terre. Vous aimez , dit le Sage , toutes les choses qui sont, et vous ne haïssez aucune de celles que vous avez créées y car vous n*avez rien établi avec haine (Sag. H). Aussi a-t-il lait miséricorde à Adam^ la source et la racine du péché;

D^e LA GRACE. Si bien davantage ceux qui, sans la participation de leur propre volonté, en sont souillés, auront-ils moyen, par sa miséricorde, d'en sortir, d'autant plus que ce péché, dans les enfants d'Adam, est très-digne de punition, ayant été contracté par la volonté d'autrui. Mais l'on dit id que Dieu sans injustice pouvait laisser les hommes dans la masse et dans la perdition du péché originel. Il le pouvait sans doute, mais il y a bien plus d'apparence que lui, qui est prêt à pardonner les crimes les plus énormes des homicides et des blasphémateurs, aura aussi voulu pardonner à tous les hommes le péché originel qui rend les hommes moins coupables devant lui, comme n'y ayant en rien contribué que par Adam leur père. Où serait donc la clémence tant renommée du Père éternel, s'il laissait tant de créatures douées d'une âme raisonnable dans une perdition éternelle? au moins en devrait-il autant retirer de cette masse qu'il y en laisserait, afin de ne pas faire éclater moins sa miséricorde -que sa justice; car pourquoi Dieu serait-il plus enclin à la rigueur qu'à la miséricorde? Cependant ils disent que Dieu ne retire de cette masse que les seuls prédestinés, et que, pour les autres, il les prend en aversion, quoiqu'ils soient en beaucoup plus grand nombre, et qu'il ne veut pas les secourir pour les dégager du péché. Ils disent même que Jésus-Christ mourant sur la croix pour le salut des hommes, et les envisageant tous dans une égale nécessité d'être rachetés par ses mérites, il eut aversion et dédain de tous les autres, ne voulant jamais de réconciliation avec eux. Arrêtez-vous un peu ici, pour voir en quelle absurdité tombent les esprits préoccupés; car, ou notre Seigneur Jésus-Christ avait assez de mérites pour racheter tous les hommes, ou il n'en avait que pour racheter les seuls prédestinés. S'ils disent que ses mérites n'étaient pas assez abondants, ils font injure à la dignité de sa Personne infinie. S'ils disent qu'il en avait suffisamment, mais qu'il n'a pas voulu en faire part aux autres, en vérité», n'est-ce pas offenser la charité, la bonté, la débonnairerie de l'âme de Jésus-Christ, -la meilleure de toutes les âmes? n'est-ce pas faire outrage au cœur le plus aimant de tous les cœurs? n'est-ce pas jeter la défiance dans les esprits des hommes? Quoi! il ne lui en eût pas coûté davantage, il avait répandu du sang plus qu'il était nécessaire, et il n'eût pas voulu les aider au plus fort de leur nécessité! Si bien que Dieu, à leur compte, nous aurait obligés à aimer tous les 11. 21

\ 322 LA TUiOI^OCm ÀFFSGTIYE. hommes de la terre» mu
 exception , i procwer leur salut, |t Jésus-Christ ne l'aurait pas &it? Il aurait
 été mus charité aucune envers des âmes innombrables » qu'il pouvait sans
 autre noç^velle difficulté racheter comme lea autres, ti'eussent-^ils voulu
 faire , s'ils eussent été en sa place , eussent-^ils bien eu tant de dureté et tant
 d'envie que de voir des âmes malheureuses sans qu'il ; eut en elles ni propre
 péché ni transgression vraiment volontaire? Mais ils disent que Dieu l'a
 ainsi prédestiné pour montrer sa justice ; comme si les moyens eussent
 manqué à Dieu de la frire éclater, devant y avoir tant d'hommes sur la terre
 » qui, par leur propre malice, ne lui en donneraient que trop de s^jet Tels
 sont les mauvais chrétiens, qui, par le Baptême et par les autres Sacrements,
 ont été plusieurs fois retirés de tout péché, dans lequel ils se replongent par
 leur propre malice. Tels sont les infidèles, soit qu'ils aient connaissance de
 la religion chrétienne, soit qu'ils n'en stient jamais ouï parler; car du moins
 ils ont quelque illumination et quelque inspiration intérieure do Ciel, pour
 se porter à quelque bien , après quoi Dieu les illuminerait et les inspirerait
 de plus en plus, jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement guéris; en sorte que
 s'Us demeurent dans la masse du péché originel, la cause en doit être
 attribuée à leur malice, dit saint Prosper (1), et à leur obstination, mais non
 à ce que Dieu leur manque, car l'assistance de Dieu est donnée à tous par
 mille voies difiGïrentes, occultes et cachées» manifestes et évidentes. Parce
 que , dit saint Pierre , Dieu use de patience pour l'anuHir de vous, ne
 voulant qu'aucun périsse , mais que touê rieninent à h pénitence (a. Pier. 3).
 C'est pourquoi tous les infidèles ont des Anges Gardiens, qui les sollicitent
 à leur salut et à la grâce justi* fiante qui leur est offerte, quoiqu'ils ne la
 reçoivent pas, non plus que les grâces excitantes plus fortes, qui pourraient
 les porter à un acte parfait d'amour de Dieu qui les sanctifierait; et ces
 grâces, ils ne les reçoivent pas, parce qu'ils résistent aux premières grâces
 prévenantes qu'ils ont reçues et qu'ils reçoivent tous les jpurs pour s'élever
 par degrés au souverain de tous les biens. Et, pour ce qui concerne les
 enfants qui décèdent sans le remède du péché originel, qu'ils ne se peuvent
 eux-mêmes appliquer, kl providence de Dieu, qui a soin des petits
 passereaux et (1) Ut vocat. Gentium. l.S, c. SQ.

DK LA GUACE. 523 ne los laUse point mourir de faim, s'étend
encore sur eux; car, comme ils sont engagés dans la masse de perdition par
la foute d'autruii aussi peuvent

524 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. > tière que , quoique les grâces suffisantes soient données à tous > les hommes, c'est pourtant avec inégalité et différence. Dieu en t donne de plus grandes et de plus fortes aux uns qu'aux autres; -i car le monde ne serait pas bien si tout y était égal en tous les ti ordres ; il y en a de grands et de petits. Datu une mmonf dit l'Apôtre j il n'y a pa\$ ieulement des vases d*er et d'argent , mais Qusn de hm et de terre (ii. Timot. 2). Et cette inégalité de grâces, quoique suffisantes à chacun, est la cause la plus ordinaire pour laquelle les uns quittent leur vie païenne et débordée, tandis que les autres y demeurent avec obstination. Car pluriens se convertissent, parce qu'ils sont plus fortement prévenus par une grâce plus abondante. De là ces paroles étranges de saint Paul : Il a fniié de qui U lui plaît y et il eniurdt qui U lui phAt (Rom. 9), parce qu'il donne des secours plus spéciaux aux uns qu'aux autres, qu'il est dit endurcir, non par la privation de toute grâce suffisante, mais seulement par celle des secours privilégiés, qui rendent la grâce suffisante plus abondanUe, plus active et plus puissante pour la conversion du pécheur. En quoi Dieu use de son droit, non-seulement sans faire tort à personne, mais aussi en faisant du bien à chacun. Aussi, dit ensuite le même Apôtre considérant ces hautes vérités : Le potier de terre n'a^t-^l pas la puissance de faire d'une même masse un i)ase d'honneur et un vase d'ignominie (Rom. 9) , qui ne servira qu'à des usages vils? Car c'est par ces grâces diverses et inégales que l'on voit des bons et des méchants parmi les hommes, des fidèles et des infidèles, des chastes et des luxurieux, des tempérants et des débordés, des humbles et des arrogants, des modestes et des insolents, des religieux et dès impies. Néanmoins, comme la volonté prévenue de la grâce doit contribuer pour sa part, et que quelquefois il arrive que ceux qui ont de moindres grâces, s'avancent devant Dieu, tandis que les autres, qui en ont de plus fortes , reculent en arrière , résistant toujours au Saint-Esprit, comme saint Etienne le reprochait aux Juifs , il y a une seconde source de ce malheur , qui est le défaut de la volonté humaine qui refuse de coopérer à la grâce excitante, se portant par l'abus de sa liberté infirme, où elle n'est pas appelée. C'est pourquoi TApôtre saint Paul continuant de faire ses réflexions sur ce que les Gentils se sont convertis à la foi de Jésus-Christ et à son amour, et non les Juifs, conclut finalement pour dernière réso

BB LA GRACE. 525 lution, que ce désordre provient de la faute des Juifs, qui se sont Umt attachés aux œuvres de la loi Mosaïque , quoiqu'elle fitt abolie par la publication de l'Evangile. Ds ont prétendu que la loi Mosaïque les justifierait, non la foi et la religion chrétienne, qu'ils ont volontairement rgetées. Ce n'est donc pas la fiiiblesse de la grâce qui les portait à croire, qui est la source de leur infidélité. Telle qu'ils l'avaient reçue, elle avait d'elle^ mêoie assex de force et de vigueur pour leur faire embrasser Jésus-Christ et sa doctrine. D'où vient donc leur incrédulité? ils se sont trouvés peu disposés à coopérer. Et si Ton recherche plus avant, qui les a ainsi indisposés ? eux-mêmes se sont indisposés diversement , ainsi que font tous les jours les pécheurs fdties ou infidèles ; les uns par leur avarice, les autres par leur ambition et leur vaine gloire, pour ne pas céder à un autre ; ceux-ci par l'amour lascif, ceux-là par haine et aversion du prédicateur ou du livre qui les pourrait éclairer et toucher, d'autres par quelque autre prévention d'opinion, quelque compagnie ou habitude vicieuse, qui les rendent tels, que la grâce n'a pas prise sur eux, comme le dard, qui n'a pas prise sur une roche. Ainsi le cœur est rebelle à la grâce, à cause de quelque faute volontaire et de l'abus de sa liberté , qui l'a réduit à ne faire aucun bon usage de la grâce suffisante. Adorez en ces pensées les jugements de Dieu sur le salut des hommes, qu'il appelle au gré de sa volonté seule par des grâces suffisantes , mais de différentes forces et très-inégales. Oh ! la jfrofondeur des richesses de la sagesse divine (Rom. 11)! Il ne fait rien d'injuste , mais tout avec miséricorde , sans qu'il soit possible à l'honune de pénétrer les raisons de sa volonté, pourquoi donnant son compte à chacun, et autant qu'il lui est nécessaire pour se sauver, est-il néanmoins plus libéral pour ceux qu'il lui platt? Qu'il vous suffise donc que de sa part il ne manque à personne pour l'affaire du salut ; contentez-vous de le voir bon à votre égard, et ne murmurez pas s'il a encore plus de bonté pour un autre, craignant qu'il ne vous dise : Ton cbU esM méchant parce que je sui» bon (Matth. 20)? Prends la grâce que je te donne, et fais-en bon usage, craignant qu'un autre n'emporte ta couronne. Le pot de terre dit^l à son potier : Pourquoi m'as^u formé ainn (Rom. 9)? Réprimez donc la curiosité danga^use de rechercha id les jugiements de Dieu qui peuvent être secrets et cachés, mais jwiai

Si6 LA THÉOLOGIE AFVKTIVE. injustes. Et puisque saint Paul termine toutes les fpieslioDB mh* cette matière par cette dernière réponse^ que lac tma eoep^t à la grftce et suivent les lumières de la Foi, tandis que les laUM se glorifient en des œuvres qui n*ont ni force ni mleur devant Dieu. Arrêtez-vous là avec saint Paul, accusant plutôt ta dur^ et rimpénitence de votre cœur, que le défaut de volonté ou de bMité en Dieu, qui est riche enven tom ceux qui VinvoqnêiU (Rom. 10). Accusez plutôt notre indisposition volontaire, et appréhendez que plusieurs de nos affections mal réglées ne causent en nous iMm'^ siblement cette indisposition. Ne dites Jamais que Dieu a laissé les hommes pour la plus grande partie dans la massa de perdition du péché originel, vous feriei bijure à sa bonté, à sa provideoes et A son amour ; car il veut que tous les henmies soient sauvés, et ce serait une Joie pour lui, a'ils se voulaient donner au bien. 0 Dieu étemel, soyez béni de m'avoir fidt entendre eee vérités, et la grandeur de votre charité I HUITIÈME MÉDITATION. QUELQUES-UNS CORRESPONDENT A LA GRACE SXGITANTE, 1>*AUTRES Y RÉSISTENT. I. Considérez que plusieurs correspondent à la grâce excitante, et font ensuite librement quelques actes de vertu, soit de pénitence, soit de Charité ou autres, par lesquels ils se disposent comme il faut à la réception de la grâce sanctifiante, s'ils en étaient privés, ou à son accroissement, s'ils la possédaient déjà. Cette vérité parait dans les Apôtres, qui, étant appelés de Jésus-Christ, quittèrent tout pour le suivre. Saint Paul entendant la voix de Jésus-Christ lorsqu'il persécutait les chrétiens, et qu'il était au plus haut point de sa malice, se rendit â discrétion, disant : Seigneur^ que voulez^vouê que je faêse (Act. 9) î Saint Augustin, pareillement sollicité par la grâce et par les inspirations divines, après avoir longuement résisté, y acquiesça enfin, regrettant d'avoir \

DE LA GRACE. 327 été il longtemps rébelle, èl d'avoir commencé si tard ft aimer une beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, parce que , pour être étemelle, elle ne vieillit pas. Vous m'avez appelé, dit-il à Dieu, vous m'avez créé, et vous avez guéri ma surdité. Vous avez brillé et resplendi, vous avez dissipé mon aveuglement, vous tvttt r^ndu vos parfums et j'ai repris mes esprits , et je soupire après Vous ; je vous ai goûté, et j'ai feim et soif de vous. Vous m'avez touché, et je suis embrasé de votre amour. Et non-seulement ces grands hommes, mais autant il y a de pécheurs qyi font pénitence, et autant il y a de justes qui font des progrès dans la vertu, autant il y en a qui pourraient servir d'exemple pour justifier que les grâces excitantes ne sont pas toujours inutiles. Aussi, comme c'est leur pi*opre de forlifier la partie spirituelle de l'homme contre la partie animale et les puissances de Tenfer et du monde, qui sont ses ennemis conjurés, il n'est pas à croire qu'avec ce renfort une âme soit toujours vaincue, et ne soit jamais victorieuse. De plus , ce serait inutilement que Dieu enverrait ses attraits , s'ils n'étaient jamais suivis. Ce serait en vain que Jésus-Christ aurait acquis ses grâces aux hommes au prix de son sang, s'ils n'en faisaient jamais leur profit, et il ne se doimerait pas la peine d'attendre â la porte des cœurs, si aucun ne s'ouvrait jamais. Il faut donc reconnaître que plusieurs âmes correspondent aux grâces excitantes et aux inspirations divines, et avancent heureusement dans la Voie du Cîeî, lorsqu'elles ont été mises en mouvement par ce secours. Et la première origine de leur bonheur éternel, et de plusieurs effets très-grands et trèsmerveilleux pour la gloire de Dieu, c'est d'y avoir correspondu; car il ne se peut exprimer combien de choses admirables résultent d'une inspiration à laquelle on a été fidèle, puisque nous pouvons dire que les plus grands succès des stKnts y étaient attachés. Seulement nous remarquerons que les inspirations qui concourent avec Tâme pour faire les actes par lesquels elle correspond, s'appellent grâce aidante ou coopérante. Elles s'appellent grâces aidantes, parce qu^ elles aident l'âme à acquérir ou à accroître sa justification et sa sainteté; elles s'appellent coopérantes, parce qu'avec elles la libre volonté opère son salut, et seconde les intentions de Dieu, qui l'a prévenue pour accomplir de grands desseins sur elle. Je me réjouirai de ce que plusieurs âmes obéissent â la irdix de

OtiS LA TIIIËOIi)GIE ArFEGTIVE. Dieu. Pour moi, je désirerai être de ce nombre, car y a-t-jt diose plus souhaitable au mcmde, que d* écouter Dieu qui nous parie, et de marcher par le sentier où il nous conduit. O mon Dieu ! vous obéir, disait votre serviteur saint Bernard, c'est se sauver. M(m âme ne sera^t'-eUe donc pa\$ soumise à Dieu , oar de lui vieiU mon salut (Ps. 61)? Certainement j'écouterai ce que le Seigneur fera entendre en moi; car il parlera de paix à son peuple (Ps. 84). Et puisqu'avant toutes choses vos inspirations nous invitent à accomplir vos saints commandements, et tout ce que l'Église nous ordonne, je me veux rendre très-exact à les observer. O mon Dieu! je me donne tout à vous. Seigneur, que voulez^-vous que je fa\$ie (Act. 9) ? Je veux avoir en horreur tout ce qui vous déplaît, et embrasser tout ce qui vous est agréable, Oui, mon Dieu, pour coopérer à votre grâce, je veux maintenant ne pécher plus jamais, et laisser toutes choses pour votre amour. IL Considérez que plusieurs rejettent Tinspii-ation intérieure de Dieu, et ne deviennent pas meilleurs par en avoir été touchés. Cette vérité nous est inculquée pour une révélation, dans laquelle la sainte Vierge se plaignait que le Seigneur de tout le monde et le Roi de gloire était traité avec mépris, et voulant mieux faire comprendre quel était ce mépris, elle représente Dieu comme un pèlerin sur la terre qui va d'un lieu à un autre, et se présente devant trois sortes de portes différentes pour demander l'entrée, et être reçu au dedans de la maison. L'une de ces portes est tout ouverte, et là on lui offre tout de la meilleure affection du monde; on lui dit qu'on lui donnera jusqu'à la moelle de ses os pour le faire reposer mollement, et jusqu'à la substance du propre cœur, pour le repaître plus délicieusement : entrez, lui dit-on, vous êtes doux à goûter et tout désirable, ayant en vous toute joie et toute consolation. Une autre de ces portes est à demi-ouverte seulement, et il n'y entre point, quoiqu'il en soit invité; celle-ci dénote ceux qui entendent parler de Jésus-Christ, de ce qu'il a souffert et enduré pour les âmes, et des grandes promesses qu'il a faites de la gloire éternelle, et qui comprennent comment, au prix de cette gloire, tout n'est que vanité et misère; c'est pourquoi ils ont toutes les bonnes volontés du monde, sachant fort bien que Jésus-Christ seul est la vie éternelle. Ds l'invitent même à entrer, et souffrent avec peine d'en être éloignés ; leur porte est à moitié ouverte, parce qu'ils ont un grand désir

DB LA GRACE. 529 de bien âure, mais ils n'accomplissent pas ce désir. Les autres portes devant lesquelles se présente Jésus-Christ sont toutes fermées. Sy il demande l'entrée et promet de se contenter de peu, et de n'être point à grande charge, mais au contraire de faire de grands biens; on lui répond rudement, que sa loi est difficile à observer; qu'il est mal aisé à contenter; qu'il n'est jamais^ satisfait, quoi qu'on fasse ; et ainsi qu'il s'en aille à une autre de ces portes. Mais là on lui répond : Je regorge de biens, je n'ai pas besoin des vôtres ; je suis fort et puissant, qui me pourrait porter dommage? Enfin à l'une ou l'autre de ces dernières portes fermées, à laquelle il demande d'être écouté et goûté, on lui répond du dedans de la maison, sans lui ouvrir : Criez encore plus fort, et je vous écouterai, si vous me faites du bien et si vous m'an^ voyez prospérité et abondance, je vous logerai chez moi. C'est à peu près l'abrégé de cette merveilleuse révélation, par laquelle une sainte (1) fut instruite comment le Saint-Esprit frappant à la porté de chacun par ses inspirations et les cris des prédications, est doucement et pleinement reçu par les uns, par d'autres moitié bien, moitié mal, et est rejeté par d'autres en plus grand nombre, qui endurent leurs cœurs d'autant plus qu'il les invite avec plus d'instances. C'est le grand sujet des plaintes et des reproches de la Sagesse divine : Je vous ai appeléSy ditelle, et vous m'avez refusé ; je vous ai tendu la main, et nul de vous n'a daigné lever les yeux pour regarder, vous avez toujours rejeté mes conseils, et n'avez tenu aucun compte de toutes mes ramontrances; aussi je me rirai de votre perte ^ je me moquerai de vous quand les mallieurs fondront sur votre tête^ quand la colère des deux vous exterminera soudainement^ quand la mort inopinée vous accablera comme une tempête (Prov. 1). Combien de foiSj dit-il ailleurs, ai-je voulu assembler tes enfants comme la poule ses poussins sous ses ailes, et tu n'as pas voulu; et j'ai tendu tout le jour la main à un peuple sans foi, mais en vain (Matth. 23). De là vient que saint Paul, pour empêcher ce malheur, exhorte les hommes à ne se point rendre insensibles aux attraites de la grâce divine : Etant attentifs^ dit-il, à ce que personne ne manque à la grâce (Héb. 13) ; car elle ne nous fait jamais défaut, mais c'est nous qui lui faisons défaut. Cet Apêtre (f) Rêve). R. Brigitte. 1. 3, c. S.

880 LA THÉOLOGIE AFBCTÏYE. voudrait que leê hommes prissent ce manquement pour le point et la matière de leur attention, aflo qu'ils se donnassent le loisir d'y penser sérieusement. Il dit en un autre endroit : Nous vous oxk&rtons de ne point reeemr en vaki la grâce de Dieu (u. Cor. 6) ; malheur très-ordinaire aux âmes, qui souvent ne retirent aucun fruit de la réception des grices divines» lequel fruit doit être la rémission du péché, et Feutrée dans la vie étemelle par les mérites d'une sainte et innocente vie; c'est pourquoi ceux-là reçoivent en vain la grâce excitante de Dieu, qui, malgré cela, ne laissent pas de croupir dans le péché, et demeurent exclus de l'entrée du Paradis. Ce désastre arrive à trois sortes de personnes. Premièrement à celles qui font le mal contraire au bien qui leur est inspiré, kiceondement à ceUee qui s'occupent à des œuvres inutiles et impertinentes, quoique non mauvaises en elles-mémea, au lieu de frire celles auxquelles la grâce les invite. Troisièmement à celles qui font quelque effort pour correspondre à la grâce; mais avec tant de faiblesse et de lâcheté, qu'elles ne peuvent obtenir la rémission du péché et la vie étemelle; c'est pourquoi, en vain elles ont reçu la grâce. Au reste, ce qui est digne d'étooneroent, et ce qui tient les esprits en admiration, c'est que Dieu sachant ce désordre et cet abus de ses grâces, n'a point laissé de les répandre et de les communiquer. Un laboureur tant soit peu avisé, se garderait bien de jeter ses semences ea des terres stériles où il n'espère pas moissonner; comment donc est-ce que Dieu, qui n'a point son semblable en sagesse » prodigue ses précieuses grâces sur des terres maudites, et sur des cœurs endurcis et réprouvés? Un médecin prudent ne donnerait pas ses remèdes à un malade désespéré, et auquel il prévoirait qu'ils devraient être inutiles. Comment donc est-ce que Dieu donne ses grâces à ceux qui ne guériront jamais, et qui n'en tireront aucun soulagement? A cela, il faut dire qu'il agit en cela comme un sage proviseur, qui ne doit pas laisser dépourvus de moyens suffisants ceux qu'il a voulu créer éternellement, et qu'il a, dans le temps, créés pour une fin qui ne se peut obtenir que par des secours surnaturels. C'est aussi pour rendre justice au sang de Jésus-Christ, qui est mort pour tout le monde, et qui a acquis et mérité des grâces suffisantes, même pour les Judas et pour les plus impies de la terre; par-là il fait miséricorde aux âmes, et tout ensemble rend jus

DE LA GIUCE. SS1 U6B à la crfrfi) è h Passion et au sang de sen Fils, source de toutes nos grâces. Car, dit saint Demard (1), cela t'est donné gratuitement et de pure grâce, quant â ce qui te ^garde, mais non pas quant à ce qui regarde Jésus-Christ. Enfin, par ce procédé, Dieu montre sa justice dans la condamnation des pé« cheurs, puisqu'Il n*a point tenu à lui qu'ils ne se sauvassent, puisqu'il a patienté, qu'il les a flattés, en un mot qu'il leur a envoyé et présenté sa grâce, de laquelle ils n'ont pas fait bon usage par leur propre malice et leur liberté. De là, si en effet ils ont été des terres stériles, toutefois ils pouvaient fructifier en abondance ; et s'ils sont morts en effet , toutefois ils pouvaient ne pas mourir, mais se relever de leur langueur, lis pouvaient éviter le péché et la mort étemelle, coopérant par leur liberté au secours de la grâce que l'amour divin leur envoyait ; que s'il fallait que Dieu privât de ses dons tous ceux qui en doivent mésuser, il lui iaudrait détruire plus de la moitié des créatures, qui servent de piège à plusieurs imprudents qui y trouvent une occasion de ruine pour eux. Il faudrait qu'il abrégât la vie d'une infinité d'hommes ^ qui deviennent pires et plus dépravés en vivant plus longtemps? Il faudrait qu'il fit tous les jours éclipser le soleil, dont la lumière ne sert i plusieurs que pour pécher et se damner. Que si ces choses ne sont point convenables, reconnaissons que sa bonté ne doit point être empêchée, par la malice des pécheurs, de leur donner des grâces, encore qu'il sache qu'ils en abuseront, et ne se convertiront pas. 0 bonté singulière de Dieu à l'égard des méchants et des esprits rebelles, auxquels il ne manque pas de donner de l'assistance! Ce grand Dieu ne doit rien â personne, il n'est comptable envers qui que ce soit, et n'a que faire de se justifier ; cependant sa bonté est si démesurée, qu'il traite avec les pécheurs comme s'ils avaient droit de lui demander des raisons : Vos pèfes^ gtt'o«(-ito trouvé d'injuste en moi (Jér. 2)? qu'ont-ils trouvé à redire en ma conduite? 0 crime inexcusable! ô dépravation volontaire I de ne pas se prévaloir d'une telle miséricorde, de demeurer dans l'aveuglement au sein des lumières célestes, et dans la pauvreté, nonobstant une libéralité si admirable ! Je leur porterai compas(1)Serm. U. In Ps. 90.

332 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. sioQ, el je déplorai leur misère de ce qu'ils rejetteot les grftctt divines, qu'ils devraient estimer plus que les pierrc9 précieuses et toutes les richesses du monde. Allez, âmes obstinées et endurcies ! si vous vous voyez un jour plongées dans Tablme de perdition éternelle , n*en accusez jamais la providence de Dieu , rien ne vous a manqué de sa part ; il esti juste dans Totre condamnation j et innocent dans votre malice. Cependant , en réfléchissant sur moi-même, je me repentirai d'avoir quelquefois résisté à la vocation divine, et, à l'imitation d'un saint personnage, je réitérerai souvent cette prière : Seigneur, délivrez-nous du mépris de vos inspirations. m. Considérez que deux personnes, dont l'une se rend aux attraits de la grâce, et l'autre y fait résistance; sont quelquefois en pareille disposition de corps et d'esprit, et sont aussi fortement appelées l'une que l'autre. Le soleil de justice apporte quelque lumière à cette vérité, lorsqu'il jette des malédictions sur les habitants des cités de Corozain et de Bethsaïde, parce que si, dans les villes païennes de Tyr et de Sidon , se fussent vus les mêmes miracles qu'en elles, Us eussent déjà fait pénitence dans la cendre et le cilice (Matth. 11). D'autres disent que Judas, qui manqua à la grâce, l'avait reçue aussi abondante que les autres Âpêtres, qui en rendirent bon compte et demeurèrent fidèles; mais, comme en ces exemples il reste à éclaircir si la disposition de corps et d'esprit était égale dans les uns et les autres, l'on n'en peut tirer que des preuves imparfaites. Saint Augustin nous en fournit de plus fortes (1), et où il y a moins à redire, nous proposant deux rois. Pharaon, roi d'Egypte, et Nabuchodonosor , roi de Perse, qui, ayant reçu de semblables grâces, se comportèrent diversement, l'un reconnaissant Dieu, l'autre le désavouant. Quant à la nature, dit saint Augustin, ils étaient tous deux hommes; quant à la dignité, tous deux rois; quant à la cause, ils tenaient tous deux le peuple de Dieu sous le joug de la servitude; quant à la peine, ils furent tous deux bénignem[^]t avertis par des supplices. Qui est-ce donc qui a fait que leurs fins ont été différentes , sinon que l'un sentant la main de Dieu, a jeté des gémissements au ressouvenir de son péché, et l'autre a combattu par son libre arbitre la justice très(1) L. de Prodest, et Gnit. c. 15.

DE hk GRACE. 355 miséricordieuse de Dieu? Ailleurs, il nous représente deux hommes d'égale constitution, quant au corps et à l'esprit, qui jettent tous deux la vue sur une même beauté; à cet aspect, l'un s'empporte d'un mouvement de concupiscence désordonnée, l'autre se retient et demeure ferme dans la chasteté. Ayant tous deux une même tentation, pourquoi l'un y a-t-il cédé, et l'autre a-t-il résisté, sinon parce que Tun a consenti à violer la chasteté, et Tautre ne Ta pas voulu. De là il résulte que de deux volontés égales et prévenues de pareilles grftces excitantes, l'une peut consentir à l'attrait du Ciel, et l'autre y résister (1). Une autre vérité plus étonnante fait encore mieux ressortir cette vérité. La volonté qui sera moins disposée de sa nature , et qui aura moins de grflce, consentira, pendant qu'une autre qui en aura davantage et sera plus excellente , résistera et demeurera dans le mal , pour nous témoigner que celle-là eût encore bien plutôt consenti, si elle eût été aussi avantagée que celle-ci, qui se rend opiniâtre. Cette merveille est apparue dans les anges, où les Lucifer, les Asmodée , qui étaient d'une nature plus vigoureuse , et qui avaient, à proportion de leur beau naturel, reçu de plus grands talents de grâce, et se sont insolemment révoltés contre la vocation de Dieu , tandis que les anges inférieurs dans les dons de la nature et de la grâce , se sont heureusement acquis l'éternité de la gloire ; d'où nous pouvons encore conclure que de deux personnes égales > et également appelées de Dieu, l'une peut correspondre plus vigoureusement , et parvenir à une plus grande sainteté , et l'autre plus faiblement , ce qui sera cause de sa tiédeur et de son imperfection dans la vie spirituelle (2). Les saints (3) vivaient en cette opinion , s'humiliant profondément, et disant que les meurtriers eussent mieux vécu qu'eux, js'ils eussent été privilégiés de grâces pareilles aux leurs, auxquelles ils eussent pu correspondre plus généreusement. Que si saint Paul dit à l'homme : Qui est-ce qui met de la différence entre vous , et qu'avez-vous que vous n'ayez reçu (i. Cor. 4) ? C'est seulement pour faire reconnaître que la liberté n'est que la cause moins principale de la différence et de l'avantage que l'un a sur l'autre, et que la grâce de Dieu en est la principde, (1) L. de Civit. Cap. 16.— (2) Magister. 2. Sent. Dist. 3. Item Divas Thomas, 1. P. Q. 62. Art. 6* — (3) D. Bonav. In Legenda. D. FrancU.

534 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. à laquelle il fait rapporter le premier et le principal bonheur de tout son bien. Et toutefois, comme les meilleurs instruments de Travailleur n'empêchent pas que d'autres moindres ne soient requis et nécessaires, et comme les maîtresses roues dans une horloge ne privent pas les petites de leur effet ; ainsi la grâce de Dieu n'empêche pas que la liberté n'intervienne et ne contribue pour beaucoup en tout ce qui est du salut ; c'est pourquoi la grâce de Dieu nous discerne comme cause première principale de notre conversion, et la liberté comme cause moins principale (1). Celle-là est la maîtresse roue, celle-ci la petite, et toutes deux jointes ensemble sont le principe du consentement qui convertit les âmes. Donc Pelage a erré, en attribuant ce discernement à la liberté seule sans la grâce, qu'il n'estimait point nécessaire ; et les Demi-Pélagiens ont erré aussi, en attribuant le commencement à la seule liberté, et Calvin a également erré en l'attribuant à la grâce toute seule. Car il le faut attribuer sans division aucune à la grâce excitante et à la liberté tout ensemble ; à celle-là comme cause première et principale, à celle-ci comme cause seconde et moins principale. Mais, sans entrer plus avant en ces contestations, il est bien probable qu'en ce lieu, saint Paul parle du discernement que Jésus-Christ fera en son jugement, le présentant pour motif d'humilité, comme s'il voulait dire : Pourquoi te préfères-tu à un autre, pense à celui qui te « discerne en son jugement, car qui est celui qui te juge ? » comme porte la version syriaque. Je conclurai de cette considération que je ne dois accuser que ma propre volonté de toutes mes fautes, qui ont leur source en moi-même ; car nous en excuser, et les rejeter sur des causes étrangères, c'est, dit Origène, vouloir ressembler aux bûches et aux pierres, qui n'ont pas en elles-mêmes le principe de leur mouvement, mais en reçoivent la cause du dehors. Partant, il est en ma liberté, avec le secours de la grâce, de sortir du péché, d'être plus humble, plus sobre, plus chaste et plus fervent, si j'ai une meilleure volonté. Oh ! je le veux ainsi, mon Dieu ! je le veux puissamment, fortement et efficacement, et le désir que j'en ai vient de votre grâce et de votre miséricorde à vous en soit la gloire en toute éternité. (i)

D. Bonav. Breviloq. p. 5, c. 58.

The text on this page is estimated to be only 26.34% accurate

I>« LA OAUGB. aS5 NEUVIÈME MÉDITATION. D'OfJ
YIKHT QUE Là VOtaNTÉ CONSENT A LA 6RACB IXCITAMTE, ET
OB LA GRACE EFFICACE. L Considerei la difficulté de reconnattro
refficacité de la grâce, et ce par quoi la grâce est efficace. Jamais question
ne fut plus débattue, et pourtant moins éclaircie, après les disputes des plus
grands docteurs et théologiens, dans lesquelles ils ne savent qael

536 L'À THÉOLOGIE AFFLIGTIVE. impression se convertissaient infailliblement, mais non. celles qui ne la recevaient pas. Cette opinion est assez aisée à entendre, mais si difficile à croire, que la plupart des théologiens la rejettent. Car supposant que cette impulsion donnée à la volonté est produite sans aucune dépendance de la même volonté, qui ne fait que la recevoir, cette opinion détruit la liberté de l'homme selon l'état qu'elle a en cette vie, de fléchir au bien ou au mal ; et de plus, elle le prive des grâces suffisantes pour se sauver. Car puisque, cette impression posée, il est nécessaire que l'âme se rende sans pouvoir y manquer, elle se rend donc sans liberté ; et d'ailleurs, puisque cette impression est tellement nécessaire, que sans elle, la volonté ne peut se donner à Dieu, il s'ensuit très-nettement que l'âme n'a point ce qu'il lui faut pour se sauv^{er}, et que les pécheurs qui auront résisté à Dieu, pourront excuser légitimement leur rébellion contre ses attrait^s, disant qu'ils n'avaient point de grâces suffisantes, n'ayant^{point} la prédéterminaticm sans laquelle il leur était impossible d'avancer. Raisons qui combattent aussi puissamment le stratagème de ceux qui, se faisant une arme de quelques textes de saint Augustin , et ne sachant qu'un remède à toutes sortes de maux, rejettent aussi toute grâce suffisante, et ne considérant pas assez les diverses voies de l'esprit de Dieu, restreignent la grâce efficace à des goûts spirituels, et à des suavités intérieures dans le service de Dieu, auxquels ils attribuent autant de force que quelques Thomistes à leurs prédéterminations. Et comme ils appellent ces goûts, la seule et unique grâce efficace, il n'y a plus lieu de consoler les bonnes âmes qui n'ont point de dévotion sensible , ou qui sont dans les appréhensions des jugements de Dieu. Elles seront en voie de perdition, s'il faut suivre leur doctrine. C'est pourquoi on a peine à rassurer ceux qui embrasseraient cette mauvaise doctrine, quand ils disent : Je suis damné, je ne sens point la grâce en moi. Mais d'ailleurs, pour expliquer clairement ce mystère, il s'y rencontre tant de difficultés, que l'esprit qui considère bien tout, ne sait où s'arrêter.. Saint Augustin en rend lui-même témoignage (1), lorsqu'il entre dans la profondeur de cette question dans un de ses livres, où demandant pourquoi de deux hommes qui entendent la prédication de l'Evangile, l'un embrasse la Foi, (1) De Splr. et Lil. c. 84.

DE LÀ GRACE. 357 l'autre la rejette, il donne une réponse qui doit nous feire désespérer d'en savoir jamais la cause. Maintenant, dit-il, si quelqu'un nous contraint de pénétrer cette profondeur, pourquoi la Foi est tellement prêchée à l'un, qu'elle le persuade, et à l'autre sans le persuader, je n'ai rien à répondre , sinon de m'écrier : O la profondeur des richesses! Et puis encore : Peut-il y avoir de Vinjustiee en Dieu (Rom. 11 et 9)? Que celui à qui déplaît cette réponse, en cherche de plus doctes que moi , mais qu'il craigne de ne trouver que des présomptueux. Que ferons-nous donc dès l'abord de cette difficulté , sinon d'avoir recours à Dieu qui écoute volontiers ses petits enfants qui b^ayent, et qui attendent sa sentence pour être instruits par lui, lui demandant la sagesse, qu'il donne à tous abondamment^ sans la reprocher (Jacq. 1). Je dirai à ce sujet avec toute révérence ce que disait le même saint Augustm, demandant à Dieu l'explication de la nature du temps (i) : Mon cœur a été pressé du désir d'entendre cette énigme très-obscur, ô mon Dieu, mon Seigneur, mon bon Père ! ne veuillez, je vous prie, par Jésus-Christ, ne veuillez cacher ces choses à mon désir, en sorte que je ne les puisse pénétrer ; qu'elles deviennent claires pour moi par votre miséricorde, qui me les fera connaître et comprendre. A qui demanderai-je ces choses, et à qui avouerai-je plus fructueusement mon ignorance qu'à vous, auquel ne peuvent déplaire mes études assidues des saintes Ecritures ? Donnez-moi ce que j'aime, car j'aime, et vous m'avez donné d'aimer. Donnez-moi , mon Père! qui savez vraiment donner de bonnes choses à vos enfants, donnez, puisque j'ai entrepris de vous connaître. U. Considérez que le sentiment le plus sûr dans ces questions difficiles, c'est que la grâce excitante est la même que la ^ce efficace , et que , par accident , la grâce excitante est 3fiScace , lorsqu'elle gagne le libre consentement de la volonté [K>ur une bonne action. De là vient que Dieu donnant la grâce excitante à un prédestiné, et à un réprouvé, suffisante pour les convertir tous deux, cette grâce est efficace dans le prédestiné]ui en fait bon usage , et Dieu qui connaît tout infailliblement , sst assuré qu'elle réussira heureusement, et ainsi qu'elle procurera efficacement et en effet sa conversion. Dans le réprouvé (1) Lib. 21, Confes. o. il. n. 22

5& LA TnÉOLOGIE AFFECTIVE. elle est seulement suffisante
 , et non efficace ou effective» «t Dieu voit qu'elle ne fera rien, non qu'elle
 ne fût capable d'accomplir sa nature de réussir à bien» car elle est suffisante ; mais
 parce qu'elle ne sera pas accompagnée de conseil et d'assistance. Les
 Écritures et les Pères font asseoir ; connaître cette vérité quand ils disent que
 le salut des hommes est en leur liberté, et qu'il est en leur pouvoir de vivre
 bien ou mal. Que si la grâce seule déterminait la volonté au bien» de la
 manière que quelques-uns s'imaginent, il ne serait pas plus au pouvoir des
 hommes de bien vivre, qu'il n'est au pouvoir des bienheureux de ne pas voir
 et aimer Dieu, ce qui est confondre le Ciel avec la terre et la grâce
 commencée ici-bas, avec la grâce consommée là-haut ; mais le Concile ne
 dit-il pas : Anathème si quelqu'un dit que le libre arbitre de l'homme est
 excité de Dieu, ne coopère en rien, en obéissant à Dieu qui l'excite et
 l'aide, pour lui disposer à obtenir la grâce de la justification, et qu'il ne
 peut résister s'il veut (1) ? Car puisque la liberté avec la grâce agit
 consent si elle veut, et coopère en faisant des actions louables, qui la
 disposent à recevoir la grâce sanctifiante, et qu'elle d'ailleurs elle peut ne point
 consentir il est à sa discrétion que cette grâce ait un bon effet et soit
 efficace, ou qu'elle n'en ait point et demeure seulement suffisante sans rien
 produire. Ainé Dieu, à qui il est très-agréable que toutes les volontés se
 détachent du péché, pourvoit suffisamment à tout ce qu'il faut pour nous
 sauver, et en laisse l'usage à notre liberté, assistée de ses grâces, et il
 ne peut en être blâmé quel qu'il soit, non plus qu'un capitaine qui a fait tout
 ce qu'il devait pour bien armer ses soldats, et les exhorter au combat , si
 quelqu'un d'entre eux se comporte lâchement. Par conséquent, le
 consentement n'est pas précisément ce qui fait la grâce efficace, car c'en est
 l'effet et non la forme; mais c'est le gain et la victoire de ce consentement.
 Que si l'on dit que l'opinion contraire attribue davantage à Jésus-Christ et à
 sa grâce, il faut dire qu'elle lui attribue ce qui ne lui plaît pas , et se
 ressouvenir de ce que dit Tertullien (2), que ce n'est pas une bonne et solide
 Foi de tellement rapporter tout à la volonté de Dieu, que nous entendions n'y
 avoir rien de nous. Comme Pharaon, dit saint Jean-Chrysostôme (1) Conc. Trid.
 Sess. 6. Can. 4. — (2) Exhort. Ad Cor.

The text on this page is estimated to be only 13.09% accurate

ni hk GRi€ft« tèn* (l)f éiâil dften n irase de colère, par sa malice,
ainsi mfsa

l'inspiration ? N'est-ce pas h fiEtntaisie des valeurs et tyrans, de penser donner la vie à ceux auxquels ils ne l'dtent pas? Et n'est-ce pas une forcenée impiété de penser que tu aies donné la sainte efficace et vive activité à l'inspiration divine, parce que tu ne la lui as pas ôtée par ta résistance? Nom pouvons empêcher les effets de l'inspiration , mais nous ne les lui pouvons pas donner ; elle tire sa force et vertu de la bonté divine, qui est le lieu de son origine, et non de la volonté humaine, qui est le lieu de son abord. U dit encore pour mieux satisfaire à la difficulté : Certes, ceux qui, étant attirés, puis gagnés, suivent l'inspiration, ont grande occasion de s'en réjouir, mais non pas de s'en glorifier; qu'ils s'en réjouissent parce qu'ils jouissent d'un grand bien, mais qu'ils ne s'en glorifient pas, puisque c'est par la pure bonté de Dieu qui, leur laissant l'utilité de son bienfait, s'en est réservé la gloire (1). A Dieu donc soit la gloire de tout le bien spirituel, et i l'ftme en soit la joie ; cependant, apprenez de ce point que Dieu ne manquant pas d'envoyer libéralement ses grâces excitantes i tout le monde, l'affaire de votre salut dépend de votre volonté, et du bon et fervent désir que vous y apporterez. Ainsi répondit saint Thomas à sa propre sœur , qui lui demandait comment elle se pourrait sauver : En le voulant, lui dit-U. Si vous voulez, vous quitterez les vanités, vous sortirez du péché ; si vous voulez, vous ferez des progrès dans la vertu, et vous avancerez devant Dieu, en le voulant. Ne rejetez donc la cause du désordre de votre vie que sur le manquement de votre volonté, qui résiste au Saint-Esprit et à la grâce intérieure de Dieu, qui ne lui manque pas. O volonté rebelle , qu'il t'en coûtera un jour d'avoir si longtemps résisté aux bonnes pensées et aux saintes émotions qui te sollicitaient à ton devoir ! Car, ô bonté et miséricorde de Dieu! il ne tient pas à vous que le cœur endurci ne se convertisse et ne s'amollisse; U ne tient pas i vous que l'âme éloignée de vous ne s'en rapproche, car vous comblez et vous enrichissez du don de la grâce sanctifiante, ceux qui ont faim et soif de vous, et qui vous désirent véritablement. Oh! qu'à toujours soit louée et exaltée la magnificence de votre grâce prévenante, qui se communique partout. (1) Traité de Tamour de Dieu, 1. 4, c. ô et 6.

DB M GRACE. S41 (Ml! que déplorables sont les ftmes qui ne se prévalent pas de TOtre magnificence, et de votre libéralité à les inspirer au bien. ILL Gonsiderei qa'encore que ces choses , ainsi généralement proposées soient très-véritables, il y a néanmoins trois choses qd rendent la grftce eidtante plus aisément et plus ordinairement efficace, parce qu'elles augmentent ses forces, ou la laissent {dus libre pour gagner plus tôt et emporter le consentement. Car, an dire de saint Prosper (1), les œuvres de la grftce et les dons se diversifient en plusieurs manières, et par des différences innombrables, et encore en chaque genre de grftces, il y a des degrés dissemblables, et des quantités différentes. La première de ces trois choses arrive, quand la grftce se donne à rhomme, an moment où il y a moins d'empêchement, et qu'il a l'esprit mieux disposé ; car il est certain que les hommes flont mieux disposés, et sont d'un naturel plus doux et plus aceommodant en un temps qu'en un autre, c'est pourquoi ils feront en un jour ce qu'ils ne feront pas en un autre. Nous expérimentons cette diversité de dispositions ft l'égard des pauTres qui nous demandent l'aumône : ils nous trouvent quelquefois en si bonne humeur, que sans refus nous les rendons contents, mais d'autres fois, quoiqu'ils nous prient beaucoup plus que nous ne méritons, ils n'obtiennent rien. Et nous ne pouvons pas en donner d'autre raison, sinon que nous ne sommes pas en humeur de les assister. Or, Dieu envoie quelquefois sa grftce au pécheur, lorsqu'il le voit dans une disposition telle, qu'inafailliblement il l'acceptera, et n'y résistera pas (2). Alors la grftce est appelée congrue et convenable, et elle est an bienfait particulier de Dieu qui a épié si proprement l'occasion, qu'il a pris le pécheur au temps où il le fallait prendre pour le gagner , sa grâce, en un autre temps et en une autre rencontre, lui devant être inutile. Une autre fois la grftce est efficace plus aisément, parce qu'elle est plus abondante et plus parfaite; elle consiste en des lumières plus claires, et en des émotions de volonté plus fortes et plus violentes. Dieu se fait connaître plus clairement, et donne de plus grands goûts à la volonté pour Tembrasseï*. One ftme conçoit subitement une plus grande frayeur d'être damnée, et une plus grande appréhension (1) LIb. «. De Voc. *- («) D. Aug. 1. 1. »d Simplic. Q. 2.

The text on this page is estimated to be only 26.15% accurate

342 u nÈùLoem ArncnrE. d'être privée dn Paradis. Ce sont des grAcei plut pmwiles al ceflqpe iWMukusea, qui opèrent dai converdaiia saMtom coane 4^3 fieiitf Paul, qui, m tempe qu'il t'éloignak davaBiage de SiaU| fut excité par une voix du Ciel i et- jeté par ieme, peur im changé de persécuteur eu Apôtre. Ce sent des aecoun plus pHv ticuliera, des attraits saintement violenta, pe eoni dee UbéraiiléB, des profusions et des abondances de grâces et de privilèges singuliers, dont Dieu favorise amoureusement les âmes qu'il veut éie» v^ à un haut point de perfeotion; si bien que pha ces vocations sont fortes et puissantes, plus tèt elles sont efficaces et efllaetives de la conversion de Tâme qui ne peut résister que trèMliffioiieimsnt, selon qu'il fut dit à saint Paul : Il ftd dw de tégimbir mtOn VaiguiUM (Act. 0). Et c'est au sujet de ces grftcea que nous pouvons dire après sainte Qatherine de Gènes, que Dieu se net au hasard et au péril de fercer notre liberté. Enfin la grlce ait encore phis tèt efficace en une troisième manière, non qu'elle soit plus fsrte et plus parftite en inten^té , mais parce qu'die est multipliée et réitérée tant de fois an pécheur, qu'il ea eit saintement importuné, et écoute à fforce d^être appelé plusieurs fois, car Dieu dit de soi-même : Je iui\$ debout à la perte et j\$ freppe (Apoo* S), non une fois seulement, mais plusieurs fois. De là vient que dans le Cantique il nous est veprésenté oomme un époux qui est demeuré à la porte de son épouse tout le long de la nuit, tellement que la rosée du matin est venue à tomber, et lui a mouillé la chevelure. Ouvre^moij ma \$(Bm, ma eolembé^ m toute belle, car fax la tête couverte de roêée^ ei mes elieveux \$ont humidei des eaux de la nuit (Gant. 5). Ces instafloes, ces cris . tant de fois réitérés, ramènent enfin à Dieu une ftm^ qui ne se ffit pais convertie si elle n'eût été plusieurs fois appelée, et remportent ainsi la victoire sur la volonté , laquelle victoire est la gràee efficace. Admirez ici la suavité de la grâce, et le meilleur moyen de l'accorder avec la liberté créée. Louez la bonté de Dieu à l'égard de plusieurs âmes, pour lesquelles il emploie plusieurs moyens pour préparer leurs volontés, et les attirer de leur plein gré ; n'attribuez jamais votre ruine spirituelle au défaut de la grâce, mais plutôt à quelque empêchement et à quelque indisposition qui est en vous, quoique peut-être vous ne l'aperceviez pas. Vous êtes une terre mal cultivée, où la semence de la grâce ne produit

rà u gaàcb. 315 rien; ce n'esipas la faute de la semence, mais de la terre. 0 Dieu très-bon ! vous tentez toutes sortes de voies et de moyens pour nous attirer à vous^ parce que vous désirez nous avoir avec notre propre volonté. 0 Seigneur ! quel soin amoureux avezvous jour et nuit de Tbomme qui se méconnaît lui-même , et fom eonnatt encore moins; 6 quel sujet d'étonnement , qu'un homme misérable soit recherché si gracieusement de celui qui n'a besoin d'aucune chose I Quoi, Seigneur, aimer tant une âme, qui pour ses offenses ne mériterait que Tenfer, la supporter et l'attendre avec tant d'amour, et l'éclairer de tant de lumières !... tant de traits dirigés contre elle, et tant de flèches perçantes pour lui ouvrir le cœur à votre douce entrée ! 0 Seigneur ! il n'y a point de langue au monde capable de louer assez la grandeur de votre suavité ; il n'y a point d'esprits assez étendus pour en comprendre les merveilles I Oh I si toutes les fimes pécheresses étaient ainsi favorisées de vos plus grandes miséricordes ; oh I si la mienne , particulièrement , recevait vos grâces au temps opportun ! Oh ! convertissez ma volonté rebelle par des attrait plus violents, donnez-moi de plus vives lumières et une plus claire connaissance de vos perfections » et de vos beautés ravissantes I 0 Seigneur! appelez-moi tant de fois, qu'enfin j'écoute votre sagesse, et me consacre aux œuvres de votre bon plaisir ; misérable, si je ne me rends, et qui en accuserai-je, sinon mon cœur impénitent, endurci et rebelle i vos grâces I ^ 0 ^

344 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. DIXIÈME MÉDITATION.
EXPLICATION PLUS BXPRES8E DE LA GRACE SUFFISANTE ET
EFFiaCE. I. Considérez que la grftce suffisante , qui se donne à tout esprit
raisonnable, est quelquefois plus éloignée , et quelquefois plus proche de la
justification. Car , entre les dispositions de la grftce sanctifiante, les unes
sont plus proches, et les autres plus éloignées, selon qu'il a été ci-devant
médité. Aussi les grftces excitantes que Dieu envoie pour former ces
dispositions , sont plus éloignées quelquefois , et d'autres fois , quand il
platt â Dieu, elles sont plus proches, selon la qualité de l'œuvre pour
laquelle elles sont immédiatement données. C'est pourquoi une grftce
suffisante est appelée ou commençante , ou plus parfaite, comme serait
celle par laquelle Dieu porterait immédiatement une ftme à un acte parfait
d'amour , qui la justifierait incontinent, et la revêtirait de la grftce
sanctifiante ; car il platt quelquefois à la bonté divine d'élever certaines
âmes à la perfection , sans les faire passer par aucun degré plus bas, comme
si un roi élevait d'une seule fois un simple particulier aux plus éminentes
qualités du royaume. Toutefois , celte conduite de Dieu est plus rare , et ,
comme en parle saint Prosper (1) , la maturité ne se trouve pas avec facilité
dans le commencement, ni la perfection dans la première entrée, mais le
plus grand nombre ne reçoit que par parcelles, ce que la largasse divine leur
accorde. La conduite plus ordinaire de Dieu est donc d'appeler les hommes ,
et de les porter , par ses grftces , ft quelque œuvre qui paraîtra fort
commune, et comme de petite conséquence pour la vie étemelle. Ainsi ,
selon la voie la plus ordinaire, personne n'est grand et parfait du premier
coup. Ainsi , il excite les infidèles et les chrétiens plus grossiers , à (1) Lib.
i, de Vocatione Gentium, c. 2.

DB LA 61UGB. 545 faooooer leurs pères et mères, à obéir aoz
prinees, à ftrir le larcin, le mensonge, et autres péchés, à feire dos prières, et
se recommander à lui. Et si sa grâce est suivie en ces choses qui paraissent
peu , il envoie peu après d'autres grftces pour élever davantage ces
personnes qui lui ont été fidèles , et ainsi il ira en augmentant jusqu'à ce
qu'il donne une grftce encore plus forte, qui fera produire un acte assez
puissant pour la justification. Et c'est cette grftce qui , ayant son eflet, et
causant plus immédiatement la sainteté, est appelée communément grftce
efficace; encore bien que les grftces précédentes puissent recevoir le même
titre d'honneur, tant que la volonté exécutmii ce à quoi dles portent
immédiatement. D'où nous devons entendre de quelle importance il est de
suivre l'inspiration de Dieu, qui porte à accomplir les lois naturelles les plus
communes, comme d'obéir à ses père et mère, de fuir le larcin, et autres
choses semblables, d'autant que ces premières inspirations, qui portent à ces
choses communes, sont le plus souvent les semences de toutes les autres
grâces qui viendraient à la suite, et de la gloire même du Paradis, qui y est
virtuellement renfermée, comme un grand ariire dans un petit gland, et dans
une petite semence, d'où il peut sortir et s'accroître ensuite peu à peu , de
sôrte que les oiseaux du ciel puissent venir s'abriter sur ses branches. De Ift
vient que ceux qui manquent en ces choses communes arrêtent le progrès
des grftces divines, qui leur sont souvent refusées pour des choses plus
hautes, parce qu'ils en font mauvais usage en ces choses auxquelles ils
étaient premièrement appelés selon l'ordre de la providence de Dieu. C'est
pourquoi saint Paul dit (Rom. 1) que les païens ont été inexcusables dans le
désordre de leur vie très-dépravée et abominable, parce qu'ils n'ont pas
honoré Dieu comme ils avaient le moyen de l'honorer. Ainsi la plupart des
chrétiens qui sont peu sensibles et peu affectionnés aux biens spirituels, se
trouveront avoir manqué aux premières inspirations de Dieu , qui les
portaient à honorer leurs pères et mères, ou ft fuir les péchés les plus
grossiers, le vol, la luxure, et autres; car par ces inspirations Dieu travaillait
à leur salut, et ils avaient en eux des moyens suffisants de s'y avancer par un
progrès qui eût été {perpétuel, s'ils ne l'eussent arrêté par leur propre faute
dans son commencement, les rendant inefficaces, et les privant de leur effet.
Ceci se peut entendre par la

The text on this page is estimated to be only 20.90% accurate

340 Là THtMMIE APfMTIVB. oompiraiioii diijiiistii, qui, Dégligeant kschoMi pelitef, el nU yfmi les suggestioiis da diable pour commettre des fiutei Ugères, se précipitent iosensiblement en de |iliis lourdes; c'est pourquoi le Sage dit : Qm méfriu lei petiki cftoaes tomkrs jws 4 peu (Eccl. 19). Ainsi les pécheurs, poiv B^liger les preHiières iaspiraUns divines, qui les appellent d'dMMrd à de petits biens , ne s'élèvent (dus , et ne parviennent pas aux choses plus grandes, mais croupissent , au contraire, étemeUement dans l'opprobre du vice et du péché. Je remarquerai bien cette vérité à cause de sa grande importance. Car c'est de l& que procède le nombre des infidèles qui sont répandus par tout le monde, et qû vivent dans rignorance ou dans l'aversion de la voie du salut et de la HniûiAe reiiigioa ; c'est pour «la que tant de chrétieiiis baptisés ne vivent que d'une vie païenne et très^oignie de l'esprit de Jésus^Christ leur Rédeespteur, si, par une faveur extracurdinaire il ne redouble ses grâces à leur égard , pour faire quelque e^>èce de miracle en la conversbn de lem* vie. 0 Dieu très*miséricordieux, qu'il est grand le nombre de ceut qui vous méprisent ainsi d'abord, quand vous voulei commencer l'ouvrage de leur salut I Hélas! jusqu'à quand dureront ces m^ris de vos premières grâces , Jusqu'à quand l'enfer continuerait-il à se gorger d'âmes misérables I jusqu'à quand votre Ciel sera-t-il privé de tant de créatures qui eussent pu vous glorifier en toute éternité, si elles eussent suiiî Tordre de votre conduite! 0 Dieu souverain! ayes pitié du monde p«rdu et désolé de toutes parts. IL Considères que la grâce suffisante doit être rendue efficace en quatre choses principales : à croire les articles de la Foi, à aimer Dieu et le prodiain, à obsorver les commandements et les conseils, à demander à Dieu ce qui nous est nécessaire et convenable pour la vie éternelle. La raison ea est que c'est le propre de la grâce de nous bien régler divers Dieu notre premier principe , et de nous porter à lui roindre tout le culte que nous lui devons, à cause de notre dépendance et de notre soumission à son égard. Or, Dieu est en soirmême souverainement vrai et bon, il est la première bonté, et en ses œuvres il est extrêmement juste et miséricordieux. Parce qu'il est la vérité , il fhot le croire avec une ferme Foi qui ne vacille pas; parce qu'il est la bonté, î! le faut aimer d'une affection

MS LA G1U€E. S47 eoiistante qui ne t»rfe jamais; parce qa'fl est juste, il hût s'assujettir à lui en toutes choses ; et parce qu'il est miséricor^ dieui, il ftiut le prier et l'invoquer dévotement pour avoir son secours. De là vient que la grâce efficace qui nous fkit rendre effectivement à IMeu ce que nous lui devons, noms porte à croire ce qui est même au-dessus de la raison, contre les sens et rexpérience, pour faire- hommage à Dieu, qui est la vérité infaillible , et ainsi elle humilie notre esprit et le captive, pour lui ftiire préfrer à ses propres pensées et à ses conceptions les révélations divines. Elle nous porte h aimer Dieu comme le souTerrain bi^, à adhérer à lui affectueusement, à nous reposer en lui comme en celui qui est capable de nous rendre heureux et de rassasier tous nos désirs. Et parce que le prochain est capable du même bien, et qu'il appartient à Dieu qui l'a créé pour soi-- même et pour sa gloire, la même grâce qui nous fait aimer Dieu, nous fait semblablement aimer le prochain pour l'amour de Dieu, sans avoir égard à aucune qualité sensible, on à notre propre intérêt. Troisièmement, elle nous porte à observer les commandements de Dieu , et quelquefois les conseils, parce que Dieu étant souverainement juste, veut que la justice règne et fleurisse dans les autres ; de là vient qu'il donne des rè^es de justice et de droit, non-seulement par forme d'instruction et d'enseignement, mais aussi par autorité et pour obliger. Or, la grâce rend nos volontés conformes à celles de Dieu^ et travaille à lui soumettre tous les désirs des anges et des hommes; c'est pourquoi eHe porte à la pratique des commandements et des conseils, qui est la chose la plus juste et la plus équitable. Enfin , comme Dieu est miséricordieux et qu'il condescend à l'infirmité humaine, pour la combler de ses dons, et qu'étant juste, il ne les donne qu'à celui qui les désire et le prie, et ne fait miséricorde qu'à celui qui connaît sa misère, afin que sa sagesse ne soit pas méprisée, et qu'il soit traité avec honneur; et comme d'ailleurs nou\$ ne savons pas prier comme il faut (Rom. 8) , pour ce sujet la grâce divine nous dirige encore pour prier Dieu, et lui demander ce qui est honorable pour lui, et salutaire pour nous, comme ce qui est compris en Toraison Dominicale. Par là je comprendrai la merveilleuse force et l'énergie de la grâce, et combien elle nous est utile et fructueuse. Je recon

548 LA THÉOLOGIE AfTEGTITE. naîtraï pareUlemant ai je ne suis bieu réglé en toates eet chostt que je ne fiiis pas bon usage de la grftee. Partant, je m'en repentirai, et m'efforcerai de ne point manqua à la grâce en un seul de ses articles. Ohl quel bien pour une âme d'être gouvernée par la grâce divine! 0 seigneur 1 attachea-moi inséparablement à l'esprit de votre grâce et â votre sainte conduite, et que jamais il ne m'arrive de m'y rendre rebelle rt réfractaire. m. Considérez plus particulièrement que la grâce suffisante doit devenir efficace pour prier Dieu , et lui demander ce qui est nécessaire à notre salut. Il faut estimer, dit le séraphique Docteur, qu'encore que Dieu soit très-libéral, et plus prompt à nous donner que nous à prendre et â recevoir, il veut toutefois être prié, afin qu'il ait l'occasion de nous départir les dons de grâce du Saint-Esprit. Or, il veut être prié, non-seulement dans l'oraison mentale, qui est une élévation de l'esprit â Dieu, mais aussi par l'oraison vocale, qui est la demande des choses qui nous sont convenables. Il veut que nous le priions par l'intercession des saints, afin que nous obtenions par leur faveur, ce que nous ne méritons pas d'obtenir nous-mêmes , è cause de notre indignité. Le pieux roi Josaphat reconnaissait cette nécessité de recourir à Dieu par l'oraison. Vu que nous sommes si faibles et si nécessiteux, vu que nous ignoron» ce que nous devons faire, il ne nous reste qu'une ckose j de lever nos yeux vers vous (ii. Paralip. 20), et nos cœurs dans l'oraison. Et le pape Célestio, dans une épltre contre les Pélagiens, qui détruisaient l'oraison en détruisant la grâce (1) : Quel est le temps, dit-il, où nous n'ayons besoin de l'assistance divine? donc en toutes choses, en toute occurrence et en toute affaire il nous faut implorer Dieu notre protecteur. Nous sommes en effet sujets à tant de défauts, et exposés à tant d'adversaires, et encore plus pour l'âme , que pour ce qui concerne le corps , que nous n'avons point de remède plus puissant et plus immédiat que de recourir à Dieu; c'est pourquoi plusieurs théologiens enseignent que la grâce suffisante , qui est la plus commune de toutes, et quasi la première et la plus universellement répandue dans les âmes, est le don d'oraison, par le (1) Epist. 1, c. 9.

DE LA GRACE. 349 moyen de laquelle elles peuvent obtenir de Dieu ce qui est le plus nécessaire au salut, pour se prémunir contre l'ignorance et contre la concupiscence, qui sont les deux plus puissants obstacles du salut. De là vient que plusieurs flmes sont dans un état très-misérable, faute de s'exercer dans l'oraison, et d'obéir au Saint-Esprit, qui nous pousse intérieurement à demander à Dieu. Ainsi plusieurs païens et barbares, qui vivent dans une grossière ignorance de toutes les choses célestes, pourraient se recommander à Dieu par quelque bonne prière, et obtiendraient plusieurs secours pour se sauver. A cela revient ce qu'enseigne saint Augustin (1) : Si une âme ignore ce qu'elle doit &ire , c'est qu'elle n'a pas encore reçu la grâce, mais elle la recevra, dit-il, d elle use bien de ce qu'elle a déjà reçu ; or, elle a reçu la grâce de chercher pieusement et diligemment , si elle veut. Mais qu'est-il besoin d'employer l'autorité des hommes , là où les pardes de Jésus-Christ sont si formelles et si expresses? Cherchez et pous trowereZy frappez et il vous sera ouvert : car quiconque iemanie reçoit, qui cherche trouve ^ et on ouvre à celui qui frappe (Matth. 7), De sorte que l'oraison est comme le canal par lequel les grâces de Dieu découlent sur nous, et sans l'exercice de l'oraison , toute âme est stérile , infructueuse , et plus près de l'enfer que du Ciel, et de la perdition que de son salut. Vous donc. Dieu très-heureux et très-haut I qui êtes immortel et invariable, qui êtes rempli de tout bien et de toute félicité, plus sans comparaison que l'Océan n'est rempli de ses eaux, et le ciel d'étoiles, qui par votre regard réjouissez tous les anges, qui êtes la Sagesse incréée, qui illuminez de vos rayons tous les esprits du Ciel et de la terre, ah ! dilatez tous nos cœurs en votre amour, purifiez-les de toute affection terrestre, dissipez nos distractions et nos égarements perpétuels, afin que nous nous tenions élevés par la prière fervente dans le désir des biens de l'éternité, et dans les ardeurs perpétuelles après votre grâce, et qu'elle ne nous soit jamais retirée pour un seul moment. (1) L. 8, de Lib. Arbitrio. c iS.

The text on this page is estimated to be only 17.16% accurate

3K0 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. ONZIÈME UÉDITATION.
M là «OUTRAGION M0 GRAFIS PLO» SPÉCaALSft FAIT» A9S
GRAMOt FI€BBUM APRÉi VF CEWrÀK TIHFS IT M CllltAlt I.
Considérez ^ et (Tune pr^fiMule coaiidération, qui les grandement
dépravées i a[tfès un certain temps pass& qu» Dieu leur a donné pour faire
pénilencoï et un certain noalm dep4» chés énormes, sont quelquefois
privées de qudques grâces plul spéciales» sans lesquelles elles ne se
convertkont plu» janaier Gefte considération est effroyable > et le serait
beauceuj^ plue» si ee temps et le nombre de ces péchés nous éteient
eennuftv l^^ Dieu sevl les connaît , et dès lor» U n'appartienl q/g'k M de
donner cette connaissance. Les Ecritures dônc^ p«r lescpieUeB i daigne
perler aux hommes, et les instruire àe» phi» iinp#rtant« vérités, nous en
rendent témoignage^ JDûru, dit te preflièt» Job , Itêi a donné U srâce de la
pémUneê^ €i U en ekuse far 9m argueH (Job, 24). Et saint Paul : Iguarn-'tu-
que ea padmee^ (amena à la fénitente, maie toi, dane la duteU de ton emur
ÔÊOfimietà^ kk fanumes un trésor de colère an jour de la veageanoe (Hoir
3) S Cette même vérité nous est plus clairemeit repisenliB par le
comparaison de la vigne qui fat délaissée pour avoif été feng* temps san&
rapporter aucun firuil. (^*ai^ dû /bm àoÊfonta^^ à ma vigne que je n'aie
font (Isaïe, S) ? VoiU sa gipftee sufiSsaut^ qu'il donnait à une Ame pour la
&inr pappovter les kruise die bonnes œuvres. Dieu dit ; J'ai attendu fii'iUt
proémM éa iom fruits, et elle n'a rapporté que des fruits aigres et sauvages :
et maintenant je vous montrerai ce que je ferai à ma vigne. Je lui éterai sa
clôture, et elle sera mise au pillage, f abattrai ses murailles, et elle sera
foulée aux pieds. Je la rendrai déserte, elle ne sera point taillée ni labourée ;
les chardons et les épines l'étoufferont, et je commanderai aux nues qu'elles
ne pleuvent point sur elle (Isaïe, 5).

The text on this page is estimated to be only 11.61% accurate

Tdl6 ert WM ftme fue Dieu • aUaodu» knslemps, il fiail pur l'ibaiH donner à tous aes «ttMniis» et kd retirant n protedîoO) il k prm mèflie de rinflnence de set grAoes plne spéciales^ sane lesfuellee elle ne fructifiera jamus. Tel eel le bol db k parabole de cent qui fiarent conviés ma noees et refaïaèreal d'y vaur. Je «Mt àù en vérité, dit te mettre du festin, cuca» de cm hemm» qm oui M vmJih ne jfoilani de «Mn teiifiifi (Luc i4). Ainsi Dieo agît à l'égard de pinsieurs âmes qa'il avait appelées par see grftees eicitantes, et foi l'ont refbsé. Ancune de eee âmes ne goûtera de moa Paradis y nidk n'en auca k moindre partie , ainri que ce meiiivik riche > qn ne peut obtenir dans les enfers me senle goutte d'eau ek de eonsoktten céleste. Saint Jeen Damaseène , sor ce siQet (1)> distingue déni sortes de délaissements de IKeu. L'un fui est cerrectif et tempevel , lorsque Dien laisse tomber tes jusftea en qndqne péché, afin qu'ils s'en nlè?ent phis bntiS' Ues ek phai attentas à leur sahil , ainsi qn'il airiva à Dairid , ft sttttt Pierre, et à d'autres qui ont été abandcmiés, nais poor lenr aalul. Le aecond délaissement est abeoin et pour toujours, Isrsfne Dieu a|aal employé toutee sortes de remèdes propres k le gttérir^ l'booinae denture stopiée fk ioconble par sa fiute, aface il IsflDdie dans le dernier désastre, comme Judas. Qr, ce malheur arrive de deoi manières : pranièrement, le diabfe eheesi plnsieure irà d'un môase forl, l'ayant encore reprk s'attache i mienn k conserver , et s'y ferliAe peissamment , Sien ne ree^>èdnni pas, en punilien des péchés précédents. De Hb, sefonr k dodrk» de Msus^Ghrist , (Lnc. W) , lorsçi'm homme a M délivré de l'esprit immonde, si cet bemflse retombe, après hr réntssîee de son péché, k démon y retourne avec sept antres démons pires fae hn , il y habite , et œl henrnie esf phs ma^ traité qn'anpararvant. SeoendeoMni, l'habitnde endnrtdt qnehptefoâr le coenr à un tel peint, que lee grftees orcKneires de Diev ne le pénètrent ph», et n'ont ptes kur effet. B en famInriV d'estraovdhiairee, qu'à ne pMt pas à 9ieu è» M donner, en* p«ttiition de l'abos qu'il a fait de sa misérieorde. El l'âme esf dans ne état d'enéarcissement, d'aveuglement et de péché, que saint Jean appelle fécké à mort, par kquei il ftiut entenèner qii^e péché pins grirf, Hkquel, è raise» àt l'habitude, êe iik}h. a. Tk Fide erfkod. e. t.

352 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. Obstination et de la malice avec laquelle il a longtemps été commis , est comme incorrigible , et inaccessible à la grâces que Dieu a coutume de donner. Si bien que Dieu, qui voit tout, voit cette âme dans un état de misère dont elle ne sortira jamais. Crains cet état, ô âme pécheresse et vieillie dans ton péché qui as un million de fois méprisé toutes les exhortations d'autrui. Entendant cette vérité, firiémis en toi-même; tu as mille et mille fois chassé ton Roi céleste qui se présentait à ta porte pour te visiter , redoute qu'il n'ait pris la résolution de ne te plus visiter davantage. Appréhendez, âmes tièdes et languissantes dans la dévotion, que vous n'approchiez de cet état misérable, si vous ne vous réveillez tout de bon de votre assoupissement, et ne prenez une nouvelle ferveur. Compatissez, ô âmes pures qui entendez cette vérité, à la malice et à l'obstination de tant de mauvaises créatures, qui n'ont aucune affection sincère pour leur Créateur. Oh! qui me donnera des larmes, afin que je pleure sur le désastre de tant d'âmes? et cependant, ô Dieu éternel, votre jugement est juste; car si le pauvre se moque incessamment du riche, qui par sa bonté excessive le comblait de biens, il est enfin raisonnable que le riche s'en offense, et méprise celui qui le méprise. O Seigneur! &ites-nous miséricorde, et ne nous punissez pas par ce délaissement. n. Considérez qu'encore que Dieu seul connaisse certainement quand une âme est arrivée à cet état , il y a pourtant certaines règles par lesquelles on peut conjecturer qu'une âme est parvenue au comble et à la mesure des péchés pour lesquels Dieu lui retire ses grâces spéciales, ce qui amène sa damnation. Pour concevoir ce point, il nous faut mettre devant les yeux les principales punitions marquées de Dieu contre ceux qui sont arrivés au comble de leurs péchés, elles sont fidèlement consignées dans l'Ecriture sainte ; car ce qui s'est passé dans les uns, peut justement nous donner lieu de soupçonner la même chose pour les autres. Premièrement donc, les hommes qui furent abîmés dans les eaux du déluge, au temps du patriarche Noé , qui en fut préservé avec sa famille, avaient atteint la mesure des péchés, après quoi Dieu ne les voulant plus supporter sur la terre, résolut de les exterminer, disant : La fin de toute chair est venue devant moi. Et pour en rendre raison, il ajoute aussitôt : La terre est remplie d'iniquité en leur présence (Gen. 4); voulant \

DE LA GRACE. 555

gnifier par là qu'ils commettaient leurs ^péchés publiquement et notoirement, sans se cacher, sans honte et sans confusion , ce qui enflamma la colère de Dieu. D'où il se peut inférer que la première règle par laquelle on peut juger probablement qu'une fme est délaissée, c'est lorsque Ton pêche à la vue de tout le mcmde, sans se cacher, avec effronterie et impudence. Un autre exemple, c'est le châtement exercé contre les Sodomites et les habitants de quatre .autres villes souillées de crimes abominables, ^ qui en étaient venus à ce point d'impudence, de se vanter eux-mêmes, et ^e se glorifier dans leurs péchés, s'en entretenant et s'en raillant publiquement. Ih ont publié kur péché comme Sodâmey et ne Vont point cachée malheur à leurs âmes, dit Isaïe (ch. 3) : et, dans la Genèse, il est dit de leur péché : Le crime de Sodâtne et de Gomorrhe est multiplié y et leur péché est grandement aggravé (Gen. 18). D'où il &ut encore reconnaître que les fmes s'exposent à être abandonnées de Dieu, quand, outre la notoriété de leur crime, elles en font encore ostentation par une vanterie insolente. La troisième punition s'adresse à Pharaon et à toute son» armée, lorsque s'obstinant à ne pas délivrer les Israélites de la servitude en laquelle il les tenait, il ne put être fléchi par aucune prière de Muïse, ni par aucun des prodiges étranges qu'il fit en sa présence à dessein de le persuader, d'où il faut conclure qu'une âme est délaissée de Dieu et proche de sa malédiction , quand on la voit tellement obstinée dans sa malice , que ni prière, ni remontrance, ni menace, ni châtement, quelque terrible qu'il soit, ne peut l'ébranler. La quatrième punition, encore tr^emarquable, est celle des Juifs, qui marchant sur les trace» de leurs pères, maltraitant les Prophètes et les hommes saints qui leur enseignaient la vertu, finirent par s'adresser au Saint des saints, Jésus-Christ, qu'ils crucifièrent par un horrible sacrilège, qui mit le coipble à leurs péchés. Aussi Dieu les livra aux armées romaines, qui réduisirent leur ville en cendres, firent mourir la plupart des habitants et envoyèrent les autres en diverses contrées du monde. Le commencement de ces péchés, qui finirent par combler la mesure, fut Tingratitude avec laquelle iU méconnurent le bienfait de leur délivrance de la servitude d'Égypte. Le hien^aimé a été engraisé, dit Moïse, et il a regimbé, il a délaissé Dieu y son bienfaiteur (Deut. 32). Le progrès fut la haine qu'ils portèrent aux Prophètes et aux gens de bien qui leur reir. ^ 23

SM LA THÉOLOGIE AFPBCTIVE. î montrant leur Amte. Quel Prophète «m pèm %'onMi pot jMr#Méf lewr reprochait saint Etienne (4cf. 7). Enfin fi» iMeUfr» rent Jésus-Christ, dont la mort eoml^bi la mesure èe \tm crimes : d'où nous devons encore conjecturer qu'une fime eH aussi insupportable à Dieu que ces Juifs, lorsqu'elle décriait pire par les remèdes de son salut, qu^dle change en ?enh et en poison les corrections et les remontrances des hommes les plus saints et les plus Tortueux , jusqu'à les haïr et leur vouloir la mort. Examinez-vous bien diaprés ces exemples, quoique Pétat d*abandonnement ne se connaisse pas avec certitude, mais par conjecture, toutefois, le malheur d'être délaissé des grâces de Dieu est si grand, que le seul soupçon d'en être menacé doit être bien terrible et bien effrayant. Gardez -vous donc du péché et surtout du péché public, qui témoigné un cœur insolent l l'égard de Dieu. Gardez-vous de vous glorifier jamais en vos péchés. De qtm te glorifie-tu ^ toi qiA es puissant en iniquité (Ps. 51)? C'est un grand crime d'offenser un roi, mais c*en est un plus grand de se glorifier en sa présence de l'avoir offensé. Craignez d'accumuler rechute sur rechute, et à chacun de vos péchés mortels, tremblez que ce ne soit celui qui remplira la mesure, car Dieu seul l'a déterminée. Il faut moins de péchés pour les uns que pour les autres, et il se peut faire que le premier péché mortel que vous commettrez, sera le dernier qui remplira votre mesure, après laquelle vous serez à toujours dans réversion et rinimitié de Dieu. Ne vous endurcissez pas comme Pharaon quand on vous prie, ou qu'on vous menace, ou qu'on vous corrige de vos fautes. Enfin, profitez des enseignements des prédicateurs et des bons livres, et de tous ceux qui vous enseignent la vertu, de peur que vous ne tombiez dans la réprobation, comme les Juifs. Si vous êtes fidèles à ces pratiques, vous ne vous trablerez pas pour le passé, comme si tout était perdu pour vous, vous diminuerez votre mesure, par une fidèle conversion. 0 Dieu suprême! juste juge de l'univers, qui nous donnez ces signes pour nous garantir des traits de votre colère, donnez-nous aussi la force de corriger nos mœurs pour le salut de nos âmes, et la gloire de votre nom. III. Considérez que ces âmes, après le temps de pénitence écoulé, et le nombre de leurs péchés accompli , ne manquent

The text on this page is estimated to be only 16.01% accurate

DI LA GIUGS« SSS it poiil d* grices raffisantei tant qu'elles
eonserrenC h «it et TtMfs de k raison; si bien qu'il est wai qu'on toute
«B»ur eHes pomnraiint encore se sauver absolument, en usant Um iBÊ
gvAees 4fai leur restent. Toutefois il est des tliéologîons tfâ sotUsMiisnl
que quelques âmes sont privées de toutes grâces •oMsKites, eoDMBO 4tant
aveugles, endurcies, et enti^'emenl déMsséM dé Dieu; aiiis d'autres, en plus
grand nombre, sour liiRneHi plus vnaisenblablement que le délaissement de
Dieu 0D cetlt vie n'est pas lAsolu. et qoe ces âmes reçoivent encore tes
attnrfts des fprâces spéciales, dites suffisantes. L'Écriture snaCe autorlM
cette considération, lorsque pariant des Égjp-' UeM, entre lesquels était
Pharaon endurci, elle dit à Dieu : Si vmifi «VM tēmmté H iélinré les
ennemis de vos serviteurs dévoués è te m\$H , hur domuml h temps et le
moyen de se convertir de fMff mûlim^ êvee quelle indulgence jugsz-^us
vos enfants, aux pères iêsqmh «aiw anz cemmtiniqué vos jugements et les
pactes 4e vos fnmmms (Sog. 12) ? Dieu parle lui-m^ne dans le prophète
Esédiial : EsU^ ma volonté que Vimipie meure, ou Hen qu'il se oon^ mviis»
ie ses voies ^ et vive? Ek Heù! pourquoi m&wre2rWfm^ mmsm i'IsreM ?
Parce que je n*mme pas la mort 4» mourtmjt âk Dku h Seigneur (Ezéch.
48). Et saint Pierre dit : Dieu est pciHênt, ne voulant pe» que personne
périsse, mats que tous fkssent pMteme (ii. Pierre, 3)« Ces paroles et
plusieurs autres semblaMes fsnl asses eonnaîtfè qoe Dieu ne retient jamais
tetl^nenl les saîMtes eAisions de sa miséricorde, k l'égard des plus grands
pécheiors de oette vie , qu'il n'en laisse encore distiller sur eux quiciq

556 LA IUEOLOGIE AFFECTIVE. absolue, ei pour toutes sortes de grftces. L'Eglise paraît être k ce sentiment, puisqu'elle ordonne à tous les chrétieoa qm ont l'Age compétent, de foire pénitence une fois l'année, et de oommunier au temps de PAques, ce qu'elle ne toait pas, s'il était impossible aux endurcis de se convertir ; c'est pourquoi le grand Concile universel de Latran, sous le pape Innocent III, détermine que tous les fidèles, sans en excepter aucun , tombés dans le péché mortel après le Baptême, peuvent être justifiés par une vraie pénitence. Enfin les hommes ne sont point au terme avant la mort ; tant que celte vie dure, ils sont toujours dans la voie, capables d'avancer dans le chem'm du Ciel, on d'aller en arrière. Que si l'on dit que la nécessité de pécher ne les excuse point , attendu qu'ils en sont la cause, et qu'elle leur est arrivée en punition de leurs précédents péchés , cette raison ne prouverait autre chose, sinon que les manquements des âmes obstinées seraiât seulement volontaires dans leur cause et dans leur source, savoir dans les péchés précédents, et partant elles ne méritaient pas une autre peine que ces péchés passés. Que si Ton dit encore qu'un aveugle ne peut pas voir, quoi qu'il fasse, et que ces âmes sont vraiment aveuglées, à cela il faut dire qu'il y a une dîfiKrence entre l'aveuglement corporel et spirituel, en ce que celui-là ôte tout à fait la puissance de voir, mais que celui-ci en ôte seulement l'acte parce que la puissance de voir, qui vient de la grâce suffisante, demeure en elles. De là vient que l'aveugle spirituel est semblable à un languissant enfermé dans un lieu obscur , où il n'y a ni lumière ni clarté, bien qu'il ne puisse voir en cet état, il peut pourtant faire quelque chose qui le fera voir, conmie si avec un bâton il ouvre les fenêtres, ou bien qu'il crie de sa propre voix, et demande de la- lumière. Il en est de même d'une âme qui est privée des grâces plus spéciales de Dieu, et accablée du pesant fardeau de ses péchés ; elle peut faire quelque chose qui l'amènerait à la lumière, quand elle ne devrait faire autre chose que crier par une oraison fervente , qui attirerait sur elle des grâces plus fortes. C'est pourquoi , comme ce languissant ne manque point de moyens suffisants pour voir, quoique dans l'obscurité, s'il a la voix libre pour demander de la lumière, ou un bâton en main pour ouvrir les fenêtres ; ainsi une âme ne manque point de moyens suffisants, quand elle ne pourrait faire autre chose que d'élever sa voix dans l'oraison, ou de se servir du bâton

DE LA GRACE. 557 de la Foi qui lui reste, qui serait encore capable de la remettre en état si elle s'en voulait servir. Mais son malheur est extrême, elle ne s'aidera jamais soi-même, ni par une constante oraison, ni par les méditations de la Foi ; c'est pourquoi , devant Dieu, elle est désespérée, et ne sortira jamais de Tabîme de la perdition. Au reste, si Dieu ne lui a pas cette grâce suffisante, sans laquelle elle serait criminelle, et qui n'apporte aucun remède ou amendement à son état , c'est afin qu'on reconnaisse que l'aversion qu'il a contre ces âmes, ne vient pas de son décret et de sa propre inclination, qui n'est que pour le salut de toutes ses créatures, mais qu'elle procède de la propre volonté de l'âme abandonnée, qui, assistée de sa grâce jusqu'au dernier point de la vie, n'a pas voulu s'aider soi-même , pour avancer pas à pas l'affaire de son salut ; et puis la différence d'un tel pécheur encore vivant, avec le pécheur damné, est telle, qu'encore que l'un et l'autre ne se convertissent jamais effectivement, toutefois le pécheur damné ne peut pas même se convertir, tandis que l'autre le peut encore , étant dans la vie , c'est pourquoi il a la grâce suffisante. Louons donc la bonté de Dieu sur les âmes, sans en excepter les plus criminelles, et puisque Dieu ne les abandonne pas entièrement, quoiqu'il voie leur fin déplorable, nous qui n'en avons pas de certitude, ne sachant qui sont ceux qui appartiennent au sort des réprouvés ou des prédestinés, ne délaissions pas entièrement les âmes, et ne leur retirons pas les bienfaits de la charité. Travaillons par renseignement, par les exhortations, par les prières et les oraisons, par les larmes et les gémissements, par l'application des Sacrements, par toute autre voie que le temps et la prudence suggérera, à assister une âme dont nous ignorons la fin. O Rédempteur de tous les hommes ! qui avez donné votre vie et votre sang pour tous, enflammez-nous d'une étincelle de cette grande fournaise de charité universelle, qui brûla en votre cœur sacré, afin qu'une mauvaise défiance ou un défaut de charité ne nous empêche jamais de contribuer après vous , au salut de notre prochain.

The text on this page is estimated to be only 20.62% accurate

8S8 U THtOLOGUB APPMTITB. DOUZIÈME ÎDÉDITATION.
miITl Dl LA SOCSTRAGTION DBS GRÀCn PLUS SPÉCIAtSS kmU LA
M16U1IE ras PÉCHÉS. I. Considérez derechef que Dieu punit

M LA 61UGB» SKO angoisses «xlreme»} daas lesquelles cê miiérablê frimt h Seigneur, donê il nfi dewit jameig obtenir miiéricarde (u. Nacch. 0). Or , la même règle que Dieu garde pour les puniions temporelles, il l'observe souvent pour les spirituelles, et surtout pour la soustraction de ses grâces plus spéciales , desquelles le pécheur se rend kdigne, après en avoir abusé, et avoir réitéré ses rechutes trop souvent. Aussi est-il raisonnable qu'un ingrat soit privé des biens dont, par. malice, il ne sait aucun gré à son bienfaiteur. La justice ordonne que des officiers de guerre soient dégradés quand ils s'acquittent mal de leur devoir, que des magistrats soient interdits , quand ils abusent de leurs charges , que des prêtres soient frappés de censure, quand ils traitent indignement et profanent les choses saintes. Ce sont des arbres infructueux, qui, après la stérilité de plusieurs années, dont ils paient les soins et la culture du jardinier, ne méritent plus qu'on les cultive» mais qu'on les abandonne. C'est pourquoi Dieu arrête quelquefois le cours de ses grâces, et ne les fait plus couler si abondamment sur des âmes qui ont trop longtemps continué à l'irriter et à le mépriser. Leur ingratitude a séché la source de ses libéralités. Et mon peuple n'a pas entendu ma voix, et Israël n'a pus pris garde à moi^ et je les ai abandonnés au désir de leur cœur , ils marcheront à leur fantaide (Ps. 80). n faut conclure de là, que c'est une grande punition de Dieu de n'être pas puni après une faute commise, car ces péchés impunis servent d'autant à remplir la mesure, et à iaire monter le comble à un point après lequel il faut périr. C'est une grande vengeance, disait saint Jérôme, quand Dieu ne se venge pas des pécheurs. Au contraire, il faut conclure de ce point, que c'est une faveur de Dieu d'être puni sur-le-champ par quelque affliction temporelle, puisque le péché puni n'apporte rien à la mesure et au comble des péchés; c'est pourquoi les sentiments d'Origène sont très^dignes d'être imprimés au plus profond de nos cœurs. Si Dieu te recherche, dit-il, et désire que tu le serves, \$'il te reproche ton péché, s'il te reprend, s'il te châtie, s'il s'indigne et se courrouce, et use de jalousie envers toi, recon^ nais que tu as de l'espérance de ton salut. Or, veux-tu entendre la terrible voix de Dieu courroucé ? Et pour ce eujet je ne miterai pas vos filles qui s'ahandennennU (Osée, 4), Cela est terrible, c'est l'extrémité quand nous ne sommes plus châtiés pour nos

560 LA THÉOLOGIE AFFEGTITE. péchés ; car alors étant arrivés à rexcès des offenses. Dieu refire son zèle de nous, selon sa parole : Mon zèle \$e refera de toi, et je ne me courroucerai plus contre toi (Ezech. 16). Il faut donc loaer Dieu, s'il nous afflige après nos péchés, et reconnaître qu'il ne nous abandonne pas. II. Considérez plus particulièrement l'état des âmes qjM sont punies de leurs péchés, par la soustraction des grâces extraordinaires et plus spéciales de Dieu. Comme ces âmes ont encore des grâces suffisantes, que Dieu ne retire jamais, pas même aux plus opiniâtres dans leur malice, tant qu'il leur reste un souffle de vie, ainsi qu'il a été considéré dans la Méditation précédente, elles peuvent, absolument parlant, se convertir par un généreux effort de leur liberté qui les fasse correspondre à ces grâces suffisantes; car autrement ce serait en vain que nous les appellerions suffisantes. Hais comme les hommes font rarement tout ce qu'ils pourraient absolument, soit pour le bien, soit pour le mal, et n'emploient pas toujours toute leur force, il arrive que ces âmes ne font jamais leur plus puissant effort pour une vraie conversion ; au contraire, par une obstination et un endurcissement volontaire, elles continuent et accroissent leurs crimes, elles deviennent de jour en jour plus coupables; elles ressemblent à des malades abandonnés des médecins, qui prennent les choses les plus nuisibles à leur santé; elles s'enlacent de plus en plus, et servent de jouet à la multitude de leurs passions indomptées. Que si quelquefois, par les bonnes lectures et les exhortations, par les bons exemples des personnes vertueuses, ou par la solennité des bonnes fêtes, elles s'approchent des Sacrements, ce n'est pas avec une volonté généreuse; c'est pourquoi, faute de disposition suffisante, les Sacrements ne leur donnent pas la rémission de leurs péchés, et au lieu de les éclairer, leur servent de voile et de faux prétexte, par lequel elles s'imaginent s'approcher du Ciel, quand elles s'en éloignent encore davantage, et s'approchent de plus en plus des enfers, où elles sont attendues. Elles sont du nombre des âmes auxquelles Jésus- Christ disait : Je m'en vais, et vous me chercherez, el vous ne me trouverez pas, et vous mourrez en votre péehé (Jean, 8); car Dieu s'est relire d'elles par l'éloign^ment de ses grâces spéciales. Elles cherchent Dieu pourtant quelquefois, mais ce n'est que par des velléités. Elles le 1

DE LA GRACE. 561 voudraient bien, disentrelles, elles voudraient, mais eUes ne veulent pas, et leurs dispositions à la sainteté sont toujours défectueuses et insuffisantes. En un mot, elles sont endurcies comme Pharaon, dont Dieu disait : J'endurcirai le cœur de Pharaon (Exod. 7), non pas en lui communiquant la malice, mais en ne lui faisant pas miséricorde. Elles sont comme ces païens et ces idolâtres, dont parle saint Paul, livrés à leur sens réprouvé à la merci de leur concupiscence, pour faire ce qui n'est pas convenable. Cependant représentez-vous que Dieu voit de ses yeux mille fois plus étincelants que le soleil, la pauvreté de ces âmes, il voit que les grâces suffisantes et communes qu'il leur envoie libéralement, ne gagneront jamais leur consentement entier, et que s'il augmentait les grâces suffisantes jusqu'à les rendre spéciales, elles se convertiraient par&itement. S'il leur ^donnait un remords plus pressant de conscience, un peu plus de clarté et d'inspiration, elles seraient sanctifiées. Et quoique Dieu connaisse ainsi cette grâce qui les sauverait infailliblement, il se résout à ne la jamais donner en punition d'une centième, ou d'une millième rechute qui a mis le comble à leurs péchés ; c'est pourquoi il se dégoûte d'elles, et commence avant la mort à les vomir, et à exécuter l'arrêt éternel de réprobation contre elles. Si bien que pouvant être sauvées, elles ne le seront jamais, et Dieu ne les convertira jamais, et il leur dit tacitement ce qu'autrefois il disait par le prophète Amos à plusieurs peuples destinés à la ruine : Après les crimes de Moab^ trois et quatre fois répétés , je ne révoquerai point ma menace. Après les crimes de Juda, trois et quatre fois répétés^ je ne révoquerai pas ma menace. Il a rejeté la loi du Seigneur^ et n'a pas gardé ses commandements. Le Seigneur dit encore : Après les crimes d'Israèi^ trois et quatre fois répétés, je ne révoquerai pas ma menace. Il a vendu l'homme juste pour de l'argent , le pauvre pour une vile chaussure (Amos, c. 3). J'infère de là combien c'est une chose dangereuse de continuer longuement ses péchés, et de multiplier ses rechutes ; car qui sait si pour ce sujet Dieu n'abandonnera pas et ne laissera pas tomber dans l'aveuglement et l'endurcissement de cœur par la soustraction de ses grâces spéciales ? Oh ! l'étrange châtement ! oh ! la privation redoutable ! Ah ! Seigneur, ne me reprenez jamais en votre fureur, et ne me châtiez pas dans

862 LA niÉOLOGIE AFFECTIVE. tota colère. Prifei-moi plutôt, ô Seigneur! de toutes les douceurs de la vie, que de votre grâces, faites plutôt fondre sur ma tête les plus grandes calamités de la terre, que d'arrêter le cours de vos bénédictions et de vos faveurs spirituelles sur moi. Eh! Seigneur, donnez-moi de plus grands remords de conscience, des goûts plus savoureux de votre bonté infinie» et des lumières plus éclatantes qui me fassent pénétrer plus avant ces vérités importantes pour mon salut. Pour ce trajet je veux vivre en votre crainte, et me garder de retomber dans les mêmes péchés qui vous offensent trop grièvement.

III. Considérez que non-seulement Dieu punit les Ames par cette soustraction de ses grâces plus spéciales, pour des péchés énormes souvent multipliés, mais même pour des péchés véniels commis volontairement, pour des imperfections et des infidélités aux inspirations divines. Les maîtres de la vie spirituelle inculquent souvent cette considération, afin que les plus justes et les plus religieux se gardent de se ralentir de leur ferveur et de manquer aux inspirations divines, parce que, s'ils tombent dans cet abus. Dieu cessera de communiquer à leurs âmes de plus grandes faveurs, puisqu'ils font mépris des petites. Il se tiendra réservé et plus froid à leur égard, d'où il peut arriver qu'elles ne fassent point de progrès dans la perfection, comme elles en eussent fait, étant secondées des grâces plus spéciales, mais qu'elles mèneront une vie traînante et languissante, échappant à peine au feu des enfers, et ne s'élevant à rien de grand et de généreux dans la voie spirituelle. Et même quelquefois nonseulement elles n'avanceront pas, mais aussi elles iront en arrière, et se précipiteront en de grands péchés au temps du combat et des tentations qui ne manquent pas dans la guerre de cette vie; d'où s'ensuivra le péché mortel» et peut-être leur condamnation aux supplices éternels. C'est de là que le Sage dit : Qui méprise les choses petites, tombera peu à peu (Eccl. 15). Considérez, pour attendre mieux cette vérité, qu'ordinairement Dieu donne ses grâces par ordre et par degrés; premièrement les petites, et puis les plus grandes, quand ces dernières ont été ménagées. De là vient ce mot plein de consolation : Courage, bon et fidèle serviteur parce que tu as été fidèle en peu je t'établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton Seigneur (Matth. 25). C'est un maître qui enseigne ses disciples par ordre de sciences ; au commencement

m u GRACE. 885 mancement, il eoseigoe les choses^ plus aisées^ et puis» si elles ont été bien apprises» il ense^ne des choses plus hautes. C'est comme un roi qui foit monter un hra^e soldat par tous les honneurs de la guerre et par les moindres charges dont il s'est bien acquitté à de plus grandes; car ainsi Dieu va toujours accroissant ses faveurs à l'âme qui en fait bon usage. D lui envoie au commencement de bons propos et des résolutions de faire les choses assez communes, et si elle s'y rend fidèle et exacte, il lui donne des désirs plus enflammés pour de plus hautes perfections, parce qu'étant fidèle aux petites choses, elle donne une garantie qu'elle le sera dans les plus grandes, comme, au contraire, étant iofldèle aux petites, elle perd son crédit pour les grandes» Partant » elle piérte justement d'être privée des grandes lumières, quand elle n'a pa^ fait profit des petites; elle n'est pas digne d'être employée aux grandes affaires, puisque dans les petits emplois elle ne peut rendre bon compte de sa conduite; elle est donc à bon droit privée des grâces plus spéciales et plus abondantes» par des péchés véniels commis de propos délibéré. C'est de là qu'arrivent à une âme ces cinq stérilités, dont parle si richement Richard de Saint- Victor : la stérilité d'action, quand Dieu soustrait la grâce de bien faire ; la stérilité de paroles, quand Dieu soustrait la grâce de bien parler ; la stérilité de pensées, quand il retire la grâce de bien entendre et de bien concevoir ; la stérilité d'affections, quand il retire la grâce d'aimer, comme il convient. Et encore la stérilité d'intention, quand une âme privée de la grâce de pieu , ne se propose que choses vaines et injustes pour sa fin, qui est la plus détestable des stérilités, parce qu'elle gâte tout le bien que Ton fait, et ne produit rien qui ne soii, infructueux et inutile. Ajoutez encore la stérilité des consolations spirituelles, que ressentirait une âme plus particulièrement à la fin de cette vie, et dans les approches de la mort, où Dieu se souvient davantage du mépris de ses inspirations et des infidélités dont on s'est rendu coupable, selon qu'il le dit par la bouche du Sage : Vous avez méprisé tous mes conseils , et moi pareillement je me moquerai de vous à votre mort (Prov. 1). C'est pourqi^i plusieurs personnes y sont alors privées des visites et des consolations, qui adouciraient merveilleusement la rigueur de ces dernières angoisses et ne reçoivent pas les faveurs particulières que Dieu accorde miséricordieusement à d'autres qui ont été plus fidèles ***

564 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. à ses pftces. L'on dira peut-être que ce mal n'est pas universel pour tous les justes , qui ont foilli par cette infidélité. C'est ce que j'accorde très-volontiers; car il arrive quelquefois que Dieu donne d'autant plus de grâces à l'homme, que ses péchés sont plus fréquents et plus énormes, multipliant les effets de sa bonté, à mesure que la nécessité du pécheur est plus grande. Mais je ne puis approuver que l'on fasse une conséquence générale pour tous, de ce que l'on a observé en quelques particuliers; car il y a une grande diversité de grftces. Néanmoins, puisque ces punitions s'exercent quelquefois, les plus justes doivent trembler et réparer les infidélités du passé, par une meilleure conduite à l'avenir. Je regretterai donc d'avoir manqué à tant de bons propos que Dieu m'avait inspirés. Je n'estimerai pas ces choses petites et de néant, d'où peuvent sortir de grands maux et les obstacles à de grands biens ; car que sais-je si Dieu exerçant contre quelques-uns cette punition pour des péchés véniels, il n'en usera pas contre moi ? Si donc je sens mon cœur porté à mieux prier, à traiter mes supérieurs avec plus d'humilité, et mon prochain avec plus de douceur , je craindrai de manquer à ces choses , dont les conséquences sont très-dangereuses.^ Délivrez-moi donc, Sfigneur, du mépris de vos inspirations, et ne permettez jamais que je tombe dans Tendurcissement. J'appréhenderai pareillement ce mot de David : Qui pourra zuhmter en présence de sa froideur (Ps. 147) ? Car cette soustraction de grâces plus spéciales est le froid de Dieu. 0 Dieu de mon salut ! que je ne ressente jamais ce froid ; mais plutôt que je ressente toujours à la vie et à la mort l'ardeur de votre amour et de votre bienveillance.

DE LA GRACE. 565 TREIZIÈME MÉDITATION. DE LA GRACE HABITUELLE OU SANCTIFIANTE, ET DE SON EXCELLENCE. I. Considérez que la grâce habituelle est une qualité surnaturelle que Dieu répand en nous, pour nous élever à un être divin. Toutes ces paroles ont leur utilité, et sont nécessaires pour entendre la nature et l'essence de la grâce. Elle est appelée qualité, parce qu'elle n'est pas proprement une substance, mais elle est un accident qui survient à la substance, comme la blancheur, et c'est une qualité admirable, qui qualifie et ennoblit l'âme d'une excellente manière. Elle est appelée surnaturelle, car elle surpasse l'état, la condition, la capacité de toutes les choses naturelles; elle est élevée, non-seulement au-dessus de tous les astres et de tous les cieux, mais aussi au-dessus de tous les anges, bien qu'ils soient au sommet des œuvres de la nature. Elle est encore appelée surnaturelle, parce qu'elle rehausse l'âme au-dessus de sa première condition naturelle, et au-dessus de ce qu'elle était auparavant, lui faisant changer son état en un autre beaucoup plus grand et plus honorable, ainsi que font ceux qui de roturiers deviennent nobles pour prendre une nouvelle position et jouir de nouveaux privilèges, ou bien qui de sujets deviennent princes souverains, pour vivre avec beaucoup de lustre et d'éclat. Et Dieu nous forme, pour ainsi dire, à trois fois, ainsi que Noé bâtit son arche à trois étages; il nous donne l'être de la nature, l'être de la grâce, et l'être de la gloire; mais celui de la grâce, comme un milieu, pour nous élever à la gloire. De là vient que cette qualité est infuse par Dieu dans l'âme; car comme elle est d'une essence très-sublime, il n'est pas au pouvoir des créatures de la produire par leur propre vertu. Cette merveille est réservée à Dieu qui seul peut lui donner naissance comme à une chose toute divine. Elle est aussi dite infuse en l'âme, parce que c'est un don réel et véritable, qui est reçu dans la substance de l'âme, laquelle n'est pas admise à l'état de grâce par la seule

The text on this page is estimated to be only 21.42% accurate

806 LA THiOLOCiE AFFECTIVE. acception et la bienveillance extérieure de Dieu, ni par l'imputation de la justice de Jésus-Christ, comme maintiennent faussement les hérétiques. La grâce est mise bien qu'elle possède intimement en soi-même, comme un vase qui est rempli d'un baume très-précieux. Elle est aussi appelée permanente pour la distinguer des grâces actuelles, qui ne font que passer et repasser en l'âme comme des éclairs redoublés, et ne font que la toucher sans s'arrêter en elle. Car la grâce habituelle et sanctifiante est permanente dans l'âme, comme l'esprit saint dans le corps qu'elle anime et vivifie. Elle nous fait pour l'âme immortelle, ce qu'elle ne serait pas si elle ne rencontrait jamais les péchés qui la font périr. Enfin la grâce est l'œuvre en l'âme pour l'élever à un être divin et l'estimer à un être nouveau, qui est plus qu'un être naturel, qui est plus qu'un ange.

tB La oftAce. 887 la Miores dMiie, Mlê qa*eHe est dans son infinité et dans son incompréhensibilité; ressemblance qui jamais n'aurait pu être produite par Dieu, s'il n'était infini et incompréhensible. Ainsi la tisiimi de Meui représente son être infini, et borne la connaissance (fitine telle qu'elle est en sa grandeur infinie. Toutefois, Gapréolus nous suggère une meilleure idée, en distinguant deux ressemblances ou conformités avec Dieu, Tune avec sa nature même, l'autre avec ses perfections ou attributs. Il dit que la première conformité appartient à la grtce sanctifiante ; la seconde aux vertus qui rendent aussi Tâme semblable à Dieu. Or, la ressemblance de Pftme avec Dieu par sa création, n'est que relative à quelques-unes de ses perfections ou de ses attributs; et celle qu'elle a par la grâce, est relative à sa nature même, ce qui est une noblesse admirable. Quel grand trésor ne portons -nous donc pas en nous-mêmes, quand nous avons la grtce? 0 Dieu immortel! y a-t-il chose au monde que nous devions tant appréhender de perdre, que la grâce, quand nous la possédons; mais y a-t-il chose que nous devions chercher plus ardemment que la grâce, quand nous ne l'avons pas? 0 grtce sanctifiante I que tu es noble et désirable! Certainement, je me suis proposé de l'avoir pour épouse (Sag. 8), et de contracter une alliance immortelle avec elle, pour ne la jamais perdre. 0 très-précieux vêtement! ô splendeur céleste! ô pureté incomparable! Je Fat préférée aux royaumes et aux trônes^ et fat compté pour rien les richesses au prix d'elle ; je n'ai point fait de comparaison entre elle et les pierres précieuses, parce que tout For du monde à son égard n'est qu'un peu de sable et de poussière, et l'argent n'est que de la fange. Je l'ai aimée plus que la vie et la beauté ^ et je l'ai préférée à la lumière du soleil ^ parce que sd lumière ne s'éteint pas (Sag. 7). n. Considérez que la grâce sanctifiante, étant teHe que nous venons de la considérer, est d'une excellence très-haute et très-sublime entre toutes les choses créées. Le Docteur angélique ne craint pas de dire que le bien de la grâce seule surpasse le bien de la nature de tout l'univers; paroles que son interprète Cajetan recommande beaucoup, désirant que nous les ayons toujours devant les yeux de notre entendement pour les méditer, comme nous faisons maintenant. En effet, il faut bien que cette grtce soit quelque chose d'un prix très - moneiUeux ^ puisque

568 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. Jésus-Christ a souffert, et a donné tout son sang pour l'acquérir. Elle est plus excellente que Tâme raisonnable et immortelle , car elle est une participation de la nature divine. Et quoique la grâce soit une qusdité de l'âme, toutefois, elle n'est pas le produit de son fonds , ni son œuvre naturelle ; mais elle provient d'une cause supérieure qui la lui donne, pour lui servir de forme divine, et comme d'une autre âme qui la vivifie, et qui l'élève à un ordre plus haut. C'est pourquoi comme l'âme du corps surpasse en dignité le corps, ainsi la grâce qui est la vie surnaturelle et comme l'âme de notre âme la surpasse en perfection. C'est pourquoi saint Grégoire le théologien dit que Dieu nous a premièrement créés, mais qu'il nous a refaits et restaurés d'une &çon plus divine, et qui surpasse de beaucoup la première. C'est ce qui a donné lieu à saint Thomas d'assurer que la justification du pécheur est une œuvre plus grande que la création, parce que la grâce, qui est le terme de la justification, est plus que le ciel et la terre, et tout ce qui y est compris par la nature. Au reste, si l'on compare la grâce avec les autres dons et qualités spirituelles, et si l'on pèse bien tout, elle l'emporte, et se trouve d'un plus grand prix. Cela est indubitable pour les grâces actuelles, qui ne sont que les servantes et comme les nourricières et les pourvoyeuses de la grâce sanctifiante, pour lui disposer le lieu de sa demeuré. Aussi ces grâces ne sont que des éclairs, et la grâce est une lumière fixe, ou, pour la comparer aux choses plus excellentes, un soleil. Ces grâces conviennent aussi aux âmes pécheresses, auxquelles elles sont envoyées pour les convertir, sans toutefois y réussir toujours. C'est pourquoi trop souvent elles laissent les âmes dans l'horreur du péché, et dans l'état de la damnation ; mais jamais celle-ci n'est reçue en une âme, qu'elle n'en chasse le péché mortel , qu'elle ruine par sa présence , et qu'elle ne la mette dans la voie du salut. Que si maintenant nous comparons cette grâce avec les bonnes habitudes, et les vertus infuses théologiques ou cardinales, nous lui donnons encore la préférence , car ces vertus accompagnent la grâce sanctifiante , comme les puissances de Tintellect et de la volonté accompagnent la substance de l'âme, dont elles émanent comme par rejaillissement et effluence naturelle; tellement que la grâce sanctifiante est, à l'égard des vertus, comme la mère à l'égard de ses filles, lesquelles, si elles sont bien apprises, lui déféreront toujours, et

I>£ LA GRACE. 369 lai céderont volontiers la place d'honneur. Il est vrai pourtant que les filles quelquefois sont en plus grande estime, parce que les mères avec l'ftge perdent peu à peu la beauté de leur visage; mais il n'en est pas ainsi de la gi^ce sanctifiante, parce qu'elle ne décline pas peu à peu, et n'est pas moins gracieuse par le cours des années, car elle ne périt jamais ; ou, quand elle périt, c'est en un seul instant, avec tout son éclat et sa splendeur entière. Enfin, la grftce ne le cède pas en sa perfection essentielle à la lumière de la gloire, et à la vision de Dieu, qui mettent l'âme dans la jouissance réelle de sa félicité ; car ces habitudes et ces dons du Paradis naissent encore originairement de la grâce sanctifiante, dont ils soiiit les fruits et les actes derniers, et ainsi ils lui en sont en quelque sorte redevables. C'est pourquoi à bon droit elle est estimée pour le plus riche présent que la sainte Trinité donne à ses créatures; elle vaut mieux que tous les empires de la terre, tout le monde ne la vaut pas, les anges, même les Séraphins, ne la peuvent mériter par eux-mêmes. Le sang tout seul de l'Homme- Dieu Jésus-Christ la contrebalance, parce que sa valeur est au-dessus de tout prix. De là nous approuvons le mot d'un célèbre docteur qui terminera cette consi-^ dération : c'est que la grâce sanctifiante peut se diviser à l'infini, et que la moindre partie de celle-ci vaut mieux que toutes les richesses du monde. Ici il faut produire les mêmes affections qu'au premier point, et y ajouter des regrets et des lamentations, de ce que les hommes connaissent si peu l'excellence de la grâce divine. C'est pourquoi ils la méprisent souvent, et la traitent avec indignité. Ofy dit saint Paul, si celui qui contrevient à la loi de Motsej sur le témoignage de deux témoins, est mis à mort sans pitié aucune, de combien plus grands supplices celui-là est-4l digne, qui aura fait outrage à Vesprit de la grâce (Hébr. 10). Je redouterai donc de recevoir avec moins de respect cet esprit de grâce habituelle , et cette âme de mon âme. Si je suis employé au salut des âmes, à l'administration des Sacrements, ou à la parole de Dieu, ou de quelque autre manière, je répuleraï la dignité de cet emploi, et je l'estimerai plus grande, que si Dieu se fût servi de moi pour créer le ciel et la terre, ou les Ordres des anges ; car la beauté inestimable de la grâce divine est si grande, que sa vue pourrait amollir tous les cœurs endurcis des pécheurs, ir. 24

The text on this page is estimated to be only 28.96% accurate

370 LA THÉ asmahle à tous les «nours de la terre. ni. Considérez
^e k ^ràoe saictMante ost aussi plus eioeUente que k Gharilé. Et quraque
ceMe iiérité soit comprise dans k point précédent, il est pourtant à propos
de rexaminer particulièrement, à cause des difficultés qm s'y renco&breiit,
et parce que pluneurs, confondant Thabitude de k Charité avec k grâce
sanctiûante, comme si c'était une même chose, me s'accordent pas avec
nous. Or il est vrai qu'elle «t k Charité sont intimement unies et associées
oisemble, d'ime union qui ne peut ae dissoudre par les s^oits naturels. D'où
vient que souvent l'on prend pour une même chose d'êb^ en état de grâce, et
en état de Charité, parce que quiconque est en grâce est aussi dmis k
Charité; et quiconque est dans la Charité est aussi dans h «race. Néanmoins,
à parier proprement ^ exactement, k grâce sanctifiante n'est point k Charité,
mais plutôt elle en est la ncine, on k source, et la Charité en est le ruisseau
et le rameau; la grâce est la mère, et k Charité en est la fille aînée, la
première en beauté et en excellence entre toutes les vertus. Car nous
considérons la grâce comme une forme céleste, qui apporte â Tâme un être
nouveau et en fait une nouvelle créature d'un ordre plus rekvé. C'est
pourquoi comme les puissances qui émanent de Tâme ont moins de
perfection que Tâme même, aifisi la Charité qui naît de la grâce, comme la
première puissance, pour former par son moyen ses plus hautes opérations.
De là vient que la Charité e^ distincte de la grâce et lui est inférieure en
dignité, ainsi que la volonté est autre chose et moindre chose que l'âme.
Aussi la grâce perfectionne le fonds de la substance de l'âme, et la Charité
la "volonté seule. La grâce donne l'être surnaturel et divin , et la Charité
donne l'opération , qui est d'un degré plus bas que l'être. Enfin, dans la
patrie, la Charité n'est pas le plus riche joyau de l'âme bienheureuse , elle
cède l'honneur à la lumière de gloire. C'est donc une marque, qu'en la voie
de cette vie, la Charité ne sera pas la plus noble qualité de l'âme; et partant,
c'est la grâce qui est la plus noble de toutes les émanations de Dieu au
dehors, par laqueHe toutes

The text on this page is estimated to be only 18.90% accurate

MB LÂ GiUCC. 571 Iw Vêlons hii Mmt agréables. Que si ^saint Paul préfère la Charité à 4e«te8 les aatres perfectioiis, quand il dit : Je montre encore m\$ V9ie flm emeUenU (u €or. 12), il ne compare pas la Charité mec la geâce sanoliAante, mais seulement avec les grâces gratuilesiefl dcnHiées et avec les autres vertus ; c'est pourquoi M ne «e peut «en conclure des louanges qu'il lui donne au préjudice 4e ta frice eanetiftaiite. & done -oeMe énineRle qualité s'élève encore par-dessus la feMime dmrké, e'est & bon droit que nous lui pourrons aUriIraer «es titres et ses éloges. Disons donc de la grâce comme saint Failli a ^t de ia Charité : Quand je parlerais k langue êeê w^gee ^ ies hemmeiy m je n'ai point la grâce sanctifiante, je ne 8im rim. ^umd je iistribtieraiê aux pautfrei tous mes biens y que je livrerais mon eorps pour être hrûlé^ si je n'ai pas la grâce saniffianle, il ne me oert de rien (i. Cor. 18). 0 Dieu étemel, eeyes éaac béli Incessamaient pour la production de cette adflBÔrabie qualité I 0 Seigneur! en toute éternité je vous louerai. Gencevens ensuite une grande horreur do péché, qui ruiiie iniséraMeinent 4a grâce dans nos âmes comme il a fait dans les anges. O ie mal horrible et effroyriile que le péché qui ie pmirrak assez abhorrer? QUÂTORZiÈIIIË MÉDITATION. DES TROIS AUTRES EXCELLENCES DE U GRACE SANGTn?rA!fTE. 9. Qon^dà*e2 que la grâce sanctifiante a Dieu seul pour au'leur*; 41 »la produit par l'action la plus noble, qui est la créa4ion tpar hquelle il produit quelque chose de rien, sans le concoure d'raeun autre agent, si bien que cette grâce est créée. Le - Prophète ropl était en ce sentiment, quand il disait : 0 Dieu ! oréez en moi un comr nouveau, et renouvez en mes en^ tmiUm «Il esprit droit (Ps. 50). Car alors il demandait â Dieu la qwdilé sarmtureUe de la grâce , et le priait d'y employer

372 LÀ THÉOLOGIE AFFECTIVE. œuvre même de la création , parce qu'elle est produite par création et sans que le sujet y contribue» n'é(ant point extraite de lui , comme les autres formes accidentelles. Le Docteur angélique enseigne cette même vérité : Toute opération de la créature, dit-il, présuppose de la matière; il est impossible que la créature produise aucune forme qui ne soit extraite de la puissance de la matière, et de là vient que l'âme raisonnable est créée de Dieu seul. Or, parce que la grâce sanctifiante élève l'homme au-dessus de la nature, en tant qu'elle forme un acte et ordonne à une fin, auxquels la nature ne peut atteindre par toutes ses puissances, cette perfection n'est point tirée de la puissance de la matière, mais est conférée par Dieu seul. Le saint Docteur prouve fortement cette vérité, en considérant l'élévation de la grâce au-dessus de toute la nature ; ce qui ne lui pourrait convenir, si elle était contenue^ dans la puissance même obédientielle de la nature intelligente; car cette puissance étant naturelle, et existant en vertu de la première création, il s'ensuivrait que ce qui est naturel comprendrait virtuellement la grâce; ce qui serait favoriser l'erreur de Pelage, que les Pères ont toujours puissamment combattue. C'est pourquoi la grâce étant d'une plus haute dignité que toute la nature, elle ne tient rien du sein de la nature; elle est produite par une action créatrice et dès lors par Dieu seul. Aussi la grâce étant la plus noble qualité du monde, comme étant une participation de l'être divin infini, il lui appartenait d'être produite par l'opération la plus noble, car l'action productive doit être d'autant plus sublime et plus élevée, que le terme en est plus grand et plus rehaussé en perfection. Donc, comme la grâce est telle, que rien ne se peut imaginer de plus parfait, ainsi que rien ne se peut imaginer de plus parfait que Dieu même, dont elle est une participation formelle, elle demande d'être produite par une action des plus parfaites, telle que la création; or la création est plus noble que la transsubstantiation même; et ainsi la grâce est produite d'une manière plus noble que le corps de Jésus-Christ n'est produit dans le Sacrement. Et comme aucune créature ne peut servir d'instrument pour coopérer ici avec Dieu, la création convenant à lui seul exclusivement, il s'ensuit de là que Dieu seul est auteur de la grâce, et qu'il est uniquement le créateur de cette forme et de cette beauté toute surnaturelle.

DE LA ORACE. 375 Toutefois , il faut distinguer ici la création de la grâce d'avec son infusion ou sa réception dans Tftme ; car bien que ces deux choses se fassent en même temps et ne soient point divisées, l'esprit toutefois les doit concevoir distinctement. Quant aux Sacrements ou aux dispositions de l'âme qui peuvent être les instruments de la grâce , ils ne sont les instruments que de sa réception dans Tâme et non de sa création; Thonneur en est réservé à Dieu seul. Vous seul, 6 mon Dieu I vous êtes donc le créateur de la grâce ; aussi êtes-vous le principe surnaturel , et parce que vous êtes élevé à un degré et à une éminence de perfections au-dessus de tout être naturel, et parce que vous avez la puissance d'opérer d'une manière qui est au-dessus de toutes les forces des êtres naturels ; car étant surnaturel en votre substance, vous donnez l'être à cette noble et divine qualité de la grâce surnaturelle, pour rendre Yos anges et nos âmes toutes célestes et toutes divines ? 0 Seigneur ! je vous révère et je vous adore comme auteur de la grâce; je vous sou mets toutes les grâces que j'aie jamais reçues de votre miséricorde, et je vous en fais hommage de latrie et d'adoration; oui, je vous en fais hommage de latrie et d'adoration , comme ne provenant que de votre grandeur infinie; car la nature et toutes ses puissances n'ont aucune part à sa création. II. Considérez une autre excellence de la grâce sanctifiante , en ce qu'elle est une participation formelle de la nature divine, et qu'elle rend une âme comme divine et toute pleine de Dieu par imitation de ses perfections. Ce point est relevé et contient un mystère difficile à comprendre et à expliquer ; mais il vaut mieux connaître un peu , quoique obscurément , les grandeurs de la grâce divine, que de connaître plusieurs autres choses nettement et clairement. Considérez donc que la perfection la plus essentielle de l'essence divine est l'acte par lequel Dieu se voit et se connaît actuellement soi-même et toutes choses ; car la nature divine a , par essence intellectuelle , une connaissance , une vision et une compréhension infinies. Or la grâce sanctifiante est la racine et la source de la vision intuitive de Dieu, elle donne à TÂme le droit de jouir de cette merveilleuse vision , et le corps seul ou quelque reste de péché lui font obstacle pour un temps, après lequel elle entre pleinement en possession de la jouissance de. Dieu par la sublime intuition de son essence, qui lui est C(»n

The text on this page is estimated to be only 27.87% accurate

874 LA THÉOLOGIE AFFSGTIVE« muniquée comme une conséquence de la grftce sanetiflanU, Dès lors elle fait entrer Tftme en participation de la natusa da Dies, et cette intuition admirable, qui est une des formes de Dieu, ii est permis d'user de ce terme, devient aussi comme la forma de l'Ame. Aussi saint Pierre, le chef des théologiens sacrés, a dit de la grftce : Il imis a fait de grandes et fn'écieutiê ^^^otMSseê , ^ que par elles nous entrions en partage de la nature divine (n. Vm, 1). Et Jésus-Christ même, la Vérité éternelle, dit des bonnoea saaetifiés : Le royaume de Dieu est au dedans de vous (LuCp 17), car la grftce sanctifiante étant la semence de la gloire , et la contenant virtuellemeiyt avec toite sa grandeur et ses privil^s^ Fftaie entre par die en droit de voir Dieu face à face. Mais il } a da plus à méditer ici que les vertus surnaturelles , théologiques et cardinales, demandent d'être produites par le même principe qui donne naissance à la grâce, ainsi que les propriétés sont pro* duites avec ressenoe même dont elles sont émanées par une même ei indivisible production, et par la même cause efficiente ; et c'est ce qui fait entrer Tftme en participation des excellences divines, car toutes ces vertus créées avec la grftce, sont autant de participations de l'ordre divin ; ainri la Fm, la première vertu théologique, rend l'âme participante de Tassurance et de la certitude, avec laquelle Dieu connaît et entend son ess^ice ; aussi n'y a-t-il rien de plus certain que la Foi surnaturelle. L'Espérance fait que, comme Dieu ne veut d'autre bien que le bien incréé qu'il est lui-même, n'attend aucun autre bien que celui de son essence, l'abîme de tout contentement ; aussi l'ârne, par l'Espérance théologique , souhaite, n'aspire et n'attend que ce même bien incréé pour comble de son bonheur. La Charité rend l'âme participante de ce poid» et de cette inclination que Dieu a pour soimême ; car la Charité, qui cfst jointe inséparablement à la grâce, est une inclination amoureuse au bien surnaturel et béatifiant. Il en est de même des quatre vertus cardinales ; elles renferment toutes quelque imitation des mœurs et des attributs ou perfections divines, Aelon qu'il paraîtra ci-après. Admirons cependant la sublimité de la grâce divine et la stupidité et l'égarement de l'âme humaine, qui considère si peu ces choses qui sont en elle-même, et qui en est si peu touchée d'affection et de reconnaissance : L'homme sans sagesse ne le connaîtra pas^ et rinsensé ne l'entmdra pas (Ps. 01). 0 Cieux I étonnez-vous que

n. Lk GIUGIU S7((des 'bommes éclairés par la Foi se passionnent pour la connaissance et la possession de tant de choses basses et inutiles, tandis qu'ils s'oublient et n'ont aucune ardeur pour conserver et défendre en eux-mêmes (e don très-excellent de la grâce très-précieuse. Oh ! pardoD) Seigneur, pardon pour le passé, ce sera votre grâce qui sera dorénavant l'objet de mon étude et de mes vœux ! Je combattrai pour elle, et je parlerai pour la faire connaître au monde et Te faire estimer. l'U.

Considérez ensuite le filet admirable de la grâce sanctifiante, qui est de rendre l'homme enfant adoptif de Dieu, en le faisant entrer en participation de sa nature et lui donnant droit à son héritage éternel. Cette vérité est merveilleuse et donne à la créature un avantage incomparable, par lequel elle surpasse en noblesse tout ce qu'il y a de perfections naturelles au monde, même dans les plus illustres Séraphins; et c'est la grâce sanctifiante qui lui apporte cette grande et très-haute élévation; car elle fait renaître l'homme à une vie toute divine, puisque de fils de l'homme qu'il est par nature, elle le fait monter jusqu'à la dignité de fils adoptif de Dieu et de cohéritier de Jésus-Christ, selon qu'en parle saint Paul : Enfants et héritiers de Dieu et cohéritiers avec Jésus-Christ (Rom. 8). C'est pourquoi le grand saint Léon dit que ce don est au-dessus de tous les autres dons, que Dieu donne le nom de fils à l'homme, et que l'homme appelle Dieu même son Père. Et c'est un don réel et solide; car, aux termes du disciple bien-aimé, le Père a eu pour nous tant de charité, qu'il a voulu que nous fussions appelés enfants de Dieu et que nous le fussions en vérité (i. Jean, 3). Et le Concile définit la justification, qui est l'œuvre de la grâce sanctifiante, une transformation de l'état dans lequel l'homme est né enfant d'Adam en un état de grâce et d'adoption filiale. Si bien que, par la grâce, l'homme cesse d'être enfant du premier Adam et de Satan, et il devient le fils de Dieu. En effet, selon la doctrine des jurisconsultes et des théologiens, adopter quelqu'un pour fils, c'est rendre fils quelqu'un qui était étranger, et ce par une espèce de nouvelle génération. Et comme par la génération le père communique au fils sa nature, l'engendrant semblable à lui; ainsi par l'adoption, l'adoptant communique à un étranger ce qu'il est lui-même, par désir et affection, lui attribuant la prérogative de fils, et lui donnant droit à son héritage, à l'adoption.

376 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. biens et à ses richesses, comme s'il était fils par nature. Ainsi plusieurs empereurs romains adoptaient des étrangers, qui après eux ont joui de l'empire, de toutes ses grandeurs et de toutes ses richesses. En un mot, ce que les hommes ne font que par désir, Dieu le fait en réalité; car imprimant sa grâce sanctifiante dans une âme, il se donne à elle et est en elle réellement; en sorte que, si par impossible il n'avait l'immensité, qui le rend toujours présent en tout lieu, la grâce le rendrait présent dans un nouveau lieu, selon ce qui a été considéré ci-devant, parce que c'est le propre de cette grâce; et voilà pourquoi saint Thomas l'appelle une participation de la nature divine. En effet, ce qui est en Dieu la nature divine, la grâce le fait par imitation dans une âme; et comme la nature divine est en Dieu le principe des plus nobles et des plus sublimes actions, comme la vision et l'amour, aussi la grâce est dans une âme la racine et le principe de la vision intuitive et de l'amour béatifique, de ses connaissances surnaturelles et de ses affections célestes, par lesquelles elle règle toutes ses œuvres dans la droiture et la sainteté. Et ensuite elle a droit à l'héritage de Dieu, et Dieu s'oblige envers cette âme, par la grâce sanctifiante, à lui donner l'empire céleste et la jouissance de la béatitude éternelle, pour la rendre heureuse de sa félicité même. Et tant que cette dignité d'adoption lui demeure, ce droit lui est assuré, sans qu'elle en puisse être privée; elle reçoit donc par ce moyen une élévation tout admirable. Car son adoption ne se fait pas seulement par la communication du droit du Paradis, mais aussi par le don du Saint-Esprit et la communication de la nature divine; la grâce ayant cette vertu d'attirer avec soi le Saint-Esprit, dont elle n'est point séparée, ainsi que l'union hypostatique ne peut être séparée du Verbe. C'est pourquoi la grâce sanctifiante est comme un lien, par lequel la nature même de la divinité est présente intimement dans l'âme justifiée, et lui est communiquée pour être elle-même le principe des actions les plus élevées du monde et d'une infinité de joie, de gloire et de félicité. Se peut-il rien imaginer de plus grand que cette noblesse, d'avoir droit de posséder un Dieu aussi grand et aussi infini. O possession éternelle de Dieu, que tu es peu considérée des hommes! ô adoption sublime! ô droit par-dessus tout droit! ô grâce sanctifiante, que de choses grandes, sublimes et mer

DE LA GRACE. 577 veilles sont dites de toi! A amitié ineffable du Dieu toutpuissant et du Père des lumières, de qui est tout don parfait et qui est tout aimant, que les hommes connaissent peu ta valeur inestimable ! c'est pourquoi ils te perdent si aisément , ils te recherchent si froidement, te conservent si négligemment, et te méditent si peu ardemment. QUINZIÈME MÉDITATION. DE TROIS EFFETS SIGNALIS DE LA GRACE SANCTIFIANTE. 1. Considérez que la grâce sanctifiante par soi-même et de sa nature efface tous les péchés mortels, qui souillaient l'âme avant qu'elle en fût revêtue. C'est ce que Dieu promettait par le Prophète : répandre sur vous une eau pure , et vous serez purifiés de toutes vos iniquités (Ezéch. 36). Aussi la grâce est la sainteté même, la pureté même, et dès lors elle ne souffre point de souillure, elle est incompatible avec tout ce qui se rencontre dans l'offense mortelle ; car si vous considérez le péché comme une difformité qui reste dans une âme, lorsqu'elle ne rétracte point une action perverse, qu'elle a commise contre son devoir au mépris de Dieu, la grâce sanctifiante rétracte cette action perverse, en ce que de sa nature elle est une conversion habituelle à Dieu, et une soumission à toutes ses saintes volontés; ce qui est rétracter tous les actes passés qui auraient été en opposition avec cette union à Dieu. Si vous le considérez comme une difformité, en ce qu'il est une privation de la grâce sanctifiante, il est aisé de voir qu'elle détruit cette privation et la laideur qui en résulte; comme la vision dissipe l'aveuglement, et la lumière les ténèbres. Si l'on considère le péché . comme une injure et une offense qui * a été faite à Dieu, la grâce répare encore cette injure, en ce qu'elle fait que l'action injurieuse à Dieu , n'est plus volontaire. Si l'on considère l'inimitié que Dieu portait à l'âme pour son péché, qui la rendait hideuse et haïssable, la grâce l'embellit et la lui rend aimable, en sorte que Dieu chérit cette âme d'un

The text on this page is estimated to be only 26.21% accurate

STft LA TUtOliOGIIS ArFKGTIVE. amour de complaiMnae qui lui e9t nécessaire, Bon qa*il ait be* soin d'aimer cette ftme, mais parce qu'étant juste et droite il ne peut pas ne pas se complaire en un objet si beau et si digne. Enfin, si l'on considère encore le péché dans la peine éternelle des enfers qu'il mérite en punition de l'injure et de l'offense commise contre Dieu, la grâce délivre l'&me de cette peine, parce^ qu'elle la rend digne du Paradis; ce qui ne serait pas si elle devait soufDrir des peines éternelles, car jouir de Dieu et mériter une peine étemelle, c'est chose contradictoire. C'est pourquoi elle en est affranchie par la grâce sanctiante. Ainsi il n'y a rien de si hideux et de si horrible dans le péché, que la grâce ne combatte et ne détruiSfO. Cela ttt que méoae le péché ne peut subsister avec la grâce, ainsi que saint Paul semble Tavoir enseigné : Qtiel accord peut-il y avoir entre Jésus-Christ et Déliai (il. Cor. 6)? Et le bien-aimé disciple : Quiconque est né de Dieu ne pèche point, d'qutant que «a semence demeure en luiy et il ne peut pécher (i. Sptt. c. 3). Aussi,^ par la toutie-puissance divine, l'âme ne peut être tout ensemble immopde et pure, sainte et perverse, fille de Dieu et fille de Satan, innocente et i^riminelle, digne de la vie éternelle du Paradis et de la mort éternelle des enfers. Ce sont des extrémités inçompaii})le\$ pour pouvoir s'accommoder ensemble. Quelle estime ne devons-nous donc pas faire de la grâce, puisqu'elle détruit si puissamment notre ennemi mortel, qui nous as^ sujetlissait sm. misères de l'enfer éternel? Q n'en est pas ainsi des grâces actuelles, bien qu'elles tendent à la ruine du péché, elles ne réussissent pas toi\ours, et le péché ne laisse point de régner avec elles ; mais au même moment que cette grâce paraît, les péchés disparaissent et s'anéantissent. Je la veux donc souhait tçr plus ardemment que ceuii qui sont assaillis par leurs ennemis n'aspirent après le secours. Je la vçux désirer avec plus d'ardeur que les malades et les moribonds ne désirent le remède qui doit guérir parfaitement toutes leurs infirmités. Qh! certainement, mon Diçu ! je rechercherai votre grâce partout où je la pourrai trouver. S'il faut passer les mers et les montagnes, s'il faut ^e jeter dans la profondeur des abîmes, etc., ô mon Dieu! je ne veux rien épargner, pourvu que je puisse arriver à sa bienheureuse possession! II. Considérer que la grâce sanctifiante porte les vertus surna

The text on this page is estimated to be only 28.07% accurate

m LA QHACE, ^79 lurrilefty Im théologiques et les cardinales , dans rame où eUe est reçue. C'est une noble reine qui a pour cortège les habitu* des surBiturelles qui inclinent l'âme à toutes les choses bonnes et justes, et elle ne fait point son entrée dans l'âme qu'elle n'y soit honorablement accompagnée. De la grâce, dit saint ijitonin, procèdent toutes les vertus qui embellissent et illustrent l'âmoy comme les rayons partent du soleil ; d'elle sort le rayon de la Foi, qui perfectionne l'esprit, pour lui faire connaître et lui faire croire tout ce qui est de la Foi ; de la grâce procède la vertu de l'Espérance, qui élève l'âme à l'attente de hi gloire céleste. D'die descend la flamme de la Charité, pour aimer Dieu et le prochain. ElU emeigm la sobriété de la tempérance el h sagesse de la prudence ; la justice et la vertu, c'est-à-dire la force, qui esi ce qui se trouve de plus utile dans la vie (Sag. 8). C'est pourquoi Dieu l'appelle du nom de bénédiction , disant à Abraham : En ta semence toutes les nations seront bénies (Gen. 22)» c'est-à-dire que par Jésus-Christ tous les peuples recevront la grâce sanctifiante, cette vraie bénédiction de Dieu, source de tout bien. Aussi le Doctemr angélique la compare à l'essence de l'âme, parce que, comme de l'essence émanent les puissances et les facultés naturelles, qui sont les principes des actions ; ainsi de la grâce s'écoulent dans les puissances de l'âme toutes les vertus. En effet, comme l'homme, après avoir reçu son essence ou son êtra na^ turel, créé capable d'agir et d'atteindre quelque fin, doit ensuite, Tomme par un droit naturel, recevoir des puissances et des facultés qui le rendent propre à faire ses fonctions pour y parvenir ; ainsi l'homme recevant la grâce, qui est comme un être nouveau, qui l'élève au-dessus de sa première condition, et le rend capable de la possession de Dieu, sa fin surnaturelle ; il doit avec elle recevoir des habitudes infuses de vertus, pour pouvoir agir saintement et atteindre une fin si sublime. C'est pour^ quoi la grâce sanctifiante amène avec elle les vertus théologiques de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, afin que^ Tâme, par leur assistance, se porte à Dieu. L'âme reçoit aussi avec la grâce les quatre vertus cardinales, la prudence , la justice , la tempe* pance et la force ; afin que par leur moyen elle se comporta saiu-n tement envers le prochain et envers soi-même. Au reste, si ayant reçu tant d'habitudes saintes avec «lu grâce, elle ne se sent pas plus inclinée aux actes surnaturels, et ne se trouve pas moins

380 LA IHÉOLOGIE AFFECTIVE. combattue par ses vices et ses habitudes perverses, cela provient de ce que les effets de la gr^{te} sont spirituels et hors du sentiment, et que ces vertus étant surnaturelles et d'un autre ordre que les habitudes vicieuses, elles ne les détruisent pas nécessairement. Ajoutez que Dieu ne communique pas toujours toutes les vertus morales surnaturelles à toutes les f^{mes} qui reçoivent la gr^{ce} sanctifiante, car il donne aux uns plus, aux autres moins, selon leur indigence, ou bien selon leurs disposit^{ns}, ou selon la conduite de sa sainte providence, qui établit différentes mesures; c'est pourquoi cette considération n'empêche pas que l'f^{me} ne soit vraiment enrichie de vertus et remplie de biens spirituels que lui apporte la gr^{ce}. Mais, ce qui est beaucoup plus digne d'être considéré, et ce qui mérite davantage de fixer l'attention de nos esprits ; comme la gr^{ce} sanctifiante en cette vie produit la Foi vivante ou animée de la Charité, ainsi en l'autre vie, n'étant plus arrêtée par la masse du corps et les peines dues au péché, elle produira la claire et intuitive vision de Dieu, accompagnée de l'amour béatifique. Et ce sera là sa dernière opération et son dernier fruit ; ce sera toute la félicité de la créature angélique et humaine, qui prend sa source dans la gr^{ce} sanctifiante, dont la valeur ne se peut estimer. Bien plus, la gr^{ce} est la même chose que la gloire en son essence, n'en différant que comme le moins parfait du plus parfait, et ce qui est commencé de ce qui est achevé. Oh ! que la gr^{ce} est donc excellente et précieuse, puisque tant de biens nous arrivent avec elle ! Qui ne l'estimera donc, qui ne la recherchera, qui ne la conservera parfaitement? O noble Jésus, auteur de la gr^{ce} ! l'âme peut-elle vous oublier en ces considérations, puisque c'est vous qui nous avez acquis cette gr^{ce} et tous les biens qu'elle cause, au prix de vos travaux et de l'effusion de votre sang royal et divin ! O noble sanctificateur, c'est pour ce précieux trésor que vous vous êtes défait de tous vos biens , afin de nous l'acquérir ! O très-cher Rédempteur, soyez toujours aimé, toujours révérend et admiré de ceux qui entendent ces vérités et de ceux qui ne sont pas capables de les entendre ! O Seigneur, répandez sur mon âme les bénédictions de cette gr^{ce} ! m. Considérez ensuite (ffm la gr^{ce} sanctifiante donne un lustre de merveilleuse beauté à l'âme qui la reçoit. En effet, la

D£ LA G1UC£. 581 beauté étant une qualité si excellente et si aimable, que chacun la prise et l'estime, il ne faut pas estimer qu'elle n'appartienne qu'au corps, et que les esprits en soient privés. Dieu, très-pur esprit, a une beauté ravissante et indicible. Les anges, pareillement, ont des traits de beauté incomparables, qui nous les feraient estimer plus que toutes les beautés de l'univers, si nous étions capables d'en être les spectateurs. Il en est de même d'une fme raisonnable, laquelle toute seule a plus de beauté dans sa nature que tous les corps ensemble. Mais quand à la beauté naturelle de l'fme vient s'ajouter la beauté de la grftce, alors il n'y a rien de si digne et de si aimable. Ainsi Judith avait une beauté naturelle très-exquise, qui lui acquérait une grande réputation; mais quand Dieu lui donna un nouvel éclat et de nouveaux traits de beauté, elle surpassa tout en charmes et devint toute ravissante. Il en est de même de l'âme que Dieu pare et orne de sa grâce, et à laquelle le Seigneur a donné ausn de la splendeur (Judith, 10). Car la grâce efface les taches et les souillures de l'âme, et au lieu des péchés qui y régnaient, die y introduit les vertus qui perfectionnent la beauté spirituelle. Le saint Prophète ressentait cette vérité, quand il disait : Vous me laverez, et je serai plus blanc que la neige (Ps. 50. Car, comme dit le grand saint Grégoire, le saint Prophète déclare par là qu'il n'y a point de beauté semblable à celle d'une âme sainte, comme il n'y a point de blancheur pareille à celle de la neige. Ressemblance qui est telle, que sainte Catherine de Sienne disait de la grâce, que nous la prendrions pour Dieu même, si elle paraissait à nos yeux. Aussi, c'est une ressemblance avec la nature de Dieu imprimée dans l'âme, que samt Pierre appelait une aurore, jusqu'à ce que Lucifer naisse en vos coeurs (il. Pierre, 1), parce que cette étoile, qui paraît la première du jour, ne donne pas plus de beauté au ciel que la grftce à l'âme. Cela fait qu'elle rend une âme le digne objet de l'amour de Dieu , qui , par sa justice et son équité, aimant les choses autant qu'elles sont belles et aimables, se complaît dans une âme justifiée, faime d'un amour surnaturel, et l'accepte pour sa gloire étemelle. Et comme par la lumière de gloire l'âme unie â Dieu se dHecte en Dieu ; amsi, par la grâce, Dieu uni à l'âme se délecte et se complaît en l'âme, et après la vue de sa beauté divine et infinie, il tient ses yeux collés sur la beauté d'une âfISI sanctifiée par la grâce ; et, dans cet état, elle lui est si agréable, que lorsqu'il la considère,

The text on this page is estimated to be only 24.58% accurate

8SS LA THÉOLOGIE AFFECTIVE, ne éiiRfliuiflit fmmi son affectm, il foi dH : 7k ts tmtU Mfc, ma UmhakÊéi , tm es toute Mfe, et U n'y a pta de Udie m ki: que In te Mfe, ma htennimée! ma lrès-eMr«, fMî fm mee #hee\$ (Cant 4 et 7). Paroles bien firites pour fraospofter les toa jtsMieB, qui M soient ainsi aim^ et estimées ^e lear (sçtfn eéleste. Mais leur transport serait indiciUe, m le voile de ee €orps ne les empêchait , pendant cette ^ie , de se ^^cmiteinpler t ilécontert; eHes s'émervelleraient de se voir si beHes et si noMenent parées; c'est pourquoi elles diront, pleines d'élonnement, quand elles en seront séparées : Quoi doncf est-ce moi?., «n corps mortel enfermait-il une âme si belle et si ravissante! Oh! béni soit mon Créateur, qui m'a donné une teHe beaaté. Admirez dmic la force de la grâce qui confère une teHe beauté, que ceux qui étaient intérieurement difformes et hideux comme les démons de l'enfer, deviennent beaux comme les anges du Paradis : 0 justes , f^jornseez^votts dans le Seigneur , tl appariient attx âmes eaînles de lui donner des louanges (Ps. 3^! 0 Dieu très-bon, très-admirable sanctificateur, que vctos êtes grand et louable en vos œuvres! Hélas! jusqu'à quand le cœur de l'homme fera-t-il si grand état d'une beauté corporeOe, 'vaine, perfide, qui passe comme une ombre, qui se change enfin sa une difformité insupportable aux yeux de tous, tandis qu'il ne se donnera point de peine pour connaître et acquérir la beauté de votre grâce justifiante? Ehl Seigneur, cette beauté est assez grande pour mériter que nous combattons incessamment potir elle. Adieu donc les parures et les vanités mondaines : Trompeuses sont les grâceSy et vaine est la beauté; la femme qui craint Dieu sera eomblée de louanges (Prov. 30). Je soupirerai donc après vôtre miséricorde : Ayez pitié de moi^ Seigneur^ selon votre grande miséricorde et selon la multitude de vos commiséraions; effacez mes offenses, lavez-moi de plus en plus de mon inquitéj et purifiez-moi de mon péclié (Ps. 80). J'ahnerai la pénitence et la confession de mes fautes. Je ferai état de vos Sacrements, qui sont les canaux de la grâce et la source de la vraie beauté, el j'aurai horreur du péché, qui souille les âmes de taches abominables. Oui, ô très-noble Jésus ! je vous chérirai de tout mon cœur, parce que, par votre* sang précieux, vous avez ressuscité et fidt revivre celte grâce, qui était éteinte par le péché. 0 admi

The text on this page is estimated to be only 17.37% accurate

M LA di hOE. 385 fable Rééemptevrl Ёo«s oMMîssiât rvxcdtence
«(l'écht de oêtCe bewMé Bpirit«d(e , qui ravH ttvs les afBffs ; «iVit
prarqnoi tons wrez vaidu la réparer aax Mpens de votre vie. Oh l qm ?ous
aioMra mUaiK que wom ea êtes digne f SEIZIÈME IIËDITATiaN* Vt'un
AUTRE EPFIT DE LA GRACE, QUI EST LE HÉRITE DE LA GLOIRE
ÉTERNELLE. I. CoosidéMz ^*eQ verta de la grâce sanotifiMite il y a m
nérite dam les Ames justifiées, par leqael elles se rendent ^Hgnes de
posséder la gloire étemelle par un dr(Ht de justice. L'Eeritane eakite alArme
celte vMté, et oblige les hommes à la crtria; car Dieu dit à Abraham : Je
serai tu récomjmie très^frmtàf (Gen. 1J()). Et Jésus -Qhri^ console les
affligés flor «tftte espérance, disant : Réjonmez^otiê ^ car votre récom^ fom
mt 4éondanU dans k Ciel (Matth. S). C'est pourquoi srint Paul paratt plein
d'allégresse au fcrt de aes trbulations : J'ai garié 4« F(n, j'ai aekeifé ma
eourse; U netne reste qu'à attendre vne eaurmme de jtwtice^ que le jmté
juge me dmimra (n. Tim. 4). H appeRe le Ciel une couronne de justice,
parce qu'elle se donne par 4e ^It de justice à la Valeur du mérite ; il dit que
{Heu lia lai 'donnsra comme «une chose qm lui appartient, et il «ppeHe Km
jmie juge, pour 'témoigner qne Dieu la 'donnera «n quelité de juge qui garde
la justice. Après ces oracles de ("Scrilnre eamte , FEglise a tranché net -sur
ce sujet en ûhfers Conciles , disant tantôt : La récompense est due aux
bonnes centres, si elles se font; mais la grftce qui n-est pas due précède, afin
qu'elles se fassent. D'autrefois : Non sei^ment les vierges et les continents,
mais aussi les personnes mariées, qui plaisent è Dieu par une foi droite et
une sainte action, méritent de parvenir à la félicité éternelle. Aussi il était
bien convenable que Vim sMabBt des récompenses pour les bonnes œuvres
^ comme

584 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. il propose des peines et des supplices pour les mauvaises; car les sages gouverneurs ne régissent bien les peuples que par les récompenses et les peines , qui sont comme les nerfs des républiques y les font subsister , et inspirent l'horreur du mal et l'amour de la vertu aux âmes raisonnables ; c'est pourquoi, puisque Dieu est le plus sage des monarques et le modèle de la sagesse, il n*aura pas manqué de récompenser par le bonheur et par la félicité les œuvres vertueuses, ainsi qu'il punit justem«it celles que la raison condamne; autrement il serait plus enclia à la sévérité qu'à la douceur, ce qui répugne à sa nature. Et puis, les bonnes œuvres se font en son honneur et pour lui rendre obéissance, et souvent par le motif de la charité qui le préfère à toutes choses. Or Dieu ne souffrira pas qu'on ait fidèlement travaillé à son service, sans en être récompensé. Un honnête homme dans le monde serait confus de laisser sans récompense celui qui se serait employé pour lui, et Dieu le jugerait indigne de sa grandeur et de sa magnificence infinie. De plus, la grâce sanctifiante est d'une qualité si relevée, qu'elle ennoblit les œuvres qu'elle anime au-dessus des grandeurs, de ce monde, ainsi que le diamant, enchâssé dans une bague, lui donne une très-grande valeur ; c'est pourquoi, comme le prix est plus grand que le mérite, n'y ayant rien en ce monde, que la gloire, qui soit au-dessus de la grâce, l'œuvre méritoire procédant de la grâce ne peut être suffisamment récompensée que par la gloire; et dès lors, par la grâce, on la mérite en toute rigueur. Ajoutez encore que la grâce unit comme par un mariage spirituel le Saint-Esprit et l'âme qui en est douée; les bonnes œuvres y tiennent lieu d'enfants, l'âme d'épouse, et le Saint-Esprit d'époux; c'est pourquoi si ces œuvres paraissent peu dignes du côté maternel de l'âme, toutefois, de la part du Saint-Esprit, elles sont dignes de l'héritage du Ciel, comme celui-là est digne du royaume, qui est né du mariage légitime d'un roi avec une femme d'humble naissance. Enfin la grâce sanctifiante est communiquée de Dieu à Târne par une affection d'amitié qu'il a pour elle et par laquelle il la prévient; laquelle affection d'amitié le porte à lui pardonner toutes ses offenses, à la recevoir en sa bienveillance et à la revêtir de l'or brillant et de la beauté sans égale de cette céleste qualité. Ce qui fait que l'homme devient l'ami de Dieu par sa première justifies

DE LA GRACE. 383 tion, et acquit une certaine noblesse tout illustre, en vertu de laquelle ses bonnes œuvres deviennent si considérables, qu'elles sont dignes du Ciel, comme procédant de celui qui est ami de Dieu et reçu en son affection, par laquelle il veut Tagrandir et le rendre heureux en toute manière. Je me réjouirai à cette pensée que ce n'est pas en vain que nous travaillons en cette vie. C'est pourquoi, comme l'ouvrier se console dans ses travaux par l'attente qu'il a du salaire, ainsi je me consolerais dans les fatigues de cette vie. Quelles disgrâces ai-je à craindre dans le monde? Qu'est-ce que cette vie peut avoir de fâcheux et d'amer pour moi, puisque la bonté divine me fait espérer une félicité immortelle après les jours de cette vie, si je m'emploie fidèlement aux œuvres de son service? O Seigneur, que vous êtes un Père admirable et magnifique! Quel serviteur oserait, après tous ses services, espérer d'être mis au rang des enfants? Et nous, quoique serviteurs très-inutiles, nous espérons, par votre bonté, d'être mis au rang de vos enfants. Qui oserait, pour avoir levé une paille, attendre une cité royale en récompense? et nous attendons pour nos œuvres si petites en elles-mêmes, votre cité royale du Paradis. O bénie soit donc votre grâce, qui élève nos souffrances et nos actions à une telle dignité! IL Considérez que l'action méritoire du Ciel doit être bonne en elle-même, et non mauvaise ou indifférente: Abondez dit saint Paul, en toute bonne œuvre sachant que votre travail n'est pas stérile devant Dieu (i. Cor. 15). Le mérite est une œuvre digne de salaire, c'est une action bonne qui se fait librement, et que Dieu accepte pour la vie éternelle. Or il est bien constant qu'il n'y a que les bonnes œuvres que Dieu accepte, en tant qu'elles se font pour accomplir sa volonté et obéir à ses commandements. Les mauvaises se font plutôt contre lui, se faisant contre son commandement et au mépris de sa grandeur; c'est pourquoi elles ne méritent pas la félicité pour récompense, mais l'enfer pour punition. Si Dieu les récompensait, il témoignerait se plaire dans le mal; il favoriserait le vice et inviterait les hommes au péché, ainsi que ceux qui donnaient les prix aux jeux olympiques invitaient à la course. Il en est de même des œuvres indifférentes qui ne sont ni bonnes ni mauvaises, il n'en reçoit point de gloire ni d'honneur. U n'est pas comme les rois, qui se sentent • II. 25

386 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. quelquefois obligés de la neutralité de celui qui leur paraît causer du dommage en se déclarant contre eux ; car il n'est plus facile par la multitude de ses ennemis. Enfin s'il donne des récompenses aux actions indifférentes, et les jugeait dignes du Ciel, il exciterait les hommes à des œuvres inutiles, ce qui déroge à sa gloire et à l'infini de sa sagesse. Donc l'action méritoire et digne du Ciel ne peut être mauvaise ou indifférente, mais elle doit être bonne en elle-même. Au reste, il n'est pas usé de dire quelles bonnes œuvres sont méritoires ; car ce point est diversement controversé par plusieurs savants. Les uns ont voulu restreindre le mérite des âmes justes, et fermer davantage les trésors de la magnificence divine. Les autres ont estimé que les œuvres commandées ne méritaient rien devant Dieu, parce qu'elles étaient « lues, et qu'il n'y avait de mérite que pour les œuvres de conseil. D'autres ont cru que tout le mérite était attaché aux actes intérieurs de l'entendement ou de la volonté, et que l'acte extérieur ne méritait rien. Enfin il en est qui ont enseigné que de toutes les vertus la Charité seule formait des actes dignes du Paradis par leur éminence et leur perfection singulière, et que tout acte vertueux, qui n'émanait point d'elle, était sans mérite et de trop petite dignité. Ces opinions, soutenues par des docteurs catholiques, rendent le Ciel de plus difficile accès aux âmes justes, raccourcissent les ailes de leurs espérances, et des douze portes de la Cité céleste, qui est ouverte de toutes parts, ils n'en laissent qu'une seule ouverte, condamnant toutes les autres ; c'est pourquoi il est important pour leur consolation de considérer qu'elles ne peuvent être soutenues. Car, en premier lieu, on ne peut soutenir, sans démentir l'Écriture sainte, que les œuvres d'obligation ne méritent le Ciel ; car elle promet ouvertement le Paradis, comme une récompense, à quiconque gardera les commandements. Elle dit : Aimez vos frères, et votre récompense sera très-grande (Luc, 6). Elle dit : Si tu veux entrer dans la vie, garde tes commandements (Matth. 49). Les œuvres de commandement ne font point violence à la volonté ; elles ne font pas plus de tort à la liberté, que les œuvres de conseil qui sont vouées ; c'est pourquoi, loin de diminuer le mérite, elles l'augmentent plutôt ; car étant commandées, elles se font par un motif d'obéissance qui a son mérite devant Dieu. En second lieu, il faut considérer que non-seulement les œuvres ia

The text on this page is estimated to be only 19.99% accurate

IfiriMif es MBI inéritoireg y mais aussi les extérieures ; car dii^
Mt leurs difficultés propres, que Tesprit doit combattre eo liss fMftt(|uaiU;
dles ont leur liberté» et contribuent, à leur manièi^, A l'èQuiieur et à la
gloire de Dieu, et celui-là donne plus , qui 4onM k Dieu, non-seulement
Tintérieur, mais encore Textérieur; éè'mft pourquoi le Juge souverain des
vivants et des morts ne fécpmp^sera pas seulement la bonne volonté et les
affections; jspaïs ausfji les œuvres effectives, par lesquelles le prochain a
été ^4^bl0é. fin Iproisiàia^e lieu , il faut considérer que, quoique ta
JCibarité soit ila reine des vertus, et que ses actes aient plus de TjBif^fQft k
la gloire et méritent les plus belles palmes du Ps^adis, Js^tofois les actes
des autres vertus ne manqueront point de ré««om^ease ; car qui oserait
soutenir que les oeuvres de la vie âcJjw^ ne méritent riep» puisque Jésus-
Christ leur attribue si souvent JLe royaume du Giej, tenant comice fait à sa
personne ce q^i jBiara Mi au prochain ? La Foi qui captive TentendemeQt
rend gloire à Dieu et a son mérite devant lui , coom^e aussi l'Espérance, qui
compte sur sa fidélité qt se fie à sa promesse ; /ûnsi sont les actes des autres
vertus morales, ^it de la justice, .çoit (Je la pénitence ou de la tempérance.
Ce mii provient de la Imié de Djieu, qui n'accepte pas seulement pour le
.Ciel les j^tes l^j^ sublimes de la principale v^tu , inais aussi les açtç^ .^
Yf^itus jnf(^eures, pourvu qu'elles aient vm dignité suffij^sg^te. Ainsi m
bon prince ne récoIqppQnse pas seulement le\$ jplus jéQéreu^ de ses
soldats, xjadis aussi .tous ceux qui ont bi^ jiait^ qMQii/qyiece soit avec
moins d'ei^cellenoe ; c'est pourquoi la Charité po]iiv\$ml ^ trouver de deux
manières dans Jies bpnn^ ce^uv^s 4^ hommes, ou comme y fissi^aiU
seulepient par .^ ;sçivijle présence, ou bien comme agissant en commaiidant
ou ep produisiuit l^s act^s des autres vertus, 4I suffît au mérite des vertus
qu'eue f soit comme assistante, et il n^st pas requis joéces^air^^t qp^dîfi if
^it agissante.]S!&qtefs-vous donc à produire toutes sortes de bonnes
çœuvres, f^ ;pe /pi^priez aucune occasion, puisque Dieu^ }es met à un prix
ji;^ .^evé que la gloire éternelle. Admirez ensuite et louez la jpagniQçenqe
de Dieu, et la force des bonnes œuvres. Quelle plus j;rande puissance, dit
saint Augustin (1), que d'acheter le royaume

388 LA THÉOLOGIE AFVBGTIVE. des Cieui non-seulement avec la moidé de ses Mens, comme fit Zacbée, mais encore avec deux deniers, comme fit la veoie de TEvangile ? Quoi de plus merveilleux, que ce même royaume vaille les trésors du riche et le calice d'eau froide du pauvre, etc.? 0 Dieu souverain! que vous êtes admirable, d'avoir ^dos k grand royaume du Ciel et toute son étendue dans une petite ceuvre faite en état de grâce, laquelle est le germe de rétemilé et la semence de Tarbre de la vie étemelle. Oh ! quelle puissance en Dieu, que tout le grand royaume de ses anges, par un mirade indicible, soit enfermé dans une petite action, conseillée ou commandée, de Charité ou" de religion , de force ou de tempérance, à laquelle il est promis en récompense. Oh I Féclat et Ténéigie sans pareille de la grâce divine ! oh ! quelle divine ardeur, et quel pénétrant aiguillon doit ressentir l'homme pour se porter à bien faire ! Disons donc après saint Paul : Ne naui décauragem point en faisant le bien ; car ri nou\$ persévéransj nom inoissofineroM lorsque le temps sera venu (Gai. 6). ni. Considérez à quelle fin doivent être rapportées les œuvres méritoires de la gloire étemelle. En cette considération vraiment difficile, et qui exercg les meilleurs esprits, une chose est vraie, une chose est probable, et une chose est la plus sûre pour la pratique. Il est vrai qu'une bonne œuvre fiûte par une mauvaise intention, et pour une mauvaise fin, n'est aucunement méritoire devant Dieu. Prenez garde, dit la Vérité éternelle, de ne point faire vos œuvres pour être vus des lummes, autrement vous n'aurez point de récompense devant votre Père qui est aux Cieux. (Matth. 6). Le grand saint Grégoire disait à ce sujet : Je suis contramt de vous dire de veiller avec grand soin sur le bien que vous faites, de peur que la faveur des hommes ne soit le but des bonnes actions que vous faites, de peur que le désir d'être loué ne s'y glisse, et que ce qui éclate au dehors, ne soit au dedans vide de tout mérite. La raison en est, que la mauvaise intention gâte et infecte l'œuvre, et la rend mauvaise ; c'est pourquoi Dieu lui prépare des supplices au lieu de récoihpenses. U est vrai néanmoins que l'homme fait quelquefois une action de vertu, à laquelle quelque autre action vicieuse vient à se mêler , comme si, en priant Dieu, il est distrait, ou se complaît fortement en soimême. Et en ce cas, Thomme ne laisse point de mériter par la bonne action , quoiqu'il démérite tout ensemble par les actions

DE LA ORACC. 389 Ténieusement mauvaises qui s*y
rencontrent; si bien qu'il fait mi grand gain d'un côté et une légère perte de
l'autre, mérite le Paradis pour une éternité , et les peines du Purgatoire pour
quelque espace de temps. Ce qui n'est pas, quand il fait une bonne œuvre à
mauvaise fin ; car il n'y a pas deux actions, mais une seule, laquelle est
viciée et corrompue par l'intention dépravée ; c'est pourquoi elle ne peut
être méritoire. Ce qui est probable, c'est que les œuvres, faites pour une
autre fin que Dieu, mais qui est pourtant bonne et loisible, sont méritoires,
et qu'ainsi ce que ron fait pour éviter l'enfer ou gagner le Paradis , ce que
l'on fïdt par le motif et pour le motif propre des vertus morales, comme si
on est tempérant, parce que la superfluité des viandes est indigne de
l'homme , si on est juste , parce qu'il faut que chacun ait ce qui est de son
droit ; ce que l'on fait ainsi est méritoire de la gloire, si rien n'y met obstacle
d'ailleurs. Cette opinion est probable ; car Dieu promet dans les Evangiles
des récompenses aux actions de vertu, sans exiger qu'elles lui soient
rapportées : Bienheureux les pauvres d' esprit ^ dit Jésus-Christ, car le
royaume des deux est pour eux. Bienheureux les débonnaires, car H\$
posséderont la terre (Hatth. 5). Aussi /il punira les actions méchantes , bien
qu'elles n'aient pas été faites à dessein de lui déplaire; pourquoi donc, étant
plus prompt à récompenser qu'à châtier, ne donnera-t-il point de salaire aux
actions de la Vertu, encore qu'en les formant, on ne les lui ait pas
rapportées. Celles, Dieu ne demande pas toujours de l'homme ce qui est de
plus haute perfection, il se contente qu'il fasse le bien, quoique' ce ne soit
pas toujours le plus excellent. Ainsi, il récompensera les bonnes œuvres,
même les médiocres et les moindres. Il est donc probable aussi qu'il
récompensera les bonnes intentions , non-seulement les plus héroïques ,
comme sont celles qui tendent à sa pure gloire et à l'accomplissement de sa
volonté ; mais aussi les intentions médiocrement bonnes, comme de vouloir
éviter l'enfer, de vouloir soulager la misère du prochain par les œuvres de
miséricorde , et de prétendre à rhonnêteté de la vertu, qui est aimable pour
sa propre excellence et sa convenance avec la raison humaine. Il est vrai
que saint Paul dit que sans la Charité il n'est rien : Si je distribue , dit-il ,
tous mes biens pour la nourriture des pauvres , et si je kvre mon corps pour
être brûlé, et que je n'aie point la Charité,

The text on this page is estimated to be only 26.90% accurate

890 LA THÉOLOGIE AFFBCE. U ne meurt de rien (u Cor. 13).
Mais saint Paul, même si l'effort ne porte point de la Charité actuelle, par
la^Ua or M aea œuvrea eipreaaémeal pour- la gloire de Dieu, regarde la
éternelle gloire éternelle aoi bien divin j il parle de la Charité habituelle} et de
la grâce sanctifiante, sans laquelle on ne pourrait rien pour la gloire éternelle.
Il faut pourtant reconnaître^ après avoir bien pesé, que c'est le plus
assuré pour mériter de Dieu, de faire ses œuvres pour sa gloire, par
l'intention de lui plaire^ du moins de viser à lui pour l'intéresser en

DK LA CEACE, 204 les terres, ou comme si un vigneron demandait sa journée ou sa semence à celui dont il n'aurait pas taillé la T^e. Ce laboureur, ce vigneron n'ont rien fait pour celui à qui ils demandent le paiement, quelle apparence qu'il soit obligé de le leur donner? Il en est de même de Dieu à l'égard de ceux qui ne font point leurs bonnes œuvres par le désir de sa gloire, et ne se livrent point à leurs travaux pour le servir; en quoi peuvent-ils être fondés à lui demander pour récompense le bien souverain? Allez, pourra-t-il dire justement, adressez-vous à ceux pour lesquels vous avez travaillé, vous n'avez rien fait pour moi. Au reste, Tacle de Foi et d'Espérance regarde Dieu directement et l'honore, il en est de même de la vertu de religion et de ses actes, par lesquels on rend à Dieu ce qui lui est dû, et ce qui est de son droit, c'est pourquoi il est à croire que ces actes méritent le Ciel, pourvu qu'on soit en état de grâce. U en est de même des autres actes de vertu, s'ils sont faits par le motif de la religion, qui est de rendre à Dieu ce qui est de son droit; car comme la Charité regarde la gloire de Dieu,, de même la religion; mais celle-là la regarde comme son bien ^ celle-ci comme son droit, ce qui suffit au mérite. Je conclurai de là en quel péril de ne rien mériter se mettent les âmes basses, mondaines et peu intérieures, qui ne s'accoutument pas à faire leurs bonnes œuvres en vue de Dieu, et pour lui plaire ou le glorifier. C'est être bien mauvais économe dans la vie spirituelle, de ne pas prendre l'habitude de tendre à Dieu et de le regarder en toutes ses actions. Jouez donc ici au plus sûr, examinez par quelle méthode et ^ par quelle voie vous pourrez conduire toutes vos œuvres à Dieu. Apprenez l'art d'intéresser Dieu et sa gloire en ce que vous ferez. Désirez d'éviter l'enfer pour donner plus de gloire à Dieu dans le Paradis. Désirez plus la gloire que vous donnerez à Dieu dans le Paradis ^ que la gloire que Dieu vous y donnera* Si la beauté et l'honnêteté propre de la vertu vous invitent à en former les actes, ne vous arrêtez pas là, montez plus haut, à Dieu même. Enfin, en toutes choses, rappelez, le corporel au spirituel, et le spirituel à Dieu.

303 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. DIX-SEPTIÈME
MÉDITATION. DES CONDITIONS REQUISES AU mArITE. I.

Considérez trois autres conditions requises de la part de l'homme, pour qu'une bonne œuvre qu'il fait soit digne et méritoire du Ciel. La première est qu'il soit en état de grâce et de Charité, état inséparable de cette grâce. Car l'homme dépouillé de la grâce et de la Charité est l'ennemi de Dieu, indigne du pain qu'il mange et digne des peines éternelles; il répugne d'acquiescer, demeurant en cet état, il soit digne du Ciel. Jésus-Christ a enseigné cette vérité, lorsqu'il s'est comparé à la vigne, et ses Apôtres aux branches, disant : Comme la branche ne peut fructifier, si elle ne demeure unie à la vigne, ainsi vous ne demeurez en moi par l'union de la grâce sanctifiante (Jean, 15): Et lorsqu'il comparait cette même grâce à l'eau, disant : L'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine d'eau vive, qui jaillira à la vie éternelle (Jean, 4). Enfin, l'âme sans la grâce est morte; car, dit saint Prosper, la Charité est l'âme des âmes saintes, et la cause de tous les bons mérites; c'est pourquoi sans elle elle ne peut faire les œuvres de la vie et de la vie éternelle. La nature en ses raretés s'efface en fournit un exemple dans le serpent Draconitas, dans la tête duquel se trouve la pierre précieuse de pareil nom draconitas; mais pourvu qu'on la prenne dans l'animal pendant qu'il est en vie car si l'on attend qu'il soit mort, elle se dissout en une sale humeur, et perd tout son prix. Telles sont les bonnes œuvres, tandis que l'âme est animée de la grâce et de la Charité; car si elle est morte et en état de péché, elles ne sont plus précieuses. La seconde condition requise au mérite est la liberté : car où il n'y a point de liberté, il n'y a point de mérite. Et, comme dit saint Grégoire le Théologien, le bien qui vient de la nature ne mérite pas de louange, mais cela seul qui découle d'une volonté et d'un dessein libre doit être estimé louable, car quel mérite

DE LA GIUCE« 395 a le fea de brûler, l'eau de descendre en bas? Quel remerctment doit-on^ à la neige de ce qu'elle est froide, ou au soleil de ce qu'il est brillant ? Ainsi Thomme qui agirait sans liberté ne mériterait rien devant Dieu, qui prend garde surtout à la bonne affection avec laquelle on le sert. La troisième condition est que Thomme soit dans la voie, c'est-à-dire dans l'état de cette vie mortelle, laquelle Dieu a déterminée pour servir de temps d'épreuve, et de voie pour arriver à l'éternité par la persévérance dans les bonnes œuvres. Car, comme il appartient aux princes qui donnent les prix aux coureurs, de limiter les heures et les jours pendant lesquels on les pourra gagner ; ainsi il appartient à Dieu de limiter le temps de pouvoir mériter. Ce qu'il a déterminé pour tout le temps que l'âme serait unie à un corps mortel et infirme, qui, par ses passions et ses infirmités, lui donne de l'exercice. C'est pourquoi le temps de cette vie est appelé le jour, pendant lequel on peut travailler. Mais le temps qui suit cette vie, est appelé la nuit dans laquelle on ne peut travailler. De là vient que l'homme ne pourra jamais recouvrer ce qu'il perd maintenant. En sorte que ni tous les saints , ni toutes les créatures , même par des larmes de sang , ne lui pourraient faire mériter la valeur d'un cheveu ; enfin il est écrit dans la parabole des dix vierges, que les sages se trouvant préparées, entrèrent aux noces de l'époux y et que les folles, qui avaient laissé couler le temps inutilement, et s'avisèrent trop tard de leur devoir, entendirent l'époux qui leur dit : En vérité je vous le dis je ne vous connais pas (Matth. 25), parce que le temps du mérite est renfermé dans les bornes de cette vie présente. Telles sont les conditions requises de la part de l'homme pour l'œuvre méritoire. Je conclurai de ces considérations que les œuvres méritoires ne sont pas si onéreuses et si difficiles ; et je me réjouirai de la bonté de Dieu qui met notre salut à des conditions si aisées. Avec quelle joie devons -nous donc nous porter aux bonnes œuvres pour les multiplier d'heure en heure, et nous acquérir des trésors dans le Ciel? Certainement, disait le serviteur d'Elisée au prince Naaman : Si le Prophète feût commandé une chose difficile y tu la devais faire, combien plus maintenant j puisqu'elle est aisée (iv. Rois S)! Certainement, 6 Jésus! si vous nous eussiez dit : Portez mon joug sur vous; car mon joug est

504 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. pesant et ma charge difficile, neus le defrions porter de tons nos efforts, combien plus, puisque vous nous dites : Portez mon joug sur vous; car mon joug n'est point dur, et mon fardeau léger (Matth. 11). Donc, tant que la journée de cette vie durera, je veux travailler, jusqu'à ce que j'arrive au terme du Paradis, j'avancerai dans la voie, je vous sacrifierai volontiers ma vie, mon être et mes puissances. O Semeur! donnez-moi la force de persévérer, le courage d'avancer. Ainsi soit-il. II. Considérez secondement qu'il y a une condition requise de la part de Dieu, pour qu'une œuvre soit méritoire, laquelle est qu'il ait promis et se soit obligé par sa promesse de récompenser les bonnes œuvres par la béatitude. Car, quoique les œuvres qui procèdent de la grâce, par laquelle elles sont surnaturalisées et comme déifiées, soient dignes du Ciel, sans la promesse de Dieu; toutefois elles ne l'obligent pas à le donner, s'il ne veut, et s'il ne s'oblige par sa parole et sa promesse; car il est le souverain Seigneur de tout le monde, et plus spécialement des hommes justes, et de toutes leurs œuvres, qui dès lors ne peuvent avoir tant d'empire sur lui, que de l'astreindre à les rendre participants de son royaume céleste. Après que les hommes justes auraient fait toutes les bonnes œuvres possibles, il leur pourrait dire justement : J'accepte toutes ces œuvres pour l'acquit de vos dettes passées et des obligations que vous m'avez, parce que je vous ai créés et conservés, et que je vous ai donné la grâce et la puissance d'agir. Ainsi des débiteurs travaillent pour leurs créanciers, et quoiqu'ils méritent légitimement le loyer de leur journée, leurs créanciers peuvent retenir justement ce qui leur est dû, à moins qu'ils ne se soient obligés par leur parole à les payer, nonobstant leur dette. Cela donnait sujet à Salvien, ancien évêque de Marseille, d'écrire que dans toutes les choses que l'homme aura données à Dieu, il ne peut dire que ce soit un don par lui fait à Dieu; et quand quelqu'un offre ses biens et sa fortune à Dieu, il ne les offre pas comme un don présent, mais comme une dette qu'il n'acquitte même qu'en partie. C'est pourquoi, pour que l'homme ait un droit véritable au Paradis, il faut de nécessité que Dieu ait fait avec lui un pacte de lui donner le Ciel en paiement, afin qu'il ait droit de le demander et de l'obtenir. En quoi la miséricorde et la justice se rencontrent; la miséricorde, en ce qu'il accepte

The text on this page is estimated to be only 23.72% accurate

n lA Giua. 899 les ûMVfes dm boniiie» jiMie» pour une autre fin
que pour Facqiiit

396 LA THÉOLOGIE AKABCTIVE. moi, ton mmt nm, qui te couronne de miséricorde et t'inspire, qui remplit de biens ta détresse (Ps. 102). Ah! Seigneur, je désire aussi tous promettre de ma part la fidélité inébranlable et l'obéissance de tous tes saints commandements. III. Considère s'il faut encore quelque chose de plus pour le mérite de la part de l'Homme-Dieu Jésus-Christ. Ce point contient une difficulté qui demande une grande application et attention d'esprit, pour être nettement conçue. Pour cela, il faut supposer que si Dieu eût voulu donner la grâce aux hommes sans les mérites de Jésus-Christ, ils n'eussent pas laissé de produire des œuvres dignes du Paradis, ainsi que plusieurs estiment qu'il est arrivé aux bons anges. Mais la providence divine leur ayant donné le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption pour moyen de salut, le point est de savoir si les mérites de Jésus-Christ contribuent aux mérites des saints. Quelquesuns pensent que les bonnes œuvres des saints ne sont méritoires, qu'en tant que les mérites de Jésus-Christ leur sont appliqués et comme imputés. Ce qui est une erreur dangereuse; car en cette sorte la glorification des saints ne serait point une récompense, mais un simple don qui leur serait fait à cause des mérites de Jésus-Christ, ainsi que la rémission des péchés mortels se donne, non à titre de récompense, mais de pure grâce dans le Baptême ou dans la Pénitence. D'autres ont cru que les œuvres des saints méritaient seulement en partie et imparfaitement la béatitude; mais que les mérites de Jésus-Christ leur étant surajoutés, elles la méritaient pleinement et parfaitement, ainsi qu'il arrive que le fils d'un père généreux, qui a beaucoup rendu de services à l'état sans être récompensé, venant à faire quelque médiocre exploit, mérite une grande récompense, parce que les mérites de son père sont ajoutés aux siens. Mais cela se dit encore sans raison, d'autant que les œuvres des saints, en vertu de leur principe, qui est la grâce sanctifiante, ont une dignité suffisante pour la gloire, ainsi que plusieurs le pensent des œuvres des bons anges et des œuvres des hommes dans l'état d'innocence, si l'incarnation n'eût été décrétée. C'est pourquoi il n'y a point de raison qui contraigne à surajouter les mérites de Jésus-Christ aux œuvres des saints, afin qu'elles soient entièrement méritoires par leur adjonction. Qu'apportent donc les mérites de Jésus-Christ aux mérites des saints? Premièrement|

BE LA GRACE. 307 ils sont la source et la cause de leur grâce justifiante, laquelle surmonte leurs œuvres jusqu'au point de les rendre méritoires ; et, comme ce qui est la cause de la cause, est aussi la cause de l'effet, les mérites de Jésus-Christ sont causes des mérites des saints : Il nous a bénis » dit l'Apôtre saint Paul, de toute bénédiction spirituelle par Jésus-Christ (Ephés. 1). Secondement, les mérites de Jésus-Christ contribuent encore aux mérites des saints en ce qu'il a obtenu, par ses actions et ses souffrances, la promesse que Dieu a faite d'accepter les mérites des hommes pour le Ciel ; car ce fut en sa considération et en vue de ses tourments qu'il nous a fait cette promesse. C'est ce que donne à entendre saint Pierre, qui, parlant de Jésus-Christ, dit : Par lequel il nous a fait de grandes et précieuses promesses, afin que par elles vous soyez faits participants de la nature divine, (1. Pétr. 1). Or, comme la grâce est le principe du mérite des saints, tandis que la promesse de Dieu en est l'accomplissement, l'un et l'autre provenant des mérites de Jésus-Christ, les mérites des saints ne subsistent que par ceux de Jésus-Christ, qui ne tiennent pas seulement à leur égard lieu de simple condition et de circonstance nécessaire, mais aussi de racine et de cause principale, sans laquelle ils ne seraient pas. Et c'est en ce sens qu'il faut entendre ceux qui soutiennent que Jésus-Christ nous a donné ses mérites, c'est-à-dire pour nous acquérir le principe et la fin des nôtres, la grâce sanctifiante et la promesse de Dieu. En outre, les saints, comme membres de Jésus-Christ, ont avec lui une alliance et une société particulière, qui fait que leurs œuvres en contractent une certaine dignité morale, qui les rend plus précieuses et plus estimables, et fait que Dieu les aime davantage, comme un grand roi se réjouit des exploits de celui qui est son ami et son allié ; car tous les hommes sont alliés au Fils de Dieu par le mariage spirituel de son Incarnation. C'est pourquoi il ne dédaigne pas de les appeler ses frères (Hébr. 2) ; Et, comme dit saint Paul : Les héritiers de Dieu et les cohéritiers de Jésus-Christ (Rom. 8). Or, plus les personnes sont dignes, plus leurs œuvres sont estimées, comme la vertu qui vient d'un beau corps est plus belle, selon le dire commun. C'est pourquoi les hommes ayant été ennoblis par l'Incarnation et par l'amour de Jésus-Christ à leur égard, puisqu'il a souffert et travaillé pour eux, leurs mérites ^ sont plus grands et leurs bonnes œuvres plus aimées de Dieu.

The text on this page is estimated to be only 23.20% accurate

806 LA THÉO|/>fiff ^FntCTIVE. jNTk et ĩ^àuelUmcê que nou\$
avpxtf ne jtfoyeiot qpe de ygjus et 4e réfflinfince 4^ vos mérites très-
subUaies« ^t de ,ce que im^ as

The text on this page is estimated to be only 16.13% accurate

M tk €ftMS. DIX-HUITIÈME artSMTATIOTf. DES TRQIS
CHOSSES QUI RENDENT LE MÉRITE PLUS GRAND. I. fisMdérez
cpi'iaie grâce plus franée wgmeHle le mérile i'jme aotion ^ntiBble.
T«ll«ineit que si 4euK personnes, detit l'wM a plus dé grtee faabilielle que
l'autre, produisent tme Qdnàwe sMQbiaUe, par enem^iè donnent toutes
deux une igée aiunôBe, assisteot au service divin avec une égale dévotion,
néMMnoîns h personne qm est plus avancée dans la giAee sanctifiante
méritera plus que Taubre en cette action. La raison en est que la grâce
babitudie est le pmeipe du «lérîte ; dès iors, là 'OÂ celte grice sera plus
parfaite , eHe eonfèrera une plus grande 4iipaté à l'œuvre. On voit panni les
liomsies q!ie les Iravaux â'uae persenne plus digne sont plus estimés. Le ca^
tdne a une meilleure solde que le sergent ou le sdldat, «neofe que ces
«dermers n'aient pas de moindres Cfttigues. Dmis for4re ludkiaire , le
conseiller^ aéra mieux taxé pour sa journée que 4e procureur., qui n'aura
pas moins travaillé que Im. En «n mot, ies^ peines des ^personnes instituées
m plus grande dignité sont plus estimées. Er , la diversité 4e la grâce
sanctifiante fût les diverses dignités des ftmes en «e qui i^garde le (3el et
tome diverses hiérarctûes pami 4iles, coname parmi les anges. C'est
pourquoi oeUes qui isont fins levées dans la grâce prodttiaeot des eeuvres
que Dieu récompense d'un jitus iiaut prix. Ce fut par cette isaise» qae
Jésus^hrist mérita pl«is par une seule 4e ses actions, par un seul de ses pas,
par une smile de ses paroles et de ses pensées, que ne pourraient faire, et
que n'eussent &it ensemble tous les anges par les plus héroïques actions
qu'il leinr eât été possiMe de faire, et même tous les hommes par toutes ies
aouffrances qu'ils eussent pu endurer; car la dignité de sa personne et
l'éminence de sa grâce élevaient à une dignité infinie chacune de ses
actions. uC'«st4>oivquoi;sMit ifaul dit que : Jém9^>0hri\$î êfj^mi 4\$\$
prières

400 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. et des suppléation^{ne} à son Père dans les jours de sa thakj fui exaucé à cause de la dignité de sa personne (Héb. 5) ; selon que Font interprété plusieurs Pères. Aussi les personnes qui font des actions méritoires n'offrent pas seulement à Dieu ces actions, mais aussi elles s'offrent et s'emploient elles-mêmes au service divin en les faisant; c'est pourquoi , lorsqu'elles sont plus grandes et plus excellentes, par une grâce sanctifiante plus abondante, s'offrirent aussi elles-mêmes à Dieu, elles offrent quelque chose de plus digne que celles qui ont moins de grâce, et qui par là même emploient moins en s'employant elles-mêmes; or, qui offre et donne plus à Dieu semble mériter justement quelque chose de plus; c'est pourquoi les personnes plus aimées de Dieu méritent plus que les autres en des actions semblables. Eh! pourquoi non? quand elles font des prières à Dieu, elles obtiennent plus aisément conome étant personnes plus agréables. De là vient qu'on a tant de soin de se recommander aux oraisons des personnes les plus saintes , par l'espérance que l'on a qu'elles réussiront mieux en leurs prières. Or, si leur oraison est plus efficace, leur œuvre doit être aussi plus méritoire; car il n'y a pas plus de raisons pour l'une que pour l'autre. Et pourtant Dieu ne laisse pas, en récompensant in[^]lement les personnes inégales en grâce, de les récompenser selon leurs œuvres, puisque les œuvres reçoivent une plus grande dignité de la circonstance d'une plus grande grâce, qui les revêt en certaine façon, et leur donne un plus beau lustre devant celui qui sait peser toutes choses exactement. J'admirerai cette vérité; car plus j'avance en ma méditation, plus je découvre de singularité et de merveilles surprenantes dans la grâce. Je féliciterai les personnes qui sont au service de Dieu depuis un plus long temps, parce qu'ayant plus fait de progrès dans la grâce de Dieu par leurs services passés, elles sont plus dignes devant lui, et méritent un salaire plus excellent pour chacune de leurs œuvres. Ainsi s'accomplit en elle la parole de l'Evangile : A celui qui possède il sera donné, et il abondera (Matth. 13). Mais quelle merveille que le noble et le roturier, le riche et le pauvre, la maîtresse et la servante de si diverses dignités devant les yeux du monde, ne le soient néanmoins dans l'ordre du Paradis que par des grâces plus parfaites , qui seules leur donnent plus de dignité pour mériter davantage ? Je ne* dois

' DE LA GBAGE. 401 donc pas juger de la grandeur des personnes et de leur dignité selon l'extérieur. Oh ! combien de personnes, petites et misérables^ttx yeux charnels, ont de grandeur et de dignité devant les yeux spirituels! Je désirerai donc parvenir à une grande perfection de la grftce sanctifiante. 0 mon Dieu I donnez-la-moi trèsabondante , selon qu'il appartient à votre grandeur et à votre magnificence de la donner. 0 Seigneur ! il ne vous en coûtera rien ée nous la donner plus grande, car vous êtes tout- puissant, et vous ne vous appauvrissez pas en donnant de grandes choses. II. Considérez que les difficultés des bonnes œuvres en pareil cas accroissent eocore le mérite de la gloire étemelle. Saint Paul le dit : Chacun recevra sa récompente selon son propre travail (i. Cor. 8). Saint Jérôme le proclame (1), quand il dit que la grandeur des tribulations fait la grandeur des récompenses, et qu'autant nous souffrons de plaies, autant nous méritons de couronnes. Le grand saint Grégoire le confirme (2), en disant qu'on n'arrive aux grandes récompenses que par les grands travaux. C'est pourquoi il dit ailleurs que saint Paul essuyait^ les sueurs de ses travaux avec le Hnge des récompenses. L'an|élique Docteur l'explique (3), quand il dit qu'une œuvre est difficile et laborieuse en deux manières, quelquefois par défaut de bonne volonté, chacun trouvant pénible ce qu'il ne fait pas de bon cœur, et alors le mérite diminue par la difficulté. Mais quelquefois la difficulté provient de la grandeur de l'œuvre et de l'entreprise , et aloi*s la grandeur du travail fait la grandeur du mérite ; et il est vrai de dire : tant plus de mal, tant plus de mérites. La raison en est que la grâce sanctifiante ou la Charité est bien la principale cause du mérite, mais non pas l'unique et la cause totale ; car avec elle toutes les bonnes œuvres contribuent à accroître le mérite comme les souffrances de cette vie ; dès lors, comme un tonneau percé en plusieurs endroits laisse découler plus abondamment la liqueur, ain^i le mérite est plus copieux et plus abondant, se tirant non-seulement de la Charité, mais aussi de l'excellence morale des actions et des difficultés qui les accompagnent. C'est pourquoi, jpar cette maxime, les bons chrétiens sont animés aux bonnes œuvres, par la maxime contraire ils sont scandalisés et en sont détournés, car si la seule Charité est méritante et fait tout le mérite, pour(1) la Ps. 94. - (9) L. 8. Moral, cap. 5. — (8) Q. 114. Art. 4. II. 26

40 LA THÉOLOGIE AFFSGTIVE. quoi donc, dira un chrétien, me mettre tant en peine? Dequai me servira de sûreté de grandes aumônes, de jeûner de mortifier ma chair? De quoi servent tant de règles et d'austérités? Pourquoi s'imposer des mortifications tout le jour? Pourquoi se faire des victimes (Rom. 8)? Enfin, il ne faut que recevoir cette maîtresse, qui a pour précieuse Thonneur de la Charité, pour diminuer de beaucoup le prix de toutes les saintes réformes des Ordres religieux, à égaliser le mariage à la continence, et confondre toutes les choses saintes, tant les obligations séculières en sont dangereuses. Partant, il faut plutôt estimer que de deux âmes, qui ont une Charité égale, celle-là mérite plus qui est plus rudement exercée, et que Dieu favorise ses saints, quand il les éprouve dans les affaires plus difficiles, qu'il les envoie dans les charges plus pénibles et dans les plus rudes combats de l'adversité; car il leur donne ainsi d'accroître leur mérite et d'emporter les plus beaux prix du Ciel, puisqu'après tout, leurs travaux se changent en délices, leurs peines en saphirs et en de riches pierres précieuses, qui enrichissent leur couronne immortelle. Si bien qu'ils disent à Dieu par reconnaissance: Seigneur la multitude de mes douleurs, vos consolations m'ont réformées mon âme (Ps. 93). Ce qui se doit aussi entendre des difficultés intérieures que l'on ressent par les inquiétudes de la conscience, par les sécheresses et les infirmités contre lesquelles on combat avec beaucoup d'angoisses et de sueurs. Si deux personnes, dit Richard de Saint-Yietor (1), ont une Charité égale, l'une emportée suavement par la douceur de la dévotion, l'autre travaillée rudement par la force de la tentation; celle-ci mérite autant et même peut mériter plus par les efforts de son combat, que l'autre par l'abondance de sa dévotion. Car le grand ennui et l'amertume du cœur ne détruisent pas les vertus, mais les exercent. Et saint Paul montre que quelqu'un peut grandement mériter dans le travail de la tentation, lorsqu'il dit: Quand je suis infirme, alors je me fais puissant (ii. Cor. 12). Je me consolerais donc dans toutes les peines et les angoisses de cette vie souffrante, regardant à la récompense éternelle qui m'en doit arriver plus grande. Hélas! que ne souffrent pas les amateurs de la terre et de ses biens périssables, pour faire un plus grand gain? Quel détroit de mer ne passent-ils pas? En (1) In Cant. Cantic. c. 18.

DB LÀ GRACE. 408 quel port fecolé n'alxmlent-ils pas? En quelle région barbare ne nigocfent-ils pas, exposant corps et biens pour des choses êt-ili peu? Regretterons-^nons donc nos peines pour des récompenses si précieuses? Certainement, 6 ma bienheureuse et trèsdélectable Sioni 0 cité des Tivants! je n'estimerai pas si peu tos richesses immortelles et les grands Mens dont vous abondez, que j'esttme quoi que ce soft au monde capable d'en détourner mes tRsirs; Je prendrai donc courage dans les difficultés et les Iratwix, 6t tftdierai d'en -fidre bon usage, pour acquérir un de ws plus beaux prix. BH. Goiirfdérez que la continuité d'une bonne oeuvre sert encore nenreifleusement pour exceller en mérite, tellement que teax tpA auront phis longtemps persévéré dans une bonne oeuvre auront des joies tout autres que ceux qui if'y auront persévéré que peu de temps. La vérité de la précédente consid&*atioii rend celle-ci plus assurée ; car si le mérite s'accroît à proportion que l'oeuvre est difficile, il est constant que la persévérance, dans un même état et dans une même astion, office plus de difficulM h l'esprit qui, aimant le changement de son naturel, et se délas-* sant par h variété, se fatigue à comtimier une même action, et dès lors son mérite est plus grand. Bt puis h persévérance est une excellente vertu, qui fait les grands hommes et les phis grands -saints ; or la continuité en une sainte action e9t une espèce de persévérance qui mérite une récompense particulière. 11 en est de même de la constance, qui est une fermeté de courage qui rend l'âme inébranlable en ses résolutions , invincible aux passions de l'appétit, aux inquiétudes de l'esprit et aux malheurs des événements contraires. Cette vertu est digne de loïKmge, et fait gagner aux grands hommes leurs plus belles couronMs; or k continuité de l'action est encore une espèce de omstance, qui ne Ami point manquer de récompense. De plus, une action con^ linuée longuement équivaut à une action plusieurs fois réitérée en un même espace de temps; et même, il semble qu'elle ait quelque chose de plus, car il faut une plus grande force pour se soutenir pendant une heure entière dans une même action sans l'interrompre, Tinterruption donnant quelque relâche à Tesprit et rendant l'action plus aisée ; c'est pourquoi, de même qu'un homme mériterait plus si, dans l'espace d'une heure, il avait multiplié quatre fois la môme action, que s'il ne l'avait faite

404 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. qu'une seule fois et dans une petite partie de ce temps, il est tout évident que l'ayant continuée une heure tout d'une suite et sans repos, il doit encore mériter plus excellemment. C'est ainsi la pensée et l'opinion de tout le monde, que celui qui persévère plus longtemps dans un acte d'amour, d'espérance, de patience et de quelque autre vertu, mérite davantage. Si bien que, selon la pensée de tous, ceux qui auront été une année plus tôt que les autres dans la religion, pour cette année de plus seront élevés dans le Ciel bien au-dessus des autres, tant la persévérance dans une action sainte donne d'avantage à l'homme juste. Goûtant bien cette vérité, reprenez- vous vous-même de votre légèreté et de votre inconstance à persévérer dans les bonnes œuvres et à garder vos bonnes résolutions. A peine avez-vous commencé à entendre une messe, une prédication ou à faire quelque autre exercice de piété, que vous désireriez déjà être à la fin ; il ne s'en faut rien que vous ne perdiez patience. Quoi ! est-il possible que vous perdiez ainsi courage à persévérer pendant quelque espace de temps dans des actions de piété que Dieu couronnera d'une gloire immortelle ? Sans doute la pensée de l'éternité n'est pas bien imprimée dans votre âme, puisque, travaillant pour l'acquérir, le temps vous pèse si fort. Dites plutôt avec le Prophète royal : J'ai gardé vos commandements éternels en vue de la récompense (Ps. 118). Il veut dire que s'il fallait servir Dieu sans cesse jusqu'à la fin du monde, il en a le désir à cause de la grandeur de la récompense, laquelle est éternelle, et au prix de laquelle les plus longues vies des hommes sont à peine des instants. Si donc ce doit être un bonheur de persévérer jusqu'à la fin du monde, pour acquérir l'éternité au jour du jugement, comment vous laissez-vous aller si aisément au dégoût et à l'ennui dans les saints exercices, dont la durée n'est qu'un éclair au prix de l'éternité. O éternité ! que tu es peu comprise !

DE LA- GRACE. 405 DK-NEUYIÈME MÉDITATION. DE L
ETENDUE DU MERITE. L Considérez premièrement , touchant les biens
spirituels , qu'il y a deux choses que l'homme ne peut pas mériter
dignement, savoir, la première grâce justifiante, quand il est en péché
mortel, et, quand il est en bon état, le don de la persévérance finale. Quant à
la première grâce sanctifiante , par laquelle les péchés mortels lui sont
remis, le Concile dit que nous sommes gratuitement justifiés par Dieu,
puisque rien de ce qui précède la justification, soit la Foi, soit les œuvres, ne
mérite la justification (1). Ce qui est confirmé par ces paroles de saint Paul :
Car si c'est par grâce j ce n'est donc point en vue des œuvres car
autrement la grâce ne serait plus grâce (Rom. il). C'est pourquoi Dieu invite
tous les hommes à sa première grâce, qui efface tous les péchés mortels,
comme à un bien qu'il leur veut donner gratuitement : Venez aux eaux, vous
qu'il avez soif et qui n'avez point d'argent, achetez et mangez; venez et
achetez sans argent , et sans aucun échange, le vin et le lait (Isa. 55). La
grâce, dit saint Grégoire (2), n'a pas trouvé le mérite de l'homme pour venir
en lui; mais après qu'elle est venue en lui , elle a fait le mérite. Ainsi Dieu
venant à une âme indigne , la rend digne en y venant , et fait en elle le
mérite qu'il récompense. La raison de cette vérité est , qu'encore que l'âme
produise des actes de Contrition ou de dilection de Dieu par-dessus toutes
choses , pour se disposer à la grâce sanctifiante, toutefois elle est toujours
en état de péché mortel avant que la première grâce sanctifiante lui soit
accordée; ainsi elle est une criminelle ^digne des enfers , indigne de la vie
éternelle et temporelle et l'ennemie de Dieu; c'est pourquoi, par cet acte de
Contrition, elle ne peut mériter 1% grâce qu'elle n'a (i) Conc. Trid. S6S8. 6,
c. 8. — (î) Greg. 28. Mor. 22.

406 LA THÉOLOGIE À FTECnVE. pas encore , et après qu'elle la possède , elle n'a plus besoin de la mériter. Ajoutez que ce qu'elle fait de méritoire après la première grâce sanctifiante, procède de cette grâce comme on fruit de la racine, et on finit de soi-même. Dès lors, cette première grâce n'en peut pas provenir et être méritée, non plus qu'une racine n'est pas la racine de soi-même, et un père le père de soi-même. Il était aussi bien convenable que la première grâce sanctifiante étant la source et le fondement de tout mérite, elle nous fût donnée par pure grâce et par faveur, sans notre propre mérite, afin que nous fussions plus excités à reconnaître la bonté de Dieu et sa bienveillance à notre égard; c'est pourquoi si Dieu promet la rémission du péché à l'âme, qui s'excite à la Contrition ou à la dilection, ce n'est pas comme récompense d'une action, qui en est digne, n'est pas comme une faveur accordée à une personne qui se dispose et se rend capable de la recevoir. De là vient que saint Augustin a dit avec raison (1) , que ceux qui sont retirés de la masse du péché ne sont pas nommés vases de mérite, mais vases de miséricorde. Au reste, après que l'âme a reçu la rémission de ses péchés mortels et qu'elle est en état de grâce, elle ne peut pas encore mériter la persévérance jusqu'à la fin; car cette persévérance contient plusieurs secours et grâces actuelles de Dieu , par lesquelles l'âme est puissamment excitée à la vertu jusqu'à la mort, et fortifiée contre toutes les attaques de ses ennemis spirituels et toutes les tentations qui pourraient la faire tomber dans le péché. Or, ces choses , Dieu les donne gratuitement ; car si l'homme juste les pouvait mériter, il faudrait que ce fût par le premier acte de vertu qu'il produirait après la rémission de ses péchés, ou bien par quelque autre plus signalé que Dieu aurait destiné pour cet effet. Le premier ne se peut soutenir; car, après cet acte, l'homme serait assuré de son salut et de n'être jamais damné, d'autant qu'il aurait mérité la persévérance de laquelle Dieu ne le frustrerait pas, lui qui récompense chacun selon ses œuvres. Ce qui est néanmoins très -absurde , puisque les justes après plusieurs actes de vertu ne persévèrent pas toujours, mais quelquefois se précipitent en des abîmes de péchés dont ils ne sortent jamais, ce qui est une marque évidente qu'ils n'ont point (1) De Natura et Grat. c. ».

mérite h pénélérance. Que si l'on dit que cette persévérance ne se peut offrir que par quelque acte héroïque plus excellent, que Dieu requiert pour cet effet, c'est sans raison que cela est im en avant; car l'Écriture sainte ne nous en donne aucune connaissance, et on ne voit pas pourquoi ce mérite se trouverait plutôt en un acte grand qu'en un acte commun; car l'un et l'autre est bien capable de mériter la persévérance de la gloire éternelle en l'autre vie, pourquoi pas aussi la persévérance de la grâce en cette vie momentanée et passagère, si elle se pouvait mériter. Donc il faut conclure que, comme l'homme dans l'état du péché n'a ni mérite point la rémission, ainsi dans l'état de la grâce il ne mérite point la persévérance. Que nous reste-t-il, ô mon Dieu ! sinon de nous humilier profondément, soit que par malheur nous soyons en état de péché, soit que par bonheur nous vivions en votre grâce, dans laquelle, sans votre miséricorde, nous ne pouvons persister. O Seigneur ! soutenez-nous en l'une et en l'autre condition ! Nous implorons votre clémence pour sortir de la servitude du péché, et quand nous en serons sortis par votre pure miséricorde, nous tremblons, craignant de manquer de persévérance. Nous vous demanderons jour et nuit le don de persévérance et de fermeté, par la fréquente répétition de l'oraison que votre Fils incarné nous a enseignée, pour obtenir la sainte persévérance contre toutes sortes de tentations, qui tendraient à nous replonger dans notre premier abîme. Ah! Seigneur, vous la donnez par miséricorde, et je ne dois pas avoir moins de confiance en votre miséricorde qu'en votre justice. II. Considérez en second lieu, que les choses que l'homme peut mériter comme condignement, sont l'augmentation de la grâce et l'augmentation de la gloire ; car, après qu'il a reçu gratuitement la première grâce sanctifiante, il la peut faire valoir par ses mérites, la multiplier et l'accroître comme un talent que l'on fait valoir. Le Concile parle aussi évidemment en cette matière (1) : Anathème, si quelqu'un dit que l'homme justifié ne mérite pas véritablement l'accroissement de la grâce par les bonnes œuvres faites par la grâce de Dieu. "les théologiens observent que le Concile a usé du mot véritablement, pour celui de condignement. (i) Sess. 8. 6, Can. 82.

408 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. Saint Augustin maintenait cette vérité en ces termes (1) : la grâce mérite d'être augmentée , afin qu'étant augmentée , elle mérite d'être accomplie, la volonté l'accompagnant , mais ne la conduisant pas, la suivant, mais ne la précédant pas. Et s'il semble là même et ailleurs parler contre le mérite, il donne assez à entendre que ce n'est que contre le mérite qu'attribuaient les Pélagiens à la seule liberté, sans l'aide de la grâce, dont il combat partout la présomption, avec autant de force qu'il défend le mérite qui est fondé sur la grâce divine. Ainsi ce grand docteur ne se contredit pas, mais plusieurs abusent de ses paroles et s'éloignent de ses pensées: Eloignons- nous d'eux pareillement , considérant, après le séraphique Docteur, que comme celui qui pêche d'une sorte de péché, mérite de tomber en un autre qui le rend plus mauvais, ainsi que celui qui pêche par superbe, mérite de tomber dans l'impudicité ; par la même raisonj^» celui qui use bien de la grâce par l'exercice des bonnes œuvres, mérite qu'elle lui soit accrue. En effet, l'homme qui est justifié a toutes les conditions requises pour mériter l'accroissement de la grâce, s'il fait des œuvres saintes et loepl^ies ; car il a la grâce sanctifiante, qui est la source du méritll, il a la liberté, il est dans la voie et en état de faire progrès vers un plus grand bien ; enfin la promesse de Dieu ne lui manque pas , car c'est lui qui a dit cette parole : A celui qui a, il sera donnée et il abondera (Matth. 25), et c'est lui encore qui encourage les hommes à s'enrichir de plus en plus dans la grâce, que celui qui est justifié soit justifié encore (Âpoc. 23). Or, l'homme méritant ainsi en celte vie Taccroissement de la grâce , mérite pareillement l'accroissement de la gloire ; car la grâce et la gloire vont d'un même pas et se règlent par une même mesure, et la gloire correspond à la grandeur de la grâce. C'est pourquoi comme une plus grande gloire renferme une vision de Dieu plus parfaite, une lumière de gloire plus vive et plus éclatante, et ensuite des acceaMires et des biens secondaires et plus nobles, comme une plus éminente place dans le Paradis, une plus grande clarté et agilité corporelle, après la résurrection finale, et enfin toutes choses proportionnées et convenables à une grande félicité , l'âme qui mérite l'augmentation de la grâce, mérite pareillement toutes ces choses, (1) Epist, 106.

DE LA GRACE. 409 et fait un profr indicible dans les biens ^ qui sont réservés pour rélemilé. Admirez la bonté de Dieu, qui pour nous honorer davantage, veut que nous concourions à Taccroissement de notre bonheur à titre de mérite, car nous sommes entrés si avant dans sa bienveillance, que nous avons part aux plus grands trésors de sa grâce et de sa (^oire en vertu d'un droit, et à titre de juste récompense. 0 Seigneur I que vous êtes noble et magnifique de nous témoigner tant de bonté, et de traiter avec de très-vils serviteurs par un procédé si obligeant et si honorable I Oh I bienheureux ceux qui se peuvent prévaloir de vos faveurs si signalées et de la r^eption de votre première grâce, pour faire des progrès continuels de vertu en vertu I Oh ! bienheureux ceux qui ne perdent point le temps et l'occasion de bien faire, pour en acquérir des biens qui surpassent les pensées de tout esprit créé! Bienheureux est l'homme qui a mis sm appui en vous, il a disposé des degrés en son eceur pour s*élever jusqu'à vous (Ps. 83). Oh! malheur aux hommes qui perdent les occasions de bien vivre! 0 Seigneur! prétrrvez-moi d'une telle imprudence, excitez-moi par de nouveaux aiguillons à courir sans cesse dans l'observance de vos commandements, et que ma vie soit le sentier des justes, qui comme une lumière croissante^ s'élève jus-^ qu'à la clarté du jour parfait (Proverb. 4).

III. Considérez qu'il est douteux si l'homme mérite ou ne mérite pas condignement la première gloire ou les premiers degrés de la béatitude. D'un côté, il doit être bien constant que plusieurs ne les emportent pas par le titre de leurs mérites, mais par une pure grâce et faveur de Dieu , comme sont ceux qui sont baptisés dans l'enËince, ou bien qui ont formé et achevé en un moment leur acte de Contrition un peu avant le Sacrement qui leur confère la première grâce, et partant, leur acquiert la première gloire et les premiers degrés de la béatitude, par les mérites de Jésus-Christ et non par les leurs propres, afin que comme la miséricorde de Dieu est exaltée en leur donnant gratuitement la première grâce, elle le soit pareillement en leur donnant la première gloire, ou le commencement de leur félicité. Au reste , il y en a d'autres qui , en recevant la première grâce, persévèrent encore dans la Contrition ou la dilection, par laquelle ils se disposaiàit à la recevoir; et X

The text on this page is estimated to be only 25.12% accurate

MO LA TIL£0L06IE AFnCTIVE, bien que cêUe Contrition ou dilection ne paine être méritoire di la félicité, avant la grâce sanctifiante, par ce qu'elle partait d'ime Ame digne de la damnation et ennemie de Dieu ; toutefois» après que cette première grâce eat infuse y que lui manque-t-il pour mériter l'entrée du Paradis ou la première gloire? En celte ggrande difficulté, il vaut mieux que nous nous jetions dans les bras de la miséricorde divine et que nous n'estimions pas avoir un droit de justice, 1& où il est trop douteux et si difficile i défendre ; car, totgours iauil que TAme ait reçu la grAce sanctifiante avant qu'elle soit capable de mériter par la continuation de sa Contrition ou de sa dilection. Or, supposé qu'elle soit dans la grâce sanctifiante par la miséricurde de Dieu, elle sera pareillement en droit de recevoir la gloire qui correspond 1 celte grâce, et ce» par la même miséricorde de Dieu : il fsiut donc de deux choses l'une, ou bien qu'elle mérite le bi^ qui lui est déjà acquis, ce qui lui serait inutile, ou bien qu'elle mérite un accroissement de grâce et de gloire par cette continuation, ce qui semble beaucoup plus conforme à la vérité. Concluons donc que les saints ont eu Jinr première gloire ou les premiers degrés de leur félicité, non à titre de justice, mais par miséricorde ; et qu'ainsi il est vrai que Dieu donne sa gloire aux saints par-dessua leurs mérites, parce que les commencements leur sont donnés par pure miséricorde, et les accroissements par justice. Je me réjouirai d'apprendre cette vérité pour en remercier particulièrement la miséricorde divine. Oh! il est bien convenable, mon Dieu! que la chose soit ainsi, et que vous ayei mis la première pierre, et le premier fondement de la Cité céleste ; que toute la cour céleste se répande en louanges. Ainsi, votre libéralité et les mérites de Jésus paraissent mieux en la couronne et l'héritage de vos saints. O heureux du Paradis, rendez grâce au Seigneur parce que êa miséricorde est ëiemelle (Ps, 135)1 J'apprendrai pareillement à reconnaitre en nous le mérite avec une humilité parfaite, puisque nos bonnes œuvres ne s'étendent pas sur la première grâce et sur les prenûers degrés de la gloire, qu'il n'appartient qu'à la miséricorde divine et au sang précieux de l'agneau sans tache, Jésus-Christ, de poser en nous. Ainsi, je m'humilierai dans la pensée de mes bonnes œuvres, ne leur attribuant que l'accroissement de la gloire et la gloire

ra LA GRACX, 4il de quelque degré d'ignition , mais à
 voire sang précieux, ô Jésus I et au grand mérite de votre passion, le
 commence[^]ment et le progrès» car le commencement n'est dû qu'à votre
 grAce, et le progrès n'est pas sans votre grâce. "Vingtième méditation.
 SUITE DB L'ITINDUI DV MBRITI. L Considérez que le mérite des
 hommes se peut multiplier en tout lieu, en tout temps et en tout état
 possible. Car, pour ce qui est du lieu, peu de personnes mériteraient, si Dieu
 eût circonscrit à un certain espace, le pouvoir de mériter. Tout lieu est donc
 propre pour pouvoir mériter. La sainteté n'est pas liée aux prisons, elle n'est
 pas attachée à la solitude, ni renfermée dans les cloîtres des religieux, de
 manière à ne se rencontrer point hors de là. On peut mériter dans les
 armées, on peut mé^{*}riter à la cour, aux champs et à la ville. Et si l'on veut
 parcourir les histoires des saints, l'on ne verra aucun lieu excepté, jusque-là
 que Job mérita même sur le fumier, où il fut sept ans, selon l'opinion de
 quelques-uns, à combattre les furieux assauts de Sa«tan. Et comme
 Thomme, en vivant vertueusement, peut n[^]ériter en tout lieu, aussi peut-il
 mériter dans tout le temps de sa vie, tant qu'il a l'usage de la raison et de la
 liberté. La bonté de Dieu ne lui a posé aucunes bornes et aucunes limites
 durant le cours de sa vie, au delà desquelles il fût dans l'impuissance, ou de
 s'écarter de l'enfer par -la pénitence de ses péchés, ou d'acquérir les
 richesses du Ciel, par le prix des bonnes oeuvres méritoires ; tout temps ;
 est propre, tout âge y est convenable. Ce n'est pas comique dans le gain des
 biens temporels et des richesses corruptibles , car pour les acquérir et les
 augmenter, il faut attendre les occar sions et les opportunités du temps; pour
 acquérh^{*} les tr[^]ors célestes et éternels, tout moment de la vie humaine, tout
 instant est oonvenable, si l'homme [^] veut finre bon usage, peur nous[^]

41S LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. faire reconnaître combien Diea est plus libéral à dispenser les trésors des yéritables biens, que les trésors des biens comptibles, qui ne devraient pas être appelés biens, puisqu'ils sont cause de tant de péchés qui se commettent au monde. Enfin, Thonime peut mériter en tout état possible, soit séculier, soit religieux, soit ecclésiastique, soit dans Tétat du mariage, soit dans la chai^, qu'il soit juge ou marchand, artisan , soldat ou laboureur , prince on sujet, qu'il soit de grande ou de vile naissance, riche ou pauvre. Et si nous méditons les histoires des saints, nous en trouverons dans toute sorte de conditions. Chacun, sans préjudice des qualités, peut prendre sa part du royaume céleste, dont les richesses infinies et inépuisables sont données par la magnificence divme aux bonnes œuvres de toutes sortes de personnes qui veulent vivre saintement. Ces vérités nous sont indiquées par la vision de la Cité céleste, qui apparut à saint Jean le bien-aimé disciple, en laquelle il vit douze portes ; troin du eôté de V Orient^ trois du côté du Ifori^ trois du côté du Midi et trois du côté d'CKdderU (Apoc. 21). Cest pour nous représenter que des quatre parties du monde on vioit au Paradis, n*y ayant aucun lieu duquel on ne puisse s'achemina vers le Ciel. C'est encore pour nous enseigner que l'homme peut entrer au Ciel en tous les âges de sa vie; dans l'enfance, signifiée par rOrient ; dans la jeunesse ardente, signifiée par le Midi ; dans la virilité, plus refroidie en ses passions, dénotée par Septentrion, et dans la vieillesse qui va à la mort, par l'Occident. Que dénotent , dit le maître des théologiens , les portes qui sont en cette cité» sinon que l'homme peut en tout âge et en tout temps entrer à la Cité d'en haut ? Et chaque âge a trois portes pour entrer dans le Paradis. Les portes du premier âge sont au nombre de trois : l'innocence baptismale, l'humble obéissance, la discipline raisonnable; par ces trois portes les enfents entrent en Paradis. Le second âge de la jeunesse a trois autres portes, savoir : la pénitence, l'abstinence et la continence; par ces trois portes les jeunes entrent dans le Paradis. Le troisième âge de la virilité a trois portes : l'observance des commandements, la vertu des mérites et la patience dans les adversités; par ces trois portes, les hommes entrent dans le Paradis. Le quatrième âge de la vieillesse a trois autres portes : le souvenir de ses offenses, l'effusion des larmes et le pardon des injures; par ces trois portes, les vieillards décrépits entrent dans le Paradis. Enfin

DE UI GRACE. 415 ces quatre (Murties figurent encore toutes sortes de peuples, lesqueb a?ec la croyance de la Trinité entrent dans le Paradis : rOrieni dénote les Juifs, dont est né, comme de l'Orient, le soleil de justice, Jésus-Cbrist; l'Aquilon dénote les peuples Gen-* tib; le Midi, les chrétiens plus éclairés dans la Foi; et l'Occident, les hommes qui seront convertis à la fin du monde par les prédications d'Enoch et d'Elie, si bien que les hommes de tous les états trouveront la voie qui conduit au Ciel. Admirez les merveilles de la libéralité de Dieu, il n'y a pas de lieu où la sainteté ne puisse être cultivée. 0 Dieu! que je voudrais pour votre gloire vous avoir aimé dans tous les lieux où j'ai été, et y avoir laissé quelque vestige de dévotion. Oh! je désire en laisser où je me transporterai dorénavant. On peut mérita eu tous les âges de sa vie. 0 Seigneur ! je vous rends grâces pour ce bienfait ! Oh I que je désire pouvoir mériter en tous les instants dans lesquels vous avez voulu que je pusse mériter I Oh! s'il n'y avait aucun instant vide et perdu en ma vie! Oh! si je pouvais réparer le temps perdu ! Toutes sortes de personnes sont admises au profit spirituel du mérite : ô Seigneur I vous ne faites acception de personne ! Oh ! faites que je m'emploie pour votre amour à assister toutes sortes de personnes, sans mépriser la condition d'aucun, et dédaigner, pour sa bassesse, de contribuer à son salut. n. Considérez la grande facilité qu'ont les âmes sanctifiées par la grâce, d'acquérir des mérites. Premièrement, elles peuvent mériter dans les actions indifférentes , qui d'elles-mêmes ne sont pas méritoires, en les relevant par une droite et sainte intention ; car, comme ces actions peuvent devenir perverses, par la mauvaise intention avec laquelle on les ferait, ainsi peuvent -elles être méritoires , en les ornant et en les enrichissant d'une sainte intention? Ainsi , nous pouvons par la seule direction de notre volonté, changer le plomb en or, une action mdifférente en une œuvre qui mérite le Ciel. Il n'y a pas d'action si basse et si terrestre qu'elle soit, pourvu qu'elle ne soit point mauvaise, qui ne puisse être ennoblie par la sainteté de l'intention, et devenir céleste et divine. Ce qui même se peut faire par la seule intention virtuelle, laquelle peut animer plusieurs actions, pour en rehausser le prix et faire qu'elles soient méritoires , tandis que par le défaut de l'intention actuelle elles ne le seraient paf.^ ^

The text on this page is estimated to be only 23.23% accurate

414 LA THIOLOGIE ALFVGITIVE. SÊConâmÊmà, les àmn peuvent mériter «I méritent m «Mi cneofft ^dlles n'aient pas la pensée de mériter. La -grtm s'aafmente sent que l'en pense à eon accrassement, et Tmi ataoee ws ie Gel, saM y prendre garde ; eoinroe, snr un vaisBoan» on M baaaeoup de cbemm sans voir qn'on avance« Dieu B*a pontf ▼ onhi que te grand trésor des fnériles dépendtC de notre pensée et de notre réteition , afin que notre inadvertance ne r«Beindrtt pas. Il en est de même de h iFertu qn'ont les bonnes seuffBS de satisfiire el d*expi^ les peines du pmfatoirei qm eoit 4aes à nos pèdiés ; encore que nous ne peneions pas «n lea predrisant à BOUS acquitter des flammes da purgatoife, mus «ous m acquittons, et par ce trait singulier de la bonté de Dieu, {dosievs âmes s*En irront bientôt délivrées. Or, les bonnes œuvres dnt la même vertu pour mériter que pour satisfaire, et les âmes se trouveront bien avancées dans la gloire, et y avoir fait de grands profils , sans y avoir que fort peu pensé. Troisièmement , Fâme peut mériter par le d^ir seul, qui supplée h l'œuvre qu'on ne peut accomplir. Si quelqu'un ne peut jeûner, ne peut se mortifier, ne peut feire des aumônes, qu'il en ait au moins le désnr. Dieu lui en tiendra compte, et ce désir demeurera écrit au livre de vie, pour être un jour récompensé. Ainsi, plusieurs sont élevés dans le Ciel au-dessus des autres, non pour avoir bit plus d'œuvres , mais pour avoir formé plus de saints désirs. Si bien que la bonne volonté est un instrument très^propre à nous faire acquérir de grandes richesses spirituelles. En ^et, «i h mauvaise volonté et le désir de faire une action nmt est cri» minel devant Dieu , qui en prendra vengeance comme de Inaction même, il est bien raisonnable que Dieu, qui a plus d'indination à récompenser qu'à punir et à châtier, ne laisse pas sans récompense le seul désir de inen faire, quand rexécution n'est pas possible. Bien plus , le désir d'avoir de bons désirs produit des mérites , selon cette parole de David : Ifon âmê a iériré ée désirer ws justifikations (Ps, 14 S). Quatrièmement , en peut accroître ses mérites en multipliant les bonnes intentions dans une bonne œuvre, laquelle se peut faire pour y pratiquer diverses vertus qui s'y rencontrent; car une bonne fin n'empêche pas l'autre, d'autant que l'honnêteté n'est point contraire à l'honnêteté , ni la bonté à la bonté : c'est pourquoi celui qui revêt un pauvre nu pour seitlager sa misère ^ peut rapporter cette même

The text on this page is estimated to be only 25.07% accurate

action à Dieu. Or, ainsi de bonnes gens qui se recueillent en « une action, autant d'actes de vertu qui avriment leur âme » pense. Qu'un homme fasse oraison, il la peut faire pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et en cette vue l'oraison a le mérite de la vertu de religion ; elle la peut faire pour secourir la roi » sœur du prochain, et en cette vue, l'oraison a le mérite de la vertu de miséricorde; il la peut faire pour effacer les peines de ses péchés, et en cette vue, elle aura le mérite de la vertu de pénitence. Si bien faite, par ce moyen, une seule bonne action en vaut plusieurs.

Ennemement, on peut accroître ses mérites par l'approbation d'une bonne œuvre déjà faite; car autant de fois que l'âme se complait dans le bien qu'elle a fait, autant elle mérite. Ce qui est assez évident par la considération de celui qui, après une mauvaise action, y repenserait souvent et s'en complairait, comme si quelqu'un après en avoir maltraité un autre, en y pensant, se réjouissait plusieurs fois de l'avoir corrigé; en repensant à la chose, il pécherait, et démeriterait autant de fois ; donc aussi, celui qui a fait quelque bien et qui l'approuve toujours, multiplie toujours ses mérites. - C'est pourquoi l'omnipotence de cette approbation peut être appliquée à toutes les bonnes œuvres de tous les saints, non pour une fois, mais cent et cent fois, il résulte de là un nombre incomparable de biens et de mérites divers. En sixième et dernier lieu, l'homme peut encore mériter en offrant plusieurs fois la même chose à Dieu, qui l'aura toujours pour agréable, et lui décernera quelque nouvelle récompense; car il agréé autant l'offrande qui lui est faite la seconde fois que la première, différant en ce point des rois de la terre, aux yeux de qui l'offrande répétée d'un même présent perd de son prix. De là, c'est mériter que de renouveler les mêmes vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. De là si quelqu'un a donné son cœur à Dieu, il peut répéter cent et cent fois cette offrande, et toujours avec accroissement de grâces et de mérites. Que si l'on dit que ce monde est plein d'embarras et de troubles de toutes parts qui ruinent le bon mérite, il n'y a qu'à considérer l'exemple de Marie-Marthe, laquelle servant Jésus-Christ de bonne affection, ne laissa point de mériter, nonobstant ses distractions et ses sollicitudes. Il n'y a donc qu'à se porter toujours aux bonnes œuvres et à y avancer de bonne foi pour trouver la voie du mérite.

416 LÀ THÉOLOGIE AFFECTIVE. 0 Dieu irès-bon ! j'adore votre provideoce, je révère et j'embrasse votre bonté qui a fourni aux hommes tant de moyens de s'enrichir en grftces et en mérites devant vous, et d'augmenter en sainteté et en perfection. Peu y parviendraient, si vous eussiez été moins libéral à donner tant de moyens de s'agrandir dans les véritables richesses de votre Paradis. 0 Seigneur I que votre sagesse est merveilleuse, par elle vous comblez les justes de tant de bienfaits cachés et de faveurs secrètes, pour les rendre plus justes. Ce sont des bienfaits cachés, non qu'ils ne soient d*eux- mêmes assez visibles et assez reconnaissables, mais la plupart des âmes vivent dans l'aveuglement et sans considérer les effets de cette bonté magnifique. 0 illummateur de mon ftmel dissipez mes ténèbres, afin que je découvre de plus en plus vos bienfaits cachés à tant de monde, par lesquels vous prenez plaisir à obliger vos créatures, sans que la plupart s'en aperçoivent et vous en rendent grftces; car, ô Seigneur! qui vous est semblable en magnificence! vous donnez aux hommes mille moyens de prendre part au trésor immense de la gloire, et vous n'appréhendez pas qu'il soit épuisé; car il est infini, et la source dévie qui est en vous ne peut être tarie par les mérites où parviennent les justes durant toute la carrière de cette vie. Courage donc, mon âme, réjouissons*nous de découvrir ces moyens si faciles de devenir riches dans le Ciel. 0 lexcellente découverte! si nous nous en pouvons prévaloir! Oh! que les mondains et les amateurs de ce siècle nous doivent faire de confusion, eux qui saisissent si avidement les occasions d'avancer dans les biens périssables, tandis que nous négligeons si fort de nous enrichir dans les biens étemels ! Vraiment les enfants de ce siècle sont plus prur dents que les enfants de lumière (Luc. 16). Oh ! que nous le regretterons un jour, quand il ne sera plus temps! 0 Seigneur! réveillez-nous d'un si grand assoupissement, avant que notre vie arrive à sa fin. m. Considérez comment , avec tant de moyens et de facilité d'étendre nos mérites, il arrive qu'il y a tant de personnes chrétiennes et faisant profession de sainteté, qui sont si vides et si dénuées de tous bons mérites? N'est-ce pas une chose étonnante de voir ime telle pauvreté au milieu de tant de trésors d'or et d'argent, et de pierres précieuses si faciles à gagner? L'on peut dire à cela que plusieurs personnes ne méritent point dans leurs

DE LA GRACE. 417 bonnes œuvres, parce qu'elles sont coupables de quelque péché mortel qui leur est caché , et que plusieurs ont des consciences erronées, pensant être bien quoique dans un état très-mauvais. Les uns sont dans des senthments hérétiques, qu'ils prennent pour de solides vérités. Les autres ont un orgueil caché, dont ils ne se corr[^]ent jamais. Les autres fomentent des attaches, qu'ils ne considèrent pas assez comme mortellement mauvaises; enfin les autres. ont d'autres défauts, pour lesquels ils sont en effet privés de la grftce sanctifiante, qui est le principe du mérite rigoureux dont nous traitons ici. Que si saint Paul disait : Je ne me êens coupable de tien, mais je ne suis pas justifié pour cela[^] car celui qui me juge est le Seigneur (i. Cor. 4), à bien plus forte raison le pourront-ils dire, ceux qui n'ont pas Tombre des vertus de ce saint Apôtre. Or, s'il est vrai que plusieurs sont en péché mortel, il n'y a point de quoi s'émerveiller s'ils sont pauvres en mérites. De plus, le Docteur subtil, pénétrant heureusement les vérités de la Théologie, a remarqué une chose consolante , c'est que Dieu ne donne pas toujours sur-le-champ la grâce méritée par les bonnes œuvres; mais il réserve quelquefois le prix des mérites jusqu'au temps de la mort, de peur que nous y défaillions, ne résistant pas fortement aux tentations des démons et à leurs illusions. Dieu donc, dit-il, peut conserver nos mérites, afin qu'ils aient leur efficacité à la fin de la vie, lorsque nous en avons plus grand besoin. Or, bien que cette doctrine ne puisse s'entendre pour l'accroissement de la grâce sanctifiante, elle ne semble pourtant pas improbable pour plusieurs grâces actuelles méritées par les bonnes œuvres, dont Dieu diffère le don jusqu'au temps de la plus grande nécessité de l'homme, ménageant suavement, par une sage conduite , l'affaire de son salut. Dès lors , il ne faudra pas s'étonner si plusieurs personnes, qui méritent beaucoup, ne ressentent pas les effets de leurs mérites; elles les ressentiront plus opportunément au temps du combat et des dernières attaques de l'ennemi; elles auront une mort très-sainte et très-glorieuse, y étant assistées extraordinairement, â cause de tous les mérites de leur vie. Après tout, quoique les voies du mérite soient larges et faciles, plusieurs néanmoins, par une tiédeur inexplicable, négligent de s'y engager ; il leur semble qu'ils font assez s'ils évitent la damnation éternelle, et ils n'ont aucune générosité spirituelle pour prétendre à une couronne des plus riir. 27

The text on this page is estimated to be only 24.86% accurate

418 L'À THÉOLOGIE AFFLICTIVE. ches di4 grand empire
céleste; de là neot b froideur dans km ezercioee «imitiels, une lâcheté
meveilleusQ à eiilrepreD

The text on this page is estimated to be only 20.58% accurate

W u 61UC&. 4i9 VINGT-UNIÈME MÉDITATION. L
AfiGftOttSBIIlBirr M Là ORAGB SAIfCTIFUNTE. (. G^nsidirei que
jusqu'à la mort la grtce peut s'acoroître 4»& les âme». Saint Jean
Chrysostôme ^ méditant cette véritév dîl quê^ dam les noces du monde, les
épouses, après un moki on deia, sotti moins gracieuses à leurs époux, mais
qu'il s'ea 68i pas ainsi des noces spirituelles, parce que plus on avance^ pl«s
ardei^es soBt les affections de l'époux du Ciel, si les âmes^ ienlent Uen
veiller sur elles. La grâce est grande y mais die aam plus grandb encore, si
noua le voulons. Saint Paul était gfand,. quand il fut baptisé; il devint plus
grand quand il pré« dit et qu'il conibndit les Juifs; ensuite il fiit ravi au
Paradis «É monts jusqu'au troisième Ciel. A nous aussi il nous est permis,,
si BOUS le voulons, d'accrottre la grAee du BapMme, laquelle djh WHl
plus forte par les bonnes œuvres. Et en effet, l'auteur de In grâce, qui eei
Dieu» ne manque ni de puissance ni d'affectàon pour la répandra
incessamment dans l'honuBe ; et la grâce, d» an nature» est capable d'un
accroissement sans limites ; car elle est uua ressemblance avec Dieu et une
participation de sa nataroy cjpîi peuvent devenir toujours plus parfaites et
plus grandes. IStAn le sujet qui reçoit la grâce n'en est jamais teUe« ment
rempli qu'il ne soit capable d'en recevoir davantage, car la grâoe en
descendant en l'âme, étend et dilate sa capacité, et la dispose â en recevoir
une plus grande; ainsi la grâce naît de la gràen,, ci- les progrès servent à
d'autres progrès; les gsûns font phon à d^antres gains, et les mérites à
d'autres mérites. Et, onmme dit^ l'évêque Ennodius, les bienfaits de Dieu
viennent par degrés , ' et promettent des choses meilleures à ceux auxquels
ils en apportent de bonnes. En effet , s'il n'y a point de mnlice si noire
qu'une âme abandonnée ne la puisse augmenter eiioaveit si bien que le
Prophète royal dit à Dieu : L'oral dé

480 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. ceux qui vous haïssent monte toujours (Ps. 73), pourquoi y aurait-il des limites pour sa bonté, pourquoi ne pourrait-elle pas devenir toujours meilleure ? L'état de cette vie semble le demander, n'étant qu'une voie et un progrès vers le Ciel ; or, dans une voie, tant qu'elle demeure voie, on peut toujours s'avancer, autrement ce ne serait plus une voie. Enfin la vision de Dieu peut toujours s'accroître, et n'étant point totale pour aucun des bienheureux, elle n'y est jamais si claire et si rayonnante que, par la toute-puissance de Dieu, elle ne puisse l'être davantage ; or la grâce de cette vie correspond à la gloire de l'autre ; elle est toujours capable d'être perfectionnée. Cela provient de l'efficacité des Sacraments, et encore des bonnes œuvres faites en état de grâce ; car, comme les Sacraments produisent quelque grâce dans un sujet bien disposé, et que les bonnes œuvres ne sont point sans salaire et sans récompense, il est nécessaire que l'homme sanctifié augmente de plus en plus par leur usage et par l'exercice des richesses spirituelles de son âme, tellement qu'il n'a jamais tant de grâces en cette vie qu'il n'en puisse encore acquérir davantage et devenir plus saint. Au reste, par les mêmes moyens par lesquels la grâce s'accroît, les vertus surnaturelles se perfectionnent ; le sujet qui se trouve disposé pour être enrichi d'une grâce plus abondante, l'étant pareillement pour recevoir des vertus plus parfaites ; c'est pourquoi, comme Dieu ne cherche que des âmes bien préparées pour y verser ses dons, il ne manque point de perfectionner les vertus de celles dont il perfectionne les grâces. Vous diriez le train d'une noble princesse, qui s'augmente et devient plus brillant quand elle est élevée à de nouveaux honneurs et à de plus grands biens ; car ainsi la grâce étant agrandie dans le royaume de Dieu, le cortège des vertus infuses et surnaturelles en reçoit un nouveau lustre par son accroissement. Enfin l'âme a deux sortes de vies spirituelles, qui doivent s'accroître en même proportion ; la première vie est la grâce sanctifiante et habituelle, la seconde est l'action sainte et vertueuse ; dès lors, où la première vie s'accroît, la seconde doit pareillement s'accroître, et ensuite les vertus surnaturelles, qui sont les principes des saintes actions, lesquelles constituent cette seconde vie. O mon âme ! ne passez pas légèrement sur cette belle vérité ; rendez quel avantage elle vous offre de monter tous les jours

DE LA GRACE. 421 de cette vie, par un progrès perpétuel, dans la noblesse et les beautés singulières de la grâce. Désirez donc de vous enrichir tous les jours par la réception des Sacrements et l'exercice des saintes œuvres ; ne passez plus de journées , ne passez plus d'heures que vous ne fassiez quelque nouveau progrès dans la grâce de Dieu. Gravez dans votre mémoire les paroles du Sage : La voie des justes , comme une lumière resplendissante , croît et s'avance toujours jusqu'à son midi (Prov. 4). Pensez que toute la vie du bon chrétien est un saint désir de profiter, sans s'arrêter à ce qu'on est. Méditez ce que dit le dévot saint Bernard (1) : Jamais le Juste ne s'estime être au bout de la carrière, et il ne dit jamais : C'est assez, mais il a toujours faim et soif de justice ; en sorte que , s'il vivait toujours , il s'efforcerait toujours, autant qu'il lui serait possible, de devenir plus juste, il s'évertuerait sans cesse d'aller du bien au mieux; car il s'est donné au service de Dieu pour une éternité, et non pas pour un an ou quelque temps, comme un mercenaire. n. Considérez qu'il faut deux choses pour croître en la grâce sanctifiante, les grâces actuelles et la coopération de la volonté par des actes de piété. Premièrement, il faut des grâces actuelles de Dieu pour avancer dans la grâce sanctifiante et les vertus infuses ; si bien que, pour ce sujet, il y a un don de Dieu qui s'appelle un don d'accroissement en grâce et en vertu. Bienheureux est l'homme, dit le Prophète royal, qui a eu secours de votre fait; il a disposé des degrés en son cœur; car le législateur les bénira, ils iront de vertu en vertu (Ps. 83). De même, Salomon admirant le bonheur d'une âme qui, dans le désert et les difficultés de cette vie, va sans cesse montant à un plus haut degré de perfection, dit : Quelle est celle-là qui monte du désert, abondante en délices, appuyée sur son bien-aimé (Cant. 8) ; c'est-à-dire soutenue de sa grâce ; car, comme dit saint Bernard (2), c'est en vain qu'elle s'efforce , si la grâce de Dieu ne la fortifie. C'est chose si difficile d'avancer, que la grâce de Dieu y est nécessaire ; c'est aller contre le fil et le courant de l'eau, c'est naviguer contre vent et marée, c'est se raidir contre un torrent plein de violence ; parce que plusieurs habitudes vicieuses et passions défilées subsistent dans l'âme après la grâce sanctifiante , par (^) Epist. 288. -> ()) Sermon. 85. In Cant.

422 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE, lesquelles elle est poussée du côté des œuvres du péché. Or, si pour leur frémissement et n'en être pas emportée» H M tel îles grâces nouvelles, combien davantage, afin que l'âme ne soit pas emportée ou retardée, et qu'elle demeure stable sans reculer; mais pour qu'elle avance malgré les obstacles, et qu'elle monte de plus en plus ? Le navire ne va pas de son côté contre le fil de l'eau; ce n'est qu'à force de rames ou par l'aide des hommes ou des chevaux qui le tirent, ou à la faveur des vents propices qui enflent ses voiles; il en est de même d'une âme qui fait des progrès contre l'impétuosité de ses passions; elle a besoin de rames, de cordages et de vents favorables, qui sont les grâces du Saint-Esprit. Les philosophes platoniciens disaient qu'il y avait en l'homme un principe de rénovation, parce qu'il pouvait se rendre meilleur qu'il n'avait été premièrement créé. Ce mot est juste, pourvu que par ce principe ils veulent entendre la grâce divine; parce que, comme raisonne le séraphique Docteur, la cause étant plus noble que son effet, l'homme ne peut de lui-même être la cause de son amélioration; car autrement l'effet serait plus noble que sa cause, l'homme meilleur étant l'effet de l'homme moins bon et moins parfait; il faut donc que la source de la grâce y intervienne et soit la cause de son accroissement. C'est pourquoi ce n'est point par hasard ou par la témérité d'une aveugle fortune que certaines âmes vont tous les jours croissant en perfection, c'est par un conseil du Ciel et un secours spécial de la grâce divine. C'est encore aussi par la coopération de la volonté de l'âme déjà justifiée, qui multiplie les bonnes œuvres et spécialement les actes de la Charité, ce soleil et cette reine des vertus, cette épouse du Roi céleste, qui lui est la plus agréable de toutes les vertus; c'est pourquoi ses propres actes méritent un plus grand accroissement de grâce sanctifiante, que les actes de toutes les autres vertus. En effet comme ceux qui servent les rois de la terre, méritent plus leurs bonnes grâces par certaines actions que par d'autres; comme un général d'armée, qui gagne la victoire sur ses ennemis, ou force une puissante ville à se rendre à discrétion, mérite plus du roi, que ne ferait un serviteur qui lui accommoderait parfaitement un jardin, ou lui rendrait quelque autre service moins considérable; de même les âmes justifiées méritent plus une augmentation de grâces, en formant les actes de la pure Charité, que par toutes les

The text on this page is estimated to be only 29.92% accurate

DE LA 61UGB. 43S WiXné ntim. d'est pourquoi il est très-j[^]robable qû[^]ntitfint une «ction de pure Charité a de degrés de ferveur et dIntensité, au-. tant elle ajoute dé degrés de grâce sanctifiante. Ce qui n'a pas lieu pour les actes des autres vertus, aux degrés d'intensité desquelles correspondrait seulement quelque portion d[^]un degré de jgrftce sanctifiante. Si bien que pour trois degrés d'intensité qu'aurait un acte de tempérance ou de justice, Dieti augmenterait la grAce d'un tlegré seulement. Et cette térité est si utile et si digne d'une sainte curiosité, qu'il est important de lui donner quelque jour par la comparaison de ce que gagne tme âme avant sa justification, par un acre d'amour de IMeu. Elle acquiert autant de degrés de grftce sanctifiante, que l'acte d'amour par lequel elle s'y est disposée avait de d[^]rés. La raison en est que cette âme est aussi aimée de Dieu qu'elle-même aime Dieu. Si donc une âme, qui était encore ennemie de Dieu, gagne autant de grâces que son amour était fort et fervent, autant doit-elle en gagner iprès qu'elle est justifiée et rendue amie de DieU. Ainsi raisonne saint Paul : Si étant ennemis y nom ãommes rédonciliéê avec Dieii jMf la mort de wn Fth[^] bien plta, étant réconciliés, nous serons êauvés en sa vie (Rom. 5). Ainsi deux choses font abcroître la grâce sanctifiante; Désirez ce secours de la grâce, et demandez-le instamment aU Saint-Esprit. 0 Seigneur I qui, comme un père très-débonnaire, désirea l'avancement de vos enfants, et, comme un maître trèsaffectionné, désirez la plus grande perfection de vos disciples, leiir ftiisant entendre cette voix évangéiiqUe : Amis[^] montez plus haut (Luc, 14), ne permettez jamais que nous nous ralentiissions datis les œuvres de votre service; mais élevez nos désirs aux vertus plus excellentes et aux plus saintes pratiques de la vie spirituelle, afin qu'après avoir jeté les fondements de la pénitence, entrant, par une plus fidèle coopération aux secours de vos grâces, dahs la voie du progrès, nous élevions les murs des vertus et le comble de la sainte Charité, qui vous étant la plus agréable des vertus, et obtenant la meilleure part . en vos bonnes grâces, nous unisse de plus près à vous[^] qui ét6s notre fin dernière, notre ès[^]pérance et notre béatitude. IL Considérez qu'encore que la grâee avec led vertus pUisSè totijours s'accroître pendant Ciette vie[^] néanmoins elle tie peut Jàmair arriver à un si haut point, selon le couris ordinaire,

4fU LA THÉOLOGIE AFFECTIVE, qu'elle vienne fi Ater toute inclination au mal, qui est la source du péché, et rendre Tâme impeccable. Telle est la doctrine de rÉglise, déclarée dans le concile de Vienne, où furent condamnées les erreurs des faux spirituels, qui, sons ombre de sainteté, avançaient plusieurs dangereuses propositions , entr'autres que l'homme pouvait, en cette vie présente, acquérir un si haut degré de perfection, qu'il en devenait impeccable et ne pouvait plus s'accroître en grâce, parce que si quelqu'un pouvait toujours s'accrottre, il pourrait être trouvé plus parfait que Jésus-Christ. Secondement, que i*homme, après avoir atteint ce degré de perfection, ne devrait plus jeûner ou prier Dieu, parce que la sensualité serait tellement sujette à Tesprit et à la raison, qu'alors l'homme pourrait librement accorder à son corps ce qu'il voudrait. Le pape Clément Y , dans le concile de Tienne , appelle ces erreurs abominables. Les grâces que peuvent acquérir les âmes , par les voies ordinaires , n'éteignent donc pas toutes leurs concupiscences sensuelles, et ne les exemptent pas de tout péché. Cela parait assez dans les Apôtres qui avaient fait autant de progrès en la grâce de Dieu que personne au monde. Cependant saint Paul , dans Tabondance des grâces divines , confesse sa dette et avoue ses infirmités : Je sens, dit-il , une autre loi dans mes membres ^ qui combat la loi de l'esprit, et qui me captive sous la loi du péché (Rom. 7) , c'est-à-dire qui me fait ressentir malgré moi les atteintes des concupiscences de la terre. Et le bien-aimé disciple saint Jean : Si nous disons qu'il n'y a point en nous de péché ^ nous nous trompons ^ et nous sommes sans sincérité (Epît. 1 c. 1). C'est pourquoi l'abondance des grâces n'ôte point en cette vie tout le sentiment du péché; mais elle en empêche souvent le consentement, et fait que l'homme juste sentant quelquefois des choses injustes combat et résiste, les désavouant puissamment, tant que la grâce l'assiste. Au reste, si la grâce et les vertus ne se peuvent point tant accroître, qu'elles ôtent d'un cœur qui aime Dieu toutes les inclinations et toutes les passions terrestres , ce n'est pas que les actes surnaturels des vertus ne détruisent les habitudes vicieuses qui leur sont contraires; car qui dirait que le chaud ne chasse point le froid, ou la science les erreurs ? Et si les actes et les habitudes naturelles ont cette force , pourquoi pas les actes et les habitudes surnaturelles qui ont plus de perfection ? Il faut donc plutôt

DB LA GRACE. 42B dire que c'est parce que le progrès de la grâce et des vertus n'est jamais si grand qu'il détruise tout le foyer du péché, d'où naissent les offenses vénielles des âmes les plus saintes de cette vie. En effet, jamais le progrès n'en vient à un tel point qu'une âme puisse ^aler en grâce la Vierge sacrée ou son Fils Jésus* Christ. Pas plus, dit l'angélique saint Thomas, que le feu, si parfait qu'il soit en lumière et en chaleur, ne peut attendre la perfection du soleil; car Dieu ayant prévu à quel degré pourraient s'élever les grâces et les vertus des anges et des hommes, selon la mesure des grâces, des facultés et du temps qui leur seraient assignés à cet effet, il donna à Jésus-Christ et à sa sainte mère la grâce et les vertus à un degré encore plus éminent, qui par sa perfection incomparable éteignît le foyer du péché et leur conférât le privilège d'une sainte impeccabilité. Or, cette éminence et cette perfection de grâces et de vertus ne se trouvant en aucun saint durant l'état de cette vie, il ne faudra pas s'émerveiller s'il est tenté et s'il succombe quelquefois au péché véniel. Tellement que quelques théologiens ne croient pas qu'il puisse passer plus d'un jour sans j tomber. D'autres considérant ce qui est dit dans les Proverbes : Le juste tombe sept fois dans le jour (Prov. 24), maintiennent qu'il ne peut passer (rois ou quatre heures sans pécher. Il faut avouer néanmoins qu'il est difficile de déterminer un temps précis, parce que la chose dépend de diverses circonstances; de l'état de la vie, de l'éloignement des occasions, de la coutume, de l'emploi, de la disposition et de la complexion de l'homme; toutes choses qui font que les uns seront plus longtemps sans pécher que les autres. Ce que l'on peut dire plus probablement c'est que les péchés véniels, qui se commettent par inadvertance, sont plus fréquents que les péchés de propos délibéré, qui se pourront éviter quelques jours entiers par ceux qui prennent bien garde à eux. C'est pourquoi les paroles de Salomon se doivent entendre des péchés qui se font par surprise. Ajoutez que le texte de la Bible, hébreu, grec ou latin, ne porte pas : Le juste tombe sept fois le jour, mais seulement : Le juste tombera sept fois, sans faire mention si c'est en un jour ou en plusieurs. Enfin saint Augustin dit (1) qu'il faut entendre ce passage, non de la chute dans (1) L. 11. avit. c. 81.

The text on this page is estimated to be only 24.30% accurate

«MM) L4 inÉOLooiE afMgtive. le péché, mais ds la chute en quelque efDieUoil , de laquelle le Juste est souvent attaqué et délivré. Gonduei de -ce point qu*en quelque état de justice que vous soyes en cette vie, vous avez toujours besoin de recourir à la miséricorde divine, afin qu'elle vous assiste contre vos passions et vos mauvaises habitudes. Ne vous décourage pas pour quelques vicieuses inclinations qti restent en vo\is, et vous tourmentent parmi toutes vos dévotions; tous n'êtes point pour cela hors de l'état de grâce, effrayez-vous seulement de les vaincre Jusqu'à la mort par un combat fidèle et bien constant. Apprenez combien il vous est nécessaire de dépendre incessamment Jusqu'à votre dernier jour de la Providence divine , pour être préservé» des chutes ordinaires. Dites avec saint Paul : Malheureux kmm» qM je 9Mi*, qui m'élivrè du carps de cette mort? k gtâêê iè Dku p9r Jém^ChtiH (Rom. 7). Ah! Seigneur, vous êtes mon secours en toute tribulation ! secouez-nous, afin que nous découvrons les tromperies de notre ennemi , et que vous ayant aperçues, nous les évitions, et que nous méprisions ses attraites trompettes. Reconnaissez enfin le besoin qu'ont les âmes plus parfaites et plus religieuses des examens de conscience et des œuvres de pénitence ^ pour se relever de leurs chutes ordinaires. Le juète, dit saint Jérôme (1), tombe sept fois dans le jour ; s'il tombe , comment est-il juste ? s'il est juste, comment tombe-t-il ? mais il ne perd pas le nom de juste, se relevant par la pénitence autant de fois qu'il tombe. (1) Ipiit. ad RtlUcimi.

Oe LA GRACE, 417 VINGT-DEUXIÈME MÉDITATION. DE
LA PBR8EYERA1ICB DANS LA GRACE. I. C1

428 hk TiftOLOGIE AFFECTIVE. qu'une pure tromperie, leur repos une léthargie et leur joie une rêverie. En effet, les promesses que Dieu fait de pardonner les péchés et de donner sa grâce ne sont que sous h condition de recevoir les Sacrements , avec les dispositions suffisantes. Or, personne ne peut être assuré infailliblement qu'il aura apporté toutes les dispositions requises en recevant les Sacrements, ou que celui qui les aura conférés aura eu l'intention qu'il fallait et toute autre chose nécessaire ; partant il n'y aura personne qui ne puisse avoir quelque sujet de crainte. D'ailleurs, si l'on considère la grâce, c'est une qualité spirituelle d'une merveilleuse beauté, mais pourtant insensible, les cinq sens de la nature ne la pouvant découvrir pour juger sûrement où elle est. Et quoique l'on sente quelquefois des ferveurs de dévotion, des douceurs et des repos de conscience; toutefois ces choses peuvent procéder d'ailleurs que de la grâce sanctifiante, par exemple de l'habitude; car les âmes qui ont été longtemps dans les parfums célestes d'une vie dévote, en gardent encore quelque temps après la senteur, ainsi que les parfumeurs celle de leurs parfums. Enfin plusieurs sont trompés par une douleur imparfaite de leurs péchés, laquelle les égare et les trahit , s'y confiant trop témérairement , comme si elle était suffisante. Et puis c'est un trait de la providence de Dieu d'ouvrir les yeux aux justes, plutôt pour leur faire voir leurs défauts que leurs perfections, afin qu'ils n'en conçoivent pas de vanité, mais qu'ils soient plus modérés, plus humbles et plus retenus. Or, si l'âme juste ne sait pas en quel état elle est présentement, combien moins peut-elle connaître ce qu'elle sera à l'avenir, n'y ayant rien de plus changeant et de plus muable que la volonté humaine? Certes les cœurs les plus dévoués à la vertu se pervertissent souvent par l'importunité des tentations qui les sollicitent jusqu'à la mort. Tel a combattu une tentation pendant dix et douze ans entiers, qui se relâche en un moment et fait plus de pertes en une heure qu'il n'a acquis de mérites en plusieurs de ses années. Nous sommes en ce monde comme sur une mer orageuse, où peu de vaisseaux échappent aux pirates et aux naufrages. Nous combattons contre les forces et les ruses des enfers, où la victoire penche tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, sans qu'on puisse juger certainement qui méritera le triomphe. Et nous pouvons dire d'une

DE LA GRACE. 429 créature : Peut-être sera-t-elle damnée, peut-être sera-t-elle sauvée; regardant nos mains : Peut-être seront-elles brûlées éternellement, peut-être non. Je déplorai l'état des âmes en cette vie, et je ferai souvent à ce sujet les lamentations de l'abbé Esayé : Misérable que je suis, puisque je ne suis pas encore quitte du feu de l'enfer. Ceux qui y précipitent les hommes, et qui tâchent de m'abîmer dans les brasiers de l'enfer, travaillent encore et agissent en mon cœur, et s'efforcent d'y jeter le désordre. U ne m'est pas encore assuré que je doive partir d'ici pour le Ciel. Le droit chemin ne m'est pas encore ouvert. Je ne suis pas encore pleinement délivré des puissances de l'air, qui s'efforcent de m'assujettir par d'âmes mauvaises oeuvres. Je ne suis pas encore avec mon libérateur qui est venu pour m'en délivrer; car leur méchanceté s'exerce encore en moi. J'ignore encore quelle assurance je dois avoir devant mon juge. Je ne sais si je dois être châtié à la mort ou non. Je ne suis pas encore exempt d'être du nombre des criminels et des damnés. Le coupable lié dans la prison est sans joie. Celui qui est serré de liens de fer ne peut faire sa volonté. Celui-là ne peut manger avec plaisir qui a la corde au cou, et il ne pense plus à commettre de nouveaux crimes, mais il vit dans le deuil et dans la douleur. Combien de temps donc demeurerai-je ivre sans avoir bu de vin, et négligerai-je ces choses qui sont devant moi? Mon cœur est sans consolation, ma conscience est pleine de remords, et je ne crains point assez les supplices du feu, parce que je ne sois pas certain si je dois y aller. En somme, je ne sais que faire. Pleurez avec moi, mes frères, qu'un secours m'arrive pour augmenter mes forces. IL Considérez les moyens de persévérance, tant de la part de Dieu que de la nôtre ; car pour persévérer quelque temps notable et jusqu'à la mort dans la grâce sanctifiante , il faut, premièrement, que Dieu y concoure et y travaille diversement ; car si Dieu ne garde la dté, en vain se tourmente celui qui la défend (Ps. 126). C'est pourquoi le Concile prononce anathème contre quiconque dit que celui qui est justifié peut persévérer, sans le secours spécial de Dieu, ou qu'avec ce secours il ne le puisse (1). (1) Ses». 6. Cau. S.

The text on this page is estimated to be only 16.24% accurate

480 L4 TEtOLO» AFFICTIVE. E» eiH, k penMfiBce mk xim ém d» Diea^ « fUfoMk wm nmhkudt el um soit» de doM et de inoort, cpé aMi bte de temps en temps à ceux qui consenreoè tongneoMBA et jiafA k mort k koa ilal oA ib sont ; car, pour cet effel^ Dka ks înspii# èi- tHDps ^^ kmps ei leur envcue kt Imiket jêA* rieuM» dont ils ont boioiii, quoi^ils soittit gitek par k gràoo sandiiaAk; ainsi que Vmiï, dit saki Aogvatk, qaoiqw kkn sa», doit être éclaM par k liMaière (1). tt kup doo» mémo tantM des doocours pour lea conokr^ tantôt dea Isr* reov pour ks aignilknner. Il loa aasisla extéfknroaaaBi, koMI en ks roirani doa occasions, d'autrsois en éteignant d^eu ki occasions at an empêchant qu'ils ne reçoivent de trop^ mdK secousaoi des tentalkns, o» par k douceur des créatures qè attkeni au péché, ou par k rigueur des ennemis et des adfsp* sites qm an font succomber plusieurs, ne permettait pas qa*iit aient de trop rudes adversnres, ou s'ils en oal, kur donnant une grande doueeur et une grande patience pour ne as potal emperter à la haine ou à la vengeance. Et encore qualquCaia les raviasant de bonne heure de cette vie par me «iort subitay parce qu'il prévoit qu'à k kngue ik y pourraient se rdentir «t consentir aa péché , si bien qu'entre ces kveurs il faut mettre une mort un peu hfttive. Considérant bioi ces choses^ oa pool dire que le grand dos de la persévérance comprend du moin» neuf sortes de grâces intérieures on extérieures ; car nous com» paron» k grâce ou au principe d'oà eUe {ntment, ou an sii}et dans lequel eHe est reçue, ou au mal duquel eUe nous délivre^ Si nous la comparons au principe d^oà eHe provioit, qui eal Dieu, il y a la grâce de (nrédestination, de vocatkn et de justification. Par la première, les justes sont prédestinés; par la a»^ eonde, 9s ont été appelés, et le sont encore tous les jours; par la troisième, ils ont reçu la grâce habituelle, et en reçoivent les ac«» croiasements. Si nous la comparons au sujet dansr leqmel eHe est reçue, il y a la grâce de la bonne pensée et du bon désir et k grâce de l'exécution ; par la première, les justes sont illuminés de bonnes pensées; parla seconde, ils sont embrasés de bons désirs; et par la troisième, ils exécutent effectivement les bomies pensées et les affections. % nous la comparons au mal duquel dHo now (i) Da Nat. et Grat. o. 16.

Il est LA GRACE. 431 dilivMy U y a la grftce de la protectioai celle de la déUvrance et c«Ue de la séparation de ce monde ; par la premièrei, lea juates sont protégés dans leurs tentations» recevant des aecoura pour y résister ; par la seconde, ils sont retirés de l'état du pé* ché mortel par une bonne pénitence, comme aussi de plusieurs rencontres périlleuses pour le salut, où ils périraient s'ils y demeuraient ; et par la troisième, il^ sont retirés de cette vie par uuQ bienheureuse mort, qui termine les combats et tous les pénis où ils étaient. Or, la sainte persévérance est l'assemblage de tous ces dons ou de plusieurs d'entr'eux que Dieu donne aux âmes justes, aux unes plus, aux autres moins, ou selon leur besoin, ou selon son affection singulière, par laquelle il accorde aux uns plua qu'aux autres. Au reste , comme Dieu désire que l'homme contribue à son salut, les moyens de persévérance ne consistent pas seulement dans les grâces , mais aussi dans les généreuses pratiques et les saintes actions par lesquelles une âme s'unit aux desseins de Dieu et coopère à ses grâces. En effet, il iiBiut que l'homme prie pour persévérer, disant souvent avec le Prophète : Quand ma force s't^ffaiblirn ne me détaxiez poi (Ps^ 70), c'est-â-dire , si je succombe au péché par un malheur déplorable, ne permettez pas que j'y croupisse. U fout qu'il s'humilie et conçoive de bas sentiments de soi-même, parce que Dieu rémU aux suferbes et donné la grâce aux humbles (Jacq.. 4)^ de oe pas être vaincus par la tentation ; et souvent pour punir la superbe d'un esprit qui s'en fait trop accroire, il permet dea chutes hpnteuses, afin que le péché humilie celui que la grâce n'a pas humilié. Il faut suiftout exercer la patience ; car la plupart des rechutes ne procèdent que de l'impatience â de-^ meurer sevré de ses mauvais plaisirs, ou è persévérer dans ses saintes résolutions et ses pénitences. D'où vient la bienheureuse persévérance, disait un saint et un aïKien Pontife de l'Eglise,, sinon da la patience ? En votre pajtiency dit le Fils de Dieu, vous posséderez vos âmes (Luc, 21). Elles ne seront paa possédées par Satan. U fi|ut le bon emploi du temps, l'éloignement des corn* paguies vicieuses, les examens de conscience, la fréquentation des Sacrements, la retraite annuelle et une multitude de pieux exercices de samteté* en considération desquels Dieu retire quelquefois les justes du péché où ils sont tombés, afin qu'ils marchent ensuite avec plus de précaution, jusqu'à ce qu'ils soient au bout

45i LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. de la carrière ; enfin il faut souvent former les actes de Charité et d'amour de Dieu par-dessus tout ; car , dit excellemment saint Prosper, on ne persévère pas en une chose que l'on n'aime pas de tout son cœur (1). Examinant ces moyens de persévérance , espérez que vous l'aurez, si vous la voulez ; elle est en votre pouvoir, si vous en avez la volonté ; car les grâces de Dieu ne vous manqueront pas, et Dieu ne vous quittera pas que vous ne le quittiez vous-même le premier : Si quand nous étions encore pécheurs^ dit saint Paul, Jésus-Christ est mort pour nous^ combien davantage^ étant réconciliés y serons-nous délivrés par lui (Rom. 5) ? Si avant la grâce sanctifiante, ses grâces actuelles nous ont été données pour nous la faire acquérir, combien plus nous seront-elles données après l'avoir abquise pour nous y conserver ? Quoi, étant ennemis de Dieu, il nous a assistés, et étant ses amis, il nous délaisserait ? Il n'y a aucune apparence. Espérons donc la persévérance. Rendons aussi des actions de grâces à Dieu pour le temps passé, ainsi que faisait saint Augustin (2). Le tentateur s'est absenté, parce que, mon Dieu, vous l'avez chassé, et le temps et le lieu propres à nous faire pécher a manqué par le bon ordre que vous y avez mis. Le tentateur s'est présenté en temps et lieu propres à ses mauvais desseins ; mais vous avez retenu ma volonté pour n'y pas consentir. Béni soit le Seigneur^ qui nous a délivrés de leurs morsures (Ps. 123). Enfin, comme Dieu s'emploie de son côté le premier, pour nous faire persévérer, employonsnous effectivement du nôtre par toutes sortes de pieux exercices, n'épargnons rien pour un fait si important, d'où dépend l'éternité. III. Considérez quelques motifs de persévérance dans la grâce sanctifiante. Le premier est son excellence ; car, puisque c'est un don si excellent , puisqu'elle nous apporte tant de biens, qu'elle nous donne de si grands pouvoirs au-dessus de notre naissance, qu'elle est le milieu et le lien qui joint notre nature à l'être suprême de la gloire, nous serions extrêmement insensés de n'en point faire une très-haute estime pour nous la conserver soigneusement. Tous les empires du monde , toutes les richesses , toute la gloire des hommes , toute leur sagesse et (l) Do Vcc. Cent, cl.— (â) Solil. c. 16.

DE LA GRACE. 435 leurs forces ne sont rien en comparaison de la grâce divine. Considérez encore que c'est un instinct général et commun à tous les animaux , quoique d'espèces Irès-différenles y de conserver leur vie ; ils emploient toutes leurs forces quand ils sont en danger de la perdre, ils se défendent, ils attaquent, ils s'enfuient, le vermisseau même, tout chétif qu'il est, se dresse contre celui qui l'écrase, et quand ils manquent de vigueur ponr se maintenir, ils témoignent par des cris , par des larmes, par des lamentations, par des hurlements et par des gémisséments, que ce n'est qu'à grand regret que la vie leur est ôtée. Que si ces bêtes terrestres font tant d'efforts et soutiennent tant de combats pour une misérable vie, que ne doivent pas faire les hommes raisonnables et les fidèles chrétiens pour une vie, non pas chétive et commune à tous les vivants de l'obscur prison de ce monde, mais pour une vie immortelle, céleste, angélique et divine, telle qu'est la vie que donne la grâce qui doit élever les âmes à l'éternité bienheureuse? Quel combat ne doivent-ils point soutenir , afin qu'elle ne leur soit pas ravie ? Quelle sollicitude et quelle vigilance ne doivent-ils pas avoir pour se conserver en sa possession? Quelle animosité et quel courage ne doivent -ils pas témoigner pour sa défense? Et quelles larmes, quels soupirs et quels gémisséments ne doivent-ils pas répandre plutôt que de s'en voir privés? Il y a plus, si nous venons à manquer de persévérance, tout ce que nous aurions jamais fait pour la gloire éternelle demeure perdu et inutile. Si l'homme juste cesse d*être juste ^ dit le Prophète, toutes ses bonnes œuvres seront mises en oubli (Ezéchi. 18). De quoi sert à un homme, dit saint Basile, d'avoir été à un grand festin, si aujourd'hui il meurt de faim, parce qu'il ne trouve plus de quoi vivre? Ainsi, de quoi profite à un homme d'avoir pratiqué la vertu, si aujourd'hui il l'abandonne; car il est dit : Je te jugerai tel que je te trouverai (1). Saint Jérôme dit un mot remarquable : Dans les chrétiens, on ne loue pas les commencements , mais la fin (2). Saint Paul commença mal , mais finit bien. On loue les commencements de Judas, mais la fin en est épouvantable. C'est que la gloire étemelle est attachée à la persévérance finale, et comme en un tournoi tous courent, mais un (1) Epift. ad Cbilon. — (2) Epist. ad Furiam. 11. 28

454 L'À THÉOLOGIE AFFECTIVE. iêul emporte le prix (i. Cor. 9); ainsi toutes les vertus Ail et courant dans la Kte dé ccftte vie , la persévérnce émpoirle k prix. Enfin le Fils de Dieu nous exhorte hi-nfême, et par m paroles» et par ses exemples, et parses set^tifs. Par ses pafDftf, celui qui aura penévéré jusqu'à la fin sera muvé (Matât. Hff. Par ses exemples, car il a per^vééré sur la croix. Par ses «fcours, car it n^est pasr spectateur oisif de notre côitabaf, é il ne se tient pas comme accoudé sur la barrière à ne rien fldn qu'à contempler du haut du Ciel nos chutes et nos plaies; 1 nous arme la poitrine de fer et le cœur de constance, il nous console dans nos lassitudes et dans nos fhiblesses, il détouilie souvent les coups que nous ne parerions pas, et assiste fidèlement de grâces suffisantes tous les justes, tant il a de disir qu'ils persévèrent. C'est pourquoi saint Augustin n*excose pas ceux qui disent n'avoir pas reçu le don dé persévérance ; car (Mi peut dire à l'homme , dit-il : Tu aurais persévéré en ce qae to avais entendu et connu, si tu l'avais voulu (1). En effet, IKea commandant la persévérance aux justes, et ne leur commandBttt rien d'impossible , il est nécessaire de conclure qnto lies grftceB suffisantes ne leur manquent pas pour persévérer jusffu'i ht fin , s'ils en veulent bien user. En effet, tous ceux qui sont justifiés peuvent persévérer , et reçoivent qudques secours du Ciel poor pouvoir se maintenir dans la grâce et ne la pas perdre, qudque d'ailleurs il soit véritable que les élus seuls et les prédestinés reçoivent le don de persévérance; mais alors la persévérance s'entend de celle qui est consommée ef accomplie par la bontle mort, laquelle leur est propre sans qu'ils puissent la réitérer, n'étant pas possible que celui-là n'ait persévéré, qui est déjà mort généreusement. Et c'est en ce sens que le même saîtit Augustin en traite, au sujet de la prédestination des sînnts (8). C'est pourquoi il ne se contredit pas, sdit qu'il assure que les saints prédestinés reçoivent le don de persévérance finale qui enferme une mort heureuse, soit qu'il avance qu'il est au pourvoir de tous les justes de persévérer , puisqu'aucun n'est justifié sans recevoir quelque don pour pouvoir persévérer, si bien qu'il est inexcusable, s'il fait une fin malheureuse. A quoi sert donc, sous prétexte de suivre les paroles de ce grand docteur, de (1) L. de Corr. et Grat. c. 7. — (2) De Doiio Penev. 1. a. e. 1 et e.

The text on this page is estimated to be only 17.65% accurate

0C tk GtikCÈ. 4SS 8* Aoigner de ses pensées peur obscurcir des vérités qui sont aussi claires que le jour , et qui ont eu un cours perpétuel en tons les sièclea de l'Eglise ? Si donc j'ai ie donneur d'être réconcilié avec Dieu et d'être en sa grâce » je persévérerai jusqu'à la mort, y employant toutes whM fb BHyjena. Je ne me contenterai pas de la première ioimnr par hqaeHe je ne repens de mes péchés^ si je n'en reçois une seconde pour faire des fruits dignes de pénitence^ et ne point retourner à mon vomissement, mais pour surmonter toujours mes tentations. 0 noble Rédempteur du monde ! qui, étant sur la croix, y avez persévéré jusqu'à ce que tout ait été consommé, donnez-nous aussi la force de ne jamais abandonner les (ibu^fêš dé iotfB ^elrvice. Imprimez eh mon âme une juste estime dé votre ^cé, afin' que je Hé pense, que je ne désire et qtré je *fe fasse que ce qufe rtquiert ià loi de vôtre amour. 0* très-noble Fils dé Dieut vous ètels lé jirinci^é de notre bien, soye:^-eti le moyetf pai^ là conâVlùàtion îk Vos secours, et la ŪYi par le ti^ès^iMf don dér la persévérance. Acftévez, ^igneut", ce que iàtà âVeât comndéncé eh tiùtts. Donnez-voiîë à mon âni'e, qtd vous cherdlé, tôtlb ipA votks éte^ dotiné à elle^ ^tfand elle né voiois connalf»aSt pas. Ré([ieVer-la qtristmf elle refàtii'nei'^ veirs vott^, vMs qW riivez Appelée, qtrand' elle s'écartait di! V6us. ViHté^ ^&xmit îtm éœnr j^ vos' lûmfSk^ ef tos frts)UI('àtiihs. Effacez de Mti méitoeife totlfèit letf i^pi^ntMMis' éf le^ fhntAmes qtti portent att mäf . FafteV Séi^cttr tM«-bdtf ! que je l'teséhfe vêtre dôucèWr divine, qui ne i^6ttFpé jamaiâf pél^sbhne, ^n que toutes les douceurs teiYé^

436 LA THÉOLOGIE ▲ FF&GTITE. VINGT TROISIÈME
MÉDITATION. CONFIRMATION DE CE TRAITÉ PAR LA BULLE DU
PAPE INNOCENT X, SUR LES DIFFICULTÉS DE LA GRÂCE
DÉBATTUES EN CES DERNIERS TEMPS. I. Considérez qu'entre diverses
questions controversées sur la matière de la grâce, il y en a eu cinq,
entr'autres, de notre temps, qui ont causé beaucoup de trouble dans l'Église ,
en France surtout. La première , si les commandements de Dieu sont
possibles à ceux mêmes qui sont déjà justifiés. La seconde, si l'on résiste à
la grâce intérieure du Saint-Esprit. La troisième, si la liberté nécessaire
pour mériter ou démériter consiste seulement à agir sans contrainte, encore
qu'on agisse avec nécessité, sans pouvoir faire autrement. La quatrième,
quelle fut l'erreur des Demi-Pélagiens, et si leur hérésie consistait à
admettre une grâce, à laquelle la volonté humaine peut obéir ou résister? Et
la cinquième , si Jésus-Christ est mort pour tous les hommes sans
exception, et si c'est une hérésie de dire qu'il est mort pour tous les hommes.
Sur ces points , plusieurs commençaient à errer et défendaient cinq
propositions damnables, croyant qu'elles avaient saint Augustin pour auteur;
et maintenaient leurs opinions avec tant de chaleur et de contention, qu'ils
venaient à appeler les autres, qui ne s'accordaient pas avec eux, du nom de
Demi-Pélagiens et d'hérétiques. Si bien que les. erreurs qu'ils maintenaient
en ces cinq propositions, étaient comme cinq plaies dangereuses au corps de
l'Église, qui pouvait en beaucoup souffrir, si l'on n'y eût apporté un prompt
remède. C'est pourquoi plus de quatre-vingts prélats de la France ont
supplié le Pape Innocent X de vouloir déterminer nettement ce qu'il fallait
tenir et croire dans ces difficultés, afin de pacifier tous les débats, et
d'arrêter le cours de l'hérésie, qui grossissait comme un torrent, et gagnait
plusieurs esprits. Innocent IV se voyant sur les

DE LA GRACE. 437 bras d'nq grandes affaires qui travaillaient l'Église, en son temps, représenta ses douleurs dans le concile général de Lyon, prenant pour texte ces paroles : O vous qui passez par la voie y soyez attentifs, et voyez s'il y a douleur pareille à la mienne (Thren 1) ! Et continuant son discours, il compara ces cinq grandes affaires aux cinq plaies du crucifix, touchant ainsi tous les cœurs , et les excitant à penser sérieusement au remède. De même le pape Innocent X pouvait considérer les erreurs que Ton soutenait sur ces cinq difficultés, comme autant de plaies très-effrénées pour le corps de l'Église. C'est pourquoi lui, qui en est le chef visible, en a dû être touché de douleur, et ce, d'autant plus que ce n'étaient pas des hommes de basse condition qui les défendaient, mais plusieurs de ceux qui devaient être le sel de la terre et la lumière du monde , et qui voulaient faire passer leurs erreurs pour des vérités fondamentales de la religion , bien qu'elles ne pussent contribuer qu'à sa ruine et à sa destruction. En effet, aussitôt que les autres souverains Pontifes, ses prédécesseurs , eurent aperçu les semences de ces erreurs parmi les propositions du docteur Baïus, ils ont témoigné, en les condamnant , le grand déplaisir qu'ils ressentaient de ce que des hommes qui, hors de cela, étaient des gens de probité et de doctrine, s'échappaient jusqu'à soutenir par parole et par écrit des opinions pleines de péril et de scandale (1). Quelle douleur donc n'aura pas ressentie le chef de l'Église, de la voir affligée en plusieurs de ses membres par ces plaies funestes d'erreurs très-dangereuses , et qui gagnaient toujours sur les esprits crédules? Etonnez-vous à la pensée de l'inconstance et de la légèreté des hommes qui, ayant été nourris dans les principes de la vraie Théologie, changent si facilement d'opinions , au péril de leur salut. Remettez-vous bien avant dans l'esprit ce que dit saint Paul: Tu es debout par la Foi, ne t'élève point mais crains (Rom. H). Hélas! quelle déplorable perversion parmi les hommes , quand ceux qui sont établis dans l'Eglise pour la défendre et la soutenir, sous prétexte de quelque argument ou passage des Pères, qui leur fait peine, au lieu de prier et d'employer leurs études pour y répondre , se rendent lâchement, comme des soldats sans (1) Wus ▼, Gregoïns xm, et Urbanus vm, in Brilla contra Bahim.

The text on this page is estimated to be only 29.08% accurate

438 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. courage, à la première vue de l'ennemi. Et puis j'espère que les âmes réunissent toutes leurs forces pour figurer et jeter les âmes dans l'erreur. Il vaudrait bien mieux j'espère m'en avoir ignoré les lettres que de les avoir j'espère pour en un si mauvais usage. Ainsi en toute sorte de conditions, « diable tend ses pièges, pour attirer des hominées (dans l'enfer, sous quelque prétexte que ce soit. Priez donc pour ceux qui appliquent à l'étude de la plus sublime des sciences afin que leurs esprits ne s'évanouissent point en ces profonds discours, et qu'ils ne s'écartent jamais de la règle de la foi. O Dieu éternel, ayez pitié de nous ! II. Considérez quel jugement a porté le souverain Pontife Innocent X sur ces cinq propositions, pour guérir les plaies de l'Eglise, qui lui étaient commises de la part du Ciel. La première de ces propositions était : Certains commandements de Dieu sont impossibles aux hommes justes, selon leurs forces présentes ; mais ils veulent et s'efforcent de les garder et même la grâce nécessaire pour les leur rendre possibles, leur manque. Nous la déclarons, dit le souverain Pontife, téméraire, impie et blasphématoire, digne d'anathème et hérétique, et nous la condamnons comme telle. La seconde proposition : On ne résiste jamais en l'état de la nature corrompue, à la grâce intérieure ; nous la déclarons hérétique, et la condamnons comme telle. La troisième : Pour mériter et démeriter en l'état de la nature dépravée, il n'est pas nécessaire d'avoir la liberté qui est exempte de nécessité ; mais il suffit de la liberté qui met hors de la contrainte ; nous la déclarons hérétique, et la condamnons comme telle. Quant à la quatrième : Les Demi-Pélagiens admettaient la nécessité de la grâce intérieure pour chaque acte, et même pour le commencement de la Foi ; et ils étaient hérétiques en ce qu'ils prétendaient que la grâce était telle que la volonté humaine y pouvait résister ou obéir ; nous la déclarons fautive et hérétique, et la condamnons comme telle. Pour la cinquième : C'est être Demi-Pélagien, de dire que Jésus-Christ est mort, ou a répandu son sang pour tous les hommes ; mais nous la déclarons fautive, téméraire, scandaleuse ; et, si ça l'on entend en ce sens que Jésus-Christ soit mort pour le salut seulement des prédestinés, nous la déclarons impie, blasphématoire, contrepélagienne, dérogeant à la bonté de Dieu, et hérétique, et comme telle nous la condamnons. Ce sont les décisions du Concile de Jésus-Christ,

MS LA GIUGE. 4^e et de ^Uii qu'il a établi dans son Eglise, pour terminer les diff^ets de la religio^Ui afin que l'unité et l'union des esprits soient j^Qnservés ; fit ces jugements , il les a portés après un long et pénible examen, fait en plusieurs conférences de Cardinaux et de savants hommes assemblés par son commandement, pour en faire I⁹ (Jiscussion, après avoir consulté les plus fameuses facultés de Théologie, après avoir cité et appelé & Rome tous ceux qui aul'aient la volonté de parler sur ces matières, et voudraient être eolendu^B, après plusieurs prières publiques et particulières, faites à Dieu poyr iⁿplorer son assistance et ses lumières , afin que ces décrets fussent portés selon la vérité de la Foi catholique oi'^Uiodoxe ; et le Pape a prononcé ces arrêts avec plein pouvoir et autorité, défendant à to^Mtes sortes de personnes de penser, d'en*seign^r ou de prêcher autrement sur ces propositions, sous les peines décernées contre les hérétiques. Et cette Constitution s'est publiée ensuite dans tous les évêchés de la Frani^e, au contentement de tous les catholiques qui étaient demeurés fermes dans l'ancienne créance de l'Eglise, et au grand regret de ceux qui s'étaient laissé surprendre par ces erreurs, bien que la plupart d'entre eux cèdent tous les jours à l'autorité du Pape, et reconnaissent s'être mépris, d'avoir cru et soutenu ces propositions si damnables ; et même par la providence de Jⁱieu, la censure de ces propositions qui avait été empêchée dans une assemblée tumultueuse de la faculté de Paris, y a été reçue avec un consentement universel de tous les docteurs, quatre ans après , à pareil jour (1). AdPⁱirez, dans cette constitution et dans ces décisions si nettes, la force de la vérité, qui étant quelquefois un peu obscurcie par les nuages de l'erreur, vient enfin à éclater comme un beau soleil qui dissipe tous les nuages qui lui faisaient ombrage ; et puisque le souverain Pontife de l'Eglise a eu en si grande horreur ces cinq propositions, qu'il les a voulu décréditer par des censures si graves, ayez aussi en haine et en aversion cette doctrine hérétique, sous quelque voile et quelque apparence qu'on vous la présente. Si peut-être vous avez un peu hésité sur ces articles , si vous y sivez donné quelque applaudissement (1) L'auteur donnait la einquième édi^Uon de cetta Théologie au moment oti la Sorbouie reçut la eons^Ulutiou du Pape, qui condamne les cinq propositions do [^](wsénius.

440 L4 THÉOLOGIE AFFEKTIVB. OU consentement, après avoir entendu la voix du grand Pasteur, humiliez-vous, soumettez votre jugement à l'obéissance de la Foi; car c'est chose humaine de pécher, mais c'est chose diabolique de s'obstiner et de persévérer dans Terreur. Il n'en faudrait pas davantage pour vous damner, que de vivre plus longtemps en ces maximes damnables, puisque sans la Foi il est impossible de plaire à Dieu (Héb. H). Qu'est-ce qui a fait révoquer en doute le salut de Tertullien et d'autres grands hommes, que de s'être rangés d'un parti nouveau qui s'élevait en leur temps, bien qu'il eût souvent pour prétexte une pénitence plus sévère et une vie plus austère? Dites donc de cœur et d'affection : Je suis enfant de l'Eglise, je veux mourir dans son obéissance, et dans la ferme adhésion à la Chaire de saint Pierre, de laquelle je ne me séparerai jamais. Dites après saint Jérôme , écrivant au pape Innocent : Je suis associé de communion à votre Béatitude, c'est-à-dire à la Chaire de saint Pierre. Je sais que l'Eglise est bâtie sur cette pierre. Quiconque mangera l'agneau hors de cette maison, est profane. Si quelqu'un n'est dans l'arche de Noé, il périra durant le déluge. III. Considérez la merveilleuse importance qu'il y avait, que le souverain Pontife portât son jugement contre ces cinq propositions ; car premièrement , ceux qui en étaient les défenseurs allaient renouveler les opinions que Luther et Calvin et leurs sectateurs avaient tâché d'introduire dans l'Eglise, contre la grâce suffisante, la liberté et la mort de Jésus-Christ pour tous les hommes. Ils apportaient un nouveau secours à leurs hérésies condamnées, pour les faire renaître, et ainsi fortifier les hérétiques dans leurs erreurs, et débaucher les esprits de plusieurs fidèles catholiques, même de plusieurs religieux et religieuses, dans les cloîtres desquels on employait mille artifices, pour leur faire sucer le poison de cette doctrine. Si bien que là où les supérieurs ont eu moins de vigilance pour en préserver leurs maisons, ce mal s'y est glissé, et des âmes qui s'étaient consacrées à Dieu, sont sorties de ce monde infectées de ces erreurs , et ont comparu au tribunal de Jésus-Christ , chargées du crime d'hérésie, qu'on leur faisait passer pour une doctrine toute céleste; car ils appuyaient leur doctrine sur les mêmes raisons et sur les mêmes passages des Pères, et nommément de saint Augustin, et sur les mêmes explications, que

DE LA GEACE. 441 ces hérétiques fiimeQx , n'apportant qaasi rien de oonsidérable , qu'ils n'eussent puisé dans ces mauvaises sources ^ comme si l'Eglise catholique eût été dans Terreur et dans Tignorance, et eût eu besoin d'apprendre des hérétiques la vraie doctrine, et de tirer des lumières de ceux que les ténèbres enveloppent de toutes parts. De plus, rien n'était si contraire à l'esprit de la vraie pénitence, que la doctrine de ces propositions; si bien que c'est merveille de voir ses défenseurs avoir tant à la bouche le mot de pénitence, vu que par cette doctrine ils la ruinaient entièrement. En effet, si un esprit s'est une fois persuadé que les commandements lui sont impossibles, comment concevra-t-il du r^et de n'avoir pas observé ce qui lui était impossible? Ne se flattera-t-il pas plutôt dans ses excès et dans ses débauches, disant que la Foi lui enseipe que cela ne peut être autrement ; que c'est chose impossible de faire autre chose. Hais si un esprit s' imagine que jamais il ne résiste à la grâce de Dieu, quelle présomption n'aura- t-il pas? il aura raison de croire qu'il est saint puisque jamais il n'a commis d'infidélités aux grâces de Dieu; comment donc se reconnaîtra-t-il infidèle à Dieu, et grand criminel ? mais encore si un homme croit qu'étant nécessité d'agir, il ne laisse pas d'être libre, et que c'est chose nécessaire de suivre la grâce que Dieu envoie au moment qu'il lui platt, pourquoi chercher à se faire violence, à contraindre ses appétits? Il dira eu lui-même : Qu'ai-je à faire de me tourmenter et de me faire violence? Au moment où la grâce descendra du Ciel, si je suis prédestiné, et qu'elle doive un jour me tomber en partage, je serai tout ravi et transporté des mouvements de contrition ; des larmes amères tomberont de mes yeux avec une douceur charmante, sans que j'en puisse arrêter le cours, et l'ardeur qui m'échauffera sera cause que je n'aurai point de peine. Et puisque maintenant je sens de la répugnance à me convertir, c'est une marque que je" n'ai point la grâce , et ainsi c'est en vain que je travaillerais maintenant à mon salut. Enfin si Jésus-Christ n'a pas aimé toutes les âmes raisonnables, et que la plupart aient été Tobjet de son mépris et de son rebut, sans qu'il ait rien souffert pour leur amour, non plus que pour les démons de l'enfer, où sera ce motif qui jette tant de pécheurs daûs la pénitence? Où sera cette pensée d'un Dieu mourant, pour donner la vie aux pécheurs, qui en

The text on this page is estimated to be only 19.00% accurate

4i\$ hk THÉO^{OME} AFFCCTIYE. touche iêtAi et qi[^] {idt embrasacr les crojs fit les s[^]ktis&ctions |qs ph» austères? Chaque pécheur poucx» dire : Aimerai-je celui fui n'a jaioais eu d'af&ctioj» pour mon salut? Ope jceux [^] savent i[^]u'ils ont été l'objet de son attention , et pour lesquels il a souQert, soMfl)nin(pour)w; mpi qui n'ai aucune cipnoaiâIf nce qu'il ait soiffiert pour n[^]oi, embrasserai-je u«e vie de souffrance et [^] uif[^]B, ilps deç piortification[^] coatwgkeUes, à la vue de celui qi[^] peut-être n'a jamais pensué à woi, s'il est vrai qu'il ffe soit morjt qi[^] pour ses élus seule[^]ient, qui apnt en si petit no[^]nhr/s, f[^] ffcix à\i reste? Ainsi raisoQneroDt les esprits perç[^]aidés de cette îoctTis)[^] au lieu que les autres, qpi croient que JésusçrjChr[^] leş avait en v\jie d[^] aa mont, [^] qu'il a offert çpn s[^]ng à [^] p[^]e [^]ro[^] » pour)eur o))leiûr d[^]s grâces m Ç[^] [^]» fJMf W ve[^]ul[^] f9Jir[^] l[^]on n[^]^^» [^] \ \ Paradis en yiàutfe , 8(f [^]tepi obli[^] h !e aerviri et à somTtm' pour lui tout QÇ q|ue la pépitç[^]q[^] 9 d[^] pli[^] sévère et de f][^]s ri|[ourcux. Car M sérail u[^]e ingratitude criixdnel)e 40 pe r|[^] rendre à celui qui [^] tan[^] douff[^]i et qui a'est anéanti lui-w,êiae sur la croix. Après tout, cette doc[^]ine[^] en é(oï#tçt respri([^] péi[^]tence, qui seul peu[^] [^]rréfer le; mv[^]x 4;[^] n[^]nde, porte h plupart des Ames q[^]i en seront IffffÇi pp[^]y[^]iqp[^]esy à l'excès du désespoir. Peu de pefspn[^] £[^]ppt éffil [^] la religion et de se sacrifier à Jésus-Ci[^] flfo[^]T[^]F[^] (ibepui) dirji qu'il laissera aller l'affaire de so[^] sajut comipe elle pourra[^] qu'elle ne dépend pas de lui , que c'est pieu seul qui l[^] pondpjf si ab[^]olument[^]t[^] qu'il n'en sera ni plus, ni Qipjps, quelque cbose qu'il fasse. Car il ne faut, à leur compte, qu'une [^]r&ce victorieuse par soi-inéine, laquelle aura |pfaillible;nent et pepess[^]jren[^]ent son effet en ceux à qui elle sera donnée | et §| elle n[^]que, les[^]iues deu)eureront dans la piasse première de p[^]ditipn où Adajii les a plongées , et où Qieu les a abandonuées. §i \>i[^]n que de quelque côté qu'on considère cette doctrine, elle est détestable; c[^]r, pour le passé, elle fait renaître les anciennes hérésies; pour le présent, elle éteint l'esprit de pépiteqce, n'en retenant que le nom, et pour Tavenir e)le prépare et excite les âmes au désespoir; il était donc trèsimportant qu'elle fût sévèrement condamnée. Je rendrai donc des actions de grâces à Dieu, de ce qu'il a déloupié l'orage qui menaçait l'Eglise, Je le remercierai de ce qu'il a donné la pensée et la volonté au souverain Pontife de

The text on this page is estimated to be only 26.48% accurate

W |A «MM. 445 l'Eglise, de prononcer un jugement si solennel et si sage. Je m.e âoufloifitirai hnmhlfimftnt k ce décret émané 4a succeseeur de saint Pierre et du Vicaire de Jésus- Christ, me gardant bien de croire autreiQ^I qm ce qu'il a d(Eter«iiné. 0 M«9«, lumière du monde! confirmez-moi dans ces résolutions, détournez-moi de la voie des errants; que mon âme n'adhère jamais à leur conseil , et q«e ma gloire ne soit pas dans leur assemblée , mais plutôt dans l'assemblée des saints, que l'humilité chrétienne a exaltés en votre gloire éternelle. Et puisque maintenant chacun embrasse la vérité et condamne ces erreurs par une juste soumission à la Constitution des souverains Pontifes de l'Eglise , oubliant toutes paroles d'aigreur et de contestation, nous demeuTiffom fm v^ix, }^ fmff (deio ie recpi^fissaoce /^ fMti^é de jojif9 &fk ^4m^C;^ist n^e ^idefafimy Ao») h mm « M iifM^^ fA i\$î féd»m]fim àm^^ i^ wv(ur4^^e bien étaWi«) (M! im Jé^i^ d^fis t^us i(is çxeim d^ hfimmmf Vive «^ i^m k^ nêv^)A Yrm inOliJgeii^e jat {« vi|r« ^oi i\$ Ja îâde«w(bll

i44 LkTBÈOMGIE AFraCTITB. VINGT-QUATRIÈME

MÉDITATION. DIEU PROCDBB SA GLOIRI 6AH8 NÉGB8SITBR LA LIBERTÉ HUMAINK QUI s'y oppose. L CoDsidârez que Diea conserye iniriolaMement la Gberié de rbomme dans toate l'affaire de son salât on de sa perte, et dans tonte l'économie de la grftce et de la gloire finale qu'il s'est proposé de tirer de la création du inonde. H n'y avait que cette liberté qui semblât lui devoir fiiire obstacle et s'opposer à la gloire qu'il en attendait. Néanmoins , par un secret de sa sagesse et de son gouvernement, pour conserver inviolablement la liberté humaine dans l'affaire dii salut, sans lui Cure une violence trop grande, il balance les choses qui peuvent induire au bien ou au mal, afin que l'homme soit tellement entre deux , que la liberté ne se trouve pas anéantie par un parli , qu'elle puisse toujours se porter d'un autre côté, et qu'elle ait le libre exercice de ses actions. C'est ce qui a fait avancer à Salomon une parole qui semble choquante d'abord : Vous, Seigneur, vous disposez de nous avec une grande révérence (Sag. 12). Car on dirait que Dieu traite avec respect la liberté humaine, et qu'il s'abstient de faire plusieurs choses, comme il en fait d'autres exprès, afin que l'homme n'ait pas sujet de se plaindre qu'on ruine la liberté qui lui est naturelle. Si l'homme fidèle est poursuivi et entraîné au mal par ses concupiscences, la Foi des mystères sublimes de la religion lui offre un contrepoids suflSant, pourvu qu'il s'y rende attentif et qu'il les médite un peu à loisir. Si l'infidèle, par la condition de sa naissance et les mœurs de sa contrée, est détourné de la Foi qui lui est prêchée et qui seule peut donner entrée à la justification, le bruit et la prédication d'une loi toute céleste qui promet une éternité de biens à ceux (jui la suivent, et menace d'une éternité de misères ceux qui la

DE LA GBACE. 445 repoussmift, avec les inspiratiofu secrètes, qui sont comme des Toix intérieures dans le fond du cœur, tiendraient la chose en suspens, si le jugement de leur raison n'était perverti par les concupiscences déraisonnables de la volonté qu'ils peuvent réprimer et qu'ils ne répriment pas, ei qui, n'étant pas réprimées, lient le jugement de la raison, et l'empêchent de se porter au véritable bien par leur faute , et qui leur sera imputas. Si la Foi, par son obscurité, est difficile, tous les motifs de crédibilité persuadent les sages à y donner leur consentement, nonobstant l'obscurité de ses mystères. Kais celui-ci est empêché par son avarice, celui-là par l'amour des femmes auxquelles son fime est collée; cet antre par une haine mortelle contre l'Église romaine et son chef, dont il est prévenu dès sa jeunesse, et un autre par quelque lien dont il ne se veut pas dégager pour recevoir le joug de Jésus-Christ. Et en effet, la mauvaise crainte et le mauvais amour sont les deux racines de tout péché et de toute perdition, auxquels Dieu oppose, par la prédication de rÉvaogile, l'amour du bien étemel et la crainte du supplice étemel, pour contrebalancer le mauvais penchant de la volonté. Aussi, dit saint Thomas, la providence divine a destiné de toute éternité la nature humaine, à l'acquisition de la béatitude par le libre arbitre. C'est l'ordre de son gouvernement. U ne veut pas sauver l'homme autrement que de son bon gré ; il ne veut pas le chasser vers le Ciel comme un criminel sans raison; il lui fait l'honneur de le laisser en quelque façon l'architecte de sa bonne fortune ; il permet qu'il soit tenté, mais jamais au-dessus de ses forces ; il sait modérer l'effort des tentations au besoin ; il lui envoie et lui fournit abondamment des secours de grâces, mais qui ne nécessitent pas la volonté, en sorte qu'elle ne puisse les firustrer du bon effet dont elles sont capables; et en effet, pourquoi nécessiter, dit->il, un homme à son service ? Si l'un ne veut de bon cœur et de franche volonté, il peut en créer d'autres qui s'estimeront trop heureux d'avoir le refus des premiers, et en feront meilleur usage. Les hommes ne lui sont point nécessaires, il est trop grand seigneur pour se sentir obligé à ces voies, qui ressentent quelque peu le besoin et l'indigence dans celui qui y a recours ; comme les maîtres qui mettent leurs esclaves à la chaîne, de peur d'en manquer s'ils s'échappaient. Dieu n'en est pas réduit là : c'est pourquoi son gouvernement à l'égard de l'homme est plein de

The text on this page is estimated to be only 3.41% accurate

4M LÂ THÉOMQ» APnCTIVE. («némM/ Il li laisse 01 fcf
eons«rv» fwjofuf» litMlf il «IWiid^fflire fr s» «Itrélioii éfr prmdrer fMi et
l« hvty M Met Mi lé ttal, et iKâgféf dv 809 (BttVres dWWt é6vte tie^/
tJMI ^Ms m-ave»-taua' fut itXémm à' vô^ns F CoMbieil' dé' Ibi^, ^ar la
nouyetle de laf mort subi^ de ineë s^biiiMesf/ pêt fii Ihiyeor dé vofe^
jo^etbent et te toi»tnéiit d'une eonaieieiHie dtqniète, m'avei^vous^ écané êit
menais ébéttiit Hè féxtvi ati âi^ aetitif de" te' justice? Yons avete flrit
t^uii^ éèis (SUyisés, b Sëigneârf ponr déjoær le» reâë» de l^aftauf, qttf
yôtdatt OfifjiraoMr oon âme c^r^ k v^t^e image ef i^hetèa dif sadg pfHciëiâ
de votre Fib. Yous l'afver fait nétt' tme foi^^ nMis plniSetars, p(fk me
teissef toujours èa état, dnrsHit eeifé vie, dé tàié coodtdife à ma fin
bieiibrareuse t Oh! tené^ » janMi' sMt te itegéteé et h dolMseor de vétire
gouvememaltr H. GoDsidéi^k (pie te bot de Meu, en «jeoMani fa W&Mr à
fhotuie» t» m é'^ Mirer «né eertafM uMMN de^ lîMM : k

The text on this page is estimated to be only 9.19% accurate

moarie durfn^ tl !•» bmine» mntà aiasi knjontn dirigé» jwn lemr
fia fcimiiwifittaw, jmqli'ir w frn M noisbra qw Diev s'ait pfoptéé^ Mit
aMetot Alors^ il inafbvèfir la durée des gèAér#» ttons bonaim , ii w s»
piroéûn jlmé é& muvaMn bonm». De méDMi que le motovenenl cesety
quMÉl le tenÉe est aequir} de mette qa'tme pierre eesae dm se moiaYoiry
quand die a al» teint se» eentré ; DiM s'étont propesé d'étré gkniSé par m
eer^ taiw nenftre de pfMeainé» qw doiveeA anrifer à W béalitade par dee
(Bt/wm Kbrea et ihitiftto, ù confaïuei^ sans cesse l'action de son
gouvernement ef FéMicioe de aa direelion^ jiHK qaft^ ce qee eë nemlM
sek eointel et adievé, sans qu'il y en mt un seul * ftiaMpier; el josqif* ce
Mmps, les génératioa» âà BMnde se Miiinmt' eofMwe dès le
eemmencemeit ; et plus 'A y auffa de justes peov entver en ee nombre et
aider à l'aeconi^ pHr, iMins durera le monde; et pitts ii y aura de pécheays
et #iuMèlse aur la' terre qui se renéront kidignefei d'entrer en ce^ neaibrey.
piM^ ce mondís dorera, et plue tes génératioRs btf^ mafaies eotttlmieront.
6e^ secret est beau et mérite d*Mré w pet édaircT da^ntage^ Âinar, il faut
supposer que Dië» qei a Mt loiiii elioëes ai»ec noAibre, poids» et mesure^
s'est anssr proposé un neiabí^ flnii de prédestinés. Saint Augustin rassure (i)
s> le nofnbWs At^iiv des prédeiMifiés est certain; il- ne peut éti^ aecru tÂ
(fiMÎÉué* Mm ThomlMi ea> eowfient eipreesénenl (3>. dr, Bîea pour
ranplîr ce* nombre certain de prédestinÉEr, voyant pdr su sdnacev' apiwiée
de sisiple înteHigaite,' de» komnieB' possibles e» nendire- infini dans lise
abtmes du^ nénit, réeohit pKnlèwmeSLt d^en tindr de se» aUmes et de leur
A^maer Fétye 4e Ih Aaftnw libre et la* grâce ponl^ powv^r Érrh^er à la
béatimde, aniint qn^il en faHait peur achefsr ce nembre, Vsf «rtent ttm à
oeite intention- et ponr cette fin) s'A imaient bien de leiti^ fikerté; aMée de'
ses gvâces aufBsaUtes. S'9 étt prévd que foeHs êes hommes eusseni bien «é
de^ leiar MbeHéj? î se (M afrétié M^ et n'etit pas tiré plbe d'bonune^ du*
néaur, et ainsi* le mende Mndt plus têt fini; niais fesîl tout pénétrant de
sen^ entendement lui découvrant l'infidélité de plusieu» de oes^ hotUtnes ,
p» «[emple dee^ tro» quarts on oicere plus, i^yant ^e te nonlbre de seê^
pMMinés ne sertiit pee rempH' par ees premiers

448 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. hommes, dont plusieurs manqueraient à leur carrière, il résolut au même moment de réprouver tous ces défaillants à cause de leurs péchés, et de remplir le vide qu'ils laisseraient par un nombre pareil d'autres hommes qu'il se propose de tirer encore du fonds inépuisable des abîmes du néant. Hais, dans ce second nombre, il en voit encore une partie très-notable qui abusera de ses grâces et usera mal de sa liberté; il réprouve donc encore cette partie notable, approchant toujours en même temps du nombre des élus qu'il a déterminé, par c&xx qu'il voit devoir lui être fidèles et qu'il prédestine. Ainsi, il va toujours puisant dans l'abtme du néant autant d'hommes qu'il lui en faut pour accomplir son compte de prédestinés, substituant de nouveaux hommes au lieu et à la place de ceux qui perdent volontairement leur couronne. Si bien que, par ce procédé et cet ordre, qui est en Dieu, sans succession de temps, plusieurs hommes sont créés qui ne l'eussent jamais été, mais fussent toujours demeurés dans leur néant, si d'autres n'eussent manqué; plusieurs seront sauvés qui n'eussent jamais été au monde, si d'autres ne se fussent damnés et n'eussent laissé les places qu'ils devaient avoir au Ciel vides et désertes, pour être occupées par d'autres. L'Ecriture sainte en plusieurs endroits appuie cette vérité. Les paraboles des conviés aux noces et des vigneronn homicides, l'appel des gentils, au refus des Juifs qui n'ont pas voulu croire à l'Evangile, la menace de Dieu à un grand pasteur de transporter son chandelier à un autre qui profiterait de sa rume, l'histoire du géôlier converti à la Foi par le manquement de courage de l'un des quarante martyrs de Sébaste, sont autant de preuves de cette vérité. C'est pourquoi Dieu conserve le monde et fait succéder sur la terre et dans l'Eglise, comme sur un théâtre, divers personnages l'un à l'autre, tous ayant la liberté et les grâces suffisantes pour bien faire, s'ils le veulent fortement et franchement, et ainsi en vertu de ses décrets , de sa prescience et de ses volontés éternelles , il fait rouler les siècles , dirige et fait tendre les hommes (toujours sauf leur liberté) à la béatitude. 0 secrets infinis de la divine sagesse! ô effets admirables de la puissence, de la bonté et de la justice divine! ô gouvernement très-équitable adorable pour tous, qui ne peut être repris sans injustice , de quoi se plaindront les premiers appelés , s'ils

DE LA GRACE. 449 ne se trouvent pas dans le livre des prédestinés? Quel remerdment ne lui rendront pas les seconds appelés, se voyant par laveur substitués aux premiers? O justes, craignez , parce que vous pouvez tomber et déchoir de votre gloire ! Pêcheurs , ne perdez pas courage; il y a tant de justes qui se pervertissent, doni vous pouvez remplir les places. Pauvres séculiers, ne désespérez pas, tant de religieux se damnent, attrapez ces couronnes qui se perdent ; vous pouvez être substitués à la place de ces personnes sacrées qui pro&nnent leur caractère et dérogent à leur dignité. UI. Considérez pourquoi Dieu a créé les hommes, sachant bien qu'ils abuseraient de sa grâce et seraient damnés. Plusieurs se sont efforcés de répondre à cette question. Saint Jérôme dit (1) que Dieu juge selon que les choses sont pour le présent, sans avoir égard à l'avenir, et il a tant de bonté, que celui qu'il voit pour le temps présent en bon état, il le chérit et le favorise, et quoiqu'il prévoie qu'il doive être pervers, il lui donne le pouvoir de se convertir. Gerson dit qu'il l'a fait pour le bien de ses élus, ainsi qu'il a produit divers animaux pour le service de l'homme, ceux mêmes qui lui semblent plus nuisibles; car ils lui servent d'exercice pour la vertu. Ainsi les réprouvés ne sont pas inutiles aux justes, soit pour la vie temporelle, soit pour la vie spirituelle, car les tyrans ont fait les martyrs, les plus grands saints du Paradis. D'autres disent que Dieu use de son droit, qu'il a un tel domaine sur toutes les créatures, que quoique innocentes il les eût pu créer dans les tourments de l'enfer. De quoi nous étonnons-nous, si, par une volonté libérale, il en a créé quelques-uns qui devaient être toujours misérables, mais non aÎQn de les rendre misérables , et que sa justice condamne ceux qui ont abusé de sa miséricorde et de sa justice? Toutes ces réponses laissent encore quelque peine dans l'esprit et difficilement s'en contenterait-il. Si l'esprit curieux veut être raisonnable, il doit reconnaître que cette demande renferme deux questions différentes. La première , pourquoi Dieu a créé ces hommes ; la seconde, pourquoi il les a damnés. Or, des questions différentes demandent des réponses différentes ; car c'est le propre des sophistes de proposer tout à la fois plusieurs questions, et de se (1)L. 8. Contra Pelag. ^ II. 29

450 Là théologie affective plaindre de la première réponse, disant qu'elle ne satisfait point à tout entièrement. N'agissons pas avec Dieu à la façon des sophistes , et ainsi répondons à la première question , que Dieu a créé ces hommes par uile grande bonté , et qu'il les s damnés par sa justice yindicative. Ils l'ont mérité ; qu'y a-t-il à dire à ce procédé? Mais l'esprit humain, toujours inquiet, poursuit toujours sa demande : Pourquoi Dieu, sachant bien leur damnation, a-t-il néanmoins décrété de les créer? Tâchons de contenter ces importuns; ils joignent deux choses en Dieu qui y sont distinctes selon l'ordre , quoique non selon la succession da temps. C'est encore un artifice de la part des sophistes ; car, dans un premier moment, mais qui n'a qu'une priorité de raison, Dieu a décrété de les créer avant que de savoir leur damnation future, et en cet instant, il les a voulu créer pour leur donner sa gloire, s'ils ne s'en rendaient pas indignes. Tout cela n'est qu'un -trait de bonté merveilleuse; mais, dans l'instant suivant, il a prém leur infidélité, qui l'obligerait à les punir par justice. H n'a pas dû changer son premier décret de les créer pour cette prévision ; car Dieu ne change pas et ne peut changer. H n'y a donc pas à se plaindre de Dieu ou de son gouvernement, L» jugements de Dieu sont justes , et justifiés par eux-mêmes (Ps. 18)« Que le réprouvé donc se plaigne de soi-même, non de son Créateur; c'est pourquoi les hommes n'ont pas droit de se plamdra de Jésus-Christ. Sa charité a été répandue partout, sa doctrine annoncée aux quatre coins du monde, et ses inspirations secrètes, qui agissent sur les cœurs , n'ont point manqué , pas [dus qoe les rayons n'ont cessé de jaillir du corps du soleil qui les produit sans cesse. Hais le défaut vient de la part des hommes qd s'opposent à ses desseins. Dieu le Père ne cesse d'attirer les âmes; mais quand la chose attirée est trop pesante ou qu'elle est trop fortement attachée, elle ne suit pas. Ainsi sont la plupart des âmes, elles ne suivent pas l'attrait du Père, parée qu'elles sont devenues trop pesantes par leurs affections terrestres, et se sont laissées lier et captiver par les chaînes de leurs cupidités déréglées. Quelle excuse aura le mauvais chrétien, qui s'étant obligé dans le Baptême à garder la loi de Jésus-Christ et d^ suivre son parti, s'en éloigne tous les jours, se sépare de ses saints, trouve ses commandements difficiles et ne voit rien d'aisé que ce qu'il convoite? Quelle excuse aura le Juif, qui a été le

The text on this page is estimated to be only 28.39% accurate

DE Là GRACE. 4St premier convié à la loi de Jésus-Christ par tant de merveille^ opérées sous ses yeux, et qui le premier lui a résisté en face et n'a pas voulu croire ? Quelle excuse aura le peuple païen que Dieu a créé et racheté, l'Aourant pour lui aussi bien que pour le chrétien, qui cependant chemine comme un aveugle, ne sachant où il va et où il prétend arriver? Peut-être n'a-t-il pas la connaissance du Rédempteur, au moins a-t-il la connaissance du Créa^teur ; que n'entre-t-il donc dans les pensées de cette généreuse femme païenne, laquelle n'ayant encore aucune instruction d^ ht Foi chrétienne, ne laissa pas de faire ces réflexions : Je M iah qui je suis, de quelle substance j'ai été formée au sein qui m'a porté. Je crois aussi qu'il est impossible que j'eusse un corps, des viscères, des membres et des sens, si quelqu'un ne me les eût donnés, et ainsi il y a sans doute un Créateur qui m'a formée telle que je suis, et plutôt que de me former semblable «ix vers et aux Serpents. Il me semble donc que si j'avais plusieurs marM qui m'appelassent, je devrais plutôt aller à l'appel de mon Créa-' fenr. J'ai aussi plusieurs enfants; mais si je savais que mon Créateur eût faim, je voudrais retirer la viande des mains de mes^ enfants pour la lui présenter de préférence. J'ai aussi plusieurs possessions, desquelles je dispose à ma volonté ; mais si je savais confier se fait l'attention de mon Créateur, je n'aurais (frsposéi* que de feldn Mn bon plaisir et à son plus grand honneur. Mais qu'arriva-t-il à cette femme païenne ainsi disposée? Keû lui envoya on prédicateur qui lui enseigna la véritable Foi, et lui (otTchd le cœur de telle sorte, que ce prédicateur lui disant qu'il y avait un Dieu sans principe et sans fin : Il est bien raisonnable, dit-elle, ^é celui-ci qui m'a créée, et qui a créé toutes choses, soit au commencement de tout, et que c^i qui m'a donné la vie ait une vie. éKemelie. Il lui dit que ce Créateur s'était revêtu de notre nature dans le sein d'une mère vierge, et que de sa propre bouche il avait prêché et enseigné les hommes. Il faut croire, dit-elle, du Dieu tout-puissant toutes les choses bonnes et vertueuses ; mais dites-moi quelles ont été les paroles de sa bouche ; car je veux quitter tout pour lui et lui rendre sa propre volonté pour lui obéir. Alors il l'instruisit * sa Loi, de sa Passion et de sa Résurrection. Ah f dit-elle , {oùieût été larmes, béni soit Dieu qui nous a montré ainsi sur la croix Ftnour qu'il nous portait dans le Ciel ; si donc auparavant je l'ai aimé à cause qu'il m'a créée , je dois plus le louer encore

452 LA THÉOLOGIE AFFECTIVE. de raimo*! parce qu'il m'a rachetée par son sang, et qu'il m'a enseigné le droit chemin. Je suis tenue de servir de tous mes membres celui qui a employé tous les siens pour moi; je suis tenue de renoncer à tous mes propres désirs et aux affections que j'avais pour mes enfants, mes possessions et mes parents, et de désirer seulement mon Créateur en cette gloire et en cette vie qui n'aura pas de fin. Ainsi cette généreuse païenne, pour avoir aimé Dieu comme Créateur, arriva à la connaissance du Rédempteur qui opère le salut. Eh ! pourquoi n'en arriverait-il pas autant aux autres, s'ils honoraient Dieu et l'aimaient comme Créateur de tout leur pouvoir; la providence de Dieu les amènerait sans doute, par les moyens qui lui sont connus, à la connaissance et à la Foi du Rédempteur, qui serait le principe de leur justification ; car aucun de ceux qui aimeront Dieu en cette vie de tout leur cœur ne manquera d'en être récompensé. Mais Dieu est semblable à un père qui aurait plusieurs enfants, la plupart desquels auraient été tellement fascinés par un aidant, qu'ils ne connaîtraient plus leur propre père, et ne penseraient pas du tout à son héritage. Ainsi Dieu ayant plusieurs enfants sur la terre, les chrétiens et les païens, le démon a de telle sorte enchanté ceux-ci, qu'ils ne reconnaissent pas convenablement leur Père et leur Créateur, et ne se mettent pas en peine de l'héritage qu'il leur a préparé. C'est l'état du monde et la condition déplorable des enfants d'Adam. N'accusons donc pas la conduite de Dieu, et ne lui attribuons pas la cause de la damnation des âmes. Dieu ne s'est pas Immanuel même sans témoignage nous faisant du bien du haut du ciel donnant les pluies et remplissant de joie les cœurs des hommes (Act. 14). Ils ont été toujours ingrats à son égard : Dieu a soigné, dit saint Prosper, de tous les hommes, il n'y en a aucun que la prédication de l'Evangile ou le témoignage de la loi, ou la nature n'ait éclairé ; mais attribuons aux hommes leur infidélité , et à Dieu le don de la Foi. Bénie soit donc votre miséricorde, Dieu infini, Créateur très-aimable et très-digne d'être aimé par-dessus tout. Que cette puissance souveraine de créer de nouveaux hommes continue jusqu'à ce que le nombre de vos élus soit accompli , et que la gloire que vous avez la volonté d'en tirer en toute éternité soit parfaite. O gloire pour laquelle tant de créatures sont substituées à la place des autres qui ont manqué

DE LA GnACE. 455 à leur vocation y et à la gràoe qui leur était donnée pour y entrer y que les chrétiens vous considèrent peu! Ne suis-je pas peut-être, moi qui trace ces lignes, créé et substitué à la place de quelque misérable qui, dans le siècle passé, avait été mis au monde, et n'a pas fourni sa carrière? C'est pourquoi il en est exclu à jamais, et moi j'ai été tiré du néant pour le suppléer ; et si je manque encore à mon devoir, ne dois-je pas appréhender une semblable disgrâce ? Et vous , mon lecteur , qui lisez ces choses ou qui les écoutez, pareille chose ne vous pourrait-elle pas arriver? 0 Dieu! que vos jugements sont grands et votre conduite sur les hommes étonnante! PIN DV DEUXliME VOLUME.

The text on this page is estimated to be only 2.00% accurate

i l i

Préface. TABLE. TRAITÉ PREMIER. DE LA BEATITUDE.

Pages. I PREMIÈRE . Quelques considérations qui préparent l'esprit à connaître sa dernière fin. 1 n. Que l'homme commence par l'être de la nature, son progrès dans l'être de la grâce, et sa fin dans l'être de la gloire. 8 m. Que Dieu est la dernière fin. 13 IV. En quelle manière toutes les créatures servent à la gloire de Dieu. 20 V. De l'essence de la béatitude formelle. 26 VI. De la vision de Dieu plus particulièrement, 34 vn. De l'amour béatifique plus particulièrement. 42 vni. Des trois propriétés de la béatitude. 48 K. De l'acquisition de la béatitude. 54 DEUXIÈME TRAITÉ. DES ACTES HUMAINS. MÉDITATION PREMIÈRE . Des actes humains en général. 63 — n. Des actes émanés de la volonté. 69 — m. Des actes commandés. 76 - IV. Des passions en général. 82 — V. De la mortification des passions. 88 - . VI. Des trois premières passions de l'appétit , concupiscible, et de leur mortification . 97

4S6 TABLE. Piget. — Vn. De trois autres passions de l'appétit concupiscible, et de leur mortification. 104 — VIII. Des cinq passions de l'appétit irascible et de leur mortification. 112 — IX. De la bonté, de la malice et de l'indifférence des actes humains, 119 — X. De la bonté et de la malice des actes intérieurs et extérieurs. 129 — XI. De la règle immédiate de la bonté et de la malice des actes humains, qui est la conscience. 136 — XII. De la conscience probable. 142 — XIII. De la conscience scrupuleuse ou du scrupule. 152 — XIV. Des trois fins ou intentions qui règlent encore les actes humains. 161 — XV. Des actes humains qui sont mauvais, ce que c'est, et combien de sortes il y en a. 168 — XVI. De la comparaison des péchés l'un avec l'autre. 173 — XVII. Du sujet du péché, et comme la raison supérieure y intervient. 180 — XVIII. Des causes du péché. 187 — XIX. Du péché originel. 197 — XX. Des trois souillures du péché mortel. 206 — XXI. De la peine que mérite le péché mortel. 212 — XXII. De la distinction entre le péché véniel et le mortel ; ses effets. 220

TROISIÈME TRAITÉ. DES LOIS. HÉDRÉTATION PREMIÈRE. Des lois en général. 229 — II. De la loi éternelle. 235 — III. De la loi naturelle considérée en elle-même. 242

TABLE. 457 IV. Des lois humaines, civiles et ecclésiastiques. 248 V. Des lois positives divines, et spécialement de la loi mosaïque. 256 VI. De la loi évangélique ou chrétienne. 265 vn. Quelques erreurs des personnes prétendues spirituelles sur le sujet des lois. 273 QUATRIÈME TRAITÉ. DE LA GRACE. MÉDITATION PREMIÈRE» De l'existence, de l'essence et de la diversité de la grâce. 279 — n. Des grâces gratuitement données. 285 — m. Des grâces actuelles et premièrement de leur nécessité pour faire le bien, pour le vouloir et le connaître. 290 IV. De la nécessité des grâces actuelles pour fuir le péché, pour aimer bien et se disposer à la grâce sanctifiante. 297 — V. Suite des dispositions requises pour la grâce sanctifiante. 304 — VI. Des grâces actuelles en particulier, et, premièrement, de la grâce excitante et suffisante. 310 — vn. Dieu retire tous les hommes en âge de raison de la masse de perdition par les grâces prévenantes. 319 — VIII. Quelques-uns correspondent à la grâce excitante, d'autres y résistent 326 — IX. D'où vient que la volonté consent à la grâce excitante, et de la grâce efficace. 335 — X. Explication plus expresse de la grâce suffisante et efficace. 344

The text on this page is estimated to be only 29.39% accurate

458 TABLE. Pages. — Xi. De 'la soustraction des grâces pkis spéciales, faite atix grands pécheurs après un certain temps et un certain nombre de péchés 350 — XU. Suite de la soustraction des grâces plus spéciales après la mesure des péchés. 338 -r XIII De la grâce habituelle ou sanctifiante, et de son excellence. 36r= — : — XIV. De trois autres excellences de la grâce sanctifiante. 37'^ — XV. Des trois effets signalés de la grâce sanctifiante. 37'* — XVI. D'un autre effet de la grâce, qui est le mérite de la gloire étemelle. 38Z^ — XVII. Des conditions requises au mérite. 39^= — XVUI. Des trois choses qui rendent le mérite plus grand. 39C? -« XIX. De l'étendue du mérite. 40^ — XX. Suite de l'étendue du mérite. 411 — XXI. De l'accroissement de la grâce sanctifiante. 410 — XXII. De la persévérance dans la grâce. 431 — XXIII. Confirmation de ce traité par la bulle du Pape Innocent'X, sur les difficultés de la grâce débattues en ces derniers temps. 430 — XXIV. Dieu procure sa gloire sans héeessiter la liberté humaine qui s'y oppose. 444 FIN DE LA TABLI. ? r^HHL

Le MAKs, iMP. DE Gallienne.

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

"AK Y Î972 ^jr^^S?TîS*3[r\

